



HAL
open science

Débat privé, enjeu public? : comment les citoyens ordinaires construisent des opinions sur le problème de l'énergie

Jérémy Bouillet

► **To cite this version:**

Jérémy Bouillet. Débat privé, enjeu public? : comment les citoyens ordinaires construisent des opinions sur le problème de l'énergie. Science politique. Université Grenoble Alpes, 2017. Français. NNT : 2017GREAH021 . tel-03163238v2

HAL Id: tel-03163238

<https://theses.hal.science/tel-03163238v2>

Submitted on 6 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITÉ
GRENOBLE ALPES**

Spécialité : **Science Politique**

Arrêté ministériel : 25 mai 2016

Présentée par

Jérémy BOUILLET

Thèse dirigée par **Yves SCHEMEIL, Professeur émérite de science
politique**

Préparée au sein du **Laboratoire PACTE** et de **EDF Lab Paris-Saclay**
dans l'**École Doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du
Territoire (SHPT) de Grenoble**

Débat privé, enjeu public ?

**Comment les citoyens ordinaires construisent des
opinions sur le problème de l'énergie**

Thèse soutenue publiquement le **12 septembre 2017**,

Devant le jury composé de

Monsieur Mathieu BRUGIDOU

Chercheur expert à EDF Lab, Tuteur industriel, Membre

Monsieur Jean-Gabriel CONTAMIN

Professeur de science politique, Rapporteur

Monsieur Bernard DENNI

Professeur émérite de science politique, Membre

Madame Sophie DUCHESNE

Directrice de recherche au CNRS, Présidente du jury

Monsieur Jean-Louis MARIE

Professeur de science politique, Membre

Monsieur Vincent TIBERJ

Professeur de sociologie, Rapporteur

Madame Sonja ZMERLI

Professeure de science politique, Membre



« Le monde des opinions évoque irrésistiblement les tourbillons d'une eau courante, ou les nuages dans le ciel. N'est-il pas fou, celui qui veut connaître la cause de ses tourbillons, qui croit reconnaître des différences entre ceux de la rive, et ceux qui se creusent en aval des piles du pont ? »

Jean Stoetzel, *Théorie des opinions*, 2006 (1943), p. 18

« Les cafés, les salons, les boutiques, les lieux quelconque où l'on cause, sont les vraies fabriques du pouvoir. »

Gabriel Tarde, *L'Opinion et la Foule*, 2003 (1901), p. 122

« Qu'est-ce que le peuple ? Une opinion. Cette opinion est-elle fondée ? Non, le plus souvent elle est erronée. Pourquoi l'est-elle ? Parce que le peuple voit les choses de loin. Qu'est-ce qu'une république ? Le régime qui tient compte de cette opinion, même lorsqu'elle n'est qu'émotions et préjugés. Comment peut-on être encore républicain ? En permettant au peuple de s'approcher de la réalité du pouvoir, pour qu'il voie les choses de près, et ne se laisse plus tromper par les idées générales. »

Patrick Boucheron, *Un été avec Machiavel*, 2017, p. 92

REMERCIEMENTS

La thèse est un travail intellectuel, un parcours personnel et un produit collectif. Pour avoir été présents d'une manière ou d'une autre au cours de ce cheminement, mes remerciements les plus sincères vont :

Aux membres du jury, Jean-Gabriel Contamin, Sophie Duchesne, Jean-Louis Marie, Vincent Tiberj et Sonja Zmerli. Qu'ils soient grandement remerciés pour leur lecture attentive et critique de ce manuscrit et pour avoir accepté de juger ce travail ;

À Yves Schemeil, directeur de thèse, pour ses nombreux conseils et son écoute. Nos discussions ont toujours été fructueuses. Ses encouragements réguliers ont été les ressources indispensables à ce travail ;

À Mathieu Brugidou, encadrant dans l'entreprise mais surtout conseiller prolix et débordant. Ma dette intellectuelle à son égard est considérable et mon parcours à ses côtés aura été fondamental pour cette recherche, et pour moi ;

À Bernard Denni, pour ses généreux conseils, ses intuitions et pour avoir été présent aux moments charnières de la formation d'un jeune chercheur en acceptant d'encadrer ses travaux.

Je remercie Stéphanie Abrial, Sandrine Astor, Annie-Claude Salomon pour notre collaboration sur les BBOL ; Frédéric Gonthier, Georges Marcus, Yannick Rumpala, Hans Peterkriesi et Philippe Zittoun rencontrés parfois au hasard des workshops ou des colloques pour leurs remarques, leurs commentaires et leur soutien ; Gilles Bastin qui, le premier, m'a donné goût à la recherche et Martine Kaluszynski pour avoir soutenu les premiers développements de cette thèse. Je tiens à remercier tout particulièrement Charlotte Halpern et Emmanuel Taïeb pour leur lecture scrupuleuse des premières versions de ce manuscrit et pour leurs remarques constructives ; Michèle Moine et Philippe Blanchard pour leur aide en matière statistique et pour savoir faire passer leur goût des questions méthodologiques.

Cette thèse a bénéficié du soutien financier de la R&D d'EDF, que l'entreprise et ceux qui ont rendu possible sa réalisation soient ici remerciés. Le contrat CIFRE est parfois critiqué pour certains travers, peu ont pesé sur moi. Merci en particulier, à l'équipe du GRETS pour avoir rendu mes passages aussi studieux qu'agréables, les « recherches du vendredi » ont été vraiment essentielles à ce travail ! Je remercie notamment les membres de mon comité de suivi, Caroline Escoffier, Arthur Jobert et Isabelle Moussaoui ; Karine Berthonnet, Catherine Kasbi et Sophie Pottier pour leur soutien dans le projet ou dans le groupe de recherche.

Je remercie le laboratoire PACTE, en particulier les membres des projets de recherche COGNI et TriÉlec dont les travaux ont contribué à faire de cette recherche ce qu'elle est ; l'IEP de Grenoble pour m'avoir accueilli comme ATER, avoir mes étudiants chaque semaine aura été une respiration aussi bienvenue qu'appréciée.

D'un point de vue plus personnel,

Un clin d'œil à Jean-Marc, Marion, Benoît, Aude et Sarah, compagnons de bureau, de travail, de café, (de bière), et de BNF.

Aux meilleurs copains de baignade, Anne-Claire, Brice et Quentin. Que diable allaient-ils faire dans cette galère ?

Aux soutiens parisiens du début, Pauline, Cécile, Nico et Claire, et à mes hébergeurs grenoblois tardifs, Aurélie, Benjamin, Cal, Clara, Patrick, qui ont supporté mes sautes d'humeur.

Aux amis d'enfance, Greg, Sophie, Thibaut et Fabian, ainsi qu'à tous les copains qui n'ont pas cessé de me demander (souvent conjointement) « c'est sur quoi ta thèse, déjà ? » et « mais t'as pas encore fini ?! ».

Pour terminer, je tiens à remercier vivement ma famille. Mon père et ma mère pour leur soutien permanent et inconditionnel dans les méandres de mes études, mes grands-parents et mes tantes pour avoir grandement contribué à la personne que je suis aujourd'hui. Un clin d'œil à Françoise. Ma gratitude va à mon frère et à ma grand-mère pour avoir relu le manuscrit et m'avoir permis de limiter le nombre de coquilles.

Je dédie ce travail à Camille, sans le soutien de laquelle je ne serais sans doute pas parvenu à finir ce travail, ainsi qu'à ma grand-mère Lucie, hussard noir de la République.

Les opinions émises dans les thèses doivent être considérées comme propres à leur auteur. L'université n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

EN GUISE DE PREAMBULE

Cette thèse s'inscrit dans une démarche de recherche sur l'opinion : comment les citoyens ordinaires construisent leurs opinions sur un sujet donné ? Comment ces opinions, loin d'être des objets complètement stabilisés ou toujours clairs pour les individus et immédiatement mobilisables de leur part, sont médiés par des tiers et influencés par des pairs, formées, négociées et appropriées sur des scènes sociales de la vie quotidienne en fonction de la publicité de ses paroles ou du degré de conflit que ces dernières produisent ? En parallèle, ce travail rappelle que les problèmes de l'opinion publique sont portés dans des espaces plus ou moins publics, qu'ils font l'objet de récits et de mises en forme discursives plus ou moins majoritaires et plus ou moins dissonants dont les formulations viennent influencer les opinions de chacun. De ce point de vue, l'opinion publique entretient un lien étroit avec les cadres normatifs plus larges, relatifs à un problème donné.

Le « problème » qui nous intéresse ici est celui de l'énergie. Dans l'espace public, l'énergie est souvent conçue comme un problème de politiques publiques, parfois d'enjeu électoral ou programmatique, et plus rarement de partage des ressources ; un enjeu pensé en termes technologiques, économiques ou scientifiques, mais où le citoyen ordinaire n'a souvent pas sa place. Il arrive que marginalement, l'énergie soit analysée comme un problème d'opinion publique, mais les approches de l'opinion qui y président sont assez souvent restrictives. Dans de nombreux cas, il ne s'agit que d'identifier une majorité qui soutient – ou ne soutient pas – telle ou telle politique énergétique, dans l'espoir que la mise en visibilité de cette « opinion majoritaire » ait en retour un effet performatif dans l'espace public. Or, l'énergie n'est pas qu'un problème de politique publique, un enjeu géopolitique ou une stratégie économique, elle consiste également en un ensemble de rapports quotidiens, médiés par des objets et des routines, comme le souligne les travaux de sociologie de l'énergie. Au titre « d'objet du quotidien », l'énergie est aussi un sujet de discussion et d'échanges qui servent de fondations à l'émission d'opinions. Insistons sur ce point : la forge des opinions répond en partie à une logique sociale ; sa fabrique est médiée par les interactions du quotidien, ses conflits, ses coalitions, ses mises en forme discursives.

Dans la thèse, nous délaissions en grande partie les professionnels de la politique que peuvent être les élus ou les militants des causes énergétiques pour interroger la fabrique sociale des opinions publiques auprès des citoyens ordinaires. Ce point n'est pas sans conséquences, car à quel moment est-il légitime qu'un enjeu ait sa place dans une discussion entre individus ordinaires ? En première approche, nous pourrions répondre : toujours ! Dans un environnement démocratique ouvert, il est attendu qu'aucun enjeu, aucun problème, aucune opinion ne soit *a priori* tabou. Les individus donc sont libres d'engager des discussions privées ou publiques sur n'importe quel sujet, de produire et de confronter leurs opinions ou d'échanger des arguments. Mais permettons-nous un petit détour, volontairement décalé, pour signaler que les scènes sociales et les normes qu'elles portent rendent la proposition théorique formulée ci-dessus autrement plus complexe en réalité.

[...] Ces derniers mots du vicomte n'avaient pas encore été salués d'un sourire approbatif, que déjà Pierre s'était de nouveau élancé dans l'arène, sans laisser à Anna Pavlovna, qui pressentait quelque chose d'exorbitant, le temps de l'arrêter.

« L'exécution du duc d'Enghien, dit Pierre, était une nécessité politique, et Napoléon a justement montré de la grandeur d'âme en assumant sur lui seul la responsabilité de cet acte.

– Dieu ! Dieu ! murmura Mlle Schéerer avec horreur.

– Comment, monsieur Pierre, vous trouvez qu'il y a de la grandeur d'âme dans un assassinat ? dit la petite princesse en souriant et en attirant à elle son ouvrage.

– Ah ! ah ! firent plusieurs voix.

– Capital ! » s'écria le prince Hippolyte en anglais.

Et il se frappa le genou de la main. Le vicomte se borna à hausser les épaules. Pierre regarda gravement son auditoire par-dessus ses lunettes.

« Je parle ainsi, continua-t-il, parce que les Bourbons ont fui devant la Révolution, en laissant le peuple livré à l'anarchie ! Napoléon seul a su comprendre et vaincre la Révolution, et c'est pourquoi il ne pouvait, lorsqu'il avait en vue le bien général, se laisser arrêter par la vie d'un individu.

– Ne voulez-vous pas passer à l'autre table ? » dit Anna Pavlovna. [...]

Le prince André regardait en souriant tantôt Pierre et le vicomte, tantôt la maîtresse de la maison, qui, malgré son grand usage du monde, avait été terrifiée par les sorties de Pierre ; mais, lorsqu'elle s'aperçut que ces paroles sacrilèges n'excitaient point la colère du vicomte et qu'il n'était plus possible de les étouffer, elle fit cause commune avec le noble émigré et, rassemblant toutes ses forces, tomba à son tour sur l'orateur. [...] Pierre, ne sachant plus à qui répondre, les regarda tous en souriant, non pas d'un sourire insignifiant et à peine visible, mais de ce sourire franc et sincère qui donnait à sa figure, habituellement sévère et même un peu morose, une expression de bonté naïve, semblable à celle d'un enfant qui implore son pardon. Le vicomte, qui ne l'avait jamais vu, comprit tout de suite que ce jacobin était moins terrible que ses paroles. On se taisait.

« Comment voulez-vous qu'il vous réponde à tous ? dit tout à coup le prince André. N'y a-t-il pas une différence entre les actions d'un homme privé et celles d'un homme d'État, d'un grand capitaine ou d'un souverain ? Il me semble du moins qu'il y en a une.

– Mais sans doute, s'écria Pierre, tout heureux de cet appui inespéré.

– Napoléon, sur le pont d'Arcole ou tendant la main aux pestiférés dans l'hôpital de Jaffa, est grand comme homme, et il est impossible de ne pas le reconnaître ; mais il y a, c'est vrai, d'autres faits difficiles à justifier, » continua le prince André, qui tenait visiblement à réparer la maladresse des discours de Pierre et qui se leva sur ces derniers mots, en donnant ainsi à sa femme le signal du départ.

Le prince Hippolyte fit de même, mais tout en engageant d'un geste de la main tous ceux qui allaient suivre cet exemple à ne pas bouger. [Le prince Hippolyte raconte alors une anecdote sans rapport] Et l'anecdote finit là. Personne, à vrai dire, n'en avait compris le sens, ni pourquoi elle devait être nécessairement contée en russe. Mais Anna Pavlovna et quelques autres surent gré au narrateur d'avoir si adroitement mis fin à l'ennuyeuse et désagréable sortie de M. Pierre. La conversation s'éparpilla ensuite en menus propos, en remarques insignifiantes sur le bal à venir et sur le bal passé, sur les théâtres, le tout entremêlé de questions pour savoir où et quand on se retrouverait. »

Tolstoï, *La Guerre et la Paix*

Pourquoi ce détour par *La Guerre et la Paix* ? Pourquoi commencer une thèse de science politique sur les questions énergétiques par Tolstoï ? Parce que cet extrait montre bien qu'en pratique, il n'est ni aisé, ni toujours possible d'ouvrir une discussion sur tous les sujets. Les individus comme leurs opinions s'inscrivent dans des cadres normatifs dont ils n'ont pas toujours conscience et dont ils ne mesurent pas toujours la portée. Que se passe-t-il en réalité dans cette mise en situation ?

La citation ici mise en exergue illustre la manière dont fonctionne l'émission d'une opinion dissonante d'un point de vue normatif, expérience que chaque individu a pu vivre, à un degré ou à un autre. Le salon lambrissé d'Anna Pavlovna accueille des protagonistes dont l'attitude témoigne de la conscience du code normatif en vigueur, partagé par Anna Pavlovna, Anna Mikhaïlovna, le prince André, le prince Hippolyte, le prince Basile et implicitement, le lecteur de Tolstoï au regard distancié. La « *machine à conversation* [tournait] *d'un mouvement égal et convenable* », « *les figures étaient distinguées et pleines d'assurance* », le « *mot fin et spirituel* ». Le partage de cette façon de tenir la scène délimite les contours du collectif qui connaît implicitement le cadre normatif, le respecte, et n'entend pas qu'il soit remis en cause : l'ordre social fonctionne sans accroc. Or, M. Pierre vient perturber cet ordre par ses propos et son attitude : la condition de félicité nécessaire au bon fonctionnement du salon est alors rompue. Implicitement, ce passage souligne que le rôle des cadres normatifs¹ consiste, dans les diverses scènes sur lesquelles nous sommes amenés à évoluer, à nous indiquer quelles sont les actions valorisées – impliquant des formes de respect plus ou moins fortes – parmi l'ensemble des situations pourtant possibles. Car, en amont, la perception des normes sociales en vigueur réduit le champ des actions possibles, en en rendant certaines indicibles, voire impensables. Inversement, leur connaissance et leur respect par les individus permet d'orienter les actions de ces derniers. Une partie des socialisations primaires et secondaires consiste au demeurant à faire l'expérience et l'apprentissage des codes normatifs liés aux diverses scènes sociales et à les reconnaître afin de condamner leur mésusage ou leur non-usage². Lorsque ces socialisations remplissent leur fonction d'intégration, la majeure partie des codes normatifs est alors réutilisable et indexable à de nouvelles situations, permettant alors d'appréhender des situations sociales pourtant inconnues.

Cette citation relève également le fait que la maîtrise des cadres normatifs requiert des compétences liées à la connaissance de son contenu, à la scène où elle s'applique, ainsi qu'à la force de son partage. Ces compétences échappent ici en partie au transgresseur. M. Pierre

¹ Nous nous référons à la notion de *frame* chez Goffman, pour qui le cadre est une organisation mentale qui permet la mise en relations de concepts, de connaissances et d'expériences, éléments qui viennent eux-mêmes structurer la perception, l'interprétation et la résolution des problèmes. GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit, 1991 (1975)

² MACCOBBY Eleanor E., MATTHEWS Richard E., MORTON Anton S., 'Youth and Political Change', *The Public Opinion Quarterly*, vol. 18, n°1, 1954, p. 23-39 Si les premières études américaines consacrées à ce sujet pensent la socialisation comme un mécanisme de transmission essentiellement familial qui assure la stabilité du système politique, les recherches postérieures montrent toutefois que les agents de socialisation sont multiples et non limités à la cellule familiale, et que les individus ne sont pas les réceptacles passifs de normes mais qu'ils ont à gérer des socialisations dissonantes et même parfois contradictoires. Par exemple : MUXEL Anne, « L'âge des choix politiques. Une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n°2, 1992, p. 233-263 ; PERCHERON Annick, MAYER Nonna, MUXEL Anne, *La socialisation politique*, Armand Colin, Paris, 1993

démontre son peu d'affinité avec les normes en vigueur, il écarquille les yeux « *en passant rapidement de l'un à l'autre, comme ceux d'un enfant dans un magasin de joujoux, tant il craignait de manquer une conversation frappée au coin de l'esprit* ». Si ses propos favorables à la Révolution française et au bonapartisme relèvent d'opinions privées, il n'a pas conscience qu'il est ici considéré comme inconvenant qu'ils soient endossés en public avec tant de franchise. Tolstoï le souligne au détour : c'est une « *voix ironique* » et un « *ton sec et désagréable* » qui interrompent le « *plaidoyer* » de M. Pierre, des « *sourires de résignation* » qui accueillent « *l'ennuyeuse et désagréable sortie* ». L'élément perturbateur doit comprendre qu'il provoque une gêne, qu'il introduit une rupture dans la stabilité de l'ordre social. Face à cette déstabilisation, M. Pierre sourit, mais ce sourire consiste moins en un acte goffmanien de réparation³ qu'il n'est le témoin d'une incompréhension face aux autres personnages. C'est le prince Hippolyte qui prend sur lui de rétablir la normalité de la situation, paradoxalement en racontant une anecdote sans aucun rapport. Quoique le propos d'Hippolyte ne permette pas de conclure sur la pertinence de l'intervention – « *exorbitante* » – de M. Pierre dont il est déconnecté, l'intervention du prince permet au groupe de ne plus tenir compte de l'élément perturbateur. Les opinions de M. Pierre, requalifiées comme des écarts, sont simplement évacuées et la conversation peut de nouveau s'éparpiller. Nous sommes très loin de l'éthique de la discussion habermasienne où « *la légitimité et la rationalité des décisions collectives reposent sur un processus de délibération collective, conduit rationnellement et équitablement entre des individus libres et égaux* »⁴ alors même que le salon décrit ici pourrait correspondre à cet espace public de débat, décrit par Jürgen Habermas, qui naît à partir des années 1750 en Europe.

Soulignons ce point, aucun des protagonistes ne questionne la pertinence des propos de M. Pierre ; ou plutôt, c'est parce que ces propos appellent à ouvrir un espace potentiellement conflictuel, coûteux en temps et en ressources cognitives, et à remettre en cause un collectif qui se satisfait d'une forme imprécise de consensus qu'ils sont perçus comme « *impertinents* »⁵. En ce sens, le cadre normatif est relativement stable. Dans la mise en scène de ce court passage, cette stabilité assure qu'il n'y a ni contestation, ni questionnement, ni reformulation. Les opinions considérées comme déviantes ne sont pas suffisantes – ou au contraire, le sont beaucoup trop – pour le remettre en cause : elles sortent du cadre. Dans cette situation bien précise, le partage relativement unanime de ce cadre permet de rabattre les propos de M. Pierre sur une déviance individuelle, une singularité dont la correction peut être prise en charge collectivement. Sans allié pour appuyer ses propos, M. Pierre n'est au pire qu'un cas particulier de transgression morale. Pas assez pour servir à l'ouverture éventuelle d'un espace de discussion et de justification : « *On se taisait* » nous dit Tolstoï. La norme en vigueur survit donc ici à la tentative transgressive de M. Pierre. Mais quel est le cadre normatif en question ? Il doit bien exister puisque, sans concertation préalable, l'ensemble des acteurs condamne les propos de M. Pierre. À défaut de savoir précisément ce qui peut se dire en telle compagnie, ils ont donc une idée ce qui n'est pas dicible. La scène sociale elle-même permet d'ajuster les

³ GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 2005 (1974)

⁴ BENHABIB Sheyla, 'Towards a Deliberative Model of Democratic Legitimacy', dans BENHABIB Sheyla (dir.), *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 68

⁵ Le vicomte par exemple se contentant, dans un premier temps, de simplement hausser les épaules.

comportements des protagonistes. Comme espace social situé dans un temps et dans un lieu particuliers, cette scène permet l'ajustement individuel au collectif, et en ce sens, elle constitue une épreuve⁶ susceptible d'être renouvelée dans d'autres contextes – à ce titre, de nouveau validée ou au contraire, remise en cause. Tolstoï nous raconte l'histoire d'un renforcement normatif car les individus se coalisent pour condamner l'écart. En conséquence, la transgression permet au groupe affinitaire de rappeler la prégnance et les modalités de partage du cadre normatif. Elle vient renforcer le collectif en rappelant les frontières qui le parcourent et le fondent.

Mais il n'est pas absolument impensable d'imaginer une scène assez proche mais à l'issue bien différente : si le prince André avait publiquement appuyé l'argument de Monsieur Pierre, ce dernier aurait réellement gagné un « *appui inespéré* ». Il ne s'agissait plus alors d'un individu isolé face au collectif, mais d'un homme ayant enrôlé un soutien respecté par ailleurs par le groupe. Dans ces nouvelles conditions, difficile de rabattre l'écart sur une simple transgression individuelle : un jeu d'alliance se dessinant, chacun des protagonistes prenant la parole aurait été sommé d'argumenter son point de vue, et surtout de se positionner face aux autres. Le consensus tacite était susceptible de voler en éclat, et le cadre normatif aurait perdu de sa force. Une autre histoire aurait alors pu être écrite : au lieu d'un silence suivi d'un acte de réparation goffmanien, la voix de M. Pierre aurait pu coaliser dans son sillage et, peut-être, cristalliser la critique, dénoncer certaines injustices ou remobiliser les principes du collectif. En un mot, un conflit aurait pu éclater, et les individus, constatant que leur désaccord primait le consensus porté sur l'ordre social, se seraient engagés dans des activités discursives, dans des échanges d'opinions pour négocier, si possible, un nouveau compromis – ou au contraire, à l'autre extrême, constatant l'irréductibilité de leur désaccord, le collectif se serait séparé, en partie brisé. Sans présager de l'issue, le processus aurait toutefois engagé des alliances plus ou moins fortes et plus ou moins temporaires pour discuter les termes de ce qui serait apparu comme un problème que le cadre normatif s'avérait dès lors incapables de dissimuler.

Cet extrait montre bien l'importance du degré de publicité des scènes, de la force du groupe ou de la négociation d'alliances aussi locales et temporaires soient-elles. Les opinions de M. Pierre auraient pu être dicibles et peut-être même discutées dans d'autres contextes d'interaction : sans la présence d'Anna Pavlovna qui tient d'abord à la réputation de son salon, c'est-à-dire, d'une certaine manière, au respect de ce qu'elle estime être la condition de félicité de cette scène sociale ; ou sans le vicomte, vers qui les regards se tournent régulièrement pour scruter l'attitude qu'il convient de copier. Mais, nous l'avons dit, ces opinions auraient également pu être discutées si M. Pierre avait cherché à rallier des soutiens autour de son point de vue, par exemple en exploitant les divisions informelles au sein du groupe qu'un lecteur peut sentir poindre par endroits. Conséquence de cet aspect, les normes sociales sont des cadres en partie vides. À l'inverse de règles formelles clairement établies voire édictées – à l'exemple de la loi –, et dont la violation est suivie de sanctions réglementées, elles sont négociées dans des épreuves contextualisées. À ce titre, chaque épreuve est un test normatif ; et la connaissance

⁶ Au sens que donnent à ce terme BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991, c'est-à-dire la mise en test et l'ajustement des sens ordinaires de ce qu'est le monde, mobilisés par les individus au cours d'action ; le travail réalisé en situation par les individus pour ajuster leurs perceptions du monde ou, à l'inverse, le mettre en cause.

des modalités de l'épreuve peut avoir un effet sur l'issue du test. M. Pierre parle dans ce salon pour la première fois. Il en maîtrise mal les codes, et s'avère incapable d'estimer la manière dont chacun des interlocuteurs est susceptible de réagir. Or, l'expérience passée et donc la capacité à inférer les réactions des autres constituent des atouts considérables pour négocier ses alliances potentielles. Par ailleurs, les modalités de réparation normative demeurent relativement informelles. Dans cet exemple, la transgression normative prend corps sous les lustres d'un salon de l'aristocratie russe, sous la forme de silences et de sourires entendus – dont les interprétations s'éloignent largement de la simple expression de contentements. C'est là une dimension des cadres normatifs qui nous intéresse : s'il est parfois difficile de définir le contenu de ce cadre, il apparaît plus aisé de verbaliser son infraction, notamment à travers des pratiques de dénonciation et de stigmatisation⁷. Autrement dit, c'est en grande partie en dénonçant le non-respect du cadre normatif que les gens donnent sens et forme à leurs idées : les pratiques discursives apparaissent de ce point de vue comme des pratiques à part entière, les énoncés constituant ainsi, sinon des supports aux actions, du moins des moyens de les rationaliser.

Comme dans cette illustration par Tolstoï, nous cherchons à comprendre la manière dont des opinions ordinaires peuvent être émises, partagées ou encore réduites au silence, dans des contextes de discussions politiques tantôt marquées par le conflit, tantôt par l'évitement ou encore par la publicisation des opinions. Nous cherchons à expliquer le rapport au problème de l'énergie, dans des contextes sociaux aussi situés que possible, non du point de vue des experts ou des militants qui peuvent avoir des opinions bien structurées, stables et argumentées, mais de celui des individus ordinaires, non spécialistes et, à ce titre, relativement éloignés du problème. La question qui motive ce travail porte donc en filigrane sur la manière dont on peut relier le « grand » problème de l'énergie – pris par les enjeux politiques, économiques, sociaux, techniques – au « petit » problème tel qu'il est conçu, négocié, approprié au quotidien par les individus ordinaires, dans des environnements normés. La question de ce lien interroge ainsi sur la perception et la gestion des injonctions contradictoires qui peuvent émerger entre le « grand » et le « petit » problème du fait de la manière dont ils sont mis en forme et en récits, mais aussi sur la concurrence entre différents problèmes publics. Elle questionne donc la manière dont les citoyens ordinaires notent, endossent ou passent sous silence les différentes tensions qui peuvent exister dans le rapport à l'énergie, notamment dans la construction des opinions ordinaires.

⁷ Les travaux de sociologie de la déviance issue de la seconde école de Chicago développent largement cette approche d'inspiration weberienne. Citons en particulier l'ouvrage de BECKER Howard, *Outsiders*, Paris, Métailié, 2010 (1964) où la déviance est d'abord décrite comme une activité collective d'étiquetage.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	5
EN GUISE DE PREAMBULE	9
TABLE DES MATIERES	15
INTRODUCTION GENERALE	19
CHAPITRE 1. DESIGN DE RECHERCHE : DES CADRES NORMATIFS À L'OPINION PUBLIQUE	37
1.1 Un cadrage général par la question normative.....	38
1.1.1 « <i>Mes idées ne sont pas de moi, je les ai trouvées, respirées de naissance</i> »	38
1.1.1.1 Les normes sociales : généalogie autour d'un concept polysémique	38
1.1.1.2 Les problèmes d'une lecture balistique des cadres normatifs	43
1.1.2 Les pôles de tension de la fabrique des cadres normatifs	47
1.1.2.1 Les espaces politiques usuels de la fabrique normative : arènes, récits publics, instruments de politiques publiques	47
1.1.2.2 Le rôle de l'opinion publique dans la fabrique normative	53
1.2 Dans la fabrique ordinaire de l'opinion publique.....	58
1.2.1 L'ordinaire et le politique	58
1.2.1.1 Le déploiement des cadres normatifs dans l'ordinaire.....	59
1.2.1.2 Les moments et les hommes face au problème de l'énergie	63
1.2.1.3 Dans les replis du politique.....	67
1.2.2 Les énoncés d'opinion dans l'entretien du rapport au politique	70
1.2.2.1 L'histoire d'un glissement : d'une approche sociale à une approche statistique.....	71
1.2.2.2 Les approches de l'opinion publique et leurs reformulations	75
1.2.2.3 Conséquences d'une approche pragmatiste de l'opinion publique	78
1.2.3 Être compétent pour donner son avis : le rapport des individus ordinaires à l'opinion publique	81
1.2.3.1 Une approche classique : la compétence comme disposition individuelle à la connaissance	82
1.2.3.2 Une approche pragmatiste et collective de la compétence politique ordinaire à travers la notion d'enquête	86
1.3 Hypothèses de recherche et cadre d'analyse	92
1.3.1 Trois hypothèses sur la publicité des opinions et leur rapport au normatif.....	92
1.3.2 Le terrain national des élections présidentielles de 2012.....	98
1.3.2.1 Un dispositif en ligne pendant la campagne présidentielle	98
1.3.2.2 Méthodologie du BBOL présidentielles 2012.....	101
1.3.3 Le terrain régional en région Provence-Alpes-Côte d'Azur	106
1.3.3.1 Les enquêtes quantitatives : le sondage comme mise à l'épreuve de l'opinion	107
1.3.3.2 Le Bulletin Board Online (BBOL) en PACA	110

CHAPITRE 2. L'ÉNERGIE COMME PROBLÈME : UN CADRAGE NORMATIF QUI DELAISSE LES RAPPORTS PRIVÉS À L'ENJEU	117
2.1 Les cadrages publics du problème énergétique	119
2.1.1 Une mise en forme par l'approche technico-économique.....	119
2.1.1.1 Produire : le problème de l'énergie cadré par l'enjeu de puissance	120
2.1.1.2 Consommer : le problème de l'énergie cadré par l'enjeu économique et la croissance	123
2.1.1.3 Les limites de l'approche technico-économique : réhabiliter le politique.....	127
2.1.2 Le problème de l'énergie au risque de sa réduction à un enjeu de <i>policies</i>	133
2.1.2.1 Un problème public : à la conjonction des ordres sociaux et politiques	133
2.1.2.2 L'analyse de l'action publique appliquée au problème public de l'énergie en France	136
2.1.2.3 L'enjeu de la publicité des problèmes publics et de leur rapport à l'opinion.....	140
2.2 L'énergie mise en récit dans l'espace public	146
2.2.1 L'évolution des configurations narratives du problème public.....	146
2.2.1.1 Les récits comme outil de légitimité de l'action publique : l'exemple de la gestion des déchets nucléaires	146
2.2.1.2 Le rapprochement du problème de l'énergie et de l'environnement : la construction d'un récit public commun.....	151
2.2.2 Rapprocher les termes d'un problème « lointain » : médier et traduire les questions d'énergie dans l'espace public.....	156
2.2.2.1 L'agenda médiatique : un moyen d'accès privilégié de l'individu ordinaire au problème de l'énergie	156
2.2.2.2 La mise en scène partisane du problème : l'énergie, un enjeu à éclipses des <i>policies</i>	164
2.2.2.3 Un exemple d'appropriation locale par la contestation : la sensibilisation par le bas au problème de l'énergie en région PACA	167
2.3 L'expérience ordinaire du problème de l'énergier à travers les approches sociologiques : des praticiens coupés de l'esprit public ?	171
2.3.1 Éléments d'un rapport social à l'énergie : une analyse par les pratiques et les variables sociodémographiques	171
2.3.2 L'élargissement de la focale sociologique : la question des dispositifs sociotechniques et la redéfinition des pratiques	175
CHAPITRE 3. DEPLOYER LE PROBLÈME DE L'ÉNERGIE : SITUER ET SE SITUER DANS UN RAPPORT ORDINAIRE	183
3.1 L'opinion publique sur le discours public	185
3.1.1 L'expérience ordinaire d'un problème lointain : un problème légitime mais secondaire	186
3.1.1.1 Le problème saisi par un indicateur synthétique de l'opinion publique.....	186
3.1.1.2 Le problème saisi par des données qualitatives	192
3.1.2 La question des récits et son rapport à l'opinion	195
3.1.2.1 Du récit des politiques publiques aux opinions dans les récits	196
3.1.2.2 Avantages et limites de l'analyse des données textuelles (ADT).....	200
3.1.3 Identifier les récits structurés du problème de l'énergie	202
3.1.3.1 Structures narratives en régime d'attention : l'exemple de la campagne présidentielle.....	202

3.1.3.2	Structures narratives en régime de routine : l'exemple de la région PACA.....	205
3.1.3.3	Schématisation des structures narratives et entrelacement.....	210
3.2	Les modalités du consensus normatif et ses mises en récit.....	215
3.2.1	Les cadres du consensus	216
3.2.1.1	La force du consensus dans l'interaction : utilité de la fonction phatique dans les dispositifs de recueil d'opinion	216
3.2.1.2	La force du consensus dans l'ordre macrosocial : rôle et impact du desserrage normatif	220
3.2.2	La place du « je ».....	225
3.2.2.1	Le discours du faire : raconter l'ordinaire.....	226
3.2.2.2	Le discours du croire : juger la vie politique.....	231
3.2.3	La place du « nous »	237
3.2.3.1	Le récit du pouvoir : construire un avenir	238
3.2.3.2	Le récit du devoir : affirmer les contours du collectif	243
CHAPITRE 4.	ÉPROUVER LE PROBLEME DE L'ENERGIE : LES PUBLICS COMME MODALITES DE CONCERNEMENT	249
4.1	Ressorts de l'appropriation sociale différenciée des cadres normatifs	250
4.1.1	Un impératif moral socialement intégré	250
4.1.1.1	Premiers éléments d'un effet social dans la perception du problème	251
4.1.1.2	Effets du desserrage normatif en région PACA	255
4.1.2	Tenir compte de la diversité des rationalités.....	259
4.1.2.1	Comprendre les déterminants de deux gestes d'économie d'énergie.....	259
4.1.2.2	Les dimensions structurantes du rapport au problème de l'énergie	262
4.1.2.3	Logique d'adhésion au principe des économies d'énergie et logique d'engagement dans le problème	265
4.1.2.4	Une typologie du rapport au problème de l'énergie.....	268
4.2	Les publics de l'énergie : des communautés locales d'interprétation d'un problème	276
4.2.1	Une autre approche de l'opinion publique.....	276
4.2.1.1	La notion de public chez John Dewey : approche théorique.....	277
4.2.1.2	Les modalités pratiques de découverte des publics : une application à la mesure de l'opinion publique	280
4.2.2	Construction des indicateurs des publics de l'énergie et vérification de leur cohérence	284
4.2.2.1	Les indicateurs de trois publics en région PACA	284
4.2.2.2	Analyse de la cohérence interne et externe des indicateurs	290
4.2.2.3	Les publics dans la typologie des rapports à l'énergie : caractériser l'attention au problème	293
4.2.3	Les publics comme manières de parler d'un problème.....	296
4.2.3.1	Deux rapports majoritaires au problème de l'énergie	297
4.2.3.2	Apporter des solutions au problème de l'énergie : l'efficacité et la sobriété énergétiques	303
4.2.3.3	Questionnements méthodologiques généraux sur les publics et sur leur dilution	306

CHAPITRE 5. POLITISER LE PROBLEME DE L'ENERGIE ? PUBLICISER ET DEFENDRE SES OPINIONS.....	311
5.1 Une circulation dans des espaces aux degrés de publicité variés.....	313
5.1.1 Tenir et défendre ses opinions, mais où ?.....	313
5.1.1.1 Principes de « l'esprit public » : l'importance des modalités non conflictuelles	314
5.1.1.2 Vers une grammaire de la discussion publique : distanciation et démodalisation	316
5.1.1.3 Mesure des dispositions individuelles et catégorielles à l'expression publique.....	320
5.1.2 Défense et illustration de l'opinion publique... en public	329
5.1.2.1 Désaccord et coopération dans la discussion publique	329
5.1.2.2 Une application dans le BBOL	332
5.2 Vers une modélisation des énoncés d'opinion publique	340
5.2.1 Une logique d'enrôlement social : souder le collectif autour du principe de la maîtrise des énergies.....	340
5.2.2 Entre mise à distance du politique et tentatives de conversion	347
5.2.2.1 Tenir le politique à distance : la mise en défaut de l'intermédiaire politique	348
5.2.2.2 Assumer la conversation politique : gérer le risque dans l'échange	352
5.3 La circulation des opinions dans les espaces politiques.....	361
5.3.1 Le politique à distance : modalités infrapolitiques	361
5.3.2 À la lisière du politique : modalités protopolitiques.....	365
5.3.3 Des espaces du politique adossés à des montées en généralités et à des clivages	369
CONCLUSION.....	374
BIBLIOGRAPHIE	383
ANNEXES	i
RESUME DE LA THESE	xxxix

INTRODUCTION GENERALE

L'énergie apparaît comme un problème public majeur, dans la résolution duquel les pouvoirs publics s'engagent régulièrement : elle fait l'objet de mises sur agenda fréquentes, de traitements, de politiques publiques, de régulations, de récits publics, etc. Mais, à l'autre bout de cette chaîne, comment les individus ordinaires s'approprient-ils le problème public de l'énergie ? Comment ceux-ci s'emparent-ils d'un enjeu sur lequel ils ont une prise indirecte, bien souvent médiée par des biens de consommation et qui n'apparaît pas comme une priorité à leurs yeux ? Répondre à ces questions implique de s'interroger sur la fabrique des opinions ordinaires et suggère de considérer ces dernières comme des énoncés discursifs testés dans des situations sociales plus ou moins complexes, conflictuelles et publiques.

Dans les mesures classiques de l'opinion, les questions énergétiques et environnementales sont souvent loin d'occuper les premières places dans la hiérarchie des priorités. Dans ce cadre, la question énergétique serait-elle alors un enjeu politique pour tous mais un problème pour personne ? Dans leur quasi-totalité, les individus auxquels nous nous intéressons ne sont ni spécialistes de l'énergie, ni militants : ils sont enclins à agir en faveur de ce qu'ils considèrent comme « citoyen » quand la situation se présente mais des obstacles pratiques peuvent émerger pour les empêcher d'agir, ils peuvent relativiser la portée de leurs actions individuelles, voire les compenser par d'autres, moins vertueuses et dont ils n'ont pas toujours conscience. Sans compter que les injonctions auxquels la structure du problème public de l'énergie les soumet sont contradictoires. En d'autres termes, l'écart entre les enjeux globaux et lointains, et les solutions proposées, locales, quotidiennes est tel que le problème de l'énergie tel qu'il est présenté précédemment paraît désincarné. Pour reprendre les termes de Graham Wallas, la « Grande Société »⁸ s'est complexifiée, désolidarisant une part non négligeable des citoyens du rapport intuitif et communautaire aux problèmes qui se posent à eux, et le lien entre l'individu et ce qui est présenté comme un problème global paraît aujourd'hui distendu⁹. Une majorité écrasante d'enquêtés souligne par exemple son accord de principe aux économies d'énergie, témoignant ainsi de sa connaissance – même partielle – de l'existence d'un « problème public de l'énergie » et d'un engagement – même limité – aux injonctions à la modération en termes de consommation énergétique. Mais cet accord tacite se heurte à d'autres

⁸ WALLAS Graham, *The Great Society: A Psychological Analysis*, New York, Macmillan, 1914

⁹ Thomas Jefferson avait dessiné un mode de fonctionnement politique fondé sur la « gradation de l'autorité », en vertu duquel chaque niveau de l'autorité publique ne devait s'emparer que des problèmes qui le concerne directement, et pour lequel il dispose des compétences, des connaissances et des ressources. Une forme de *self-government* qui permettait aux citoyens de s'emparer des problèmes qu'ils percevaient immédiatement. Mais avec la complexification des sociétés modernes, ces liens immédiats se distendent, et des individus peuvent ne pas se sentir concernés par des problèmes qui pourtant les touchent. JEFFERSON Thomas, « Lettre à Joseph C. Cabell du 2 février 1816 », *The Life and Selected Writings of Thomas Jefferson (1944)*, New York, Random House, 1993, p. 603

injonctions et à la compétition des pratiques sociales en aval, et à la mise en œuvre pratique des solutions – en premier lieu desquelles les instruments de politique publique – en amont.

1. L'énergie, un problème public majeur qui invisibilise l'enjeu privé

La tentation est forte de réduire le problème de l'énergie à quelques indicateurs macroéconomiques pour les mettre en perspective avec le développement général des sociétés occidentales notamment. Un détour par cet aspect du problème paraît en effet indispensable. À la fin du XVIIIe siècle, l'ensemble du monde consommait l'équivalent de 250 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep¹⁰), d'abord par la combustion de bois, plus marginalement sous forme éolienne ou hydraulique (moulins à vent ou à aube, voiles). Les révolutions industrielles du XIXe signent l'arrivée des énergies fossiles, principalement à travers le charbon couplé à la machine à vapeur. Le XXe siècle est marqué quant à lui par le pétrole et l'automobile mais aussi plus tardivement, et dans certains pays seulement, par l'usage du nucléaire civil pour la production d'électricité. En 1900, le monde consomme ainsi près de 1 milliard de tep (Gtep) ; en 1950, 2 Gtep ; en 2010, 12 Gtep¹¹. La consommation mondiale en énergie a ainsi été multipliée par 12 en un peu plus d'un siècle. Et le doublement de cette consommation est prévu par plusieurs modèles à l'horizon 2050¹².

Mais cette accélération est très contrastée selon les régions du globe considérées car l'énergie sert des besoins : pour le chauffage des logements et leur alimentation fonctionnelle, pour les transports et la mobilité des individus et des marchandises, pour la production industrielle et agricole, ou pour tous les services du tertiaire qu'une société développée peut aujourd'hui proposer. Or ces besoins dépendent étroitement des trajectoires historiques, économiques et sociales de chaque société. Un Nord-américain a ainsi besoin de 7 tep par an en moyenne contre 0,7 pour un Africain. Toutefois, le modèle de développement ne livre pas toutes les clefs d'interprétation dans la mesure où à niveaux technologiques et de revenus relativement équivalents, l'empreinte énergétique d'un citoyen américain est presque le double de celui d'un Français (4 tep par an). L'usage de l'énergie n'est donc pas lié qu'aux dimensions techniques et économiques d'une société.

Plusieurs projections suggèrent un gain de population de deux milliards d'habitants à l'horizon 2050, de même qu'une extension de l'activité économique, notamment – mais pas exclusivement – par rattrapage des économies aujourd'hui en développement sur le modèle des économies développées¹³. Dans ce contexte, deux éléments sont susceptibles de poser problème : d'une part, l'économie mondiale est nourrie à ce jour à 81% d'énergies fossiles. Un accroissement de l'économie mondiale impliquerait donc d'en modifier les sources

¹⁰ La tep ou tonne équivalent pétrole représente la quantité d'énergie contenue dans une tonne de pétrole. Bien que l'unité de référence utilisée dans le système internationale en mécanique soit le joule, l'usage de la tep est répandu pour quantifier les échanges énergétiques mondiaux.

¹¹ CRIQUI Patrick, « Les dynamiques mondiales de l'énergie », dans MOSSERI Rémy, JEANDEL Catherine (dir.), *L'énergie à découvert*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 19

¹² *World Energy Outlook 2014*, Paris, International Energy Agency, 2014, p. 54

¹³ COLOMBIER Michel, « L'énergie au XXIe siècle : les nouveaux défis », dans MOSSERI Rémy, JEANDEL Catherine (dir.), *L'énergie à découvert*, op. cit., p. 297

d'approvisionnement. D'autre part, croissance économique et augmentation des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère sont traditionnellement corrélées. Or, si l'économie mondiale est supposée croître de 88% entre 2013 et 2030, il va sans dire que la teneur en GES ne peut suivre le même rythme. Plusieurs propositions sont émises dont les traits saillants peuvent être ici résumés : limitation de l'usage des énergies fossiles du fait d'un possible pic pétrolier, et dans le respect du protocole de Kyoto et de l'accord de Paris pour le Climat, pour réduire les concentrations en gaz à effets de serre ; développement massif d'énergies renouvelables devenues compétitives du fait d'innovations technologiques ; dans cette lignée innovatrice, émergence d'opportunités économiques autour de grappes technologiques (par exemple, l'association de bâtiments à énergie positive et de véhicules électriques) ; modification de la composition du mix énergétique¹⁴ ; baisse du volume d'énergie consommée sur la base d'une modification des comportements d'une part, et d'équipements plus sobres en énergie d'autre part ; et, dans certains scénarios, renaissance d'une production nucléaire aujourd'hui stagnante dans le respect des protocoles internationaux et sous la surveillance de l'Agence Internationale de l'Énergie.

Le bilan actuel est toutefois en demi-teinte. Le dépassement des pics d'énergies fossiles est susceptible d'être repoussé du fait du développement récent des gaz de schistes et des sables bitumineux, ou des pressions de certains gouvernements pour rendre possible l'exploitation des hydrocarbures de l'Arctique, aujourd'hui sanctuarisé. Dans le même temps, les principes de la conférence de Rio¹⁵ sont partiellement remis en cause par les effets conjugués des crises économiques et de l'écho rencontré par les discours climato-sceptiques dans l'opinion¹⁶. Le nucléaire demeure une option largement débattue, particulièrement depuis l'accident de Fukushima qui a cristallisé des controverses dans plusieurs sociétés civiles – l'Allemagne ayant, par exemple, définitivement renoncé à cette option depuis. L'argument économique de la filière est du reste battu en brèche, les coûts ayant tendance à augmenter en France par exemple du fait du projet de grand carénage¹⁷. Les innovations technologiques, complexes et coûteuses, sont certes nombreuses mais certains verrous demeurent autant à moyen terme comme pour les techniques de séquestration du carbone, qu'à long terme comme pour les projets de fusion nucléaire. Les niveaux de maturité varient parfois fortement entre options technologiques et beaucoup nécessitent encore des investissements massifs pour améliorer leur coût, leur fiabilité ou leur impact sanitaire et écologique. En ce qui concerne les énergies

¹⁴ Le terme désigne la répartition des énergies primaires consommées pour la production d'énergie. Son échelle peut varier : mondiale, régionale, nationale, locale, etc.

¹⁵ En juin 1992, le sommet de la Terre à Rio de Janeiro aboutissait à la signature par 154 pays de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique (CCNUCC). L'objectif majeur de cette dernière était de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre tout en prenant en compte la responsabilité différenciée des pays dans les émissions.

¹⁶ ZACCAI Edwin, GEMENNE François, DECROLY Jean-Michel, *Controverses climatiques, sciences et politique*, Paris, Presses de science po, 2012

¹⁷ Programme industriel d'EDF visant à rendre possible l'exploitation des centrales au-delà de quarante ans. En plus d'éléments de rénovation, le programme intègre les recommandations de l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour améliorer la sécurité des centrales à la suite de l'accident de Fukushima. Il est chiffré à 55 milliards d'euros selon la « Commission d'enquête relative aux coûts passés, présents et futurs de la filière nucléaire, à la durée d'exploitation des réacteurs et à divers aspects économiques et financiers de la production et de la commercialisation de l'électricité nucléaire, dans le périmètre du mix électrique français et européen, ainsi qu'aux conséquences de la fermeture et du démantèlement de réacteurs nucléaires, notamment de la centrale de Fessenheim ». <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-eng/r2007-tII.asp>

renouvelables, leur intermittence constitue un véritable enjeu pour l'alimentation des réseaux et/ou nécessite des améliorations en termes de stockage des énergies. Et surtout, si des progrès ont été réalisés sur le front de l'efficacité énergétique, des effets rebonds¹⁸ viennent compenser les gains obtenus : les appareils électroniques consomment moins qu'auparavant mais leurs usages et leur nombre sont démultipliés, et nous sommes beaucoup plus dépendants des énergies qu'auparavant.

La question de l'énergie se pose donc sous la forme d'un problème technologique, et économique, autant que politique et social. Car les hommes, leurs pratiques et leurs représentations sont embarqués dans les systèmes dans lesquels ils évoluent et dont ils participent à dessiner les contours¹⁹. Mais l'écart entre le problème de l'énergie – dont les données présentées ci-dessus donnent un aperçu global mais qui écrase nombre de particularités – et ses usages domestiques, au quotidien, par les citoyens et consommateurs ordinaires semble *a priori* considérable. En effet, face à des enjeux de cette ampleur et de cette complexité, présentés de manière macroscopique, une partie des injonctions formulées par les pouvoirs publics consiste à demander aux citoyens de « *modérer [leurs] usages de l'énergie* » et d' « *optimiser collectivement notre besoin d'énergie* »²⁰, car « *l'évolution du comportement des consommateurs, dans leur vie privée comme au travail, est une composante de la maîtrise de la consommation* »²¹. Or, pour paraphraser un des enquêtés du Bulletin Board Online²² : « *ce n'est pas en éteignant ma lumière que je vais changer le monde* ». Par ailleurs, ces mêmes citoyens disent être pris dans cette « *difficulté principale qui fait que parfois, vous êtes prêts à le faire, mais vous avez des difficultés à le faire* »²³ que « *rencontrent [tous] les citoyens pour modifier leur rapport à l'énergie* »²⁴. Se dessine alors l'idée que si beaucoup ont en partie conscience des problèmes que peut poser la question énergétique, et plus largement la question environnementale qui lui est souvent liée, celle-ci est soumise à des arbitrages complexes. Plusieurs ensembles normatifs peuvent entrer en jeu et en contradiction.

Car les scénarios que les choix politiques cherchent à mettre en œuvre au niveau national et international ne sont pas sans conséquences sur les individus. Tout d'abord, ils ont un rôle dans la qualité de vie et les modes de consommation des ménages, leur confort, leur bien-être ou leurs routines. Une des difficultés tient dans le fait que de nombreux ménages sont alors soumis à des injonctions contradictoires entre d'une part les comportements vertueux valorisés dans les discours publics, et d'autre part les aspirations à la consommation de biens matériels mis en valeur dans notre modèle de société²⁵. Les scénarios des politiques publiques ont

¹⁸ L'effet rebond caractérise un constat empirique : lorsqu'un appareil devient plus efficace (c'est-à-dire qu'à service égal, il consomme moins d'énergie), l'utilisateur tend à augmenter le nombre de services. Autre exemple : après un comportement de sobriété énergétique, l'usager surcompense par des comportements plus énergivores. Dans tous les cas, alors même qu'on s'attend à une baisse des consommations énergétiques, autant ou davantage d'énergie est finalement consommée que ce que le modèle d'économie prévoyait.

¹⁹ LATOUR Bruno, *Petite leçon de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte, 2006 (1993)

²⁰ *Comment agir sur la consommation des énergies ?*, Livret de la journée citoyenne du Débat National sur la Transition Énergétique, 25 mai 2013, p. 4

²¹ *Ibid.*, p. 10

²² Un de nos dispositifs d'enquête dont le détail est présenté dans la chapitre 1.

²³ Un citoyen lors du Débat citoyen sur la transition énergétique dans les Hautes-Alpes, Gap, mardi 9 avril 2013

²⁴ Un citoyen lors du Débat citoyen sur la transition énergétique dans le Vaucluse, Avignon, lundi 29 avril 2013

²⁵ INGLEHART Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993

également un impact sur les règles dont la communauté politique se dote, notamment sur la nature des inégalités sociales et économiques que nos sociétés sont prêtes à accepter. Car les individus ne sont pas égaux face, par exemple, aux travaux de rénovations, à l'accès à des appareils plus efficaces énergétiquement, aux énergies renouvelables ou encore face à la précarité énergétique²⁶. Or, une grande partie des usages de l'énergie est contrainte, et le budget associé des ménages est essentiellement consacré au chauffage des logements et aux déplacements automobiles. Les instruments mis en place par les pouvoirs publics peuvent donc avoir un impact direct sur l'investissement des ménages en matière d'énergie. Enfin, les conséquences portent également sur la nature du modèle économique valorisé et son lien avec la croissance. Les sociétés dites de la « *seconde modernité* »²⁷, de « *la modernité réflexive* »²⁸, ou de la « *modernité tardive* »²⁹ fonctionnent sur l'« *exigence d'accumulation illimitée du capital par des moyens formellement pacifiques* »³⁰, et leur configuration industrielle organisée autour des principes de croissance et de consommation fait l'objet de critiques nombreuses liées à son caractère non durable.

Le lien entre énergie et croissance est complexe³¹. Si, en France, la consommation d'énergie a longtemps augmenté avec la croissance économique mesurée par le produit intérieur brut (PIB), un découplage de plus en plus accentué semble se dessiner aujourd'hui³². Une des idées valorisées par le projet de transition énergétique est d'augmenter ce découplage en liant la richesse nationale à l'efficacité énergétique – et ainsi, augmenter l'intensité énergétique de l'économie. Les questions alors implicitement posées sont donc autant celles des relocalisations des lieux de production ou de la valorisation des circuits courts – et donc des destructions/créations de filières et d'emplois – que de l'efficacité des équipements ménagers – et de leur accessibilité pour les ménages. Autant de déclinaisons qui peuvent toucher parfois de très près les individus dans leur vie quotidienne.

Le problème de l'énergie constitue ainsi un enjeu transversal et multidimensionnel dont la réussite ne peut faire l'économie d'une adhésion des populations qui sont les victimes de ses conséquences. À l'échelle mondiale ou continentale, le problème se pose en termes de durabilité des ressources, de gestion du changement climatique, d'inégalités de développement ou de sécurité énergétique. À l'échelle nationale, les États sont pris par des engagements internationaux, par la logique de compétitivité de leurs économies, d'indépendance énergétique ou d'organisation des filières industrielles. À l'échelle locale, elle porte sur les stratégies

²⁶ « *Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat* ». PELLETIER Philippe, DE QUERO Alain, LAPOSTOLET Bertrand (rapp.), *Plan bâtiment Grenelle – Groupe de travail Précarité énergétique*, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, 15 décembre 2009

²⁷ BECK Ulrich, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 2008 (1986)

²⁸ BECK Ulrich, GIDDENS Anthony, LASH Scott, *Reflexive Modernization: Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Oxford, Polity Press, 1994

²⁹ ROSA Hartmut, *Accélération, une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010

³⁰ Il s'agit ici de la définition « minimale » du capitalisme que donnent BOLTANSKI Luc, CHIAPPELLO Eve, *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2011 (1999), p. 35

³¹ Une première prise de conscience est marquée par le rapport du club de Rome en 1972 et son rapport : MEADOWS Donella H. et al., *The Limits to Growth*, New York, Universe Books, 1972

³² SINAÏ Agnès (dir.), *Économie de l'après croissance. Politiques de l'anthropocène II*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015

d'approvisionnement et de distribution sur les territoires, mais aussi des besoins et des modes de vie des populations. À l'échelle des choix individuels, elle embarque les notions de citoyenneté, de conscience environnementale, de valeurs et de comportements, mais aussi de revenus ou de niveaux de vie. Quoique distendu, le lien n'est ainsi pas si ténu entre les enjeux internationaux de géopolitique et ceux de la citoyenneté au quotidien. Ce détour par le « grand enjeu mondial de l'énergie » n'est pas aussi anodin qu'il y paraît : il s'agit de souligner l'effort de ne pas opposer réalités structurelles et vécus situés, ou niveau macrosociologique et niveau microsociologique pour tenter, au contraire, d'en mesurer le *continuum*. Car ces deux échelles, souvent distinguées par commodité, ne s'opposent qu'artificiellement. Et dans ce cadre, le problème de l'énergie est un fait social total qui doit être appréhendé comme tel³³ : il existe parce qu'il est porté publiquement comme un problème incarné dans des dispositifs, réglé par des institutions, et perçu à des degrés divers par les individus au contact de l'espace public, mais c'est bien depuis ce dernier niveau que nous voulons observer ce problème : comment les individus s'emparent-ils au quotidien d'un problème public ?

2. Ordonner et stabiliser la perception du monde

La citation de Tolstoï mise en préambule nous offre une miniature du fonctionnement d'un espace public restreint et décrit une scène qui n'est ni tout à fait domestique, ni complètement publique, où l'écart normatif demeure bénin dans ses conséquences. À bien des égards, c'est une scène de la vie quotidienne d'un individu ordinaire. Elle traduit et incarne en quelques mots une tension évidente : au milieu des conversations bien réglées, et bien qu'il n'en ait pas nécessairement conscience, M. Pierre introduit un élément qui sort du cadre normatif et qui est susceptible de contester un ordre social stabilisé. Face à ce qui est perçu comme une tentative de politisation de la discussion, les interlocuteurs ne peuvent pas fuir, ni se réfugier dans l'évitement : la scène sociale les oblige³⁴. Il faut donc gérer un désaccord susceptible de générer des controverses. Or, ces modalités de gestion nous paraissent fondamentales pour comprendre la manière dont se cristallisent et évoluent les énoncés d'opinion. La mesure des opinions par sondage a ce défaut considérable d'individualiser l'opinion et de la couper du tissu social naturel dont elle est pourtant issue. La machinerie de l'échantillonnage par quotas, technologie largement répandue et majoritaire, fait perdre en profondeur ce qu'elle fait gagner en représentativité, en rabattant l'opinion sur un attribut individuel. Autre conséquence, deux individus peuvent être mis en équivalence, et leurs opinions interchangées, au prétexte qu'ils respectent les quotas considérés. C'est sur une conception en partie plus dynamique des opinions que nous souhaitons ici nous pencher : négociée, revue, amendée ou maintenue coûte que coûte, en fonction des scènes, des degrés de publicité, des enjeux, mais aussi des individus

³³ « Ce sont plus que des thèmes, plus que des éléments d'institutions, plus que des institutions complexes, plus que des systèmes d'institutions divisés par exemple en religion, droit, économie, etc. Ce sont des "touts", des systèmes sociaux entiers ». MAUSS Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », originellement publié dans *l'Année sociologique*, seconde série, 1923-1924, version électronique « classiques.uqac.ca », Chicoutimi, Université de Québec, 2002, p. 103 : http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthro/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.pdf

³⁴ ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, Paris, 2010 (1998)

devant lesquels elles sont tenues. Précisons-le d'emblée, il ne s'agit pas de postuler l'infinie plasticité des opinions ou leur caractère instable et labile à souhait. Bien au contraire, c'est précisément du constat – à bien des égards étonnant – de leur stabilité que nous partons.

La thèse aborde donc cette tension fondamentale entre ordre et désordre qui motive une partie de la recherche en science politique. Plus précisément, nous cherchons à comprendre la politisation éventuelle des opinions en tenant compte des moments et des espaces dans lesquels le politique prend forme auprès des citoyens ordinaires et des cadres normatifs dans lesquels les actions sociales s'insèrent et sont performées. En effet, si l'ordre social s'appuie sur des cadres normatifs relativement stables, ceux-ci peuvent faire l'objet de mises en cause parfois profondes qui amènent à leur questionnement et à leur redéfinition. Il s'agit toutefois moins de s'interroger sur les moments de crise où l'effacement des acteurs de la « puissance publique » engendre une disparition complète des cadres non seulement normatifs mais aussi légaux³⁵ que sur un cadre ordinaire et en partie routinier. Incidemment, il s'agit de saisir ces moments – plus nombreux et plus communs – où l'émission d'un énoncé d'opinion divergent est évacuée (ou reformulé) au profit de la nécessité du maintien du consensus social. Dans ce cadre, l'approche que nous avons de la politisation n'est pas restrictive. Nous reprenons à notre compte un postulat désormais classique mais néanmoins fort de la science politique : non seulement *le* politique peut se trouver en dehors de *la* politique mais l'ordre politique n'est pas clos *a priori*³⁶. Soulignons que cette partition entre ordre et désordre, pour utile qu'elle puisse être dans l'argumentation, est en partie factice puisque le *continuum* des activités qui va de l'un à l'autre en rend les frontières poreuses.

C'est l'objet de notre interrogation : quand et comment ce qui relève d'un ordre social et politique relativement stable et appuyé par des cadres normatifs est-il mis en cause ? À quel moment le règlement routinier des activités encadré par des cadres normatifs peu questionnés cède-t-il la place à des situations que l'on qualifie parfois de politisées, et à ce titre, potentiellement conflictuelles ? Quelles sont les modalités de cette politisation ordinaire ? Notre problématique s'inscrit donc dans ce questionnement plus large : comment l'ordre se maintient-il dans la société, en lieu et place de formes de subversions politiques qui conduiraient à un chaos permanent ?³⁷ S'il nous paraît relativement inopérant d'opposer, dans le cadre de notre recherche, une dichotomie ordre social/subversion politique, étudier la force et la permanence d'une « *sémantique de la normalité* »³⁸ nous semble une piste fructueuse. La politisation – ici saisie par des énoncés discursifs – n'est pas un simple négatif d'un consensus social non questionné ; elle se loge au contraire dans les nombreux replis d'un ordre qui est autant social que politique et public que privé. Par ailleurs, la mise en cause de l'ordre social est une condition nécessaire mais non suffisante à la politisation des opinions. Dans ce cadre,

³⁵ Bien qu'il n'y fasse jamais référence en ces termes, on peut lire l'ouvrage de l'historien Keith Lowe comme une analyse des actes et attitudes des populations européennes lorsque tous les cadres normatifs en vigueur ont disparu, en particulier en l'absence de tout monopole légitime de la violence. LOWE Keith, *L'Europe barbare*, Paris, Perrin, 2013

³⁶ Nous renvoyons à la discussion menée dans les premiers chapitres de SCHEMEIL Yves, *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*, Paris, Presses de Sciences Po, Dalloz, 2015

³⁷ Nous reprenons ainsi la question posée par Yves Schemeil. *Ibid.*, p. 60

³⁸ KAUFMANN Laurence, « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité. », *Langage et société*, vol. 2, n° 100, 2002, p. 49-79

ce sont bien les modalités de la montée en politique qui nous intéressent, par l'affaiblissement et la mise en cause de consensus sociaux temporaires et locaux qu'on appelle cadres normatifs.

Autant que possible, nous utilisons le terme de cadres au pluriel, car si l'usage du singulier témoigne bien du processus d'ajustement individuel à une représentation collective, le pluriel insiste sur le fait que l'unicité normative est toute relative. D'une part, c'est de leur non-explicitation que ces cadres tirent leur force : un ordre quotidien et routinier n'est possible précisément parce que le cadre normatif n'est pas univoque et qu'il laisse place à un *continuum* d'activités dont seules certaines sont sanctionnées. D'autre part, des acceptions normatives différentes et des contenus parfois contradictoires peuvent coexister en même temps du fait de l'indétermination relative des normes. Inversement, lorsqu'une épreuve met en cause le contenu ou les frontières du cadre normatif, les individus sont contraints de préciser leur degré d'adhésion ou de compréhension. En tentant de s'accorder sur la factualité des normes sociales, ils les fragilisent car ils la soumettent à de possibles ajustements, interprétations ou reconfigurations si des désaccords émergent. C'est donc de leur propriété de relative invisibilité qu'elles tirent leur efficacité : non questionnées, laissées dans une certaine imprécision, elles assurent une certaine stabilité par consensus tacite. Les codes implicites qu'elles portent, largement partagés mais relativement indéterminés dans le détail, fondent la stabilité d'un ordre social endossé par les individus, sans toujours être explicitement choisi. En conséquence, c'est dans leur transgression qu'elles montrent leur force, c'est par la négative qu'elles peuvent se repérer. Car il ne suffit pas que les cadres normatifs soient enfreints pour mettre en question l'ordre social ; il faut qu'une fois la violation reconnue, l'attention des porteurs de normes se déplace sur les modalités d'exécution des normes : la transgression appelle-t-elle une sanction, ou est-elle légitime ? C'est de la reconnaissance de la légitimité de la confrontation des opinions et de l'échange discursif que le « désordre » peut naître, et des formes de politique émerger. Notre propos consiste ainsi à dire que les cadres normatifs entretiennent un lien très étroit avec le politique. Pour le dire dans les termes d'Howard Becker, l'intérêt de la déviance n'est pas qu'elle soit la simple transgression d'une norme sociale – on pourrait imaginer une transgression non sanctionnée – ; c'est qu'elle fasse appel à l'activité de production normative de groupes sociaux, et que ces groupes sociaux estiment de leur devoir d'étiqueter et de juger ou de condamner cet écart au normal³⁹.

Or, pour reprendre une tripartition classique de la science politique⁴⁰, c'est dans la communauté politique (la *polity*) que les cadres normatifs se forment, et par elle qu'ils se maintiennent. C'est en partie au travers des réponses des pouvoirs publics (les *policies*) et leurs dimensions techniques et instrumentales qu'elles se cristallisent et se diffusent dans l'espace social et politique, et qu'elles les stabilisent. C'est à travers l'ensemble des groupes, des partis et des formes de mobilisation sociale et le jeu de la compétition électorale (les *politics*) qu'elles peuvent être questionnées, mises en cause et reformulées. En régime de routine, au quotidien, les cadres normatifs sont des guides pour l'action mais leur force est variable. L'enjeu de ce travail de recherche est alors d'explorer la manière dont l'énonciation d'opinions et l'échange

³⁹ BECKER Howard S., *Social Problems. A Modern Approach*, New York, Wiley, 1966

⁴⁰ LECA Jean, « L'état entre *politics*, *policies* et *polity*, ou peut-on sortir du triangle des Bermudes ? », *Gouvernement et action publique*, vol. 1, n° 1, 2002, p. 59-82

discursif peuvent contribuer à la remise en cause des cadres normatifs, c'est-à-dire de comprendre les modalités de passage d'un ordre social peu questionné à des formes de contestation – dont la politisation n'est pas le seul aspect – de la part des citoyens ordinaires.

3. La notion de problème pour articuler cadres normatifs et opinion publique autour de l'énergie

La notion de problème public de l'énergie peut paraître simple de premier abord ; l'usage du terme de « problème public » dans la littérature montre néanmoins que certaines précisions s'imposent pour comprendre le processus de problématisation et de publicisation des enjeux dans l'espace public. Dans un premier temps, soulignons simplement que le problème de l'énergie est rendu concret par les arènes, les instruments et les récits qui régissent le secteur énergétique, eux-mêmes liés aux actions entreprises par les acteurs économiques comme les producteurs, distributeurs ou commercialisateurs de l'énergie, ou par des acteurs politiques comme les régions, l'État ou les institutions internationales⁴¹. Leur poids peut être considérable dans la nature des infrastructures développées, la qualité des réseaux de distribution, le choix de développement des filières ou encore le prix du kWh. Par exemple, les premiers traités de l'Union Européenne posent les bases d'une interdépendance énergétique – que l'on pense à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) ou à l'Euratom pour le développement du nucléaire civil en Europe – qui configure encore largement le champ des possibles en matière énergétique en France aujourd'hui.

Il ne s'agit donc pas de nier l'existence et la prégnance des acteurs du champ de l'énergie et leurs capacités d'action sur la formulation du problème de l'énergie : instruments de politiques publiques, dispositifs législatifs, politiques fiscales incitatives ou bien discours publics tenus sur les filières par ses principaux acteurs sont autant d'éléments qui infusent dans la société et jouent un rôle considérable dans la manière dont le problème de l'énergie est construit en amont et reçu en aval. Plusieurs thèses récentes ont du reste balisé certaines dimensions permettant d'appréhender la richesse et la complexité du problème⁴². Ces interventions dans l'espace public rendent matérielles et observables les normes légales, mais

⁴¹ Au demeurant, sur cette question des règles, plutôt qu'aux seuls acteurs présentés ici rapidement, c'est tout autant aux intérêts, aux idées et aux institutions qu'il convient de s'intéresser. PALIER Bruno, SUREL Yves, « Les "trois i" et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, 2005, p. 7-32

⁴² Citons sur l'enjeu de la maîtrise de l'énergie, la thèse de PAUTARD Éric, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, thèse de sociologie soutenue le 30 novembre 2009, sous la direction de Jean-Yves Nevers et de Marie-Christine Zélem, université Toulouse II-Le Mirail ; sur le rapport entre développement des filières, politiques publiques et rapport aux médias, les thèses de BLANCHARD Philippe, *Les médias et l'agenda électronucléaire en France. 1970-2000*, thèse de science politique soutenue le 5 janvier 2010, sous la direction de Jacques Gerstlé, Université Paris-Dauphine et EVRARD Aurélien, *L'intégration des énergies renouvelables aux politiques publiques de l'électricité en Europe. Une comparaison : Allemagne, Danemark, France*, thèse de science politique soutenue le 10 décembre 2010, sous la direction de Pierre Lascoumes, Institut d'études politiques de Paris ; sur les stratégies des partis politiques et des associations, les thèses de WALDVOGEL Carole, *Enjeux et stratégies autour de l'environnement dans le champ associatif*, thèse de sociologie soutenue le 7 décembre 2005, sous la direction de Christian de Montlibert, université de Strasbourg 2 et PIET Grégory, *Does ideology matters in elections ? Estimer les positions des « partis frères » belges sur l'enjeu climatique (1981-2014)*, thèse de sciences politiques et sociales soutenue le 26 juillet 2015, sous la direction de Sébastien Brunet, université de Liège.

dans une certaine mesure également, le contenu des cadres normatifs en vigueur : quelle que soit leur nature, des instruments informent, incitent ou cherchent à contraindre pour orienter structurellement les comportements des individus dans le but de permettre le règlement d'un problème par une renégociation « *des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont [l'instrument] est porteur* »⁴³. Mais qu'il s'agisse de dispositifs normatifs clairs et formalisés du corpus législatif ou, à l'opposé, des arguments de justification plus souples et moins stabilisés ou les récits publics que véhiculent les discours publics des acteurs plus ou moins lointains de l'énergie⁴⁴, ils n'ont d'effet sur les individus que si ceux-ci perçoivent le problème et la nature de leurs conséquences. À ce titre, les événements publics ou médiatiques de la COP 21 ou du Débat national sur la transition énergétique (DNTE) ont une place dans la définition du problème de l'énergie au même titre que l'accord de Paris et la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance vert. Car si la loi produit une cascade réglementaire qui est susceptible d'avoir des effets sur les individus ordinaires, ces derniers ont bien plus souvent entendu parler des événements publics que des lois proprement dites.

L'objet de la thèse n'est pas de comprendre si le problème de l'énergie se reconfigure par des mises sur agenda « bruyantes » ou « silencieuses »⁴⁵ ou de connaître les modalités publiques de sa publicisation et de sa reconnaissance, ses acteurs ou leurs intérêts, nous nous intéressons plutôt à la place du citoyen ordinaire face à ce problème, à sa capacité à en endosser des éléments de récit ou, au contraire, à en refuser les termes, et à éventuellement produire des discussions sur une question qu'il décrit, à certains égards, comme très éloigné de lui. Certes, certains se sont pleinement engagés dans des dispositifs comme le Grenelle de l'environnement ou le Débat national sur la transition énergétique qui leur ont offert une liberté de parole certaine dans l'espace public. D'autres peuvent se mobiliser dans des collectifs citoyens ou des associations autour d'initiatives locales ou nationales : ils se font le relais d'une société civile qui décide de porter ces questions dans des périmètres délimités. D'autres encore, progressivement sensibilisés à ces enjeux, s'engagent parfois dans des pratiques plus durables et fortes, en investissant par exemple dans une ferme photovoltaïque de quartier ou une éolienne de village – avec les coûts et l'incertitude que ce type de projet comporte. Mais ceux qui nous intéressent dans le cadre de cette thèse sont moins spécifiquement les « *croisés de la morale* », « *l'individu qui entreprend une croisade pour la réforme des mœurs* »⁴⁶ et dont le militantisme motive déjà de nombreux travaux de recherche, ou même les « *forces de police* » qui font appliquer la norme, que les individus ordinaires pris dans le faisceau de leurs activités et

⁴³ LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po, 2004, p. 12-13

⁴⁴ Voir BAUDOT Pierre-Yves, « Le temps des instruments. Pour une socio-histoire des instruments d'action publique », dans HALPERN Charlotte, LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick, *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de Science Po, 2014, p. 193-236, qui pose notamment la question « à quel moment commence l'instrument ? »

⁴⁵ GARRAUD Philippe, « Discours des maires et construction locale du politique », *Mots*, vol. 15, n°1, 1990, p. 7-21

⁴⁶ BECKER Howard S., *Outsiders, op. cit.*, p. 171 Nous empruntons les termes de « croisés » et de « force de police » au même ouvrage, p. 171-187

contraintes sociales. C'est-à-dire, paradoxalement, les individus pour qui le problème de l'énergie n'est, au final, pas tant un problème – du moins au quotidien.

Le sujet d'observation de cette recherche est donc bien l'individu pour qui l'énergie n'est *a priori* pas un problème dans le règlement duquel il est engagé par militantisme – et pour certains d'entre eux, ce n'est d'ailleurs pas un problème du tout. Ces individus ne sont pas spécifiquement ceux qui se posent tous les jours la question de ce qu'ils peuvent faire pour l'environnement ou pour limiter leur consommation d'énergie ; ils sont pris dans un faisceau d'activités routinières qu'ils questionnent généralement peu du point de vue de l'énergie. Ils peuvent ne pas être opposé au principe des économies d'énergie, principe pour lequel ils sont d'ailleurs souvent capable trouver des arguments, mais ils n'en font pas nécessairement un principe régissant leurs comportements. S'ils se tiennent – ou sont tenus – à distance du problème de l'énergie, ces individus ordinaires voient leurs pratiques et leurs perceptions du problème en grande partie cadrée en amont. Et en observant les individus à cette échelle, la notion de cadre normatif prend tout son intérêt. On peut définir en premier abord une norme sociale comme « *un phénomène culturel qui prescrit et proscrie des comportements dans des circonstances spécifiques [...] [Elle] est spontanée plutôt que délibérément planifiée (d'où une origine incertaine), non écrite (d'où un contenu et des règles d'application souvent imprécis), et renforcée informellement (bien que les sanctions en résultant puissent parfois être une question de vie ou de mort)* »⁴⁷. En effet, comme souligné à travers la longue citation de *Guerre et Paix*, les cadres normatifs stabilisent les contours de l'ordre social dans la mesure où ils agissent comme des guides pour l'action, des systèmes relativement robustes de prédiction des comportements sur lesquels aligner les siens pour estimer les attitudes des autres. Ainsi, les cadres normatifs donnent assise à la normalité des actions sociales ; ils définissent celles qui sont acceptables parce qu'elles s'inscrivent dans le sillage d'autres déjà réalisées par le passé, et par là, celles qui sont attendues et qui tendent donc à être réalisées par la suite. Mais la question de la « spontanéité » normative, ainsi que celle de son « renforcement informelle », éléments suggérés dans la définition précédente, posent question. Car que se passe-t-il quand les cadres échouent à remplir leur rôle ?

Pratiquées par habitude, on questionne peu l'intérêt des normes ou leur contenu. Il ne s'agit toutefois pas de les réduire à des actions toujours déjà préformées et existantes ; bien au contraire, il s'agit de comprendre la manière dont un cadre normatif relativement indéterminé dans le détail trouve des interprétations dans des situations concrètes de la vie quotidienne, en passant notamment par les énoncés d'opinion qui justifient ou dénoncent les actions performées. En matière d'énergie, quelle est par exemple la limite entre une consommation électrique « normale » et une consommation considérée comme « abusive », susceptible d'être condamnée verbalement comme du gaspillage ? Il s'agit également de comprendre comment la coexistence de cadres normatifs proches mais contradictoires, parfois antagonistes, peuvent engendrer des dynamiques conflictuelles et comment ces dynamiques sont dès lors réglées et apaisées. Il n'y a donc pas d'application simple et mécanique des cadres normatifs mais bien des épreuves normatives qui les testent, les renforcent ou les affaiblissent. Ici encore, une logique citoyenne d'attention aux consommations peut entrer en conflit avec des aspirations au

⁴⁷ HECHTER Michael, OPP Karl-Dieter (eds.), *Social norms*, New York, Russell Sage Foundation, 2001, p. xi

confort par exemple. Au sein d'un foyer, tous les individus ne partagent pas nécessairement les mêmes convictions ; des conflits peuvent naître, politiser des enjeux et mener à des réalignements de pratiques.

Soulignons néanmoins que la notion de norme sociale est une des constructions sociologiques les plus discutées des sciences humaines et sociales (SHS), et son usage est susceptible de provoquer la confusion. Dès les premiers travaux de sociologie, les normes sociales sont pensées comme dérivant des valeurs partagées par tout ou partie d'une communauté. En ce sens, elles sont les principes généraux de valeurs particulières appliquées auxquelles les membres de la communauté sont acculturés par socialisation⁴⁸. Elles décrivent les rôles sociaux et les attentes comportementales qui leur sont associées. En ce sens aussi, elles orientent les capacités d'action et les choix individuels⁴⁹. À défaut de véritables outils de prise de décision, elles orientent les actions en dessinant ce « *qu'on attend de nous* » ou ce qu' « *à votre place, je ferai* ». Certains chercheurs peuvent les réduire à des conduites stratégiques indexées sur la poursuite d'intérêts individuels ou collectifs⁵⁰. Mais une approche plus pragmatiste les conçoit davantage comme des règles sociales certes en partie contraignantes mais dont l'indétermination partielle permet de porter davantage d'attention à la manière dont le consensus est acquis, à la labilité avec laquelle les sanctions peuvent s'appliquer, mais surtout aux régimes dans lesquels les individus s'engagent pour comprendre et qualifier mutuellement leurs propos.

La thèse propose donc d'aborder les normes sociales du point de vue des individus ordinaires comme des cadres qui rendent l'action sociale en partie prévisible et acceptable. Mais quoiqu'assez stables, les cadres normatifs peuvent être mis en défaut et leur prévisibilité est loin d'être intégrale. Des négociations quant à leur signification, leur frontière et leur force peuvent alors émerger permettant l'introduction de formes plus ou moins complexes de montée en politique. Il ne s'agit pas de vider le concept de son sens en évacuant son caractère partagé et relativement cristallisé et prédictible, mais de rappeler que si ces normes sont apprises, elles peuvent être marchandées en fonction des situations sociales qui leur font appel ; si elles pronostiquent certaines régularités sociales, des écarts à la norme peuvent se produire lorsqu'ils sont concrètement sollicités ; et ces écarts portent les germes de montées en politique. Les normes sociales sont ainsi comprises comme des cadres indexés à des environnements sociaux locaux : elles se négocient et sont mises à l'épreuve dans des situations sociales concrètes. Et il arrive que lorsque les individus sont dans l'obligation de négocier la responsabilité de leurs actions, ils se mettent à (ré)interpréter la situation dans laquelle ils se trouvent, en coordination avec d'autres. Ils peuvent alors constater que le partage tacite d'identité ou d'intérêts, le consensus non questionné qu'on supposait n'existe pas ou n'est plus approprié, et ils peuvent ainsi cesser de participer au renforcement des structures sociales pour en questionner le contenu, voire la légitimité. C'est en ce sens que le politique peut émerger de la contestation normative. Au lieu de formes de coordination tacites, des dissensus, voire des conflits, peuvent émerger sur la nature des actions à entreprendre, leur portée ou sur le type de problème à régler. Dès

⁴⁸ WEBER Max, *Économie et société*, Paris, Plon, 1994 (1921)

⁴⁹ BOUDON Raymond, *Le sens des valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007 (1999)

⁵⁰ VOSS Thomas, 'Game-Theoretical Perspectives on the Emergence of Social Norms', dans HECHTER Michael, OPP Karl-Dieter (eds.), *Social Norms*, New York, Russel Sage Foundation, 2001, p. 105-136

lors, les cadres normatifs rendus visibles, c'est-à-dire explicites, sont susceptibles d'être amendés, leurs contenus modifiés, leur périmètre agrandi ou restreint, leur force contestée. Ils s'avèrent alors moins capables de performer l'ordre de l'ordinaire qu'ils participent pourtant à stabiliser habituellement.

Endosser l'idée que les cadres normatifs doivent être situés – car c'est en contexte qu'ils sont rendus factuels et que leur force sociale peut être mesurée – permet d'inscrire cette recherche dans une perspective pragmatiste. Les théories des publics développées par certains courants du pragmatisme américain⁵¹ permettent ainsi de voir l'application et la déstabilisation des cadres normatifs par le biais de l'opinion publique. Les mondes sociaux qui structurent la communauté politique des citoyens sont clivés en termes d'idéologies ou de valeurs, et ces clivages s'expriment d'abord par des prises de parole car « *c'est seulement en les énonçant que les gens donnent forme et sens à leurs idées, fournissant les outils socialement identifiables nécessaires à la pensée et à l'action.* »⁵² Les énoncés discursifs des individus sont donc une voie d'accès privilégiée aux justifications des actions d'une part, et à la perception de ce qui fonde la légitimité de « l'opinion publique » d'autre part, c'est-à-dire au final, la légitimité d'un problème public. La prétention à s'inspirer du pragmatisme provient d'une attention aux énoncés, recueillis, autant que possible, en situation et non coupés des situations d'enquête. Cette approche permet du reste de faire dialoguer contenus normatifs et opinions, plutôt que d'agréger ces dernières pour identifier des ensembles attitudeux reliés à des variables dispositionnelles (sexe, âge, CSP...). La fonctionnalité d'un cadre normatif tient en grande partie à son invisibilité, au fait qu'il ne fait pas l'objet d'une mise en forme discursive récurrente. Non questionné sur son périmètre d'application, non discuté dans son contenu, non remis en cause dans sa force, il peut s'appliquer. Mais l'expérience de dysfonctionnalités normatives pousse les individus à identifier un problème, à le formuler, à émettre des opinions rompant avec le contenu normatif habituellement valorisé. Lorsque cette contestation se coordonne, des publics d'un problème, attentifs à sa forme dans l'espace public ainsi qu'aux modalités de son règlement, peuvent naître. Ces publics ne forment pas « l'opinion publique » au sens classiquement donné par les sondages d'opinion, mais des communautés fragiles, peu stabilisées, qui partagent la perception du caractère problématique d'une situation – et en cela le public est difficilement séparable de la situation de laquelle il émerge – et, parfois, tentent de résoudre le problème en proposant des solutions⁵³. Et c'est dans ces publics, à travers la valorisation de nouvelles solutions, que des normes sociales recodées – à défaut souvent d'être entièrement renouvelées – peuvent émerger pour éventuellement se diffuser dans le reste de la société. En ce sens, les cadres normatifs comme guides à l'action ordinaire et la politisation comme remise en cause normative entretiennent des liens étroits.

⁵¹ DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010 (1925)

⁵² ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, op. cit.

⁵³ CEFAÏ Daniel, TERZI Cédric (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2012

4. Hypothèses et plan de thèse

La question à l'origine de ce travail peut donc se poser ainsi : l'efficacité des cadres normatifs comme outils partagés de prescription et de sanction en régime ordinaire tient à trois dimensions. (a) la capacité d'agir comme raccourci, qui baisse les coûts cognitifs à l'action ; (b) celle d'agir comme agent de prescription, qui délimite les contours du possible et de la transgression ; (c) celle d'agir comme ressource pour l'action au caractère souvent négociable et contextuel. En ce sens, ils sont des instruments de régulation du social. Il arrive toutefois que l'outil se détraque : la sanction peut ne plus agir, le caractère partagé des cadres peut faire défaut, la prescription normative est peut-être contraire à l'utilité sociale et fait donc l'objet de contestation, les contenus normatifs sont antagonistes et aucune règle d'action sociale ne se dégage. Les cadres normatifs sont alors mis en défaut ; et à l'invisibilité du social se substitue la conflictualité parfois très visible du politique. La contestation ou la légitimation des cadres normatifs peut ainsi se mesurer discursivement avec l'émergence d'un problème que ces cadres ne parviennent pas à taire, parce qu'elles ne parviennent à en réguler les conséquences.

L'énergie est de ce point de vue un enjeu utile. Il s'agit d'un bien de consommation courant et lui-même relativement invisible, et les pratiques énergétiques sont relativement routinisées et peu questionnées du fait d'un encastrement dans un système sociotechnique contraignant. Épisodiquement, des problèmes peuvent survenir : par exemple, et de manière non exhaustive, du fait de difficulté à concilier habitudes de consommation et injonctions environnementales ; du fait de conflits qui peuvent survenir dans la famille autour de la gestion domestique de l'énergie, ou encore du fait de ce qui est considéré comme une surveillance et une capacité de sanction insuffisante des pratiques énergivores. Ces situations sont propices à l'ouverture d'espace de réflexivité où des opinions divergentes peuvent être exprimées, renforcées, discutées, etc., opinions qui, si elles se structurent, peuvent éventuellement venir modifier le cadrage normatif. Mais concrètement, comment s'effectue ce passage de l'invisible au visible, ou, pour le reformuler brièvement, de la norme à une remise en cause qui peut prendre des formes politiques ?

Nous formulons trois hypothèses générales que nous allons chercher à appliquer au problème de l'énergie : les cadres normatifs se trouvent amoindris et les enjeux liés au problème de l'énergie sont susceptibles d'être davantage discutés lorsque (a) les propos tenus sur scènes privées et ceux sur les scènes publiques de l'action sociale ne parviennent pas ou plus à s'articuler entre eux ; (b) la capacité normative à produire du compromis est dépassée par les conflits qu'elle génère dans son sillage ; (c) des publics alternatifs s'organisent autour du constat des problèmes, constatent l'inefficacité de la solution normative actuelle et proposent d'autres solutions. Autrement dit, si les cadres et contenus normatifs produits par le problème public de l'énergie et ses instruments sont efficaces, ils permettent d'aligner les pratiques domestiques et les discours publics, de gérer les conflits en fournissant des contenus consensuels stabilisateurs d'ordre social et de ne pas générer d'opposition suffisamment forte pour réclamer une nouvelle prise en charge du problème de l'énergie et de ses solutions.

Avant de répondre à ces questions, précisons en quelques lignes le déroulé de la thèse. Le chapitre 1 permet de décrire la méthodologie générale abordée dans la thèse d'un point de

vue théorique en décrivant l'articulation choisie entre cadres normatifs, opinions et opinion publique, politisation et compétences des individus ordinaires ; d'un point de vue de *design* méthodologique en décrivant les terrains de thèse. Spécifions toutefois que ce chapitre n'a pas prétention à épuiser les questions méthodologiques liées à la thèse et que ces dernières sont régulièrement discutées au cours des chapitres suivants. Le chapitre 2 prétend présenter les éléments du problème de l'énergie tel qu'il est majoritairement abordé par les travaux de science politique, c'est-à-dire un enjeu où les individus ordinaires n'ont que marginalement une place. Sujet technique, économique, électoral ou encore de politiques publiques, le problème est tenu à distance des citoyens auxquels on ne fait appel que pour valider des décisions politiques prises en amont ; mais les éléments décrits constituent autant de contenus qui viennent nourrir les cadres normatifs – parfois contradictoires – qui enserment eux-mêmes le problème de l'énergie. Le chapitre souligne l'écart qu'il peut y avoir entre une conception du problème de l'énergie « par le haut » – en particulier par la question des politiques publiques – et par l'opinion publique. Il montre également que le problème peut être abordé, comme c'est le cas en sociologie, sous l'angle des pratiques, mais que cette approche tend à couper les pratiques du rapport public au problème.

Le chapitre 3 illustre le constat que l'apparente distance des individus ordinaires au problème de l'énergie mesurée classiquement par les sondages n'empêche pas les enquêtés de produire des rapports à la fois très différenciés et très structurés au problème. Quatre structures narratives sont identifiées correspondant à des rationalités situées différentes et souvent – mais pas toujours – compatibles entre elles : les dimensions liées au domestique, au fonctionnement politique, aux solutions et aux principes ne s'articulent pas toujours mais, surtout, ne prennent pas les mêmes formes discursives. Le chapitre 4 entend tester l'hypothèse de contestation du problème de l'énergie et la notion de public de l'énergie. Délaissant une approche classique par les attitudes et capitalisant sur les travaux de sociologie de l'énergie, on peut décrire des rapports spécifiques au problème allant de formes ordinaires d'engagement à d'autres d'opposition, en passant par l'adhésion ou la sensibilité au problème. En introduisant la question deweyenne de public, nous cherchons à introduire des dimensions plus politiques dans le rapport au problème : il n'y a pas une manière unique d'appréhender et de concevoir l'énergie et d'apporter des solutions au problème qu'elle pose. Mais surtout, nous suggérons qu'il peut exister des communautés interprétatives locales et temporaires d'un problème. Sans être fortement mobilisés et typés socialement, les publics d'un problème constituent le socle potentiel d'une politisation éventuellement amenée à se généraliser. Enfin, le chapitre 5 revient sur les questions de publicité et de conflictualité du problème de l'énergie : ces éléments nous permettent d'ouvrir une discussion plus large sur la circulation dans l'espace des échanges d'opinion, ses structures et les conditions lesquelles les répondants acceptent de politiser leurs points de vue. Les questions de rhétorique sont notamment mobilisées pour comprendre les forces différenciées des arguments et diverses analyses pour saisir les effets des modalités conflictuelles ou consensuelles de prises de parole.

Contexte de la thèse

La thèse se réclame d'une double paternité : elle a été accueillie dans l'environnement industriel de la R&D d'EDF. À ce titre, elle s'est nourrie des travaux de sociologie de l'énergie cherchant à comprendre le rapport des acteurs à l'énergie, leur capacité d'action et de réflexion, leurs pratiques et leurs justifications, les modes de vie et les systèmes de consommation, les ressorts moraux comme les dispositifs sociotechniques qui enserrent ces actions. Le spectre de ces travaux est large car les disciplines travaillées dans cet environnement industriel particulier sont nombreuses : science politique, sociologie, sémiologie, marketing, gestion, etc. De ce point de vue, le contexte de travail a donc été extrêmement favorable et stimulant. Ce cadre de recherche au sein d'une entreprise répond toutefois à deux types de motivations relativement forts, et davantage prégnants que dans la recherche universitaire : d'une part des motivations commerciales, d'autre part des motivations environnementales.

Dans la première optique, les travaux menés sont souvent liés à des objectifs de suivi des marchés et de compréhension des leviers qui permettent d'agir sur le client. Mais dans la mesure où l'entreprise affiche également des objectifs autour de l'efficacité énergétique et des politiques bas carbone, ces considérations entrent également en compte. Ces deux types de motivations ont clairement pesé sur la formulation originelle du sujet de thèse avec une interrogation sur l'émergence de nouvelles normes sociales susceptibles d'émerger en matière d'économie d'énergie, et leurs conséquences éventuelles sur les modes de vie et de consommation des usagers ou sur l'idée de rupture dans les modes de vie. Il n'est pas dans notre propos de détailler ici les effets de l'intégration dans une entreprise sur la nature de la recherche, nous renvoyons à plusieurs productions récentes décrivant ces effets*.

Signalons toutefois qu'à l'inverse de plusieurs témoignages de doctorants CIFRE, l'immersion dans l'environnement professionnel de la R&D d'EDF n'a pas réellement constitué un frein au projet de recherche, et les injonctions contradictoires ont été, de notre point de vue, relativement limitées. Au contraire, la qualité de la discussion entre les diverses parties prenantes a permis un certain nombre de croisements théoriques fructueux et une innovation méthodologique intéressante (le Bulletin Board Online). Par ailleurs, s'il est certain que les impératifs liés à l'entreprise ont pesé d'une manière ou d'une autre, l'accès aux terrains est demeuré assez libre des impératifs du projet interne auxquels nous avons été rattaché. Il est évident que l'orientation donnée à l'exploration des questions énergétiques découle d'un financement par EDF, acteur incontournable de la production et de la commercialisation d'électricité en France et dans le monde. Mais ces questions constituaient de bons candidats pour notre travail sur le rapport entre cadres normatifs et opinions, la fabrication de ces dernières et les modalités de politisation et d'ajustement individuels aux représentations collectives.

Insistons par ailleurs sur le fait que la thèse a été associée à un programme travaillant explicitement sur l'anticipation des ruptures sociétales et comportementales, la question normative qui motive une partie de ce travail répond directement à une demande industrielle.

(*) : FOLI Olivia, « Tenir le cap épistémologique en thèse CIFRE. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, vol. 1, n° 40, 2013, p. 59-76

La seconde paternité de la thèse provient du fait que, comme travail académique, elle s'inscrit dans une partie des recherches de l'UMR PACTE de Grenoble. En particulier, elle s'est nourrie des travaux de deux programmes de recherche auxquels elle a été associée : le programme COGNI** vise à interroger les modes de raisonnement des individus en politique, et notamment l'évolution de leurs opinions au cours de discussions. Au croisement de la sociologie des attitudes et de la psychologie politique, il s'agit notamment d'interroger la compétence des individus, leur attachement à leurs opinions et leur capacité à endosser les changements d'avis lors de contre-argumentations. Les résultats de ce programme soulignent notamment : (1). le primat des facteurs de politisation sur les variables sociodémographiques pour expliquer la propension à changer d'avis ou à argumenter, et (2). même des citoyens peu dotés en connaissances politiques sont capables de construire des raisonnements politiques complexes dans des situations de débat contradictoire. Ainsi, contrairement à des postulats souvent évoqués dans la littérature, la connaissance exacte d'un problème n'est pas nécessaire à une délibération ouverte, et les inégalités sociales de distribution des ressources pèsent peut-être moins dans la discussion que la capacité à s'intéresser à un problème.

Le second programme de recherche, TriElec, conçu pour le suivi et l'analyse de l'élection présidentielle de 2012, questionne notamment le rapport des électeurs à l'élection, non pas sous le seul rapport du vote, mais également sous l'angle de la réception des discours médiatiques, de la communication politique, des controverses activées dans l'espace public et le suivi des opinions dans le temps politique fort de la démocratie représentative qu'est l'élection présidentielle***. En dépit de la diversité des travaux et dispositifs mis en place dans le cadre de ce programme, les chercheurs associés endossent le principe d'un vote réfléchi, déplaçant les paradigmes proposés par l'école de Columbia ou par l'école de Michigan vers des modèles davantage psychosociologiques. Aussi, à l'idée des effets limités de la communication sur les citoyens se substitue celle d'effets « non négligeables » de la campagne présidentielle.

En d'autres termes, le citoyen est pensé comme doté d'une rationalité limitée et de connaissances souvent plus vraisemblables qu'exactes, il procède par comparaison partielle des offres politiques et il fait usage d'heuristiques et de raccourcis cognitifs pour se positionner dans l'espace politique ainsi que pour positionner les autres. Ainsi, au cours d'un moment politique fort comme peut l'être une campagne présidentielle, des mécanismes persuasifs directs et indirects de l'information peuvent peser sur les choix politiques. Par ailleurs, une campagne est davantage pensée comme un ensemble d'interactions en compétition pour influencer des récepteurs aux rationalités multiples. Du reste, ces interactions ne sont pas réductibles aux choix tactiques des candidats puisqu'il arrive que leurs conséquences les débordent. Ce cadre n'élimine donc pas le rôle de prédispositions de long terme des citoyens, de ses dimensions attitudinales, mais il souligne son articulation aux problèmes saillants immédiatement présents dans l'espace politique, mis en valeur par l'actualité électorale.

(**): Pour une présentation exhaustive de ces travaux, on peut se référer à SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, PACTE, Grenoble, 2012

(***): De même, voir ici, GERSTLÉ Jacques, MAGNI-BERTON Raul (dir.), *2012 la campagne présidentielle. Observer les médias, les électeurs et les candidats*, Paris, L'Harmattan, 2014

**CHAPITRE 1. DESIGN DE RECHERCHE : DES CADRES
NORMATIFS À L'OPINION PUBLIQUE**

1.1 UN CADRAGE GENERAL PAR LA QUESTION NORMATIVE

Une large majorité de pratiques relatives à l'énergie ne fait pas l'objet d'un retour réflexif systématique de la part de ceux qui les performant. Les pratiques de consommation d'énergie sont en effet fortement encadrées dans les systèmes techniques, laissant aux individus une marge de manœuvre relativement faible – mais non inexistante, ne serait-ce qu'à travers les décisions d'équipement par exemple⁵⁴. Les individus ne sont toutefois pas réductibles à une figure simpliste d'usagers passifs. Il convient certes de conserver à l'esprit une séparation classique en sciences sociales entre intentions et actions des individus ; ce que les gens disent, ce qu'ils pensent et ce qu'ils font. Mais, plutôt que d'opposer ces registres, on peut chercher à comprendre la manière dont ils s'articulent dans l'ordre de l'ordinaire. Parce que pour des individus non-experts des questions énergétiques, et qui se tiennent en partie éloignés de ces enjeux, la majorité de leurs pratiques relèvent de routines quotidiennes ; c'est-à-dire d'actions non questionnées et souvent non justifiées. Ces routines sont fortement cadrées normativement, et leur performativité tient précisément à ce qu'elles sont partagées et qu'elles paraissent légitimes.

1.1.1 « *Mes idées ne sont pas de moi, je les ai trouvées, respirées de naissance* »⁵⁵

1.1.1.1 *Les normes sociales : généalogie autour d'un concept polysémique*⁵⁶

Obtenir une définition claire et non équivoque du concept de norme sociale est relativement complexe, notamment du fait de sa forte présence en sciences sociales. Cet état tient notamment au fait que les usages du terme recourent en réalité des approches assez diverses⁵⁷. Un des enjeux des normes sociales souvent mis en avant est leur dimension prescriptive. Georges Homans par exemple décrit une norme sociale comme « *un état qui spécifie la manière dont il est attendu qu'une personne ou qu'un groupe particulier de personnes se comporte dans une situation donnée, attendu, tout d'abord, par la personne qui émet la norme. Ce que j'attends de vous est ce que vous devriez faire.* »⁵⁸ Se dégage de cette définition une description sommaire du périmètre et des caractéristiques d'une norme sociale. Elle a un émetteur, une cible et une ambition prescriptive puisqu'elle vise à cadrer plus ou moins explicitement des individus ou des acteurs collectifs – quoique pour Homans, cette

⁵⁴ BRISEPIERRE Gaëtan, *Les conditions sociales et organisationnelles du changement de pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*, thèse de sociologie soutenue en septembre 2011, sous la direction de Dominique Desjeux, université Paris Descartes

⁵⁵ BARRÈS Maurice, *Mes cahiers*, tome XI (juin 1914-décembre 1918), Paris, Plon, 1938, p. 395

⁵⁶ Pour cette partie, on se réfère notamment à BOUILLET Jérémy, *Un état des lieux de la notion de norme sociale en sciences sociales*, mémoire de master 2, soutenu en septembre 2011, sous la direction de Martine Kaluszynski, Institut d'Études Politiques de Grenoble

⁵⁷ CRAWFORD Sue E. S., OSTROM Elinor, 'A Grammar of Institutions', *The American political science review*, vol. 89, n°3, 1995, p. 582-600

⁵⁸ Cité dans OPP Karl-Dieter, 'How do Norms Emerge? An Outline of a Theory', dans BOUDON Raymond, DEMEULENAERE Pierre, VIALE Riccardo (dir.), *L'explication des normes sociales*, PUF, Paris, 2001, p. 12

dimension prescriptive porte préférentiellement sur des comportements. La question de l'émetteur et de la cible, et de leur rapport éventuel, nous intéresse particulièrement.

Pour Émile Durkheim, l'ordre normatif ne trouve pas sa source dans la libre association des individus ; au contraire, il lui est à la fois extérieur et antérieur. Il est assimilable à une conscience collective porteuse d'énoncés prescriptifs qui ont pour but de stabiliser la société. Ainsi, en tant que manières collectives d'agir et de penser et au titre de faits sociaux, les normes sociales ont une existence propre, en dehors et au-delà des individus qui s'y conforment. Pour autant, Durkheim ne conçoit pas ces normes comme des objets purement contraignants dans la mesure où elles sont à la fois extérieures et intérieures aux individus. Elles s'imposent à eux, mais elles opèrent également par leur intermédiaire : elles ne sont pas à proprement parler un déterminisme, mais elles sont d'abord pensées au regard de leur finalité sociale⁵⁹. En ce sens, la sociologie durkheimienne conçoit la normativité de façon d'abord et avant tout collective :

« De ce que les croyances et les pratiques sociales nous pénètrent ainsi du dehors, il ne suit pas que nous les recevions passivement et sans leur faire subir de modification. En pensant les institutions collectives, en nous les assimilant, nous les individualisons, nous leur donnons plus ou moins notre marque personnelle ; c'est ainsi qu'en pensant le monde sensible chacun de nous le colore à sa façon et que des sujets différents s'adaptent différemment à un même milieu physique. C'est pourquoi chacun de nous se fait, dans une certaine mesure, sa morale, sa religion, sa technique. Il n'est pas de conformisme social qui ne comporte toute une gamme de nuances individuelles. Il n'en reste pas moins que le champ des variations permises est limité. Il est nul ou très faible dans le cercle des phénomènes religieux et moraux où la variation devient aisément un crime ; il est plus étendu pour tout ce qui concerne la vie économique. Mais tôt ou tard même dans ce dernier cas, on rencontre une limite qui ne peut être franchie. »⁶⁰

À sa suite, un auteur comme Talcott Parsons⁶¹ a approfondi cette approche en partant des mêmes prémices : on ne peut pas concevoir une société comme la coexistence de membres dont le calcul d'intérêts est le seul mode de fonctionnement. Ces calculs étant fluctuants par nature, ils constitueraient difficilement une base solide à un ordre social durable. Aussi, il est nécessaire de postuler l'existence *a priori* de normes sociales et de valeurs partagées pour orienter les actions des individus. La logique fonctionnaliste que Parsons développe est ainsi fondée sur une continuité entre les personnalités individuelles (et les motivations personnelles), la société et les rôles qu'elle assigne, et le système culturel dont le but est précisément d'enseigner les règles et les valeurs en partage. Les continuateurs contemporains de ce type

⁵⁹ Comme le souligne Raul Magni Berton, le terme « holisme » a été introduit par Jan Smuts en 1926 autour d'un débat sur la philosophie des sciences. Présenté comme un déterminisme sociologique, son usage en sciences sociales est relativement paradoxal puisque, utilisé en opposition à l'« individualisme » wébérien, il a surtout été défini et soutenu par des sociologues opposés aux théories durkheimiennes. Ceux-ci pensent alors le holisme comme un organicisme dans lequel, selon la formule consacrée, « le tout est irréductible à la somme de ses parties ». MAGNI BERTON Raul, « Holisme durkheimien et holisme bourdieusien. Étude sur la polysémie d'un mot », *L'année sociologique*, 2008, 58, n°2, p. 299-318

⁶⁰ DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, version électronique « classiques.uqac.ca », Chicoutimi, Université de Québec, 2002 (1894), p. 15

⁶¹ PARSONS Talcott, *The structure of social action*, Glencoe, Free press, 1967 (1937)

d'approches en ont approfondi les implications⁶². François Chazel par exemple conçoit ainsi les normes sociales à travers une logique fonctionnaliste dynamique où elles agissent comme « *un principe de régulation de l'action [qui] s'exerce à travers une rétroaction négative, qui s'applique au système constitué par un acteur et sa situation ; et l'interrelation des éléments normatifs et des éléments conditionnels [...] se traduit par le jeu des processus complémentaires de déviation et de correction.* »⁶³

Émile Durkheim tend à considérer les cadres normatifs comme relativement fixés et omet ainsi leur qualité d'indécidabilité interprétative : ils ne s'incarnent que dans la contingence des situations sociales concrètes. Il ne tient pas compte non plus du fait que les cadres normatifs sont rarement univoques et qu'il peut y avoir des contradictions assez fortes entre différentes prescriptions normatives majoritaires. Les concepts de « conscience pratique »⁶⁴ ou d'« habitus » développés respectivement par Anthony Giddens et Pierre Bourdieu soulignent que les normes transformées en habitudes sont l'acceptation d'une expression de formes de pouvoir et d'asymétrie dans les structures de domination mais ils n'insistent pas sur le fait que les normes sociales constituent également des savoir-faire, des modes d'emploi incorporés du social qui, mis à l'épreuve, sont susceptibles de changer. En ce sens, nous préférons l'usage des termes « cadres normatifs » à ceux de « normes sociales ». Le premier a l'avantage de sous-entendre l'existence de lignes de partage prescriptives collectives mais dont les individus sont autorisés à s'affranchir. L'idée de cadre normatif rappelle sa dépendance aux configurations contextuelles, à des formes de conditionnalité qui évitent de les élever en impératifs kantien ; rares sont les normes sociales qui devraient valoir en toutes circonstances⁶⁵. Par ailleurs, la notion de norme se réfère plus particulièrement à des contenus normatifs précis lorsque celle de cadre permet de penser des contenus normatifs pluriels et non toujours cohérents entre eux.

Les processus de déviation et de correction identifiés par François Chazel soulignent l'importance des processus de socialisation afin d'assurer la continuité entre les structures sociales d'une part, et les individualités de l'autre, mais ils montrent aussi les limites de cette socialisation. Si les normes s'imposent de l'extérieur, leur intériorisation par les individus leur permet d'effectuer un travail réflexif en prenant conscience que les normes sociales ont du sens. Comme le souligne François Dubet, les structures sociales ne dressent pas les individus, elles les convertissent et leur permettent de révéler leur propre adhésion à ces structures⁶⁶. L'adhésion morale des individus à un certain nombre de normes, leur intégration des valeurs

⁶² FARARO Thomas, *The Meaning of General Theoretical Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; CHAZEL François, « Retour sur l' "orientation normative de l'action" : éléments pour une appréciation tempérée », dans BOUDON Raymond, DEMEULENAERE Pierre, VIALE Riccardo (dir.), *L'explication des normes sociales*, op. cit., p. 159-174

⁶³ *Ibid.*, p. 161

⁶⁴ La conscience pratique désigne ainsi « *tout ce que les acteurs connaissent de façon tacite, tout ce qu'ils savent faire dans la vie sociale sans pouvoir l'exprimer directement de manière discursive* » et s'oppose à la conscience discursive qui renvoie à « *tout ce que les acteurs peuvent exprimer de façon verbale (orale ou écrite)* ». GIDDENS Anthony, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, 1987 (1984), p. 32

⁶⁵ Ces cas fournissent d'ailleurs souvent des exemples de normes sociales adossés à des législations : par exemple, l'impératif « tu ne tueras point » se retrouve à la fois dans de nombreuses religions comme norme morale et dans les législations comme obligation légale.

⁶⁶ DUBET François, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002

des contenus normatifs apprennent alors à ces individus à ne pas être soumis au seul régime de la coercition : ils sont susceptibles d'adhérer en valeurs au lieu de se conformer simplement par peur de la punition. Incidemment, pour Dubet, dans les sociétés de la « modernité avancée », nous assisterions à une forme de dé-normalisation de la société, ou du moins à une compétition entre normes sociales hétérogènes, telle qu'il n'existerait plus de cohérence normative. Cette hétérogénéité conduirait au relativisme culturel et au « *déclin de l'institution* »⁶⁷. Les travaux dirigés par Jean de Munck et Marie Verhoeven⁶⁸ suggèrent dans le même ordre d'idée que face à la complexification des enjeux et des domaines d'action et à la multiplication des sources de régulation, le rôle de l'État passerait d'une régulation centralisatrice à l'animation et à la coordination des régulateurs. Pour de Munck, la loi (légitimée par la souveraineté du peuple) et le contrat (qui témoigne de l'association libre d'au moins deux volontés) constituent les deux premières modalités de règlement normatif, l'industrialisation des sociétés européennes au XIXe siècle et la prise de conscience des « questions sociales » impliquent de réfléchir à de nouvelles sources de production normative. Et ces sources se diversifiant, on passerait donc d'un mode de fonctionnement par adhésion au consensus à des négociations entre acteurs au sein de réseaux plus ou moins larges.

Dès lors, la plurinormativité que connaissent les individus⁶⁹ pose des questions sur les effets d'un glissement de l'apprentissage normatif par la socialisation à un apprentissage normatif par d'autres formes, complémentaires et non exclusives de la socialisation. Un premier type de réponses renvoie à un apprentissage par la régulation. Dans ce cadre, les normes sociales ne concrétisent pas nécessairement des choix individuels optimaux mais elles réduisent les coûts élevés liés à l'incertitude et au risque à un niveau mésosociologique. Sans aucune prétention à l'exhaustivité ici, la littérature renvoie autant à l'individualisme méthodologique⁷⁰ qu'à la théorie des jeux où la norme sociale découle d'itérations répétées et d'un jeu de confiance et coopération. Plus spécifiquement, Raymond Boudon et François Bourricaud⁷¹ montrent un des effets de la mise en forme normative par la régulation : pour ces auteurs, à l'inverse du « normal », la norme sociale est socialement et explicitement définie et sanctionnée. Dans ce cadre, et à l'opposé de l'approche durkheimienne, l'autorité des normes sociales ne provient plus de la société elle-même mais des modalités de règlement de l'échange autour d'une régulation rationnelle. Jean-Daniel Reynaud, travaillant sur les régulations dans les organisations, souligne ainsi à quel point l'efficacité des normes dépend de la participation plus ou moins active des individus⁷². Rappelons ses principales conclusions : (a) au sein d'une entreprise, les régulations ne forment pas un ensemble cohérent ; elles sont au contraire un ensemble sédimenté de pratiques et de règles souvent peu cohérentes, voire contradictoires, car

⁶⁷ *Ibid.*, p. 399

⁶⁸ DE MUNCK Jean, VERHOEVEN Marie (dir.), *Les mutations du rapport à la norme. Un changement dans la modernité ?*, Bruxelles, De Boeck Université, 1997

⁶⁹ LAHIRE Bernard, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002

⁷⁰ COLEMAN James S., *Individual interests and collective action. Studies in rationality and social change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 (1986) ; BECKER Gary, 'A Theory of Marriage', *Journal of political economy*, vol. 81, n°4, 1973, p. 813-846, ou en France, BOUDON Raymond, *Le sens des valeurs*, op. cit.

⁷¹ BOUDON Raymond, BOURRICAUD François, *Dictionnaire de sociologie critique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011

⁷² REYNAUD Jean-Daniel, « Les régulations dans les organisations : régulation de contrôle et régulation autonome », *Revue française de sociologie*, vol. 29, n°1, 1988, p. 5-18

provenant d'horizons socio-historiques différents. (b) les régulations ne sont pas uniquement fonctionnelles : elles sont constituées de valeurs, de traditions, d'obligations qui varient selon les groupes et les producteurs. En ce sens, les régulations sont multidimensionnelles et leur horizon dépasse celui de la seule entreprise. En partant du constat de l'écart entre travail prescrit et travail réel, il souligne donc à quel point les compromis normatifs qui prennent forme à travers la régulation résultent de la rencontre de processus de mise en forme progressive et temporaire du consensus et de rationalisation de l'opposition : « *Les normes sociales sont des compromis instables dont la rationalité n'est pas optimale, mais tout au plus acceptable, voire tolérée ou subie* »⁷³.

Un second type de réponse pousse à réévaluer la diversité des conceptions de l'action sociale développées par Max Weber⁷⁴ et l'utilité d'une approche interprétative ; il pose des questions sur la rationalité individuelle et le rôle du partage normatif à un niveau plus microsociologique. Face à des cadres normatifs antagonistes, les individus sont contraints d'arbitrer leurs actions et surtout de les justifier : à travers l'accomplissement pratique d'activités quotidiennes, ils s'engagent alors dans des processus cognitifs d'interprétation, de communication et d'alignement des justifications permanents⁷⁵. Ce point justifie de considérer que les cadres normatifs ne sont pas donnés une fois pour toute, mais qu'ils se réalisent et sont mis en défaut dans les pratiques quotidiennes. Les travaux, associés à la tradition sociologique de l'école de Chicago⁷⁶ ou d'ethnométhodologie⁷⁷, témoignent de l'utilité d'une approche interactionniste des normes sociales. Ils cherchent à resituer l'analyse des pratiques dans un cadre quotidien, localisé et dans leur contexte d'action. Il s'agit de rendre compte de l'expérience des acteurs d'où, par exemple, les notions développées d'indexicalité, de réflexivité ou de restitualité (*accountability*). Ils mettent notamment l'accent sur un critère décisif d'identification des cadres normatifs : leurs rapports au seuil d'acceptabilité. C'est lorsqu'une opinion ou qu'un comportement franchit ce seuil que la force et le contenu des cadres normatifs se révèlent, par l'ampleur des condamnations, des jugements et des émotions que cette opinion ou que ce comportement suscite. Car hormis ces moments de franchissement des seuils d'acceptabilité : « *notre action intelligente dans le monde [...] se déroule pour une bonne part sans être formulée. Elle découle d'une compréhension qui est en grande partie non explicitée.* »⁷⁸

⁷³ DE TERSSAC Gilbert, « La théorie de la régulation sociale : repères pour un débat », dans DE TERSSAC Gilbert (dir.), *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud*, Paris, La découverte, 2003, p. 12

⁷⁴ Comme le soulignait Weber, une action sociale peut suivre une rationalité affective, traditionnelle - au sens de coutume (*) -, rationnelle en valeur ou rationnelle en finalité.

(*) : « Par "coutume", nous entendons, à la différence de la "convention" et du "droit", une règle sans garantie extérieure que l'agent observe librement, que ce soit d'une façon simplement "machinale", par "commodité" ou pour toutes sortes d'autres raisons, en même temps qu'il peut s'attendre pour ces raisons à ce que les autres membres qui appartiennent au groupe la respectent vraisemblablement. Ainsi comprise, la coutume n'a rien d'"obligatoirement valable" : on n'"exige" de personne qu'il la suive. » WEBER Max, *Économie et société*, op. cit., p. 62

⁷⁵ CICOUREL Aaron V., *Le raisonnement médical. Une approche sociocognitive*, Paris, Seuil, 2002

⁷⁶ GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, op. cit. ; BECKER Howard, *Outsiders*, op. cit.

⁷⁷ Par exemple, GARFINKEL Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Prentice Hall inc., New Jersey, 1967

⁷⁸ TAYLOR Charles, « Suivre une règle », *Critique*, n°519-520, 1995, p. 560

Un troisième type d'approche peut être constitué autour de la dimension procédurale des normes sociales et des théories de la délibération. Dans ce cadre, plutôt que de s'intéresser au contenu normatif lui-même, l'intérêt se porte d'abord sur les modalités de règlement normatif. Ainsi, si Habermas ne pense pas qu'il puisse exister de consensus sur les normes elles-mêmes, il estime qu'il peut y avoir consensus sur les mécanismes qui les fondent⁷⁹. Il distingue ainsi clairement les contenus des modalités d'énonciation et de validité normatif. Les critères de la « bonne délibération » peuvent être défini comme suit : (a) l'inclusion dans la délibération ; (b) l'égalité des participants à la discussion ; (c) le degré de justification des arguments ; (d) le respect et l'écoute des autres points de vue ; (e) la capacité à prendre la position de ses interlocuteurs et (f) la sincérité des arguments énoncés⁸⁰. Dans le cadre habermasien, les normes sociales fondent le lien social, non sur la base de leurs contenus, mais bien de la manière dont ils ont été sélectionnés. Les limites de ce type d'approche ont déjà été soulignées. Comme le résume Julien Talpin : « *Non seulement [ces critères] s'avèrent très largement procéduraux, mais ils apparaissent également excluants. En dépit du principe d'inclusion, purement formel, la centralité offerte à l'argumentation laisse de côté des formes moins structurées de prise de parole et marginalise l'expression des émotions dans l'espace public. Sachant que ceux qui maîtrisent le mieux l'argumentation sont également les individus les mieux dotés en ressources culturelles, la qualité de la délibération se traduirait par l'exclusion des classes populaires et des minorités.* »⁸¹ Ce type d'approche nous intéresse ainsi moins immédiatement mais nous en rediscutons les modalités plus tard.

Les deux approches précédentes posent également question : l'approche par les régulations reste relativement silencieuse sur les modalités d'appropriations pratiques des cadres normatifs et la manière dont leur intégration réelle est susceptible d'orienter opinions et comportements – en particulier donc auprès des citoyens ordinaires. Une interrogation subsiste donc sur les modalités de descente en généralité des régulations aux appropriations ordinaires. À l'inverse, dans le cas des approches plus interactionnistes, il existe parfois une tendance à la réduction aux contextes et aux situations, qui peine à faire émerger un cadre normatif général. Le corollaire en est une forme de dilution dans les interactions. Ces éléments soulignent en creux la lecture balistique dont la question normative fait l'objet : souvent conçus conceptuellement comme pensés « par le haut », les cadres normatifs « descendraient » ensuite s'appliquer aux situations réelles, d'où les écarts dans les applications de ces cadres en contexte.

1.1.1.2 Les problèmes d'une lecture balistique des cadres normatifs

Dans un article souvent cité, les politistes Finnemore et Sikkink⁸² cherchent à mettre en évidence le « cycle de vie » (*life cycle*) d'une norme autour de trois moments : l'émergence, la

⁷⁹ HABERMAS Jürgen, *Droit et démocratie. Faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997

⁸⁰ TALPIN Julien, « Qualité de la délibération », dans CASILLO Ilaria, BARBIER Rémi, BLONDIAUX Loïc, CHATEAURAYNAUD Francis, FOURNIAU Jean-Michel., LEFEBVRE Rémi, NEVEU Catherine et SALLES Denis (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013. <http://www.dicopart.fr/en/dico/qualite-de-la-deliberation>

⁸¹ *Ibid.*

⁸² FINNEMORE Martha, SIKKINK Kathryn, 'International Norms Dynamics and Political Change', *International Organization*, vol. 52, n°4, 1998, p. 887-917

cascade normative et l'internalisation – appliqués au développement de normes sur la scène internationale. Le moment de l'émergence répond partiellement à la question de l'émission : des entrepreneurs de normes dotés de plateformes organisationnelles établies s'engagent dans des activités de persuasion auprès de « responsables de normes » (*norm leaders*). L'objectif est ici de rendre compatible le contenu des nouveaux apports avec le contexte normatif existant (*frame alignment*). Leurs motivations peuvent être autant idéelles que réelles, altruistes (dévouement à une cause par exemple) qu'intéressées (commerciales). Le contenu normatif proposé est alors susceptible de reformulation. Il peut être instable car il ne fait pas toujours l'objet d'un consensus clair et visible, et il entre bien souvent en conflit avec d'autres contenus normatifs déjà légitimes. Notons à ce propos qu'une norme sociale émergente s'enracine toujours dans le cadre normatif qui lui préexiste, Finnemore et Sikkink insistent donc sur les formes de dépendance au sentier (*path dependence*) qui impliquent que la congruence d'une norme émergente avec le cadre normatif duquel elle émerge facilite la légitimité du passage de l'émergence à la cascade normative. Ce n'est que lorsqu'une masse critique de « responsables » s'engage à endosser la norme qu'un point d'inflexion (*tipping point*) est atteint permettant le basculement dans le deuxième temps, celui de la cascade normative ; c'est-à-dire de la conversion par mise en visibilité (*demonstration*), par socialisation et institutionnalisation. États, organisations internationales et autres acteurs des réseaux internationaux s'alignent progressivement sur la norme émergente par le biais de dynamiques d'imitation, entendues comme pression à la conformité et tentatives de renforcement de légitimité et de renforcement de l'estime de soi. Un premier moment caractérisé par des logiques d'argumentation et de persuasion est ainsi remplacé par un second marqué par la conversion, c'est-à-dire un processus double de socialisation et d'imitation. Le troisième et dernier moment identifié est celui de l'internalisation. La motivation principale des acteurs est alors la pression à la conformité, pression accentuée par le fait que des acteurs de divers champs réglementaires, juridiques ou administratifs s'emparent de la norme pour la standardiser, pour en réglementer le contenu et le périmètre ou pour juridiciser ses écarts et les sanctions associées. Cette dernière étape marque le moment où la norme est tenue pour acquise (*taken for granted*), ce qui implique qu'elle ne fait plus l'objet de discussion publique majeure. Elle peut en revanche faire l'objet de discussions dans les arènes spécialisées des champs précédemment cités. À travers ce modèle de « cycle de vie », la norme est rendue légitime par les comportements des acteurs avant de l'être par les institutions réglementaires.

Cette lecture de l'émergence des normes sociales semble efficace et élégante, néanmoins sa dimension balistique pose problème à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les auteurs de l'article soulignent la nécessaire parenté de la norme émergente avec son contexte normatif. Le succès d'une norme tient en partie à son inscription dans les sentiers de la dépendance⁸³. Une partie de la littérature souligne en effet que la conversion des acteurs s'avère plus difficile lorsque la nouvelle norme implique une rupture par rapport au cadre précédent, rupture potentiellement coûteuse en termes d'apprentissage, de coordination et d'adaptation des

⁸³ Le terme de dépendance au sentier n'est toutefois pas utilisé par les auteurs qui préfèrent parler de « logique d'appropriation » : « *les efforts pour promouvoir une nouvelle norme prennent place dans le cadre des standards d' "appropriation" définis par les normes précédentes.* » *Ibid.*, p. 898

comportements⁸⁴ – bien que des travaux mobilisent une thèse différente dans laquelle l'écart de la norme émergente avec le cadre normatif existant sert de facteur de mise en visibilité de cette norme⁸⁵. Un changement normatif radical s'avère, du point de vue de Finnemore et Sikkink, un investissement dont les coûts sont immédiats mais les rendements ne sont perceptibles que sur un temps moyen ou long. Mais cette lecture balistique laisse entendre que le changement est lui-même un processus relativement linéaire de conversion/refus. Or, un changement normatif peut intervenir sur plusieurs ordres et ainsi faire l'objet d'une mise en visibilité et de résistances plus ou moins fortes : au premier ordre sur les variations de niveaux d'utilisation des instruments de politiques publiques ; au deuxième ordre, par l'introduction de nouveaux instruments ; au troisième ordre, en agissant à la fois sur les buts, les instruments et les modalités d'utilisation des politiques publiques⁸⁶. Seul un changement de troisième ordre s'apparente à un changement de paradigme tel que Thomas Kuhn les décrit et implique ce processus de conversion⁸⁷. Quoique ne témoignant pas d'un glissement paradigmatique total, les deux premiers ordres permettent des modifications des cadres normatifs par correction, adaptation, rectification ou mise en cohérence progressive sans mise en question des principes qui les sous-tendent. De ce point de vue, des changements normatifs ne sont pas nécessairement des remises en cause frontales, visibles et potentiellement conflictuelles. Ils peuvent s'élaborer dans des arènes spécialisés et coupées de modalités de publicité du politique et porter sur des contenus normatifs secondaires. Les cadres normatifs évoluent donc également par glissements progressifs – ce qui peut impliquer la coexistence de contenus normatifs *a priori* incompatibles entre eux, car travaillés par des logiques (et des acteurs) opposés.

Second problème de cette lecture balistique, l'émergence d'une norme sociale est décrite comme provenant de l'action de quelques entrepreneurs qui coalisent leurs efforts au sein d'une plateforme organisationnelle pour porter leur cause. Le succès de la phase d'émergence dépend de la capacité à convaincre des « responsables » (*norm leaders*) en nombre suffisant. Les *norms leaders* sont ici définis comme des prescripteurs dont la convergence des comportements permet l'alignement des autres par imitation. En ce sens, ils sont les gardiens (*gatekeepers*) du cadre normatif. Le processus décrit ici pose au moins deux problèmes : d'une part, les porteurs de normes ne sont pas réductibles à une coalition ou à une plateforme seule. Au contraire, plusieurs coalitions concurrentes, aux ressources matérielles, humaines et symboliques fort différentes interviennent en même temps auprès des mêmes responsables et dans les mêmes arènes. Du reste, le travail de mise en forme normatif est continu et, une pluralité d'acteurs porte en même temps des demandes d'adaptation normative parfois antagonistes⁸⁸. D'autre part, il ne suffit pas de convaincre une masse critique de responsables

⁸⁴ NORTH Douglas C., *Institutions. Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990

⁸⁵ PALIER Bruno, BONOLI Giuliano, « Phénomènes de *path dependence* et réformes des systèmes de protection sociale », *Revue française de science politique*, n°3, 1999, p. 399-420

⁸⁶ HALL Peter A., 'Policy Paradigm, Social Learning and the State. The Case of Economic Policy in Britain', *Comparative politics*, vol. 25, n°3, 1993, p. 275-296

⁸⁷ KUHN Thomas S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 2008 (1962)

⁸⁸ Plus généralement, la multiplication de normes non seulement sociales mais aussi commerciales, financières et environnementales plurielles et souvent incompatibles entre elles peut parfois conduire à des situations de paralysie des acteurs. D'où l'appel de certains auteurs à une « ingénierie des normes ». BESSIRE Dominique, CAPPELLETTI Laurent, PIGÉ Benoît, *Normes. Origines et conséquences des crises*, Paris, Economica, 2010

pour que ceux-ci adoptent tel quel un nouvel ensemble normatif. Plus probablement, les apports défendus par les porteurs sont négociés, redéfinis et pour certains vidés de leur sens au cours des processus argumentatifs qui permettent de rationaliser ces changements⁸⁹. Et les modalités du processus de sélection normative est ainsi au moins aussi important que celui de diffusion.

Par ailleurs, la notion de « masse critique » est sujette à caution⁹⁰. Les approches néo-institutionnalistes apportent ici un éclairage complémentaire : les institutions ne sont plus comprises comme des objets aux contours clairement délimités que les lectures fonctionnalistes peuvent laisser apparaître, mais comme un ensemble de normes cristallisées autour desquelles s'agrègent des individus qui les font alors exister et vivre⁹¹. La différence entre norme et institution réside alors essentiellement dans un critère d'agrégation. Dans ce cadre, la norme est relative à un seul type de comportement, l'institution agence différents types ensemble, elle est « *une collection relativement stable de pratiques et de règles définissant les comportements appropriés d'un groupe spécifique d'acteurs dans des situations spécifiques.* »⁹² L'évolution des cadres normatifs n'est alors plus considérée comme dépendante de seules coalitions d'intérêts et d'acteurs, mais aussi de la capacité à s'inscrire dans un ensemble normatif déjà existant, porteurs de valeurs et de règles. Dans la conception fluide du social telle qu'elle est défendue par Virginie Tournay par exemple, « *la production d'un consensus durable est inextricablement liée à celle de contraintes, résultat d'un travail préalable d'étalonnage. Ces contraintes pragmatiques sont matérialisées par des protocoles visibles, des guides de bonnes pratiques ou par des inscriptions réglementaires* »⁹³. Ainsi, contrairement à ce que laissent entendre Finnemore et Sikkink, emporter la conviction des *norms leaders* ne suffit pas à modifier les cadres normatifs, le travail porte aussi largement sur la compréhension des cadres existants et la mise en relation des porteurs de ces cadres, qui, à défaut d'adhérer aux nouvelles règles, ne doivent pas s'y opposer.

Néanmoins, Finnemore et Sikkink soulignent en creux deux éléments fondamentaux nécessaires à l'émergence de nouvelles normes. D'une part, l'idée que l'émergence de normes est permise d'abord par des « *mises en formule* » ou des mises en forme discursives ; d'autre part qu'énoncer une nouvelle norme ne consiste pas simplement en une simple émission mais qu'elle impose une forme d'édiction dans l'espace public⁹⁴. Ces deux éléments ont une conséquence pratique notable : pour qu'une norme nouvelle s'impose, il faut que « *dire soit faire* »⁹⁵. Pour reprendre l'idée d'Austin, il n'existe pas que des énoncés constatifs, c'est-à-dire

⁸⁹ ZITTOUN Philippe, *La fabrique politique des politiques publiques*, Paris, Presses de Science Po, 2013

⁹⁰ Ce que Finnemore et Sikkink admettent volontiers : ils rappellent que si l'idée est validée empiriquement par des travaux récents, elle demeure conceptuellement faible. Aucun critère ne permet entre autres de comprendre pourquoi, quand, où et comment le point de basculement a lieu. La quantification de la cascade normative pose ici un problème qui n'est pas facilement résolu.

⁹¹ TOURNAY Virginie, *Vie et mort des agencements sociaux. De l'origine des institutions*, Paris, Presses universitaires de France, 2009

⁹² MARCH James G., OLSEN Johan P., 'The Institutional Dynamics of International Political Orders', *International organization*, vol. 52, n°4, 1998, p. 943-969

⁹³ TOURNAY Virginie, *Vie et mort des agencements sociaux, op. cit.*, p. 395

⁹⁴ SCHEMEIL Yves, EBERWEIN Wolf-Dieter, « Le mystère de l'énonciation : normes et normalité en relations internationales » dans SCHEMEIL Yves, EBERWEIN Wolf-Dieter (dir.), *Normer le monde. L'énonciation des normes internationales*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 7-62

⁹⁵ Pour reprendre le titre de l'ouvrage d'Austin traduit en français *Quand dire, c'est faire*. AUSTIN John L., *How to do things with words*, Cambridge, Harvard University Press, 1962

décrivant un état de fait, et qui sont soit vrais, soit faux. Certains sont performatifs⁹⁶, c'est-à-dire qui ont vocation à agir sur la réalité, en direction d'un ou plusieurs interlocuteurs. Et bien que les cadres normatifs ne soient pas toujours verbalisés sous la forme de verbes délocutifs⁹⁷, ils ont une ambition performative dans le sens où elles cherchent à orienter les manières de faire, dire et penser des individus sur lesquels ils s'appliquent. Or, cette dimension performative tient en grande partie à la place stratégique qu'occupent les *norm leaders* dans le champ de production normative. La capacité d'édiction normative mais aussi la mise en œuvre normative entretiennent ainsi un lien assez étroit avec les rapports de force qui existent entre les « responsables », « la légitimité de leur position morale » et « leur position supérieure dans la société »⁹⁸. Il est ainsi nécessaire de tenir compte du fait que les ajouts normatifs nouveaux risquent d'être valorisés s'ils vont dans le sens des intérêts déjà constitués, et reformulés ou vidés de leur contenu s'ils s'y opposent. Notons toutefois que contrairement aux normes du droit, la nature de la reformulation tient moins au degré d'autorité de l'acteur-édicteur⁹⁹ qu'au degré de partage des manières de faire, de dire et de penser. Nous en revenons à un constat fait précédemment : au contraire des lois, les cadres normatifs ne doivent pas tant leur efficacité à l'autorité qui les émet qu'aux forces à la fois locutoire, perlocutoire et illocutoire des normes comme acte de langage¹⁰⁰. Conséquence de ce constat, il ne suffit pas à un individu qui dénonce une norme sociale de se lancer dans des activités de mise en forme du politique, il faut que cette dénonciation soit partagée, relayée, reformulée jusqu'à pouvoir atteindre les lieux où le problème public pourra être entendu et éventuellement reformulé.

1.1.2 Les pôles de tension de la fabrique des cadres normatifs

1.1.2.1 Les espaces politiques usuels de la fabrique normative : arènes, récits publics, instruments de politiques publiques

Les cadres normatifs ne sont donc pas des corps flottants et intégralement malléables du tissu social, sans origine et sans objectif. Ils entretiennent un rapport plus ou moins direct avec un certain nombre d'arènes publiques, que celles-ci soient législatives, administratives ou réglementaires¹⁰¹, par l'intermédiaire d'instruments légaux ou par la mise en place et par le

⁹⁶ Une phrase performative couramment donnée en exemple est : « je vous déclare mari et femme ». L'énoncer, c'est rendre le mariage valide car reconnu aux yeux de l'État ou d'une religion. Toutefois, pour que l'énonciation soit performative, certaines conditions de félicité doivent être remplies, en haut desquelles le fait que la phrase soit dite par un agent de l'institution qui reconnaît alors l'acte, ou encore que l'adhésion des célibataires au serment qu'ils prononcent soit sincère sur le moment.

⁹⁷ Verbes prototypiques des énoncés performatifs tels que « promettre », « ordonner », « conseiller », « refuser », etc.

⁹⁸ BECKER Howard, *Outsiders*, *op. cit.*, p. 173

⁹⁹ Dans une lecture positive hiérarchisée du droit, on peut penser à la pyramide de Kelsen qui définit l'ordre des degrés d'autorité en matière de droit.

¹⁰⁰ Austin différencie la force locutoire d'un acte de langage (la capacité à faire sens et référence, à donner du contenu propositionnel), la force illocutoire (au-delà du contenu propositionnel, l'acte accomplit une action en direction de l'interlocuteur, telle qu'un constat, un avertissement, etc.) et la force perlocutoire (la capacité à faire agir autrui par l'ordre, la prière, etc.). AUSTIN John L., *How to do things with words*, *op. cit.*

¹⁰¹ Nous reprenons le terme d'arène à Bruno Jobert en l'interprétant ici comme un lieu d'interaction et d'expression de l'espace public, lieu par ailleurs de violence contenue car en lien avec les luttes institutionnelles. JOBERT

suivi de politiques publiques, notamment selon des processus *top-down*¹⁰². Les instruments du droit, par exemple, entrent dans cette catégorie d'outils de régulation qui entretiennent un lien particulier dans la reproduction ou la transformation de l'ordre social : les normes juridiques peuvent être perçues comme cadres normatifs particulièrement codifiés et dont la déviance est réglementée. Au demeurant cadres normatifs et cadres juridiques s'ajustent régulièrement¹⁰³. Ce ne sont toutefois pas les seuls outils de la puissance publique. Les travaux de Marie-Christine Zélem¹⁰⁴ soulignent le rapport entre les niveaux d'action de l'État, à travers un ensemble d'instruments contraignants, incitatifs ou informationnels, et les pratiques des individus. Le lien sur les pratiques n'est certes pas direct mais les choix des pouvoirs publics pèsent sur des acteurs intermédiaires tels que les responsables des marchés de l'énergie ou les acteurs de l'habitat (rénovateurs, constructeurs, etc.). Et les actions de ces derniers ont ensuite des répercussions sur les pratiques individuelles et sur celles des ménages.

De fait, les cadres normatifs sont des outils de prévision dont l'exactitude dépend en partie – mais pas exclusivement – de leur force de contrainte et de leur champ de diffusion initiés par des processus *top-down*. Notons qu'au contraire d'une norme légale ou juridique, la sanction relative à une norme sociale dans les cas de transgression n'est pas nécessairement codifiée, standardisée, ni automatique. Elle nécessite d'une part que la transgression soit observée et reconnue comme telle par le groupe ou une partie du groupe qui maintient le cadre normatif actif. Et puisqu'il ne s'agit ni d'un crime, ni d'un délit, le comportement déviant peut être condamné par une gamme de sanctions plus importante allant de la simple condamnation morale à des demandes de réparations matérielles ou physiques. Le degré auquel la transgression est condamnée dépend ainsi du caractère intégré, partagé et conventionnellement négociable du cadre posé par la norme sociale¹⁰⁵. En ce sens, c'est la déviance qui proclame les limites de l'ordre social en vigueur et rappelle la force (ou la faiblesse) de ses dispositifs de contrainte. Toutefois, la contrainte n'est pas le seul levier normatif. La figure du passager clandestin (*free rider*) développée par Mancur Olson¹⁰⁶ souligne en creux le rôle des cadres normatifs comme incitations spécifiques à agir dans le sens de l'intérêt commun ; et lorsque la force normative s'affaiblit, des individus rationnels sont enclins à laisser porter le poids des projets par d'autres. Une logique de perception à la conformité, liée au caractère partagé ou non des cadres normatifs, est donc à prendre en compte.

Bruno (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan, 1994

¹⁰² Si l'action publique joue un rôle incitatif en amont dans le sens qu'elle donne contenu et limites à la gamme des comportements autorisés, en pratique, cette action varie sensiblement en fonction de l'étendue et de la qualité des ressources dont elle dispose. Sur ce point, voir par exemple, HAMELIN Fabrice, SPENLEHAUER Vincent, « L'action publique de la sécurité routière en France. Entre rêve et réalisme », *Réseaux*, vol. 1, n°147, 2008, p. 49-86

¹⁰³ CHAZEL François, COMMAILLE Jacques (dir.), *Normes juridiques et régulation sociale*, Paris, LGDJ, 1991

¹⁰⁴ ZÉLEM Marie-Christine, *Politique de maîtrise de l'énergie et résistances au changement. Une approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan, 2010

¹⁰⁵ BEZES Philippe, LASCOURMES Pierre, « Les formes de jugement politique. Principes moraux, principe d'action et registre légal », *L'Année sociologique*, 2009, vol. 59, 1, p. 109-147 ; BEZES Philippe, LASCOURMES Pierre, « Percevoir et juger la "corruption politique". Enjeux et usages des enquêtes sur les représentations des atteintes à la probité publique », *Revue française de science politique*, vol. 55, 5-6, octobre-décembre 2005, p. 757-786

¹⁰⁶ OLSON Mancur, *La logique de l'action collective*, Bruxelles, éditions de l'université de Bruxelles, 2011 (1965)

Dans la mesure où chaque société est caractérisée par de multiples rationalités¹⁰⁷, la déviance à la norme peut sensiblement varier en fonction de la légitimité et de la proximité du pouvoir. Les normes juridiques par exemple pèsent davantage sur les comportements si l'autorité publique qui prétend monopoliser la violence paraît forte et légitime. Inversement, dans un État faible, des cadres normatifs ont beau exister, ils peuvent n'être que rarement respectés. Inversement, au sein de petites communautés, il est plus difficile de s'affranchir des contraintes imposées par les normes sociales locales – du fait de l'interconnaissance et des impératifs de loyauté entre membres – qu'au sein de grandes structures étatiques modernes où l'hétéronomie des normes sociales affaiblit leur autorité sur les comportements en augmentant les résistances légitimes¹⁰⁸.

Si les espaces politiques décrits ci-dessus disposent de capacités de codifications des dimensions sociales, économiques, techniques ou politiques de certains sujets, c'est parce que ces derniers sont considérés comme des enjeux collectifs importants pour les sociétés contemporaines développées. De ce fait, ces sujets sont susceptibles de (re)devenir des problèmes politiques saillants dans l'espace public. À défaut d'être aujourd'hui toutes publiques, les arènes de discussion dans lesquelles ces sujets sont traités sont nombreuses et leurs acteurs publics intervenants, experts ou non, davantage encore. Leurs échelles varient de scènes mondiales avec la mise en place de régimes internationaux¹⁰⁹ liés aux questions environnementales notamment¹¹⁰ aux scènes nationales avec ses arènes de discussion collective¹¹¹ en passant par des scènes localisées, voire domestiques, comme peut l'être une conversation informelle entre amis ou en famille par exemple. À un niveau macrologique, des arènes scientifiques, médiatiques, juridiques, politiques ou de politiques publiques fournissent le contenu propositionnel des cadres normatifs. Elles composent les discours publics qui sont tenus sur les enjeux énergétiques, donnant ainsi corps et force au champ normatif.

En produisant des discours publics majoritaires, les arènes visent à produire et à stabiliser des formes discursives consensuelles ; en orientant ou en incitant à certaines pratiques, les dispositifs de portage tendent à les rendre normales, routinières, et de ce fait, à rendre les cadres normatifs associés moins visibles. Certes, la mise en cause normative peut provenir de ces arènes, soit parce que des acteurs intervenant dans ces lieux et disposant de ressources pour le faire choisissent stratégiquement de valoriser un nouveau contenu normatif¹¹², soit parce que ces arènes sont précisément utilisées comme outils de démocratie participative visant plus ou

¹⁰⁷ DURKHEIM Émile, *Leçons de sociologie. Physique des mœurs et du droit*, Paris, Presses universitaires de France, 2010 (1950)

¹⁰⁸ DIAMOND Jared, *Le monde jusqu'à hier*, Paris, Gallimard, 2013

¹⁰⁹ Définis comme « des principes, des normes, des règles, des procédures de prises de décision implicites ou explicites autour desquelles les attentes des acteurs convergent dans un champ donné des relations internationales ». KRASNER Stephen D., 'Structural Causes and Regime Consequences. Regimes as Intervening Variables', *International organization*, vol. 36, n°2, 1982, p. 186

¹¹⁰ Le protocole de Kyoto en est un exemple. Les paquets énergie de l'Union Européenne en sont un autre.

¹¹¹ Le Grenelle de l'environnement ou le Débat national sur la transition énergétique par exemple.

¹¹² DELORI Mathias, *De la réconciliation franco-allemande à la guerre des dieux. Analyse cognitive et discursive d'une politique publique volontariste d'éducation à la cause de la paix : l'Office franco-allemand pour la jeunesse*, thèse de science politique soutenue le 23 juin 2008, sous la direction d'Yves Surel, université Pierre Mendès-France

moins explicitement à faire émerger de nouveaux consensus sur certaines questions¹¹³. Il arrive ainsi qu'au gré de la multiplication des espaces de discussion et de la diffusion des discours publics tenus sur ces enjeux, qu'au cours d'événements publics importants (médiatiques notamment), des controverses émergent dans l'espace public et des dysfonctionnements normatifs soient mis en évidence. De même, certains dispositifs de portage remplissent leur rôle de manière inadéquate, contribuant ainsi à la mise en visibilité et en discussion des cadres normatifs qu'ils sont supposés invisibiliser. Rien ne nous autorise néanmoins à réduire la mise en cause et *a fortiori* le changement normatif à un processus initié en amont, exclusivement *top-down*. C'est ce qui justifie que ce travail ne porte pas préférentiellement sur ces niveaux macrosociologiques d'analyse, traités par ailleurs dans le cas de l'énergie. Ces niveaux comptent dans la mesure où ils viennent cadrer le contenu, les frontières et les sanctions associées aux normes sociales et qu'ils cadrent eux-mêmes les termes d'un rapport discursif majoritaire. Mais les individus ordinaires n'ont qu'un accès limité à ces niveaux, phénomène qui borne de fait leurs capacités d'action dans les arènes – confidentielles mais aussi publiques.

Comme les travaux de sociologie de l'énergie peuvent le montrer, le rapport des individus aux normes sociales relatives aux enjeux énergétiques se passe essentiellement sous l'angle de pratiques routinisées et non questionnées. Les individus sont portés par un ordre ordinaire dont l'intérêt majeur est qu'il est économique en termes de ressources mobilisées. Pour ces raisons, l'ordre de l'ordinaire est un des espaces de l'efficacité normative. Lorsque des récits publics majoritaires et cohérents les uns avec les autres réaffirment la légitimité des cadres normatifs, ces derniers tendent à s'appliquer sans heurt. Néanmoins, d'une part, les récits publics ne constituent pas un ensemble homogène et des éléments discordants peuvent apparaître régulièrement¹¹⁴ ; d'autre part, les termes de ces récits font l'objet d'une reformulation permanente car ils sont l'enjeu d'une lutte de pouvoir¹¹⁵. La stabilité et la cohérence des récits publics est donc relative, et la cohérence des cadres normatifs n'est qu'apparente.

Notre intérêt pour les cadres normatifs cherche ainsi à dépasser le cadre des approches centrées sur la diffusion et la valorisation des normes sociales telles que la sociologie de l'action publique peut les réfléchir. Les travaux se revendiquant de cette sociologie ont tendance à penser l'action publique comme centrale dans la définition du cadre normatif. Il ne s'agit bien évidemment pas de nier la spécificité de la décision publique. Des modèles « simples » comme

¹¹³ GOURGUES Guillaume, *Le consensus participatif. Les politiques de la démocratie dans quatre régions françaises*, thèse de science politique soutenue le 7 décembre 2010, sous la direction d'Alain Faure, Université de Grenoble

¹¹⁴ « Il faut se battre pour les histoires causales, les défendre, et les soutenir. Il y a toujours quelqu'un pour raconter une histoire cherchant à entrer en compétition, et faire en sorte qu'une histoire causale soit crue n'est pas une tâche facile. » STONE Deborah A., "Causal Stories and the Formation of Policy Agendas", *Political science quarterly*, vol. 104, n°2, 1989, p. 293

¹¹⁵ Dans la mesure où un problème public n'existe pas en soi et fait l'objet d'un travail collectif de construction, la lutte peut porter autant sur la « propriété » du problème (c'est-à-dire la capacité à orienter la définition du problème), que la « responsabilité causale » (qui est vue comme responsable du problème ?) ou que sur la « responsabilité collective » (qui est perçue comme le porteur nécessaire d'une solution ?). GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, 2009 (1981)

la grille séquentielle de Jones¹¹⁶ aux modèles plus fins tels que le *rounds model* de Teisman¹¹⁷, et plus généralement les travaux sur l'action publique illustrent bien la variété des acteurs intervenant dans l'espace public et leur diversité parfois extrême d'intérêts, d'objectifs, de perceptions des problèmes ou de solutions. En tant que tutrice du social, la puissance publique est ainsi un producteur législatif et réglementaire important ; en tant que producteur et redistributeur économique, elle tente d'influencer par des instruments économiques et fiscaux ; en tant que force politique « démocratique », elle cherche à peser par des outils informationnels et communicationnels. Et si la décision publique est productrice de normes sociales, il est d'un intérêt certain de se pencher sur les acteurs et la structure du champ de cette production. Toutefois, en matière de création ou de stabilisation de cadres normatifs, nous faisons nôtres les propos de Pierre Favre qui, cherchant à répondre à la question « qui gouverne ? », écrit : « *cette réponse [de la sociologie de l'action publique] est convaincante s'agissant de toute une classe d'objets, mais, elle nous paraît ne pas donner assez d'importance dans certains cas à la décision proprement politique et donner trop d'importance dans beaucoup de cas à une action publique omniprésente se nichant finalement dans tous les replis du corps social.* »¹¹⁸ Autrement dit, si l'espace public est pétri d'interventions publiques, celles-ci ne forment qu'une partie – et pas toujours décisive – des multiples flux qui participent à la définition des cadres normatifs en vigueur.

Ajoutons également que ces cadres ne prennent pas qu'une forme discursive et qu'ils ne sont pas que des objets désincarnés. Ils prennent notamment corps dans des artefacts technologiques qui jouent alors un rôle dans le portage et la stabilisation des cadres normatifs. Sur ce point, John Dewey a pu montrer, à travers l'exemple du développement des réseaux électriques et ferroviaires à travers les États-Unis que ces dispositifs ont bien plus participé à la diffusion des formes modernes de la démocratie représentative que n'importe quel groupe politique ou collectif¹¹⁹. De même, Madeleine Akrich, développant la notion de script, a souligné à quel point des programmes d'action sont encapsulés dans la dimension matérielle des technologies et des infrastructures¹²⁰. Des cadres normatifs peuvent donc être encodés dans des dispositifs sociotechniques, incitant à la généralisation de certaines pratiques plutôt qu'à d'autres. Ainsi, « *les pratiques sociales de l'énergie s'inscrivent dans des systèmes sociotechniques qui articulent des dispositions individuelles et collectives, des dispositifs techniques (micro et macro systèmes techniques) et des dynamiques sociales (du domestique au politique)* »¹²¹. Les dispositifs sociotechniques peuvent être compris ici comme un ensemble varié d'instruments allant des objets et technologies en usage dans la vie quotidienne (modes de chauffage, matériel électrique, etc.) aux instruments facilitant les capacités de financement

¹¹⁶ JONES Charles O., *An Introduction to the Study of Public Policy*, Belmont, Duxbury Press, 1970

¹¹⁷ TEISMAN Geert R., « Models for Research into Decision-Making Processes: On Phases, Streams and Decision-Making Rounds », *Public administration*, vol. 78, n°4, 2000, p. 937-956

¹¹⁸ FAVRE Pierre, « Qui gouverne quand personne ne gouverne ? », dans FAVRE Pierre *et al.*, *Être gouverné*, Paris, Presses de sciences po, 2003, p. 8

¹¹⁹ DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*, p. 323-324

¹²⁰ AKRICH Madeleine, « The de-scription of technical objects », dans BIJKER Wiebe E., LAW John (dir.), *Shaping Technology, Building Society. Studies in Sociotechnical Change*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 205-224

¹²¹ BESLAY Christophe, ZÉLEM Marie-Christine, « Le paradoxe du consommateur moderne. Modérer ses consommations d'énergie dans une société toujours plus énergétivore » dans JUAN Salvador (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 277-296

des acteurs économiques en passant par les outils d'observation, d'information et de communication développés sur les enjeux énergétiques ou les discours publics parfois hétérogènes tenus sur ces questions¹²².

La présence de ces dispositifs et leur rôle d'encadrement ne sont pas négligeables : ils viennent cristalliser des règles de fonctionnement souvent définies en amont et qui structurent en partie la manière dont les normes sociales sont performées en pratique¹²³. Autrement dit, un dispositif sociotechnique ne répond pas qu'à un choix économique ou d'ingénierie, les choix techniques embarquent des conceptions particulières du social et du politique, ainsi que des règles qui engagent le collectif¹²⁴. Un simple ralentisseur routier de type dos d'âne est communément appelé un « gendarme couché » dans le langage courant : le langage populaire est ici adapté dans la mesure où le dispositif porte avec lui des représentations de la vitesse et de la sécurité en ville, il impose aux conducteurs un ralentissement en rappelant implicitement les règles en vigueur. De même, le portillon d'accès ou le valideur d'un transport en commun rappelle la nécessité de faire l'achat et de valider un titre de transport. Il demeure possible de passer outre, mais le non-respect de la règle impose, dans le cas d'un portillon par exemple, d'enjamber le dispositif et d'attirer la réprobation des autres passagers ou d'alerter la surveillance des agents du service de transport. Le dispositif réduit donc de fait le champ des actions possibles dans l'optique de les routiniser et les standardiser, voire parfois de prendre en charge les pratiques en privant les individus de toute latitude d'action – avec les défauts d'utilisation qu'une telle prise en charge comporte¹²⁵. En ce sens, l'édiction comme promotion institutionnelle de règles et la cristallisation de ces règles dans des dispositifs favorisent la convergence des pratiques et donc le renforcement des cadres normatifs. Notons toutefois que le respect de la norme et son portage quotidien dans un système sociotechnique n'implique pas que les individus adhèrent aux contenus de ces cadres : l'obéissance à la norme témoigne moins de l'existence d'un assentiment que de celui d'une routine. Comme le souligne Bruno Latour, il est « impossible de faire comme si le marteau "remplissait une fonction" car il déborde de toute part ce récipient dans les strictes limites duquel il ne saurait se cantonner. [...] Avec lui en main, les possibles se multiplient, offrant à celui qui le tient des schèmes d'action qui ne précédaient pas la saisie. »¹²⁶ En ce sens, si un dispositif technique peut orienter les actions et les comportements, il n'en délimite pas strictement le champ. Ces dispositifs matériels sont

¹²² La notion de dispositif fait l'objet de nombreuses définitions sur lesquelles nous ne nous étendons pas. Une définition minimale peut être celle donnée par Philippe Zittoun : « un assemblage intentionnel d'éléments hétérogènes (instruments, méthodes, actions publiques, etc.) répartis spécifiquement en fonction d'une finalité attendue ». ZITTOUN Philippe, « Dispositif », dans CASILLO Ilaria et al., *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013. <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/dico/dispositif>

¹²³ Pour un exemple sur le fonctionnement en pratique des normes démocratiques, voir : DELOYE Yves, IHL Olivier, « Pour une histoire matérielle de la démocratie », *Critique*, vol. 6, n°697-698, 2005, p. 484-495

¹²⁴ CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001 ; LATOUR Bruno, « La fin des moyens », *Réseaux*, vol. 18, n°100, 2000, p. 39-58

¹²⁵ GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle, « Les occupants de bâtiments performants en énergie en sont-ils les usagers ? » dans CIHUELO Jérôme, JOBERT Arthur, GRANDCLÉMENT Catherine (dir.), *Énergie et transformations sociales. Enquête sur les interfaces énergétiques*, Paris, Lavoisier, 2015, p. 33-50

¹²⁶ LATOUR Bruno, « La fin des moyens », *Réseaux, op. cit.*, p. 44

autant d'instruments qui véhiculent et renforcent des contenus propositionnels normatifs, mais qui peuvent être débordés.

1.1.2.2 Le rôle de l'opinion publique dans la fabrique normative

Les éléments présentés dans la partie précédente constituent les principaux exemples des espaces et des outils qui peuvent faire l'objet d'une mise en forme normative en amont, éléments souvent étudiés en analyse des politiques publiques. Mais un facteur souvent considéré comme allant de soi de la fabrique des cadres normatifs, et par là même relativement peu questionné, réside dans l'opinion publique et les formes de sa publicisation. Dès les années 1940, au moment de l'importation des sondages en France, Jean Stoetzel soulignait que « *l'opinion publique s'engendre elle-même* »¹²⁷. Il avait identifié l'existence de formes de circularité sociale qui impliquent que chacun se décide aussi en fonction de ce qu'il perçoit (ou croit percevoir) des opinions et des attitudes des autres. Pour le sociologue, ce constat différencie du reste les « *opinions privées* » (définies par une répartition aléatoire et prenant la forme d'une distribution gaussienne) des « *opinions publiques* » (caractérisées par de forts clivages, des courbes en J)¹²⁸. Formalisé chez le fondateur de l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP), cette intuition étant pourtant déjà présente dans les écrits de Tocqueville¹²⁹ ou de Tarde¹³⁰. Empruntant un exemple à Simpson sur la perception des valeurs morales, il écrit par exemple que « *lorsque la conscience morale est quelque peu vacillante, la distribution des opinions tend vers la normalité. C'est ce qui fut observé en étudiant la distribution des opinions sur la prohibition de l'adultère. On commenterait aisément ce résultat en disant que la morale sexuelle tend effectivement à se relâcher dans les pays civilisés.* »¹³¹ En précisant toutefois que les normes morales qui conditionnent les opinions publiques sont loin d'être universelles, il rappelle que le partage des cadres normatifs est lié à des communautés d'opinion – qui ne sont d'ailleurs pas rabattables sur des communautés d'intérêts. Car pour lui, un individu est le produit d'une personnalité propre forgée au contact des autres et plus ou moins consciente de sa singularité¹³². La question qu'il pose alors consiste à comprendre la manière dont des valeurs considérées comme plus ou moins universelles ou des enjeux plus ou moins collectifs sont appropriés individuellement. À la suite de cette question, il formule deux hypothèses : les cadres normatifs doivent leur force, soit au fait qu'ils sont perçus comme le jugement des spécialistes et des experts, c'est-à-dire parce qu'ils sont le fruit de l'opinion « informée » ; soit ils sont tout

¹²⁷ STOETZEL Jean, *Théorie des opinions*, L'Harmattan, Paris, 2006 (1943), p. 15

¹²⁸ *Ibid.*, p. 108-176

¹²⁹ « *À mesure que les citoyens deviennent plus égaux et plus semblables, le penchant de chacun à croire aveuglément un certain homme ou une certaine classe diminue. La disposition à croire la masse augmente, et c'est de plus en plus l'opinion qui mène le monde.* » TOCQUEVILLE Alexis (de), *De la démocratie en Amérique*, tome 2, Paris, Folio, 2007 (1840), p. 17

¹³⁰ Discutant de la différence entre public et foule : « *Et c'est seulement après avoir, pendant des années, subi et fait subir cette action impressionnante du regard, que nous devenons capable d'être impressionnés même par la pensée du regard d'autrui, par l'idée que nous sommes l'objet de l'attention de personnes éloignées de nous [...] que même la simple connaissance de l'adhésion du plus grand nombre de nos semblables à un jugement nous dispose à juger dans le même sens.* » TARDE Gabriel, *L'opinion et la foule*, version électronique « classiques.uqac.ca », Chicoutimi, Université de Québec, 2003 (1901), p. 10

¹³¹ STOETZEL Jean, *Théorie des opinions*, *op. cit.*, p. 149-150

¹³² STOETZEL Jean, *La psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1978, p. 66

simplement le produit de l'opinion « majoritaire ». Stoetzel tranche finalement en faveur de la seconde hypothèse, et ce qui nous intéresse ici réside moins dans sa définition des opinions privées et des opinions publiques que dans le fait que « *parmi toutes les causes productrices des opinions individuelles, il en est une, le facteur de conformité, dont les effets restent discernables dans le résultat final.* »¹³³

Dans une logique assez proche, Laurence Kaufmann a pu rapprocher l'opinion publique d'une « *sémantique de la normalité* »¹³⁴. Au-delà des deux approches classiques qui président à la conception de l'opinion publique¹³⁵, Kaufmann rappelle que l'opinion publique fait partie de ces objets largement présents dans les discours ordinaires, stéréotypés qui sont en réalité des concepts intentionnels (ou connotatifs). À l'inverse des objets extensionnels (ou dénotatifs), ils ne se forment pas *via* la perception, c'est-à-dire dans une relation directe entre les sens et la matière des choses de la réalité extérieure. Elle propose ainsi une définition originale de l'opinion publique qui « *ne représente pas un état de choses, un fait empirique que l'on pourrait, conformément aux critères strictement nominalistes de l'existence toucher du doigt ou voir de ses propres yeux. Elle présente une signification qui n'est pas déterminée par le lien vertical entre les mots et les choses qu'ils sont censés signifier, mais par les différenciations "horizontales" qui se tissent à l'intérieur même du système des conventions linguistiques, des règles sociales et des intérêts politiques qui a présidé à sa fixation.* »¹³⁶

L'opinion publique est ainsi moins quelque chose qui « est » que quelque chose qui « fait être » : elle est une logique d'adhésion au consensus dont la mise en forme discursive est performative, « *un mécanisme d'ajustement mutuel par lequel les agents ordinaires prennent en compte ce que font et pensent les autres* » comme le rappelle Mathieu Brugidou¹³⁷. La dimension connotative du concept, perçue par de nombreux auteurs, a conduit à le considérer comme un objet fictif, une opinion publique « fantôme » dans termes de Walter Lippmann¹³⁸. Pourtant, l'opinion publique fait certes l'objet d'une mise en forme par autorités légitimes ainsi que le soulignent les approches critiques des sondages, mais elle est également un fait social performatif qui suscite des adhésions et des rejets, des ralliements et des critiques : invoquer l'opinion publique, indépendamment de la technique de mesure utilisée, c'est chercher l'adhésion des interlocuteurs autour d'une vision partagée du monde¹³⁹. Au demeurant, « *cette obsession du commun fait ainsi de l'opinion publique l'égerie d'une normalité et d'une normalisation qui représentent la seule armature possible d'une congrégation d'individus*

¹³³ STOETZEL Jean, *Théorie des opinions*, op. cit., p. 156

¹³⁴ KAUFMANN Laurence, « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité », *Langage et société*, op. cit.

¹³⁵ Approches que nous discutons dans la partie suivante, mais qu'on peut qualifier « *d'artificialiste critique* » pour l'une et de « *réaliste sociologique* » pour l'autre, ou, pour le formuler autrement, attentive aux instruments de domination extralinguistiques d'une part, et cherchant à découvrir les « états mentaux profonds » d'autre part.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 51

¹³⁷ BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics. Une approche pragmatiste de l'opinion publique*, Paris, Presses de science po, 2008, p. 184

¹³⁸ LIPPMANN Walter, *Le public fantôme*, Paris, Démopolis, 2008 (1925)

¹³⁹ L'effondrement du dogme absolutiste à la suite de la période révolutionnaire en France implique un glissement de la souveraineté politique légitime du « Nous » de majesté vers l'accord d'une communauté des esprits dont l'opinion publique est la « *glu sociale de qualité supérieure* ». GORDON Daniel, *Citizens without Sovereignty. Equality and Sociability in French Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 80

condamnées à rester, désormais, entre eux. »¹⁴⁰ Invoquer l'opinion publique, c'est également chercher à faire agir certains acteurs (notamment politiques), puisqu'elle est garante de la crédibilité et du partage des discours tenus en son nom. Elle ne doit pas se présenter comme un point de vue parmi d'autres, ce qui laisse à l'auditoire la possibilité de ne pas en tenir compte, mais elle doit coaliser dans son sillage l'ensemble des opinions particulières. En ce sens, l'opinion publique est une opinion qui s'impose comme suffisamment publique et dépersonnalisée pour faire l'objet d'un partage auprès du plus grand nombre. Ce point permet à Laurence Kaufmann de rapprocher le concept d'opinion publique de la « On-vérité » d'Alain Berrendonner : la On-vérité « *ne se fonde pas sur la conformité du contenu propositionnel à l'état des choses, mais repose sur le consentement des participants au dialogue, sur le crédit attribué à ce contenu par la communauté linguistique ou l'une de ses parties.* »¹⁴¹ La sémantique de l'opinion publique renvoie ainsi à un collectif (un « nous » ou un « on ») dans lequel le locuteur se range lui-même, mais qui n'engage pas en premier lieu sa responsabilité en tant que « je » – dimension qui la rapproche également de « *l'auditoire universel* » de Chaïm Perelman¹⁴². Dès lors elle a une prétention à être ce « à partir de quoi » l'échange d'arguments peut et doit s'établir – et non « ce sur quoi ».

Cette définition de l'opinion publique établie et son lien avec les cadres normatifs posé, il reste toutefois à comprendre comment cette opinion publique, par définition normative, s'articule avec des opinions privées – ici comprises comme les simples énoncés discursifs d'un « je » individuel face à un enjeu. Un des problèmes dans l'usage des termes « opinion privée » réside dans une tendance à la réduire à une croyance internalisée, atomisée et relativement coupée du tissu social¹⁴³ dont la collection permet seule d'obtenir l'opinion publique. Mais l'idée de « *spirale du silence* » par exemple, développée par Elisabeth Noëlle-Neumann¹⁴⁴, souligne bien que face à la perception de l'opinion publique, des opinions privées peinent à être énoncées. La peur de ne pas se conformer aux autres implique que beaucoup d'individus ne se sentent pas légitimes à prendre la parole et sont contraints au silence. Pour Elisabeth Noëlle-Neumann, opinion publique et sanction sont donc liées car les individus sont parfaitement capables d'identifier l'opinion majoritaire « *au moyen d'un "organe quasi-statistique" : en observant son environnement social, en estimant la répartition des opinions pour ou contre ses idées, mais surtout en évaluant la force, le caractère mobilisateur et pressant, ainsi que les*

¹⁴⁰ KAUFMANN Laurence, « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité », *op. cit.*, p. 55

¹⁴¹ BERRENDONNER Alain, *Éléments de pragmatisme linguistique*, Paris, éditions de Minuit, 1981, p. 113

¹⁴² « *Une argumentation qui s'adresse à un auditoire universel doit convaincre le lecteur du caractère contraignant des raisons fournies, de leur évidence, de leur validité intemporelle et absolue, indépendante des contingences locales ou historiques.* » PERELMAN Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2008 (1992), p. 41

¹⁴³ Suivant en cela une partie de la philosophie kantienne : « *Tout homme a une conscience et se trouve observé, menacé de manière générale, tenu en respect (respect lié à la crainte) par un juge intérieur et cette puissance qui veille en lui, sur les lois, n'est pas quelque chose de forgé – arbitrairement - par lui-même mais elle est inhérente à son être. Elle le suit comme son ombre quand il pense lui échapper. Il peut sans doute par des plaisirs ou des distractions s'étourdir ou s'endormir, mais il ne saurait éviter parfois de revenir à soi ou de se réveiller dès lors qu'il en perçoit la voix terrible.* » KANT Emmanuel, *Métaphysique des mœurs*, Paris, Flammarion, 1994 (1795), p. 75

¹⁴⁴ NOËLLE-NEUMANN Elisabeth, 'The Spiral of Silence. A Theory of Public Opinion', *Journal of Communication*, n°24, 1974, p. 43-54 ; NOËLLE-NEUMAN Elisabeth, *The Spiral of Silence. Public Opinion, our Social Skin*, Chicago, University of Chicago Press, 1984

chances de succès de certains points de vue ou de certaines propositions. »¹⁴⁵ La publicité et le partage d'une opinion majoritaire peuvent donc participer à renforcer cette opinion en la légitimant comme publique, tout en laissant de moins en moins la place aux autres opinions de s'exprimer librement. La performativité de l'opinion publique tient ainsi beaucoup à la perception de la répartition des opinions dans un contexte donné. Toutefois, plutôt que de supposer un mystérieux « *organe quasi-statistique* » permettant d'anticiper l'opinion commune majoritaire, nous considérons, à la suite de Mathieu Brugidou que les individus, en tant que membres de communautés d'usages et de vie, (re)connaissent d'abord cette opinion « *en praticiens et en usagers* »¹⁴⁶ : ils la vivent, et, en dépit de sa prétention à l'universalité, ils la discutent dans des situations sociales réelles, plus ou moins publiques.

Aussi, plutôt qu'un usage strictement séparé des termes opinion privée et opinion publique, nous préférons l'usage de la notion de degré de publicité qui, comme le dit Norbert Elias, sous-tend l'idée d'un « *équilibre nous-je* »¹⁴⁷. Car si le processus de civilisation est indissociable de la différenciation progressive des fonctions sociales et de la dynamique moderne de construction de la subjectivité, alors nous pouvons concevoir l'opinion privée, non comme une opinion atomisée, vécue dans son for intérieur, mais comme une opinion où la tyrannie du groupe est desserrée, ou, du moins, où la présence d'un tiers public n'exerce qu'une influence limitée. L'opposition opinion privée / opinion publique est ainsi remplacée par un *continuum* d'énoncés dont le degré de publicité varie d'une scène de l'espace social à une autre et dont les formes sémantiques changent. Or, les individus étant, dans une certaine mesure, rationnels¹⁴⁸, la gamme des énoncés d'opinion allant des moins publics – qui s'enracinent dans un « je pense que... » par exemple – aux plus publicisés – c'est-à-dire prononcés à un titre ou un autre comme représentant d'une communauté ou d'une institution, *i.e.* dans un rôle social – demeure relativement articulée et coordonnée pour un même individu. Autrement dit, les individus développent des efforts certains pour conserver une certaine cohérence sur les diverses scènes sur lesquelles ils sont appelés à s'exprimer¹⁴⁹. Cela n'empêche toutefois pas des variations en fonction des auditoires. Être attentif à la contextualisation des formes de prises de parole et à leur publicité permet ainsi d'avoir une lecture plus fine de l'opinion, notamment dans la contestation de ce qui est perçu comme l'opinion commune légitime. Il y a donc des formes de coordination à la fois verticales – les individus tendent à faire part d'opinions relativement cohérentes quelle que soit la scène sociale qu'ils sont en train de tenir – et

¹⁴⁵ NÖELLE-NEUMANN Elisabeth, « L'opinion publique entre apathie et mobilisation : la spirale du silence », dans *Hermès*, n°31, Paris, CNRS éditions, 2001, p. 92-93

¹⁴⁶ BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics*, *op. cit.*, p. 184

¹⁴⁷ Sans toutefois chercher à déterminer la primauté de l'un sur l'autre comme dans le processus de civilisation décrit par Elias. ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991, p. 241

¹⁴⁸ Non pas qu'ils optimisent en permanence leur fonction d'utilité au sens de la rationalité économique classique, mais plutôt qu'ils cherchent à rester cohérents entre eux et compréhensibles les uns aux autres. PAGE Benjamin I., SHAPIRO Robert Y., « Retrouver la positivité et la rationalité de l'opinion publique », *Hermès*, n°31, Paris, CNRS éditions, 2001, p. 103-116

¹⁴⁹ Cette cohérence participe d'une forte volonté de « garder la face » dans l'interaction sociale. Ainsi la mise en avant d'incohérence de la part d'interlocuteurs donne souvent lieu à un travail de rectification des contenus dans une optique d'alignement, de la part du locuteur. Pour une illustration lors de questions ouvertes en contexte d'enquête, voir BOUILLET Jérémy, « La négociation cognitive dans le dispositif d'enquête : l'enquêteur comme producteur de réponses ? », dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, *op. cit.*, p. 195-222

horizontales – ils ajustent leurs opinions en fonction de ce qu'ils estiment l'opinion la plus commune et la mieux partagée.

Dans la lignée de certains travaux pragmatistes sur l'opinion publique, on peut donc penser une approche où des individus alimentent leurs prises de paroles avec des récits publics, et se coordonnent autour de perceptions problématiques pour contester ces récits. Concrètement, soumis à des mises en forme concurrentielles et souvent polémiques des réalités sociales dont l'opinion publique fait partie, les individus allouent certes une capacité de mobilisation cognitive relativement limitée, mais ils ne sont pas passifs. Ils s'approprient ces formes publiques, en totalité ou en partie, les transforment, les rejettent parfois, les incorporent dans des systèmes de valeurs ou dans des représentations sociales. Ils entretiennent avec eux une relation continue quoique partielle. Dans la mesure où les individus n'ont pas cet accès préférentiel à l'espace public qu'ont, par exemple, les acteurs des politiques publiques¹⁵⁰, leurs capacités d'action sur la teneur de ces mises en forme publiques sont limitées. Néanmoins, ils peuvent en contester le bien-fondé ou l'utilité sociale. Ou au contraire, ils peuvent s'ajuster au collectif et relayer l'opinion publique. Ou encore, ils peuvent refuser les modalités de publicité de leurs opinions au profit d'une « spirale du silence ». Il y a une réelle continuité des opinions du « je pense que... » au « nous devons... ». En ce sens, donner une opinion c'est faire part de ses rapports rarement univoques et linéaires mais complexes et plurielles aux cadres normatifs.

¹⁵⁰ Acteurs qui disposent de capacité de mises sur agenda, de hiérarchisation (*priming*) et de cadrage (*framing*) du fait de leur accès extra-ordinaire aux tribunes de l'espace public.

1.2 DANS LA FABRIQUE ORDINAIRE DE L'OPINION PUBLIQUE

On serait tenté de passer rapidement sur la question de l'opinion publique dans la mesure où nous avons dessiné son rapport aux cadres normatifs. Par ailleurs, la question paraît en grande partie tranchée si on lui applique le principe scientifique dont Newton se revendique dans son travail sur l'attraction des corps : « je ne forge pas d'hypothèses ». Ici appliqué, il implique qu'il faudrait moins s'intéresser à la nature de l'opinion publique qu'au constat de ses effets et la compréhension de ses lois. On déplacerait le centre de la question du « qu'est-ce que l'opinion ? » à un « comment la mesure-t-on ? » : quel échantillon ? Quelle marge d'erreur ? Quel questionnaire ?... Et c'est en sens qu'évolue une partie de la littérature consacrée à la sociologie de l'opinion. Toutefois, les contours de sa définition et les manières dont elle est mesurée entretiennent des liens étroits que nous discutons dans cette partie.

Si l'opinion publique est un des outils de forge et de déploiement des cadres normatifs, au même titre que les arènes, les discours publics et les instruments de politiques publiques, il reste qu'elle en est un élément singulier. Approcher la question de l'opinion par le biais d'un *continuum* d'énoncés discursifs dont la publicité varie permet d'établir un lien entre les problèmes publics et les enjeux privés ou les pratiques au quotidien. Une approche par l'opinion est peut-être précisément le moyen de réarticuler les échelles macrosociologiques et microsociologiques des enjeux énergétiques et environnementaux. Dans ce cadre, nous nous intéressons particulièrement à la question de l'ordinaire dont nous avons fait usage en introduction. L'ordinaire, par son fonctionnement, est un espace routinisé, où les cadres normatifs peuvent se déployer avec une efficacité maximale. Mais sous certaines modalités, l'ordinaire engendre un trouble, trouble lui-même porteur de tentatives de politisation par l'émission d'opinions désalignées avec l'opinion publique. Mais puisque les individus auxquels nous nous intéressons ne sont pas experts ou militants des enjeux énergétiques et environnementaux ; puisqu'ils ne sont pas égaux face à la perception du problème public de l'énergie, qu'ils disposent de connaissances inégales, de degrés de familiarité à l'enjeu variable, d'expériences plus ou moins discontinues, etc. la question de la rupture à l'ordinaire pose celle de la compétence des citoyens à discuter et à s'emparer d'un sujet.

C'est l'objet de cette partie : comprendre comment ordinaire, politisation, opinion et compétence s'articulent et appliquer à cette articulation une grille de lecture inspirée du pragmatisme sociologique.

1.2.1 L'ordinaire et le politique

La notion d'ordinaire, utilisée à de nombreuses reprises dans ce travail, mérite une clarification. Car il peut y avoir une apparente contradiction entre la volonté de comprendre l'ordinaire et celle de s'inscrire dans le champ de la science politique¹⁵¹. En tant que discipline,

¹⁵¹ MARIE Jean-Louis, « Les études de cognition sociale et la phénoménologie de Schütz : une double perspective pour éclairer la production des jugements politiques ordinaires », dans MARIE Jean-Louis, DUJARDIN Philippe,

cette dernière tend en effet plutôt à travailler les manifestations extraordinaires en politique et/ou de politique : les élections qui, en dépit de leur régularité et du rituel qu'elles représentent, ne personnalisent qu'un rapport épisodique au politique ; les mouvements sociaux ou le militantisme ; les crises et les conflits, etc. Dans le même temps, un grand nombre de travaux aborde la question de l'ordinaire et de sa définition – au point de constituer un passage obligé à une revue de littérature¹⁵². Mais définir l'ordinaire n'est pas anodin dans la mesure où les contours de la définition déterminent ceux du « politique » auxquels le chercheur est alors attentif.

Cet ordinaire concerne-t-il les individus ou les situations ? Sur le premier point, nous avons déjà souligné ce qui nous intéresse ici : les individus ordinaires ne sont pas experts des questions d'énergie ; ils se tiennent en général éloignés d'un enjeu qui les dépasse ou dont ils estiment qu'il les concerne peu, voire pas du tout dans certains cas. Cette approche n'est pas sans rapport avec la question des situations : la littérature souligne à quel point le rapport ordinaire au politique est caractérisé par l'évitement ou l'évaporation. Il s'agit d'un des enjeux : si, pour une grande majorité de citoyens, la politique occupe une place ténue dans la vie quotidienne ; si, les situations ordinaires ne sont qu'exceptionnellement et temporairement politiques, alors il convient dès lors d'être particulièrement attentif aux moments, aux échelles et aux modalités de mise en cause normative, afin d'observer leur éventuelle montée en politique.

1.2.1.1 Le déploiement des cadres normatifs dans l'ordinaire

Comme le souligne Pierre Favre¹⁵³, faire cette concession de langage qui consiste à faire usage d'un mot de tous les jours dans un travail de recherche n'est pas sans conséquence. D'autant que le mot même d'ordinaire n'est pas à proprement parler un concept, et qu'il relève plutôt d'une notion que différents usages sédimentés rendent trompeusement simple. Justifions néanmoins les raisons pour lesquelles nous utilisons ce mot. Premier problème posé par son usage : il est difficile de circonscrire l'ordinaire. En effet, s'il existe un monde social ordinaire qui coexisterait à côté d'un autre « extra-ordinaire », comment juger de la discontinuité de ces deux mondes ? La dichotomie peut avoir une vertu heuristique et didactique : dire que le politique est « soit extraordinaire (faite par certaines personnes d'exception, pour le compte de tous les autres, ou bien faite dans des circonstances exceptionnelles), soit ordinaire (faite tous les jours par tous sans que personne n'en ait conscience) »¹⁵⁴ permet de saisir, par

BALME Richard (dir.), *L'ordinaire, Mode d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 307-338

¹⁵² Pour les travaux plus récents, on peut signaler BRACONNIER Céline, MAYER Nonna (dir.), *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015 ; CARREL Marion, NEVEU Catherine (dir.), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala, 2014 ; FROMENTIN Thomas, WOJCIK Stéphanie (dir.), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, 2008 ; GAUTIER Claude, LAUGIER Sandra, *L'ordinaire et le politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006

¹⁵³ FAVRE Pierre, « Y a-t-il un rapport "ordinaire" au politique ? » dans MARIE Jean-Louis, DUJARDIN Philippe, BALME Richard (dir.), *L'ordinaire, Mode d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, op. cit., p. 13-46

¹⁵⁴ SCHEMEIL Yves, *Introduction à la science politique*, op. cit., p. 36

exemple, le saut qualitatif qui peut exister entre le professionnel de la politique et la nature de ses activités, inscrites dans une écologie singulière, et le citoyen qui n'accorde qu'une attention distante et épisodique à la scène politique. Entre ces deux idéaux-types, un monde.

Toutefois, une lecture rapide de la définition précédente peut laisser penser que l'ordinaire est de l'ordre de la routine lorsque l'extraordinaire est de l'ordre de l'exception ; elle peut surtout laisser entendre que les deux registres tendent à s'exclure. Or, cette distinction claire en apparence n'offre pas de réponse convaincante en pratique. Ainsi, voter pourrait, *a priori*, être considéré comme un acte politique extraordinaire : on ne vote pas tous les jours, et la solennité de l'acte en fait un rituel social davantage qu'un simple dispositif technique¹⁵⁵. Mais l'acte est-il encore exceptionnel pour un électeur dont les normes démocratiques attendent de lui qu'il se rende pacifiquement dans l'isoloir, qui a été socialisé à cette pratique depuis l'enfance et qui pratique ce « devoir citoyen » régulièrement toutes élections confondues ? Cette ambiguïté dans l'usage du terme vient en partie du fait que la sociologie politique a longtemps privilégié des définitions légitimes du politique, renvoyant à des espaces fortement institutionnalisés où la concurrence passe par des processus souvent électifs ou à des espaces médiatisés comme lieux de confrontation symbolique¹⁵⁶. Dans ce cadre, que serait alors l'extraordinaire ? Yves Schemeil introduit une première restriction : « *je préfère conserver l'idée de métier et réserver l'extraordinaire à ceux qui en font la profession, qu'ils soient ou non placés dans des circonstances critiques ou dans la gestion quotidienne de la cité.* »¹⁵⁷ Les travaux de science politique soulignent en effet depuis longtemps le travail, effectué par les institutions, de désencastrement et d'autonomie du politique par rapport au monde social¹⁵⁸. L'extraordinaire est ici restreint au petit corps des spécialistes de la politique (qui n'est pas spécifiquement au cœur de notre périmètre d'analyse) pour rabattre l'ordinaire sur ceux qui n'y appartiennent pas. Mais comment, dès lors, définir le rapport au politique d'acteurs non investis dans la compétition électorale mais simplement *intéressés* à la politique, à la frontière de ces deux mondes : experts, fonctionnaires, journalistes politiques voire même militants ? Une distinction passant par la dichotomie acteurs spécifiques professionnels/acteurs ordinaires permet donc de distinguer certaines formes spécifiques de rapport au politique, entretenant un rapport formel, voire professionnel ; elle ne permet toutefois pas de bien spécifier les contours de l'ordinaire.

Par analogie, une pratique sociale aussi commune et répandue, pratiquée « tous les jours », en un mot « ordinaire », que l'amitié, dont on peut penser qu'elle s'épanouit dans la routine et l'interaction quotidienne, naît souvent de crises et de ruptures avec l'ordre quotidien. Claire Bidart parle à cet égard de « *confirmation par l'épreuve* »¹⁵⁹. L'auteure relève à quel point l'indexicalité d'un événement social rend difficile un classement certain dans l'un des deux registres de l'ordinaire ou de l'extraordinaire. Leur relative continuité rappelle le fait que

¹⁵⁵ DÉLOYE Yves, IHL Olivier, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008

¹⁵⁶ Sur une discussion proche sur la complexité de l'usage du terme « populaire » en science politique, nous renvoyons à COLLOVALD Annie, SAWICKI Frédéric, « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, vol. 4, n°13, 1991, p. 7-21

¹⁵⁷ SCHEMEIL Yves, *Introduction à la science politique*, *op. cit.*, p. 37

¹⁵⁸ ELIAS Norbert, MENNELL Stephen, GOUDSBLOM Johan, *Norbert Elias: On Civilization, Power and Knowledge*, Chicago, Chicago University Press, 1998

¹⁵⁹ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte, 1997

si l'épreuve confirme l'amitié, c'est que l'amitié lui préexiste. Et au final, l'épreuve ne fait qu'affirmer un comportement de soutien que l'on anticipait, participant alors à lui faire perdre son caractère extraordinaire. Dans le même temps : « *dans les pratiques mêmes de fréquentation, les périodes difficiles modifient le cours de la relation, construisent des paliers, des épisodes d'intensités différentes.* »¹⁶⁰ Une séparation rigide ordinaire/routine et extraordinaire/exception apparaît donc comme une relative impasse. Du moins, l'idée que l'on puisse étudier un extraordinaire en tant que tel, sans référence à un ordinaire semble vouée à un relatif échec. Pour la même raison, la différence faite majoritairement dans la littérature anglo-saxonne entre *high politics* et *low politics*¹⁶¹ ne paraît ni pertinente, ni opératoire ici. Soulignons à ce titre que les travaux relatifs aux régimes autoritaires ou totalitaires ont bien montré ce qu'il peut y avoir « d'ordinaire » dans ce qui paraît pourtant bien au-delà de la raison humaine : qu'un régime extraordinaire naisse du délabrement ordinaire des monopoles d'État¹⁶² ou qu'un individu ordinaire soit pris dans la « *banalité du mal* » d'un régime d'exception¹⁶³. Dans le registre de la psychologie sociale, plusieurs expériences rappellent qu'un contexte social d'exécution des tâches favorise les comportements de soumission à l'autorité¹⁶⁴. Ainsi, la position agentique peut déresponsabiliser à un point tel que des citoyens tout à fait ordinaires sont capables d'agir en d'extraordinaires bourreaux. Cette interpénétration des deux registres faite, il s'agit alors moins de repérer ce qui constitue les faits de la vie quotidienne, les routines de l'ordinaire pour les distinguer, qu'à prendre en compte une certaine continuité et à s'attarder sur les différentes modalités de l'ordinaire.

Cette « *hypothèse continuiste* »¹⁶⁵ permet notamment de ne pas réduire les individus à leurs seules dispositions – en termes d'attitudes, d'opinions, d'affects et de comportements notamment – pour réorienter l'attention sur le contexte dans lequel l'acte qui nous intéresse est performé. Il ne s'agit pas de minorer les dimensions dispositionnelles que la sociologie électorale continue de baliser¹⁶⁶, mais de les prendre en compte dans le cadre d'épreuves ou de « configurations » au sens d'Elías¹⁶⁷ dans lesquelles les individus sont impliqués. Le concept éliásien de configuration comme celle d'épreuve dans une partie de la sociologie pragmatique¹⁶⁸ insistent en effet sur la forme des interdépendances entre individus, rendant la compréhension des chaînes relationnelles qui les lient et des formes de coordination en situation nécessaire au

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 329

¹⁶¹ KEOHANE Robert O., NYE Joseph S., *Power and Independence: World Politics in Transition*, Boston, Little, Brown and company, 1977

¹⁶² LINZ Juan J., « L'effondrement de la démocratie, autoritarisme et totalitarisme dans l'Europe de l'entre-deux-guerres », *Revue internationale de politique comparée*, n°4, vol. 11, 2004, p. 531-586

¹⁶³ ARENDT Hannah, *Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, 1997 (1963)

¹⁶⁴ Par exemple, MILGRAM Stanley, *Soumission à l'autorité. Un point de vue expérimental*, Paris, Calmann-Lévy, 1974

¹⁶⁵ FAVRE Pierre, « Y a-t-il un rapport "ordinaire" au politique ? », *op. cit.*, p. 293

¹⁶⁶ L'ensemble des variables « lourdes » ou « classiques » que sont le lieu de résidence, le statut socio-économique, la religion, l'âge ou le sexe.

¹⁶⁷ ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Pocket, Paris, 1993 (1970)

¹⁶⁸ Bien que la sociologie des sciences et des techniques de Bruno Latour et de Michel Callon, et les travaux de sociologie de la justification propres à Luc Boltanski et à Laurent Thévenot diffèrent par leurs objets de recherche ou par les formations sociologiques qu'ils valorisent, et bien qu'ils soient en désaccord sur certains points, ces différences peuvent être négligées dans la mesure où tous mettent l'action au centre de leur analyse. BÉNATOUIL Thomas, « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales. Histories, Sciences sociales*, 54^e année, n°2, 1999, p. 281-317 ; DODIER Nicolas, « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, vol. 11, n°62, 1993, p. 63-85

travail d'intelligibilité du chercheur. La conséquence méthodologique est que les conditions de l'ordre de l'ordinaire et celles de sa rupture ne doivent pas être conçues comme des cadres déjà remplis dans lesquels s'inscrivent les actions individuelles. Les contextes et leurs caractères contingents pèsent ; et le même individu doté des mêmes connaissances, des mêmes schèmes de raisonnements ou des mêmes registres affectifs peut réagir différemment au cours de ce test que constitue l'épreuve. Penser l'épreuve comme le creuset du politique dans l'ordinaire constitue en partie une rupture avec le modèle standard du citoyen de la théorie démocratique, repris dans les enquêtes électorales par sondage, c'est-à-dire présupposant l'individu comme atome social doté une fois pour toute d'un stock d'opinions et de valeurs¹⁶⁹. Ainsi, plutôt que rabattre le politique sur l'extraordinaire – ce qui rendrait une observation de l'ordinaire paradoxale pour la science politique, car en partie vide de sens –, il s'agit d'examiner la continuité des actions sociales, en prenant en compte son indexicalité variable dans le temps comme dans l'espace.

Nous reprenons donc à notre compte un élément de la philosophie pragmatiste telle qu'il a pu être formulé par John Dewey¹⁷⁰, en contrepoint d'une conception scientifique « objective » du monde qui rabat la réalité sur la seule compréhension et application des lois de la nature¹⁷¹, qui fonde la science comme institution¹⁷² et l'objectivité scientifique comme seul moyen de trancher les controverses. Dewey montre, en effet, que plutôt que parvenir à des certitudes absolues et garanties, les individus se contentent de croyances suffisamment partagées pour assurer la stabilité de l'ordre social. Conséquences de cette approche, l'épreuve comme moyen de tester la validité et le partage de ses croyances est indissociable de l'environnement qui fait émerger un problème ; et surtout, l'épreuve est une étape nécessaire à une formalisation collective d'un problème¹⁷³. Ainsi, une action sociale n'est pas le seul fait d'un acteur atomisé, elle est indissociable de l'environnement dans lequel elle est performée, c'est-à-dire de la manière dont les différents acteurs réagissent entre eux et face à leur environnement. Dans une certaine mesure, ce point nous apparaît comme un enseignement partiellement oublié par la sociologie de l'opinion¹⁷⁴ : chez un même individu, il n'existe pas une unique relation possible entre des énoncés d'opinion et la réalité sociale. La « vérité » consiste en ce qui s'adapte le mieux à la vie en collectivité, élément construit dans les relations sociales et régulièrement confirmé par des épreuves¹⁷⁵. L'idée d'épreuve semble avoir un autre avantage : dans une logique pragmatiste, si toute proposition peut être réfutée, ou du moins réévaluée – y compris

¹⁶⁹ Cette formule est bien sûr contestable, le paradigme cognitiviste en sociologie de l'opinion, désormais majoritaire en France comme aux États-Unis, insistant précisément sur le fait que les citoyens ne sont pas dotés d'opinions « une fois pour toutes ». On note toutefois que s'il est répandu dans les arènes académiques, il est rarement endossé au sein de l'industrie des sondages.

¹⁷⁰ DEWEY John, *Logique. Théorie de l'enquête*, Presses universitaires de France, 1993

¹⁷¹ TOULMIN Stephen, *Cosmopolis. The Hidden Agenda of Modernity*, Chicago, University of Chicago, 1992 ; BERGER Peter L., LUCKMANN Thomas, *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*, New York, Open Road Integrated Media, 2011 (1966)

¹⁷² MERTON Robert K., *The Sociology of Science. Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, University of Chicago, 1973

¹⁷³ DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*

¹⁷⁴ Probablement pour des raisons d'abord méthodologiques liées aux modalités des enquêtes d'opinion, en particulier les sondages.

¹⁷⁵ Une définition qui n'est pas sans rappeler celle que donnait Jean Stoetzal du « facteur de conformité » pour qui il est socialement coûteux de défendre des opinions n'entrant pas dans la norme. STOETZEL Jean, *Théorie des opinions*, *op. cit.*

les dispositions considérées comme les plus immuables (les attitudes) –, il ne s’agit pas pour autant d’un relativisme. Certaines choses sont tenues pour vraies tant qu’elles sont l’objet de croyances publiques partagées ; mais des épreuves peuvent introduire un « trouble » selon le terme même de Dewey, obligeant alors à des réévaluations. Dès lors, la question de l’ordinaire se pose moins sous l’angle de son antonyme – l’extraordinaire – que sous celui de sa confirmation dans l’épreuve.

1.2.1.2 Les moments et les hommes face au problème de l’énergie

On peinerait pourtant à positionner un objet « énergie » dans ce *continuum* de l’ordinaire à sa rupture. Les travaux de sociologie de l’énergie montrent depuis longtemps¹⁷⁶ qu’il s’agit d’un bien commun souvent à ce point invisible, car relativement illimité et médié par un ensemble de dispositifs, que son rapport est majoritairement ordinaire – au sens de non questionné, non « troublé » – et configuré par des pratiques routinisées. De ce point de vue, l’énergie est un objet souvent conçu comme abstrait¹⁷⁷. Plus précisément, il a tendance à n’exister qu’à travers son rapport aux sous-objets de l’espace domestique, il n’acquiert de matérialité qu’au travers des équipements mécaniques ou électriques qu’il fait fonctionner dans la vie quotidienne. Ainsi, non seulement, l’énergie – particulièrement sous forme électrique – est loin d’être un objet toujours sensible pour ses utilisateurs, mais surtout ses usages s’intègrent dans un quotidien qui n’est que ponctuellement questionné puisqu’il relève en grande partie de routines et de rituels¹⁷⁸. Appuyer sur un interrupteur pour allumer la lumière, réchauffer un plat au four micro-onde ou encore prendre une douche en fin de journée sont des comportements sociaux qui disent quelque chose sur les modes de vie, le rapport au confort ou à l’habitat par exemple¹⁷⁹, mais il s’agit rarement d’actions aux significations politiques saillantes. Et lorsque ces actions sociales font l’objet d’une verbalisation, elles le sont en termes de bien-être, de propreté ou encore de praticité¹⁸⁰. Elles ne le sont pas, ou rarement, en termes proprement politiques. Du reste, au regard de la nature de l’objet énergie que pourrait ici signifier des « termes proprement politiques » ?

L’activité politique par excellence peut être là encore conçue comme hors de l’ordinaire dans la mesure où un certain nombre de ses objets de recherche « légitimes » portent sur les guerres, les crises, les élections... ; autant d’épiphénomènes fortement investis symboliquement et surmédiatisés¹⁸¹. La mesure de l’opinion publique par exemple fait l’objet

¹⁷⁶ DESJEUX Dominique, *et al.*, *Anthropologie de l’électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*, Paris, L’Harmattan, 1996

¹⁷⁷ PAUTARD Éric, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, *op. cit.*, p. 455-456 en particulier.

¹⁷⁸ DESJEUX Dominique, MONJARET Anne, TAPONIER Sophie, *Quand les Français déménagent. Circulation des objets domestiques et rituels de mobilité dans la vie quotidienne en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1998

¹⁷⁹ SUBRÉMON Hélène, *et al.*, « Usages de l’énergie dans l’habitat : la transition énergétique vue d’en bas », *Flux*, vol. 2, n°96, 2014

¹⁸⁰ SHOVE Elisabeth, *Comfort, Cleanliness + Convenience. The Social Organisation of Normality*, Oxford, Berg, 2003

¹⁸¹ Citons ici Pierre Favre : « *Le politique en tant qu’instance de régulation affichée des rapports sociaux est davantage comptable des situations d’exception et des passages à la limite que des conjonctures routinières.*

d'un intense travail sondager à la veille des élections, car ces élections constituent des moments particulièrement prenants et dynamiques de la vie collective. Une élection présidentielle notamment est « *un moment de la vie politique caractérisé par l'ensemble des actions mises en œuvre pour informer, propager des conceptions politiques, persuader des électeurs et de tous les efforts menés par des acteurs individuels ou collectifs en compétition pour désigner le titulaire d'une fonction électorale, décider ou consulter par référendum* »¹⁸². Et dans ces moments de surtension de et dans la cité, le politique est sans doute plus facilement repérable – y compris pour les politistes. L'acception large que donne Jacques Lagroye de ce que politiser veut dire permet d'affiner notre lecture du politique : la politisation est en effet un « *processus de requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activité.* »¹⁸³ Toutefois, ainsi que le souligne Camille Hamidi¹⁸⁴, cette définition est en pratique souvent resserrée – notamment dans le cadre de l'ouvrage collectif de Lagroye – et le concept est de fait rabattu, soit sur l'irruption des préoccupations habituellement portées par des acteurs déjà constitués du champ politique (cas de « *détournement de finalité* »¹⁸⁵), soit sur la requalification politique des activités d'acteurs considérés comme habituellement en dehors du champ politique (cas de « *dépassement des limites* »¹⁸⁶). Or, les citoyens ordinaires sur lesquels nous nous penchons dans ce travail ne sont ni professionnels, ni spécialistes de l'activité politique, ni experts de l'énergie – encore moins, par exemple, des politiques publiques de l'énergie. En un mot, ils ne sont pas reconnus comme groupes politiquement constitués, porteurs d'un problème ; et s'ils se « politisent », ils n'en viennent que rarement à entrer dans le champ des acteurs politiques légitimes.

Paul Stern distingue, sur la base de l'analyse de la question environnementale, trois types de militantisme de bas niveau¹⁸⁷ : (a) L'exercice d'une citoyenneté active de faible engagement (*low commitment active citizenship*), moins risqué qu'un militantisme engagé, consiste en l'envoi de lettres à des officiels, une participation marginale à des organisations

Concrètement et d'un mot, le politique prépare la guerre, l'émeute, la désobéissance de masse, la catastrophe sanitaire ou naturelle, la panique boursière, la famine, la rupture des communications, même si elles en doivent survenir qu'une fois par siècle. L'extraordinaire est premier dans ce qui est la mesure de l'activité politique concevable. » FAVRE Pierre, « Y a-t-il un rapport "ordinaire" au politique ? », dans MARIE Jean-Louis, DUJARDIN Philippe, BALME Richard (dir.), *L'ordinaire, Mode d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, op. cit., p. 300

¹⁸² GERSTLÉ Jacques, MAGNI-BERTON Raul, « La campagne présidentielle », dans GERSTLÉ Jacques, MAGNI-BERTON Raul (dir.), 2012. *La campagne présidentielle*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 26-27

¹⁸³ LAGROYE Jacques, « Les processus de politisation », dans LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 359-372 Notons cependant qu'au fil de l'ouvrage, les nombreuses contributions tendent à montrer la coexistence de diverses définitions de la politisation, participant à partager le concept entre deux grandes acceptions : l'une, socio-historienne qui renvoie aux processus de socialisation ; l'autre, sociologique qui se concentre sur l'intérêt témoigné pour le champ politique – s'articulant alors avec la question de la compétence politique.

¹⁸⁴ HAMIDI Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°1, 2006, p. 5-25

¹⁸⁵ LAGROYE Jacques, « Les processus de politisation », dans LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, op. cit., p. 365

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 366

¹⁸⁷ STERN Paul C. et al., 'A Value-Belief-Norm Theory of Support for Social Movements: The Case of Environmentalism', *Human Ecology Review*, vol. 6, n°2, 1999, p. 81-97

militantes ou la lecture d'une littérature militante. (b) L'acceptation et le soutien à des politiques publiques qui impliquent une participation dans leur mise en œuvre, et donc une forme d'engagement dans la modification des pratiques (par exemple, le recyclage obligatoire, l'interdiction d'arroser sa pelouse en période de sécheresse, etc.). (c) Le changement des pratiques au sein de la sphère privée, sans engagement politique direct avec le problème considéré. C'est dans la circulation entre ces trois degrés de militantisme de bas niveau qu'on cherche ici à se situer.

Questionner les individus sur leur rapport ordinaire à l'énergie souligne donc la difficulté à repérer les modalités de politisation d'un objet relativement peu politisé dans l'espace public, en dehors de moments politiques singuliers telles que les élections. Ceci n'est pas sans poser un problème et une question d'ordre méthodologique. Un problème parce qu'il s'est avéré complexe de questionner le problème de l'énergie en dehors de ces moments politiques forts – les dispositifs d'enquête ont notamment été développés dans le cadre de la campagne présidentielle de 2012 et de Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE) de 2013. À l'inverse, le dispositif d'interrogation en ligne (BBOL) conçu à la marge du DNTE en région PACA a fourni les données les plus pauvres de nos terrains d'enquête. Une question méthodologique parce qu'il devient dès lors nécessaire de s'interroger sur les dispositifs eux-mêmes et plus précisément sur l'impact de l'instrumentation sur les objets étudiés. Lorsqu'on identifie des opinions sur l'énergie, lorsqu'on retrace des discours, jusqu'à quel point l'instrument d'enquête est-il partie prenante dans l'épreuve ? À quel moment le fait de mettre l'accent sur telle ou telle actualité ou tel ou tel contenu participe-t-il à la construction de ce que l'on mesure ? Cette question et ses implications irriguent une partie des analyses présentées.

Nous reprenons ainsi à notre compte cette phrase de Goffman : « *non pas les hommes et leurs moments ; mais plutôt les moments et leurs hommes* »¹⁸⁸. Car en s'appuyant assez largement sur l'instrument de sondage et les méthodologies par quotas, la sociologie de l'opinion insiste sur l'interchangeabilité des enquêtés et met l'accent sur les caractères dispositionnels des individus, particulièrement en termes d'opinions et d'attitudes. Nous proposons ici un léger déplacement du curseur en cherchant à être davantage attentif aux « moments », considérés comme des mises à l'épreuve discursives d'énoncés d'opinion avec des implications concrètes pour les enquêtés. Questions théoriques et méthodologiques se rejoignent ainsi en partie. Il s'agit de concilier la définition de la politisation que nous approchons ici, une définition non restreinte aux rapports qu'entretiennent les individus avec une sphère spécialisée qu'on peut appeler « la politique », avec des instruments de mesure calibrés pour identifier la transformation des routines et les moments de politisation.

Notons qu'il existe des contextes où la « politisation » est à ce point stigmatisante qu'elle ne se trouve paradoxalement que dans des situations déniaient tout usage d'un tel label¹⁸⁹ : la politisation n'est donc pas toujours là où les individus qui la font disent qu'elle est. C'est là l'intérêt d'un repérage par la rupture à l'ordinaire : lorsque la question de l'énergie est mise en défaut dans ses usages au quotidien, elle est susceptible de faire l'objet d'énoncés verbaux sur

¹⁸⁸ GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, op. cit., p. 8

¹⁸⁹ LE RENARD Amélie, « Droits des femmes et développement personnel : les appropriations du religieux par les femmes en Arabie Saoudite », *Critique internationale*, vol. 46, n°1, 2010, p. 67-86

la base desquels le problème politique peut surgir et se construire. Lors d'une panne électrique, c'est-à-dire au cœur même de la sphère domestique, l'objet peut devenir l'enjeu d'une discussion, par exemple, sur le commercialisateur d'énergie, sur la qualité des réseaux de distribution ou encore sur la nature des filières énergétiques. Si la panne est liée à un défaut de paiement de facture, elle peut conduire à réintroduire de la conflictualité dans un espace privé habituellement relativement pacifié : la discussion pourra questionner les modalités de règlement économique ou encore l'usage inégal des ressources par les différents membres du foyer par exemple. Les interlocuteurs peuvent alors s'engager dans un échange discursif qui est susceptible de prendre des formes politiques. Un exemple tiré d'un terrain montre que lorsque le prix du carburant augmente, l'énergie peut émerger comme une question interrogeant l'autonomie énergétique du pays ou le rôle et le niveau des taxes sur les produits pétroliers. La situation peut ainsi amener à développer un questionnement sur les choix financiers gouvernementaux, sur les hydrocarbures non-conventionnels ou encore sur la possibilité de faire l'achat d'une voiture hybride, articulant ainsi dimensions domestiques et politiques, économiques et écologiques, le constat d'un problème et la recherche de solutions.

Notre intérêt pour l'ordinaire est donc moins celui de la sociologie de l'énergie et de ses interrogations sur les pratiques au quotidien, qu'un questionnement sur la sortie de l'ordinaire, sur les moments où la pratique routinière fait défaut, où un cadre normatif habituellement non questionné n'est plus efficace. Ces moments obligent ainsi les acteurs de la situation à verbaliser un problème, s'accorder sur sa nature et s'engager dans un processus de solution. Chacune des étapes n'est ni linéaire, ni consensuelle : des retours en arrière peuvent se produire, des formes conflictuelles de discussion peuvent mettre fin au collectif qui naissait, des nouveaux éléments peuvent émerger participant à une redéfinition du problème et de ses solutions, etc. Si nous partons du constat que les individus se tiennent relativement éloignés des relations symboliques saturées de l'arène politique, ils n'en sont pas coupés : ils sont capables d'identifier un problème – en particulier si celui-ci les concerne –, d'en déterminer des victimes, des responsables, d'ébaucher des chaînes de causalité et, dans certains cas, d'ébaucher des solutions. Nous sommes évidemment loin du véritable travail ethnographique de l'ordinaire pour lequel plaide Nicolas Mariot¹⁹⁰, ne serait-ce parce que les terrains quantitatifs et qualitatifs mobilisés dans cette thèse ne répondent pas aux principes de méthode de l'enquête malinowskienne. Pour autant, nous cherchons à « prendre au sérieux » les rapports ordinaires au politique, c'est-à-dire à nous approcher au plus près de la fabrique des énoncés d'opinion et de leurs multiples formulations voire de leurs contradictions apparentes. Dans ce cadre, le pragmatisme de John Dewey et la sociologie interactionniste d'Erwin Goffman¹⁹¹ aident à penser les manières dont le politique peut émerger de ce socle de l'ordre social qu'est l'écologie des micro-événements ordinaires. Cela implique que toute situation de réflexivité provenant de ruptures à l'ordinaire répond à des critères de descriptibilité (*accountability*)¹⁹². Les individus n'étant pas des « *idiots culturels* » (*cultural dopes*), ils s'efforcent de rendre leur monde social rapportable, intelligible

¹⁹⁰ MARIOT Nicolas, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, vol. 23, n°92, 2010, p. 167-194

¹⁹¹ Sans toutefois nous laisser aspirer par le théâtre de la vie sociale et son éparpillement dans les pratiques quotidiennes, écueil dans lequel l'œuvre du sociologue nous semble parfois tomber.

¹⁹² GARFINKEL Harold, *Studies in Ethnomethodology*, *op. cit.*

et cohérent. Le chercheur peut donc tenter d'en rassembler le sens ; et c'est aux critères de la montée en politique qu'il faut s'intéresser.

1.2.1.3 Dans les replis du politique

Si le politique peut émerger comme une tentative de règlement faisant suite à une rupture dans l'ordinaire, une des difficultés à étudier la politisation réside dans le fait qu'un bon nombre de citoyens déploie des efforts considérables pour se maintenir à l'écart du politique. La théorie démocratique d'inspiration libérale a eu tendance à formaliser un citoyen rationnel, acteur actif de la *polis*. De nombreux travaux sur le républicanisme par exemple ont repris l'hypothèse tocquevillienne selon laquelle vie associative et vitalité démocratique étaient associées¹⁹³. Association et politisation peuvent ainsi être considérées comme deux axes de recherche conjoints. Gabriel Almond et Sydney Verba ont d'ailleurs souligné dès les années 1960 la centralité de la culture civique dans la stabilité des régimes démocratiques, prenant en compte tout autant la participation politique que le volontarisme civique¹⁹⁴. Le débat s'est progressivement étendu à un questionnement plus large sur la place et la nature de la société civile¹⁹⁵. S'opposent dès lors deux grandes questions de recherche : « pourquoi quelqu'une personne participerait-il ? »¹⁹⁶ à « pourquoi certains ne participent-ils pas ? »¹⁹⁷. Ainsi, à l'opposé du paradigme du choix rationnel qui postule que la participation est un acte relativement peu rationnel, les travaux de Verba et de ses collègues tendent au contraire à montrer que certains ne participent pas car ils ne disposent pas des ressources pour participer ; parce qu'ils n'ont que peu d'intérêt pour la vie civique ou politique ; ou parce qu'ils ne sont pas sollicités pour participer à travers leurs réseaux de sollicitation. Dans *Voice and Equality*, les auteurs insistent notamment sur le fait que les citoyens américains les mieux éduqués développent de meilleures compétences sociales de participation mais aussi de politisation à travers des capacités à rendre cohérents leurs arguments, à participer à des réunions de groupe, ou encore à organiser efficacement leur emploi du temps si des tâches additionnelles apparaissent. C'est une prime au gagnant : les plus susceptibles de participer développent les meilleures compétences pour accroître cette participation, faisant d'eux de « bons » citoyens – en termes normatifs. En France, les travaux de Nonna Mayer notamment ont aussi montré ce lien entre l'appartenance à une ou plusieurs associations et le degré de politisation des

¹⁹³ TOCQUEVILLE Alexis (de), *De la démocratie en Amérique*, *op.cit.* Pour des travaux français récents, citons par exemple : AUDIER Serge, *Tocqueville retrouvé. Genèse et enjeux du renouveau tocquevillien français*, Paris, Vrin, 2004. Pour des travaux anglo-saxons : POCOCK John G. A., *The Machiavellian Moment: Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton, Princeton University Press, 2003 ; SKINNER Quentin, « Sur la justice, le bien commun et la priorité de la liberté », dans BERTEN André, DA SILVEIRA Pablo, POURTOIS Hervé (dir.), *Libéraux et communautariens*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 209-226

¹⁹⁴ ALMOND Gabriel, VERBA Sydney, *The Civic Culture. Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton University Press, Princeton, 1963; ALMOND Gabriel, VERBA Sydney, *The Civic Culture Revisited*, Sage, Newbury Park, 1980.

¹⁹⁵ PUTNAM Robert, *Making Democracy Work. Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton University Press, New Jersey, 1993

¹⁹⁶ MANCUR Olson, *La logique de l'action collective*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2011 (1965)

¹⁹⁷ BRADY Henry E., SCHLOZMAN Kay L., VERBA Sydney, *Voice and Equality. Civic Voluntarism in American Politics*, Harvard University Press, Harvard, 1995

individus¹⁹⁸, confirmant alors l'hypothèse selon laquelle l'engagement civique est corrélé à la politisation des individus, indépendamment des profils sociologiques ou de la nature de l'association. Mais la pertinence de ce citoyen actif peut paraître contestable.

Deux critiques peuvent être faites ici. D'une part, la corrélation établie entre engagement et politisation fait assez peu souvent l'objet d'une analyse en termes de causalité. Il demeure malaisé de savoir si la politisation fait l'engagement, si l'engagement fait la politisation¹⁹⁹ ou si les deux vont de pair car « *les associations sont longtemps restées des 'boîtes noires', au sein desquelles l'on supposait que se déroulait nombre de processus – apprentissage des principes démocratiques, développement des relations de confiance spécifiques et généralisées envers autrui et les institutions, inculcation de l'appétence au débat public fondé sur des principes de rationalité discursive ou encore socialisation politique – sans que ceux-ci soient véritablement investigués.* »²⁰⁰ D'autre part, ces travaux s'intéressent aux militants qui, s'ils ne sont pas tous des « croisés », peuvent au moins jouer le rôle de « force de police » dans l'application des nouvelles normes²⁰¹. Or, notre recherche porte sur des individus qui, d'une part, ne sont pas constitués socialement et dont, d'autre part, le rapport à l'énergie est *a priori* éloigné de la politique. Si notre population d'intérêt peut donc contenir des militants, ceux-ci n'en constituent ni la majorité, ni le centre d'intérêt principal. Un des apports majeurs des travaux de Pierre Bourdieu²⁰² ou de Daniel Gaxie²⁰³ réside précisément dans l'idée selon laquelle les individus ordinaires sont en réalité très éloignés du politique. Ils font ainsi part des difficultés à se positionner dans l'espace de la politique et à situer les alternatives, leurs opinions sont instables et leurs attitudes sont faiblement structurées²⁰⁴. Autrement dit, pour reprendre les termes de Gaxie, à l'inverse de l'engagement militant, l'individu ordinaire est maintenu en dehors du politique²⁰⁵. De ce point de vue, l'ordinaire serait donc le lieu de l'absence du politique car les acteurs de cet ordinaire ne seraient pas en mesure de répondre aux attendus de la théorie démocratique.

¹⁹⁸ MAYER Nonna, « Les conséquences politiques du "capital social" : le cas français », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n°3, 2003, p. 381-395 Dans cet article, la politisation est mesurée par l'intermédiaire de trois indicateurs : le niveau de connaissances, l'intérêt déclaré pour la politique et la capacité à se repérer dans le champ politique.

¹⁹⁹ Notons à ce propos qu'une des hypothèses de James Coleman et David Putnam est que les compétences politiques des citoyens peuvent se développer dans des associations relativement éloignées de la politique, ce qui nous semble confirmer l'intérêt d'observer la politisation en dehors du champ politique conventionnel. PUTNAM David, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Simon and Schuster, New York, 2000

²⁰⁰ HAMIDI Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, *op. cit.*, p. 6

²⁰¹ BECKER Howard, *Outsiders*, *op.cit.*, p. 171-187

²⁰² BOURDIEU Pierre, « Question de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°16, 1977, p. 55-89

²⁰³ GAXIE Daniel, *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, 1978

²⁰⁴ GAXIE Daniel, « Au-delà des apparences... », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 81-82, mars 1990, p. 97-113

²⁰⁵ « La dépossession d'une telle maîtrise est liée, en l'occurrence, à un ensemble de conditions sociales dont la durée de scolarisation est le principal élément. » GAXIE Daniel, *Le cens caché*, *op. cit.*, p. 240

Reprenant les travaux de Stephen Lukes²⁰⁶, John Gaventa²⁰⁷ entreprend, à travers l'exemple d'une ville minière polluée des Appalaches, de décrire trois dimensions du pouvoir politique : sa capacité coercitive ; sa capacité à déterminer l'agenda public – ce qui se traduit dans sa monographie par l'interdiction faite à certaines organisations de s'asseoir à la table des négociations et de défendre leurs intérêts ; et sa capacité de mise sous silence. En effet, l'exercice de la domination politique a amené les habitants de la ville à développer une culture du silence politique du fait de leur impuissance à formuler leurs intérêts et à les faire représenter. Mais si cette culture du silence peut être interprétée comme une dépossession ou comme la volonté, de la part des pouvoirs publics, de maintenir les habitants de la vallée hors du politique, elle n'est pas pour autant exempte de politique. La mise sous silence n'est pas incompatible avec l'expression d'une culture du ressentiment ou de l'indignation : l'apathie produite n'est ni impuissante, ni invisible. Il s'agit donc de ne pas confondre politisation et publicisation du politique. Aussi lorsque Nina Eliasoph explique l'évaporation de l'esprit public, elle est attentive à la situation d'observation. Cette évaporation qualifie le rapport inverse qui existe entre la politisation d'une discussion et la publicité de sa scène d'énonciation : plus la scène est publique, plus elle attire de journalistes ou d'élus, et moins les citoyens américains semblent faire entendre leur voix. Prosaïquement, nous pourrions dire que le politique prend bien d'autres formes qu'une performance individuelle en termes de connaissances et exige une attention « *de la familiarité des coulisses vers les civilités rituelles de la scène* »²⁰⁸.

Chercher les modes de politisation dans l'ordinaire – ou plutôt dans ses ruptures – implique donc de tenir compte autant des cadres de cet ordre que de la manière dont les individus « contextualisent » leurs interactions comme politiques. Néanmoins, définir le rapport au politique en se référant aux catégorisations indigènes comporte un risque qu'a également souligné Eliasoph : si la discussion politique constitue l'essence de la vie politique démocratique, la qualification produite par les individus eux-mêmes peut poser problème, car « *le politique peut se dissimuler dans pratiquement n'importe quel sujet.* »²⁰⁹ Un même discours peut ainsi être considéré comme politique, ou non, selon les contextes dans lesquels il prend forme et est énoncé. Il en va de même pour un objet tel que l'énergie. Rabattre le politique sur des contenus sémantiques présentés comme tels par leurs acteurs comporte donc deux risques. Le premier est d'observer uniquement les contenus politiques des acteurs occupant des positions privilégiées dans l'espace social²¹⁰. Or, nous ne souhaitons pas réduire notre rapport

²⁰⁶ LUKES Stephen, *Power. A Radical View*, MacMillan, Londres, 1974

²⁰⁷ GAVENTA John, *Power and Powerlessness: Quiescence and Rebellion in an Appalachian Valley*, University of Illinois Press, Chicago, 1982

²⁰⁸ CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe, LEMIEUX Cyril, « Parler en public », *Politix*, vol. 8, n°31, 1995, p. 6

²⁰⁹ ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique*, op. cit., p. 24 Pour une réflexion sur ce sujet, voir par exemple, FRASER Nancy, 'What's Critical About Critical Theory? The Case of Habermas and Gender', *New German Critique*, n°35, 1985, p. 97-131

²¹⁰ À ce titre, la relative absence de travaux sur les rapports ordinaires à la politique des classes supérieures est notable. Le rapport ordinaire ne pourrait ainsi être que l'apanage des classes populaires, mais dans le même temps, seuls les contenus politiques des premières seraient légitimes ? Sur cette question, on peut toutefois consulter PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Seuil, 2007

à l'ordinaire aux seules classes populaires²¹¹. Le second est de passer à côté des « *transcriptions cachées* » des individus en coulisse²¹², de ce qui se passe et de ce qui se dit dans les interstices des définitions de la politisation. Aussi cette précision d'Eliasoph nous paraît majeure : « *Il ne s'agit pas simplement d'une conversation portant sur certains objets qui seraient 'politiques'*. *Pourquoi cela ? Parce que tout objet est potentiellement politique – ou pas. [...] Ce qui est intéressant, c'est précisément la manière dont les citoyens en arrivent à définir certains problèmes et certains contextes comme politiques, et d'autres pas, au cours des interactions. Dans les fissures qui séparent à la fois leurs différentes définitions, et celles-ci des miennes, gît la possibilité d'un dialogue fructueux.* »²¹³ Il ne s'agit donc pas de conclure que « tout est politique » mais bien plutôt de chercher le politique en dehors de ses espaces formels, tout comme au-delà de ce que les enquêtés qualifient eux-mêmes de politique.

Dans la lignée de l'approche interactionniste, c'est dans le regard des autres que le rapport au politique se comprend²¹⁴. Repérer la politisation dans l'ordre de l'ordinaire est donc moins affaire de définition subjective – i.e. ce que les individus eux-mêmes qualifient comme « politique » – ou objective – i.e. ce que le chercheur définit comme tel – qu'intersubjective. Il s'agit donc moins de centrer la focale sur la manière dont les individus sont maintenus en dehors du politique que sur celle dont ils se maintiennent en dehors de son champ, ou au contraire, entrent de plain-pied dedans. Travailler sur la politisation des individus ordinaires impose donc d'une part de remettre en cause l'idéal du citoyen démocratique qui discute de manière réglée, libre et publique²¹⁵ ; il impose de l'autre de ne pas surévaluer la manière dont le citoyen subit le politique – ou dont le politique s'impose à un citoyen supposé plus ou moins passif. Dans les deux cas, le risque est de trouver bien moins de politique qu'il n'en existe en réalité. Comprendre le contexte normatif dans lequel les énoncés d'opinion émergent implique ainsi d'être attentif : (a) aux contextes d'énonciation des opinions des individus, (b) à la place des dispositions et des compétences de ces individus, et (c) au réseau des prises de parole et à leurs interactions. Nous sommes donc ici clairement dans une optique de repérage du politique²¹⁶ parmi les citoyens ordinaires.

1.2.2 Les énoncés d'opinion dans l'entretien du rapport au politique

Une des manières de comprendre la politisation d'un enjeu consiste à être attentif aux énoncés d'opinion, à leur stabilité ou à leur caractère plus ou moins consensuel. Car étant donné la définition de la politisation adoptée ici, celle-ci prend d'abord corps discursivement. Ce sont les énoncés d'opinion des individus qui donnent assise à un problème, et c'est en partie par elles

²¹¹ Pour une discussion sur ce point, on peut consulter le numéro de *Politix* coordonné par Annie Collovald et Frédéric Sawicki : « Le populaire et le politique. Les usages populaires du politique », *Politix*, vol. 4, n°13, 1991. Pour des travaux plus récents, voir l'enquête de BRACONNIER Céline, DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007

²¹² SCOTT James, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Éditions Amsterdam, Paris, 2009 (1992)

²¹³ ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique*, op. cit., p. 24-25

²¹⁴ GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Éditions de Minuit, Paris, 1973

²¹⁵ HABERMAS Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris, 1987

²¹⁶ Pour reprendre les termes de Jean Leca. LECA Jean, « Le repérage du politique », *Projet*, n°71, 1973, p. 11-24

que ce problème est rendu visible dans l'espace public. Quoique rendu simple en apparence par un usage largement démocratisé des sondages, le concept d'opinion nécessite une mise au point, dont nous discutons les développements tout au long de ce travail. La figure démocratique toquevillienne du citoyen postule l'opinion fondée et argumentée d'un individu actif dans la communauté politique. Or, l'opinion est souvent fragile, mal informée, et parfois artificielle. Parler d'opinion impose donc d'en discuter les implicites théoriques, implicites souvent fortement articulés aux dimensions méthodologiques et en particulier aux instruments de mesure utilisés.

1.2.2.1 L'histoire d'un glissement : d'une approche sociale à une approche statistique

Comme le souligne Loïc Blondiaux²¹⁷, la philosophie pragmatiste de l'anglais James Bryce constitue la matrice de bon nombre de théories de l'opinion publique. Pour Bryce, qui suit en cela les réflexions ouvertes par Tocqueville, l'opinion est le principe fondateur du pouvoir politique. Deux modèles de l'opinion coexistent chez l'auteur : une opinion des masses, une *doxa* ; et une opinion structurée, élaborée. La première constituerait un état antérieur de la seconde. La seconde marquerait l'idéal d'une démocratie permanente, du « *gouvernement par l'opinion publique* », stade politique supérieur « *atteint lorsque la volonté de la majorité [peut] être déterminée à tout moment, et sans la nécessité de passer par un corps de représentants, et si possible même sans la nécessité de la machinerie du vote.* »²¹⁸ Cette approche plaçant l'opinion publique au cœur du processus démocratique rompt avec deux traditions de pensée : d'une part, la philosophie libérale qui reconnaît la nécessité du gouvernement du peuple mais dénonce – souvent moralement – son incapacité à le faire ; d'autre part, la pensée héritée d'Edmund Burke qui fait de la capacité des gouvernants à agir indépendamment de l'opinion publique une condition nécessaire au bon gouvernement représentatif²¹⁹.

L'approche de l'opinion que Bryce propose peut être résumée dans cet extrait que nous citons volontairement intégralement :

« Quand on examine la manière dont se forme l'opinion, on voit qu'une très faible partie des idées politiques de l'homme ordinaire vient de lui-même. Sa première impression était faible et peut-être informe : sa netteté et sa force actuelles sont dues principalement à ce qu'il a entendu dire et à ce qu'il a lu. On lui a dit ce qu'il faut penser et pourquoi il faut le penser. Les arguments lui ont été fournis par d'autres, et la controverse les a gravés dans son esprit. Bien qu'il suppose que ses idées soient à lui, il les a surtout parce que ce sont celles de ses amis, de ses journaux, des chefs de son parti. Ses amis font de même. Chacun croit et répète certaines choses, parce qu'il croit que tous les gens de son parti les croient ; et de ce que chacun croit, une petite part seulement est son impression première, la plus grande partie est le résultat de l'enchevêtrement, de l'action et de la réaction mutuelles des impressions d'une

²¹⁷ BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Éditions du Seuil, Paris, 1998

²¹⁸ BRYCE James, *The American Commonwealth*, MacMillan, Londres, 1995 (1888), volume 2, p. 919

²¹⁹ MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, Paris, 2012 (1995)

multitude d'individus, dans lesquelles l'élément de la conviction personnelle, basée sur la réflexion individuelle, est infiniment petit. »²²⁰

Bryce distingue ainsi explicitement (a) ceux qui travaillent (de) l'opinion – professionnels et journalistes qui vivent de la politique ; (b) ceux qui la diffusent – groupes d'intérêts et associations ; et (c) ceux qui la reçoivent. Ces trois groupes entretiennent des relations en termes de communication puisque le second évalue et reçoit les informations du premier groupe, et que le troisième s'aligne sur ce que communique le deuxième. Cette grille de lecture n'est pas sans rappeler le mécanisme de *two-step flow of communication* décrit plus tard par Lazarsfeld et ses collègues²²¹. Surtout, si Bryce porte un jugement normatif sur le rôle des classes sociales éclairées devant ouvrir la voie de l'opinion « éclairée » aux autres, il relève surtout le caractère socialisant et socialisé de l'opinion : les amis, les collègues, les membres de la famille, les lectures, etc. sont autant d'éléments interconnectés qui participent à la formation, à la force et à la valence des opinions. Par ailleurs, il identifie quatre conditions nécessaires à la formation d'une opinion publique structurée : (a) la libre information du public, (b) la liberté de la presse (dont le rôle est autant de mettre en récit les événements que de défendre une cause et refléter les opinions de son lectorat²²²) ; (c) le rôle des discussions (à condition que les règles de la discussion soient partagées et que des arguments soient échangés) ; (d) celui des élections qui vient conclure le processus en sanctionnant l'intérêt pour un problème politique. D'une manière ou d'une autre, ces éléments sont communs à la quasi-totalité des définitions de l'opinion publique jusqu'aux années 30, y compris chez John Dewey²²³ dont les thèses préfigurent certains aspects de l'agir communicationnel d'Habermas. Pendant plusieurs décennies, c'est donc une lecture pragmatiste de l'opinion publique comme activité sociale qui prédomine.

Or, « *l'outillage mental des pères fondateurs du sondage d'opinion procède essentiellement de l'univers du marketing* »²²⁴ rappelle Loïc Blondiaux, univers qui fait en partie l'économie de tels présupposés sociaux. Avec la montée en puissance des sondages, c'est donc une autre approche de l'opinion qui se substitue ainsi à la lecture pragmatiste. Symboliquement, cette naissance conjointe peut être datée : les résultats de l'enquête par questionnaire « *The Fortune Survey* », réalisée pour le magazine *Fortune* pour la première fois en juillet 1935, précèdent de quelques mois à peine les publications de George Gallup et de son tout nouvel institut, l'American Institute of Public Opinion auprès, notamment, du *Washington Post*. Certes, au moment de l'émergence des sondages, l'outil, largement perfectible pose des questions de méthode sur la taille des échantillons, sa représentativité, les modalités et la qualité de sa mesure, le codage des réponses, etc. La question du rendu des résultats et de son attrait

²²⁰ BRYCE James, *The American Commonwealth*, op. cit., volume 2, p. 911

²²¹ LAZARSELD Paul, BERELSON Bernard, GAUDET Hazel (eds.), *The People's Choice: How the Voter Makes up his Mind in a Presidential Campaign*, Columbia University Press, Columbia, 1944

²²² La presse est ainsi narratrice (*narrator*), girouette (*weathercock*) et avocate (*advocate*) : « *Les journaux sont puissants de trois manières – comme narrateurs, comme girouettes et comme avocats. Ils rapportent des événements, ils avancent des arguments, ils indiquent par leurs attitudes quels arguments les motivent et sont intéressés par la circulation de l'opinion dominante de leurs lecteurs.* » BRYCE James, *The American Commonwealth*, op. cit., volume 2, p. 930

²²³ « *Il ne peut y avoir un public sans une publicité complète à l'égard de toutes les conséquences qui le concernent. Tout ce qui entrave et restreint la publicité limite et déforme l'opinion publique, et entrave et dénature la pensée sur les questions sociales.* » DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 264

²²⁴ BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion*. op. cit., p. 161

pour la presse se pose relativement tôt et motive en partie la querelle entre ceux qui défendent les questions fermées, et ceux qui soulignent la force des questions ouvertes²²⁵. Mais avec la question fermée, c'est la logique de l'efficacité qui l'emporte, à travers la possibilité de mettre en équivalence les opinions et de les quantifier. Converse souligne que ce glissement méthodologique est davantage lié à des impératifs industriels que de recherche. D'autant qu'assez rapidement, le discours porté par les instituts de sondage consiste moins à valoriser une vision particulière de la réalité sociale qu'à s'emparer de l'opinion publique pour la privatiser au nom d'une méthodologie unique, devenue seule fiable et acceptable : l'opinion publique a ainsi « *changé de statut, [elle a] pris la forme d'une réalité objective, quantifiable et acceptable par tous* »²²⁶. Au point du reste de faire parler Bryce de manière posthume comme légitimant la machinerie du sondage²²⁷. L'association progressive du sondage au régime démocratique, notamment comme corollaire indispensable de l'élection, participe à la légitimation de l'outil et de ses méthodes : « *C'est dans la mesure où l'opinion publique sondagière a pu apparaître à la fois comme socialement opératoire, scientifiquement acceptable et politiquement légitime, statut qu'aucune autre définition de l'opinion publique n'avait jusqu'à présent réussi à acquérir, qu'elle a fini par prévaloir.* »²²⁸

Notons par ailleurs que la sociologie de l'opinion publique a également été marquée par les travaux de psychologie sociale au point d'apparaître parfois comme « *une simple branche de la psychologie appliquée, qui aurait oublié de surcroît d'importer les théories les plus récentes relatives à la personnalité* »²²⁹. En particulier, si la psychologie sociale s'est très tôt penchée sur la dynamique des groupes – pensons aux travaux de Lewin dont la théorie générale du comportement humain établit une relation étroite entre un individu et son environnement, le groupe étant à la fois système de forces et finalité au changement social²³⁰ – la quantification de l'opinion publique a eu tendance, à l'inverse, à couper l'individu de son tissu social. Il n'est pas à exclure qu'aux États-Unis du moins, un jeu d'appartenance paradigmatique soit à l'œuvre pour expliquer ce phénomène. Aussi, si la première école de Chicago, héritière du pragmatisme, domine l'arène scientifique jusqu'aux années 30 (avec des philosophes de formation tels que John Dewey, Georges Herbert Mead ou Florian Znaniecki), l'identité professionnelle de nouveaux collaborateurs s'est construite en décalage, voire parfois en opposition. Sur le terrain, des alliances contractées entre fonctionnalistes et quantitativistes (Talcott Parsons travailla régulièrement avec le méthodologue Robert F. Bales, Robert Merton écrivit avec Paul Lazarsfeld jusqu'à sa mort) ont pu participer à l'élaboration d'une nouvelle définition de l'opinion publique, occultant pour partie les apports pragmatistes à la question²³¹.

²²⁵ CONVERSE Jean M., "Strong Arguments and Weak Evidence: the Open/Closed Questioning Controversy of the 1940s", *Public Opinion Quarterly*, vol. 48, n°1, 1984, p. 267-282

²²⁶ BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion. op. cit.*, p. 186

²²⁷ Blondiaux rappelle ainsi l'existence d'un article du *Washington Post* du 20 octobre 1935 intitulé « Bryce a désigné le sondage comme le meilleur test de l'opinion ». *ibid.*, p. 188

²²⁸ *Ibid.*, p. 186

²²⁹ SNIDERMAN Paul, « Les nouvelles perspectives de la recherche sur l'opinion publique », *Politix*, 1998, n°41, p. 125

²³⁰ LEWIN Kurt, *Resolving Social Conflicts*, Harpers and Brothers, New York, 1948

²³¹ Sur ce point, nous renvoyons à l'introduction de Strauss sur les débats et pratiques scientifiques de l'époque, notamment sur l'association du fonctionnalisme au quantitativisme. STRAUSS Anselm, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Métailié, Paris, 1992 (1959) Jean-Michel Chapoulie décrit également la

Jean Stoetzel notamment, qui travailla au développement et à l'implantation de l'outil de sondage en France et fonda l'IFOP, écrit entre autres qu'il est « *nécessaire d'attirer l'attention sur le caractère psychosocial de l'opinion.* »²³² Son ouvrage participe à mettre en place une nouvelle perception de ce qu'est l'opinion publique, où les individus sont dotés d'opinions privées, d'attitudes et de comportements et où les « *opinions consistantes [ont] leur source dans une attitude.* »²³³ Cette tripartition, inspirée de la psychologie sociale et devenue classique, différencie ainsi l'opinion – équivalente à un propos sur un sujet donné ; l'attitude – concept inspiré des travaux de Floyd H. Allport²³⁴ et qui désigne un état mental, organisé par l'expérience et dont la dimension évaluative influence les opinions ; et le comportement – qui est alors réductible à la dimension conative de l'action sociale²³⁵.

Il ne s'agit pas ici de nier l'apport de l'outil quantitatif considérable qu'est le sondage, ni d'ailleurs d'évacuer les questionnements sur les dynamiques de formation de l'opinion présents dans les travaux les plus fondateurs²³⁶, mais bien de souligner qu'une pratique intensive des sondages dans les instituts et une approche parfois superficielle de la notion d'opinion conduisent parfois à penser cette dernière comme des objets atomisés et directement mesurables, pouvant être coupés du tissu social d'où ils émergent par le biais d'une opération d'agrégation. Cette approche n'est pas sans conséquence sociale, elle participe entre autres à accélérer considérablement la vie politique au point de lui donner parfois une dimension de « *course de chevaux* »²³⁷. La métaphore de la photographie parfois utilisée pour parler d'opinion publique permet une réduction commode de cette dernière : les individus ont des opinions qu'il suffit de bien savoir « prendre au vol ». Et cette lecture mentaliste internalisée (l'opinion serait individuelle) et fixiste (l'opinion ne varierait pas) présente le sondage comme la seule manière de mesurer l'opinion. L'opinion publique est alors entièrement rabattue sur

perception de la « sociologie américaine » (avec une discussion intéressante sur l'usage du singulier plutôt que du pluriel) par de nombreux sociologues français comme une l'alliance du positivisme de Lazarsfeld, du fonctionnalisme de Merton et de l'empirisme « quantophrénique » de Parsons. CHAPOULIE Jean-Michel, « La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, vol. 32, n°3, 1991, p. 321-364

²³² STOETZEL Jean, *Théorie des opinions*, op. cit., p. 83

²³³ *Ibid.*, p. 69

²³⁴ ALLPORT Floyd H., 'Attitudes', *A Handbook of Social Psychology*, Worcester, Clark University Press, 1935, p. 798-844

²³⁵ À l'opinion et l'attitude s'ajoutent parfois la représentation sociale et l'idéologie, en fonction des auteurs considérés. « *L'idéologie, en raison de sa portée générale, est conçue comme l'instance de raison de représentations sociales particulières, la représentation sociale d'un objet donné étant conçue à son tour comme l'instance de raison de l'attitude développée à l'égard de cet objet.* » ROUQUETTE Michel-Louis, « Représentations sociales et idéologies » dans DESCHAMPS Jean-Claude, BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale*, tome 2, *Des attitudes aux attributions. Sur la construction de la réalité sociale*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1996, p. 163-173

²³⁶ Citons par exemple le travail d'Elihu Katz sur le rôle des petits groupes dans KATZ Elihu, LAZARSFELD Paul (dir.), *Influence personnelle. Ce que les gens font aux médias*, Paris, Armand Colin, 2008 (1955) La préface de l'édition de 2008 par Daniel Céfai souligne d'ailleurs l'influence du sociologue Edward Shils sur ce travail.

²³⁷ PATTERSON Thomas E. *Out of order*, A. Knopf, New York, 1993 Les travaux de Jacobs et Shapiro donnent également un bon aperçu de la manière dont les politiques peuvent utiliser les sondages pour « fabriquer » leur candidature ou s'assurer d'avoir l'opinion publique de leur côté. JACOBS Lawrence R., SHAPIRO Robert Y., 'Issues, Candidate Image and Priming: the Use of Private Polls on Kennedy's 1960 Presidential Campaign', *The American Political Science Review*, vol. 88, n°3, 1994, p. 527-540 ; JACOBS Lawrence R., SHAPIRO Robert Y., 'The Rise of Presidential Polling: the Nixon White House in Historical Perspective', *Public Opinion Quarterly*, vol. 59, n°2, 1995, p. 163-195

une « *opinion sondée* »²³⁸ permettant alors de produire sur un maximum de sujets avec une efficacité opératoire certaine. L’outil quantitatif est ainsi assimilé à un coup de sonde et l’opinion, préexistante, est à pêcher.

1.2.2.2 *Les approches de l’opinion publique et leurs reformulations*

Indéniablement, par ce biais, l’opinion publique gagne en extension ce qu’elle perd en relief. Les critiques de cette approche ont pourtant été nombreuses, à commencer, dès les années 40, par celles du sociologue Robert Lynd :

« Nos institutions démocratiques ont été créées à une époque où les hommes avaient une vision simpliste de la conduite humaine. Les hommes sont censés “agir rationnellement” et les hommes sont censés être “libres” et “égaux”. [...] Mais la psychologie moderne nous a enseigné (a) que les hommes ne sont rationnels que de manière fragmentaire, sporadiquement, et avec difficulté ; (b) qu’ils ne sont pas libres, mais conditionnés fortement et de manière coercitive par leur passé et leur entourage ; et (c) que leurs capacités vont de l’imbécile au génie. Maintenant, à moins que je ne me trompe, les sondages d’opinion actuels reprennent naïvement les présupposés des Pères Fondateurs en ce qui concerne la nature humaine et la démocratie. Ils supposent que les hommes sont rationnels, libres et égaux, et que chaque opinion qu’a un citoyen a, ou devrait avoir, le même poids que celle d’un autre. Une “majorité” acquiert de manière mystérieuse “raison”. »²³⁹

Cette critique, qui a pris corps à travers un paradigme qualifié de minimalisme²⁴⁰ des années 1960 aux années 1980 notamment, a cherché à démontrer que les citoyens ordinaires ont de réelles difficultés à formuler des opinions cohérentes sur les nombreux problèmes politiques qu’ils sont supposés croiser dans l’espace public. Portée en France²⁴¹, entre autres par Madeleine Grawitz, Liliane Kandel ou Pierre Bourdieu²⁴², elle s’articule d’un point de vue théorique autour de trois points : (a) Tout le monde a-t-il une opinion sur un sujet ? (b) Toutes les opinions se valent-elles ? (c) Existe-t-il un consensus sur les problèmes ? Sur le premier point, les sondeurs postulent en effet que chacun sait pertinemment ce qu’il pense et accepte de le dire si le dispositif de recueil est bien calibré. Ce processus tend à ne pas tenir compte des sans-réponses et des sans-opinions. Or, la capacité à répondre est en grande partie socialement distribuée²⁴³. Sur le second, les sondages agrègent des opinions de nature et de valeur pourtant fort différentes. D’une part, ce procédé ne tient aucun compte des inégalités de statut, de pouvoir

²³⁸ ZASK Joëlle, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Pragmatismes*, n°15, 2008, p. 169-189

²³⁹ LYND Robert S., ‘Democracy in reverse’, *Public Opinion Quarterly*, vol. 4, n°2, 1940, p. 218-220

²⁴⁰ MAYER Nonna, « La consistance des opinions », dans GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna, SNIDERMAN Paul (dir.), *La Démocratie à l’épreuve*, Paris, Presse de Sciences Po, 2002, p. 19

²⁴¹ Pour une critique détaillée outre-Atlantique, on pourra par exemple consulter : CONVERSE Philip E., ‘The Nature of Belief Systems in Mass Publics (1964)’, *Critical Review*, vol. 18, n°1, 2006, p. 1-74

²⁴² GRAWITZ Madeleine, « Les sondages d’opinion politique », *Revue des travaux de l’Académie des sciences morales et politiques*, 125, n°1, 1971, p. 99-116 ; KANDEL Liliane, « Réflexions sur l’usage de l’entretien, notamment non directif, et sur les études d’opinion », *Épistémologie sociologique*, vol.1, n°13, 1972, p. 25-46 ; BOURDIEU Pierre, « Les doxosophes », *Minuit*, n°1, 1972, p. 26-45

²⁴³ GAXIE Daniel, « Au-delà des apparences... », *Actes de la recherche en sciences sociales, op. cit.*

ou même d'accès à l'information entre les différentes personnes interrogées. L'opération d'agrégation qui permet de faire émerger « l'opinion publique » écrase ainsi la disparité sociale des opinions. D'autre part, il atomise l'opinion, la coupant du tissu social dont elle est pourtant nourrie. Sur le dernier point enfin, le fait de proposer certaines questions sous certaines formulations participe au caractère construit de l'opinion, au risque du reste, de mettre en demeure des individus de répondre à des questions qu'ils ne se sont jamais posées. Ce point pose donc non seulement le problème de l'imposition de problématique – et éventuellement du sondage comme instrument de domination – mais aussi celui de la qualité de l'opinion recueillie²⁴⁴. La conclusion de Bourdieu peut être résumée ici :

« L'«opinion publique» qui est manifestée dans les premières pages de journaux sous la forme de pourcentages (60 % des Français sont favorables à...), cette opinion publique est un artefact pur et simple dont la fonction est de dissimuler que l'état de l'opinion à un moment donné du temps est un système de forces, de tensions et qu'il n'est rien de plus inadéquat pour représenter l'état de l'opinion qu'un pourcentage. »²⁴⁵

Au final, et sans entrer davantage dans le détail de cette critique, les travaux sur l'opinion ont progressivement établi (a) que les citoyens ordinaires accordaient une attention minimale à l'information ; (b) qu'ils ont une maîtrise minimale des concepts politiques abstraits ; (c) que leurs préférences politiques sont instables ; (d) que leurs attitudes sont loin d'être toujours cohérentes²⁴⁶. En dépit des critiques récurrentes que l'on peut formuler sur ce paradigme – en particulier pour sa tendance à évacuer le politique²⁴⁷ ou de ne pas avoir proposé d'alternative au modèle efficace de l'opinion sondée, il nous semble qu'il a permis d'attirer l'attention des chercheurs sur une des prémisses centrales de leurs travaux – prémisses demeurées jusqu'alors parfois implicite : l'appareil théorique du sondage présuppose que tous les individus élaborent leurs opinions de la même manière. Le modèle causal explicatif de l'opinion publique peut alors fonctionner sur une batterie de facteurs communs à tout le monde, et les mêmes attitudes agissent comme principes causaux identiques pour toutes les opinions. Or, il est douteux que celui qui prétend s'intéresser à la politique élabore ses opinions de la même façon que celui qui dit se tenir à distance de certaines des affaires publiques. Prendre au sérieux les critiques des minimalistes implique ainsi de re-questionner le rôle des attitudes dans la formation des opinions. Si tous les énoncés n'ont pas le statut d'opinion et si l'opinion est la partie du discours des individus qui prétend à une cohérence globale, il peut être intéressant de chercher à comprendre jusqu'à quel point la formulation d'une opinion relève d'un investissement personnel ou d'un engagement sur un problème public – et d'une volonté, sinon d'y trouver une solution, du moins de se tenir informé à son propos –, et jusqu'où elle dépend

²⁴⁴ BOUILLET Jérémy, « La négociation cognitive dans le dispositif d'enquête : l'enquêteur comme producteur de réponses ? » dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, op. cit., p. 195-222

²⁴⁵ BOURDIEU Pierre, « L'Opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n°318, 1973, p. 1292-1309

²⁴⁶ On se réfère notamment aux travaux de l'Université du Michigan : CAMPBELL Angus, CONVERSE Philip E., MILLER Warren E., STOKES Donald E., *The American Voter*, John Wiley & Sons, New York, 1960

²⁴⁷ SNIDERMAN Paul M., « Les nouvelles perspectives de la recherche sur l'opinion publique », *Politix*, op. cit.

de dispositions de long terme plus ou moins inconscientes, c'est-à-dire de dimensions attitudinales activées à divers degrés.

Le questionnement sur le degré d'information dont disposent les individus ordinaires et leur degré d'attention aux problèmes publics s'est progressivement déplacé pour tenter de comprendre la manière dont les individus gèrent cette information et cette attention en pratique. Autrement dit, il est moins question de revenir sur les apports du paradigme minimaliste que de tirer les enseignements de ses principaux acquis. Au début des années 1990, les travaux de Paul Sniderman²⁴⁸, John Zaller²⁴⁹, Samuel Popkin²⁵⁰ ou William Gamson²⁵¹, entre autres, permettent d'admettre trois éléments : (a) les connaissances politiques des citoyens ordinaires sont faibles et fragmentaires, et l'élévation du niveau d'éducation des citoyens ne permet pas d'améliorer leur compétence politique ou leur attention aux problèmes publics ; (b) le recueil et l'analyse de l'opinion ne peut faire l'économie des facteurs situationnels ou contextuels – d'où un intérêt renouvelé sur les méthodes, permis par les évolutions techniques, et notamment informatiques ; (c) le rôle des connaissances factuelles, la « performance » pour reprendre le terme de James Kuklinski et Paul Quirk²⁵², dans la production des opinions est à relativiser²⁵³.

L'importation du champ de la psychologie politique des concepts d'heuristiques (*heuristics*), de raccourcis (*shortcuts*) ou de signaux (*cues*) par exemple, a permis de formuler de nouveaux questionnements. L'alternative n'a pas été ici de substituer à un citoyen mal informé un citoyen conscientisé ou ayant l'intuition de la politique, mais de mettre à profit l'idée de rationalité limitée développée par Herbert Simon²⁵⁴. Les heuristiques de disponibilité par exemple ou l'usage de raccourcis sont décrits comme des modes de traitement de l'information où les individus, loin d'avoir besoin de stocker de grandes quantités d'information, produisent leurs jugements en réduisant les coûts. Les principes d'ambiguïté (les individus développent des points de vue non homogènes, voire contradictoires) et de réponse (les réponses se construisent sur les considérations les plus immédiatement accessibles) développés par Zaller par exemple illustrent le tournant vers un paradigme qualifié de constructionniste²⁵⁵ ou cognitiviste²⁵⁶. Les individus ordinaires sont alors conçus comme des avares cognitifs²⁵⁷ (*cognitive misers*) : « *Quand quelques informations simples peuvent mener les citoyens à faire les mêmes choix que des informations complexes et nombreuses, les citoyens*

²⁴⁸ SNIDERMAN Paul M., BRODY Richard A., TETLOCK Philip E., *Reasoning and Choice: Explorations in Political Psychology*, Cambridge University Press, Cambridge, 1991

²⁴⁹ ZALLER John, *Nature and Origins of Mass Public Opinion*, Cambridge University Press, New York, 1992

²⁵⁰ POPKIN Samuel L., *The Reasoning Voter: Communication and Persuasion in Presidential Campaigns*, University of Chicago press, Chicago, 2008 (1991)

²⁵¹ GAMSON William A., *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002 (1992)

²⁵² KUKLINSKI James H., *Thinking about Political Psychology*, Cambridge University Press, New York, 2002

²⁵³ Pour un point sur ces trois dimensions, voir BLONDIAUX Loïc, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°6, 2007, p. 759-774

²⁵⁴ SIMON Herbert A., 'Bounded Rationality and Organizational Learning', *Organization Science*, vol. 2, n°1, 1991, p. 125-134

²⁵⁵ MAYER Nonna, « La consistance des opinions », dans GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna et SNIDERMAN Paul (dir.), *La Démocratie à l'épreuve*, op. cit., p. 19-49

²⁵⁶ GAXIE Daniel, « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des "citoyens" », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°6, 2007, p. 737-757

²⁵⁷ FISKE Susan T., TAYLOR Shelley E., *Social cognition*, New York, McGraw-Hill, 1991

qui souhaitent faire des choix raisonnés n'ont pas besoin d'en savoir beaucoup. »²⁵⁸ L'intérêt de la recherche sur l'opinion ne réside plus tant dans le fait que les individus ordinaires sont, dans l'ensemble, peu informés que dans la nature de la distribution de cette information et dans les mécanismes par lesquels elle passe. Les travaux récents sur l'opinion ont ainsi permis de nourrir une réflexion sur la nature des raisonnements développés par les individus : en ligne ou par appel à la mémoire, compensatoire ou non compensatoire, systématique ou heuristique, analytique ou dogmatique²⁵⁹.

L'étude des mécanismes d'élaboration des opinions impose alors d'être attentif aux effets des modes de recueil, d'où une attention renouvelée aux dispositifs d'interrogation de l'opinion publique. Ainsi que le souligne Zaller, « *ce dont nous avons besoin en fait c'est d'une machinerie conceptuelle susceptible de rendre compte de la diversité des sentiments que les gens peuvent développer à l'égard d'une question et, dans ces conditions, de l'information extrêmement limitée qu'ils fournissent en répondant aux questions de sondage.* »²⁶⁰ Une telle approche implique également de moins considérer une opinion publique une et indivisible telle que les sondages peuvent parfois la présenter, opinion qui n'est que socialement distribuée selon des variables classiques d'âge, de diplôme, de niveau de vie ou de sexe, au profit d'une véritable dynamique des énoncés d'opinion. Cette seconde perspective offre la possibilité d'être attentif aux effets d'argumentation, aux dynamiques des controverses et aux ajustements auxquels des prises de parole convergentes – ou au contraire divergentes – peuvent mener autour des énoncés présents dans les discours publics. Prendre au sérieux le contexte n'est donc pas un simple effet rhétorique, c'est considérer que les énoncés d'opinion ont moins de sens coupés du tissu social duquel elles émergent. Les énoncés peuvent n'être pas entièrement stabilisés, ils peuvent varier d'une scène à l'autre, d'un moment à l'autre, ils peuvent être fondés sur des stéréotypes plutôt que sur un raisonnement analytique, itératif, compensatoire et systématique mais ils doivent être resitués dans leur cadre social, au caractère plus ou moins public et plus ou moins clivé en termes de valeurs. Aussi, d'une certaine manière, la grammaire de l'opinion compte autant que son contenu : c'est parce qu'elle incarne un « je » qui prétend discuter avec la communauté politique²⁶¹ – bien qu'elle puisse lui être antagoniste et plus ou moins compatible – que l'opinion prend son intérêt dans le cadre de cette recherche.

1.2.2.3 Conséquences d'une approche pragmatiste de l'opinion publique

Une des questions posées à l'analyse de l'opinion publique est celle de sa relation à l'action publique. Reprenant une question de Paul Burstein²⁶², Jacques Gerstlé se demande s'il

²⁵⁸ LUIPIA Arthur, McCUBBINS Mathew D., POPKIN Samuel L., 'Beyond Rationality: Reason and the Study of Politics' dans LUIPIA Arthur, McCUBBINS Mathew D., POPKIN Samuel L. (dir.), *Elements of Reason*, Cambridge university press, Cambridge, 2000, p. 50

²⁵⁹ Pour une présentation de ces types de raisonnement nous renvoyons à SCHEMEIL Yves, « Compétence, raisonnement, jugement », dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le Raisonnement politique. Comment les citoyens justifient leurs choix ?*, op. cit., p. 21-54

²⁶⁰ ZALLER John, *Nature and Origins of Mass Public Opinion*, op. cit., p. 228

²⁶¹ CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe, LEMIEUX Cyril, « Parler en public », *Politix*, op. cit.

²⁶² BURSTEIN Paul, 'Bringing the Public Back In: Should Sociologists Consider the Impact of Public Opinion on Public Policy?', *Social Forces*, n°77, vol. 1, 1998, p. 27-62

existe une interrogation plus fondamentale et plus légitime en science politique que celle de savoir si les gouvernements démocratiques répondent bel et bien aux demandes de leurs citoyens ou bien si l'organisation légale de ses régimes n'offre à ces derniers qu'un pouvoir limité²⁶³ ? Cette formulation revient à poser deux questions : quelle place est laissée au peuple dans un système de démocratie libérale ? Quelle mesure de l'opinion publique permet de connaître de manière satisfaisante les aspirations du peuple ? Sur ce second point, Jürgen Habermas²⁶⁴ a souligné à quel point l'opinion publique constitue un des piliers de la légitimité des régimes démocratiques ; de même, Key²⁶⁵ a rappelé l'importance de leur imbrication. Mais tous deux soulignent, entre autres, la difficulté à définir précisément l'opinion publique d'une part²⁶⁶, et à calibrer les instruments de mesure d'autre part. Nous avons déjà souligné que l'usage du sondage comme méthode majoritaire dans la mesure de l'opinion – la réduction de l'opinion publique à l'opinion sondée selon les termes de Joëlle Zask – conduit à ne percevoir qu'une masse relativement indifférenciée d'individus que l'on qualifie dès lors de « grand public ». Dans un débat outre-Atlantique sur la nature de l'opinion publique²⁶⁷, opposant entre autres Walter Lippmann et John Dewey, deux conceptions se sont affrontées : pour Lippmann²⁶⁸, le caractère dysfonctionnel des systèmes démocratiques provient du fait qu'ils sont fondés sur la croyance en un citoyen omniscient, capable de formuler des jugements politiques fondés et rationnels. Les sociétés modernes s'étant complexifiées et les individus ordinaires étant incapables de fonder un jugement argumenté sur l'ensemble des sujets qui les concerne, le rôle de l'opinion publique est dès lors d'arbitrer les choix politiques en dernière instance : l'opinion publique agit comme juge²⁶⁹. En ce sens, un régime démocratique peut s'accommoder d'un « grand public » dont l'avis n'est que consultatif, pour approuver ou désapprouver des solutions politiques négociées en amont entre experts du problème. Mais en ce sens aussi, ce « grand public » est exclu des arènes dans lesquelles le périmètre du problème, sa définition et les modalités de sa résolution sont décidées.

Pour Dewey au contraire, plutôt qu'une hypothétique omniscience des individus, les régimes démocratiques doivent rechercher les moyens de permettre aux citoyens d'exercer un rôle dans la réglementation des formes de vie politique collective²⁷⁰. Comme Lippmann, il

²⁶³ GERSTLÉ Jacques, « La réactivité aux préférences collectives et l'imputabilité de l'action publique », *Revue française de science politique*, n°6, vol. 53, 2003, p. 859-885

²⁶⁴ HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1992 (1961)

²⁶⁵ KEY Vladimir O., *Public Opinion and American Democracy*, New York, A. Knopf, 1961

²⁶⁶ « Pour atteindre les buts de l'analyse politique, on n'a pas besoin de se fatiguer douloureusement à former une représentation théorique d'une entité étrange appelée "l'opinion publique". On n'a pas besoin de chercher à découvrir le public incarné dans quelque sorte de structure sociale amorphe qui procède à travers des modèles d'action récurrents quand il parvient à une décision. » *Ibid.*, p. 14

²⁶⁷ WILSON Francis G., 'Concepts of Public Opinion', *The American Political Science Review*, vol. 27, n°3, 1933, p. 371-391

²⁶⁸ LIPPMANN Walter, *Le public fantôme*, *op. cit.*

²⁶⁹ Le caractère d'antidémocratie supposé de Walter Lippmann vient en partie du fait que John Carey, qui le premier a fait ressortir la force intellectuelle de la controverse entre John Dewey et Walter Lippmann dans les années 1980, a transformé le constat que fait Lippmann de l'incapacité du citoyen à être omni-compétent en une interprétation d'incompétence du citoyen, incapable de comprendre les affaires de la cité. Glissement bénin en apparence mais qui a cristallisé l'idée d'un auteur antidémocrate. SCHUDSON Michael, 'The "Lippmann-Dewey Debate" and the Invention of Walter Lippmann as an Anti-Democrat 1986-1996', *International Journal of Communication*, vol. 2, n°1, 2008, p. 1031-1042

²⁷⁰ DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, *op. cit.*

fait le constat que les modalités d'exercice de la démocratie sont plus difficiles à mettre en œuvre dans des sociétés complexes, car les idéaux façonnés dans et par l'exercice de l'autorité municipale se heurte au pouvoir des États centralisés continentaux²⁷¹. Mais plutôt que d'utiliser les notions de « peuple » ou de « masse », Dewey leur substitue celle de « public ». En effet, pour lui, dans une perspective hobbesienne, s'attacher à la notion de peuple c'est réduire la multitude à l'un, à une communauté d'inter-reconnaissance en réalité uniquement théorique. À l'inverse, penser les citoyens ordinaires comme incapables (ou fortement limités) à formuler des jugements politiques éclairés ne peut conduire qu'à réduire les gouvernés à une masse : c'est-à-dire « *le degré le plus bas de la sociabilité, étant formée d'individus qui ne communiquent pas entre eux, qui ne voient rien de commun, ne partagent rien et n'envisagent pas l'avenir ensemble. Une masse est pourtant saturée de médiations en tous genres. Ce sont elles qui assurent la combinaison des sentiments, des volontés, des intérêts. Dans un peuple, ces volontés se coordonnent en un point commun qui les transcende ; dans une masse, elles s'agrègent sous l'effet d'une même influence. Là où prévalait un sentiment de contact immédiat, on voit se développer une uniformité de type statistique.* »²⁷² Dans les deux cas toutefois, le risque est de réduire l'opinion publique à une simple somme de volontés individuelles, à « *l'agrégat des opinions privées sur n'importe quel ensemble de problème particulier* »²⁷³, ou au mieux à « *ces opinions soutenues par des personnes privées auxquelles les gouvernements trouvent qu'il est prudent d'être attentif* »²⁷⁴. Nous sommes très éloignés de la logique d'attention aux publics proposée par Dewey.

Invitant à prendre sérieusement en considération les activités et leurs conséquences, il insiste sur le fait que les activités des uns ont des conséquences sur celles des autres. En l'occurrence, Dewey distingue deux cas : (a) lorsque les conséquences d'une activité ne portent que sur ceux qui ont produit ces activités, celles-ci peuvent être considérées comme privées – y compris lorsque les producteurs d'activités s'organisent pour se doter d'une réglementation. Mais quand (b) les conséquences débordent leurs producteurs pour toucher d'autres individus, alors elles peuvent être vues comme publiques. En effet, les « victimes » des conséquences n'ont pas les moyens d'agir directement sur les activités qui les touchent ou sur leurs producteurs pour en exiger la réglementation. Mais pour y parvenir, ils peuvent constituer des publics et se reconnaître comme moteur d'une action de correction ; ces publics ne sont alors fondés sur aucun accord a priori, ni aucune communauté d'expériences. Au contraire, l'accord est éventuellement produit par les publics. Par ailleurs, ceux-ci sont toujours pluriels (en termes de statut socio-économique, de culture, de niveau d'éducation) car, à l'inverse d'une communauté, aucun lien ne leur préexiste. Les publics se fondent sur le constat et la reconnaissance d'être les victimes d'un problème dont les conséquences les affectent sans qu'ils puissent en réguler les effets directement.

Réduits à un ensemble de personnes affectées par un problème, le public est alors passif selon les termes de John Dewey ; et c'est à surmonter cette passivité qu'il doit s'attacher, à travers une prise de conscience de son existence et la coordination de ses activités. La difficulté

²⁷¹ *Ibid.*, p. 131

²⁷² ZASK Joëlle, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Pragmatismes, op. cit.*, p. 173-174

²⁷³ MONROE Alan D., *Public Opinion in America*, New York, Dodd, Mead & Co., 1975, p. 6

²⁷⁴ KEY Vladimir O., *Public Opinion and American Democracy, op. cit.*, p. 15

à cette organisation réside dans le fait que les problèmes ont des racines éloignées du citoyen ordinaire, et leurs solutions ne se trouvent plus que rarement à l'échelle de la municipalité mais bien au contraire sur des échelles continentales – pour le problème de l'énergie –, voire internationales – dans le cas, par exemple, du réchauffement climatique. Une approche en termes de publics n'est donc pas sans conséquence sur la nature de l'opinion publique : plutôt qu'un agrégat d'avis sur l'ensemble des sujets, elle devient le jugement des publics sur les problèmes publics. Et dès lors, toute opinion ne participe pas nécessairement d'une opinion publique ; tout problème n'est pas problème public. Car l'objectif d'un public, à l'origine dispersé, est de se révéler à lui-même, de coaliser ses intérêts communs et d'en assurer la publicité de manière à ce que les activités qui les touchent puissent être réglementées par les élus et/ou les mandants. Une autre conséquence de cette approche pour la mesure de l'opinion publique est qu'on ne cherche plus alors à savoir où se trouve la « majorité » ; du moins les modalités d'un consensus général deviennent moins prioritaires que la diversité des consensus locaux pour identifier les problèmes – consensus qui peuvent paradoxalement entraîner des clivages. Plutôt que l'unanimité, on cherche alors la pluralité des intérêts communs, qui ne sont pas toujours compatibles entre eux. Dans ces conditions, la question de Jacques Gerstlé prend un autre sens : l'opinion des publics doit pouvoir faire remonter la nature des problèmes publics, identifier des responsables, des chaînes de causalité, des victimes, et éventuellement les solutions à mettre en œuvre (dont le ressort appartient au final aux autorités publiques). Mais inversement, on peut estimer d'un point de vue normatif que les acteurs des politiques publiques devraient pouvoir et savoir identifier les problèmes à travers leurs publics, voire participer à leur prise de conscience.

Poser la question des publics de l'opinion publique revient donc d'une part à renouveler – modestement – l'approche des méthodes d'enquête, en utilisant des éléments souvent peu traités dans les sondages comme les questions ouvertes ; d'autre part à reposer la question théorique de ce qu'on mesure à travers l'opinion publique. Dispositifs et approches théoriques entretiennent, à ce titre, des rapports assez étroits. Car les dispositifs doivent alors être pensés de manière à laisser s'exprimer les divergences et la mise en forme progressive de consensus éventuels plutôt que d'endosser le constat qu'ils sont toujours déjà là. Incidemment, une approche plus pragmatiste de la notion d'opinion publique impose aussi de ne pas dissocier les enjeux d'expression ou de participation de ceux de la compétence à s'exprimer.

1.2.3 Être compétent pour donner son avis : le rapport des individus ordinaires à l'opinion publique

Les évolutions de la sociologie de l'opinion publique, liées à la perception de l'individu et à la manière dont il construit et formule ses opinions, ont permis de faire de la compétence politique des individus un objet central de la science politique. Car dans le débat entre la figure normative du citoyen républicain éclairé, le citoyen doté de « pseudo-opinions » et de « non-attitudes » du paradigme minimaliste et « l'avare cognitif » du paradigme constructionniste, un espace se dégage pour discuter de la compétence des individus à formuler des opinions argumentées, supposées nécessaires au bon fonctionnement démocratique et

adossées à des problèmes publics²⁷⁵. Mais dans une approche plus pragmatiste, la question de l'élaboration d'une opinion doit prendre en compte cette faculté d'entretenir un rapport à la communauté politique : dire son opinion en « public » sur un problème public, tenir son opinion dans l'interaction en étant capable de juger les forces en présence, réencastrer la politisation dans des échanges sociaux réels, etc. Autant d'éléments qui ne sont pas réductibles aux compétences classiquement identifiées par la science politique. Car pour reprendre les termes d'Hirschman, dans les modalités de prise de parole, il convient de distinguer « *la voix horizontale* » de « *la voix verticale* ». Si cette dernière est la plus facile à mesurer et, de fait, la mieux balisée par la littérature scientifique, elle n'épuise pas les modalités de prise de parole politique ; et la première, dont l'existence a d'abord été repérée dans les régimes autoritaires, peut aussi exister dans des systèmes démocratiques sous la forme de « *“chuchotement” en famille ou entre proches. Si l'on n'a plus la possibilité d'objecter, on peut quand même continuer à parler. C'est seulement dans les situations les plus totalitaires que la voix horizontale est également supprimée. On peut imaginer distribuer de cette façon les différents régimes politiques selon le degré d'exit et de voice verticale et horizontale qu'ils autorisent.* »²⁷⁶

1.2.3.1 Une approche classique : la compétence comme disposition individuelle à la connaissance

Si le questionnement sur la compétence n'est pas récent dans la littérature anglo-saxonne, il a connu un renouveau en lien avec les travaux s'inscrivant dans le paradigme constructionniste. En France, l'usage du concept a peu de précédent avant les années 1990 et ne s'impose que progressivement²⁷⁷. Comme pour le concept de politisation, les définitions sont plurielles, et le terme est parfois utilisé comme synonyme de « connaissance », de « sophistication », d'« *awareness* » (le fait d'être sensible à...) avec des racines épistémologiques dans diverses disciplines des sciences sociales. Comme le souligne Yves Schemeil, la diversité des travaux ne s'accorde que sur deux points, et divergent sur le reste²⁷⁸. Un consensus semble exister sur deux résultats de recherche : d'une part, un lien entre qualité des connaissances et règles de décisions ; d'autre part, un lien entre arguments et affects. Reprenons ici les postulats les plus communs liés à la notion de compétence.

La compétence politique est conçue et analysée sous l'angle d'un attribut souvent réduit à la question de la connaissance ou, du moins, à ce dont les individus sont capables²⁷⁹, déplaçant alors progressivement le débat de la nature de la compétence à sa mesure (Quelle est la nature des connaissances ? Quelle est la qualité des connaissances exigées ? etc.). Or, une telle

²⁷⁵ Sans pour autant ouvrir ici le débat de l'arrière-plan normatif des théories démocratiques pour savoir si la qualité d'une démocratie dépend de la compétence de ses citoyens, ou si, au contraire, le bon fonctionnement démocratique a besoin qu'une part conséquente des citoyens se tienne éloignée de la politique.

²⁷⁶ HIRSCHMAN Albert, CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe, LEMIEUX Cyril, « Vertus et limites de la prise de parole en public. Entretien avec Albert Hirschman », *Politix*, vol. 8, n°31, 1995, p. 20-29

²⁷⁷ BLONDIAUX Loïc, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, op. cit., p. 760

²⁷⁸ SCHEMEIL Yves, « Compétence, raisonnement, jugement », *Le raisonnement politique*, op. cit.

²⁷⁹ KUKLINSKI James H., *Thinking about Political Psychology*, op. cit.

restriction ouvre davantage de questions qu'elle n'offre de réponses. En effet, si la compétence politique est réductible aux connaissances qui permettent de se prononcer légitimement et valablement sur des problèmes de l'espace public, ces connaissances doivent-elles porter sur les enjeux du débat (*issues*) ou sur les règles du débat politique au sens large (*game*) ? Doivent-elles être théoriques, livresques ou pratiques, tirées de l'expérience ? Existe-t-il des connaissances nécessaires et obligatoires, des connaissances utiles mais non nécessaires et des connaissances superflues ? La compétence a-t-elle besoin de connaissances exactes ou connaissances plausibles sont-elles toutes aussi efficaces ? En un mot, existe-t-il une liste des connaissances requises pour être un « bon » citoyen ? C'est ce que pourrait laisser entendre le contenu de n'importe quel manuel d'éducation civique. L'intégration de cette acception particulière de la compétence pousse au demeurant un certain nombre d'individus ordinaires à se déclarer politiquement incompetent ou, du moins, à tenir la compétence pour un attribut qui leur fait défaut²⁸⁰.

Sa variabilité comme disposition individuelle est compensée par la généralité de son principe : la compétence comme maîtrise de l'univers politique répond à une logique qui, à défaut d'être universelle, est partagée par l'ensemble des membres d'une communauté politique. Tous ne sont pas compétents au même degré mais tous répondent à la même logique de compétence. Elle est une propriété qui peut alors être estimée par des tests de performance applicables à tous, et l'agrégation des performances individuelles permet de définir une compétence collective moyenne et sa dispersion dans un groupe politique. Il devient possible de classer les individus en fonction de la stabilité, de la cohérence de leurs opinions ou du niveau d'information dont ils disposent²⁸¹. Cette approche engage souvent une réflexion sur la notion d'expertise ou sur une typologie des individus distinguant des publics experts d'une question, attentifs et actifs, et des publics de masse, désintéressés, relativement inertes car anesthésiés dans la « Grande Société »²⁸². Dans cette logique, une partie des individus n'a qu'une compétence politique restreinte car elle ne se sent que peu concernée par les affaires publiques. Le risque d'un jugement moral de telles typologies ne nous semble pas nul car quelle doit alors être la place des individus les moins compétents dans un système politique ? Leur rapport au politique doit-il être limité à la seule action de voter, laissant aux « experts » la gestion des affaires publiques entre les élections ? Doivent-ils être exclus de toutes prises de parole publique, ou au contraire doivent-ils gagner de nouvelles compétences pour être légitimes – et dans ce cas comment les gagner ?

Conséquence du point précédent, la compétence politique se pense comme une disposition porteuse d'une conception particulière de la rationalité des individus : elle suppose qu'un même principe de rationalité régit tous les citoyens, leurs actions et leurs raisonnements. C'est une conception incrémentale de la compétence qui prime alors, impliquant d'une part que l'incompétence est avant tout une question de rationalité limitée (manque d'accès à

²⁸⁰ GAXIE Daniel, « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des “citoyens” », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

²⁸¹ MILNER Henry, *La compétence civique. Comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*, Laval, Presses de l'université de Laval, 2004

²⁸² On revient ici l'approche que Walter Lippmann développe dans *Le Public fantôme*. LIPPMAN Walter, *Le public fantôme*, *op. cit.*

l'information, ressources limitées, etc.) ; d'autre part, que la compétence peut être mesurée sur un axe gradué selon un principe relativement univoque et universel de rationalité. Selon ce principe, les individus ne cherchent pas de solution optimale mais simplement satisfaisante, et il n'est pas rationnel de s'engager dans une recherche d'information coûteuse en temps et en ressources cognitives pour un résultat qui ne sera pas sensiblement différent de ce qu'il aurait été sans cette recherche. La recherche de la compétence d'un « électeur raisonnant »²⁸³ s'est ainsi substituée à celle de l'électeur rationnel et actif de la théorie démocratique. Or, si cette approche prend bien en compte la première composante principale de la notion de compétence politique – la compétence comme stock de connaissances inégalement et socialement partagés – elle a tendance à minimiser le rôle d'autres composantes telles que « tenir la scène » pour reprendre les termes de Goffman – dans la mesure où la compétence politique relève également de la compétence sociale.

Dans la mesure où cette acception de la compétence tend à ne prendre en compte que les dimensions cognitives, au détriment des dimensions conatives ; de ce que l'individu « sait » aux dépens de ce qu'il « fait », le contexte compte en général peu. Autrement dit, la compétence se mesure rarement « en actes » et « en public », par exemple dans une discussion animée à travers une capacité à prendre publiquement la parole ou présenter ses arguments, ou lors d'un mouvement social dans des aptitudes à mobiliser des réseaux, faire tenir un collectif, etc. Elle tient beaucoup plus à ce qu'un individu est capable de mobiliser à froid, lors d'une situation d'enquête par exemple. Certes, il est possible de trouver des militants « incompetents » ou à l'inverse des spectateurs spécialistes, mais cette approche tend à délaissier toute réflexion sur l'action, à ne pas à se préoccuper du contexte d'élaboration des opinions, ou de l'actualisation que ces opinions peuvent connaître du fait de leur publicisation²⁸⁴. On peut pourtant soutenir que les compétences s'affinent dans l'action et que c'est en ayant un rapport public au politique que les individus développent leurs savoir-faire – c'est du reste le présupposé des théories sur la démocratie participative ou sur la démocratie délibérative²⁸⁵. Ainsi, la compétence comme processus de cognition n'est pas réductible à la seule notion de « performance »²⁸⁶ mais elle n'est par ailleurs pas réductible à un processus de cognition individuel et intérieur. La compétence des citoyens, adossée au raisonnement politique, n'est pas donnée mais processuelle et dynamique, liée à la capacité à mobiliser des savoir-faire et des expériences variés. Il s'agit donc, non seulement de ne pas réduire « *le politique au seul champ politique et*

²⁸³ POPKIN Samuel, *The Reasoning Voter: Communication and Persuasion in Presidential Campaigns*, op. cit.. Pour Vincent Tiberj, cet électeur est ainsi la déclinaison politique de l'avare cognitif. TIBERJ Vincent, « Compétence et repérage politiques en France et aux États-Unis : une contribution au modèle de 'l'électeur raisonnant' », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°2, 2004, p. 261-287

²⁸⁴ Par exemple à travers l'interaction dans des *focus groups*. Voir TALPIN Julien, « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatique de la compétence civique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n°1, 2010, p. 91-115

²⁸⁵ TALPIN Julien, « Pour une approche processuelle de l'engagement participatif. Les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative », *Politique et sociétés*, vol. 27, n°3, 2008, p. 133-164

Dans une version plus radicale, on pourra aussi consulter DRYZEK John S., *Deliberative Democracy and Beyond: Liberals, Critics, Contestations*, Oxford, Oxford University Press, 2000. Pour Dryzek, la démocratie est moins portée par le vote et l'élection que par le caractère de contestation permanente des discours publics dans l'espace public. Or, cette contestation tient à la capacité des individus à se mobiliser et intervenir dans cet espace.

²⁸⁶ KUKLINSKI James, QUIRK Paul, 'Conceptual Foundations of Citizen Competence', *Political Behavior*, vol. 23, n°3, 2001, p. 285-311

la compétence à la connaissance des règles du jeu et des acteurs au sein de ce champ »²⁸⁷, mais aussi d'être attentif à la mise en forme des raisonnements, aux (re)formulations multiples des opinions, ainsi qu'aux moyens mobilisés : capacité à élaborer un raisonnement en public, à monter en généralité, à modifier son point de vue et assumer ce changement, à tenir des discours sur l'intérêt général, etc.

Les dimensions affectives de la compétence sont tenues pour négligeables en rabattant la compétence sur la capacité des individus à former des raisonnements rationnels sur la base de connaissances factuelles. Or, les affects entretiennent un lien étroit avec la raison : « *le système de raisonnement a évolué car il est une extension du système émotionnel automatique [...] Par exemple, elle peut conférer trop d'importance à une prémisse et, ce faisant, biaiser la conclusion qu'on en tire. Elle participe aussi au processus par lequel on garde présent à l'esprit les multiples faits qu'on doit prendre en compte pour être capable de prendre une décision.* »²⁸⁸ Bien que la nature de la relation entre les dimensions affectives et la sophistication²⁸⁹ des individus fasse encore l'objet d'études – en particulier sur leur caractère durable dans la formation des opinions²⁹⁰ – les affects sont moins à considérer comme les résultats des décisions prises que des composantes même des processus de décision. Il a notamment été démontré que les émotions jouaient le rôle de filtre pour trier les informations routinières des informations sortant de l'ordinaire. Elles agissent comme un système de surveillance dont l'activation – à travers l'anxiété notamment – permet de rompre la routine, de provoquer l'attention des individus et éventuellement la mise à jour d'informations nouvelles. À l'inverse, le sentiment de colère peut cristalliser des positions de principe en empêchant de telles mises à jour : la colère entretient ainsi un lien avec l'action car elle peut soit la soutenir sans réserve, soit s'opposer à elle sans nuance²⁹¹. Loin de s'opposer à une rationalité cognitive, les émotions peuvent ainsi en être le complément en encourageant, sous conditions, l'émergence d'une réflexivité. Une des difficultés réside toutefois dans la manière de mesurer les affects au regard des dispositifs d'enquête habituellement mis en place : sur les terrains mobilisés pour la thèse, seuls des affects verbalisés discursivement peuvent être pris en compte, ce qui limite singulièrement leur champ et la mesure de leurs effets réels.

Revenir sur les postulats à la base de cette notion de compétence politique n'implique pas d'en refuser les apports. Aussi, s'il paraît indéniable que la fabrique de jugements politiques nécessite des connaissances par exemple, elle ne leur est pas réductible. En effet, « *l'usage que*

²⁸⁷ TALPIN Julien, « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatique de la compétence civique », *Revue française de science politique, op. cit.*, p. 93

²⁸⁸ DAMASIO Antonio R., *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2006 (1994), p. III Ajoutons le point suivant, « *les systèmes cérébraux qui sont conjointement engagés dans l'émotion et la prise de décision sont en général impliqués dans la gestion de la cognition sociale et du comportement.* » p. V

²⁸⁹ Le terme est ici entendu dans son acception anglo-saxonne de '*political sophistication*', c'est-à-dire la capacité des individus à connaître les enjeux importants, leurs faits pertinents, leur histoire, leurs alternatives ou les partis qui s'en emparent. BERELSON Bernard R., LAZARFELD Paul F., McPHEE William N. (eds.), *Voting*, Chicago, Chicago university press, 1954, p. 308

²⁹⁰ NAÏ Alessandro, SCHEMEIL Yves, MARIE Jean-Louis, 'Anxiety, Sophistication and Resistance to Persuasion: Evidence from a Quasi-Experimental Survey on Global Climate Change', *Political psychology*, vol. 38, n°1, 2017, p. 137-156

²⁹¹ MARCUS George, *Le citoyen sentimental. Émotions et politique en démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008

les répondants font de leurs connaissances n'est pas toujours conforme à ce que prédit la théorie postulant que l'on en a besoin pour exercer son "métier de citoyen" [...] certaines personnes utilisent ces connaissances pour ne pas être désocialisées, et conserver leur propre estime de soi dans leurs réseaux de sociabilité ; d'autres cherchent seulement à éprouver la solidité d'une position afin de la rendre plus aisément justifiable aux yeux d'autrui le moment venu ; d'autres enfin imaginent que des connaissances minimales sont nécessaires pour améliorer l'efficacité de leurs choix et de leurs votes, afin qu'ils soient plus conformes à ce qu'elles souhaitent vraiment. »²⁹² Nous nous inscrivons dans les travaux de l'équipe COGNI en affirmant que les connaissances servent d'abord à prendre position lorsque les individus doivent justifier leurs opinions au cours d'un débat ou d'un échange. Car les individus, dans leur grande majorité, tiennent à leurs positions, au point parfois de refuser la prise en compte d'informations nouvelles. L'échange devient alors moins le lieu où l'on acquiert de bonnes raisons de changer d'avis que celui où l'on teste la résistance des autres. De même, il peut être utile de repérer les prédispositions cognitives différenciées des membres d'une communauté. Bernard Denni distingue ainsi des experts, des amateurs et des profanes²⁹³, ce qui permet de faire émerger des rationalités différentes : d'une logique cumulative fondée sur une actualisation des stocks de connaissance pour les premiers, à un agencement entre connaissances spécialisées et « bricolées » pour les seconds, et à un manque de connaissances compensé par l'expérience sociale, la pression sociale, les influences médiatiques, etc. pour les derniers²⁹⁴. Ce type d'approche souligne l'intérêt d'avoir une approche plurielle de la rationalité des individus qui tient compte des contextes. Notons par ailleurs que le concept de compétence est essentiellement conçu en termes positifs : or, comme pour celui de capital social, la compétence peut comporter des « aspects sombres »²⁹⁵.

1.2.3.2 Une approche pragmatiste et collective de la compétence politique ordinaire à travers la notion d'enquête

La question peut ainsi être résumée : « étant donné l'attention intermittente [que les citoyens] prêtent à la politique et le caractère superficiel de leur compétence politique »²⁹⁶, quelle force explicative les divers éléments donnés précédemment peuvent-ils avoir ? L'établissement d'un rapport entre compétence et citoyen ordinaire n'est pas nouveau. À propos de ses *focus group* menés au Chili, Alfredo Joignant écrit : « la relation entre incompétence et rapport au politique ne se laisse pas appréhender facilement car, loin de décrire un

²⁹² SCHEMEIL Yves, « Compétence, raisonnement, jugement », dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le Raisonnement politique. Comment les citoyens justifient leurs choix ?*, op. cit., p. 54

²⁹³ DENNI Bernard, « Les Français et la politique : experts, amateurs et profanes », dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le Raisonnement politique. Comment les citoyens justifient leurs choix ?*, op. cit., p. 55-95

²⁹⁴ Notons que ces « prédispositions cognitives » tiennent pour partie à des variables sociales classiques telles que la catégorie socioprofessionnelle, l'âge ou le niveau d'étude, ou politiques comme la proximité partisane ou l'intérêt pour la politique, mais aussi à des facteurs tels que manifester ou discuter politique en groupes qui nous semblent moins relever du statut de « prédisposition ».

²⁹⁵ Sur ce point, on peut faire un parallèle entre les usages des concepts de « compétence politique » et de « capital social ». VAN DETH Jan W., ZMERLI Sonja, 'Introduction: Civiness, Equality, and Democracy-A "Dark Side" of Social Capital?', *American Behavioral Scientist*, vol. 53, n°5, 2010, p. 631-639

²⁹⁶ SNIDERMAN Paul M., « Les nouvelles perspectives de la recherche sur l'opinion publique », *Politix*, op. cit., p. 134

cheminement mécanique vers le désintérêt, l'apathie ou l'indifférence, le rapport au politique peut receler ce que l'on peut appeler une compétence épisodique, par bribes, dont on connaît mal les logiques sociales et cognitives qui président à sa réactivation. »²⁹⁷ La proposition majeure des travaux les plus récents sur la question de la compétence des citoyens²⁹⁸ consiste à moins penser ces derniers comme incompetents que capables d'interpréter, à leur manière, leur rapport au politique ; d'où les notions parfois mobilisées de « bricolage »²⁹⁹ ou d'« assemblage »³⁰⁰. Ces notions nous semblent cependant pâtir d'un point de vue conceptuel car si elles ne témoignent pas d'une volonté d'imposer en amont une certaine conception de la compétence, elles n'expliquent pas toujours pleinement le rapport profane des citoyens au politique. Et en effet, si la restriction de la compétence politique à la performance cognitive comporte un risque pour le concept de compétence, la volonté de tenir compte à la fois des modes de raisonnement et d'argumentation, des motivations des individus, de leurs connaissances, de leurs affects ou encore du contexte d'énonciation peut entraîner un autre écueil : une destruction du concept par son inflation. Il convient ainsi d'en isoler certaines dimensions. Sur la base des travaux cités précédemment, nous en retenons quatre :

- (a) La compétence politique est un capital cognitif, un stock réactualisé régulièrement. Elle est faite des savoirs et de connaissances qui ne se limitent pas à un ensemble d'informations factuelles relatives au champ politique professionnel car ces savoirs peuvent recouvrir des informations utiles pour l'appréhension du politique bien qu'ils ne soient pas directement politiques. Par ailleurs, ces connaissances ne sont pas à considérer de manière statique mais bien au contraire comme sans cesse réactualisées à l'aune de la socialisation, des trajectoires professionnelles, familiales, des expériences de vie (l'expérience de la précarité ou d'un décès par exemple). Au demeurant, elles ne sont pas uniquement factuelles ou théoriques, les connaissances sont aussi relatives à des comportements publics, des manières d'être citoyen dans un cadre démocratique établi – elles sont donc faites de savoirs normatifs liés à ce qu'un individu est tenu de faire, de ce qu'il lui est possible de faire, et de ce qui lui est proscrit. De même, il nous semble utile de considérer le caractère vraisemblable des connaissances, beaucoup plus que leur exactitude. Car comme nous l'avons dit précédemment, l'usage d'heuristiques par les individus témoigne d'une capacité à utiliser une information partielle ou approximative dans leurs raisonnements. Les connaissances entretiennent ainsi un lien étroit avec la question normative : l'exactitude compte parfois moins que le caractère consensuel d'une information. Or, ce caractère consensuel se vérifie collectivement dans des épreuves.

²⁹⁷ JOIGNANT Alfredo, « Compétence et citoyenneté. Les pratiques sociales de civisme ordinaire au Chili, ou les logiques de la compétence de citoyen », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°2-3, 2002, p. 247

²⁹⁸ Citons notamment le numéro spécial de la *Revue française de science politique*, vol. 57, n°6, 2007 consacré exclusivement à la compétence politique.

²⁹⁹ JOIGNANT Alfredo, « Compétence politique et bricolage », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°6, 2007, p. 799-817

³⁰⁰ La notion est toutefois plus souvent utilisée pour qualifier les énoncés discursifs publics, en amont de la réception par les citoyens ordinaires. ZITOUN Philippe, « Entre définition et propagation des énoncés de solution », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°3, 2013, p. 625-646. RUMPALA Yannick, « La "consommation durable" comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », *Revue française de science politique*, vol. 59, n°5, 2009, p. 967-996

- (b) La compétence politique est ensuite un ensemble de capacités sociales. Elle recouvre des aptitudes pratiques, des savoir-faire généralement tirés des expériences personnelles des individus³⁰¹ : savoir parler (en se faisant comprendre sans équivoque ou au contraire en étant suffisamment imprécis pour que des intérêts divergents puissent se retrouver dans un discours), savoir tenir une scène publique et en maîtriser les codes, parvenir à expliquer son point de vue, voire convaincre ou persuader les autres d’y adhérer, etc. Ces aptitudes qui participent au « métier de citoyen » ne sont ni innées, ni universelles. Il n’y a pas d’aptitude naturelle à argumenter : comme pour le fumeur de marijuana ou le musicien de jazz³⁰², il y a apprentissage, socialisation, rejet parfois. De même, ces aptitudes varient selon les contextes de déploiement du politique. La légitimité d’une pratique sociale telle que la grève varie d’un pays à l’autre, contribuant à rendre l’obligation de discussion et d’établissement d’un compromis plus ou moins saillant³⁰³. Les modalités de la « compétence civique » peuvent ainsi varier sensiblement³⁰⁴ – bien qu’une tendance générale tende à montrer qu’un parcours scolaire long et sans difficulté majeure favorise une domestication rapide et importante des savoir-faire civiques « attendus ». En tant que capacité, la compétence peut aussi être associée à un savoir-faire non directement politique : savoir analyser une situation, anticiper ses évolutions, manœuvrer pour l’orienter dans un sens souhaité, savoir garder un secret, s’insérer dans des réseaux de sociabilité et les entretenir, etc.³⁰⁵
- (c) Elle est aussi un processus qu’on qualifie parfois de cognition. Comme processus cognitif, il n’est pas universellement partagé. Il mêle des éléments rationnels et affectifs, des énoncés de moral et factuels, mais dans des proportions variables. Il opère ainsi simultanément sur les plans logique, émotionnel et normatif. Certains processus vont maximiser les heuristiques pour parvenir rapidement à terme et avec des efforts moindres ; d’autres à l’inverse vont chercher à étayer la décision finale en intégrant un maximum d’informations complémentaires³⁰⁶. Mais au-delà de la seule dimension cognitive, ce qui rend ce processus politique est sa capacité à lier ses affaires propres à celles de la communauté politique impliquant un phénomène de traduction et de catégorisation parfois intense pour rendre l’intercompréhension possible³⁰⁷. Il rend ainsi le passage du « je » personne au « nous » de la communauté politique possible. Il rend également ce « nous » opposable à des formes de « ils » (responsables voire coupables)³⁰⁸.

³⁰¹ TALPIN Julien, « Pour une approche processuelle de l’engagement participatif. Les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d’institutions de démocratie participative », *Politique et sociétés*, *op. cit.*

³⁰² BECKER Howard, *Outsiders*, *op. cit.*

³⁰³ TILLY Charles, « Les origines du répertoire d’action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, n°4, 1984, p. 89-108

³⁰⁴ MILNER Henry, *La compétence civique. Comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*, *op. cit.*

³⁰⁵ ALDRIN Philippe, « S’accommoder du politique. Économie et pratiques de l’information politique », *Politix*, vol. 16, n°64, 2003, p. 177-203 ; JOIGNANT Alfredo, « Compétence politique et bricolage », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

³⁰⁶ Notons, comme le souligne Arthur Lupia, que l’érudition n’est pas toujours gage de qualité des processus cognitifs en jeu : trop de savoir peut inhiber la prise de décision. LUPIA Arthur, McCUBBINS Mathew D., POPKIN Samuel L., ‘Beyond Rationality: Reason and the Study of Politics’, dans LUPIA Arthur, McCUBBINS Mathew D., POPKIN Samuel L. (dir.), *Elements of Reason*, *op. cit.*

³⁰⁷ CICOUREL Aaron V., *Le raisonnement médical. Une approche sociocognitive*, *op. cit.*

³⁰⁸ DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, « Entretiens dans la cité, ou comment la parole se politise », *Espaces temps*, vol. 76-77, 2001, p. 95-109

Nous revenons au cours de cette recherche sur les modalités de ce processus – montée en généralité³⁰⁹, conflictualisation ou clivage³¹⁰, mobilisation de principes de justice³¹¹ – directement liés à la politisation. Notons qu'en ce sens, la cognition n'est pas un processus uniquement individuel.

- (d) La compétence politique est enfin une disposition à la reconnaissance et au positionnement, la capacité à se situer et à situer les autres dans l'espace politique mais aussi à qualifier ce qui relève de ce qui ne relève pas du politique³¹². Cette qualité de la compétence nous semble fondamentale ici dans la mesure où nous prenons le parti de faire de la politisation ce que les individus rendent politique – sans toujours le formuler explicitement. Nous renvoyons à la discussion menée précédemment entre politisation et ordinaire : si aucun enjeu n'est politique *a priori* et si le politique n'est pas non plus réductible à ce que les individus labellisent comme tel, c'est au travers des situations réelles qu'il convient de l'identifier. Il ne s'agit pas seulement d'identifier les propositions d'un candidat, l'idéologie d'un parti ou d'un syndicat ou les mesures prises par tel échelon de puissance publique – bien que ces éléments y participent – mais bien de repérer les conditions de félicité des espaces politiques dans la vie quotidienne, ce qui peut être chuchoté « *en coulisse et à mi-voix* »³¹³ mais qui a prétention à entretenir un rapport à la *polis*.

Tout comme les individus ne sont pas réduits à avoir des opinions une fois pour toutes, ils peuvent développer un degré d'attention spécifique et temporaire à un problème public, faire dialoguer cette attention avec leurs connaissances pour les actualiser, les utiliser pour développer leurs savoir-faire ou améliorer leurs capacités de repérage du politique. Cette actualisation n'est ni permanente, ni toujours efficace – ni même toujours souhaitée par les individus eux-mêmes. Quoique le monde social puisse être présenté comme chaotique et que les individus ordinaires soient relativement coupés des problèmes qui les concernent dans la « Grande Société », ces derniers conservent un rapport au moins parcellaire aux enjeux. Ils opèrent des tris d'information efficaces et des simplifications leur permettant de mettre à profit leurs compétences et par là, de forger des opinions. La possibilité d'extraire de l'information de l'environnement, et conception du monde relativement organisé vont ainsi de pair. C'est la démarche de William Gamson lorsqu'il s'efforce de réfuter l'idée selon laquelle les événements politiques ne font pas sens pour les individus ordinaires et qu'au contraire, les citoyens américains se tiennent informés grâce aux discours médiatiques, par l'expérience personnelle et par l'intermédiaire de la sagesse populaire³¹⁴. De même, Samuel Popkin montre que par le visionnage régulier de la télévision, la lecture de journaux ou grâce aux discussions menées entre amis ou en famille, les individus maintiennent un niveau d'attention minimal à la vie

³⁰⁹ ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique*, *op. cit.*

³¹⁰ DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, 'Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk', *British journal of political science*, n°37, 2006, p. 1-22

³¹¹ BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990. En particulier le troisième essai : « La dénonciation publique ». PITKIN Hanna, 'Justice: On Related Public and Private', *Political theory*, vol. 9, n°3, 1981, p. 327-352

³¹² LECA Jean, « Le repérage du politique », *Projet*, *op. cit.*

³¹³ ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique*, *op. cit.*, p. 27

³¹⁴ GAMSON William A., *Talking politics*, *op. cit.*

politique et entretiennent les compétences qui leur permettent de faire leurs choix électoraux³¹⁵. Autrement dit, fidèle à leur dimension « d'avares cognitifs », les individus ordinaires fondent leurs comportements politiques sur des raccourcis informationnels, des heuristiques de jugement et des signaux faibles tels que l'image ou la sincérité d'un candidat³¹⁶. Il y a donc une qualité processuelle et cumulative aux dimensions de la compétence discutées ci-dessus.

On peut également souligner une autre qualité de ces dimensions : leur rapport au collectif. Dans le cadre de la psychosociologie, les compétences sont habituellement pensées comme des attributs purement individuels, mais c'est souvent dans l'interaction sociale que le stock de connaissances s'actualise ou que les capacités sociales sont éprouvées, et confirmées ou mises en défaut ; c'est dans le rapport à une communauté plus large qu'un raisonnement politique peut naître et qu'un espace politique (qu'on appelle parfois *la* politique) peut se construire et se repérer. On retrouve ici des inspirations parfois anciennes de la sociologie de l'opinion³¹⁷, remises à jour par le « tournant délibératif »³¹⁸ : la mise en commun des enjeux, leur publicisation, leur recodage politique public sont des facteurs d'activation ou de réactivation des compétences politiques. Incidemment, replacer ces éléments dans un cadre collectif permet de moins les réduire à des attributs individuels stables. Cette opération est notamment susceptible d'éviter la naturalisation abusive de ce qui devient rapidement une catégorie sociale utilisée comme variable indépendante. On ne cherche pas, par exemple, à expliquer tel rapport à un enjeu par tel degré de compétence, car comme pour l'opinion, ce processus amène à couper la notion de compétence des groupes sociaux dont elle émane, à la déréaliser socialement.

Cette logique permet enfin de renouer avec l'approche de Dewey quand il formalise la notion d'enquête, car pour l'auteur « *il y a constamment expérience, car l'interaction de l'être vivant et de son environnement fait partie du processus même de l'existence. Dans des conditions de résistance et de conflit, des aspects et des éléments du moi et du monde, impliqués dans cette interaction enrichissent l'expérience d'émotions et d'idées, de sorte qu'une intention consciente en émerge.* »³¹⁹ Pour Dewey, un public est d'abord passif, mais il a vocation à se reconnaître comme tel puis à identifier les intérêts qu'il a en partage. Cette reconnaissance de soi-même ne va pas sans difficulté car il faut pouvoir formuler des jugements pertinents sur sa propre condition et identifier leur caractère partagé, permettant de solidariser ledit public – et par là même, à l'encontre des théories contractualistes, de se désolidariser du caractère consensuel du « grand public ». En cela, le public et son enquête sont consubstantiels : c'est par une enquête active – en non en restant simple spectateur – que le public se découvre³²⁰. Une

³¹⁵ POPKIN Samuel L., *The Reasoning Voter*, *op. cit.*

³¹⁶ SNIDERMAN Paul M., 'Taking Sides: A Fixed Choice Theory of Political Reasoning', dans LUIPIA Arthur, McCUBBINS Mathew D., POPKIN Samuel L., *Elements of Reason*, *op. cit.*, p. 67-84

³¹⁷ KATZ Elihu, LAZARFELD Paul, *Influence personnelle*, *op. cit.*, mais aussi LAZARFELD Paul, BERELSON Bernard, GAUDET Hazel (eds.), *The People's Choice*, *op. cit.*, dont l'enquête prenait la forme d'une monographie locale où les enquêteurs interrogeaient un habitant sur quatre pendant huit mois.

³¹⁸ SNIDERMAN Paul, « Les nouvelles perspectives de la recherche sur l'opinion publique », *Politix*, *op. cit.* ; GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna, SNIDERMAN Paul (dir.), *La Démocratie à l'épreuve*, *op. cit.* ; BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n°57, 2002, p. 17-35

³¹⁹ DEWEY John, *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard, 2005 (1934), p. 80

³²⁰ L'empirisme de Dewey est clairement revendiqué : '*things are what they are experienced as*'. MADELRIEUX Stéphane, « Expérencier », *Critique*, vol. 12, n°787, p. 1012-1013

implication pour le chercheur est notamment le fait que le public n'existe pas au préalable du fait de l'existence de constituants politiques ou sociaux. Comme le souligne Joëlle Zask : « *En désignant par public un résultat et non une condition préalable, Dewey parvient à cerner la similitude entre la logique du développement des compétences et celle de la production d'un accord. L'art de juger et l'art de former une communauté sont solidarisés. Pas de connaissance sans production d'un commun, et pas de communauté sans le développement de connaissances partagées.* »³²¹ L'accord sur ce qui constitue le socle commun, sur l'activité publique d'identification du problème et de réglementation de ses débordements est ainsi mis en avant par rapport aux « *attributs à la fois strictement individuels et présumés être énonçables toujours et 'par tous les temps', quel que soit le contexte et hors de toute action.* »³²² On cherche donc moins une opinion publique « éclairée » par des connaissances spécialisées qu'une opinion qui s'informe et qui se coordonne ; et la recherche doit moins tendre à identifier la vérité que la manière dont des consensus locaux – même éphémères – se construisent autour d'un problème. Ce positionnement implique que l'enquête ne s'oppose pas à d'autres modalités de connaissance des réalités sociales ; elle s'oppose plutôt aux habitudes, à la routine, aux conduites qui se sont sédimentées dans le temps pour répondre à des conditions sociales stables et récurrentes, mais qui ne sont plus opératoires ici. C'est là tout l'intérêt d'un cadrage par la question normative.

Ajoutons enfin que l'enquête telle qu'elle est définie par John Dewey pose toutefois une question épistémologique qui ne se résout pas facilement : en mettant en relation un individu et son environnement, l'enquête doit permettre de faire la connexion entre un élément de trouble, qui affecte l'individu, et une action. D'une certaine manière, l'enquête assure la continuité des expériences ordinaires et témoigne de l'adaptation d'un individu-enquêteur à une situation qui lui pose problème. Or, un tel principe de continuité de l'expérience, qui permet de prendre en compte la pluralité des comportements et des buts recherchés, peut être difficilement compatible avec le mode de fonctionnement d'un dispositif quantitatif tel que le sondage, qui, pour sa part, ne permet ni une très bonne indexicalité sociale des éléments mesurés, ni la possibilité de réinterroger les mêmes individus pour observer les évolutions dans le temps.

³²¹ ZASK Joëlle, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Pragmatismes, op. cit.*, p. 179

³²² MARIOT Nicolas, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix, op. cit.*, p. 177

1.3 HYPOTHESES DE RECHERCHE ET CADRE D'ANALYSE

1.3.1 Trois hypothèses sur la publicité des opinions et leur rapport au normatif

À la suite de ce travail de clarification conceptuel, on constate que les cadres normatifs qui s'imposent aux individus sont rarement fixés une fois pour toutes en amont. Des normes sociales émergentes cohabitent avec des normes perçues comme davantage légitimes au sein d'un cadre normatif pluriel et en redéfinition régulière³²³. Dans ce cadre, la question de la mise en défaut normative ou des ajustements progressifs des cadres aux contextes semble plus pertinente qu'une approche en termes de disparition ou d'émergence des normes sociales. Il s'agit de considérer les cadres normatifs comme des trames complexes de collaborations, d'oppositions, de rectifications, de réajustements, de blocages qui existent entre acteurs et qui dépassent le modèle général de « cycle de vie » balistique parfois présenté.

Il arrive que la cohabitation de ces cadres pose problème, notamment quand leurs injonctions entrent en contradiction : les arènes de production normative sont nombreuses et parfois concurrentielles, les discours publics sont rarement homogènes et univoques et les instruments peuvent être porteurs de scripts antagonistes. À défaut d'une clarification normative rarement possible dans des espaces producteurs concurrentiels, une approche par l'opinion publique nous semble constituer une alternative intéressante pour comprendre les modalités pratiques d'application des cadres normatifs. Si l'on considère que l'opinion publique renvoie à cette « sémantique de la normalité » qui cherche à s'imposer sous la forme de l'évidence auprès des individus, on constate que le rapport à l'opinion publique n'est ni homogène, ni uniforme. Les individus ont conscience du contenu et du périmètre des cadres normatifs qui prennent la forme de l'évidence collective partagée, ils savent identifier ce qui relève de l'opinion publique et en endosser les termes. En d'autres termes, ils ont une idée des attendus théoriques de l'exercice de la citoyenneté car ils entretiennent un rapport – même lointain, même partiel – au problème public de l'énergie. Mais en pratique, la connaissance de l'opinion publique et même parfois sa défense sur des scènes publiques n'impliquent pas de manière systématique son portage dans des scènes de moindre publicité. L'opinion publique connaît des ajustements et des contestations, des redéfinitions et des désaccords en privé. Les approches de l'analyse des politiques publiques privilégient une lecture « par le haut » de cadres normatifs. Mais sans dénier le rôle de cette approche, nous soulignons qu'il existe également un intérêt à une approche « par le bas ». Certes, les individus ordinaires ne sont pas les experts légitimes du problème, appelés à se prononcer sur l'élaboration d'une politique publique, mais leur rapport concret, routinier, ordinaire au problème énergétique peut amener à réintroduire des formes de réflexivité voire de contestation et de politisation de et dans les cadres normatifs existants.

Nous avons identifié que les cadres normatifs sont : (a) prescriptifs mais conditionnels. Ils donnent les contours d'un normal qui n'a de sens que pour autant qu'il est accepté par la communauté dans laquelle il s'insère, c'est-à-dire, dans une certaine mesure, porté par l'opinion

³²³ Au sens où elles sont établies de plus longue date et ne font pas l'objet de remises en cause majeures.

publique ; (b) partagés à des degrés divers, ce qui implique qu'ils font l'objet d'une intégration testée régulièrement par la régularité des comportements qu'ils encadrent ou les mises en cause discursives dont ils font l'objet ; (c) portés par un certain nombre d'instruments – éléments qui recouvrent autant des dispositifs sociotechniques physiques qui prescrivent certains usages et en valorisent d'autres que des outils légaux ou de politiques publiques ; et (d) encadrés par des arènes qui fournissent le contenu des discours publics tenus sur les enjeux qu'ils sont supposés régler. Nous retenons également que les cadres normatifs fonctionnent comme :

(a) des raccourcis cognitifs :

Les cadres normatifs agissent comme des raccourcis cognitifs dans la mesure où ils ont vocation à être incorporés et portés de manière routinière par les individus. Ne pas se poser de question quant à la pertinence ou aux conséquences lointaines d'une action en matière d'énergie aussi simple, par exemple, qu'appuyer sur un interrupteur, permet de gagner du temps et de limiter la mobilisation de ressources. En d'autres termes, les cadres normatifs sont des intermédiaires pertinents pour des individus agissant comme des avars cognitifs ; ils sont des opérateurs de la vie sociale qui ont une utilité fonctionnelle. Un ensemble de dispositifs vient prendre en charge le portage normatif pour assurer sa continuité dans l'ordre de l'ordinaire. Leur utilité comme raccourci tient notamment au fait qu'ils ne sont pas discutés. En ce sens, ces cadres ont besoin de formes d'invisibilité permettant leur non-remise en cause : c'est là leur force, en tant que dispositifs fonctionnels, ils font l'économie d'un consensus global trop complexe à obtenir. Ils sont dès lors des mécanismes de production positifs qui omettent tout questionnement sur leur pertinence.

(b) des agents de prescription :

Les cadres normatifs génèrent des injonctions, des règles d'action plus ou moins tacites et à dimension prescriptive. Ils ont pour objectif d'homogénéiser les manières de faire, de penser et de dire d'un groupe en valorisant une option aux dépens des autres. Les options concurrentes sont disqualifiées en étant plus ou moins explicitement sanctionnées et/ou passées sous silence. La transgression rappelle à tous le contenu normatif, ses modalités d'application et le coût social associé au manquement. À l'inverse d'une norme légale, la norme sociale n'est pas sanctionnée par le droit : la sanction associée à la violation normative n'est donc a priori ni criminelle, ni même délictuelle - quoiqu'elle puisse l'être lorsque la norme sociale est encodée juridiquement. Les cadres normatifs agissent comme des « *forces de police* » qui cherchent à ne pas être vues, comme des « gendarmes en civil ». La violation des cadres peut prendre les formes discursives morales de la culpabilité, de la dénonciation ou de la stigmatisation.

(c) des ressources pour l'action sociale :

Ces cadres peuvent également être conçus comme des ressources pour les individus, dans la mesure où ils servent de médiations dans des situations sociales complexes. D'une part, bien que prescriptifs, ils ne sont pas impératifs ; d'autre part, il n'existe jamais une norme seule et univoque mais un cadre normatif dense dont certaines injonctions peuvent être contradictoires. C'est dans ce cadre que les normes sociales peuvent être négociées par les individus qui leur font appel. Sans en faire des cadres vides, elles ont alors une dimension situationnelle, servant

d'argument pour rallier des soutiens dans une discussion collective, de référence pour appuyer un raisonnement alternatif, etc. Ainsi, bien que les individus fassent souvent appel aux cadres normatifs en vigueur pour tenter d'obtenir l'approbation d'un « auditoire universel », ils sont sujets à une relative interprétation, dans un jeu qui n'est ni tout à fait libre, ni tout à fait réglé.

Ces cadres ne nécessitent toutefois pas nécessairement une adhésion en valeur de la part des individus : pour fonctionner, les cadres normatifs peuvent faire l'économie d'un accord individuel de chacun avec le contenu normatif qu'ils portent. C'est là leur force : leurs ressorts tiennent beaucoup à la volonté de maintenir un consensus. Mais ce consensus suppose une adhésion théorique de la majorité. Or, cette adhésion ne se révèle pas toujours vérifiée en pratique : les individus ordinaires sont susceptibles de verbaliser des rapports conflictuels à ces cadres ou d'illustrer leur incomplétude ou leur défaillance. Par ailleurs, lorsque pratiques et discours sont alignés, lorsque les questionnements quant à la pertinence ou l'utilité réelle des routines sont limités, les cadres normatifs fonctionnent sans accroc. Mais du fait de la multiplicité des acteurs cherchant à peser sur la définition du problème et de ses solutions, les cadres normatifs peuvent être soumis à des tensions et des déplacements discursifs réguliers. Ces cadres sont donc régulièrement réactualisés et être porteurs d'injonctions contradictoires qui portent alors les germes d'un « trouble » selon les termes de Dewey, et qui sont susceptibles d'activer des processus de politisation. C'est en ce sens qu'opinion, politisation et cadres normatifs entretiennent un lien étroit.

Nous avons discuté la possibilité d'une montée en politique lorsque l'ordre de l'ordinaire est déstabilisé et que les cadres normatifs sont mis en défaut. Lorsqu'il y a défection normative, la possibilité existe de réintroduire des questionnements que la routine passe autrement sous silence. Mais pour que ces raisonnements portent sur les récits publics plutôt que sur les pratiques individuelles, la contestation doit faire l'objet d'un partage et d'une coordination. L'introduction d'un questionnement prenant l'apparence individualisée d'un « je » moral n'est que la forme proto-politique de la montée en politique. Cette forme est nécessaire, mais ne fait que préfigurer la contestation publique partagée et organisée des récits publics. Ce n'est que lorsqu'un ensemble d'opinions divergentes sont coordonnés que la contestation normative prend forme et sens à travers une reprise en charge du problème. C'est là où la notion de public prend tout son intérêt. Le programme pragmatiste inspiré par John Dewey cherche à faire dialoguer la question de la constitution des problèmes publics avec celle de l'opinion publique. Dans cette logique, un public n'existe ni pour critiquer ni pour acquiescer à l'action gouvernementale, il se forme dans le constat d'un problème – dont les membres sont souvent les victimes – et pour appeler à l'élaboration d'une solution prise en charge par l'autorité publique. Un public peut être très éphémère, et nécessite, pour exister, que ses membres soient capables de coordonner leurs intérêts en reconnaissant le caractère collectif du problème qu'ils subissent. La notion de public a le mérite d'une certaine flexibilité³²⁴. Les groupes mobilisés décrits par les travaux portant sur l'action collective peuvent ainsi être considérés comme des publics « solides » qui se sont cristallisés dans le portage d'une solution

³²⁴ Mathieu Brugidou distingue ainsi des publics éphémères engagés dans des activités de coordination par la mobilisation de symboles, des communautés interprétatives par celles d'histoires causales et des groupes mobilisés qui mettent l'accent sur les solutions à mettre en œuvre. BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics*, op. cit.

– et leur pérennité comme public tient à leur capacité à agréger de nouveaux problèmes et à s’engager dans leur règlement. Mais il ne s’agit que d’une modalité (réussie) de mise en forme des publics : « *Le passage à l’action collective suppose un travail sur les représentations qui donne au mécontentement un langage* »³²⁵ C’est sur ce travail de mise en forme du mécontentement que nous nous interrogeons. La défection normative donne naissance à des difficultés qui peuvent faire l’objet d’énoncés d’opinion au départ relativement peu publicisés et structurés. Et dans ce passage du repérage du problème sous la forme d’un « je » individuel à sa structuration en un « nous » se niche en partie la question du politique.

De ces éléments découlent les trois hypothèses majeures :

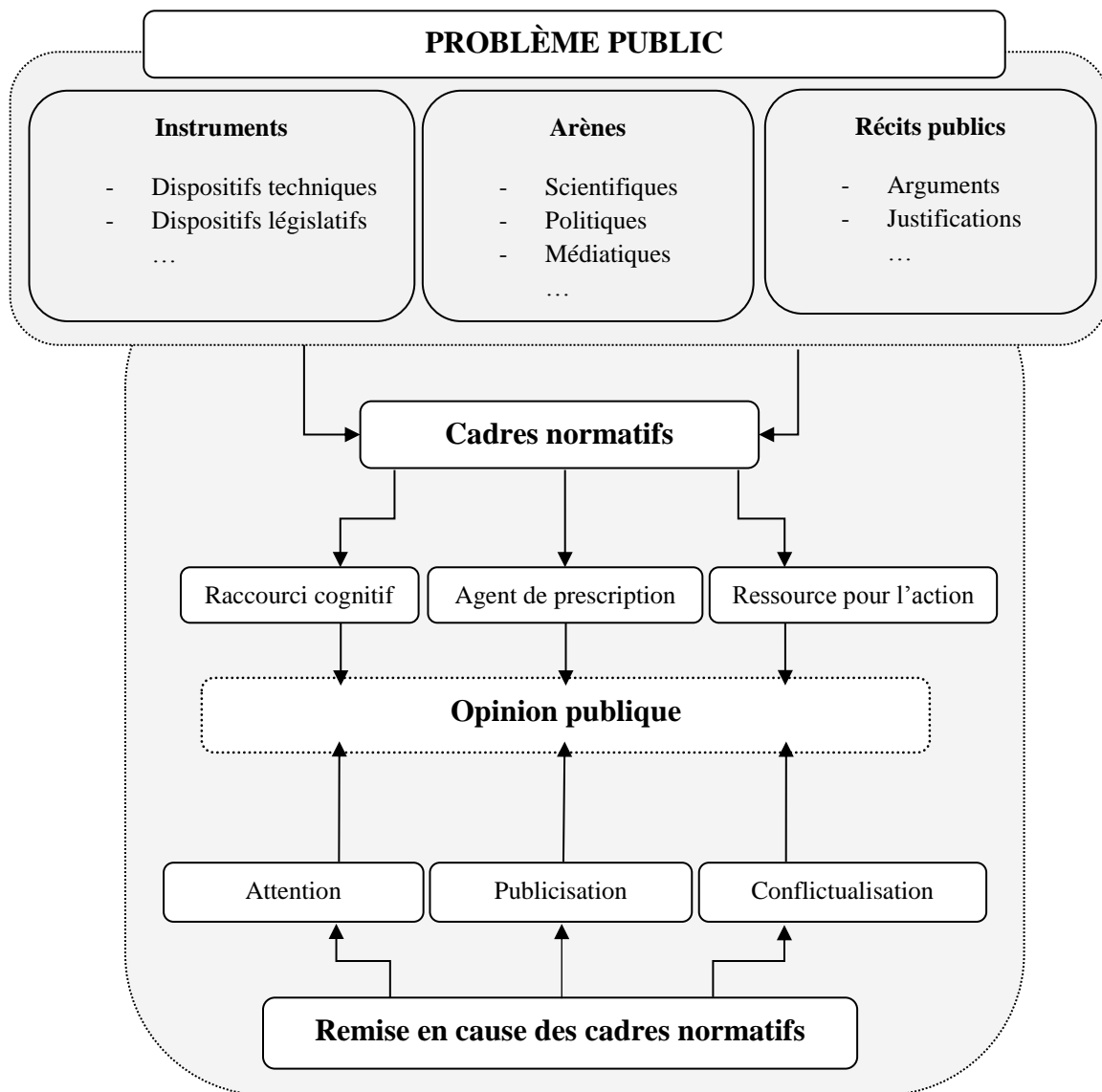
H1. Une hypothèse d’attention et d’engagement conjoints : l’effectivité des cadres normatifs provient du fait qu’ils fonctionnent comme des raccourcis cognitifs. En opérant ainsi, ils rendent progressivement invisible l’existence de cadrages alternatifs au profit de celui en vigueur. Suivant une forme de « spirale du silence » et par ailleurs adossés à des dispositifs qui en réaffirment en permanence la force et le contenu, les cadres normatifs s’imposent, renvoyant leur contestation hors du registre d’expression public. La compréhension des modalités dysfonctionnelles d’application, la mise en cause du contenu propositionnel des normes par le passage d’un simple trouble à une attention à ce qui apparaît alors comme un problème est ainsi susceptible d’enrayer le fonctionnement des cadres normatifs.

H2. Une hypothèse de publicisation : la force des cadres normatifs vient de leur capacité à agir comme agents de prescription des manières de faire, dire ou penser, ainsi qu’à sanctionner les comportements déviants. Ce faisant, ils produisent un consensus tacite dont les récits publics se font les vecteurs, et les sanctions les applicateurs. Toutefois, la publicisation d’un problème et son passage de registres de faible publicisation à des registres davantage publicisés peut venir remettre en cause le consensus normatif : les individus peuvent alors se mettre à questionner publiquement le contenu des récits ou la nature et la légitimité de ceux présentés comme les victimes ou les responsables des problèmes.

H3. Une hypothèse de conflictualisation : un cadrage normatif efficace tient enfin au fait qu’il est également une ressource pour l’action, notamment argumentative. Il constitue un ensemble de règles sur lesquelles les individus peuvent s’appuyer pour justifier leurs actions, et ainsi renforcer la légitimité du cadre en vigueur. Or, ce renforcement de la légitimité normative est remis en cause lorsque le conflit se généralise et coalise dans son sillage des publics contestataires. Le cadre normatif ne sert plus ainsi à coordonner des actions dans un cadre consensuel, mais accentue au contraire des prises de position de plus en plus conflictuelles, nécessitant un règlement politique.

³²⁵ NEVEU Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, 2015 (1996), p. 99

Fig. 1 : Schéma illustratif de l'approche théorique



Dans le cadre de cette recherche, plusieurs méthodologies ont été proposées et plusieurs terrains d'enquête ont été mobilisés. Elles doivent beaucoup au soutien matériel et à l'expérience des équipes du laboratoire PACTE et du Groupe de Recherche Énergie Technologie et Société (GRETS)³²⁶. Si nous décrivons ici formellement le fonctionnement des dispositifs, les aspects méthodologiques, et notamment le rapport entre la formation des opinions et leurs outils de recueil et de mesure, sont discutés tout au long de la thèse : nous assumons le fait que jusqu'à un certain point, un questionnement sur l'opinion publique ne peut pas faire l'économie d'une discussion sur son rapport aux méthodes.

Dans la mesure où nous nous intéressons aux formulations discursives des individus, leur caractère labile et sensible aux scènes d'expression, il y a une utilité à saisir les opinions dans un contexte qui ne les réduit pas aux seules questions énergétiques. Les opinions plus générales sur le climat, l'environnement, l'évolution des sciences et des techniques, les filières d'emploi, les perceptions sur l'avenir, etc. sont donc autant d'éléments qui peuvent nous aider à saisir la nature de la structure des problèmes dans le débat public. Par ailleurs, ces opinions peuvent varier en fonction de l'interlocuteur auquel elles sont exposées. Les dispositifs décrits ici tentent donc également d'être sensibles à l'interaction et à leur degré de publicité, allant de la conversation sur le mode de l'entretien semi-directif à la sollicitation quasi-publique par l'opinion sondagière³²⁷. Enfin, les opinions peuvent être sensibles au degré de reprise du problème dans l'espace public : un problème mis en avant lors d'un moment aussi politiquement actif qu'une campagne présidentielle, avec ses tribunes, ses recodages partisans ou ses mises en forme programmatiques, n'a pas le même impact dans l'espace public qu'un contexte de routine dans un espace régionalisé. Le rapport aux cadres normatifs est donc susceptible de varier selon ces contextes. En d'autres termes, nous tirons les conséquences d'une approche développée au sein du groupe de travail COGNI, résumée à travers cette phrase d'Yves Schemeil qui propose d'observer « *les itinéraires d'une prise de position personnelle sur des problèmes en cours de débat collectif, position exprimée dans des conversations privées ou lors de campagnes publiques – dont les élections ne sont qu'une phase spectaculaire, même si elle est privilégiée par la plupart des auteurs.* »³²⁸

Dans ce cadre, deux dispositifs ont été proposés variant sur deux échelles. D'une part, deux enquêtes quantitatives ont été menées en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), en 2009 pour la première, en 2013 pour la seconde. Les données récoltées permettent une comparaison dans le temps partielle, les questionnaires administrés étant en partie identiques. D'autre part, un dispositif qualitatif, le Bulletin Board Online (BBOL) a été mis en place lors de la campagne présidentielle de 2012, ainsi qu'en région PACA lors du Débat National sur la Transition

³²⁶ Nous remercions en particulier – par ordre alphabétique – Stéphanie Abrial, Sandrine Astor, Mathieu Brugidou, Bernard Denni, Catherine Kasbi, Annie-Claude Salomon. Pour ses conseils et son expertise, Edith Vassaux.

³²⁷ Dans ce cas, et bien qu'il s'agisse d'une relation dyadique et relativement peu publicisée d'apparence, sa vocation à la publicisation – même par l'intermédiaire d'une opération d'agrégation – tend à en faire une relation triadique. Le tiers confusément ressenti par l'enquête peut ainsi tout autant être le commanditaire de l'étude, le chercheur qui analyse les résultats, voire une réification de l'« opinion publique » comme tribunal de la raison démocratique dont la spirale du silence est un exemple.

³²⁸ SCHEMEIL Yves, Volume 1, Rapport préliminaire, « Introduction au rapport général et Bibliographie », *Peut-on connaître les connaissances politiques ? Définitions comparées, mesure et effets civiques de la compétence*, PACTE, 2008, p.8

Énergétique (DNTE). Ce dispositif a notamment permis de faire varier le degré de publicité des scènes d'expression des répondants afin de comprendre la sensibilité de l'opinion à la présence de tiers publics. Les deux parties suivantes décrivent plus précisément la nature et les objectifs de ces deux dispositifs.

En dehors de ces dispositifs, nous avons également mobilisé la base de données Factiva pour mener des extractions d'articles de presse sur les titres suivants : *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Parisien-Aujourd'hui en France* et *Les Échos* sur une période allant du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2016. Le détail de l'extraction est décrit au point 2.2.2 « Rapproche les termes d'un problème lointain : médier et traduire les questions d'énergie dans l'espace public ». 27 196 articles ont ainsi été utilisés pour mesurer les effets de *priming* et de *framing* de ces quatre journaux de la presse quotidienne nationale sur la période considérée.

1.3.2 Le terrain national des élections présidentielles de 2012

1.3.2.1 Un dispositif en ligne pendant la campagne présidentielle

Le Bulletin Board Online a été testé pour la première fois à notre connaissance en science politique lors de l'élection présidentielle de 2012³²⁹. Deux constats présidaient à la mise en place d'un outil d'enquête sur Internet : il s'agit d'une part d'un espace d'information de plus en plus important ; il assemble d'autre part des lieux de discussion fort disparates, plus ou moins formalisés et dont le rapport au politique n'est pas toujours pris en compte. En ce qui concerne le premier point, entre les deux campagnes présidentielles de 2007 et 2012, le nombre d'individus faisant usage d'Internet comme source première d'information politique a triplé passant de 5% à 14%, et comme source secondaire, de 10% à 22%. Cette évolution s'est opérée aux dépens des usages de la presse écrite nationale (PQN) et régionale (PQR)³³⁰ mais aussi des médias audiovisuels. Cinquième source d'information en 2007, c'est aujourd'hui la troisième derrière la télévision et la radio, touchant, en cumulé, plus du tiers des citoyens. En ce qui concerne le second point, l'espace en ligne a souvent été pensé comme une version moderne de l'agora démocratique. Dans une tradition fortement inspirée par l'approche procédurale de Jürgen Habermas, la tentation existe d'y voir l'espace de réalisation d'une discussion médiée et bien réglée de vues politiques argumentées³³¹. Du moins, certains auteurs y voient le lieu de solutions nouvelles, complémentaires des institutions démocratiques traditionnelles, permettant la réalisation d'un « *impératif délibératif* »³³². Aussi, des procédures plus ou moins contraintes

³²⁹ Le dispositif entrainé dans le cadre du programme de recherche TriElec associant des membres du centre Émile Durkheim de Bordeaux, du Centre d'Études Européennes de Paris et du laboratoire PACTE de Grenoble. Les trois équipes associaient alors leur expertise en matière de suivi d'élection, de mesure des opinions et de communication politique.

³³⁰ BROUARD Sylvain, ZIMMERMANN Simona, « Les pratiques médiatiques des français pendant la campagne présidentielle 2012 », TriElec 2012, Dynamiques politiques 2012, vague 5 – mars 2012. <https://sites.google.com/a/iepg.fr/trielec/resultats-analyses/enquetes-pre-electorales/vague-5---avril-2012/lespratiquesmediatiquesdesfrancaispendantlacampagnepresidentielle2012>

³³¹ MANIN Bernard, « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine. Introduction, généalogie et éléments critiques. Entretien avec Bernard Manin », *Politix*, 2002, vol. 15, n°57, p. 37-55

³³² BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, op. cit.

telles que les débats de la Commission nationale des débats publics³³³, plus ou moins dédiés comme les débats relatifs à la politique de l'énergie de l'ADEME³³⁴ sont mises en place ces dernières années.

Le traitement de la question de la délibération en ligne est ainsi pris entre deux tendances : Internet est tantôt décrit comme un outil démocratique supplémentaire ou complémentaire aux régimes représentatifs³³⁵, tantôt comme un espace de fragmentation et de balkanisation des enjeux politiques³³⁶. Le cadre d'analyse proposé ici tend à prendre ses distances avec ces approches. En effet, la prégnance des idéaux participatifs ou délibératifs pour penser ce nouvel espace public a parfois conduit à penser comment la discussion devrait se faire avant de penser comment elle se faisait concrètement. D'où certaines déceptions empiriques parfois constatées, et l'intérêt de mener en parallèle une réflexion sur la nature du dispositif sociotechnique, son objectif et ses effets concrets sur les discussions³³⁷. Par ailleurs, au sein de cet espace public, il existe des dispositifs dématérialisés moins normés dont l'objectif premier n'est pas de favoriser la discussion politique mais où le contenu politique émerge néanmoins, même épisodiquement. Cette gamme de dispositifs varie et peut prendre les formes de blogs personnels, de chats de la presse écrite ou audiovisuelle³³⁸, de partis politiques, d'outils de communication tels que Twitter³³⁹, Facebook³⁴⁰, etc.

Aussi, notre constat de départ se veut moins normatif dans la mesure où il n'embarque pas de théorie sur la délibération. Il part du résultat acquis de longue date de l'équipe de Paul Lazarsfeld dans *The People's Choice* : l'échange verbal est vecteur de forge des opinions parce que les interactions sont créatives. Bien souvent, elles viennent renforcer les opinions préconçues. Mais parfois, à l'inverse, elles viennent les affaiblir au point de les mettre en doute et de les remplacer. Benjamin Page et Robert Shapiro par exemple relevaient que, sur des questions identitaires, 20% des individus changeaient d'avis³⁴¹. Un résultat similaire a été

³³³ La CNDP crée du reste le précédent en France en lançant une procédure délibérative à la fois en ligne et en débat en face-à-face dès 1995.

³³⁴ BENEVEGNI Nicolas, *La politique des Netroots. La démocratie à l'épreuve d'outils informatiques de débat public*, thèse de science politique soutenue le 14 novembre 2011, sous la direction de Michel Callon, école nationale des Mines de Paris

³³⁵ COLEMAN Stephen, 'Connecting Parliament to the Public via the Internet: Two Case Studies of Online Consultations', *Information, Communication & Society*, vol. 7, n°1, p. 3-22

³³⁶ BELLAMY Christine, RAAB Charles, 'Wiring-up the deck-chairs?' dans COLEMAN Stephen, TAYLOR John, VAN DE DONK Wim (dir.), *Parliament in the Age of the Internet*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 156-172

³³⁷ GREFFET Fabienne, WOJCIK Stéphanie, « Parler politique. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, vol. 4, n° 150, 2008, p. 19-50

³³⁸ FALGUERES Sophie, *Les forums de discussion des sites web de la presse quotidienne nationale : entre repositionnement identitaire des journaux et constitution de publics de presse. Etude des articulations entre les pratiques des modérateurs et des participants des forums du Monde.fr, de Libération.fr et du Figaro.fr*, thèse de sociologie soutenue le 8 décembre 2006, sous la direction de Bruno Péquignot, Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle

³³⁹ PAPA Françoise, FRANCONY Jean-Marc, « Twitter en campagne » dans GERSTLÉ Jacques, MAGNI-BERTON Raul (dir.), *2012 la campagne présidentielle. Observer les médias, les électeurs et les candidats*, op. cit., p. 87-102

³⁴⁰ MERCANTI-GUERIN Maria, « Facebook, un nouvel outil de campagne : Analyse des réseaux sociaux et marketing politique », *La Revue des Sciences de Gestion*, vol. 2, n°242, 2010, p. 17-28

³⁴¹ PAGE Benjamin I., SHAPIRO Robert Y., DEMPSEY Glenn R., 'What Moves Public Opinion?', *American political science review*, vol. 81, n°1, 1987, p. 23-44 ; PAGE Benjamin I., SHAPIRO Robert Y., *The Rational Public. Fifty Years of Trends in Americans' Policy Preferences*, Chicago, University of Chicago, 1992

trouvé par l'équipe du projet COGNI pour des opinions relatives à l'Union Européenne et l'emploi des jeunes français d'origine étrangère³⁴². S'intéresser aux conditions de prise de parole, à ce que les individus font de la discussion, en lien avec la conception, le *design* du dispositif de recueil³⁴³ sont donc des pistes de recherche sérieuses. Cela implique par ailleurs que la rationalité des arguments mobilisés ou la recherche de consensus ne constituent pas en eux-mêmes des objectifs à atteindre, et surtout, ne préjugent pas de la qualité de l'interaction telle qu'elle a lieu.

Sans ouvrir le débat sur les déterminants du vote, le déclin des variables « lourdes », la montée d'un vote sur enjeux ou l'individualisation des choix électoraux³⁴⁴, le haut niveau d'instruction des individus ainsi que la prégnance des valeurs individualistes dans la société nous poussent à considérer sérieusement leur capacité à formuler et adapter leurs jugements politiques en fonction des enjeux et de l'offre électorale. Par ce biais, certains travaux redécouvrent l'importance des « temps courts » des campagnes électorales³⁴⁵, et leur rôle comme tribune d'enjeux alors fortement médiatisés³⁴⁶ où des candidats établissent des diagnostics sur des problèmes, proposent des solutions par le biais de programmes électoraux, justifient leurs bilans et montrent leurs difficultés, mais aussi, se situent dans un espace politique alors réactualisé³⁴⁷. Ce travail de bilan, diagnostic et proposition relève toutefois moins du langage de la logique formelle de l'administration de la preuve que de la mise en forme de discours persuasifs où l'accent est mis sur le vraisemblable. En ce sens, les candidats construisent pour leurs auditoires, de scènes en scènes, « *un récit où les gens se retrouvent et donnent un langage à ce qu'ils vivent* »³⁴⁸. Suivant en cela la théorie de l'argumentation développée par Perelman et Olbrechts-Tyteca, les candidats cherchent ainsi moins à démontrer qu'à « *provoquer ou [à] accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* »³⁴⁹ pour créer l'impression de l'évidence. Et une campagne présidentielle, élection « mère » pour la science politique et processus de communication et de persuasion à grande échelle et à la temporalité s'étendant à plusieurs mois, est l'occasion pour les candidats et les partis de revenir sur les récits publics de l'énergie.

³⁴² SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, op. cit.

³⁴³ WRIGHT Scott, STREET John, 'Democracy, deliberation and design: the case of online discussion forums', *New Media Society*, n°9, 2007, p. 849-869

³⁴⁴ Pour une synthèse critique, voir par exemple, LEHINGUE Patrick, « Les explications du vote », dans COHEN Antonin, LACROIX Bernard, RIUTORT Philippe (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009. Pour une approche considérant une forme de complémentarité des paradigmes, BRÉCHON Pierre, *Comportements et attitudes politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006

³⁴⁵ PIAR Christophe, *La coproduction de l'actualité télévisée et son impact sur la formation des opinions des citoyens en campagne électorale*, thèse de science politique soutenue le 21 octobre 2009, sous la direction de Jacques Gerstlé, Université Paris 1

³⁴⁶ GERSTLÉ Jacques, PIAR Christophe, « Chapitre 1 : Les campagnes dans l'information télévisée », dans PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote de rupture*, Presses de Sciences Po, 2008, p. 21-50

³⁴⁷ BROUARD Sylvain *et al.*, « Un effet de campagne. Le déclin de l'opposition au nucléaire en 2011-2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°6, 2013, p. 1051-1079

³⁴⁸ ROSENVALLON Pierre, *Le Monde*, 22 mars 2007

³⁴⁹ PERELMAN Chaim, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, op. cit., p. 5

1.3.2.2 Méthodologie du BBOL présidentielles 2012

La méthodologie qualitative choisie ici a été adaptée à nos questionnements. Le BBOL se présente comme un forum en ligne où seuls des individus sélectionnés peuvent accéder au contenu. L'accès en est donc restreint et contrôlé, et les enquêtés disposent d'identifiants qui permettent leur reconnaissance. S'inscrivant à l'origine dans une réflexion plus large sur l'évolution des opinions en cours de campagne, le dispositif a été pensé pour mesurer la sensibilité de ces opinions aux événements politiques. Afin de suivre les inflexions ou les renforcements d'opinion qui auraient pu avoir lieu, le forum a été ouvert sur la plateforme en ligne Krealinks, sur trois périodes de plusieurs jours chacune et rendu inaccessible dans les moments intermédiaires. Les enquêtés ont ainsi pu intervenir trois jours au mois de novembre 2011, et deux fois six jours aux mois de février et d'avril 2012. Pour chaque séance, seul un tiers du temps était consacré à discuter spécifiquement des questions énergétiques et environnementales, le reste étant dédié aux préoccupations relatives à la campagne proprement dite, à leurs réactions et bilans intermédiaires. Dès la fin de la première séance de novembre 2011, l'équipe a réalisé que le dispositif était au final mal calibré pour suivre les évolutions de l'opinion de manière diachronique³⁵⁰. Standardiser les questions posées sur les trois séances s'avérait incompatible avec l'objectif de conserver une approche ouverte des questions. Il fallait par ailleurs éviter de lasser les enquêtés en leur donnant l'impression de répondre systématiquement aux mêmes demandes. Toutefois, le dispositif s'est avéré bien adapté pour faire varier le degré de publicité des scènes d'expression – le forum offrant la possibilité technique aux enquêtés de répondre soit au seul modérateur du forum, soit à tous, autres enquêtés inclus. Il a donc été revu pour la séance de février 2012 de manière à ne plus laisser ce choix à la discrétion des enquêtés comme lors de la première séance³⁵¹, mais au contraire de proposer des espaces obligatoires de discussion « privés » et d'autres « publics » selon les termes de la plateforme Krealinks, ou, plus précisément des régimes de publicité minimale et augmentée. On sollicite ainsi les mêmes enquêtés dans espaces quasi-participatifs et des espaces davantage privés. En pratique, l'évolution du BBOL rend la comparaison des trois sessions difficile : les sessions 2 et 3 ont un mode de fonctionnement comparable mais la session 1 a servi de test. De ce point de vue, pour plusieurs des analyses menées dans cette recherche, cette session n'a donc qu'un caractère illustratif.

³⁵⁰ On pourra néanmoins se référer à DENNI Bernard, SALOMON Annie-Claude, « La campagne électorale laisse les électeurs sur leur faim », *Revue politique et parlementaire*, n° 1063-1064, 2012, p. 271-280

³⁵¹ Notons qu'au cours de cette première séance, le degré de publicité de la réponse étant laissé à l'arbitrage des enquêtés, ceux-ci répondaient très majoritairement à la seule modératrice, refusant de fait que leurs réponses soient vues par tous. Ajoutons que les enquêtés ne pouvaient voir ce que les autres avaient écrit avant d'avoir répondu eux-mêmes.

La discussion « sans tiers » : 3 temps	La discussion « avec tiers »
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sujet</u> = question peu directive affichée le matin (approche spontanée) • <u>Relance individuelle</u> : question posée individu par individu (si précision nécessaire) pour explicitation ou enrichissement • <u>Relance groupée</u> : Question d’approfondissement du sujet (sous-questions du sujet et donc en relation) envoyée aux participants ayant répondu au sujet, parfois nourrie de certains <i>verbatim</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Discussion collective</u> autour de <i>verbatim</i> des enquêtés (BBOL 2) ou des phrases construites sur la base de leurs déclarations (BBOL 3) : pas d’intervention du modérateur du forum mais une discussion collective

Fig. 2 : Les deux modes de fonctionnement des Bulletin Board Online (BBOL) – sessions 2 et 3 – présidentielles 2012

Au final, sur les trois sessions, 1 368 interactions portent spécifiquement sur les questions d’énergie et d’environnement pour un total de 71 000 mots³⁵². Le BBOL offre une plasticité certaine liée à la collection de données qualitatives : il permet de saisir autant les représentations sociales, que des opinions précises, des stéréotypes, des morceaux d’argumentaires, des expériences de vie, etc. Il reproduit la diversité et la qualité des raisonnements à travers l’expression de formes de rationalité, d’émotions, à travers des raccourcis cognitifs, ou l’enchaînement d’argumentaires plus ou moins personnels en limitant les impositions problématiques de la part de l’équipe de recherche. Dans une certaine mesure, on peut souligner à quel point le forum permet de ne pas solliciter les enquêtés d’après des modalités uniquement citoyennes : les sujets, les relances et les réponses, partiellement personnalisées, ne sont pas coupées des scènes ordinaires, familiales, professionnelles ou amicales. On ne cherche pas à désencastrer le politique, quand il émerge, de son tissu social. Toutefois, comme dans tout dispositif d’interrogation, ses dimensions techniques sont porteurs d’obligations et d’incitations normatives. En choisissant des modalités écrites d’expression, nous imposons un rapport de l’outil de langage dont on sait qu’il varie sensiblement d’un groupe social à l’autre³⁵³ ; et par ailleurs, dont la forme écrite est susceptible de renforcer les effets de domination sociale. On peut noter toutefois qu’une fois établis les rapports différenciés des groupes sociaux aux codes du langage, le langage commun est aussi riche en contenu que ses formes plus élaborées et formelles, et qu’il importe de tenir compte des conditions sociales qui déterminent les formes de sa production³⁵⁴. Il ne s’agit donc pas de prétendre que ce dispositif de recueil est plus efficace ou complet que d’autres, comme l’enquête quantitative, dont les critiques sont souvent mieux connues. Et lorsque nous prétendons que le BBOL permet de ne pas désencastrer le social de son tissu social, il n’en demeure pas moins que le dispositif reste tout autant coupé des réactions non-verbales ou para-verbales que le sondage : haussement

³⁵² L’équivalent de la moitié de *Madame Bovary*.

³⁵³ BERNSTEIN Basil, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980 (1975)

³⁵⁴ LABOV William, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Philadelphia Press, 2011 (1972)

d'épaules, froncements de sourcils, modulations de la voix, etc. sont autant d'indices qui ne sont pas pris en compte.

Notons que, même si les enjeux énergétiques ne sont pas en haut de la hiérarchie des enjeux en matière d'opinion publique, les enquêtés ont des choses à dire à leur sujet, et les lient à d'autres sujets dont ils se sentent concernés. À ce titre, les élections présidentielles de 2012 sont les premières depuis la fin des années 1970 à tenter de constituer les questions d'énergie en enjeux du débat public³⁵⁵. Sans être central, cet enjeu est en effet présent tant dans les programmes des candidats, que dans les médias³⁵⁶. En particulier, la question du nucléaire, après avoir constitué un épisode significatif des primaires socialistes (septembre 2011) puis un point d'un accord entre les verts et le PS et une controverse entre le parti socialiste et l'UMP resurgit de manière épisodique dans le feuilleton de la campagne³⁵⁷. À la différence de l'approche consensuelle de 2007, et même si elles ne constituent pas une priorité dans la hiérarchie des thèmes de préoccupations des électeurs telles qu'elles sont mesurées par les sondages³⁵⁸, les questions énergétiques sont incontestablement l'objet d'une tentative de politisation de la part des acteurs politiques. Elles s'inscrivent à la fois sur le tableau stratégique du jeu politique (« *game frame* ») et sur celui, programmatique, des enjeux (« *issue frame* »)³⁵⁹ puisque les candidats, et notamment les deux principaux, tentent de proposer des solutions relativement clivées, particulièrement en termes de politiques publiques³⁶⁰. La campagne joue ainsi un rôle de catalyse de ces questions qui, quoique sous-thématisées par rapport à d'autres enjeux classiquement présentés comme saillants (pouvoir d'achat, crise, chômage, etc.), se situent alors au croisement d'un cycle d'attention médiatique (certes fortement configuré par la question nucléaire) et de cristallisation partisane (notamment dans ses dimensions programmatiques) en partie hérités du Grenelle de l'environnement. Par ailleurs, à la différence de la campagne présidentielle de 2007, les thématiques énergétiques et environnementales peuvent ainsi faire l'objet d'une politisation. Le forum en ligne permet ainsi d'évaluer l'attention que les individus portent aux enjeux énergétiques et, dans le cadre de la campagne présidentielle, d'activer ou de réactiver des éléments politiques liés à l'image des candidats, aux programmes des partis, aux alliances, aux débats, etc.

³⁵⁵ BOY Daniel, BRUGIDOU Mathieu, « Risque environnemental et politique », dans CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna, *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 71-95 ; BOY Daniel et al., *Le Grenelle de l'environnement: Acteurs, discours, effets*, Armand Colin, Paris, 2012

³⁵⁶ BROUARD Sylvain et al., « Un effet de campagne. Le déclin de l'opposition des français au nucléaire en 2011-2012 », *Revue française de science politique*, op. cit.

³⁵⁷ Par exemple à l'occasion du discours de Nicolas Sarkozy à la centrale de Tricastin en novembre 2011 et à celle de Saint-Laurent-des-Eaux en Mars 2012.

³⁵⁸ Présidoscopie, Sondage IPSOS - Logica Business Consulting pour *Le Monde*, le CEVIPOF, la Fondapol et la Fondation Jean Jaurès Vague 7, mars 2012. Les 3 vagues du baromètre montrent que la perception de l'enjeu environnemental comme un « problème important » demeure modérée.

³⁵⁹ GERSTLE Jacques, DUHAMEL Olivier, DAVIS Dennis, « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France », *Pouvoirs*, vol. 63, 1992, p. 53-69 ; JAMIESON Kathleen H., *Dirty politics. Deception, distraction, and democracy*, Oxford, Oxford University Press, 1992

³⁶⁰ La part du nucléaire dans le mix énergétique constitue la différence programmatique la plus visible entre le candidat de l'UMP et du PS. Les propositions de tarifs progressifs pour l'électricité et du gaz ou de rénovation thermique par F. Hollande constituent des questions moins débattues bien qu'elles constituent – au moins pour la question des tarifs – une innovation importante en termes de politiques publiques de l'énergie qui a trouvé une forme d'expression à travers l'actuelle proposition de loi Brottes.

Les répondants ont été recrutés sur la base d'un *access panel online* pour l'ensemble des trois sessions. À défaut d'être représentatif au sens statistique du terme, l'échantillon a été élaboré de manière à être le plus diversifié possible selon des variables discriminantes classiques : âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle, répartition géographique, statut d'occupation du logement et contrôlé par les variables de diplôme et d'intérêt pour la politique. À ces variables, un classement en termes de valeurs politiques a été ajouté selon une typologie testée dans les enquêtes quantitatives du programme TriElec³⁶¹. Cette répartition permet de placer les enquêtés selon des dimensions politiques plus élaborées que le seul auto-positionnement sur une échelle gauche/droite. Il s'agissait d'interroger les enquêtés sur trois ensembles de valeurs relatives à la place de l'État dans l'économie, la tentation du repli national face à la mondialisation et une forme d'universalisme évalué selon la tolérance morale d'une part et le degré d'autoritarisme de l'autre. Six questions fermées tirées d'un questionnaire étaient alors utilisées en variables actives d'une analyse des correspondances multiples (ACM) dont les deux premiers axes factoriels permettaient d'établir une cartographie du positionnement politique en France. Cinq classes issues de la typologie ont ainsi été utilisées pour classer les enquêtés du BBOL. Nous reviendrons sur cette typologie par la suite et nous renvoyons aux documents en annexe pour une présentation précise de l'échantillon.

Un des mérites des forums en ligne est qu'il permet de ne pas tenir compte des barrières géographiques, et des enquêtés de différentes parties de la France ont pu y participer et échanger de manière synchrone. Dans le cas de ce BBOL, 26 enquêtés ont été sélectionnés à l'origine. Quatre ne se sont jamais inscrits, limitant de fait l'échantillon à 22 répondants au cours de la première session. Au cours de la seconde, cinq répondants ont abandonné l'expérience, relativement coûteuse en temps, et une enquêtée, identifiée comme chasseuse d'*incentives*, a été exclue. Le BBOL Présidentielles s'est ainsi achevé avec 18 répondants actifs à des degrés divers. Une certaine diversité sociologique a cependant été préservée, ou, pour le dire autrement, les abandons n'ont pas été uniquement le fait d'individus au capital culturel, politique ou social faible. Précisons que pour fidéliser les enquêtés, un chèque cadeau de 50 euros était proposé à la fin de l'expérience. Au regard de la durée de mobilisation des individus, étalée sur plusieurs mois alternant des moments d'intenses sollicitations quotidiennes et des périodes de démobilitation totale, la perte des répondants est relativement faible³⁶². Ces derniers ont du reste fait part d'une certaine satisfaction d'avoir pris part au forum lors de sa clôture, et pour certains, de regret à ne pouvoir continuer l'expérience sous une forme ou une autre.

Si l'équipe de recherche avait accès au forum proprement dit, aucun ne pouvait intervenir. Seule la modératrice pouvait interagir directement avec les enquêtés, permettant la mise en place d'une relation de confiance. Le rôle de cette dernière était de s'assurer du bon fonctionnement général du forum. En régime de publicité minimal, il s'agissait principalement de relancer les enquêtés à la manière des entretiens semi-directifs. En régime de publicité augmenté, l'équipe a fait le choix de ne pas entraver la libre discussion entre les enquêtés ; la

³⁶¹ DENNI Bernard, ASTOR Sandrine, « Analyse des valeurs, attitudes politiques et préférences électorales », note interne TriElec, 2011

³⁶² Le dispositif du BBOL a été testé par la suite sur d'autres terrains de la R&D d'EDF avec des taux d'abandons dépassant la moitié pour des contraintes pourtant moins fortes (sessions uniques non étalées dans le temps notamment).

modératrice ne prenait donc pas la parole. Conçu comme une tentative d'embarquer les citoyens de la *polis* dans une communauté virtuelle d'échanges³⁶³, le BBOL fonctionne donc tantôt comme un entretien semi-directif (en régime de publicité minimale), tantôt comme un *focus group* par écrit (en régime de publicité augmentée). Entièrement *online*, il pose néanmoins des questions d'asynchronie puisqu'à la différence d'un *chat*, tous les enquêtés ne sont pas présents au même moment. La campagne présidentielle étant considérée comme un dispositif de communication persuasive où chaque compétiteur s'affronte pour proposer et imposer sa perception du monde et sa hiérarchie des enjeux, le dispositif a été conçu pour être sensible aux récits en compétition dans le débat public, à l'activité argumentative développée et à son évolution dans le temps. Dans ce cadre, il incluait la possibilité de charger et partager des documents audio, vidéo ou écrits – modalité dont les enquêtés ont parfois fait usage pour apporter une information extérieure ou appuyer leur raisonnement dans les phases de publicité augmentée. Rompant avec la tradition du vote selon les appartenances sociales ou politiques des écoles de Columbia ou de Michigan, il s'agissait moins de penser en citoyen votant par habitude qu'en fonction de sa capacité à réagir à l'offre électorale et au caractère public des problèmes. Et dans ce contexte de forte politisation, le dispositif permettait également de mettre à l'épreuve les compétences politiques, de mesurer les capacités argumentatives des individus sur les récits de campagne, de tester leurs compétences discursives ou linguistiques, leur capacité à parler en public, à gérer le dissensus, à monter en généralité, etc., en un mot, et pour reprendre le vocabulaire d'Erving Goffman, à tenir la scène et gérer l'échange en pratique³⁶⁴.

Pour résumer, dans son principe, le BBOL peut donc être schématisé ainsi : il s'agit d'un dispositif technique non neutre (ses propriétés endogènes ne sont pas sans conséquences sur son fonctionnement) qui permet la mise en relation de répondants dotés de dispositions plus ou moins intégrées (dimensions attitudinales, systèmes d'opinion, affects, position dans l'espace social, etc.) à travers un choix d'interactions réglées et contextualisées. Le dispositif est configuré de manière à être attentif à mesurer trois dimensions : la valence du problème de l'énergie pour les répondants, le degré de consensus ou de conflictualité des enjeux associés, et leur caractère stable ou non.

³⁶³ PROULX Serge, « Les communautés virtuelles : ce qui fait le lien » dans PROULX Serge, POISSANT Louise, SÉNÉCAL Michel (dir.), *Communautés virtuelles. Penser et agir en réseau*, Québec, Université de Laval - Paris, L'Harmattan, 2006, p. 13-26

³⁶⁴ GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, op. cit.

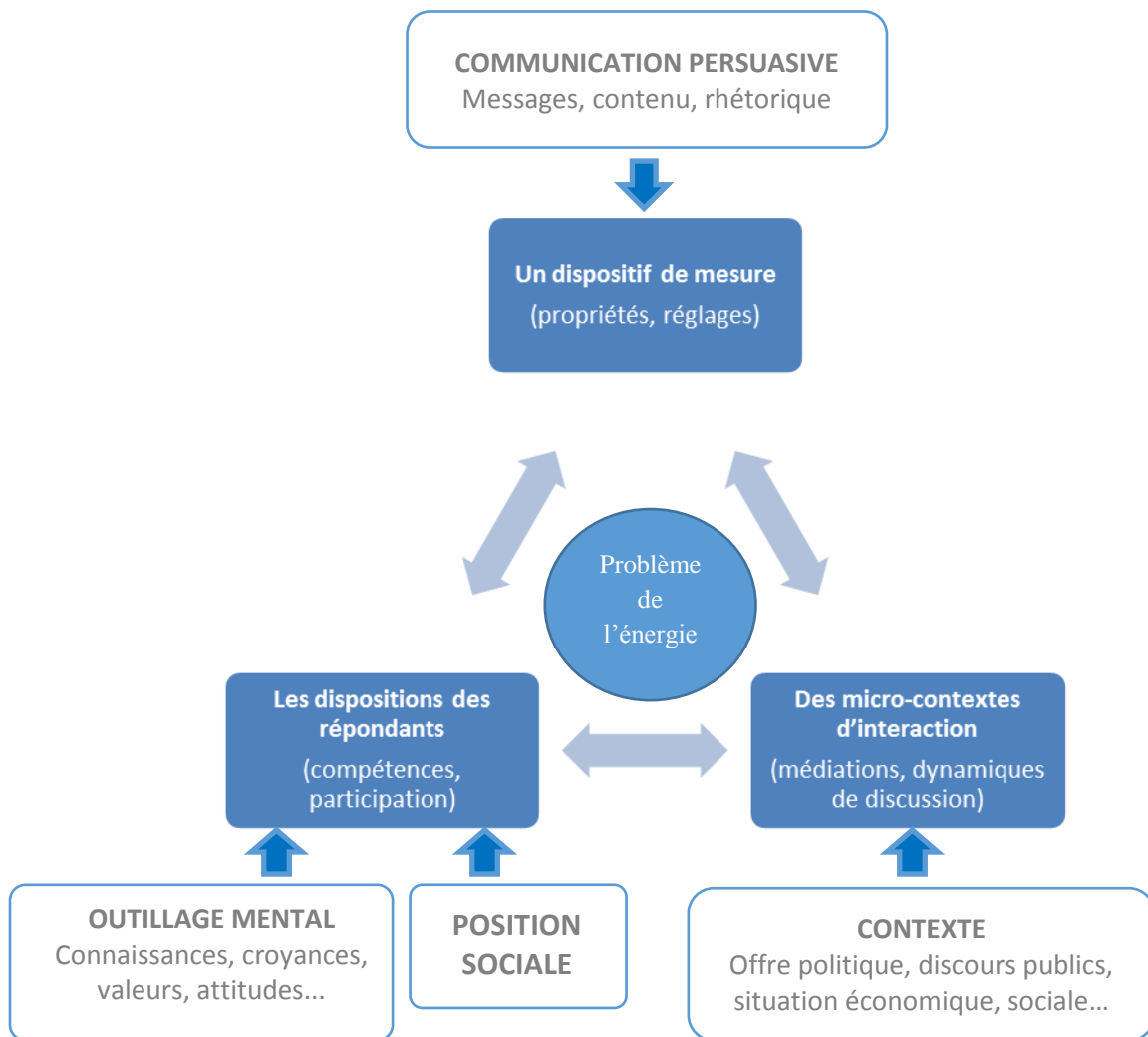


Fig. 3 : Schématisation du fonctionnement du dispositif Bulletin Board Online (BBOL)

1.3.3 Le terrain régional en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, souvent qualifiée de « péninsule électrique », présente des déséquilibres énergétiques importants en ne produisant que 10% de l'électricité qu'elle consomme. Elle possède par ailleurs des fragilités structurelles entre l'Est et l'Ouest d'une part, le littoral et la terre de l'autre, liées à une population inégalement répartie autour du littoral et le long de la basse vallée du Rhône, ainsi qu'à une géographie très contrastée entre les grands sommets alpins, un vaste territoire central accidenté et peu accessible, et la côte. Ces caractéristiques placent la région PACA en situation d'insécurité relative autant dans la production que l'acheminement, et la consommation d'énergie. Elle fait ainsi l'objet d'une attention particulière d'un point de vue énergétique. Et dès lors, depuis le début des années 2000, la région a développé des contrats d'objectifs visant à promouvoir la maîtrise de la demande de l'énergie (MDE) et le développement des énergies renouvelables (EnR), avec

notamment l'intention de clore le projet de ligne THT (Boutre-Carros)³⁶⁵. Dernier élément de contexte rapide, en novembre 2008, l'Est de la région a connu un black-out partiel privant 1,5 millions de foyers d'électricité ; les hivers suivants ont ainsi été marqués par des opérations de délestage partiel. La contrainte électrique est toutefois inégalement répartie : elle ne concerne qu'un tiers de la population régionale, dont 70% résidant dans les Alpes-Maritimes et 30% dans le Var.

1.3.3.1 Les enquêtes quantitatives : le sondage comme mise à l'épreuve de l'opinion

Les études portant sur les économies d'énergie relèvent pour l'essentiel de trois catégories : (a) dans la lignée des travaux de psychologie ou de psychologie sociale, elles cherchent à clarifier les valeurs et les attitudes individuelles qui structurent les enquêtés. Ces études concluent souvent au décalage entre attitudes pro-environnementales et les pratiques associées, et donc au rôle marginal des attitudes sur la modification des comportements ; (b) celles qui mettent en évidence les effets structurels liés à l'urbanisme, à l'habitat, au contexte réglementaire, etc. Dans cette optique, les pratiques individuelles sont perçues comme largement dépendantes du contexte dans lesquelles elles ont lieu. Ainsi, avoir une attitude pro-environnementale ne peut avoir d'effet que si le contexte rend possible des pratiques compatibles avec cette attitude ; (c) celles qui portent sur les effets de *feedback* et du rôle de l'information dans le changement de comportement. Un de leurs présupposés est de considérer que seule la prise de conscience peut participer au changement comportemental, et que celle-ci provient d'abord d'un meilleur retour d'information. Or, la majorité de ces études tend à mettre l'accent sur la dimension individuelle du rapport au problème de l'énergie, et minimise de fait le rôle des logiques collectives à l'œuvre, dont les normes sociales³⁶⁶.

Dans ce contexte, dès 2009, une équipe de recherche d'EDF R&D met en place un sondage s'inspirant des travaux de l'équipe de Jon Krosnick³⁶⁷ pour chercher à comprendre comment les attitudes individuelles s'ajustent aux représentations collectives, particulièrement sur les questions du changement climatique et d'économie d'énergie. L'idée de représentation collective n'est pas à prendre dans un sens restrictif, elle engage ici autant des croyances et des convictions que le partage de diagnostics, de raisonnements ou de formules, ou de lieux communs. L'objectif n'est donc pas de développer une compréhension fine et détaillée des pratiques telles que les individus les performant, mais la manière dont certains problèmes peuvent faire l'objet d'une mise en discussion, discussion qui peut permettre dans un second temps l'évolution des normes qui leur sont relatives. À travers cette lecture de l'opinion, l'idée d'une opinion publique majoritaire et unifiée est délaissée : ce sont les problèmes qui font les

³⁶⁵ Ce projet de ligne Très Haute Tension traversant le parc du Verdon et destiné à sécuriser le réseau à l'Est de la région date de 1983. Il a fait l'objet de fortes contestations locales et a été abandonné au profit de trois nouvelles lignes enfouies.

³⁶⁶ Notons néanmoins que les travaux engagés dans le sillage de la théorie des pratiques cherchent précisément à articuler une anthropologie des usages avec une réflexion sur les systèmes sociotechniques et les discours publics pour comprendre ce qui fonde la « normalité ». SHOVE Elisabeth, *Confort, Cleanliness + Convenience*, op. cit.

³⁶⁷ KROSNICK Jon A., HOLBROOK Allyson L., LOWE Laura, VISSER Penny S., 'The Origins and Consequences of Democratic Citizens' Policy Agendas: A study of Popular Concern About Global Warming', *Climatic Change*, vol. 77, n°1, 2006, p. 7-43

publics par l'intermédiaire d'une prise de conscience traduite discursivement dans l'espace public. Le sondage mené en région PACA en 2009 comporte ainsi une dimension expérimentale en incluant plusieurs questions ouvertes et des questions fermées fortement contextualisées – en testant notamment une opinion publique « régionalisée ». Son questionnaire traduit la volonté de repérer la cristallisation de publics de problèmes par le test de légitimité d'énoncés normatifs, leur émergence, leur stabilisation sous certaines formes et leur remise en cause potentielle sur la base d'arguments moraux ou réflexifs. Suivant en cela les enseignements des enquêtes récentes en science politique³⁶⁸, la technique utilisée permettait également de modifier l'ordre des questions, d'observer les effets de contexte ou encore d'alterner les prises de position par des réponses à des questions fermées, avec des justifications dans des questions ouvertes.

Mettre l'accent sur la dimension discursive des normes sociales permet toutefois de renouer avec « l'opinion publique ». Une opinion est publique pour autant qu'elle est partagée et qu'elle est publiée, c'est-à-dire portée à la connaissance de tous en vertu de sa publicité. Aussi, une réflexion sur ce qu'est l'opinion publique ne peut faire l'économie d'un questionnement sur les modalités de sa publicité. De ce point de vue, le sondage est un dispositif particulier qui répond à ces deux critères de mise en partage et de publication. Certes, les critiques de ce dispositif peuvent arguer qu'il est imparfait dans sa conception ou qu'il est d'abord un instrument au service des États ou des gouvernements³⁶⁹ mais on peut arguer à l'inverse qu'il est un des rares instruments techniques de médiation des problèmes publics. C'est alors sur les modalités pratiques de cette médiation et de cette publicisation qu'il faut se pencher. Or, un sondage ne vise pas seulement à saisir l'opinion de chacun comme si elle était déjà présente et stabilisée, il est avant tout un dispositif de communication. On attend des enquêtés qu'ils formulent une opinion qui soit acceptable, ou du moins « entendable », par la communauté. En ce sens, l'opinion telle qu'elle est mesurée par les sondages a une grammaire propre comme l'a relevé Laurence Kaufmann³⁷⁰ : l'opinion publique pourvoit du sens parce qu'elle coordonne en partie un point de vue particulier avec des formes de consensus, avec des

³⁶⁸ GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna et SNIDERMAN Paul (dir.), *La Démocratie à l'épreuve*, op. cit.

³⁶⁹ Il est « un 'produit' particulièrement bien ajusté aux contraintes proprement techniques et politiques qui pèsent aujourd'hui sur la production d'information. [...] ils permettent d'allier la rapidité aux signes extérieurs de la science : la présentation chiffrée a les apparences de l'objectivité et de la neutralité, qualités qui sont aujourd'hui fortement appelées dans les grands médias audiovisuels. » CHAMPAGNE Patrick, « Les sondages, le vote et la démocratie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 109, 1995, p. 76

Notons toutefois que des défenseurs du dispositif ont tenu des propos opposés, faisant du sondage l'instrument démocratique par excellence – dans un contexte historique certes différent : « *Quand la volonté d'une nation est en fait la volonté d'un seul homme, l'action rapide et efficace est possible – les problèmes peuvent être posés et résolus rapidement, même s'il s'agit pour le moins d'une efficacité à court terme. D'un autre côté, dans une démocratie, le peuple tout entier a le droit de trancher de grands débats de politique publique. C'est un processus lent et jamais achevé. Nous n'avons une élection nationale que tous les deux ans. Dans un monde où tout change aussi rapidement comme on peut le constater aujourd'hui, il est souvent préférable de connaître la volonté du peuple à propos des grandes questions de politique publique et à des intervalles de temps plus courts. [Et] les résultats d'un référendum par échantillon portant sur des centaines de questions indiqueraient, de mon point de vue, que nous pouvons placer une grande confiance dans le jugement collectif et l'intelligence du peuple.* » GALLUP Georges, « Sondages d'opinion et démocratie », dans *Hermès*, n°31, op. cit., p. 52 et p. 65-66 (extrait de *Public Opinion in a Democracy*, Stafford Little Lectures, Princeton University, 1939, traduction Dominique Reynié).

³⁷⁰ KAUFMANN Laurence, « L'opinion publique : oxymoron ou pléonasme ? », *Réseaux*, vol. 117, n°1, 2003, p. 283

lieux communs partiellement sédimentés³⁷¹. Le sondage a donc été pensé de manière à être attentif au fait d'opiner, aux moments de conformité à l'opinion dominante, mais aussi à ses échecs, c'est-à-dire aux moments où un individu prend sur lui de formuler un acte de langage non conforme et de l'étayer. En ce sens, comme le rappelle Mathieu Brugidou³⁷², le sondage est à prendre comme une épreuve au sens de Luc Boltanski et de Laurent Thévenot³⁷³, c'est-à-dire comme un dispositif qui vise à tester certaines conceptions de la justice et à les réactualiser dans l'interaction sociale. Autrement dit, sur un sujet considéré comme important pour la communauté politique dans laquelle les enquêtés évoluent, ces derniers sont appelés à émettre un jugement de citoyen éclairé et raisonnable articulant leur rapport personnel au problème avec sa dimension publique. En ce sens surtout, le sondage peut être considéré tout autant comme une épreuve que comme une scène où certains rôles sociaux sont performés ; cela nous permet d'y mesurer les conformismes et loyautés politiques.

Le sondage a été partiellement reproduit en 2013, afin, notamment, de tester la permanence des résultats obtenus sur la vague de 2009. Dans le détail, les deux enquêtes ont été administrées sur système CATI. Ce moyen a, entre autres, permis des écoutes en cours de terrain afin de vérifier que le questionnaire était administré de manière à respecter les enjeux de l'enquête. Les questions ouvertes en particulier ont systématiquement fait l'objet d'enregistrements avant d'être retranscrites intégralement, évitant l'écueil habituel de la prise de note *in situ* par l'enquêteur. Dans ce cas, les thèmes majeurs de la réponse de l'enquêté sont habituellement bien pris en compte mais ce travail s'effectue aux dépens de la richesse du vocabulaire, des jugements moraux, de la complexité du jugement. En 2009, l'enquête est menée auprès de 2007 individus âgés de 18 ans ou plus selon un échantillon aléatoire stratifié par zones. Ces zones distinguent PACA Est, zone urbaine caractérisée par une sûreté certaine du système électrique, PACA Nord, zone rurale et lieu du conflit autour du projet de ligne THT et PACA Ouest, zone urbaine ayant peu de problème d'alimentation. Inversement en 2013, pour des raisons économiques notamment, la méthode n'est plus aléatoire mais empirique avec un échantillonnage par quotas (âge, catégorie socioprofessionnelle, sexe, diplôme et zone) et l'échantillon compte 1200 individus. Ajoutons que si le terrain est réalisé par deux entreprises différentes, le coordinateur, prestataire extérieur, est le même. Les terrains se déroulent tous deux au mois d'avril. Les données de 2013 font l'objet d'un léger redressement, ce qui n'est pas le cas de celles de 2009 étant donné la méthodologie utilisée. Dans le cas de l'enquête de 2009, l'échantillonnage n'est pas proportionnel entre les strates (chaque strate comportant environ le même nombre d'enquêtés en dépit de poids largement différent en termes démographiques réels) mais il est représentatif d'un point de vue statistique au sein de chaque strate. Si la représentativité statistique est un impératif méthodologique, notons toutefois que c'est la diversité qui nous intéresse au premier chef. Car au-delà du poids de groupes sociaux, ce qui compte au regard de notre problématique est d'abord la capacité du sondage à faire

³⁷¹ NAÏ Alessandro, SCHEMEIL Yves, MARIE Jean-Louis, 'Anxiety, Sophistication and Resistance to Persuasion: Evidence from a Quasi-Experimental Survey on Global Climate Change', *Political psychology*, *op. cit.*

³⁷² BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics*, *op. cit.*, p. 44

³⁷³ BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Luc, *De la justification*, *op. cit.*

émerger des structures discursives, des grammaires de justification qui ne sont *a priori* pas réductibles au respect des quotas.

1.3.3.2 Le Bulletin Board Online (BBOL) en PACA

Second type de terrain mené en 2013 dans la région, un BBOL a été déployé auprès de 21 enquêtés au niveau régional. Leur recrutement s'est effectué *via* l'enquête quantitative. Les enquêteurs offraient ainsi la possibilité d' « *approfondir certains thèmes* ». Dans le cas où un enquêté faisait part de sa motivation, il avait la possibilité de donner son adresse mail. Une base d'un peu plus de 300 enquêtés a ainsi pu être construite et utilisée pour le recrutement du BBOL. Comme pour le BBOL Présidentielles, des critères de diversité qualitative ont prévalu : âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle, région, statut d'occupation du logement, diplôme, situation familiale et intérêt pour la politique. Toutefois, les individus n'ont pas été choisis d'après leurs valeurs politiques mais selon un codage d'attention au problème que l'enquête quantitative de 2009 avait permis de faire apparaître – codage réalisé sur la base des données de l'enquête de 2013. Mathieu Brugidou et Caroline Escoffier³⁷⁴ ont récemment montré que l'attention conjointe que certains individus développent sur les questions énergétiques permet de faire émerger au moins deux types de publics : un premier, attentif à ces questions sous l'angle d'une perception globale du problème de l'environnement ; un deuxième, qui se sent concerné par la problématique locale de l'approvisionnement en énergie de la région PACA. Ces deux publics appelés respectivement « *changement climatique* » et « *alimentation électrique* » ont été réutilisés dans le BBOL pour comprendre les grammaires différenciées de l'opinion, en fonction de la perception du problème.

Contrairement au BBOL Présidentielles, une seule session de 10 jours a été organisée du 18 au 27 juin 2013, au cœur du débat national sur la transition énergétique (DNTE). Cette session était rythmée par trois phases : la première consistait en un moment de moindre publicité. À l'image du BBOL Présidentielles, les individus répondaient donc directement et uniquement à la modératrice. La phase 2 introduisait un régime de publicité intermédiaire par rapport au BBOL Présidentielles en ne faisant discuter que des enquêtés ayant été classés comme appartenant aux mêmes publics. Enfin, en phase 3, tous les enquêtés avaient la possibilité de discuter ensemble dans un régime de publicité augmenté. Les pertes sont beaucoup plus importantes que pour le BBOL Présidentielles : sur 24 enquêtés inscrits à l'origine, 3 ne se sont jamais connectés, et 9 ont abandonné à la fin de la phase 2. Le BBOL s'est clôturé avec 7 individus diversement actifs. Nous ne pouvons formuler que des hypothèses sur le moindre succès du dispositif. En ce qui concerne le BBOL Présidentielles, la campagne a clairement joué un rôle moteur. Les enquêtés se sont davantage impliqués à mesure que la campagne progressait et le BBOL a été alors considéré comme un dérivé de l'espace public où ils pouvaient faire entendre leur voix. Par construction, le BBOL PACA cherchait à produire de la discussion en régime de routine. Or, le DNTE n'ayant pas eu le rôle catalyseur

³⁷⁴ BRUGIDOU Mathieu, ESCOFFIER Caroline, 'Energy and energy-saving publics in Provence-Alpes-Côte d'Azur', communication à l'ECEEE Summer Study, panel 8 'Dynamics of consumption', 2013
<http://proceedings.eceee.org/visabstrakt.php?event=3&doc=8-134-13>

escompté³⁷⁵, il n'a pas permis d'amorcer de questionnement ni de fournir des arguments aux enquêtés. De même, bien que la région PACA soit considérée comme un secteur en contrainte d'un point de vue énergétique, seuls 16% des répondants de l'enquête quantitative de 2013 savent que la production régionale est insuffisante. L'hypothèse majeure qui explique la différence entre les deux BBOL est donc que le premier a bénéficié d'une forme de surchauffe symbolique nationale du moment dans lequel il s'est inscrit. Inversement, le débat national n'a pas permis de dépasser un ordre de l'ordinaire qui aurait pu profiter aux enquêtés. Le dispositif n'a pas été inefficace pour autant : il a produit 429 interactions pour environ 46 000 mots.

Les approches conversationnelles en sciences sociales sont prises entre deux logiques, ainsi que le rappelle Jean-Baptiste Comby³⁷⁶ : une première qui s'intéresse aux cadres partagés par les groupes sociaux dont les membres partagent des caractéristiques communes telles que le statut socio-professionnel, l'âge, le sexe, etc. L'approche de William Gamson dans *Talking politics*³⁷⁷ constitue un exemple d'expérience où l'on cherche ce qui fonde les cadres communs au sein d'un groupe, même si les individus ne s'accordent pas sur les solutions à mettre en œuvre. La seconde met davantage l'accent sur les dynamiques interactionnelles au sein de groupes sociaux hétérogènes ou dont les membres ne se connaissent pas. Dans ce cas, la question d'analyse est susceptible de moins porter sur ce qui est en partage que sur les manières dont les individus défendent et argumentent leurs points de vue. Les *focus groups* menés par Sophie Duchesne et Florence Haegel par exemple s'inscrivent dans cette logique³⁷⁸. À la suite de ce constat, Comby propose une alternative et « invite à tenir ensemble d'une part ce que le groupe produit et d'autre part ce que les individus peuvent produire au sein du groupe. Dès lors, l'enjeu méthodologique consiste “non pas à obtenir des participants à l'entretien collectif leur “vérité”, mais plutôt à comprendre et à analyser les forces interactionnelles multiples et complexes qui amènent les enquêtés à partager certaines vérités, à en retenir d'autres, et à élaborer de nouvelles versions de la réalité dans un contexte donné” »³⁷⁹. En réalité, ces deux dimensions sont relativement imbriquées, et il est difficile de séparer ce qui relève de la production par le groupe, par l'individu ou même par le dispositif d'interrogation dont l'équipe de recherche fait partie. Notre approche des données d'enquête, qu'il s'agisse de celles produites au sein des BBOL ou des sondages réalisés en région PACA, est guidée par ce questionnement. Les BBOL ont en partie été construits pour répondre à cette interrogation ; du

³⁷⁵ Selon les données de l'enquête PACA de 2013, 72% des enquêtés n'ont pas entendu parler du DNTE.

³⁷⁶ COMBY Jean-Baptiste, « Ancrages et usages sociaux des schèmes d'appréhension d'un problème public. Analyses de conversations sur le changement climatique », *Revue française de science politique*, vol. 61, n°3, 2011, p. 421-445

³⁷⁷ GAMSON William, *Talking Politics*, *op. cit.*

³⁷⁸ DUCHESNE Sophie, FRAZER Elisabeth, HAEGEL Florence, VAN INGELGOM Virginie, *Citizens' Reactions to European Integration Compared*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2013, p. 160-195

³⁷⁹ COMBY Jean-Baptiste, « Ancrages et usages sociaux des schèmes d'appréhension d'un problème public. Analyses de conversations sur le changement climatique », *Revue française de science politique*, *op. cit.* La citation provient de HOLLANDER Jocelyn A., 'The Social Contexts of Focus Groups', *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 33, n°5, 2004, p. 602-637

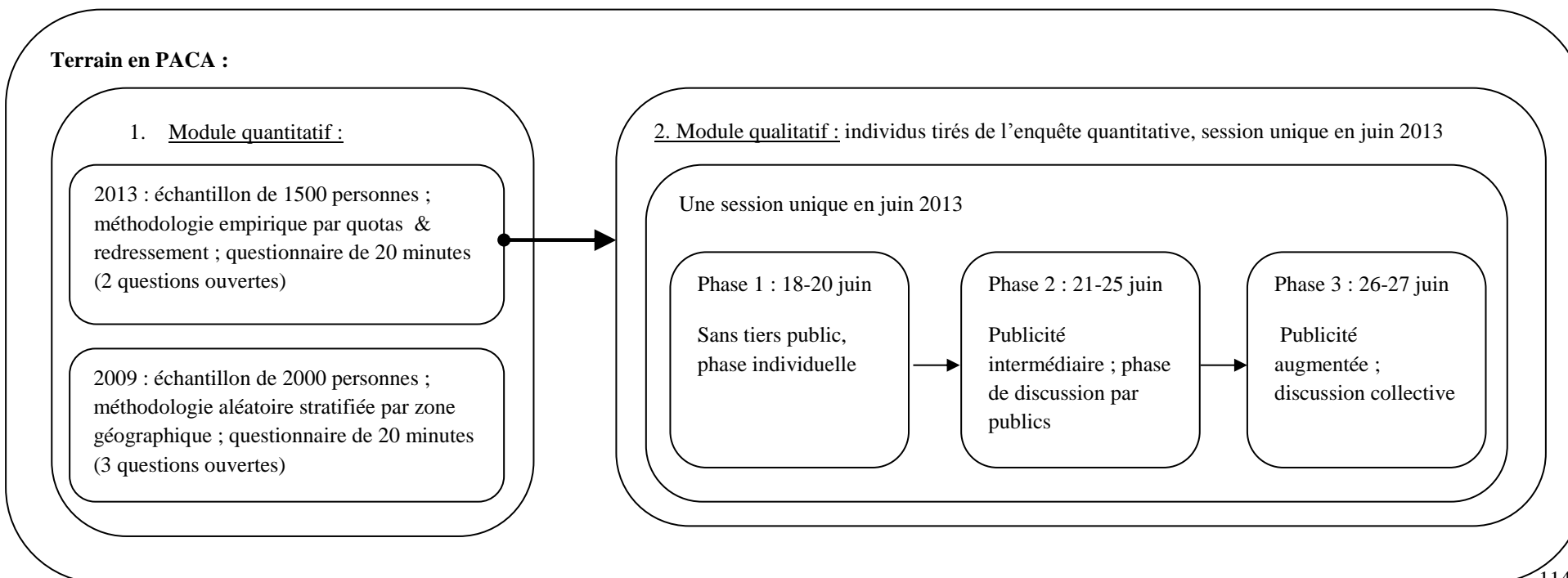
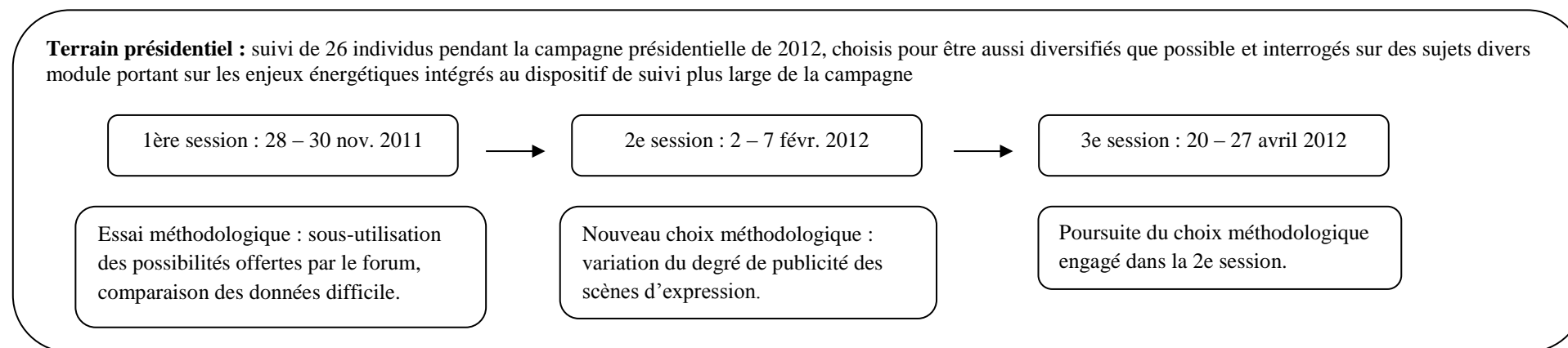
moins, ils cherchent à en tirer les conséquences. Ce point est cependant moins évident dans l'usage des enquêtes quantitatives.

Il est évident que le sondage, par ses modalités même de déploiement, ne permet pas de revenir sur un énoncé d'opinion au sein de la population interrogée : chaque individu est questionné individuellement et une fois pour toutes. Le sondage suppose donc que l'enjeu a déjà été discuté et qu'il a fait l'objet de cadrages et de mises en forme préalables chez chaque enquêté, qui restitue ensuite son avis comme la synthèse de ces débats passés. De même, l'échantillon de 2009 et celui de 2013 ne sont comparables que dans la mesure où l'on suppose que la loi des grands nombres les rend analogues sur les critères permettant de les définir : ce ne sont pas les mêmes individus qui sont interrogés à T et T+1 mais des enquêtés différents dont on espère que les réponses suivent des logiques similaires parce qu'ils remplissent des critères de quota identiques. Mais toute proportion gardée, les sondages permettent de mettre à l'épreuve des énoncés discursifs et d'observer les positionnements dont ces énoncés font l'objet. Si les travaux sur les rapports ordinaires à la politique montrent que ceux-ci existent sous la forme d'un désintérêt avant d'exister « positivement », le sondage doit être attentif aux modalités de l'apathie, de la déférence, du silence, de la résistance ; programme paradoxal de la part d'un instrument qui mesure la parole des citoyens, mais qui oblige à être attentif aux modalités de *loyalty* autant que de *voice* ou d'*exit*.

		BBOL PRESIDENTIELLES	BBOL PACA
SEXE	Femme	13	12
	Homme	13	9
ÂGE RECODE	18-30 ans	10	2
	31-45 ans	9	12
	46 ans et +	7	7
STATUT D'OCCUPATION	Locataire	11	6
	Propriétaire	15	15
STATUT SOCIOPROFESSIONNEL	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	2	3
	Autre, sans activité	5	4
	Cadre, prof. intellect. sup.	4	5
	Employé	6	4
	Ouvrier	0	2
	Profession intermédiaire	9	3
INTERET POUR LA POLITIQUE	Beaucoup	10	3
	Assez	6	11
	Peu	2	3
	Pas du tout	8	4
TAILLE DE LA VILLE HABITEE	2 000 à 20 000	7	
	20 000 à 100 000	3	
	Agglomération parisienne	4	
	Moins de 2 000	7	
	Plus de 100 000	5	
REGION HABITEE	Bassin Parisien Est	3	
	Est	2	
	Méditerranée	4	
	Nord	2	
	Ouest	5	
	Paris et RP	4	
	Sud Est	1	
	Sud-Ouest	5	

Fig. 4 : Suivi des répondants aux BBOL présidentielles et PACA – effectifs ne tenant pas compte de la déperdition en cours de session

Fig. 5 : Résumé des terrains de la thèse



**CHAPITRE 2. L'ENERGIE COMME PROBLEME : UN
CADRAGE NORMATIF QUI DELAISSE LES RAPPORTS
PRIVES A L'ENJEU**

Sujet technique par excellence, l'énergie est un enjeu d'ingénierie, d'organisation politique et sociale ou encore d'économie. C'est un problème public faisant l'objet de politiques publiques, réglementé par l'action publique depuis la fin de la seconde guerre mondiale au moins. Mais que signifie le problème public de l'énergie ? La notion, quoique immédiatement compréhensible, impose en réalité un travail définitionnel. Lorsqu'on lit dans la presse que « *l'intermittence des sources d'énergies propres n'est pas un vrai problème* »³⁸⁰ ou que, dans la transition énergétique, « *le vrai problème est celui de la gouvernance* »³⁸¹, des questions peuvent se poser sur les modalités d'accord sur le « vrai » problème. Et par ailleurs, qu'entend-on par la « vérité » d'un problème ? Est-ce un problème « objectif » ? Pour qui ? Dans quel périmètre ? etc. Elizabeth Sheppard³⁸² rappelle qu'il existe au moins deux approches de la notion qui, sans être tout à fait concurrentes, s'éloignent parfois l'une de l'autre. D'une part, un problème public est, selon Jean-Gustave Padioleau, « *l'ensemble des problèmes perçus comme appelant un débat public, voire l'intervention des autorités publiques légitimes* »³⁸³ ; d'autre part, selon Aaron Wildavsky, un problème public n'existe que lorsque « *les gens commencent à penser que quelque chose peut être fait pour changer la situation* »³⁸⁴. La première approche met l'accent sur le caractère public ; la seconde sur le caractère problématique d'une situation. Dans l'importance accordée à l'une ou l'autre réside en partie – mais pas exclusivement – la différence entre sociologie des problèmes publics et analyse des politiques publiques dont la grille de lecture demeure, dans les deux cas, relativement macroscopiques.

En tant qu'objet d'étude sociologique maintenant, les travaux cherchant à identifier les déterminants de la consommation d'énergie capitalisent des résultats sur les modes de vie, les unités de consommation, etc. Le champ est actuellement en cours de structuration progressive³⁸⁵, avec des développements récents sur les pratiques dans le système énergétique ou la place des systèmes sur les usages. Car quoique l'approche de l'enjeu énergétique soit souvent qualifiée de « sociotechnique »³⁸⁶, les questions de consommation tendent encore à être rabattues sur la seule sphère individuelle, l'unité de consommation ou le ménage. L'articulation entre macro-systèmes techniques, maîtrise collective de l'énergie et comportements de consommation au quotidien sont des champs dont les prolongements sont riches³⁸⁷, mais qui tendent à rabattre le problème de l'énergie sur une sphère domestique, ou du moins qui n'entretient qu'un lien très faible à l'esprit public³⁸⁸.

³⁸⁰ Page consultée le 13/05/2016, http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2014/04/06/cercle_95121.htm

³⁸¹ Page consultée le 13/05/2015, <http://www.lettreducadre.fr/13291/transition-energetique-le-vrai-probleme-est-celui-de-la-gouvernance/>

³⁸² SHEPPARD Elizabeth, « Problème public », dans BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 530-538

³⁸³ PADIOLEAU Jean-Gustave, *L'État au concret*, Paris, Presses universitaires de France, 1982, p. 25

³⁸⁴ PRESSMAN Jeffrey L., WILDAVSKY Aaron B., *Implementation. How Great Expectations in Washington are Dashed in Oakland*, Berkeley, University of California Press, 1973 (1984), p. 114

³⁸⁵ La mise en place des deux premières Journées Internationales de Sociologie de l'Énergie de Toulouse en 2012 et Tours en 2015 en témoigne.

³⁸⁶ AKRICH Madeleine, « La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques » dans AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, 2006, p. 109-134

³⁸⁷ DUJIN Anne, POQUET Guy, MARESCA Bruno, « La maîtrise des consommations dans le domaine de l'eau et de l'énergie », *Cahiers de la recherche*, Credoc, n°237, 2007

³⁸⁸ ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique*, op. cit.

Ce chapitre cherche à exposer les deux termes principaux du problème de l'énergie : d'une part, un ensemble de décisions et de choix politiques, économiques, techniques, etc. qui conditionnent le système énergétique et sur lequel l'individu a directement assez peu prise, mais aussi les termes du problème qui structurent les cadres normatifs et qui peuvent venir orienter l'opinion publique. D'autre part, des pratiques, des connaissances, des savoir-faire et des opinions cristallisées dans un quotidien dans lequel il dispose d'une certaine marge de manœuvre. De fait, ce chapitre souligne que le problème de l'énergie tend à être conçu comme beaucoup trop public, ou, au contraire, beaucoup trop peu, pour concerner le citoyen ordinaire. Dans le premier cas, le primat de l'approche macroéconomique du problème rend celui-ci inaudible par les citoyens ordinaires ; dans le second, le citoyen perd toute qualité citoyenne au profit de l'utilisateur. C'est par le biais de la notion de problème énergétique que nous opérons la jonction entre ces deux approches. Nous cherchons à observer les rapports à l'énergie dans le contact quotidien, guidé par des routines rarement questionnées par les individus qui les performant. Et si une grande partie des travaux de sociologie de l'énergie s'intéresse à la question des pratiques au sens comportemental classiquement donné, notre intérêt porte plutôt sur la manière dont les individus ordinaires pensent et verbalisent leur rapport à l'énergie, c'est-à-dire, au rapport qu'ils entretiennent au problème. Car pour qu'un phénomène social devienne un problème public, il doit faire l'objet d'une mise en forme discursive. Cette mise en forme sélectionne une ou plusieurs versions – mais en nombre limité – de la réalité sociale³⁸⁹ dont les individus vont juger les dimensions cognitives et morales en fonction de leurs expériences sociales propres, de leurs connaissances, etc.³⁹⁰ En d'autres termes, ils vont formuler des opinions, développer des arguments, sur la base des récits et symboles qui nourrissent l'espace public sur ce qui va apparaître comme le « problème » de l'énergie. Or, ces opinions ne sont pas que des artefacts, ce sont des pratiques à part entière qui permettent de rendre le monde environnant intelligible pour les individus.

2.1 LES CADRAGES PUBLICS DU PROBLEME ENERGETIQUE

2.1.1 Une mise en forme par l'approche technico-économique

Quand la question de « l'objectivité » du problème énergétique émerge, le cadrage est rapidement fait sur les enjeux de puissance et d'autonomie des pouvoirs politiques. Au XVIIIe siècle par exemple, l'inégale capacité de réponse aux questions énergétiques de l'Europe et de la Chine, questions étroitement adossées aux impératifs de croissance économique et démographique aurait été à l'origine de la puissance de la première et de la stagnation de la seconde : l'une aurait trouvé une réponse dans le charbon quand l'autre se trouvait handicapée par la rareté des ressources fossiles sur son territoire³⁹¹. Au XXIe siècle, pour une économie

³⁸⁹ GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics*, op. cit.

³⁹⁰ CEFAÏ Daniel, TERZI Cédric (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, op. cit.. Nous revenons par la suite sur cette « philosophie de l'expérience » inspirée du pragmatisme américain.

³⁹¹ POMERANZ Kenneth, *Une grande divergence. La Chine, l'Europe et la construction de l'économie mondiale*, Albin Michel, Paris, 2000

développée comme la France, les termes de ce cadrage n'ont d'une certaine manière et paradoxalement guère évolué : les enjeux demeurent en grande partie ceux de l'adaptation de la demande à l'offre, et des outils mis en œuvre pour faire correspondre les deux.

2.1.1.1 Produire : le problème de l'énergie cadré par l'enjeu de puissance

Au cœur des Trente Glorieuses pour reprendre l'expression célèbre de Jean Fourastié, la priorité est à la diffusion du progrès technique, notamment à travers l'introduction dans les foyers des technologies électriques. La priorité est alors à la diffusion massive et équitable des équipements sur l'ensemble du territoire national. À titre illustratif, rappelons qu'à l'élection présidentielle de 1965, une affiche de campagne de François Mitterrand le présente devant un champ labouré, avec, en arrière-plan, une ligne à très haute tension et ses usines. Le slogan ne trompe pas sur la nature du symbole : « un Président jeune pour une France moderne ». Dans cette société qui voit la demande de biens se multiplier³⁹² et les modes de vie se fragmenter³⁹³, l'électricité est un moteur économique autant qu'un symbole, marqueur de différenciation socioculturelle³⁹⁴. On retrouve partiellement cette image dans une affiche de campagne de Valéry Giscard d'Estaing en 1981, campagne marquée par un débat sur la poursuite et l'intensification possible du programme électronucléaire français. Dans l'imaginaire collectif, puissance industrielle nationale, égalité face au progrès technique et énergie sont donc étroitement imbriqués : électrification des espaces et nucléarisation du parc électrique sont mis en scène, dans l'espace de la politique française, comme des enjeux d'une modernité inéluctable.



Fig. 6 : Affiches de campagne de François Mitterrand en 1965 et de Valéry Giscard d'Estaing en 1981

³⁹² BAUDRILLARD Jean, *La société de consommation*, Paris, Gallimard, 1996 (1970)

³⁹³ HALBWACHS Maurice, *Les classes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008 (1942)

³⁹⁴ BOVAY Claude *et al.*, *L'énergie au quotidien : aspects sociologiques et éthiques de la consommation d'énergie*, Genève, Labor et Fides, 1987

La figure 7 montre l'évolution de la production nationale d'énergie primaire ainsi que de l'électricité primaire de 1970 à nos jours³⁹⁵. Deux constats majeurs sont à faire : en l'espace de quarante ans, la France s'est intensément électrifiée et, plus généralement, sa production d'énergie primaire a été multipliée par 2,8. Cette augmentation de la production a été largement accompagnée par le développement de l'énergie nucléaire, dans une moindre mesure par les énergies renouvelables thermiques. Le pays ne produit quasiment plus, aujourd'hui, d'énergie à partir du charbon – dont l'usage est désormais marginal –, et quasiment pas de pétrole ou de gaz naturel – le premier étant désormais essentiellement dédié au transport. Les énergies renouvelables thermiques et déchets ont vu leur production presque multipliée par 9 en 40 ans tandis que l'hydraulique, l'éolien et le photovoltaïque ont connu une phase de déclin après le lancement du programme électronucléaire, phase aujourd'hui compensée par un taux de croissance annuel moyen avoisinant 73% ces dix dernières années pour l'éolien par exemple³⁹⁶.

	1970	1973	1990	2002	2007	2010
Electricité primaire		8,0	86,8	119,6	120,9	118,4
Hydraulique, éolienne, photovoltaïque	12,7	4,1	5,0	5,7	6,4	6,7
Nucléaire	1,3	3,8	81,7	113,8	114,5	111,7
Energies renouvelables thermiques et déchets	2,0	9,8	10,7	11,0	14,8	17,6
Pétrole	3,2	2,2	3,5	1,6	1,1	1,8
Gaz naturel	5,8	6,3	2,5	1,4	0,8	0,6
Charbon	24,4	17,3	7,7	1,2	0,1	0,1
Total	49,9	43,5	111,2	134,8	137,7	138,6

Fig. 7 : Production nationale d'énergie primaire en Mtep (1970-2010)

En matière d'électricité, la France présente une typicité par son choix d'une importante filière nucléaire. En effet, 75% de la production électrique en France provient de ses 58 réacteurs, un niveau sans équivalent ailleurs dans le monde. Mais cette production ne compte que pour 18% de la consommation d'énergie finale française, toutes énergies confondues³⁹⁷. En comparaison, au niveau mondial, la production nucléaire ne représente que 13% de l'énergie produite. Cette particularité³⁹⁸ provient d'un choix politique discuté dès les années 1950, de développer une filière nucléaire pour répondre au risque de la dépendance au pétrole ainsi qu'à une volonté politique de puissance – les premières centrales à vocation industrielle étant reliées au réseau électrique dans les années 1960³⁹⁹. Mais le choc pétrolier d'octobre 1973, faisant suite à la guerre du Kippour, joue un rôle d'accélérateur du programme. Le conflit conduit l'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole (OPAEP) à déclarer un embargo sur les exportations. Et quoique bénéficiant d'un relatif régime de faveur du fait de ses positions

³⁹⁵ WIEVIORKA Olivier (dir.), *La France en chiffres de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2015, p. 127

³⁹⁶ EVRARD Aurélien, *L'intégration des énergies renouvelables aux politiques publiques de l'électricité en Europe. Une comparaison : Allemagne, Danemark, France, op. cit.*, p. 27

³⁹⁷ *Pourquoi s'engager dans la transition énergétique, aujourd'hui ?*, Livret de la journée citoyenne du Débat National sur la Transition Énergétique, 25 mai 2013, p. 9

³⁹⁸ On peut comparer le mix énergétique français à celui des autres pays de l'Union Européenne depuis le lien suivant : page consultée le 31/05/2015,

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Electricity_production_and_supply_statistics

³⁹⁹ PAUTARD Éric, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques, op. cit.*, p. 18-23

perçues comme pro-arabes, la France en subit directement les conséquences à travers l'augmentation considérable du coût des carburants. Or, dans une société qui fait une part large aux automobiles et où le pétrole est le principal combustible des centrales alors majoritairement thermiques, la facture énergétique est multipliée par neuf, et la balance commerciale se détériore considérablement. La question est au demeurant particulièrement saillante à la veille de la période hivernale. Quoique la mise en place d'une gestion nationale rationalisée des ressources pétrolières ait été envisagée à l'époque, les pouvoirs publics décident de compter sur l'action citoyenne. L'Agence pour les Économies d'Énergie (AEE), ancêtre de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), est ainsi créée en 1974 dans la foulée pour valoriser l'usage rationnel de l'énergie⁴⁰⁰. Le consensus politique construit autour du choix de la filière nucléaire est demeuré stable et cohérent au cours du temps⁴⁰¹, et les critiques émanant de la société assez faible au regard du soutien de l'opinion publique, du moins jusqu'à l'élection de 2012 et d'un recodage partisan de la question⁴⁰².

En comparaison, la part allouée à la production d'énergie renouvelable demeure faible relativement à la moyenne de l'Union Européenne avec 16% de l'électricité produite en France en 2014⁴⁰³ – majoritairement par l'hydraulique (12%). De même, pour l'électricité produite par source thermique en France : 4% par charbon, 5% par gaz et 1% par fioul. Cette production thermique sensiblement faible conjuguée à une production nucléaire forte permet à la France de produire 90% de son électricité sans émission de CO₂. Les coûts du mégawattheure varient toutefois sensiblement en fonction des sources de production, de 15€/MWh au moins cher pour l'hydraulique à 370€/MWh pour les petites installations de cellules photovoltaïques⁴⁰⁴. En matière d'électricité, et quoique le marché soit configuré nationalement pour le consommateur, les marchés français, allemand, autrichien et des pays du Benelux sont couplés depuis 2010 afin de coordonner les prix et d'assurer une meilleure interconnexion des réseaux. Résultat des politiques de dérégulation du secteur de l'énergie initiées par la Commission Européenne depuis les années 2000, ce couplage permet d'ajuster au mieux l'offre et la demande en facilitant exportations et importations. De ce point de vue, la France, plus soumise aux variations thermiques que certains de ses voisins, importe jusqu'à 10% de son électricité sur les marchés lors des pics de consommation hivernaux. Ces apports, ainsi que la mise à contribution des centrales thermiques au gaz ou au fioul en appoint⁴⁰⁵, les compléments apportés par l'énergie éolienne et les mesures d'effacement menées auprès des industries fortement consommatrices permettent de limiter les coupures d'électricité. La durée moyenne de ces coupures est

⁴⁰⁰ LERAY Théo, DE LA RONCIÈRE Bertrand, *30 ans de maîtrise de l'énergie*, Paris, ATEE, 2002

⁴⁰¹ BLANCHARD Philippe, *Les médias et l'agenda électronucléaire en France. 1970-2000*, op. cit., p. 101-114

⁴⁰² BROUARD Sylvain, GOUGOU Florent, GUINAUDEAU Isabelle, PERSICO Simon, « Un effet de campagne. Le déclin de l'opposition des français au nucléaire en 2011-2012 », *Revue française de science politique*, op. cit.

⁴⁰³ En comparaison, la moyenne européenne dépasse les 20% en 2014, et est en augmentation ces dernières années. Le taux est même supérieur à 30% pour 13 pays avec un pic supérieur à 90% d'électricité produite par les biais d'énergie renouvelable pour la Norvège en 2014. Nous renvoyons au lien vers le site des statistiques Eurostat cité précédemment.

⁴⁰⁴ Page consultée le 27/05/2015,

<https://www.lenergieenquestions.fr/les-sources-de-production-deelectricite-en-france-infographie/> Pour une discussion sur le coût du MWh en fonction de la source de production, nous renvoyons toutefois à LÉVÊQUE François, *Nucléaire On/Off. Analyse d'un pari économique*, Paris, Dunod, 2013, en particulier la première partie.

⁴⁰⁵ Qualifiée de moyen de production d'extrême pointe, cette solution, de même que l'importation, permet certes de soulager le réseau mais à un coût financier et parfois écologique élevé (émission de CO₂).

néanmoins en hausse ces dernières années : 74 minutes en 2011, 80 en 2012, 97 en 2013⁴⁰⁶ – bien que les disparités géographiques puissent être considérables. La Commission de régulation de l'électricité (CRE) déplore une dégradation de la qualité de l'électricité, qui n'est pas sans lien avec des événements climatiques exceptionnels et avec les demandes de plus en plus importantes en matière d'électricité.

En matière d'énergie maintenant, notons que si les énergies fossiles (gaz, fioul, etc.) concourent pour 64% à la production d'énergie mondiale, la France, pauvre en combustibles fossiles, les importe quasiment intégralement, et essentiellement pour le transport. En 2013, l'Europe a ainsi importé 94,1% des produits pétroliers qu'elle a consommés. Depuis les années 1990, les pays de l'UE, et la France ne fait pas exception, développent une dépendance énergétique accrue aux produits pétroliers, gaziers, au charbon ainsi qu'aux biocarburants⁴⁰⁷. Si le recours massif à l'énergie nucléaire permet de garantir une certaine indépendance en termes d'électricité, le pays demeure donc largement dépendant d'autres sources pour ses autres usages de l'énergie, en particulier du pétrole pour son transport. Si cette différence entre électricité et énergie est claire en théorie car très liée aux modes de production énergétique, la distinction n'est toutefois pas toujours évidente pour les individus interrogés.

2.1.1.2 Consommer : le problème de l'énergie cadré par l'enjeu économique et la croissance

Bon nombre des débats liés à la consommation d'énergie en France tendent à cadrer l'enjeu par les questions de croissance économique. Certes, à court terme, la consommation d'énergie d'un pays est fortement liée aux variations du contexte économique, social et climatique aux niveaux local, régional et international. En l'occurrence, sur la décennie 2005-2015, la croissance de l'économie française mesurée en termes produit intérieur brut (PIB) a connu de nombreuses fluctuations de +2,4% en 2006 ou 2007, à -2,9% en 2009. Depuis 2012 toutefois, elle demeure positive mais faible : +0,2% en 2012 et 2014, +0,7% en 2003. Or, plus la croissance est faible, moins sa corrélation à la demande d'énergie est forte. Dans le même temps, les années 2011 et 2014 ont été les plus chaudes en moyenne depuis 1990, avec des besoins en énergie, pour le chauffage notamment, inférieurs à la moyenne. Consommation en retrait, météo clémente et bonne disponibilité du parc électronucléaire participent ainsi au recul du prix spot sur l'European Power Exchange – bourse des marchés français, allemand, autrichien et suisse de l'électricité – avec des prix du kilowattheure parfois négatifs. De manière conjoncturelle, ces éléments expliquent la baisse de la facture énergétique en 2014 par rapport aux hauts niveaux des trois années précédentes par exemple. Mais structurellement, cette facture tend à augmenter d'une année sur l'autre : de 1% dans les années 1990, entre 1,5% et 2% dans les années 2000 et plus de 3% en 2011 et 2013. La montée des prix des énergies, en particulier des produits pétroliers qui participent à hauteur de 82% en 2014 à cette facture énergétique, explique en partie cette tendance à la hausse. Ainsi, si la production d'électricité

⁴⁰⁶ Page consultée le 27/05/2015, <http://www.cre.fr/reseaux/reseaux-publics-d-electricite/qualite-de-l-electricite>

⁴⁰⁷ Page consultée le 27/05/2015, http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Energy_trends

demeure en moyenne excédentaire en France, l'importation de produits gaziers et pétroliers alourdit une facture énergétique comprise entre 50 et 70 milliards d'euros par an depuis 2010⁴⁰⁸.

D'un point de vue plus général, on peut identifier plusieurs tendances structurelles. D'une part, comme en témoigne la figure 8, la consommation d'énergie finale⁴⁰⁹ a augmenté des années 1970 aux années 2000 avec une relative stabilisation entre 150 et 160 Mtep – plus précisément autour de 155 Mtep de 2010 à 2014. D'autre part, quand on différencie les postes de consommation par secteurs, on constate que l'industrie a tendance à moins consommer d'énergie aujourd'hui qu'en 1973. Cette réduction est particulièrement saillante pour la sidérurgie dont la consommation a été divisée par 2,5. Par ailleurs, si, en 1970, le secteur consomme essentiellement du pétrole et du charbon, le gaz et l'électricité représentent aujourd'hui plus de 30% chacun du bouquet énergétique de l'industrie. La part des énergies renouvelables (EnR) s'élève aujourd'hui à 6%. Si le tissu économique français s'est en grande partie tertiarisé, réduisant d'autant les besoins en énergie, des efforts d'efficacité énergétique ont donc été consentis et menés à bien. À l'inverse, le secteur résidentiel-tertiaire et surtout celui des transports ont vu leurs consommations énergétiques augmenter : de 42% à 45% pour le premier (soit une augmentation relativement contenue mais il s'agit du premier secteur de consommation d'énergie finale), de 19% à 32% pour le second. L'augmentation de ce secteur s'est toutefois fortement réduite à partir des années 2000. La figure 8 donne un aperçu en pourcentages de la répartition d'énergie finale par secteurs en France en 2013. En termes de demande, la consommation est donc au global d'abord tirée par le résidentiel, les activités tertiaires et le transport.

	1973	1985	2000	2010	2012	2013
Industrie	37,9	37,5	39,9	33,3	32,5	31,8
dont sidérurgie	12,5	8	6,3	5	4,8	4,9
Résidentiel-tertiaire	56,2	54,4	64,6	67,6	69,1	69
dont résidentiel	nd	nd	nd	45,2	46,7	46,9
Agriculture	3,6	3,6	4,4	4,5	4,5	4,6
Transports (urbains et ferrovières)	25,9	33,4	48,6	49,1	49,1	48,7
Total final énergétique	133,6	128,9	157,3	154,6	155,1	154,1

Fig. 8 : Répartition de la consommation nationale d'énergie finale par secteurs en Mtep (1973-2013)⁴¹⁰

⁴⁰⁸ Pour tous les chiffres donnés dans ce paragraphe, nous renvoyons au rapport 2014 du bilan énergétique pour la France. MONNOYER-SMITH Laurence (dir.), *Bilan énergétique de la France pour 2014*, rapport au Commissariat Général au Développement Durable, service de l'observation et des statistiques (SOeS), juillet 2015

⁴⁰⁹ L'énergie finale désigne l'énergie disponible effectivement pour le consommateur final. Elle exclut donc les pertes liées à la distribution. Il faut ainsi différencier la consommation d'énergie finale de la consommation d'énergie primaire qui tient compte des pertes et des consommations des producteurs et des consommateurs d'énergie. La différence entre les deux tient ainsi aux pertes et consommations de la chaîne industrielle qui transforme les ressources énergétiques en énergie effectivement utilisées. Celles-ci ne sont pas négligeables : en France en 2013, la consommation d'énergie primaire corrigée des variations climatiques est de 259,5 Mtep.

⁴¹⁰ *Chiffres clés de l'énergie en 2014*, rapport au Commissariat Général au Développement Durable, service de l'observation et des statistiques (SOeS), février 2015, p. 12

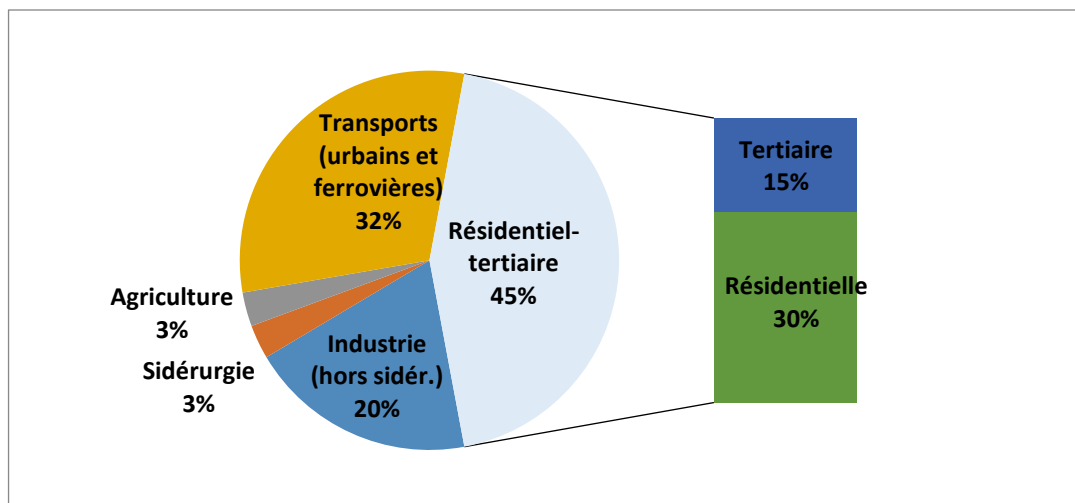


Fig. 9 : Consommation finale énergétique (hors usages non énergétiques) par secteur en France en 2013 (en %)

La structure de cette répartition change quelque peu à nouveau si l'on s'intéresse moins à la question énergétique dans son ensemble qu'à la question électrique. En effet, la part du transport passe de 32% à 3% en cas de non prise en compte des carburants fossiles, le secteur de l'industrie augmente légèrement de 20% à 24%, mais c'est surtout le secteur résidentiel tertiaire qui est – et de loin – le plus consommateur d'électricité en France. Ces éléments ne sont pas sans conséquence : la question du transport, pourtant non négligeable, peut être évacuée de la problématique ou non selon le périmètre retenu, et donc en partie celle de la dépendance aux produits pétroliers. Et la dimension résidentielle du problème de l'énergie, pourtant déjà importante, apparaît alors comme le levier d'action principal sur lequel agir. Notons enfin qu'à l'instar de la consommation finale d'énergie, la consommation finale d'électricité tend également à se stabiliser en France entre 480 et 490 terawatts-heure (TWh) depuis 2008⁴¹¹. Néanmoins, en l'espace de 20 ans, la consommation électrique a été multipliée par presque 1,5.

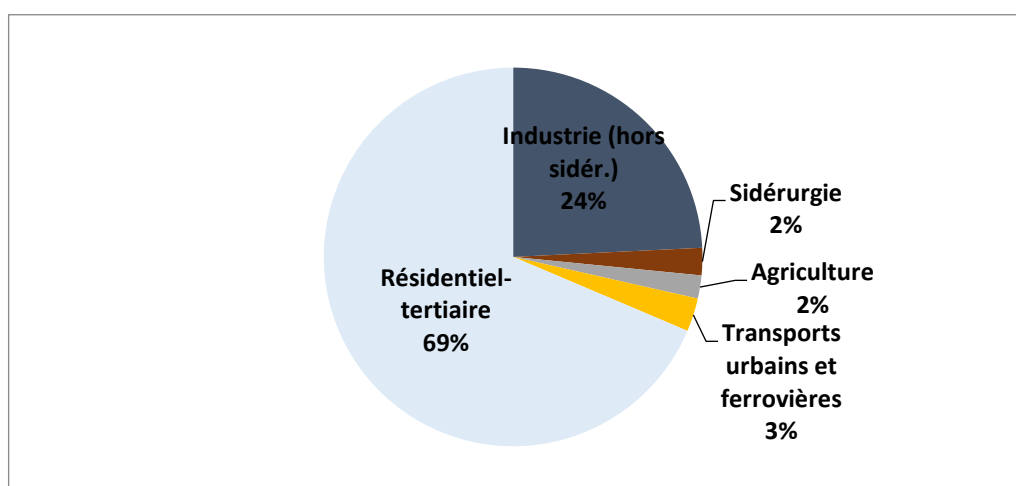


Fig. 10 : Consommation électrique finale par secteur en France en 2013 (en %)⁴¹²

⁴¹¹ *Statistiques de l'électricité en France – Bilan définitif de l'année 2014*, RTE, 2014

⁴¹² Source INSEE. Page consultée le 2 juin 2015.

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF11358

De manière conjoncturelle également, en 2013 comme en 2014, les dépenses courantes d'énergie des ménages diminuent légèrement, faisant passer la facture énergétique annuelle moyenne sous la barre des 3000 euros par ménage en dépit des augmentations de prix du kilowattheure. Les ménages français consacrent alors en 2014 8,9% de leurs dépenses réelles à leurs achats d'énergie. Mais d'une part, cette baisse relative fait suite à quatre années de hausse consécutives⁴¹³. D'autre part, d'un point de vue davantage structurel, ces dépenses évoluent peu. Chauffage, transport, cuisson, éclairage, etc. demeurent les postes de dépenses structurant le rapport à l'énergie dans les activités quotidiennes. Sur le long terme, des années 1970 au milieu des années 1980, la part du budget des ménages consacrée à l'énergie n'a fait que croître, culminant en 1985 à 11,6% du fait du second choc pétrolier de 1979. À partir du contre-choc de 1986 néanmoins, une forte contraction des prix des produits pétroliers a permis une réduction du quart de ces dépenses. Et depuis 1989, ces dépenses restent stables autour de 9% environ, avec des proportions consacrées au logement et au transport également stables dans le temps – et réparties à peu près équitablement entre énergie domestique et carburants⁴¹⁴.

Or, de 1984 à 2006, le prix de l'énergie a augmenté moins vite que l'indice général des prix à la consommation (+1,9% par an en moyenne contre +2,2%)⁴¹⁵ : l'énergie demeure donc en comparaison moins chère que d'autres produits par rapport à 1984. Par ailleurs, les efforts menés sur le front de la performance énergétique pour le transport (avec des véhicules consommant moins pour le même service) ou pour le logement (isolation et chauffage notamment) ont conduit à une baisse de la consommation thermique au mètre carré dans les logements neufs ou rénovés par rapport aux anciens⁴¹⁶. Ces deux éléments auraient dû conduire à une baisse naturelle des dépenses des ménages consacrées à l'énergie. Si celles-ci demeurent stables, c'est donc que d'autres facteurs sont venus compenser cette baisse attendue de la facture.

Ceux-ci sont en partie à chercher dans l'évolution des modes de vie. En effet, un étalement urbain vers les banlieues et le périurbain prononcé depuis les années 1980 couplé à une augmentation de la population a eu pour corollaire une augmentation du nombre de véhicules personnels en circulation, ainsi qu'un allongement des trajets domicile-trajet, donc une augmentation des dépenses en carburants fossiles. Parallèlement, une augmentation des surfaces habitées (de 9m² en moyenne entre 1985 et 2006⁴¹⁷) et une densification des usages électriques liée à la multiplication des équipements ont participé à l'accroissement des consommations d'énergie. Les progrès réalisés en termes d'efficacité énergétique, et l'augmentation contenue du prix de l'électricité en France ont donc été largement tempérés par

⁴¹³ MONNOYER-SMITH Laurence (dir.), *Bilan énergétique de la France pour 2014*, rapport au Commissariat Général au Développement Durable, *op. cit.*, p. 28-29

⁴¹⁴ BESSON Danilère, *Consommation d'énergie : autant de dépenses en carburants qu'en énergie domestique*, division Synthèses des biens et des services, INSEE, INSEE Première, n°1176, février 2008

⁴¹⁵ MERCERON Sébastien, THUÉLIÈRE Maël, *Les dépenses d'énergie dans les ménages depuis 20 ans*, division Conditions de vie des ménages, INSEE, INSEE Première, n°1315, octobre 2010

⁴¹⁶ GIRAULT Maurice, *Les économies d'énergie de chauffage depuis 25 ans dans le résidentiel*, notes de synthèse du SES, service statistique ministériel de l'Équipement, mai-juin 2000

⁴¹⁷ MERCERON Sébastien, THUÉLIÈRE Maël, *Les dépenses d'énergie dans les ménages depuis 20 ans*, INSEE, *op. cit.*

une diversification des usages et donc une augmentation des consommations d'une part, et l'augmentation des prix des carburants d'autre part.

2.1.1.3 Les limites de l'approche technico-économique : réhabiliter le politique

Les données présentées dans ces deux sous-parties ne constituent pas qu'un inventaire à la Prévert : elles soulignent le cadrage d'un problème par ses statistiques et par le biais d'une approche macroéconomique avec des classifications dont il convient de ne pas oublier la trajectoire historique⁴¹⁸. Elles ne sont pas les données impartiales et neutres du problème public de l'énergie, mais certains aspects des cadrages possibles – aspects dans lesquels les enquêtés peinent d'ailleurs, pour la plupart, à retrouver des termes qui leur sont familiers. Dans le langage courant, en particulier pour les citoyens ordinaires non spécialistes des questions énergétiques, nous avons constaté dans les terrains que la frontière entre le terme « énergie » et celui d'« électricité » est souvent poreuse ; et le rapport de ces termes à la question de l'environnement est complexe. Cette difficulté à endosser les termes supposés « objectifs » du problème a des conséquences sur sa perception : pour beaucoup d'enquêtés du BBOL Présidentielles, les efforts à fournir en matière d'efficacité et de sobriété sont considérés comme relevant de la responsabilité des industriels⁴¹⁹. La question de l'isolation des logements, pour ne prendre que cet exemple lié à la dimension résidentielle, est rarement citée en premier par les individus ordinaires. Il semble que la diversité des réponses témoigne bien de l'appropriation différenciée du problème de l'énergie et de la variabilité dans la perception des instances de régulation et des solutions à apporter. De même, le cadrage « économique » tel qu'il est établi ci-dessus n'a pas les mêmes termes que le cadrage « économique » raconté par les enquêtés : le financement participatif par le citoyen « déjà pratiqué dans l'histoire, par exemple pour financer la statue de la Liberté », « levier innovant et mobilisateur pour le financement des projets liés à la transition énergétique et écologique »⁴²⁰ tel qu'il est décrit par une entité administrative, ne trouve pas un écho dans les mêmes termes auprès des enquêtés pour qui :

« Je sais qu'il est important de protéger l'environnement mais ce n'est pas toujours aisé. Dans notre famille, depuis environ 10 ans, on fait attention à éteindre les lumières quand on quitte une pièce. On prend plutôt des douches. On évite de laisser les appareils sur veille... [...] On est incité à faire attention, j'avoue, plus pour un sens économique que pour l'écologie et l'environnement. Mais bien, que les gens font attention, je pense que c'est surtout au niveau de l'industrie qu'il faudrait agir car je pense que les pollutions viennent plus de chez eux. [sic] » (femme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

⁴¹⁸ DESROSIÈRES Alain, *Pour une sociologie historique de la quantification*, volume 1, *L'argument statistique*, Paris, Presses des Mines, 2013

⁴¹⁹ En écho, à la question « d'après vous, les économies d'énergie c'est principalement le problème des gens/des entreprises/ des villes et des régions/du gouvernement/ des institutions nationales/ NSP ? », si 32% des sondés de l'enquête PACA 2013 répondent « des gens », ils sont 12% à dire « des entreprises », 24% du gouvernement et 18% des institutions internationales.

⁴²⁰ *Financement participatif pour la croissance verte*, THEMA, Commissariat général au Développement Durable janvier 2017, p. 1

Il est tentant de considérer, comme sur d'autres sujets⁴²¹, que les individus ordinaires sont soumis à des biais de perception qui échappent à la figure de l'expert⁴²² ou de constater la disjonction entre une perception décrite comme objective et rationnelle du problème et celle des individus ordinaires, biaisée, mal informée, en d'autres termes, partielle. Et à ce titre, il est tentant de vouloir « redresser » ces perceptions par des campagnes d'information et/ou de sensibilisation. Nous revenons sur ce point plus tard, mais soulignons d'ores et déjà que cette tentation découle souvent d'une volonté d'évacuer de la dimension politique du problème.

Une des difficultés de l'analyse de la question de l'énergie est qu'elle est souvent réduite à une analyse en termes techniques et/ou économiques, comme si l'objet même était une spécialité des sciences économiques ou des sciences de l'ingénieur⁴²³. Car l'énergie « *a été pensée comme une donnée brute, implicitement considérée comme neutre, illimitée, inépuisable comme l'air que nous respirons, dépourvue d'incidence particulière sur le devenir social, subordonnée au contraire à ce dernier, dominable à volonté. Pour les sciences humaines, l'énergie n'existe pas comme objet spécifique de connaissance, elle n'est abordée que dans la perspective de la croissance économique. C'est l'étude de plus en plus spécialisée de ces procédés et de cette logique – machines, capitaux, organisation du travail, réseaux de l'échange – qui a pris le dessus sur la réflexion sur l'énergie* »⁴²⁴. Citons par exemple la démarche, au moment du déploiement du programme électronucléaire en France, de Marceau Felden qui rappelle « *que l'ampleur du problème de l'énergie tient en trois chiffres particulièrement significatifs* » avant de « *faire le bilan général des sources et possibilités qui leur sont attachées en rassemblant les principales conclusions précédemment établies [...] et qui peuvent se résumer en une seule phrase : 'peut-on s'en passer [de l'énergie nucléaire] ?'* »⁴²⁵. Or, les économistes eux-mêmes sont contraints d'admettre que le problème de l'énergie est loin d'être sans rapport avec la politique ; elle est « *un moyen de trancher dans l'incertitude. Face aux résultats controversés des experts, il revient aux décideurs publics de choisir et d'agir* »⁴²⁶. Dans ces conditions, comme le souligne Aurélien Evrard, il est étonnant de noter que les travaux français en science politique relatifs aux enjeux énergétiques soient si

⁴²¹ BOUILLET Jérémy, BRUGIDOU Mathieu, ESCOFFIER Caroline, « Publics, leaders d'opinion et nucléaire : une enquête expérimentale par les scripts argumentatifs », note interne, EDF R&D, avril 2017

⁴²² Sur la question nucléaire par exemple, citons une note du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) qui, dès l'introduction, affirme que : « *Tels sont quelques points de repère fondamentaux, au plan technique, de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. On voit qu'il s'agit, de l'avis d'experts, de nuisances et de risques minimes. Pourtant, l'opinion publique réagit de manière parfois surprenante, voire paradoxale, comme si elle percevait l'énergie nucléaire comme une technologie dangereuse, inquiétante.* » AGRAFIOTIS D., DELARMINAT E., MORLAT G., PAGES J.-P., note du CEA n°425, « L'énergie nucléaire et l'opinion publique : émergence d'un mythe », 1977, p. 1

⁴²³ PAPON Pierre, *L'énergie à l'heure des choix*, Paris, Belin, 2007 ; BORDIGONI Mathieu, *Énergie et industrie. Le rôle de l'énergie dans la compétitivité*, Paris, Presses des Mines, 2014 ; ou encore GICQUEL Renaud, GICQUEL May, *Introduction aux problèmes énergétiques globaux*, Paris, Presses des Mines, 2016

⁴²⁴ DEBEIR Jean-Claude, DELÉAGE Jean-Paul, HÉMERY Daniel, *Une histoire de l'énergie. Les servitudes de la puissance*, Paris, Flammarion, 2013 (1986), p. 11-12

⁴²⁵ FELDEN Marceau, *Énergie : le défi nucléaire*, Paris, A. Leson, 1976, p. 334 Souligné par nous.

⁴²⁶ LÉVÊQUE François, *Nucléaire On/Off. Analyse d'un pari économique*, op. cit., p. 167

peu nombreux⁴²⁷. Dans sa thèse⁴²⁸, ce dernier rappelle que c'est d'abord à l'occasion de crises telles que les chocs pétroliers que les premiers travaux académiques ont été menés. L'inscription des questions énergétiques sur l'agenda gouvernemental, par le biais, en particulier, des programmes nucléaires civils, ont ainsi concentré les recherches, avant d'élargir le champ à d'autres aspects de la question énergétique. Le « problème nucléaire »⁴²⁹ a ainsi pu naître dans les années 1970 à la faveur de l'émergence et de la structuration de nouveaux questionnements : régionalisme, écologie, justice sociale, etc. Car en France, le choix d'une filière nucléaire est au départ considéré comme « *un fait technique et scientifique essentiellement, et non comme un enjeu générateur de conflits* »⁴³⁰. Une fois passée l'étape expérimentale, étroitement liée aux finalités militaires du pays et mise en œuvre par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), les raccordements au réseau électrique des premières centrales font l'objet de peu de mobilisation ou de contestation. D'une part, la « solution » nucléaire est construite comme une réponse technocratique, de la seule compétence d'un nombre restreint d'experts ; d'autre part, les pouvoirs publics ne voient pas l'intérêt de mesurer l'opinion publique face à ce choix.

Revenons sur ce premier point : les incursions de l'État dans le domaine énergétique, d'abord marginales puis plus centralisatrices, ont pendant longtemps fait l'objet de peu de discussions publiques. Première incursion : les impératifs de la Première guerre mondiale ont imposé aux pouvoirs publics de gérer les pénuries de charbon et de rationaliser les consommations électriques. Le développement progressif des installations hydroélectriques a également constitué une réponse efficace à deux niveaux : d'abord, il permettait de conserver une forme d'indépendance énergétique en évitant de faire usage de ressources énergétiques extérieures ; ensuite, il rendait possible la mise en valeur de régions montagneuses souvent moins bien intégrées dans le tissu économique, poursuivant ainsi l'effort d'unité et d'homogénéisation territoriales. L'électrification rurale poursuivie après la Seconde guerre mondiale entraine également dans le cadre d'un développement économique rendu légitime par la défense des intérêts collectifs. Toutefois, la mise sous tutelle du secteur électrique marque une étape supplémentaire majeure dans l'interventionnisme d'État : la loi du 8 avril 1946 nationalise la production, le transport, la distribution et la vente d'électricité en créant Électricité de France (EDF). Face à des entreprises privées déconsidérées du fait de leur attitude pendant la guerre – collaboration avec l'occupant ou réalisation de profits élevés en période de rationnement⁴³¹, l'entreprise publique est supposée agir pour le compte de l'intérêt général. Mais cet intérêt général n'a pas vocation à être discuté collectivement car comme le souligne Marcel Boiteux, directeur général puis président du conseil d'administration d'EDF : « *dans quelle mesure la démocratie que nous connaissons est-elle capable de traiter d'aspects*

⁴²⁷ EVRARD Aurélien, « Les choix énergétiques au prisme de la science politique », dans MENOZZI Marie-Jo, FLIPO Fabrice, PÉCAUD Dominique (dir.), *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, Aix-en-Provence, Édisud, 2008, p. 155-165

⁴²⁸ EVRARD Aurélien, *L'intégration des énergies renouvelables aux politiques publiques de l'électricité en Europe. Une comparaison : Allemagne, Danemark, France, op. cit.*

⁴²⁹ GARRAUD Philippe, « Politique électro-nucléaire et mobilisation », *Revue française de science politique*, vol. 29, n°3, 1979, p. 448-474

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 450

⁴³¹ PICARD Jean-François, BELTRAN Alain, BUNGEMER Martine, *Histoires de l'EDF. Comment se sont prises les décisions de 1946 à nos jours*, Paris, Dunod, 1985

*inaccessibles à ma concierge ? Vous savez, le régime démocratique est plus apte à trancher des opinions claires à soubassements techniques limités que des questions où l'on a besoin d'informations très scientifiques [...] Il faut donc accepter de sous-traiter certains problèmes qui seront traités en termes technocratiques. La question est alors de savoir où doit se faire la césure. Le bon sens répondrait : selon la technicité du problème »*⁴³². La technicité et l'efficacité sont donc les critères à l'aune desquels les nouveaux acteurs du secteur de l'énergie cherchent à asseoir leur légitimité. Soulignons par ailleurs que la politique de l'offre menée par EDF a pu amener à confondre intérêt général – et un kWh à bas coût au profit des consommateurs – et optimum économique pour l'entreprise⁴³³ appuyé par ailleurs par des objectifs politiques de puissance⁴³⁴.

En ce qui concerne le second point, relatif à l'opinion publique face aux choix de politiques publiques, le développement d'un « *impératif délibératif* » dans l'aménagement du territoire ou à la généralisation de l'enquête publique ne prend progressivement forme qu'avec la loi Bouchardeau du 12 juillet 1983 puis avec le soutien d'un véritable « principe de participation » avec la loi Barnier de 1995⁴³⁵. Si une procédure de consultation est bien lancée par exemple en 1975, l'ouverture à l'opinion publique est en réalité rabattue sur l'avis des élus régionaux et locaux d'ailleurs majoritairement acquis à la majorité et à sa politique en faveur du nucléaire. Loin de politiser la question, l'attitude du gouvernement consiste à pratiquer conjointement concertation entre élus et politique du fait accompli, tout en se revendiquant de la légitimité démocratique. Nous ne laissons pas entendre qu'il n'y aurait jamais eu de débat sur l'énergie en France : débat sans vote en 1975 à l'Assemblée nationale ; session publique de deux jours en 1981 là aussi à l'Assemblée ; trois mois de discussion entre plusieurs milliers de participants en 1994 et en 2003, respectivement en amont d'une loi de programmation et d'un livre blanc ; débat public de quatre mois sur l'EPR de Flamanville en 2005 ; Grenelle de l'environnement en 2007 ; réunions publiques sur l'EPR de Penly en 2010, etc.⁴³⁶ Toutefois, le caractère participatif et de réelle prise en charge démocratique des dispositifs les plus anciens est largement contestable, et les plus récents ont pu voir certaines de leurs modalités critiquées, notamment dans la mesure où le lien entre résultats de la concertation et prise de décision publique effective est contesté – même si la volonté de concertation participe à la construction d'un « monde commun » propice à des décisions supposées moins conflictuelles⁴³⁷.

Dans un premier temps, la construction du « problème nucléaire » et l'explication des choix énergétiques en tant que processus politiques n'ont ainsi été faits qu'au prisme de l'analyse de la cristallisation contestataire de ces choix. Comme le souligne Charlotte Halpern, en France, la stratégie d'action d'une grande majorité d'associations écologistes reposant sur

⁴³² Marcel Boiteux cité dans GRAVELAINE Frédérique, O'DY Sylvie, *L'État EDF*, Paris, Alain Moreau, 1978, p. 243

⁴³³ WIEVIORKA Michel, TRINH Sylvie, *Le modèle EDF. Essai de sociologie des organisations*, Paris, La découverte, 1989

⁴³⁴ HECHT Gabrielle, *Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la seconde guerre mondiale*, Paris, La découverte, 2004

⁴³⁵ BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, op. cit., p. 17-35

⁴³⁶ JOBERT Arthur, « Éléments sur les précédentes expériences de “débat national sur l'énergie” », note interne, EDF R&D, novembre 2012

⁴³⁷ BOY Daniel, et al., *Le Grenelle de l'environnement. Acteurs, discours, effets*, op. cit.

une combinaison de trois répertoires d'action collective – la protestation, la judiciarisation et la politisation – les modalités de coopération avec les pouvoirs publics ont longtemps été limitées, et le demeurent en partie⁴³⁸. Une partie des travaux de recherche a alors cherché à identifier les différents acteurs impliqués dans des rapports de force, leurs ressources matérielles et symboliques ainsi que leurs configurations organisationnelles pour expliquer leur capacité d'action dans les « *espaces de négociation* » et ceux des « *débats de politiques publiques* », c'est-à-dire dans les arènes des politiques et les forums des politiques publiques⁴³⁹. Dans un travail comparatif incluant la Suède, l'Allemagne et les États-Unis, James Jasper montre que les mouvements antinucléaires n'ont pas eu d'impact massif sur l'orientation des politiques énergétiques : leur influence est restée confinée à l'émergence du problème et sa mise sur l'agenda politique et médiatique⁴⁴⁰. Philippe Giraud a montré à cet égard que l'échec relatif des mouvements antinucléaires tenait ainsi à trois paramètres : d'abord, l'hétérogénéité certaine d'un mouvement peinant à articuler ses assises locales (le comité de sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin ou l'association Bugey-cobayes) avec une échelle nationale et ses relais syndicaux et partisans. Ensuite, la réduction de l'espace politique provoquée par la bipolarisation de la vie partisane française a réduit, de fait, l'espace idéologique disponible. Pour être plus exact, jusque 1988, la politique nucléaire fait l'objet d'un consensus certain de la part des partis politiques français. Et quoique la question devienne controversée par la suite, sa mise en avant est évitée pour des raisons stratégiques, au moins jusqu'à la campagne présidentielle de 2012⁴⁴¹.

Enfin, le cadrage dominant de l'enjeu mettant l'accent sur les avantages en termes d'emploi et de compétitivité dans un contexte de crise économique n'est pas favorable à la diffusion massive de la critique. Car en termes d'opinions en particulier, comme l'ont souligné Ali Siddiq Alhakami et Paul Slovic, la perception des risques est corrélée négativement à la perception des bénéfices⁴⁴². Autrement dit, si les bienfaits sont perçus comme élevés, les dangers ont tendance à être sous-estimés. Dans ces conditions, manque de publicité critique, mise en scène de la légitimité démocratique et campagnes d'information insistant sur les bénéfices induits ont conjointement participé à la non-politisation du problème nucléaire. Du moins, l'enjeu nucléaire pour reprendre cet exemple est politisé au sens où l'entend Patrick Hassenteufel, comme « *l'inscription d'une politique publique dans une arène politique, c'est-à-dire dans l'un des lieux où agissent les acteurs de la compétition politique : sphère gouvernementale, enceintes parlementaires, organisations partisans et espaces*

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 203-213

⁴³⁹ Pour reprendre la distinction de JOBERT Bruno, « Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction de normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche », dans FAURE Alain, POLLET Gilles, WARRIN Philippe (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 19

⁴⁴⁰ JASPER James, *Nuclear Politics: Energy and the State in the United States, Sweden and France*, Princeton, Princeton University Press, 1990

⁴⁴¹ BROUARD Sylvain, *et al.*, « Un effet de campagne. Le déclin de l'opposition des français au nucléaire en 2011-2012 », *Revue française de science politique, op. cit.* Les auteurs ajoutant que « plus généralement, les partis qui ont exercé le pouvoir évitent de remettre en cause un programme central pour l'approvisionnement énergétique du pays et dans lequel des sommes considérables ont été investies. » p. 1062

⁴⁴² ALHAKAMI Ali S., SLOVIC Paul, 'A Psychological Study of the Inverse Relationship Between Perceived Risk and Perceived Benefit', *Risk analysis*, vol. 14, n°6, 1994, p. 1085-1096

médiatiques »⁴⁴³. Et si une opinion publique existe et se mesure en termes de codage partisan⁴⁴⁴, les publics en sont absents.

Aussi les effets de la mobilisation antinucléaire – qui perd d’ailleurs de son intensité après 1977 – sur la politique, autant en termes de *policies* comme de *politics*, sont limités : EDF par exemple ne modifie aucune de ses décisions d’implantation et l’État ne procède à aucun infléchissement ou aucune réorientation du programme⁴⁴⁵. Les manifestations de Creys-Malville de 1976 et 1977 – qui font un mort – n’ont d’ailleurs pas mis un terme au projet de construction du surgénérateur Superphénix à l’époque. L’utilisation par EDF du potentiel touristique des installations industrielles, en particulier nucléaires, témoigne d’ailleurs en creux de la volonté d’affirmer le caractère consensuel des questions d’énergie : les notions de transparence et de performance économique sont utilisées pour maintenir les critiques à distance. Comme l’explique Fanny Lopez, « *la visite [d’une centrale nucléaire ou d’un barrage hydroélectrique] apparaît comme l’outil didactique le plus approprié pour familiariser le public curieux avec la création et la multiplication de ces ensembles énergétiques industriels. Il s’agit de modifier la représentation traditionnelle des lieux de l’énergie et de les fixer dans l’imaginaire collectif comme des monuments techniques répondant aux impératifs de la période : la prospérité énergétique et le respect de l’environnement.* »⁴⁴⁶

Toutefois, le flux d’information et le débat public engagé au moins dans les médias, même s’il demeure limité, permettent d’ouvrir certaines questions sur les choix politiques énergétiques : en particulier, ils réorientent la question sur la possibilité de proposer des énergies alternatives plutôt que sur une simple dichotomie pour ou contre le nucléaire. Surtout, comme le souligne Sezin Topçu⁴⁴⁷, ils participent à une remise en cause de long terme à l’équation qui consiste à associer nucléaire civil et progrès en faisant progressivement une place à diverses formes de critiques intellectuelles (Ellul, Foucault, Illich, Habermas, etc.), syndicales et écologistes. Une expertise associative structurée, essentiellement sur des tonalités critiques, commence à être relayée. En appliquant les types culturels identifiés par Mary Douglas⁴⁴⁸ on peut considérer que si les connaissances dont disposent les acteurs du nucléaire considérés comme légitimes prennent la forme de savoirs institutionnels, produits d’une structure fortement hiérarchisée et aux frontières marquées, la critique circule, quant-à-elle, entre deux autres types culturels que sont l’individualisme entrepreneurial et le sectarisme égalitaire. Le premier, marqué par une structure hiérarchique et des frontières faibles, s’accompagne d’une légitimité par la réussite individuelle ; le second, par un savoir indépendant où le charisme et la personnalité pèsent parfois davantage que la position hiérarchique. Dans les deux cas, un récit alternatif sur le nucléaire émerge progressivement, où le scientifique tient « *plutôt un rôle*

⁴⁴³ HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique. L’action publique*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 162

⁴⁴⁴ BROUARD Sylvain, *et al.*, « Un effet de campagne. Le déclin de l’opposition des français au nucléaire en 2011-2012 », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

⁴⁴⁵ LABBÉ Marie-Hélène, *La grande peur du nucléaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 177

⁴⁴⁶ LOPEZ Fanny, « Les touristes du nucléaire : l’enjeu de l’accessibilité des sites de production EDF, 1974-1991 », *Annales historiques de l’électricité*, vol. 1, n°12, 2014, p. 65-75

⁴⁴⁷ TOPÇU Sezin, « Nucléaire : de l’engagement “savant” aux contre-expertises associatives », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, n°3, 2006, p. 249-256

⁴⁴⁸ DOUGLAS Mary, *Risk and Blame, Essays in Cultural Theory*, Londres, Routledge, 1992

“d’accompagnement” du citoyen engagé »⁴⁴⁹ et en contrepoint de celui du nucléaire comme solution d’avenir et consensuelle. Si l’on reprend l’analyse désormais classique d’Anthony Downs⁴⁵⁰ selon lequel la naissance d’un problème public découle (1) de la présence d’un problème « réel » ; (2) de sa mise en visibilité médiatique et politique ; (3) du souhait de le voir résolu ; (4) du développement d’une solution à un coût acceptable, la présence de ces quatre facteurs dans le cas français permet de considérer l’écologie comme un problème public en formation dans les années 1950-1960 et relativement concret et structuré dans les années 1970-1980. Toutefois sa visibilité médiatique demeure marginale et la question énergétique, essentiellement cadrée par le nucléaire au sein de l’écologie politique, secondaire⁴⁵¹.

En fait, bien que les tentatives de présenter les questions énergétiques comme scientifiquement neutres soient nombreuses, que la tentation existe de les rabattre sur des choix dictés par des faits purement économiques ou technologiques, il n’y a pas de naturalité d’un choix d’une filière ou d’une politique publique et de ses instruments : en bout de chaîne, ce sont des décisions politiques, soutenues (ou non) par la visibilité médiatique, partisane, etc., c’est-à-dire des engagements pris dans des contextes d’incertitude et de visibilité relative quant aux choix à faire.

2.1.2 Le problème de l’énergie au risque de sa réduction à un enjeu de *policies*

Dans ces conditions, un certain nombre de travaux à travers un pan important de la science politique, a cherché à comprendre les modalités de traitement du problème public. C’est un des rôles de l’analyse des politiques publiques que de comprendre la manière dont des politiques émergent, sont institutionnalisées et légitimées, d’identifier les différentes catégories d’acteurs et de producteurs d’action publique qui interviennent dans les diverses étapes du processus, et de saisir les relations que ces acteurs constituent avec les espaces sociaux plus vastes dans lesquels ils agissent. Ce processus de problématisation particulier mérite d’être explicité.

2.1.2.1 Un problème public : à la conjonction des ordres sociaux et politiques

Si l’on suit l’analyse de Pierre Muller et d’Yves Surel, un problème procède d’« une phase de problématisation au cours de laquelle un certain nombre d’acteurs va être amené à percevoir une situation comme “anormale” et va la qualifier d’une manière particulière qui peut être susceptible d’appeler l’attention d’un acteur public. »⁴⁵² Ainsi, par exemple, lorsqu’Éric Pautard étudie dans sa thèse⁴⁵³ la manière dont la question de la « sobriété

⁴⁴⁹ TOPÇU Sezin, « Nucléaire : de l’engagement “savant” aux contre-expertises associatives », *Natures Sciences Sociétés*, *op. cit.*, p. 250

⁴⁵⁰ DOWNS Anthony, ‘Up and down with ecology – The ‘issue attention cycle’’, *Public Interest*, n°28, 1972, p. 38-50

⁴⁵¹ BLANCHARD Philippe, *Les médias et l’agenda électronucléaire en France. 1970-2000*, *op. cit.*, p. 190-202

⁴⁵² MULLER Pierre, SUREL Yves, *L’analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 2000, p. 57

⁴⁵³ PAUTARD Éric, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, *op. cit.*

énergétique » s'est progressivement structurée au niveau national puis régional, c'est sur le processus d'initialisation et de stabilisation du problème public de l'énergie et à son règlement politique sous l'angle de la modération énergétique qu'il se penche. Mais tous les enjeux ne sont pas susceptibles de devenir des problèmes publics. La littérature des politiques publiques différencie ainsi traditionnellement la « condition » du « problème » en se fondant sur le fait qu'à l'inverse de la première, le second impose une prise en compte ainsi qu'une réflexion sur son règlement de la part d'une autorité publique⁴⁵⁴. Cette différence est au cœur du débat sur la notion de problème public et pose, d'une part, la question du moment et des modalités dans lesquels une condition devient un problème ; d'autre part, la manière dont s'effectue la sélection d'un problème parmi l'ensemble des conditions existantes ? Ces questions amènent à réfléchir à la notion de problématisation. Insistons sur le fait qu'il n'existe pas de problème public *a priori* ou de problème « automatiquement public ». John Kitsuse et Malcolm Spector ont remis en cause l'idée de « *conditions objectives* » d'un problème au profit de « *conditions présumées* », c'est-à-dire des efforts de définition et des activités collectives de critique et de mise en cause⁴⁵⁵.

Avec *La culture des problèmes publics*, Joseph Gusfield⁴⁵⁶ a été un des premiers à illustrer la rupture avec la lecture fonctionnaliste des problèmes soumis à l'action publique et à souligner leur caractère construit, autour du problème « mineur » qu'est l'alcool au volant. Le « problème » n'en est pas un de lui-même, les politiques publiques ne sont pas les réponses nécessaires à des problèmes préexistants et des acteurs interviennent selon des nombres et des configurations variables pour défendre des intérêts ou des idées qu'il convient de savoir identifier. D'où le sous-titre de l'ouvrage de Gusfield : « *la production d'un ordre symbolique* ». En l'occurrence, le problème public est une mise en scène cohérente et ordonnée visant une formulation publique dominante – à défaut d'être toujours hégémonique. Cette idée d'une fiction des problèmes n'est pas à comprendre au sens « d'irréel ». Bien au contraire, les effets de cette fiction produisent des actes aux conséquences bien réelles : par exemple, pour les individus qui conduisent en état d'alcoolémie, qui doivent alors répondre à des chefs d'accusation devant la justice et à des actes de réparation codés par la loi et des règlements. Et les conséquences sont également bien réelles pour les responsables du problème ou ses propriétaires. Si un problème public impose une solution, des acteurs sont en charge de sa mise en place et des coûts afférents : l'État investit dans le contrôle de l'alcoolémie des conducteurs, les experts médicaux conseillent sur les taux à ne pas dépasser, les experts techniques se penchent sur la construction de radars de contrôle, les constructeurs automobiles mettent en place des régulateurs de vitesse, etc.

Quels facteurs interviennent sur la manière dont le problème est défini et réglé ? Dans une optique de systématisation de l'analyse des problèmes et de leur comparaison internationale notamment, la notion de structure d'opportunité politique été développée. Ces structures

⁴⁵⁴ 'There is a difference between a condition and a problem [...] Conditions become defined as problems when we come to believe that we should do something about them [...] the problem doesn't have to get any worse or better.' KINGDON John W., *Agendas, Alternatives and Public Policies*, Boston, Little, Brown & co., 1984, p. 103-104

⁴⁵⁵ KITSUSE John, SPECTOR Malcolm, *Constructing Social Problems*, London, Transaction Publishers, 2009, (1977)

⁴⁵⁶ GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, op. cit.

peuvent être définies comme « *des configurations spécifiques des ressources, des arrangements institutionnels, des précédents historiques pour les mobilisations sociales qui facilitent le développement de mouvements contestataires dans certains cas et freinent dans d'autres* »⁴⁵⁷. Elles pèsent sur les stratégies des acteurs en prise avec le problème public et orientent les politiques publiques en agissant comme des filtres aux mobilisations ou au changement social. En particulier, l'approche de Herbert Kitschelt permet de tenir compte d'une structure des *input* et des *output*. Les premiers portent sur le moment d'émergence du problème et les modalités de sa mise sur agenda ; les seconds sur les décisions prises et les instruments mobilisés pour les mettre en œuvre. Dans cette logique, dans un système politique relativement ouvert, « *une faible mobilisation peut avoir des conséquences disproportionnées* »⁴⁵⁸. À l'inverse, et c'est le cas de la France en ce qui concerne la question nucléaire, un système politique fort et fermé tend à favoriser des stratégies multiples et nombreuses de confrontation (manifestations, occupations de sites, etc.).

Avec une moindre tendance à la généralisation, d'autres auteurs ont souligné le rôle des contraintes situationnelles telles que la nature des ressources accessibles, leur répartition et leur volume, les avancées technologiques disponibles et leur généralisation, etc., et des contraintes politiques, c'est-à-dire ici, liées au *policy-making* national⁴⁵⁹ : « styles » de politiques publiques, trajectoires historiques, sentiers de la dépendance... En parallèle, la littérature théorique portant sur les mécanismes de stabilité de l'action publique a pu insister sur le rôle des processus collectifs de décision et de négociation des compromis permanents entre acteurs amenés à défendre des intérêts souvent divergents⁴⁶⁰ ; sur le rôle des institutions, en particulier leur force à travers des effets de sédimentation et d'héritage⁴⁶¹ ou sur l'importance et la forme des crises permettant d'ouvrir des fenêtres d'opportunité politique⁴⁶². C'est la conjonction du « *policy stream* », du « *problem stream* » et du « *political stream* » organisée par le travail des entrepreneurs de cause qui rend possible la mise sur agenda du problème et son traitement, c'est-à-dire au final un changement dans les politiques publiques⁴⁶³. D'autres travaux tentent de mieux prendre en compte la dimension temporelle des problèmes en articulant temps longs et changements radicaux. Pour Frank Baumgartner et Bryan Jones par exemple⁴⁶⁴, l'inertie est la norme en matière de politiques publiques garantie par l'existence de monopoles politiques qui assurent le maintien des perceptions de l'enjeu comme de sa déclinaison en termes

⁴⁵⁷ KITSCHOLT Herbert, 'Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in four Democracies', *British Journal of Political Science*, vol. 16, n°1, p. 58

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 72

⁴⁵⁹ ROSENBAUM Walter, *Energy, Politics and Public Policy*, Washington, Congressional Press Quarterly, 1981

⁴⁶⁰ LINDBLOM Charles, 'The Science of Muddling Throuht', *Public Administration*, vol. 19, 1959, p. 79-88 ; LINDBLOM Charles, 'Still Muddling, not yet Through', *Public Administration Review*, vol. 39, n°6, 1979, p. 517-526

⁴⁶¹ ROSE Richard, 'Inheritance before choice in public policy', *Journal of theoretical politics*, vol. 2, n°3, p. 263-291

⁴⁶² KINGDON John W., *Agendas, Alternatives and Public Policies*, *op. cit.*

⁴⁶³ *Ibid.*, p. 20

⁴⁶⁴ BAUMGARTNER Frank R., JONES Bryan D., *Agendas and Instability in American Politics*, Chicago, Chicago University Press, 2009 (1993)

d'instruments de politiques publiques. Elle assure entre autres la pérennité des cadres normatifs et assure qu'ils n'évoluent qu'à la marge⁴⁶⁵.

2.1.2.2 L'analyse de l'action publique appliquée au problème public de l'énergie en France

Les éléments de ces différentes approches établis, qu'en est-il du cas concret du problème public de l'énergie en France ? Selon Kitschelt⁴⁶⁶, le cas français est archétypique d'un modèle fortement centralisé et monopolistique : une structure politique d'*inputs* fermée et d'*ouputs* forte. Ce particularisme se traduit notamment par l'influence prégnante des grands corps (corps des Mines) et de l'administration (Ministères de l'Industrie, des Finances et du Plan) sur le système de valeurs dominant le secteur, en particulier pour ce qui est relatif au nucléaire. Car avec 58 réacteurs répartis sur 19 sites, la filière nucléaire produit plus des ¾ de l'électricité produite et 42% de l'énergie totale consommée. L'accès au processus décisionnel est ainsi relativement restreint, et le parlement français, et plus généralement les échelons politiques locaux, ont longtemps été tenus à l'écart de toute décision en matière de politique énergétique. *A fortiori*, la question de l'opinion publique ne s'est posée que récemment. Comme l'écrit Philippe Blanchard : « jusqu'à la moitié des années 1990, la configuration argumentative nationale est assez fermée et cohérente. Elle est centrée [...] sur une opposition majeure et structurante entre la préservation de l'indépendance énergétique nationale et le risque environnemental et sanitaire. Plusieurs autres dimensions du problème nucléaire restent au second plan, bien que présentes avec une importance variable à différents moments du débat : la rentabilité de la filière, le caractère démocratique de l'information et de la prise de décision, la contribution à la sauvegarde de l'emploi et les risques géopolitiques et militaires. Par ailleurs, l'exposition de la population française aux médias nationaux peut être considérée comme largement supérieure à l'exposition aux médias étrangers, ce qui limite la perméabilité du débat. »⁴⁶⁷

L'accès au *policy-making* français est ainsi caractérisé par un nombre limité d'acteurs au premier rang desquels on peut citer EDF et le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). Ce double monopole se justifie par la maîtrise de l'expertise à la fois technique et économique des choix énergétiques effectués par le politique. Pour ce qui concerne EDF, on a pu parler « d'État dans l'État »⁴⁶⁸. Quant au CEA, créé en 1945 et placé à l'origine sous l'autorité directe du président du Conseil, il a bénéficié dès le départ d'une forte autonomie à la fois budgétaire et administrative, mais aussi d'une grande légitimité par le recrutement de nombreux spécialistes du nucléaire issu de l'école Polytechnique. Rappelons également que la naissance de la filière nucléaire s'effectue dans un consensus politique assez fort, les luttes partisans s'effaçant en grande partie devant l'impératif affiché d'indépendance énergétique du pays et le prestige d'une filière scientifique qui n'est l'apanage que d'un club restreint de pays. L'arme

⁴⁶⁵ Pour des développements plus récents sur la notion de problème en analyse des politiques publiques, nous renvoyons à l'annexe 14.

⁴⁶⁶ KITSCHOLT Herbert, 'Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in four Democracies', *British Journal of Political Science*, *op. cit.*, p. 64

⁴⁶⁷ BLANCHARD Philippe, *Les médias et l'agenda électronucléaire en France. 1970-2000*, *op. cit.*, p. 105

⁴⁶⁸ GRAVELAINE Frédérique, O'DY Sylvie, *L'État EDF*, *op. cit.*

atomique étant, dans la rhétorique gaullienne, l'instrument de la puissance et de la dissuasion sur une scène internationale bipolarisée, le choix d'une déclinaison civile, ainsi fortement adossée aux intérêts économiques du pays, a longtemps été tenu à l'écart de toute possibilité de discussion partisane et, à plus fortes raisons, avec la société civile⁴⁶⁹. Ajoutons que, par ailleurs, ce choix remplissait certains critères idéologiques autour du mythe de la reconstruction d'un pays de nouveau uni⁴⁷⁰. Les missions du CEA ont ainsi été rapidement adaptées pour couvrir à la fois l'usage militaire et l'usage civil.

Celui-ci a dû composer avec l'opérateur historique, EDF, qui disposait du monopole sur le transport, l'importation et l'exportation d'électricité en vertu de la loi de 1946. Les transferts entre les savoirs militaires et civils et la restriction de la technologie au monopole des sept pays détenteurs de la bombe atomique permettait ainsi, sous couvert de juguler la prolifération, de mettre en place une rente de situation – à l'image de celle des pays détenteurs de pétrole – et de s'assurer des bénéfices commerciaux à l'exportation des centrales. Dans le cadre français, la politique de soutien au nucléaire n'a connu que des inflexions concernant le type de technologie à valoriser ou le rythme de développement⁴⁷¹ et a longtemps conservé l'appui non seulement des élites industrielles et économiques, mais aussi de la majorité des partis, des syndicats et des structures administratives et politiques – contribuant ainsi à l'inertie de l'opinion publique sur le sujet. Par ailleurs, si l'État laisse, jusqu'aux chocs pétroliers, une relative marge de manœuvre aux acteurs du secteur, son champ d'intervention s'élargit considérablement par la suite. En s'intéressant au rapport entre groupes d'intérêt et acteurs étatiques, Michael Hatch a ainsi pu montrer que la mise en œuvre rapide du programme nucléaire français et son soutien dans le temps résulte d'arrangements corporatistes⁴⁷², limitant de fait le nombre d'acteurs ayant accès aux processus décisionnels au sein de l'État. Dans la même logique, Dominique Finon a souligné que la forte légitimité des entreprises publiques, le faible contrôle exercé par les parlementaires et la forte centralisation des institutions ont permis de limiter les effets des mouvements contestant les choix énergétiques et d'éviter l'autonomisation de l'autorité de sûreté nucléaire, tout en préservant la confiance de l'opinion publique⁴⁷³. Ce choix s'accompagne toutefois d'un fort déficit de légitimité démocratique.

Le choix du développement de la filière nucléaire ne se justifie pas par le seul argument corporatiste : les travaux d'analyse des politiques publiques soulignent l'importance des caractéristiques « situationnelles » (faiblesse des ressources énergétiques nationales, importance d'une balance commerciale à l'équilibre, etc.). Par ailleurs, le lancement de la filière

⁴⁶⁹ Tout en offrant un argument de justification *a posteriori* au développement des applications nucléaires militaires, en particulier les sous-marins et la bombe.

⁴⁷⁰ PONS Frédéric, « Le nucléaire en France : des activités au cœur de la conscience nationale », dans PICAPER Jean-Paul, GRAWE Joachim (dir.), *Nucléaire, l'Europe partagée*, Paris, Ramsay, 2000, p. 31-40

⁴⁷¹ L'alternance politique à gauche en 1981 n'a ainsi entraîné qu'un moratoire sur la mise en chantier de nouvelles centrales et non pas, à proprement parler, une remise en cause du choix de cette forme d'énergie. Si Plogoff est arrêté, la construction de centrales reprend après un débat parlementaire rapide, et le président d'EDF comme l'administrateur général du CEA sont confirmés dans leur fonction.

⁴⁷² HATCH Michael, 'Corporatism, Pluralism and Post-Industrial Politics: Nuclear Energy in West Germany', *West European Politics*, vol. 14, n°1, p. 113-132

⁴⁷³ FINON Dominique, « Les États et le nucléaire civil depuis 1945 : l'empreinte des structures étatiques et des styles politiques », dans BRENAC Édith, FINON Dominique, MÜLLER Pierre (dir.), *La grande technologie entre l'État et le marché. Politiques publiques comparées*, Grenoble, CERAT, p. 29-66

s'inscrit dans une logique de lancement de grands projets pilotés par l'État : déploiement du réseau de chemin de fer, Train à Grande Vitesse (TGV), Minitel, Concorde, plan Calcul, etc. Mais la typicité de la trajectoire française s'explique en partie par la forte centralisation des structures administratives et la faiblesse de groupes intermédiaires potentiellement porteurs d'arguments et d'intérêts contradictoires. Les syndicats disposent d'une légitimité plus faible qu'en Allemagne par exemple, où ils ont exercé un rôle de cadrage plus important ; la majorité parlementaire, liée à la présidence de la République, entérine généralement les choix des gouvernements, empêchant en partie l'Assemblée nationale de jouer son rôle d'exposition des dissensus et de règlement des conflits. Face à un groupe fermé et du fait de choix technologiques lents à mettre en œuvre et difficilement réversibles, une question peut se profiler : jusqu'à quel point la variable politique, au sens de *politics*, a-t-elle un sens⁴⁷⁴ ?

Des travaux tantôt quantitatifs⁴⁷⁵, tantôt qualitatifs⁴⁷⁶ ont cherché à montrer que les alternances politiques ou que les fenêtres d'opportunité politiques pouvaient constituer des ressources importantes pour la modification des politiques publiques. John Kingdon en particulier relie inscription d'un problème sur l'agenda électoral et compétition électorale, jeu d'alternance et inflexions de l'opinion publique. Mais dans le cadre français, rappelons que les questions énergétiques ne constituent généralement pas des enjeux électoraux majeurs – quoique la campagne présidentielle de 2007 ait la typicité d'avoir imposé à tous les candidats de clarifier un certain nombre de leurs positions sur l'énergie et l'environnement. D'autant qu'en termes d'opinion publique, il s'agit la question de l'énergie en général est perçue comme légitime mais relativement secondaire en comparaison d'autres enjeux (emploi, retraites, éducation, etc.)⁴⁷⁷. Pour Philippe Blanchard, c'est la conjonction de l'affaiblissement de ce *pool* mêlant acteurs de l'industrie, publics et privés, accusé d'antidémocratie y compris par des responsables politiques nationaux, et la remise en cause, dans le débat public, de l'évidence de l'argument économique de la filière nucléaire, qui ont contribué à la transformation du débat public sur les questions d'énergie⁴⁷⁸. À ces éléments, on peut adjoindre l'évolution d'un contexte international plus défavorable à cette filière technologique que par le passé, ainsi que l'irruption de technologies concurrentes, plus ou moins matures, mais mieux adaptées aux nouveaux régimes internationaux. Conserver une spécificité nationale fondée sur une technologie critiquée est ainsi devenu plus difficile dans un contexte d'internationalisation du problème de l'énergie. Et un certain nombre de nouvelles contraintes sont venues peser sur les processus décisionnels.

Sous l'influence des politiques européennes notamment, les marchés du gaz et de l'électricité ont connu une dynamique de libéralisation considérable à partir des années 1990. Ce phénomène a donné lieu à un nombre important de travaux de la part de spécialistes de

⁴⁷⁴ Les travaux relevant du néo-institutionnalisme soulignent que les politiques publiques mises en place atteignent en moyenne des durées de vie assez longues et que les mécanismes de sentier de la dépendance limitent fortement la possibilité de réformer de manière radicale et rapide. PIERSON Paul, 'Path Dependence, Increasing Returns, and Political Science', *American Political Science Review*, vol. 94, n°2, 2000, p. 251-267

⁴⁷⁵ CASTLES Frank, MCKINLAY Robert D., 'Does politics matter? An analysis of the public welfare commitment in advanced democratic states', *European Journal of Political Research*, vol. 31, 1997, p. 919-107

⁴⁷⁶ KINGDON John W., *Agendas, Alternatives and Public Policies*, *op. cit.*

⁴⁷⁷ Voir chapitre 3.

⁴⁷⁸ BLANCHARD Philippe, *Les médias et l'agenda électronucléaire en France. 1970-2000*, *op. cit.*, p. 106

l'énergie⁴⁷⁹, mais aussi de la part de spécialistes des politiques publiques européennes⁴⁸⁰, notamment pour la comparaison du secteur énergétique avec celui des télécommunications ou des transports⁴⁸¹. Soulignant les limites d'une approche par les théories intergouvernementalistes qui postulent que les accords sont les résultats des compromis entre intérêts nationaux marqués, Aurélien Evrard a montré que :

« Contrairement à la conception traditionnelle de la politique énergétique, il faut alors reconnaître que les États ne sont plus les seuls décideurs, y compris dans le secteur très résistant de l'électricité. S. Schmidt⁴⁸² démontre ainsi que la Commission européenne dispose de ressources juridiques et institutionnelles lui permettant de s'impliquer peu à peu dans la formulation des politiques de l'électricité. On peut alors globalement discerner deux types de stratégies sur lesquelles la Commission peut s'appuyer⁴⁸³. Dans une stratégie "diviser et conquérir", elle peut infléchir les positions initiales des États membres par l'intermédiaire de changements à la marge, qui poussent les États à s'adapter progressivement à la mesure plus globale qu'elle voudra mettre en place. [...] La seconde stratégie, dite "du moindre mal" (*lesser evil*), consiste pour la Commission à se servir de ses ressources juridiques pour proposer une réforme extensive, incitant ainsi les États membres à faire des propositions alternatives, moins éloignées de leur propre situation nationale. »⁴⁸⁴

Dans ce contexte, des acteurs exclus préalablement de la décision se sont retrouvés parties prenantes à la définition de nouvelles formes de régulation autour de l'ouverture des marchés à la concurrence, de la protection des droits des consommateurs ou de le (re)prise en charge de la question des économies d'énergie. Ainsi, à côté du Ministère de l'Industrie – en particulier la Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières (DGEMP) – le Ministère de l'Écologie et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ont été associés à la mise en œuvre de la politique Énergie-Environnement de la France. Notons qu'au niveau régional, ce sont les Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), en lien avec les délégations régionales de l'ADEME qui sont supposées s'assurer de l'application locale des décisions prises au niveau central.

Ainsi, en ce qui concerne le cas français, le nombre d'acteurs participant à la décision publique et à la pérennité des choix de politiques publiques a augmenté, et les arènes se sont agrandies : les autorités politiques et administratives nationales ne sont plus seules

⁴⁷⁹ MIDTTUN Atle (dir.), *European Electricity Systems in Transition. A Comparative Analysis of Policy and Regulation in Western Europe*, Amsterdam, Elsevier, 1997

⁴⁸⁰ PADGETT Stephen, 'The Single European Market: The Politics of Realization', *Journal of Common Market Studies*, vol. 1, 1992, p. 53-75 ; SAURUGGER Sabine, *Européaniser les intérêts. Les groupes d'intérêt économiques et l'élargissement de l'Union Européenne*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; SAURUGGER Sabine, SUREL Yves, « L'eupéanisation comme processus de transfert de politique publique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n°2, 2006, p. 179-211

⁴⁸¹ SCHMIDT Susan K., 'Sterile Debates and Dubious Generalisations: European Integration Theory Tested by Telecommunications and Electricity', *Journal of Public Policy*, vol. 16, n°3, 1996, p. 233-271

⁴⁸² SCHMIDT Susan K., 'Only an Agenda Setter? The European Commission's Power over the Council of Ministers', *European Union Politics*, n°1, 2000, p. 37-61 ; SCHMIDT Susan K., 'The European Commission's Powers in Shaping European Policies', dans DIMITRAKOPOULOS Dionyssi (dir.), *The Changing European Commission*, Manchester, Manchester University Press, 2004, p. 105-120

⁴⁸³ WOLL Cornelia, 'Vers des compétences externes : l'activisme de la commission européenne en matière d'aviation internationale', *Politiques européennes*, vol. 17, n°3, 2005, p. 141

⁴⁸⁴ EVRARD Aurélien, *L'intégration des énergies renouvelables aux politiques publiques de l'électricité en Europe. Une comparaison : Allemagne, Danemark, France, op. cit.*, p. 42-43

décisionnaires, et se voient concurrencées, en amont, par des institutions supra-étatiques comme la Commission Européenne, et en aval, par une société civile de plus en plus critique. Mais le choix de la filière technologique est lui-même questionné. Aurélien Evrard par exemple a montré comment la question des énergies renouvelables est progressivement montée en puissance pour passer d'une conception d'énergie d'appoint à la volonté de stimuler les filières afférentes. Il souligne notamment que la prise en compte des éléments purement naturels, techniques ou économiques n'épuise pas – loin de là – l'explication du développement des filières éolienne et photovoltaïque, renforcé en dépit d'une certaine dépendance au sentier et du centralisme des politiques publiques françaises de l'énergie⁴⁸⁵. Les travaux les plus récents mettent ainsi l'accent sur l'intérêt de développer une approche de l'analyse des politiques publiques de l'énergie qui élargit le spectre des acteurs pour comprendre la typicité des politiques énergétiques nationales : la dérégulation du secteur a notamment beaucoup participé à reconsidérer une approche autrefois considérée comme fermée aux influences supra- ou infranationales. En ce sens, le secteur de l'énergie suit un mouvement plus général de lent désengagement de l'État des activités de régulation économique. Même si notre définition de la normalisation est plus large que celle d'Olivier Borraz qui conçoit essentiellement la norme comme un instrument de politique publique, nous pouvons affirmer avec lui que « *la normalisation constitue donc l'un des vecteurs autour duquel se recomposent progressivement les capacités d'intervention de l'État et les relations qu'il entretient avec différents groupes d'intérêt et groupes sociaux.* »⁴⁸⁶

2.1.2.3 L'enjeu de la publicité des problèmes publics et de leur rapport à l'opinion

Une des questions posées à l'analyse des politiques publiques, analysée par Patrick Hassenteufel⁴⁸⁷ et qui nous intéresse ici est la suivante : le traitement d'un problème public doit-il se penser comme un processus discontinu et radical ou au contraire comme un processus incrémental, globalement continu ? La question n'est pas de pure forme car elle n'est pas sans conséquence sur la manière de penser le rapport au problème, et notamment sur ses modalités de réception ou de perception, c'est-à-dire sur sa publicité. À ce titre, on peut supposer qu'un traitement discontinu ait pour corollaire une mise en forme du problème ou des modalités de son règlement dans l'espace public, car les formes démocratiques du régime politique français imposent une justification de la légitimité de l'action publique. Penser un problème public comme un processus discontinu permet d'insister sur le caractère potentiellement dynamique dudit problème, avec ses phases « froides » et « chaudes », ses moments de reprise médiatique, de mise sur l'agenda politique, etc. À l'inverse, pencher pour un traitement continu du problème public laisse la possibilité qu'il puisse exister des modalités d'arènes cloisonnées et peu ou pas

⁴⁸⁵ EVRARD Aurélien, *L'intégration des énergies renouvelables aux politiques publiques de l'électricité en Europe. Une comparaison : Allemagne, Danemark, France, op. cit.*, p. 49-58

⁴⁸⁶ BORRAZ Olivier, « Les normes. Instruments dépolitisés de l'action publique », dans LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments, op. cit.*, p. 159

⁴⁸⁷ HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique. L'action publique, op. cit.*, p. 45

publicisées⁴⁸⁸ susceptible de faire de lui un problème « sans public ». Et d'une certaine manière, le cas de la politique énergétique menée par les pouvoirs publics en France semble s'inscrire, du moins jusque récemment, dans cette logique : dans l'ensemble, les orientations publiques et les instruments mis en place sont le fruit de compromis dont bon nombre d'acteurs ont longtemps été exclus. La question de la légitimité démocratique elle-même ne s'est posée que sous l'angle de l'accord des élus – lorsqu'ils ont été consultés – ou sous l'aspect d'une bataille d'opinion par sondages interposés pour savoir si une majorité des Français penchait du côté du « pour » ou du côté du « contre »⁴⁸⁹. Une poignée d'acteurs reconnus pour leur expertise « privatisent » donc le problème pour le régler selon des critères variables tels que « l'intérêt général » ou « l'optimum économique ».

Pour cette raison, de nombreux travaux de sociologie et de science politique insistent sur les modalités d'émergence ou de réémergence d'un problème, c'est-à-dire sur la manière dont des conditions – pour reprendre le vocabulaire de Kingdon – problématiques se (re)dotent progressivement de traits publics impliquant une réponse collective⁴⁹⁰. Au point où un modèle qu'on peut par ailleurs qualifier de balistique se dessine parfois⁴⁹¹ qui va de la publicisation d'une condition par des phénomènes de médiatisation notamment à l'inscription sur l'agenda des autorités publiques, son traitement et son règlement⁴⁹². Dans ce modèle, l'évidence que peut parfois représenter *a posteriori* un problème public est décrite comme la mobilisation et l'investissement réussis d'un certain nombre d'entrepreneurs de cause dans des arènes diverses (juridiques, politiques, médiatiques, judiciaires, etc.) et l'enrôlement d'alliés disposant de ressources variées⁴⁹³. Et suivant l'intuition des travaux pragmatistes selon lesquels la publicisation et la mise en forme collective des enjeux sont au fondement de l'activité politique, le succès de la problématisation d'une condition est mis en parallèle avec sa capacité à résonner dans l'espace public, en particulier par le biais d'un espace médiatique jouant un rôle de

⁴⁸⁸ CARRICABURU Danièle, « Confinement et déconfinement des luttes définitionnelles : les cas de la périnatalité et des infections nosocomiales », dans GILBERT Claude, HENRY Emmanuel (dir.), *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte, 2009, p. 55-72

⁴⁸⁹ On peut penser au « feuilleton » de l'opinion publique auquel l'accident nucléaire de Fukushima a donné lieu : au cours du mois de mars 2011, EDF commande un sondage auprès de TNS-Sofres dont le commentaire, repris dans la presse, relève que 55% des français sont contre l'abandon « de la production d'électricité nucléaire en France ». Dans le même temps, EELV fait réaliser un sondage par l'IFOP qui donne comme résultat que « 70% des Français se déclarent favorables à la sortie du nucléaire ». Soulignons à quel point, au-delà des abus liés au commentaire des deux sondages et à leur technicité différente, les résultats sont utilisés dans l'espace public dans l'objectif affiché d'être performatif. Il s'agit de « dire » l'opinion publique pour espérer des ralliements, notamment auprès des indécis.

⁴⁹⁰ Voir par exemple : ROCHEFORT David A., COBB Roger W. (dir.), *The Politics of Problem Definition: Shaping the Policy Agenda*, Lawrence, University of Kansas Press, 1994 ; LAHIRE Bernard, *L'invention de l'illettrisme. Rhétorique publique, éthique et stigmates*, Paris, La Découverte, 1999 ; LASCOUMES Pierre, *L'Éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994

⁴⁹¹ CEFAÏ Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n°75, 1996, p. 43-66

⁴⁹² COBB Roger W., ELDER Charles D., *Participation in American politics. The dynamics of agenda-building*, Boston, Allyn and Bacon, 1972 ; BAUMGARTNER Frank R., JONES Bryan D., 'Agenda Dynamics and Policy Subsystems', *The Journal of Politics*, vol. 53, n°4, p. 1044-1074, 1991

⁴⁹³ Pour un exemple de fabrique de consensus sans adversaire mais entre acteurs aux intérêts divergents *a priori*, voir CLOTEAU Armèle, MOURAD Marie, « Action publique et fabrique du consensus. La "lutte contre le gaspillage alimentaire" en France et aux États-Unis », *Gouvernement et action publique*, n°1, 2016, p. 63-90

traduction considérable des spécialistes vers le public⁴⁹⁴. Ainsi, un pan de la littérature insiste sur le fait qu'un problème n'existe que parce qu'il est porté par des entrepreneurs de cause dans un espace public qui participe alors à définir les termes de sa définition. L'étape de publicisation serait nécessaire dans la mesure où elle participe à la définition ou à la reformulation de ses modalités problématiques et de règlement critique. Autrement dit, un problème public existe d'abord parce qu'il est présent, porté par des acteurs et discuté dans l'espace public.

Ce modèle quasi-balistique de l'émergence et du traitement d'un problème met ainsi l'accent sur l'engagement dans le débat public et sur la nature et la force des controverses qui le traversent en soulignant le rôle des acteurs les portent et les structurent. Toutefois, comme le soulignent Emmanuel Henry et Claude Gilbert⁴⁹⁵, cette focalisation sur le processus d'émergence à travers la notion de publicité du problème se fait souvent au détriment du processus de définition, et en particulier de sélection des alternatives du problème. La construction du problème à proprement parler est souvent délaissée au profit d'une analyse des confrontations (souvent simplifiées) entre entrepreneurs de cause dont le problème fait l'objet : tout se passe comme si « *l'attention se porte naturellement sur la confrontation entre deux groupes perçus comme se faisant face : les acteurs extérieurs aux institutions porteurs d'un nouveau problème (les claimsmakers ou les entrepreneurs de cause) et ceux qui, de l'intérieur de l'espace institutionnel, déploient leur énergie à maintenir le statu quo et éviter l'émergence d'un nouveau problème sur l'agenda* »⁴⁹⁶. De fait, les négociations moins visibles, notamment qui se déroulent dans des arènes plus discrètes, sont laissées de côté. D'où l'intérêt que l'analyse des politiques publiques doit porter « *aux espaces discrets, confinés, où sont stabilisés des compromis entre acteurs (compte tenu de leurs rapports de force et de faiblesse)* »⁴⁹⁷. La lecture balistique des problèmes publics comme le portage d'une condition par des acteurs en compétition pour l'inscription de problèmes sur l'agenda public tend donc à favoriser une lecture en termes de processus continu, avec un degré de publicité du problème public pouvant varier dans le temps. Mais la prise en compte d'arènes plus discrètes, moins publiques au sens habermasien du terme, laisse entrevoir une approche plus discontinue, ou du moins dont les capacités et les opportunités de règlement varient dans le temps. Une description simplifiée de ces deux modalités qui, par ailleurs, ne sont pas tout à fait exclusives l'une de l'autre dans le temps, est présentée dans la figure 11. Jean Gabriel Contamin a bien montré qu'en termes de cadrage, on pouvait s'interroger sur l'importance des processus initiés par les acteurs centraux et leur stratégie⁴⁹⁸. Il nous semble de ce point de vue que la question de l'alignement des cadrages compte moins que celle du potentiel de publicité d'un problème.

⁴⁹⁴ HENRY Emmanuel, « Du silence au scandale. Des difficultés des médias d'information à se saisir de la question de l'amiante », *Réseaux*, vol. 6, n°122, 2003, p. 237-272

⁴⁹⁵ GILBERT Claude, HENRY Emmanuel, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue Française de Sociologie*, vol. 53, n°1, 2012, p. 35-59

⁴⁹⁶ *Ibid.*, p. 37

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 38

⁴⁹⁸ CONTAMIN Jean-Gabriel, « 3. Cadrages et luttes de sens », dans AGRİKOLIANSKY Éric *et al.*, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p. 55-75

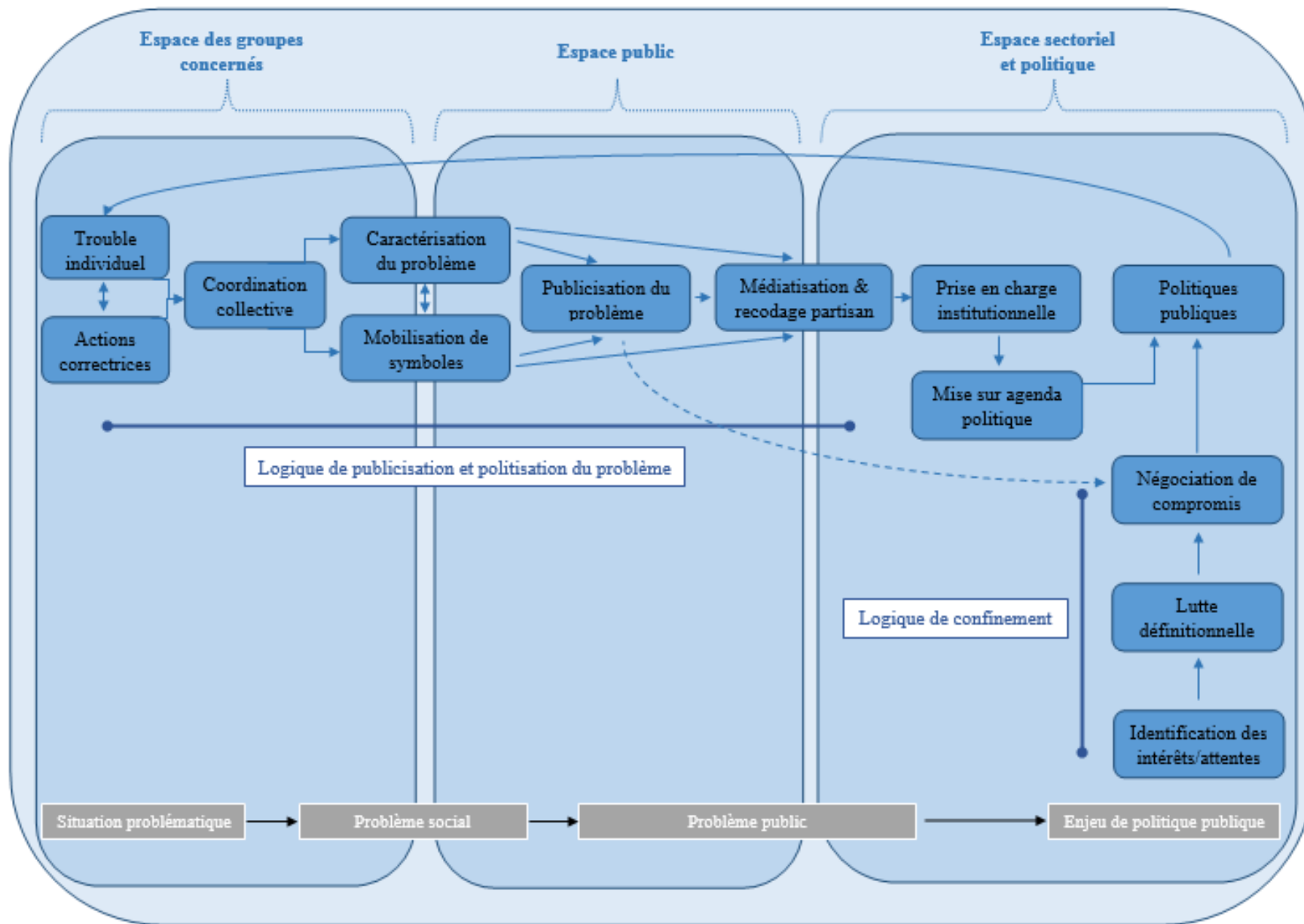


Fig. 11 : Trajectoires d'un problème public, entre logique de publicisation et logique de confinement

L'espace public comme lieu de la publicisation du problème, qui engage des acteurs qui cherchent à le médiatiser mais aussi à le traduire, n'est pas le seul espace conflictuel. Il s'agit certes d'un espace central où des versions complémentaires, et parfois concurrentes, d'un problème se font face, où les problèmes sociaux sont publicisés et politisés, mais il existe en parallèle un espace sectoriel, où des acteurs politiques, des groupes d'intérêts, etc. s'engagent dans l'activité de définition et de résolution du problème. Le principe de légitimité du premier est guidé par un impératif de publicité du problème dont le « faire collectif » est un guide majeur. Dans la mesure où les faits sociaux ne sont jamais accessibles que par les représentations que l'on s'en fait, cet espace tend vers l'élaboration d'un récit partagé, désindividualisé, et dominant, s'incarnant dans un « on » collectif qui permet de donner une assise légitime à la réalité sociale : *« plus les processus définitionnels se déploient dans des espaces fortement soumis aux logiques de publicité, plus les définitions dominantes tendent à devenir "exclusives". Elles acquièrent alors un fort caractère paradigmatique générant de façon presque automatique des oppositions et des exclusions. »*⁴⁹⁹ Il ne s'agit pas pour autant d'un espace homogène : ses traducteurs sont nombreux et concurrents, et une définition dominante du problème public peut cohabiter avec des définitions alternatives. Soulignons donc qu'il ne s'agit pas seulement d'une activité d'étiquetage collectif mais d'un travail permanent de mise en forme collective : les attributions de causalité, les imputations de responsabilité, les configurations d'action à faire, d'acteurs à mobiliser, les propositions de solutions font régulièrement l'objet de tentatives de redéfinition. La stabilité d'une définition tient en grande partie à la capacité des propriétaires du problème à maintenir les contours de la définition et les formes d'imputation de responsabilités liées⁵⁰⁰. À l'inverse, l'espace sectoriel, quoique soumis lui aussi à une pluralité d'acteurs en concurrence et de définitions alternatives du problème, est moins comptable du principe de publicité. Selon Gilbert et Henry, des définitions alternatives du problème peuvent alors plus facilement émerger dans cet espace plus discret. Sans contester cette analyse, nous ne sommes pas certains que le règlement d'un problème dans des arènes discrètes ne conduisent pas à des formes de « privatisation » du problème, c'est-à-dire à la valorisation de récits du problème dont les sources de légitimité soient moins comptables d'un intérêt commun. Notons par ailleurs que dans la mesure où les politiques publiques de l'énergie s'inscrivent dans un cadre démocratique, une logique de confinement qui ferait l'économie totale d'un passage dans l'espace public paraît de plus en plus difficile, du moins sa légitimité est susceptible de faire l'objet de soupçons.

Quoiqu'il en soit, ces éléments montrent bien qu'il existe une tension dans la publicité d'un problème public, et que celui-ci est susceptible de faire l'objet de degrés variables de controverse publique, de prise en charge médiatique, de mise sur agenda publique ou même d'indexation sur le marché politique des idées partisans. Il y a confrontation entre acteurs, et mise en relation entre objets, institutions, discours et pratiques. Et c'est en ce sens que la notion de problème public entretient un lien avec celle d'opinion publique. L'opinion publique ne peut être réductible à la somme des opinions individuelles : il ne suffit pas de faire la somme des

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 41

⁵⁰⁰ Pour rappel, Joseph Gusfield distingue les propriétaires des responsables des problèmes. Les derniers sont engagés dans la chaîne de causalité du problème devant les victimes ; les premiers ont un rôle dans la définition et/ou dans la résolution des problèmes, ce qui implique qu'ils ont la capacité de transférer la charge de la résolution à d'autres.

« troubles » ou des situations problématiques vécues sur un mode individuel dans ce que nous avons appelé dans le schéma précédent, l'espace des groupes concernés. Elle ne peut pas non plus être considérée comme un état d'esprit collectif préexistant. Elle est moins une « *description d'états ou d'attitudes – des contenus de l'esprit, des dispositions psychologiques ou des états mentaux* [qu'une] *étude d'activités ou d'opérations médiatisées par des ressources publiques : symboles, concepts, pratiques communes, jeux de langage, institutions, usages, méthodes...* »⁵⁰¹ Les problèmes sont certes, en amont, en gestation dans l'expérience privée et ils peuvent faire l'objet de la formulation interpersonnelle de troubles, mais c'est parce qu'ils sont nommés et catégorisés, configurés narrativement, en aval, par divers acteurs collectifs ; c'est également parce que l'enjeu de la narration des problèmes, de leur dramaturgie fait l'objet d'une lutte politique que les problèmes peuvent être qualifiés de publics. De ce point de vue, l'enjeu de l'opinion n'est pas seulement la mesure de la subjectivité des individus, influencée et contrainte par son environnement normatif. La formation des opinions individuelles et celle de l'opinion qu'on qualifie de publique relèvent d'une même logique : ce sont des activités qui entretiennent des rapports à l'espace public et aux problèmes qui y sont adossés et discutés. Elles sont donc à la fois des réserves d'expérience et des ressources d'expression – avec leurs contraintes lexicales, conceptuelles ou argumentatives. Elles présupposent la maîtrise de ce « *processus d'anonymisation et de généralisation* [pour devenir] *la propriété d'un sujet capable d'en répondre en première personne.* »⁵⁰²

Dans ces conditions, la notion de problème public revêt une double signification : un problème est public s'il fait l'objet d'une mise en forme publicisée – dont les degrés peuvent certes varier – et s'il concerne des enjeux collectifs qui s'incarnent autant dans des récits porteurs d'un « on » généralisant et des discours porteurs de « je » individualisés.

⁵⁰¹ QUÉRÉ Louis, « Opinion : l'économie du vraisemblable. Introduction à une approche praxéologique de l'opinion publique », *Réseaux*, vol. 8, n°43, 1990, p. 56

⁵⁰² *Ibid.*, p. 57

2.2 L'ÉNERGIE MISE EN RECIT DANS L'ESPACE PUBLIC

2.2.1 L'évolution des configurations narratives du problème public

On retient ainsi que pour qu'un problème public émerge et soit reconnu comme tel, trois conditions sont nécessaires. Il fait l'objet : (a) d'une expérience, car l'existence du problème tient au fait qu'on puisse se l'approprier et qu'on maîtrise, au moins en partie, les cadres nécessaires à son interprétation. (b) d'une mise en forme narrative. Il n'y a problème qu'en regard d'une situation jugée problématique par rapport à un cadre normatif déjà existant. En établissant une chaîne causale allant des victimes aux responsables, le problème public peut questionner les contours de la déviance et appeler une requalification des règles censées en limiter les effets. (c) d'une mobilisation. Des acteurs de divers champs se mobilisent pour publiciser le problème. Il peut s'agir autant d'hommes politiques, de journalistes, de sondeurs, d'experts sectoriels, de représentants syndicaux, etc. Sa politisation relève donc d'une opération en partie publique : (a) parce que les acteurs de cette politisation ont une capacité tribunicienne qui peut influencer le cadrage ou la hiérarchie des enjeux présents dans l'espace public ; (b) parce que la mise en scène et la mise en forme discursive du problème sont chargés symboliquement et font l'objet de formules⁵⁰³ débattues politiquement ; (c) parce que le problème est susceptible d'être approprié par des acteurs publics et d'appeler une réponse sous forme de politique publique de leur part.

Cette publicisation des problèmes implique que chaque problème social, ou chaque condition dans le vocabulaire de Kingdon, ne trouve pas nécessairement sa traduction comme problème public. À l'inverse, un problème public témoigne de la prise en compte par le politique d'un dérèglement dans les rapports sociaux, qui appelle une solution avant qu'il ne soit générateur de conflit. Et comme le souligne Patrick Hassenteufel si la notion de mise sur agenda comme procession de sélection politique des problèmes date des années 1970, l'amont comme l'aval de ce moment ont longtemps été des objets d'analyse délaissés⁵⁰⁴. Nous nous y intéressons ici à travers la notion de récit appliqué au problème public de l'énergie.

2.2.1.1 Les récits comme outil de légitimité de l'action publique : l'exemple de la gestion des déchets nucléaires

Au sens où Aristote le définit dans la *Poétique*, un récit, c'est-à-dire une histoire structurée, a vocation à narrer une histoire collective orientée autour d'objectifs communs et à organiser les événements de façon à favoriser une continuité narrative du social. En d'autres

⁵⁰³ Une formule est « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire. ». Ses propriétés principales sont son caractère figé, son inscription discursive, son fonctionnement comme référent social et sa dimension polémique. KRIEG-PLANQUE Alice, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 7

⁵⁰⁴ HASSENTEUFEL Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, vol. 1, n°157, 2001, p. 50-58

termes, il donne la substance d'une intrigue et la représentation de la scène de ses actions et de ses actants. C'est en ce sens que Joseph Gusfield parle de « *dramaturgie* » de l'action publique. La structure sociale qui maintient les mécanismes d'autorité et de contrôle ne cherche pas uniquement à résoudre des problèmes : elle utilise des procédés rhétoriques et rituels, des éléments de la science (« *l'ordre cognitif* ») et du droit (« *l'ordre moral* ») pour produire la fiction d'une société ordonnée dans laquelle chaque problème est réglé par une solution adéquate (un « *ordre symbolique* »). Il permet ainsi de stabiliser et de certifier un récit du social commun au sein d'une réalité sociale autrement perçue comme chaotique. De même, les récits sont importants par leur séquentialité : ils donnent un ordre temporel dont la mise en forme compte parfois davantage que l'exactitude. Enfin, ils se doublent souvent d'une visée programmatique et performative : les récits publics ne relèvent pas que du mythe vide de sens et ils entretiennent ainsi un rôle avec l'action publique telle qu'elle se pense ou se pratique⁵⁰⁵. Ou dans les termes de Deborah Stone lorsqu'elle analyse la notion d'histoire causale : « *les histoires causales ont à la fois une dimension empirique et morale. Au niveau empirique, elles visent à démontrer le mécanisme par lequel un ensemble de gens porte préjudice à un autre ensemble. Au niveau normatif, elles accusent un ensemble de gens d'être responsable du malheur des autres.* »⁵⁰⁶ Ainsi, avant d'être un « fait de société » rendu tangible pour les individus ordinaires par l'intermédiaire d'une formulation publique dominante qui a ses victimes et ses responsables, un problème public fait l'objet d'une mise en scène, d'un ordonnancement présenté comme cohérent avec les valeurs collectives défendues, et pour lequel des acteurs se concurrent. Cette mise en scène est donc elle-même l'enjeu d'une lutte définitionnelle et argumentative entre différents acteurs de l'espace public et des espaces sectoriels. Ces récits sont indexés à une temporalité et une indexicalité parfois assez importantes. Du moins, ils ne correspondent que rarement au déroulement de programmes préétablis ou à la réalisation pratique d'intérêts clairement définis en amont de la part de propriétaires du problème⁵⁰⁷. Ainsi, la stabilité des récits n'est que relative mais des trames, des « répertoires de schèmes » peuvent être suffisamment stabilisés pour s'ancrer dans des dispositifs pérennes et figer des chaînes causales ou la perception des responsabilités. En d'autres termes, les récits participent pleinement aux cadres normatifs en leur donnant un sens sur lequel les individus ordinaires peuvent s'appuyer.

Joseph Gusfield faisait du problème de l'alcool au volant une analyse « dramaturgique » : il s'agissait en effet d'analyser les outils rhétoriques et les dimensions expressives et sémiotiques mobilisées pour comprendre la manière dont l'usage de l'alcool au

⁵⁰⁵ On a ainsi pu parler de référentiel comme d'une « *représentation structurée qui organise la transaction entre les protagonistes d'une politique publique à travers trois types d'opérations : [...] des schémas causaux stylisant la réalité sociale, [...] un appel des valeurs caractéristiques de la culture politique, [...] des recettes et des orientations stratégiques.* » JOBERT Bruno, « Une approche dialectique des politiques publiques. L'héritage de l'État en action », *Pôle Sud*, vol. 2, n°21, 2004, p. 46

⁵⁰⁶ STONE Deborah A., 'Causal Stories and the Formation of Policy Agendas', *Political science quarterly*, *op. cit.*, p. 283

⁵⁰⁷ Nous faisons ainsi une distinction claire entre la structure d'une arène publique et des acteurs qui y participent et la notion de champ de forces chère à Pierre Bourdieu, et dans laquelle les luttes sont le fruit d'états des forces et de distribution des capitaux suivant des positions objectives. Car comme le souligne Daniel Céfai : « *les acteurs collectifs ne pré-existent pas tels quels aux configurations dramatiques et narratives de l'activité collective, mais sont configurés par ce qu'ils configurent.* » CÉFAÏ Daniel, « Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n°75, 1996, p. 43-66

volant est devenu problématique. La science et le droit sont, dans ce cadre, utilisés comme des instruments de problématisation majeurs – le premier justifiant un ordre cognitif différent de l'état antérieur et qui sert d'étalon à la correction, le second un ordre moral. Le conducteur-buveur est en effet devenu progressivement un objet de connaissances et de mesures – mesure de l'alcoolémie par exemple – avec des inventions – l'éthylotest – qui permet de catégoriser l'alcool comme déterminant crucial des accidents automobiles aux dépens d'autres variables explicatives, comme des variables structurelles. Et dans le même temps, le conducteur buveur devient l'objet d'une offense morale et d'un délit pénal : le « bon » automobiliste doit être sobre. L'ensemble produit un ordre qualifié par Gusfield de « symbolique » au sens où il fonde la fiction d'une société ordonnée. Si cet ordre symbolique peut paraître naturel à certains acteurs ou à certains individus ordinaires, c'est qu'il est l'objet d'un important travail de construction (et d'oubli) au sein de l'espace public. Des mises en forme alternatives du problème sont toujours possibles mais elles doivent s'avérer compatibles avec la lecture dominante ou bien être portée par des propriétaires du problème disposant des ressources pour la supplanter.

Autrement dit, les politiques publiques ont également pour objet de fonder un récit qui prend le plus souvent la forme d'histoires causales comme a pu le souligner Deborah Stone⁵⁰⁸. Cette dernière souligne plusieurs points : d'abord, s'intéresser aux seuls acteurs en jeu dans la définition du problème ainsi qu'aux intérêts qu'ils défendent n'est pas suffisant. Ensuite, la capacité d'une condition à devenir un véritable problème public doit beaucoup à la mise en forme – et en mots – d'un chaînage causal qui identifie des causes, des responsables et des victimes et lieu et place du seul « hasard » ou de la « malchance ». Dès lors, une problématisation réussie découle de la capacité d'un ou de plusieurs acteurs à faire sortir la condition du domaine de la contingence pour en faire un problème qu'il est possible de régler par une action politique. Et dans ces conditions, les acteurs susceptibles d'être considérés comme les responsables du problème, et à ce titre, enjoins à proposer et mettre en place des solutions potentiellement coûteuses pour leur activité, ont intérêt à proposer des récits alternatifs et à suggérer, au mieux que le problème soit dé-problématisé, au pire un chaînage différent de l'histoire. Dans la logique aristotélicienne où l'histoire sert de trame reliant les événements entre eux à travers un début, un milieu et une fin – éventuellement moralisatrice⁵⁰⁹, la séquentialité est une propriété majeure des récits qui vise davantage la plausibilité que la vérité⁵¹⁰ : les acteurs considérés comme responsables ont donc un intérêt à s'impliquer dans le « système actanciel »⁵¹¹ pour agir sur la définition et la maîtrise des situations problématiques.

Cette fiction ordonnée permet entre autres choses de définir ce qu'est la normalité et quels sont, en contrepoint, les comportements déviants. Rappelons toutefois que Gusfield insiste sur le décalage qui peut parfois exister entre l'ordre symbolique, en particulier sa dimension morale, et ce qui relève d'un ordre pratique, dans la réalisation au quotidien. Dans le cas de l'alcool au volant, l'ordre moral est négocié par le biais des interactions quotidiennes

⁵⁰⁸ STONE Deborah, 'Causal Stories and the Formation of Policy Agendas', *Political Science Quarterly*, *op. cit.*, p. 281-300

⁵⁰⁹ BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics*, *op. cit.*

⁵¹⁰ PERELMAN Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, *op. cit.*

⁵¹¹ BOLTANSKI Luc, « La dénonciation publique », *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, *op. cit.*, p. 267

et routinières des juges, des policiers et des conducteurs : « *l'idée de la loi comme affirmation d'une réalité morale, consensus sur les conduites acceptables et inacceptables, est en apparence contredite par le processus qui convertit l'événement de l'alcool au volant en "fait" dans la pratique judiciaire* »⁵¹². Aussi, en dépit d'une égalité théorique des individus devant le délit, l'arrestation demeure une décision partiellement subjective de l'agent de police ou de l'autorité judiciaire⁵¹³, relative au contexte (infraction « simple » à la circulation ou accident avec blessé(s), signalements ou dénonciations, etc.), à la mise en examen et à ses conséquences, pour ne prendre que ces exemples.

Parmi les nombreux travaux référencés par Philippe Zittoun qui analysent le discours politique comme un instrument majeur de légitimation, ce dernier met l'accent sur les travaux de Murray Edelman⁵¹⁴. Edelman souligne à quel point le langage politique permet d'imposer des solutions, de structurer des conflits, d'affirmer la légitimité des gouvernants et d'immobiliser les opposants. Il est « *la réalité politique : il n'y en a pas d'autres, du moins en ce qui concerne la signification que les événements revêtent aux yeux des acteurs comme des spectateurs.* »⁵¹⁵ Dans un espace public saturé par des logiques de différenciation, les discours tenus priment les faits politiques car tout énoncé politique est marqué par l'ambiguïté et fait l'objet d'interprétations multiples, voire concurrentes. Les acteurs politiques luttent pour imposer leur interprétation du récit dont le langage technique et scientifique est partie prenante. Car si la rationalité scientifique a longtemps été considérée comme une alternative aux discours idéologiques et politiques, Jürgen Habermas a bien montré que la construction du discours scientifique relevait elle-même de l'idéologie⁵¹⁶. Dans une optique similaire, Frank Fischer par exemple, décrivant le fonctionnement de l'administration de Lyndon Johnson, propose de réinterroger l'idée selon laquelle le discours de l'expertise est susceptible d'apporter une information neutre capable de nourrir les choix démocratiques⁵¹⁷. En ce qui concerne le problème de l'énergie, la colonisation des termes de sa définition ou de ses solutions par le langage de l'expertise est flagrante. Il tend, comme on a pu le voir, à supplanter toute autre approche du problème.

Dans ce cadre, la politisation ne répond plus exactement à la définition de Hassenteufel précédemment donnée comme la capacité à inscrire un enjeu dans un espace politique en vue d'une action sur cet enjeu, mais plutôt comme celle d'élaborer stratégiquement des arguments qui coalisent d'autres acteurs dans leur sillage – parfois précisément parce que leur relative imprécision laisse la place à une certaine indexicalité de la part de ces acteurs⁵¹⁸. Yannick Barthe illustre ce phénomène en analysant la non-décision et son utilité dans le cas de la loi

⁵¹² GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics*, op. cit., p. 151-152

⁵¹³ NOONAN John T., *Persons and Masks in the Law. Cardoso, Holmes, Jefferson, and Whyte as Makers of the Masks*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2002 (1976)

⁵¹⁴ ZITTOUN Philippe, *La fabrique politique des politiques publiques*, op. cit., p. 211-212

⁵¹⁵ EDELMAN Murray, *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, 1991, p. 196

⁵¹⁶ HABERMAS Jürgen, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973

⁵¹⁷ FISCHER Frank, 'Policy Discourse and the Politics of Washington Think Tanks', dans FISCHER Frank, FORESTER John (eds.), *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*, Durham, Duke University Press, 1993, p. 21-42

⁵¹⁸ STONE Deborah, *Policy Paradox. The Art of Political Decision Making*, New York, Norton, 2002 (1988)

Bataille sur des déchets nucléaires⁵¹⁹, et le rapport parfois paradoxal qu'entretiennent la décision politique et sa mise en forme narrative dans un contexte démocratique. La question de la gestion des déchets nucléaires est un sujet de controverses depuis le choix du développement de la filière. Mais les propriétaires du problème considérés comme légitimes, c'est-à-dire les experts du nucléaire, sont pendant longtemps parvenus à confiner son règlement autour d'une solution de vitrification et d'enfouissement en couches géologiques profondes. À cet égard, la sociologie de l'innovation montre bien que tout projet technique subit une série d'épreuves de traduction dont la réussite permet, à des degrés divers, des bénéfices institutionnels, politiques ou cognitifs mais qui épuise également les capacités de problématisation technique. Autrement dit, parvenu à un certain stade de maturité, le projet d'enfouissement des déchets nucléaires bénéficie de soutiens et d'engagements tels que la seule forme de problématisation possible est celle de l'acceptabilité sociale, c'est-à-dire en grande partie déconnectée des considérations purement techniques. Ainsi, la contestation de plus en plus forte des populations locales sur les sites d'enfouissement possibles a permis le décloisonnement du problème sur la base de l'acceptabilité de la solution par les populations concernées : les répressions par les CRS et la structuration des opinions locales entre les quatre départements pressentis par l'ANDRA pour l'installation du site, dans un contexte de concurrence électorale écologiste croissante, a poussé le gouvernement socialiste à suspendre l'agenda sur la question des déchets nucléaires. Le parlement s'est ainsi emparé du sujet à deux reprises, en 1991 et en 2006.

À travers la réouverture publique du problème dans le débat de 1991, l'affichage symbolique de la réintroduction d'autres options que l'enfouissement est essentiellement « à destination d'un public extérieur à l'enceinte parlementaire »⁵²⁰ : il s'agit de déhiérarchiser les solutions et de rouvrir les registres de rationalités. Paradoxalement, « *ni absence de décision, ni décision tranchée, la loi de 1991 fournit un nouveau cadre à propos de la gestion des déchets nucléaires à longue vie* »⁵²¹. Barthe souligne que la décision prise ne tend pas tant à affirmer la fiabilité d'une solution pérenne sur les autres, ni même d'ailleurs à montrer que les acteurs politiques ne font que « jouer la montre » face à un choix déjà inéluctable, mais bien qu'en l'état des connaissances scientifiques, il convient de décider de ne pas décider. Dans cet exemple, la mise en place de forum comme espace de retraitement du problème a conduit à la mise en concurrence du discours d'autorité de l'expert scientifique avec celui de la légitimité démocratique à travers la notion d'acceptabilité pour les populations. Non seulement la non-décision revient à décider de rompre avec la linéarité de politiques publiques qui convergeaient vers la solution de l'enfouissement irréversible comme seule solution valable, mais cette non-décision ouvre l'expertise à des acteurs tenus auparavant à l'écart (chimistes, hydrologues...). Si le Plan national de gestion qui fait suite au débat public organisé en 2005 fait de la solution d'enfouissement l'option retenue au final, avoir mis autour de la table les différents participants pour élaborer un scénario de solution a permis de limiter les effets de certitude et de prendre en compte certains aménagements (comme la temporalité de la réversibilité). En d'autres termes, le choix de ne pas trancher dès 1991 la solution à faire prévaloir en arguant l'incertitude

⁵¹⁹ BARTHE Yannick, *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, Economica, 2006

⁵²⁰ *Ibid.*, p. 126

⁵²¹ *Ibid.*, p. 153

scientifique ou la nécessité de poursuivre le débat démocratique (débat qui n'est cependant pas ouvert au « grand public ») peut être interprété comme une non-décision. Mais cette non-décision dispose d'une certaine efficacité stratégique : elle a permis de modifier le caractère inéluctable du récit de l'enfouissement irréversible des déchets en rouvrant des zones d'incertitude dans lesquels des acteurs traditionnellement tenus à l'écart ont construit une alternative. Ces éléments montrent ainsi que les approches discursives ne sont pas réductibles à l'approche par la délibération d'inspiration habermasienne d'une part ou, d'autre part, à la seule question de la négociation conçue comme une confrontation d'intérêts et qui élaborent des compromis plus ou moins stables mais non fondés sur des valeurs universalisables. Ce débat nous paraît intéressant dans la mesure où il fait l'économie de toute prise en compte réelle de l'opinion publique : en dépit de formes locales de contestation, le processus décisionnaire laisse de côté l'opinion publique au profit d'une relative logique de confinement (voir fig. 11).

2.2.1.2 Le rapprochement du problème de l'énergie et de l'environnement : la construction d'un récit public commun

Depuis les années 1990, les politiques énergétiques mises en œuvre en France notamment ont été structurées par deux éléments : la prise en compte des rejets de gaz à effet de serre (GES) – enjeux qui ont fini par supplanter les questions de pollution atmosphérique ou des pluies acides – et la mise en place d'un marché européen de l'électricité qui a participé à la déréglementation partielle du secteur des énergies. Dans un contexte où des pays en développement voient leurs demandes d'énergie augmenter considérablement ces dernières années⁵²², un des enjeux majeurs relatifs au problème de l'énergie se pose en termes d'efficacité et de sobriété, tout en intégrant de plus en plus une dimension environnementale. Le cadrage du problème de l'énergie a ainsi considérablement évolué depuis les années 1970.

Le plan Messmer de mars 1974, conçu comme une réponse au premier choc pétrolier, allie la première grande politique d'économie d'énergie et des efforts aujourd'hui qualifiés de maîtrise de l'énergie (MDE), au développement du programme électronucléaire. Le second choc entérine cette logique, car avec une facture énergétique correspondant à un maximum historique de 6% du PIB, la question de l'indépendance énergétique du pays devient centrale. En d'autres termes, si pendant longtemps une politique de l'offre faisant suite à la reconstruction d'après-guerre avec la structuration de grands groupes industriels centralisés (les Charbonnages de France, Électricité de France, Gaz de France, la Compagnie Française des Pétroles...) prévaut, les chocs pétroliers introduisent un changement dans la perception du problème de l'énergie, et à sa suite dans les politiques publiques. On passe ainsi d'une perception du pétrole abondant et de politiques publiques peu soucieuse d'investir des capitaux dans les économies d'énergie, à une perception du pétrole comme d'une arme économique. La réponse en termes d'action publique est fondée sur deux piliers : d'une part, la valorisation du

⁵²² Ainsi, si les États-Unis, l'Union Européenne, la Chine et la Russie représentent à ce jour 61% de la consommation électrique au monde, certains pays comme l'Inde ou le Brésil ont vu leurs consommations multipliées par, respectivement, 2,2 et 1,6. Page consultée le 29 juillet 2015, <http://jeunes.edf.com/article/la-consommation-d-electricite.270>

dispositif politico-administratif qu'est l'Agence pour les Économies d'Énergie (AEE), chargée de promouvoir les économies d'énergie, de sensibiliser l'opinion publique et d'engager la participation active des citoyens ; d'autre part, la mise en place du programme électronucléaire, supposé assurer une meilleure indépendance énergétique. Sur ce point, notons qu'en dépit leurs divergences relatives à la mise en œuvre pratique de ce programme, les deux principaux candidats à l'élection présidentielle de 1974, Valérie Giscard d'Estaing et François Mitterrand, s'accordent sur la nécessité de coupler le développement nucléaire à des politiques de sobriété énergétique à destination des citoyens⁵²³. Toutefois, si le développement du programme nucléaire s'inscrit dans la continuité de l'État planificateur avec « *des acteurs des politiques de production [qui] sont de grandes entreprises, nationalisées ou non, passées maîtres dans l'art de gérer de grands programmes de développement technologique, [...] la mise en œuvre d'une politique d'économie obéit à une logique totalement différente.* »⁵²⁴

Cette logique répond à un impératif national : avant de parvenir à sécuriser une partie de l'offre énergétique avec le développement de la filière nucléaire, il convient dans un premier temps de contrôler la demande par la mise en place d'instruments incitatifs (avec les premiers labels énergie) et informatifs (avec des campagnes telles que « on n'a pas de pétrole mais on a des idées », « 82% des Français sont pour les économies d'énergie », « 1° = 7% d'économies d'énergie », « Votre pull-over : meilleur produit anti-gaspi de l'année » et « la chasse au Gaspi »). Le décret de création de l'AEE stipule ainsi que les cinq missions de l'agence sont : (a) de convaincre les agents économiques de l'intérêt économique d'économiser l'énergie ; (b) de les aider par des conseils et des soutiens financiers ; (c) de développer et diffuser les procédés les plus performants dans l'utilisation d'énergie ; (d) de faciliter l'exploration de nouvelles sources d'énergie ; (e) de répondre aux demandes d'études relatives aux économies d'énergie des différents ministères. L'objectif affiché est donc de sensibiliser l'opinion publique à l'importance d'une modification durable des comportements et au caractère durable et pérenne du problème. Toutefois, la réalisation de ce programme ne doit pas être perçue comme une affirmation d'austérité : les campagnes d'économies d'énergie sont cadrées pour être compatibles avec le développement économique du pays en remplaçant « la puissance par l'intelligence ».

Les deux types de politique publique, l'une cherchant à réduire la demande, l'autre conçue pour augmenter l'offre à moyen terme, paraissent ainsi complémentaires. Des instruments de régulation comme la première norme thermique de 1974 (RT74) viennent compléter ces outils. Cette réglementation a pour but de poser un cadre juridique aux consommations énergétiques liées au chauffage, à l'éclairage, à la production d'eau chaude, etc. Des versions postérieures augmenteront les exigences et les domaines d'application : 1988, 2000, 2005 et 2012. Ménages, industriels et collectivités territoriales sont incités à investir avec la mise en place de nombreuses instruments (subventions, primes, détaxations, déductions fiscales, etc.). En 1976, 17 accords sectoriels dans 23 branches sont signés pour promouvoir les économies d'énergie dans l'industrie, et 14 supplémentaires en 1977 – l'ensemble couvrant 85% du secteur industriel. Qu'il s'agisse de Raymond Barre ou de Pierre Mauroy,

⁵²³ BLANCHARD Philippe, *Les médias et l'agenda électronucléaire en France. 1970-2000*, op. cit., p. 249-254

⁵²⁴ LERAY Théo, DE LA RONCIÈRE Bertrand, *30 ans de maîtrise de l'énergie*, op. cit., p. 14

respectivement dernier Premier ministre du septennat de Valérie Giscard d'Estaing et premier Premier ministre de François Mitterrand, la politique énergétique française s'articule autour du triptyque : (a) poursuite du programme électronucléaire, (b) diversification des sources d'approvisionnement, (c) politique ambitieuse de réduction de la consommation d'énergie.

L'AEE devient ainsi l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie (AFME) en 1982, en absorbant le Commissariat à l'Énergie Solaire (COMES) et le service Énergie et Matières premières du ministère de l'Industrie. Ses objectifs visent à promouvoir la recherche pour exploiter les gisements d'économies d'énergie (promotion des énergies renouvelables ou encore programmes d'« utilisation rationnelle de l'énergie »), à contractualiser des engagements (avec de grandes entreprises, des syndicats, des organismes de recherche ou encore des collectivités territoriales), ainsi qu'à se rapprocher du terrain (à travers quelques missions locales ou la mise en place de délégations régionales promouvant des « contrats de plan »). Notons que l'AFME étant une agence d'objectifs, elle n'a ni les moyens humains, ni les moyens financiers suffisants pour mettre en place une politique d'ampleur de maîtrise de l'énergie au niveau national. Sa lettre de mission exige de l'agence une position de relais des initiatives locales⁵²⁵. Si l'AEE a pu disposer de moyens relativement conséquents suite au second choc pétrolier, dès 1982, le contre-choc divise par 2 le prix du baril de pétrole. À la faveur d'une conjoncture énergétique plus favorable, avec un passage du baril de pétrole brut importé passant de 38 dollars en 1982 à 15 dollars en 1986, le budget de l'AFME suit cette évolution en baissant de plus de la moitié⁵²⁶. Ce retournement est assez mal vécu en interne, alors que les agents qui estiment s'être pleinement engagés dans une grande cause nationale se voient proposer un plan social d'ampleur : sans supprimer l'agence, les moyens humains sont réduits d'un tiers et la question de la poursuite d'une politique de maîtrise de l'énergie se pose. À cette occasion, l'AFME perd ainsi une partie de ses compétences et de son savoir-faire, et ses objectifs sont reformulés vers l'animation des réseaux d'acteurs du marché énergétique et les opérations de développement et de démonstration industrielle. Dans un premier temps, la question de la maîtrise de l'énergie s'inscrit donc dans un récit national de l'indépendance énergétique et de la réduction du déficit de la balance des paiements. Le retournement de la conjoncture économique a d'ailleurs failli être fatale à l'agence qui avait la charge de cette politique. Au demeurant, quoique l'agence ait survécu, ses missions sont revues et la question de la maîtrise des énergies est progressivement délaissée avec la mise en réseau des réacteurs nucléaires : la politique de l'offre prend le pas sur celle de la demande. À l'issue de débats au sein du gouvernement, Alain Madelin, alors ministre de l'Industrie, acte que la maîtrise de l'énergie n'est plus une priorité nationale et que si l'AFME n'est pas supprimée, elle doit démontrer son utilité – sans pour autant préciser les critères de cette utilité⁵²⁷.

La montée en puissance des préoccupations environnementales offre un cadre nouveau aux actions de l'agence qui dès 1988 souligne le lien direct qui existe entre économies d'énergie, réduction des pollutions (de l'air, de l'eau) et baisse des rejets de gaz à effets (GES) de serre. Le contexte des années 1990 étant marqué du point de vue de la facture énergétique

⁵²⁵ *Ibid.*, p. 55-59

⁵²⁶ Le budget de l'AFME passe ainsi de 834 millions de francs en 1985 à 379 en 1986, et son personnel de 551 personnes en 1987 à 396 l'année suivante.

⁵²⁷ *Ibid.*, p. 73

française par une certaine amélioration du fait de la baisse des hydrocarbures, du repli du dollar et du solde excédentaire dégagé par la production électrique, la maîtrise de l'énergie n'apparaît plus comme une priorité pour les responsables politiques. Comme le souligne Éric Pautard dans la conclusion de sa thèse : « *la question des économies d'énergie ayant globalement disparu depuis le milieu des années 1980, leur impact s'en est trouvé largement amoindri quand a été prise la décision de les remettre au goût du jour. La culture de la consommation ayant pris le pas sur celle de la modération, les résultats des politiques initiées après les chocs pétroliers n'étaient plus qu'un souvenir déjà lointain à la fin des années 1990. De fait, un travail de mobilisation publique s'est de nouveau imposé.* »⁵²⁸ Ainsi, si sur la période 1973-1990, l'intensité énergétique⁵²⁹ baisse de 31%, la moyenne de cette baisse est de 3% par an de 1973 à 1982, de 1,4% par an de 1982 à 1990 et de 0,4% par an de 1990 à 2000. La conjonction d'un prix singulièrement moins élevé des carburants fossiles et d'une politique publique moins volontariste⁵³⁰ a pu pousser les agents économiques – et les ménages en particulier – à réadopter des comportements moins sobres énergétiquement⁵³¹. La décennie est toutefois marquée par quelques faits notables : la signature d'une première convention entre EDF et l'agence sur la maîtrise de la demande d'électricité dans les secteurs industriel et résidentiel-tertiaire en 1993 ; la mise en place d'un projet de comparaison de l'efficacité énergétique dont l'agence est chef de file, et repris par la direction générale de l'énergie de la Commission européenne ; ou encore un premier débat national « Énergie-Environnement » (ou débat « Souviron ») en 1994 en amont d'une loi de programmation⁵³².

Les directeurs de l'AFME ont rapidement eu conscience que le principe de la maîtrise des énergies était plus difficile à promouvoir depuis le contre-choc pétrolier. La création de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) – pourtant non programmée dans le Livre vert du ministre de l'Environnement, Brice Lalonde – répond donc à une volonté de réorienter les missions de l'agence vers les enjeux liés à l'environnement. Elle naît en 1991 du constat de la convergence des dossiers liant l'AFME (pour ses capacités de montage de projet et de mobilisation des partenaires), l'Agence pour la Qualité de l'Air (AQA) et l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) – ces deux dernières pour leur expertise technique. Jacques Bouvet, ancien président de l'AFME de 1987 à 1991 illustre ce repositionnement : « *le virage a été provoqué par la mise en évidence de l'effet de serre. L'Agence fut un des premiers organismes qui, dès 1989, a réagi aux informations données par les scientifiques [...]. Notre message en direction des agents économiques a tout de suite été : "Moins de fuel au foyer (industriel ou domestique), c'est*

⁵²⁸ PAUTARD Éric, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, op. cit., p. 517

⁵²⁹ L'intensité énergétique peut être assimilée à l'« efficacité » énergétique d'une économie puisqu'elle désigne le rapport entre la consommation énergétique d'un pays et son PIB. Les comparaisons internationales l'expriment en tonnes équivalent pétrole (tep) par milliers de dollars de PIB.

⁵³⁰ Ne négligeons toutefois pas l'effet probable de gisements d'économies d'énergie moins importants en volumes que par le passé.

⁵³¹ Il convient néanmoins de différencier trois secteurs : l'intensité énergétique ne cesse pas de baisser sur la période pour le secteur industriel ; elle augmente pour le secteur résidentiel-tertiaire de 1990 à 1994, puis baisse à nouveau légèrement par la suite ; elle augmente pour le secteur des transports de 1985 à 1993 pour rester stable par la suite. LERAY Théo, DE LA RONCIÈRE Bertrand, *30 ans de maîtrise de l'énergie*, op. cit., p. 126

⁵³² JOBERT Arthur, « Éléments sur les précédentes expériences de "débat national sur l'énergie" », note interne EDF R&D, op. cit.

moins de fumée à la cheminée'' . »⁵³³ Un colloque, tenu en 1990 et organisé avec la Commission européenne et le ministère de l'Environnement, avec pour slogan « Limitation de l'utilisation des ressources et limitation des rejets : même combat » témoigne également de l'inclusion progressive du problème de l'énergie dans le récit de l'environnement. En ce sens, l'environnement constitue progressivement un méta-récit dont le caractère relativement consensuel et partagé permet le recadrage du problème énergétique et surtout, assure la continuité de son portage⁵³⁴. Bien sûr, il ne s'agit pas ici de chercher à définir les différents composants du récit environnemental, mais de souligner qu'il fonctionne comme une « *totalisation* »⁵³⁵ dans lequel le problème de l'énergie a trouvé à se relancer.

Si les conférences de La Haye en 1989 et de Rio en 1992 mettent en avant les risques liés à l'augmentation des températures moyennes au niveau mondial et structurent les premiers débats entre gouvernements et scientifiques du climat, l'ADEME ne bénéficie pas immédiatement des retombées en termes de moyens humains ou financiers – le budget de 1996 est du reste le plus bas de l'agence. Néanmoins, la conférence de Kyoto de décembre 1997 qui entraîne dans son sillage la signature du protocole éponyme constitue un tournant : l'hypothèse d'une origine anthropique du réchauffement climatique devient de plus en plus certaine, et un consensus se dégage sur le fait que politiques de maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables constituent des réponses adéquates et surtout conjointes aux risques environnementaux. Les politiques de maîtrise de l'énergie sont réactivées dans ce cadre : l'ADEME lance par exemple le Programme National d'Amélioration de l'Efficacité Énergétique (PNAEE) dont le but est autant de sensibiliser les ménages et les entreprises (à travers des campagnes nationales d'information ou l'information de « proximité » des Points Info Énergie qui maillent le territoire) que de favoriser les investissements (en accompagnant l'accès à des prêts bancaires à travers le Fonds de Garantie des Investissements de Maîtrise de l'Énergie – le FOGIME ; ou en associant capitaux privés et publics pour le financement de nouveaux projets portant sur les énergies renouvelables ou la valorisation des déchets – le FIDEME). Cette politique a trouvé un relais important au niveau européen dans le paquet climat-énergie de 2008, ensemble de directives communautaires qui souligne deux priorités : la mise en place d'une politique énergétique européenne soutenable à long terme et la lutte contre le changement climatique. Les trois objectifs de ce paquet ont souvent été résumés dans la formule du « 20-20-20 » : faire monter à 20% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européen, réduire les émissions des pays de l'Union Européenne de CO₂ de 20% par rapport aux émissions de 1990 et accroître l'efficacité énergétique de 20% d'ici à 2020. Les objectifs de ce paquet ont été revus en 2014 autour d'un objectif contraignant – réduire de 40% les émissions de GES à l'horizon 2030 par rapport aux niveaux de 1990 – et deux non contraignants : 27% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique et 27% d'économie d'énergie. Le récit du problème de l'énergie trouve ainsi une nouvelle impulsion à travers les directives et les engagements de l'Union européenne, la perception d'un contexte énergétique

⁵³³ Jacques Bouvert cité dans LERAY Théo, DE LA RONCIÈRE Bertrand, *30 ans de maîtrise de l'énergie, op. cit.*, p. 117

⁵³⁴ ROE Emery, *Narrative Policy Analysis. Theory and Practice*, Durham and London, Duke University Press, 1994

⁵³⁵ LATOUR Bruno, SCHWARTZ Cécile, CHARVOLIN Florian, « Crise des environnements, défis aux sciences humaines », *Futur antérieur*, n°6, 1991, p. 28-56

mondial dont on écarte plus qu'il puisse subir des crises ponctuelles mais aigües et une relance par des acteurs nationaux, propriétaires du problème des économies d'énergie dont l'ADEME fournit un bon exemple.

Du fait des difficultés rencontrées par les économies européennes ces dernières années, certains outils des politiques publiques mis en place en matière de maîtrise de l'énergie ont connu des reculs – on peut penser à la taxe carbone, idée issue du Grenelle de l'Environnement de 2007, abandonnée en 2010 puis réintroduite sous la forme d'une « composante carbone » avec la loi sur la transition énergétique en 2015 ; on peut penser également au soutien irrégulier aux crédits d'impôts accordés à la mise en place d'énergies renouvelables. Par ailleurs, depuis les années 1970, les instruments de politique publique et leur soutien ont connu des intermittences et le récit national sur les économies d'énergie a vu ses termes changer en fonction de l'évolution du contexte national et international et en fonction de toute une série de paramètres : soutien du gouvernement, prix du baril de *brent*, taux de change des monnaies, tertiarisation de l'économie, etc. Mais en dépit de ces reflux plus ou moins longs, le récit porteur du problème de l'énergie s'est complexifié en accrochant progressivement la « totalisation environnementale ». Cet accrochage du problème au méta-récit environnemental n'a pas permis que de renouveler les termes de l'enjeu de la maîtrise des énergies, il lui a permis de s'adosser à un réseau classificatoire cohérent, un référentiel global au sens où l'entendent Pierre Muller et Bruno Jobert⁵³⁶.

2.2.2 Rapprocher les termes d'un problème « lointain » : médier et traduire les questions d'énergie dans l'espace public

2.2.2.1 L'agenda médiatique : un moyen d'accès privilégié de l'individu ordinaire au problème de l'énergie

Les premières enquêtes des chercheurs de l'école du Michigan⁵³⁷ estiment que la stabilité relative du vote – et ce, alors même que les citoyens ont des connaissances politiques souvent faibles et très inégales – provient moins des structures sociales que de « l'entonnoir de causalités » (*funnel model*) du vote qu'est l'identification partisane. En d'autres termes, même si les individus ont une attention oblique et partielle à l'information, ils héritent d'attitudes politiques de la part de leur environnement familial notamment⁵³⁸. Notons que le paradigme de l'école de Columbia n'est pas incompatible avec celui de Michigan : tous deux insistent par exemple sur la permanence des comportements électoraux, donc une relative stabilité des pratiques des individus. Et si les chercheurs de l'école de Michigan contestent le primat des variables sociologiques, ils reconnaissent que la variable d'identification partisane – qu'ils considèrent comme la plus corrélée aux comportements électoraux – découle des appartenances sociales. Indépendamment de ces éléments, les deux paradigmes s'accordent pour souligner le rôle des effets limités des médias. Les *mass media* n'ont pas d'effets massifs sur les récepteurs

⁵³⁶ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, *L'État en action, politiques publiques et corporatismes*, op. cit.

⁵³⁷ CAMPBELL Angus, CONVERSE Philip E., MILLER Warren E., STOKES Donald E., *The American Voter*, op. cit.

⁵³⁸ PERCHERON Annick, MAYER Nonna, MUXEL Anne, *La socialisation politique*, op. cit.

parce que ceux-ci ont une attention flottante aux problèmes discutés dans l'espace public. Le vote est relativement stable parce que les citoyens ont hérité des attitudes politiques, à la manière d'une *brand loyalty* (fidélité à la marque).

Il s'agit de ne pas surévaluer, ni la capacité des médias à faire passer des messages – encore moins à transformer à eux seuls les cadres normatifs –, ni celle des citoyens-récepteurs à décoder et à recoder ces messages. Il s'agit bien plutôt de comprendre les mécanismes pratiques de communication et leurs limites. Dans une étude aujourd'hui ancienne, Richard Hoggart cherche à comprendre les raisons de la domination culturelle bourgeoise, et son corollaire, la faiblesse des clefs de lecture populaire dans l'espace public, ainsi que le décalage culturel violent qui peut apparaître pour les individus les moins dotés en capital culturel⁵³⁹. Loin d'en tirer l'idée que les « gens du peuple » subissent le primat d'une culture élitiste et la pauvreté d'une culture populaire, il décrit les clefs d'une « *consommation nonchalante* » où les individus savent « *en prendre et en laisser* ». Dans cette lignée, Stuart Hall puis David Morley proposent dans les années 1970 et 1980 un modèle de codage/décodage⁵⁴⁰ : puisque les grands médias sont fortement conditionnés par les structures économiques et institutionnelles dont ils dépendent en partie, ils ont tendance à produire un codage aligné sur la culture dominante. Mais face à cette lecture préférentielle, trois types de décodage sont offerts aux individus qui reçoivent les messages⁵⁴¹ : une lecture hégémonique qui s'aligne sans résistance sur le message ; une lecture oppositionnelle qui le rejette ; une lecture négociée dans laquelle le récepteur accepte certains segments du message en les adaptant à ses propres normes et valeurs mais refuse les autres. L'intérêt de l'enquête de Morley est que celui-ci cherche à comprendre les conditions de réception d'une émission d'actualité de la BBC au cours des années 1970 en étant attentif aux différents « publics » et à leurs caractéristiques sociales. L'approche a ainsi le mérite d'éviter les deux écueils classiques que sont l'analyse critique qui surplombe les pratiques des individus et décrète leur apathie relative en tant que consommateurs d'une part, et, d'autre part, l'idée d'un pouvoir de résistance inné et permanent du récepteur qui pourrait retourner à l'envi les messages qu'il reçoit. Il s'agit également de renouer avec l'approche sociale valorisée par l'équipe de l'université de Columbia. Certes, depuis les travaux de Lazarsfeld, la capacité explicative des variables sociodémographiques dites classiques (âge, sexe, CSP, etc.) a tendance à s'éroder mais cela ne signifie pas pour autant que les tentatives d'explication par les propriétés sociales doivent être évacuées au seul bénéfice d'une explication en termes de cadres de réception.

Dans la continuité de ces travaux, deux constats peuvent être tirés : (a) l'exposition aux médias est nécessairement sélective et, au mieux, ne tend qu'à renforcer des prédispositions ; (b) les messages provenant des médias ne sont pas reçus par des individus totalement passifs et disponibles. La déclinaison pratique de ce second point réside entre autres dans le fait que l'intentionnalité n'épuise jamais totalement la signification du message : ce n'est pas parce qu'un message médiatique est conçu avec un sens intentionnel particulier qu'à la réception du message, il s'agira du sens retenu ou même compris. Les conditions de félicité sont, du reste,

⁵³⁹ HOGGART Richard, *La Culture du pauvre*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1970 (1957)

⁵⁴⁰ HALL Stuart, « Encodage/décodage », *Réseaux*, vol. 12, n°68, p. 27-39, 1994

⁵⁴¹ MORLEY David, *The Nationwide Audience*, British Film Institute, Londres, 1980

rarement remplies : les messages sont appropriés par des communautés de réception, parfois détournés avec ironie de leur sens originel – au point qu’il arrive qu’ils soient considérés comme de lourds échecs en termes de communication en « passant à côté de leur cible ». Les termes de la phrase célèbre de Marshall MacLuhan « *le vrai message, c’est le médium lui-même* »⁵⁴² ne doit ainsi pas être surévaluée comme elle l’est trop souvent. Les potentialités de résistance et d’appropriation sélective des messages par les groupes sociaux ne doivent pas non plus être surestimées : un message n’est pas plastique ou malléable à l’infini. Dans cette perspective, un certain nombre d’études s’est penché sur la mise sur agenda (*agenda setting*) comme un phénomène concurrentiel d’accès à l’espace public en porteurs de messages (politiques, marketing...) et professionnels des médias⁵⁴³.

La notion de mise sur agenda désigne ainsi l’ensemble des processus en œuvre qui conduit un fait social à être projeté dans l’espace public, et ainsi faire l’objet d’éventuels controverses médiatiques et de codages politiques. La notion étant parfois réduite à une simple « inscription à l’ordre du jour » - ou du moins à être considérée assez peu sensible à la dynamique des processus sociaux dans la définition du problème, les analyses ont été complétées par les notions d’effets de cadrage (*framing*) et d’amorçage (*priming*). De fait, l’émergence d’un problème et sa perception dans l’espace public sont inséparables des modalités cognitives et normatives de sa problématisation : la manière dont le problème est pensé détermine en grande partie les termes de sa résolution et la nature des solutions – ou, *a contrario*, de ses impensés. En ce sens, tout problème public pose la question de sa construction pratique dans l’espace public, de ses soutiens ou de ses opposants, de leur accès tribunicien plus ou égal, etc. Rappelons du reste que l’accès à cette fonction tribunicienne dans l’espace public, par le biais des médias notamment, est inégal : la figure de l’expert technique est particulièrement valorisée dans le cas du problème de l’énergie en incarnant un langage supposé scientifique et neutre, mais celle de l’opinion publique sondée⁵⁴⁴ n’est pas non plus négligeable dans la mesure où elle tend à apporter un surcroît d’apparente légitimité démocratique. Son usage dans ce cadre la réduit à son acception lippmannienne : elle n’est utilisée que pour valider le cadre démocratique de la discussion, tout en soulignant le caractère consensuel de la formulation du problème ou de la solution qui lui est apportée. Cette légitimité démocratique *a posteriori* est donc rarement mise en avant pour discuter une éventuelle conflictualité autour du problème. L’accès tribunicien à l’espace public ne garantit toutefois pas que les acteurs soient propriétaires du problème au sens où Gusfield l’entend. Ils peuvent toutefois l’être ou être considérés comme responsables ; dans ce cas, leur accès aux médias leur permet de justifier (ou de nier) leur responsabilité ou la légitimité de la réponse apportée. La légitimité de ces acteurs tient donc à leur capacité à apparaître comme partie prenante du problème, à coaliser d’autres acteurs dans leur sillage et à mobiliser des ressources symboliques – en affirmant des valeurs

⁵⁴² MCLUHAN Marshall, *Pour Comprendre les médias*, Bibliothèque québécoise, Montréal, 2005 (1964)

⁵⁴³ MCCOMBS Maxwell, SHAW Donald, ‘The Agenda-Setting Function of Mass-Media’, *Public Opinion Quarterly*, n°1, 1974, p. 176-187

⁵⁴⁴ Réduite, quand il s’agit vraiment d’un sondage et non d’une version moderne du vote de paille, à un échantillon de 1 000 individus, dont il est contestable qu’elle épuise toute la variabilité des opinions et surtout qu’elle explique l’intégralité des rapports de force qui la traverse.

telles que « justice », « service public », « intérêt général », etc., c'est-à-dire en justifiant d'un intérêt collectif dépassant leurs intérêts propres.

Pour être opérationnelle, la notion d'agenda nécessite d'être précisée : il ne s'agit ni du résultat d'une libre concurrence entre acteurs ayant accès à l'espace public, ni de la seule agrégation de demandes sociales venant de citoyens. L'inscription pérenne d'un problème sur l'agenda nécessite des ressources matérielles et symboliques, des coalitions et des transactions entre acteurs. L'agenda n'est de fait pas réductible aux seules priorités gouvernementales : il existe de nombreux agendas sous-systémiques (du gouvernement, de l'administration, des relations internationales, médiatique, etc.) qui entretiennent des relations entre eux (sans qu'il existe nécessairement de relation de causalité entre ces différents agendas)⁵⁴⁵. Il arrive par exemple parfois qu'un problème « bouscule » la hiérarchie des priorités gouvernementales, à l'occasion d'une crise ou d'un emballement médiatique⁵⁴⁶. De manière schématique, la mise sur agenda d'un problème public peut survenir à l'occasion d'une mobilisation externe (un ou plusieurs entrepreneurs politiques parviennent à imposer une discussion sur l'enjeu, souvent par le biais d'une publicisation du problème), d'une anticipation (par exemple, l'administration anticipe le coût collectif fort mais diffus de comportements individuels agrégés) ou encore d'une mobilisation interne (lorsque des groupes externes parviennent à influencer l'agenda gouvernemental sans publicisation ou médiatisation).

La notion de cadre interprétatif préconstruit ou cadrage, inspirée des travaux d'Erving Goffman⁵⁴⁷, permet de distinguer, du point de vue de la réception des messages, le cadrage épisodique (mettant l'accent sur la singularité du cas présenté) du cadrage thématique (où le cas exposé est mis en relation avec le contexte sociopolitique)⁵⁴⁸. Le cadrage épisodique amène davantage à penser l'exemplarité du cas, et donc à raisonner en termes de responsabilité individuelle ; inversement, le cadrage thématique ouvre la voie à une généralisation du cas et à son indexation à d'autres. La montée en généralité pousse plus volontiers à la formalisation du problème public par le biais de mobilisations médiatiques ou citoyennes par exemple : la capacité à faire d'un enjeu un problème public, c'est-à-dire qui concerne une partie suffisamment importante de la communauté politique, passe donc par la dé-privatisation ou la désindividualisation de l'enjeu (au nom de la « justice sociale », de la « citoyenneté », des « générations futures », etc.). Il demeure donc tout de même impératif de prêter attention aux interprétations suggérées par les cadrages médiatiques. Comme l'a montré William Gamson, la critique publique du nucléaire aux États-Unis était impossible avant l'accident de Three Miles Island de 1979 : c'est la survenue de l'accident qui a rendu possible la mise en cause du cadre dominant de la nécessité du progrès technique et qui a autorisé l'accès, dans l'espace public, à

⁵⁴⁵ Cette idée découle de la distinction que font Roger Cobb et Charles Elder de l'agenda public général (ou systémique) et gouvernemental (ou institutionnel).

COBB Roger W., ELDER Charles D., *Participation in American Politics: The Dynamics of Agenda-Building*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1983 (1972)

⁵⁴⁶ HENRY Emmanuel, « Quand l'action publique devient nécessaire : qu'a signifié "résoudre" la crise de l'amiante ? », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°2, p. 289-324

⁵⁴⁷ GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, op. cit.

⁵⁴⁸ IYENGAR Shanto, *Is Anyone Responsible? How Television Frames Political Issues*, University of Chicago, Chicago, 1991

des sources d'information alternatives⁵⁴⁹. Des porteurs de cause ont alors pu structurer le problème et le porter dans l'espace public, par l'intermédiaire des médias, au nom d'une inquiétude publique. De même en France, le « scandale de l'amiante » ne s'est cristallisé qu'à partir du moment où des « traducteurs », c'est-à-dire les journalistes des rubriques santé et information générale, plus sensibles aux propos des victimes, ont pu recoder le problème dans des termes familiers pour le citoyen récepteur de l'information⁵⁵⁰.

Les médias généralistes jouant un rôle à la fois d'incitation et de responsabilisation autour du problème de l'énergie⁵⁵¹, nous avons cherché à mesurer la prégnance des enjeux liés à la maîtrise de l'énergie et au développement durable dans les quatre quotidiens les plus diffusés de la presse nationale – exception faite de *L'Équipe* – c'est-à-dire *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Parisien-Aujourd'hui en France* et *Les Échos*, sur une période allant du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2016. Par le biais de la base de données Factiva, nous avons donc recensé les articles comportant, dans le titre ou dans le corps de l'article, les termes « économie d'énergie », « économies d'énergie », « MDE », « maîtrise de l'énergie », « maîtrise des énergies » et « sobriété énergétique » en ce qui concerne le problème de l'énergie ; les termes « développement durable », « développement soutenable » ou « écodéveloppement » pour le problème environnemental. Dans sa thèse, Philippe Blanchard a bien montré l'effet de reprise des enjeux liés au nucléaire du « quotidien de référence », *Le Monde*, vers d'autres médias comme le quotidien *Libération*, des hebdomadaires tels que *Le Point* et *L'Express* ou des journaux télévisés (France 2)⁵⁵². Notre compte des occurrences sur Factiva ne tient pas compte de cet effet de reprise qu'on peut supposer valide pour d'autres problèmes que l'enjeu nucléaire. Bien que nous ayons souligné que le récit public du problème de l'énergie ait trouvé à se renouveler dans le métarécit de l'environnement, on constate que les articles parlant de développement durable ne suivent pas la même temporalité que ceux parlant d'économie d'énergie. En l'occurrence, les journaux étudiés ici discutent de cet aspect de l'enjeu environnemental dès le début des années 2000, avec notamment un pic en 2002 où l'on frôle les 800 articles, puis une augmentation jusqu'au Grenelle de l'environnement. Cet « emballement » médiatique est immédiatement suivi d'un recul en 2010. Celui-ci reste toutefois relatif : entre 1 000 et 1 500 articles citent toujours l'enjeu du développement durable entre 2010 et 2015.

Parallèlement, le traitement du problème des économies d'énergie ne suit pas cette même logique au sein des quatre quotidiens. Problème quasiment absent jusque 2003 avec moins de 100 articles le citant, il connaît également une phase de publicisation médiatique dans les années suivantes. Elle toutefois moins importante : 599 et 581 articles lui sont consacrés,

⁵⁴⁹ En particulier, TMI rendait inopérante la distinction discursive martelée par les administrations américaines entre « atomes pour la paix » (le nucléaire civil) et « atomes pour la guerre » (et la prolifération de missile lors de la guerre froide) au profit d'une perception en termes de « mauvaise » technologie.

GAMSON William, *Talking Politics*, op. cit.

⁵⁵⁰ HENRY Emmanuel, *Amiante, un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2007

⁵⁵¹ FODOR Firenc, « Vers une société sobre : la rhétorique des économies d'énergie », dans CIHUELO Jérôme, JOBERT Arthur, GRANDCLÉMENT Catherine (dir.), *Énergie et transformations sociales. Enquêtes sur les interfaces énergétiques*, op. cit., p. 201-214

⁵⁵² BLANCHARD Philippe, *Les médias et l'agenda électronucléaire en France. 1970-2000*, op. cit.

respectivement en 2008 et 2009, au moment où le « développement durable » est cité 1 965 et 1 976 fois. Un recul des citations est également noté pour l'année 2010 laissant penser que jusqu'à cette date au moins, les deux problèmes entretiennent des dynamiques similaires, quoique d'ampleurs inégales. La montée en puissance du problème de l'énergie dans les années suivantes constitue cependant une différence avec le traitement médiatique du « développement durable » qui tend à décroître en nombre de citations. Si l'agenda médiatique, celui des *policies* et celui des *politics* entretiennent effectivement un lien, nul doute que la politisation et la publicisation des enjeux énergétiques autour de la question nucléaire par exemple, mais aussi de la mise en place de la Conférence environnementale de 2013 et de Débat nationale sur la transition énergétique de 2013, ont constitué des catalyseurs du problème, au dépend du cadrage du problème environnemental. Pour la première fois depuis la fin des années 1990, la hiérarchisation des deux problèmes se fait dans les mêmes proportions au sein des quatre quotidiens. L'année 2016 marque toutefois un net recul dans le nombre de citations : pour la question de la MDE comme pour celle du développement durable, on passe de plus de 1 000 citations par an en 2014-2015 à, respectivement, 653 et 619 (voir fig. 13).

En termes de cadrage des deux problèmes maintenant, on a cherché à savoir si leur mise en forme médiatique différait singulièrement. Avec l'appui des métadonnées fournies par Factiva, nous avons pu construire la figure 12, recensant certains des thèmes abordés dans les articles⁵⁵³. Notons toutefois que nous avons restreint à une période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2016, soit une réduction du corpus à 4 987 et 6 950 articles pour la MDE et le développement durable respectivement. Il n'a pas été possible de les indexer dans le temps, ce qui aurait permis d'observer l'évolution des cadrages au fil des années. L'indexation d'un article à un libellé n'est pas exclusive : un article peut aborder le problème de la MDE sous l'angle de la « vie politique intérieure » et conjointement des « relations internationales », de « protection de l'environnement » et de la « recherche et développement ».

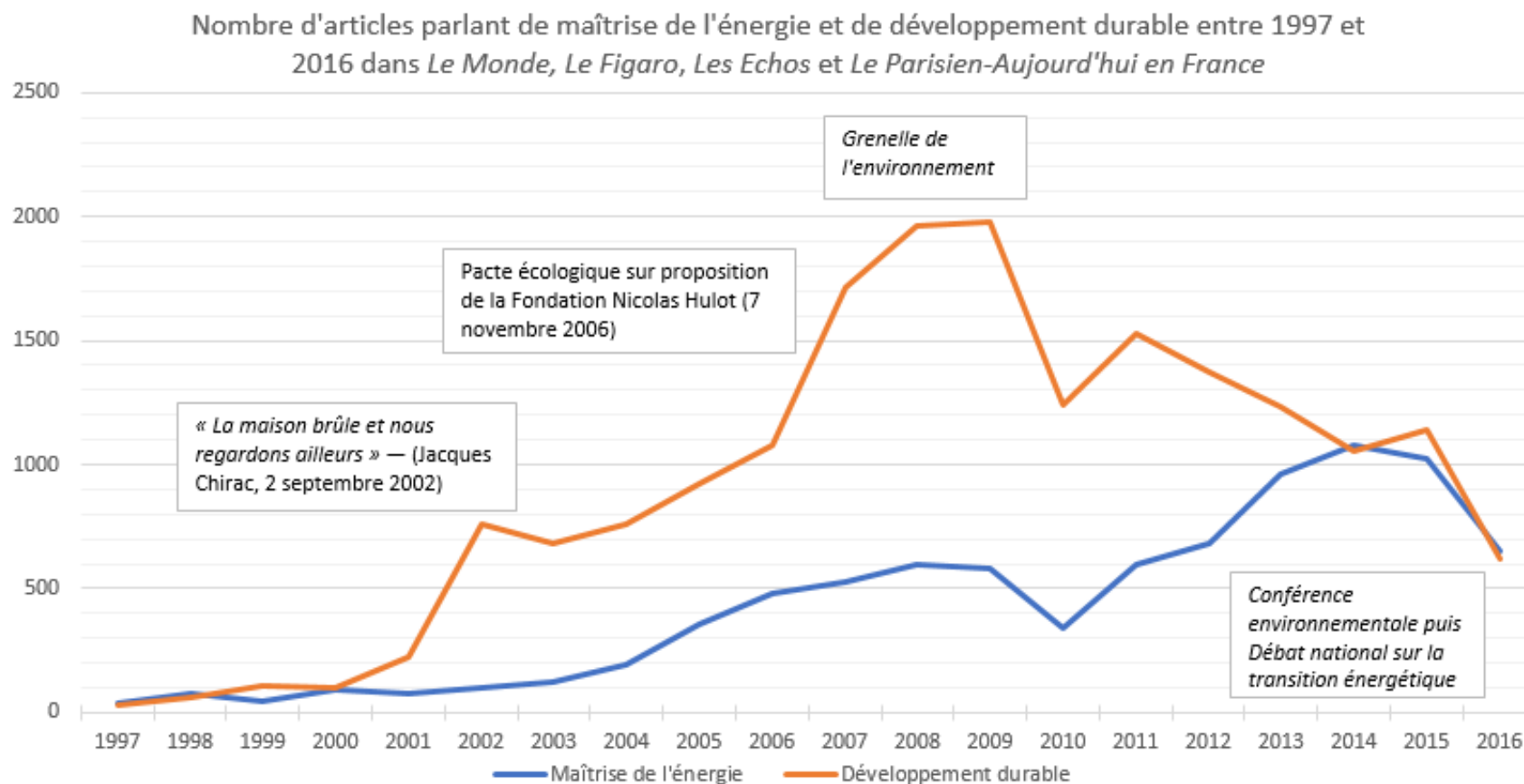
⁵⁵³ Factiva fournissant une liste brute des principaux sujets abordés dans les articles qu'il est relativement facile d'exporter pour les retravailler.

	MAITRISE DE L'ENERGIE		DEVELOPPEMENT DURABLE	
TOTAL ARTICLES	4987		6950	
Vie politique intérieure	860	10,0%	630	3,4%
Relations internationales	347	4,0%	228	1,2%
Opinions politiques	52	0,6%	327	1,8%
Législation et politiques gouvernementales	48	0,6%	38	0,2%
Elections	72	0,8%	81	0,4%
Protection de l'environnement	435	5,1%	1611	8,7%
Changement climatique	267	3,1%	1271	6,8%
Qualité de l'air/l'eau/le sol	211	2,4%	507	2,7%
Pollutions atmosphériques	82	1,0%	456	2,5%
Capacités de production et installations	68	0,8%	58	0,3%
Accidents nucléaires	77	0,9%	-	-
Recherche et développement	83	1,0%	92	0,5%
Informations économiques/ sur les sociétés	580	6,7%	586	3,2%
Imposition des sociétés	88	1,0%	44	0,2%
Prix des énergies	110	1,3%	45	0,2%

Fig. 12 : Thèmes abordés dans les articles du 01/01/2011 au 31/12/2016 (source : Factiva) (n = 4 987 pour la « maîtrise de l'énergie » ; n = 6 950 pour le « développement durable »)

On remarque notamment que le cadrage des articles citant la maîtrise de l'énergie surreprésente les thèmes relatifs à la vie politique (politique intérieure, relations internationales), et, dans une moindre mesure, ceux liés à la vie économique (coût des énergies, informations économiques, imposition, etc.) et à la vie industrielle (capacités de production, efforts de R&D) par rapport à ceux citant le développement durable. Inversement, les articles citant le développement durable tendent à être cadrés par le seul problème environnemental en surreprésentant les thèmes relatifs à la protection de l'environnement, au changement climatique, à la qualité de l'air, de l'eau ou du sol et aux pollutions atmosphériques. Les dimensions relatives à la vie politique, économique ou industrielle ne sont pas inexistantes, mais elles sont moins importantes. Cette lecture, quoique rapide, tendrait à souligner que le cadrage du problème de la MDE est davantage multidimensionnel que celui du développement durable sur la période et pour les médias considérés. Ce qui n'est pas tout à fait exact : dans le détail, les articles relatifs au développement durable abordent autant des questions de financement, que d'assurance, de la rénovation ou de la construction de l'immobilier, l'agriculture, la production d'électricité et d'énergies renouvelables, le transport et la logistique, la gestion des déchets, etc.

Fig. 13 : Nombre d'articles de presse parlant de maîtrise de l'énergie et de développement durable de 1997 à 2016 dans les quatre titres de la presse quotidienne nationale les plus diffusés en France (hors *L'équipe*) (source : Fativa) (n = 8 613 pour la « maîtrise de l'énergie » ; n = 18 583 pour le « développement durable »)



Il n'entre pas dans notre propos de discuter exhaustivement les modalités et les effets de *priming* et de *framing* de ces deux problèmes. Nous soulignons plutôt, sur la base d'une observation des quatre journaux de la presse quotidienne nationale la plus diffusée, qu'il existe une dynamique de publicité de ces problèmes dans l'agenda médiatique dont on suppose qu'elle n'est sans conséquence sur leur appropriation par les individus ordinaires.

2.2.2.2 La mise en scène partisane du problème : l'énergie, un enjeu à éclipses des politiques

Les travaux de science politique ont pu différencier trois étapes dans l'évolution des campagnes électorales : pré-modernes, modernes et post-modernes⁵⁵⁴, qui correspondent à peu près aux trois formes de démocratie représentative identifiées par Bernard Manin : démocratie parlementaire, démocratie des partis et démocratie des publics⁵⁵⁵. Si les travaux de l'école de Columbia discutés précédemment témoignent de la force de la démocratie des partis et du rôle des identités sociales insérées dans des structures sociales conflictuelles, la démocratie des publics insiste quant à elle sur le rôle croissant de l'offre électorale et de la communication politique dans les choix des individus, permettant alors de revenir en partie sur ce paradigme longtemps dominant des effets limités des médias. La question ouverte par la démocratie des publics est ainsi devenue de savoir quels sont les facteurs pouvant peser sur cette fidélité et modifier les attitudes. Dans ce cadre, Vladimir O. Key a souligné à quel point « *les électeurs ne sont pas stupides* »⁵⁵⁶, reformulation un peu rapide pour illustrer le fait que les citoyens ne sont pas engagés par les seuls déterminants sociaux qui les caractérisent et les effets de structures dans lesquelles ils s'insèrent⁵⁵⁷. Ils sont par ailleurs décrits comme sensibles et attentifs – quoique dans des proportions variables – aux enjeux des campagnes. À sa suite, Norman Nie, Sydney Verba et John Petrocik⁵⁵⁸ ont développé l'idée d'un citoyen aux fidélités désormais moins durables, arbitrant parfois au coup par coup en fonction des enjeux qui lui sont présentés, au vote plus volatil. L'ouvrage d'Anthony Downs⁵⁵⁹ paru en 1957 mais qui devient le texte de référence des années 1980 contribue ensuite à renverser l'analyse au profit d'une universalisation du calcul coût/avantage et des théories du choix rationnel : l'individu libre et atomisé ne voterait que sur enjeux et sur la base de calculs rationnels⁵⁶⁰. Ce détour par les travaux de science politique n'est pas anodin. Il s'agit d'illustrer deux points : (a) Un effet de

⁵⁵⁴ NORRIS Pippa, *A Virtuous Circle. Political Communications in Post-Industrial Societies*, Cambridge University Press, New-York, 2000

⁵⁵⁵ MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit.

⁵⁵⁶ KEY Vladimir O., *The Responsible Electorate*, Harvard University Press, Cambridge, 1966

⁵⁵⁷ Notons toutefois que l'équipe de Lazarsfeld n'a pourtant jamais soutenu que les variables sociologiques déterminaient exclusivement les comportements des citoyens...

⁵⁵⁸ NIE Norman H., VERBA Sydney, PETROCIK John R., *The Changing American Voter*, Harvard University Press, Cambridge, 1976

⁵⁵⁹ DOWNS Anthony, *An Economic Theory of Democracy*, Harper, New York, 1957

⁵⁶⁰ Dans une seule logique de coût/avantage, on peine toutefois à comprendre la raison du vote puisqu'en toute logique, l'électeur rationnel devrait s'abstenir de voter. Face à une lecture étroite de la rationalité instrumentale, nous ne résistons pas à citer Downs lui-même : « *Les études empiriques sont pratiquement unanimes à conclure que, aux yeux de presque tous les individus, l'adaptation au groupe primaire est beaucoup plus importante que des considérations plus lointaines de bien-être économique ou politique [...]. Néanmoins, il nous faut postuler que, dans le monde qui est le nôtre, les hommes orientent leur comportement principalement en fonction de ces dernières, sans quoi toute l'analyse de l'économie ou de la politique finit par n'être plus qu'un simple appendice de la sociologie des groupes primaires.* »

balancier présent dans la littérature et souvent rendu artificiel : les relectures des travaux de Columbia ont feint d'y trouver un déterminisme sociologique dont Elihu Katz et Paul Lazarsfeld notamment se sont pourtant toujours défendus. Cet effet n'est toutefois pas totalement artificiel dans la mesure où les changements sociétaux ont provoqué un affaïssement relatif de l'importance des variables sociologiques lourdes permettant d'illustrer le passage de la démocratie des parties à la démocratie des publics. (b) Le paradigme des effets limités s'inscrivait dans une opposition à un courant d'idées soutenant la toute-puissance de l'influence des médias. Les travaux antérieurs ont bien montré que si les effets sont limités, ils existent néanmoins ; les médias peuvent en particulier avoir un impact quantifiable sur l'opinion et le comportement des individus à court terme⁵⁶¹. Ainsi, un compromis semble exister aujourd'hui entre deux jeux de tension : d'une part entre la détermination par les structures et la liberté individuelle ; d'autre part entre l'idée d'un citoyen rationnel, attentif aux enjeux de l'espace public et capable de discuter et critiquer les messages, et celle d'un citoyen qui subit l'information et suit les règles, le *cultural dope* (idiot culturel) critiqué par Harold Garfinkel. Ce compromis réside dans l'idée d'un électeur « raisonnable »⁵⁶² qui se conduit comme un investisseur avisé : il ne s'encombre pas d'informations superflues, il agit comme un avaro cognitif⁵⁶³ et il utilise raccourcis cognitifs, micro-signaux informatifs et guidage par stéréotypes⁵⁶⁴. Sa rationalité est limitée et il fait des choix sur la base de connaissances partielles et par comparaison fragmentaire des offres (politiques ou autres), l'objectif étant de limiter une dissonance qui crée une forte incertitude sur les scènes sociales. Par ailleurs, les recherches les plus récentes concluent que si les élections en tant que campagnes intenses d'informations ne sont pas en mesure de modifier durablement ce que pensent ou font les gens, elles ont une forte capacité de mise sur agenda et de cadrage des enjeux⁵⁶⁵.

La littérature en science politique abonde pour rappeler qu'en la matière les citoyens n'ont qu'une consommation faible de l'information politique, que leur attention est oblique, et surtout clivée. La distribution des connaissances et de l'attention aux problèmes n'est pas homogène. Par exemple, les citoyens qui font le plus usage de la presse représentent les segments de la population les mieux dotés en capital économique et social⁵⁶⁶. De fait, pour le citoyen ordinaire, la rumeur – dont les usages tactiques sont largement employés en politique – l'emporte parfois sur une information recoupée et vérifiée⁵⁶⁷. Les effets des médias sur les récepteurs doivent donc être relativisés par les déterminants sociaux desdits récepteurs : le milieu social, l'origine culturelle, la trajectoire de vie, le métier, l'âge sont autant d'éléments qui participent aux modes de réception des messages et à la perception des problèmes publics

⁵⁶¹ GERSTLÉ Jacques, « L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture », *Revue française de science politique*, vol. 46, n°5, p. 731-752, 1996

⁵⁶² POPKIN Samuel L., *The Reasoning Voter. Communication and Persuasion in Presidential Campaigns*, op. cit.

⁵⁶³ FISKE Susan T., TAYLOR Shelley E., *Social cognition*, op. cit.

⁵⁶⁴ ZALLER John, *Nature and Origins of Mass Public Opinion*, op. cit.

⁵⁶⁵ HOBOLT B. Sara, BROUARD Sylvain, 'Contesting the European Union? Why the Dutch and the French Rejected the European Constitution', *Political Research Quarterly*, vol. 64, n° 2, 2011, p. 309-322

⁵⁶⁶ CHARPENTIER Isabelle, « Une pratique rare et sélective : la lecture de la presse d'information générale et politique », dans LEGAVRE Jean-Baptiste (dir.), *La Presse écrite : un objet délaissé ? Regards sur la presse écrite française*, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 315-335

GAXIE Daniel, *Le Cens caché*, op. cit.

⁵⁶⁷ TAÏEB Emmanuel, « Persistance de la rumeur. Sociologie des rumeurs électroniques », *Réseaux*, vol. 2, n°106, 2001, p. 231-271

car la capacité à décoder les messages et à en saisir les représentations découle en partie des socialisations. Ainsi, l'exposition médiatique peut notamment venir activer ou réactiver des identités sociales latentes en mettant l'accent sur des éléments interprétés par les individus comme des cadres d'injustice⁵⁶⁸. De même, la capacité des individus à monter en généralité, à publiciser leur point de vue⁵⁶⁹ – c'est-à-dire à faire passer leurs opinions de la sphère privée à la sphère publique – et à en maîtriser les codes⁵⁷⁰, ou encore à endosser le conflit ne va pas de soi et demeure largement connotée socialement⁵⁷¹.

Dans ce cadre, depuis 2007, les questions énergétiques (re)trouvent une certaine place dans l'espace de la vie politique française. À titre d'exemple, un rapide compte des occurrences du terme « énergie » dans les débats de l'entre-deux tours des candidats à l'élection présidentielle montre qu'en dépit du choc pétrolier de 73, l'enjeu n'est abordé qu'une fois en 1974, par François Mitterrand pour parler des principales sources que sont le charbon, l'électricité et le pétrole. Inversement, en 1981, l'idée est reprise 10 fois sous l'angle de « l'économie d'énergie » (5 occurrences sur 10) alors que le programme électronucléaire se développe. Il faut toutefois attendre 2007 pour voir le terme réapparaître sous un cadrage différent, celui des énergies « renouvelables », « propres » ou « solaire » (8/12) dans la lignée de la signature par les candidats du Pacte écologique de la Fondation Hulot, et dont découlera le Grenelle de l'environnement. En 2012, le terme est cité plus de 20 fois par les deux candidats ; et la dimension environnementale est en léger retrait au profit d'un cadrage par les « énergies fossiles » et du déficit qu'elles creusent, du « coût de l'énergie », du retour de la question des « économies d'énergie » et du positionnement face à « l'énergie nucléaire ».

Ces éléments donnés, le BBOL mené pendant la campagne présidentielle 2012 faisait le pari que les questions énergétiques pouvaient faire l'objet d'un débat politique majeur, la campagne étant un moment particulièrement favorable à une mise en visibilité du programme des différents acteurs politiques d'une part, et à une mesure de la perception de ces prises de position par les citoyens d'autre part. Le Pacte Écologique porté par Nicolas Hulot lors des élections présidentielles de 2007, le Grenelle de l'environnement tenu suite à cet engagement mais aussi les conséquences de la catastrophe nucléaire de Fukushima pouvaient constituer autant de points d'appui partisans – en dépit de la prégnance des thèmes relatifs à la crise financière de 2008-2009. Le problème de l'énergie pouvait faire l'objet de plusieurs entrées : économique, politique, sociale mais aussi globale (avec des questions sur le traitement de la crise post-Fukushima ou sur la sécurisation des acheminements en gaz et en pétrole), nationale (avec les politiques publiques de production, les programmes d'économie d'énergie ou encore le prix des énergies) ou locale (avec les Schémas Régionaux Climat Air Énergie ou les Stratégies Régionales de Transition Énergétique). Il s'agissait donc de considérer le temps de la campagne comme un temps fort de la démocratie représentative française permettant d'informer – au double sens du mot – l'électeur : fournir l'information et lui donner une forme. Rappelons que, certes, une campagne électorale ne permet pas de modifier significativement

⁵⁶⁸ GAMSON William, *Talking Politics*, *op. cit.*

⁵⁶⁹ ELIASOPH, *Avoiding Politics*, *op. cit.*

⁵⁷⁰ BERNSTEIN Basil, *Langage et classes sociales*, *op. cit.*

⁵⁷¹ TALPIN Julien, « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

« ce que doivent penser les citoyens », elle permet toutefois de les orienter sur les problèmes auxquels on peut penser⁵⁷². De ce point de vue, cette campagne présidentielle a constitué une nouveauté dans la mesure où tous les candidats ont été amenés à traiter des questions énergétiques et environnementales dans leurs programmes. Une recension manuelle sur la base de ces programmes donne ainsi (voir l'annexe 5 pour le détail) :

Programmes des candidats à l'élection présidentielle de 2012 : Environnement et énergie										
	Nathalie Arthaud	Philippe Poutou	Jean-Luc Mélenchon	Eva Joly	François Hollande	François Bayrou	Nicolas Sarkozy	Nicolas Dupont-Aignan	Jacques Cheminade	Marine Le Pen
	Lutte Ouvrière	Nouveau Parti Anticapitaliste	Front de Gauche	Europe-Écologie/Les Verts	Parti Socialiste	Modem	Union pour un Mouvement Citoyen	Debout la République	Solidarité et Progrès	Front National
Taxes et sanctions anti-pollution	X	X	X	X	X	X	X	X		
Développement de techniques non polluantes	X		X	X	X	X		X	X	X
Nucléaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Accès à l'énergie	X		X	X	X	X		X		X
Energie renouvelables		X	X	X	X	X	X	X		X

Fig. 14 : Dimensions des questions énergétiques et environnementales contenues dans le programme des candidats à l'élection présidentielle de 2012

Le nucléaire en particulier a fait l'objet d'un traitement programmatique par tous les candidats et donc d'une publicisation conflictuelle mais surtout sans réel précédent, « produit conjoint d'une attention médiatique historiquement élevée, d'une politisation inédite, et d'un recadrage de l'enjeu nucléaire »⁵⁷³.

2.2.2.3 Un exemple d'appropriation locale par la contestation : la sensibilisation par le bas au problème de l'énergie en région PACA

Nous avons déjà signalé que la région Provence Alpes Côte d'Azur est considérée, à l'instar de la Bretagne, comme un « secteur en contrainte », c'est-à-dire où le réseau électrique est considéré comme sous-dimensionné pour faire face aux incidents pouvant se produire dans le système d'approvisionnement électrique. Dans ces conditions, la région PACA constitue un bon exemple d'adaptation locale à un problème cadré d'abord nationalement. Notons toutefois que les contraintes ne s'appliquent pas de manière homogène à toute la région. Sur les près de

⁵⁷² IYENGAR Shanto, SIMON Adam F., 'New Perspectives and Evidence on Political Campaign Communication and Campaign Effects', *Annual Review of Political Psychology*, vol. 51, 2000, p. 149-169

⁵⁷³ BROUARD Sylvain, GOUGOU Florent, GUINAUDEAU Isabelle, PERSICO Simon, « Un effet de campagne. Le déclin de l'opposition des Français au nucléaire en 2011-2012 », *Revue française de science politique*, op. cit., p. 1052

cinq millions d'habitants de la région, seuls un million et demi de personnes des Alpes-Maritimes, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence sont directement concernés par la contrainte électrique. Et leur disparité démographique est très contrastée : 69% de ces personnes résident dans les Alpes-Maritimes, 30,4% dans le Var et 0,6% dans les Alpes-de-Haute-Provence. Ces éléments impliquent que le phénomène de contrainte se concentre dans deux départements, principalement dans des zones fortement urbanisées, notamment le long du littoral azuréen oriental et autour de la communauté urbaine de Nice-Antibes-Cannes⁵⁷⁴. En matière d'électricité, la spécificité de la région est liée à son littoral fortement consommateur et largement déficitaire dans sa moitié Ouest. La totalité de l'approvisionnement dépend du reste de l'unique ligne à haute tension de Tavel, à proximité d'Avignon, et qui dessert les métropoles de Marseille, Toulon et Nice. Cette fragilité structurelle est susceptible de se répercuter dans l'arrière-pays. Des incidents liés à des incendies, des orages ou simplement la surconsommation peuvent donc entraîner des coupures généralisées comme lors de l'hiver 2008. Des Contrats d'objectifs ont donc été signés par différents acteurs (EDF, RTE, les départements, la région...) pour maîtriser les consommations électriques et ainsi réduire le risque de coupure. Parallèlement, Réseau de Transport d'Électricité (RTE – aujourd'hui ENEDIS) a lancé plusieurs chantiers visant à renforcer les réseaux.

<i>Département</i>	Superficie	Population⁵⁷⁵	Densité
<i>Alpes-de-Haute-Provence</i>	6 944 km ²	161 588	23 hab/km ²
<i>Alpes-Maritimes</i>	4 299 km ²	1 083 312	251 hab/km ²
<i>Bouches-du-Rhône</i>	5 112 km ²	2 006 069	392 hab/km ²
<i>Hautes-Alpes</i>	5 549 km ²	139 883	25 hab/km ²
<i>Var</i>	5 973 km ²	1 038 212	172 hab/km ²
<i>Vaucluse</i>	3 566 km ²	554 374	154 hab/km ²

Fig. 15 : Superficie, population et densité de population des six départements de la région PACA

Exemple de projet lancé à l'origine par EDF pour sécuriser l'approvisionnement électrique de la communauté urbaine Nice-Antibes-Cannes, l'idée d'une ligne Très Haute Tension (THT) a été proposée dès la fin des années 1980. Supposé renforcer la ligne reliant la commune de Boutre (dans le Vaucluse) à Broc-Carros (dans les Alpes-Maritimes), à l'intérieur du parc naturel du Verdon, c'est-à-dire dans une zone de faible peuplement mais disposant d'une attractivité touristique certaine à l'Est de PACA, ce projet a fait l'objet d'une forte mobilisation dès son origine. De nombreuses associations et élus des Gorges du Verdon se sont mobilisés contre ce projet d'aménagement électrique, cristallisant un conflit entre les tenants de la protection des paysages naturels du Verdon et les promoteurs d'un projet présenté comme nécessaire (EDF et certains élus des Alpes-Maritimes). Dans son travail comparatif entre la région PACA et le Lot, Éric Pautard a bien montré que les dynamiques locales de mobilisation

⁵⁷⁴ PAUTARD Éric, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, op. cit., p. 161

⁵⁷⁵ Source Insee, populations légales 2012 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2119678?sommaire=2119686>, page consultée le 12/04/2016

ne pouvaient être réduites à un phénomène de NIMBY ('Not In My BackYard' – littéralement « pas dans mon arrière-cour »), souvent utilisé pour désigner une action collective refusant l'implantation d'infrastructures sur son territoire. Au contraire, la sédimentation de la contestation dans les conflits d'aménagement permet la création d'une personne morale qui défend un intérêt collectif qui dépasse l'agrégation des intérêts particuliers⁵⁷⁶. Cette activité fait valoir des positionnements, stabilise des coalitions d'acteurs et permet le décloisonnement des problèmes locaux vers le global, pour le biais par exemple de la judiciarisation des enjeux. Impulsée par le bas, la contestation locale peut d'ailleurs amener à la déterritorialisation de la controverse par le biais d'une sensibilisation politique ascendante.

Après plusieurs années de contestation, une issue négociée a permis la mise en place d'une procédure de consultation par le biais de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Entre mars et septembre 1998, un an après la création du parc du Verdon, l'ouverture du débat au public permet d'opposer le projet porté par EDF à des solutions alternatives et conclut à la suspension provisoire du projet. C'est une victoire pour l'Association de Protection des Lacs et des Sites du Verdon et de leurs alliés de la Coordination Élus-Associations (CoEA), même si le projet n'est pas totalement abandonné. En juillet 2000, un arbitrage gouvernemental donne lieu à un nouveau projet pour la région reposant sur deux piliers : l'un centré sur la problématique de l'installation de la ligne THT « à environnement constant », l'autre sur la maîtrise de la demande d'électricité et le développement des énergies renouvelables (EnR). En ce qui concerne la ligne THT, l'idée d'une ligne 400kV à double circuit est délaissée au profit de la transformation de l'ancienne ligne 225kV entre Sainte Tulle et Lingostière en une ligne simple 400kV. Le couplement de cette solution technique à une proposition de la maîtrise de la demande de l'électricité répond au fait que la solution technique retenue est deux fois moins puissante que prévue. Les pouvoirs publics considèrent donc que des mesures alternatives doivent donc être prises pour limiter les appels de puissance dans les endroits où le réseau électrique est en contrainte.

Le projet n'étant pas abandonné mais réduit, un protocole d'accord signé en septembre 2001 entre RTE, la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence et CoEA permet de lancer officiellement le processus de concertation sur le tracé de « moindre impact ». Ce processus de concertation ne mène toutefois à aucune solution véritable de compromis, plusieurs mouvements et associations s'opposant à toute forme d'aménagement. La contestation reprend ainsi en 2003 dans le parc du Verdon. Parallèlement, avec le soutien de l'ADEME et d'EDF, une étude est réalisée pour estimer les gisements potentiels de MDE et leurs zones d'action. Elle donne naissance à un « plan d'actions prioritaires 2002-2006 » puis à un nouveau protocole d'accord en 2002 entre l'État, la région, les conseils départementaux, l'ADEME, EDF, GDF et les associations écologistes et celles des maires concernés : le Plan Éco-Énergie. Se voulant le pendant de la nouvelle ligne 400kV, il cherche à porter aux populations concernées le message « consommer moins en consommant mieux ». En dépit de l'implication du Conseil régional dans ce plan, le programme de maîtrise de la demande d'électricité ne concerne pas l'ensemble du territoire : sont principalement concernés le département des Alpes-Maritimes en général,

⁵⁷⁶ JOBERT Arthur, « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général », *Politix*, vol. 11, n°42, 1998, p. 67-92

notamment la Communauté urbaine Nice-Cannes-Antibes qui représente à elle seule un tiers des habitants visés et une partie du département du Var (à l'exception d'une zone autour de Toulon). Les habitants des Alpes-de-Haute-Provence ne sont que minoritairement concernés par le plan : 8 000 personnes, soit 5,7% de la population départementale. Inversement, seules neuf communes des Alpes-Maritimes sont concernées par le passage de la ligne THT, deux dans le Var et onze dans les Alpes-de-Haute-Provence. La carte des zones concernées par le passage du fuseau de moindre impact et celle des zones où le plan Éco-Énergie s'applique ne se superposent pas. De fait, c'est principalement autour des zones de densité de population élevée que l'enjeu est le plus fort, c'est-à-dire autour de Nice.

En dépit d'un support régional, le plan Éco-Énergie ne s'applique pas de manière homogène sur tout le territoire de PACA. Il souligne toutefois un aspect intéressant : au-delà de la prise en compte de la seule contrainte énergétique pour laquelle il a été formalisé, il décline deux dimensions liées à l'environnement. D'une part, il vise l'objectif de « *préserver l'environnement et les paysages de [la] région* » ; d'autre part, il contribue à la lutte contre l'effet de serre et le rejet des GES. Il tend ainsi à s'enraciner dans une perspective à la fois locale et globale, et dans des éléments narratifs qui dépassent son contexte régional. La nature de la réponse en termes de politiques publiques doit beaucoup à la contestation par le bas et au rôle de mouvements locaux qui ont appris à dépasser la défense de leurs intérêts personnels pour s'insérer dans les termes d'un intérêt commun entendable par les acteurs publics : préservation des paysages dans un souci environnemental autant que touristique, valorisation de solutions de sobriété énergétique collectives et partagées, etc. Par ailleurs, comme le souligne Éric Pautard, l'évolution de la réponse publique doit aussi beaucoup à la capacité des mouvements et associations contestataires de s'emparer du discours de l'expertise technique pour rééquilibrer le rapport de forces originel⁵⁷⁷. De ce point de vue, les mobilisations contestataires ont permis de passer de l'agrégation des intérêts faiblement structurés à des formes de montée en généralité élargissant les répertoires d'action, augmentant la visibilité collective de l'enjeu et sensibilisant une partie de l'opinion publique. La dramaturgie qui s'est constituée progressivement en région PACA a ainsi permis d'identifier des motifs de dénonciation, le refus du « tout électrique », des adversaires et des espaces de rivalités ou des épreuves testant les légitimités des parties antagonistes : EDF « *s'opposant aux opposants* » et la coalition anti-ligne THT cherchant à « *s'imposer aux imposants* »⁵⁷⁸.

⁵⁷⁷ PAUTARD Éric, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, op. cit., p. 167-169

⁵⁷⁸ CATHERIN Véronique, *La contestation des grands projets publics. Analyse microsociologique de la mobilisation des citoyens*, Paris, L'Harmattan, 2002

2.3 L'EXPERIENCE ORDINAIRE DU PROBLEME DE L'ENERGIER A TRAVERS LES APPROCHES SOCIOLOGIQUES : DES PRATICIENS COUPES DE L'ESPRIT PUBLIC ?

Les éléments discutés dans les paragraphes précédents participent à l'explication des « maillons hauts » de la chaîne que constitue le problème énergétique dans des sociétés industrielles avancées : enjeu de production, de consommation mais aussi problème politique, pour l'action publique et de l'espace public dans les médias ou sur la scène politique. Or, le rapport aux énergies tend souvent à être vécu sur un mode domestique et personnel ou interpersonnel comme le souligne une majorité de travaux de sociologie de l'énergie. Les questions relatives à cet enjeu se posent souvent dans le cadre d'une gestion familiale des équipements par exemple : faire le plein de la voiture, payer la facture d'électricité, changer la prise électrique murale défectueuse, etc. C'est le constat que fait du reste Gaëtan Briseperre : en ce qui concerne la perception des consommations d'énergie, « *le premier constat est celui d'un décalage entre la connaissance experte et la connaissance profane de la consommation d'énergie. Alors que la première conçoit l'énergie de façon abstraite comme une quantité, la seconde appréhende l'énergie de manière concrète à partir des objets. [...] Le mode de perception ordinaire de la consommation d'énergie est indirect et matériel, il passe par les objets présents dans l'espace domestique.* »⁵⁷⁹ Se pose ainsi la question de la manière dont les individus s'emparent de l'énergie en pratique. On peut alors avoir l'impression que la question de l'énergie et plus généralement de l'environnement oppose deux pôles de tension : le premier relatif à la mise en forme des éléments discursifs de l'enjeu dans l'espace public, peuplé d'instruments de politiques publiques et d'acteurs constitués, mais pouvant faire l'économie des individus ordinaires ; un second, analysé sous l'angle de la sociologie de l'énergie, fait de ménages, de pratiques, de routines mais parfois coupé de tout rapport à l'esprit public.

2.3.1 Éléments d'un rapport social à l'énergie : une analyse par les pratiques et les variables sociodémographiques

Les premiers travaux qui s'intéressent aux questions de consommation d'énergie domestique héritent de la tradition des travaux sur la consommation plus générale datant du milieu du XIXe siècle ou du début du XXe siècle⁵⁸⁰. L'objectif des réformateurs sociaux de l'époque est alors de pouvoir agir directement sur les politiques publiques. L'évolution des modes de vie en lien avec le regroupement urbain et l'industrialisation pousse au développement d'une « *paupérologie* »⁵⁸¹. Le défaut de l'approche est qu'elle déhistoricise les conditions matérielles étudiées et les moralise sous prétexte de la nécessité d'une réforme

⁵⁷⁹ BRISEPIERRE Gaëtan, *Les conditions sociales et organisationnelles du changement de pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*, op. cit., p. 85

⁵⁸⁰ Par exemple, WEBER Max, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1970 (1899)

⁵⁸¹ Comprendre ici, des études ayant essentiellement pour objet les classes populaires soupçonnées de ne pas pouvoir s'élever en consommateurs adéquats sans l'aide d'une éducation rationnelle et prévoyante. LECLERC Gérard, *L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Seuil, 1979

sociale. Maurice Halbwachs⁵⁸² opère progressivement un changement d'approche en mettant moins l'accent sur des dimensions morales et prescriptrices, et jette les bases d'une analyse de la consommation attentive à la stratification sociale et à des logiques non réductibles aux seuls revenus⁵⁸³. Le glissement est de taille dans la mesure où il ouvre la voie à une approche des pratiques observées réflexive et attentive aux préférences de groupes. Toutefois, quoique étant le premier à isoler les dépenses d'énergie des dépenses d'habitation, Halbwachs ne prête qu'une attention secondaire aux questions énergétiques. L'autonomisation des statistiques de l'énergie datant de l'enquête budget des ménages de 1959, il est possible de lier cette évolution – et l'attention progressive qui se porte sur ces questions – au programme d'électrification massive de la France qui suit l'après seconde guerre mondiale.

Les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979 participent pleinement à rendre légitime l'énergie comme problème social, et les questions qui se posent dans le sillage de ces deux événements influencent fortement les premiers ouvrages français consacrés exclusivement au problème de l'énergie. Le livre dirigé par Claude Bovay notamment⁵⁸⁴ articule une réflexion sur la consommation d'énergie des ménages avec les thèmes du développement durable et de la soutenabilité d'une croissance élevée ; et, le concept de « *culture énergétique* » développé dans l'ouvrage procède d'un véritable raisonnement sociologique en cherchant à articuler variables « *individuelles, collectives (origine et appartenance sociale, cycle de vie, socialisation) et économiques (revenu et budget). Elles dépendent aussi du type d'habitat (type d'immeuble, infrastructures énergétiques, statut d'occupation, sociabilité du voisinage), de déterminants sociaux (crise énergétique, politiques publiques), de la prise en compte de temporalités (temps de socialisation, temps du vécu quotidien et temps projectif) et rôle des décideurs (gérants, concierge, propriétaires, architectes).* »⁵⁸⁵ Mais comme le titre l'indique, une dimension éthique et normative assumée est intégrée à cette réflexion. Neuf ans plus tard, l'ouvrage de l'équipe de Dominique Desjeux⁵⁸⁶, délaisse la dimension éthique au profit d'un questionnement sur les représentations de l'énergie dans les ménages, en insistant notamment sur le rôle des objets électriques et leur domestication. Rappelons que le tournant des années 1980-1990 constitue un moment où l'énergie électrique abondante en France modifie le rapport à l'énergie en desserrant les dimensions normatives liées à la maîtrise et aux économies d'énergie. Paradoxalement, c'est à ce moment qu'émerge une réflexion sur le rôle des activités de consommation comme pratiques sociales à part entière, c'est-à-dire à la fois comme capacités d'action et ensemble de contraintes sociales pour les individus.

Progressivement, la recherche sociologique sur l'objet énergie a ainsi évolué afin de mettre au jour les pratiques liées à des objets particuliers, pratiques elles-mêmes révélatrices de rapports et tensions sociales allant des registres les plus intimes et les plus domestiques, à des

⁵⁸² HALBWACHS Maurice, *Le destin de la classe ouvrière*, Paris, Presses universitaires de France, 2011 (1912)

⁵⁸³ BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, *Maurice Halbwachs. Consommation et société*, Paris, Presses universitaires de France, 1994

⁵⁸⁴ BOVAY Claude *et al.*, *L'énergie au quotidien : aspects sociologiques et éthiques de la consommation d'énergie*, *op. cit.*

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 51-52

⁵⁸⁶ DESJEUX Dominique, *et al.*, *Anthropologie de l'électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*, *op. cit.*

registres davantage collectifs⁵⁸⁷. Cette grille de lecture a notamment permis d'établir des typologies de consommateurs d'énergie aux rationalités relativement variées. Et la pluralité de ces acteurs provient autant de leur profil sociodémographique (l'âge, le niveau de vie, le niveau de diplôme, la structure de la cellule familiale, etc.) que de leur situation sociotechnique (type de logement, type de chauffage, etc.). Ces deux dimensions dotent les individus de ressources (économiques, techniques, etc.) et de latitudes d'action (nature individuelle ou collective du chauffage, statut d'occupation du logement) qui varient dans le temps et dans l'espace. Par exemple, l'âge et le niveau de vie sont déterminants de la surface et de la nature du chauffage dans le logement, et sont donc indirectement déterminants du budget que les ménages peuvent consacrer à l'énergie.

Les dépenses consacrées à l'énergie représentent ainsi 4% du budget des ménages dont la personne de référence a une vingtaine d'année, 6% pour les ménages de 50 à 60 ans, et 10% pour les ménages de plus de 75 ans en moyenne. Et cet effet de l'âge n'est pas dépendant de l'effet revenu : à niveau de vie constant, le budget consacré à l'énergie augmente avec l'âge ; à âge constant, le budget décroît avec le niveau de vie⁵⁸⁸. La variable d'âge paraît un bon candidat à l'explication des pratiques énergétiques, et des travaux plus qualitatifs ont pu mettre en avant l'étroitesse de son rapport avec les modes de vie (des plus énergétivores aux plus modérés)⁵⁸⁹. Ainsi, à un niveau macrosociologique, des générations d'âge sont ainsi familiarisées à certains types de discours publics sur l'énergie, la question de l'événement devenant alors un marqueur générationnel ayant une influence sur les pratiques au quotidien⁵⁹⁰ : les individus nés dans l'entre-deux-guerres, ceux nés durant les Trente Glorieuses, ceux socialisés lors des chocs pétroliers ou ceux encore qui ont grandi lors de la mise sur agenda des grands problèmes environnementaux à l'orée des années 1990-2000 ont des rapports à l'énergie parfois antagonistes, voire conflictuels. À un niveau davantage méso-sociologique, diverses étapes de vie marquent des cycles : enfants, adolescents, jeunes adultes, actifs, retraités, etc. font part de besoins et de logiques de consommations différents alternant maîtrise (avec paiement des premières factures par exemple) et relâchement du contrôle (naissance d'un enfant, passage à la retraite). Enfin, au niveau microsociologique, les socialisations primaires et secondaires suggèrent des rapports aux objets et aux discours spécifiques sur l'énergie. L'incorporation ou le rejet des dispositions intra-familiales jouent un rôle fondateur dans l'appropriation des pratiques et des routines en lien avec l'énergie.

Le niveau de revenu est une autre variable relativement explicative des dépenses faites pour l'énergie. Ainsi, « *en valeur absolue, on observe que la consommation d'énergie du ménage croît avec le niveau de revenu, même si en valeur relative la part de l'énergie dans le*

⁵⁸⁷ DESJEUX Dominique, GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle (dir.), *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des tensions sociales*, L'Harmattan, Paris, 2000

⁵⁸⁸ *Le budget « énergie du logement » : les déterminants des écarts entre les ménages*, Le point sur, Commissariat général au développement durable, n°56, juin 2010

⁵⁸⁹ GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle, 'Energy-Related Logics of Action Throughout the Ages in France: Historical Milestones, Stages of Life and Intergenerational Transmissions', *Energy efficiency*, vol. 4, n°4, 2011, p. 493-509

⁵⁹⁰ IHL Olivier, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°2-3, 2002, p. 125-144

budget des ménages reste 2,5 fois plus élevée chez les plus pauvres que chez les plus riches. »⁵⁹¹ D'une part, le coût de l'énergie résidentielle ne représente qu'une faible part du budget des ménages les plus favorisés ; d'autre part, les études montrent que ces ménages ont des capacités d'investissement dans des dispositifs d'efficacité pour le logement, le transport ou les appareils ménagers que les moins favorisés n'ont pas⁵⁹². Ceux-ci sont ainsi contraints de se rabattre sur des pratiques de sobriété énergétique, pratiques qui se traduisent parfois par la remise en cause des critères de confort ou de praticité. Les dépenses liées à l'énergie font donc difficilement l'objet d'un arbitrage à court terme : elles sont dites contraintes. Les ménages ayant des difficultés à adapter leurs pratiques à l'évolution du prix des énergies, des situations d'inégalité peuvent surgir. 22% des ménages sont ainsi qualifiés de vulnérables énergétiquement, soit 5,9 millions de ménages⁵⁹³, majoritairement dans les pôles urbains, les personnes seules, les personnes de moins de 30 ans. Les déplacements pendulaires domicile-travail, mais aussi la surface du logement et la nature du chauffage sont des déterminants importants de cette vulnérabilité. Soulignons une typicité française : dans la mesure où le chauffage représente près de 70% de l'énergie résidentielle consommée et que le chauffage électrique est largement répandu en France⁵⁹⁴, si les consommations d'électricité spécifique (éclairage, électroménager, électronique, etc.) sont relativement bien corrélées au niveau de vie, la consommation d'énergie résidentielle dépend quant à elle assez peu des revenus. Plus exactement, même si les dépenses de chauffage augmentent en moyenne avec le niveau de vie, la dispersion est importante, en particulier pour les premières tranches de revenus. Ces éléments expliquent une partie des critiques économiques et sociologiques formulées à l'occasion de la proposition de loi instaurant une tarification progressive de l'énergie (communément appelée loi Brottes) : le coût économique réel de l'électricité dépend de l'heure et du jour de la consommation davantage que du volume d'énergie consommé dans un foyer. En effet, ce coût est plus élevé aux moments de la pointe de consommation, c'est-à-dire lorsque l'appel de puissance est le plus important. Car étant donné les moyens de production électrique mis en œuvre (classiquement une centrale à énergie fossile donc la montée est en puissance est rapide), le coût du kWh marginal est plus cher que le kWh moyen. Le prix de l'électricité devrait donc refléter son coût de production : une tarification en temps réel aurait ainsi plus de sens que la mise en place d'un tarif progressif universel pondéré par la surface du logement, la taille et les revenus du foyer, qualifié par certains économistes « *d'usine à gaz* »⁵⁹⁵.

Plus généralement, les dépenses de chauffage, d'électricité en général et de carburants varient fortement selon les lieux d'habitation avec des parts de budgets allouées à l'énergie jusqu'à deux fois plus faibles pour un ménage parisien qu'un ménage de zone rurale – du fait

⁵⁹¹ BRISEPIERRE Gaëtan, *Analyse sociologique de la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires. Bilan et perspectives*, rapport pour l'ADEME, décembre 2015, p. 5

⁵⁹² WALLENBORN Grégoire et al., *Détermination de profils de ménages pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie*, rapport d'étude pour le Belgian Science Policy, août 2006

⁵⁹³ COCHEZ Nicolas, DURIEUX Éric, LEVY David, *Vulnérabilité énergétique. Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget*, INSEE, INSEE Première, n°1530, janvier 2015

⁵⁹⁴ Ajoutons une variable : les deux tiers des logements datant d'avant 1975 et disposent donc de normes énergétiques plus lâches que les nouvelles constructions aux normes « basse consommation énergétique » ou « haute qualité environnementale », les foyers subissent donc en partie les effets de structure du bâti résidentiel.

⁵⁹⁵ LÉVÊQUE François, « Tarification progressive de l'énergie : marche arrière toute », *Les Échos*, 20 décembre 2012

de logements individuels plus grands, de mouvements pendulaires plus conséquents et d'un usage plus répandu du chauffage au fioul⁵⁹⁶. L'énergie traduit de ce point de vue une inégalité ville-campagne. La surface d'habitation est un facteur important de dépenses, facteur lui-même en lien avec l'âge (la surface habitable augmente avec l'âge) et la composition du ménage au cours des cycles de vie. Notons du reste que la surface habitable moyenne passe en France de 50 m² à 20 ans à 100 m² à 40 ans. Dans cet intervalle, la taille des ménages suit l'évolution à la hausse. En revanche, passé 40 ans, la surface habitable demeure stable en moyenne ou ne baisse que légèrement pour des ménages de taille de nouveau réduite, traduisant des effets de seuils générationnels. Les dépenses relatives à l'énergie par personne ont donc tendance à augmenter.

Notons enfin que la littérature souligne à quel point les pratiques économes en énergie ne sont pas directement liées aux convictions écologiques des individus⁵⁹⁷. En dépit d'un consensus certain sur l'importance des problèmes liés à l'environnement auquel les questions énergétiques sont en partie liées, en dépit également de la conscience de l'urgence et de la nécessité de l'action, l'adhésion à des « valeurs » n'est pas une variable explicative directe des conduites favorables à l'environnement et/ou à l'énergie. Là encore, il est intéressant de remarquer que les ménages les plus favorisés tendent à être davantage conscient des enjeux environnementaux et énergétiques que les autres. Toutefois, les pratiques de ces ménages tendent dans le même temps à être plus consommatrices d'énergie (avec, par exemple, un nombre plus élevé de voitures, un usage automobile plus fréquent et sur des distances plus longues, etc.). Ce paradoxe apparent entre conscience et pratiques a incité Grégoire Wallenborn et Joël Dozzi à écrire un article au titre évocateur : « Du point de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé ? »⁵⁹⁸. L'article souligne que les ménages les plus pauvres sont captifs des infrastructures à la fois dans leurs logements et dans leurs déplacements : à niveau de confort égal, ils dépensent plus d'énergie que les ménages riches. Inversement, ces derniers compensent la consommation de plus grands volumes d'énergie par des investissements en termes d'efficacité énergétique.

2.3.2 L'élargissement de la focale sociologique : la question des dispositifs sociotechniques et la redéfinition des pratiques

Au cours de la dernière décennie notamment, l'énergie a fait l'objet d'une demande sociale conséquente et régulière de la part des institutions et des décideurs publics et politiques, concourant ainsi une restructuration du champ de recherche inédite depuis les crises pétrolières. Les revues spécifiquement destinées à explorer les dimensions de cet objet de recherche se multiplient – citons par exemple *Energy Policy* ou *Energy Research and Social Science* ; de même que les événements de type colloques, assises, journées d'études, etc. – là encore, citons

⁵⁹⁶ MERCERON Sébastien, THUELIÈRE Maël, *Les dépenses d'énergie dans les ménages depuis 20 ans*, INSEE, *op. cit.*

⁵⁹⁷ BOZONNET Jean-Paul, « De la conscience écologique aux pratiques. Comment expliquer le hiatus entre attitudes environnementalistes et les comportements », HAL-SHS, page consultée le 03/03/2015 <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00160092/document>

⁵⁹⁸ WALLENBORN Grégoire, DOZZI Joël, « Du point de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé ? » dans CORNUT Pierre, BAULER Tom, ZACCAÏ Edwin, *Environnement et inégalités sociales*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2007, p. 47-59

entre autres les Journées internationales de sociologie de l'énergie (JISE) ou l'European Council for an Energy Efficient Economy (ECEEE). Cette restructuration autour de l'objet énergie participe à la formalisation de deux principaux questionnements, déjà esquissés dans les années 1970 et renouvelés au début des années 1990. Le premier cherche essentiellement à expliquer les modes de consommation d'énergie ; le second porte davantage sur les ruptures et les continuités des modes de production d'énergie. Ces deux questionnements, indépendamment des champs ou sous-champs disciplinaires qu'ils sollicitent (théorie des pratiques, sociologie de la consommation, analyse des politiques publiques de l'énergie, sociologie de l'innovation, *science and technology studies*, etc.) font appel conjointement aux dimensions techniques et sociales de l'énergie. Ainsi, l'analyse des pratiques est rarement coupée du système sociotechnique dans lequel elles s'insèrent ; de même, une bonne compréhension du fonctionnement des systèmes techniques ne peut faire l'économie de l'analyse de l'écologie des comportements des usagers.

Toutefois, ce rapprochement entre pratique et technique, parfois synthétisé dans l'usage du terme « sociotechnique », ne fait pas toujours l'objet d'une définition claire. Aussi, si l'usage du terme sociotechnique permet de souligner la dimension relationnelle qui lit l'utilisateur à la structure qu'il utilise par exemple, le périmètre de cette relation est loin d'être systématiquement explicité. De fait, en fonction des approches considérées, un des deux pôles de la relation est souvent mis en avant aux dépens de l'autre. De nombreux travaux de sciences sociales soulignent ainsi le caractère ordinaire des pratiques énergétiques⁵⁹⁹ et le poids structurel des habitus sociaux et des routines. Dans ce cas prévaut souvent une conception mendrasienne de l'évolution des comportements et des pratiques : une poignée de pionniers ouvre la voie à des innovateurs issus de couches plutôt plus élevées que la moyenne et dont l'action légitime progressivement la démarche. Une majorité précoce puis une majorité tardive adhèrent, moins par engagement que par suivi tacite de ce qui est perçue comme une nouvelle norme. Un groupe de réticents demeure souvent, opposé par opposition ou par non concernement⁶⁰⁰. Dans ce cadre c'est le seul poids du contexte social local qui permet le déplacement normatif : dans cette logique parfois un peu circulaire, la majorité des pratiques ne fait que suivre la perception de la pratique majoritaire, appuyée par des effets de structures.

Une partie des travaux de sociologie, inspiré par la perspective de l'économie de la convention⁶⁰¹, a donc cherché à renouveler les termes de son approche en s'intéressant davantage à la description des médiations mises en jeu dans les échanges sociaux et économiques, ainsi qu'à la réflexivité de l'amateur en situation⁶⁰². Prenant leurs distances avec des approches inspirées de la psychosociologie qui tendent à raisonner conceptuellement en termes de propriétés sociales (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle) ou psychosociales (attitudes, comportements, opinions), ces travaux cherchent à identifier les pratiques et leurs

⁵⁹⁹ Parlant des lampes basse-consommation, Marie-Christine Zélem titre par exemple un chapitre : « Une technologie complexe pour un usage tout à fait ordinaire ». ZÉLEM Marie-Christine, *Politique de maîtrise de l'énergie et résistances au changement. Une approche socio-anthropologique*, op. cit., p. 40-42

⁶⁰⁰ MENDRAS Henri, FORSÉ Michel, *Le Changement social. Tendances et paradigmes*, Paris, Armand Colin, 1997 (1983)

⁶⁰¹ EYMARD-DUVERNAY François, « Conventions de qualité et formes de coordination », *Revue économique*, vol. 40, n°2, 1989, p. 329-359

⁶⁰² HENNION Antoine, « Réflexivités. L'activité de l'amateur », *Réseaux*, vol. 1, n°153, 2009, p. 55-78

situations, leur contexte de performance sociale⁶⁰³ et renouent, d'une certaine manière, avec les inspirations de la philosophie pragmatiste américaine. Il ne s'agit pas que d'une différence de vocabulaire liée à des considérations disciplinaires. Bien au contraire, le primat d'un matériau interne à l'individu raisonnant et justifiant ses comportements par des attitudes intégrées est renversé au profit d'une approche qui, sans faire disparaître l'individu comme centre de décision, considère le poids des routines et l'importance de l'arbitrage dans des contextes. Dans ce cadre, le sociologue des pratiques centre moins son analyse sur l'individu et envisage son objet d'étude comme un ensemble complexe d'interactions permanentes, adossé au tissu social, et où la décision est susceptible de passer par des processus délibératoires.

En l'occurrence, au-delà des deux pôles de cette dichotomie rapidement esquissée, un *continuum* d'approches existe. Les théories capitalisant sur les acquis de la psychologie sociale, parfois qualifiées de *value-belief-norm theories (VBN theories)*⁶⁰⁴, postulent que le changement de comportement fait l'objet d'un choix individuel adossé aux valeurs et à la trajectoire attitudinale des individus⁶⁰⁵. La question des valeurs des individus joue un rôle majeur qu'il s'agisse des thèses de Ronald Inglehart sur le post-matérialisme⁶⁰⁶ ou de l'élaboration d'une théorie générale des valeurs⁶⁰⁷ en tant que variable explicative, mais bien souvent le comportement joue le rôle de variable dépendante. En questionnant le rôle de la rationalité des individus et la capacité de ces derniers à formuler et justifier des choix, ces théories ont également favorisé un rapprochement avec les sciences comportementales, dont les approches de type « paternalisme libertarien »⁶⁰⁸ sont l'émanation la plus récente⁶⁰⁹. Le principe posé par l'approche par les *nudges* (littéralement « coup de pouce ») est que puisqu'il n'est pas possible de convaincre les individus d'acquiescer les bons comportements, il appartient à des dispositifs plus ou moins orthopédiques de venir orienter les conduites, tout en sauvegardant « *la liberté de chacun d'agir, de décider, voire de changer d'avis à sa convenance* »⁶¹⁰. Autrement dit, dans la mesure où les individus échouent souvent à formuler le choix le plus « rationnel », le dispositif technique vient guider l'action. Le modèle développé par cette approche repose sur neuf postulats⁶¹¹ :

(a) les individus sont fortement influencés par le communicant d'un message ;

⁶⁰³ DUBUISSON-QUELLIER Sophie, « De la routine à la délibération. Les arbitrages des consommateurs en situation d'achat », *Réseaux*, vol. 1, n°135-136, 2006, p. 253-284

⁶⁰⁴ Ou *ABC theories* pour *Attitude-Behaviour-Choice theories* par leurs critiques. SHOVE Elisabeth, 'Beyond the ABC: Climate Change Policy and Theories of Social Change', *Environment and Planning*, vol. 42, 2010, p. 1273-1285

⁶⁰⁵ STERN Paul C., 'Toward a Coherent Theory of Environmentally Significant Behavior', *Journal of Social Issues*, vol. 3, n°56, 2000, p. 407-424

⁶⁰⁶ INGLEHART Ronald, La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées, *op. cit.*

⁶⁰⁷ SCHWARTZ Shalom H., 'Are there Universal Aspects in the Structure and Contents of Human Values?', *Journal of social issues*, vol. 50, n°4, 1994, p. 19-46

⁶⁰⁸ THALLER Richard H., SUNSTEIN Cass R., 'Behavioral Economics, Public Policy, and Paternalism', *The American Economic Review*, vol. 93, n°2, 2003, p. 175-179

⁶⁰⁹ DOLAN Paul *et al.*, "Influencing Behaviour: The MINDSPACE way", *Journal of Economic Psychology*, vol. 33, n°1, 2012, p. 264-277

⁶¹⁰ *Nudges verts : De nouvelles incitations pour des comportements écologiques*, Note d'analyse du Centre d'Analyse Stratégique, n°216, 2011

⁶¹¹ DOLAN Paul *et al.*, "MINDSPACE, Influencing Behaviour through Public Policy", rapport pour le Cabinet Office – Institute for government, 2010, p. 18-28, page consultée le 23/06/2015

<http://www.instituteforgovernment.org.uk/our-work/better-policy-making/mindspace-behavioural-economics>

- (b) les individus ne sont pas schizophrènes, les actions domestiques privées sont relativement alignées sur les attitudes publiques ;
- (c) les individus agissent dans un souci d’ego, c’est-à-dire de manière à valoriser leurs propres actions et leurs conséquences ;
- (d) leurs actions répondent à des rationalités relativement prédictibles – tels que « éviter les pertes » ou « maximiser les gains » ;
- (e) les actions sont régies par des raccourcis cognitifs ;
- (f) les actions sont fortement influencées par les émotions ;
- (g) les actions performées sont généralement celles qui sont préétablies au sein du système sociotechniques – les individus choisissent ainsi par défaut ;
- (h) l’attention des individus est attirée par ce qui est nouveau mais congruent avec les actions routinières ;
- (i) les normes jouent un rôle considérable dans les actions individuelles car, ce que les autres font, forme le cadre de nos propres actions.

Le constat fait par cette approche est que les politiques publiques se heurtent aux rationalités contradictoires des individus. Partagés entre les injonctions à être un « bon » citoyen, un usager efficace et un consommateur prolifique⁶¹² ; entre les campagnes de sensibilisation à l’écologie, les innovations technologiques et les produits de consommation du marché ; ou encore entre verrous informationnel, budgétaire et comportemental⁶¹³, les individus sont contraints à une certaine forme d’inertie. L’objectif du *nudge* appliqué à l’écologie est alors de les conduire à faire les choix qui vont dans le sens des économies d’énergie ou de la lutte contre le réchauffement climatique. Décrits comme « *par essence non culpabilisants et non prescriptifs, dans la mesure où l’individu a toujours la possibilité de ne pas les suivre* »⁶¹⁴, ces dispositifs viennent pourtant renforcer l’arsenal des disciplines au sens de Foucault⁶¹⁵. Leur caractère non violent, ouvert et libertaire est d’autant plus questionnable que l’intérêt affiché de ces méthodes est de promouvoir la conversion des « bonnes » pratiques en réflexes qui n’ont plus à être questionnés.

À l’opposé, en réaction à ces positions épistémologiques considérées comme trop centrées sur les acteurs individuels, mais en partie également à l’encontre des approches de sociologie de la consommation faisant le choix d’une entrée par les structures, une théorie des pratiques inspirée des écrits de Ludwig Wittgenstein et de Martin Heidegger émerge au milieu

⁶¹² Contradiction que nous retrouvons dans des néologismes plus ou moins heureux tels que « consom’acteur ».

⁶¹³ *Pour une politique de consommation durable en France*, Note de synthèse du Centre d’Analyse Stratégique, n°212, 2011

⁶¹⁴ *Nudges verts : De nouvelles incitations pour des comportements écologiques*, Note d’analyse du Centre d’Analyse Stratégique, *op. cit.*, p. 3

⁶¹⁵ « *Les disciplines sont des techniques pour assurer l’ordonnance des multiplicités humaines, [elles sont] une tactique de pouvoir qui [répond] à trois critères : rendre l’exercice du pouvoir le moins coûteux possible (économiquement par la dépense qu’il entraîne ; politiquement, par sa discrétion, sa faible extériorisation, sa relative invisibilité, le peu de résistance qu’il suscite) ; faire que les effets de ce pouvoir social soient portés à leur maximum d’intensité et étendus aussi loin possible, sans échec, ni lacune ; lier enfin cette croissance “économique” du pouvoir et le rendement des appareils à l’intérieur desquels il s’exerce (que ce soient les appareils pédagogiques militaires, industriels, médicaux), bref faire croître à la fois la docilité et l’utilité de tous les éléments du système.* » FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1993 (1975), p. 254

des années 2000⁶¹⁶. Celle-ci décale le regard des acteurs vers les pratiques elles-mêmes. L'analyse n'est alors plus centrée sur l'individu mais sur un tissu d'activités conçu comme « plusieurs éléments interconnectés entre eux : des formes d'activités corporelles, des formes d'activités mentales, des "choses" et leur usage, des connaissances de base constituées de compréhension, savoir-faire, états émotionnels et motivation »⁶¹⁷. Il ne s'agit donc plus d'observer des individus raisonnants qui adoptent telle ou telle pratique mais de voir comment les pratiques elles-mêmes convertissent des acteurs à en faire usage. À l'inverse de certaines théories post-matérialistes, les auteurs récusent l'idée d'un consommateur autonome qui construit son identité à travers ses actes de consommation⁶¹⁸. Et l'idée d'une rationalité instrumentale sur laquelle des instruments sont susceptibles d'agir pour venir réorienter les comportements est battue en brèche : penser le changement des pratiques comme la résultante de choix individuels adossés à des valeurs qu'il suffit de changer rendrait très mal compte des obstacles au changement⁶¹⁹. Les approches comportementalistes dominantes seraient ainsi incapables de penser l'interaction entre les infrastructures, les objets et la stabilisation des pratiques⁶²⁰. Car c'est l'existence d'une capacité d'action distribuée entre les objets et les individus qui permet de penser la stabilisation des actions, leur routinisation, par le biais des dispositifs matériels. Ces routines se sédimentent à travers certains groupes sociaux, créant des irréversibilités partagées collectivement⁶²¹.

Premier constat : un principe de rationalité unique – notamment économique – peut être évacué au profit de rationalités multiples, à comprendre dans la situation donnée. Ces rationalités sont néanmoins partagées collectivement dans la mesure où les ensembles de contraintes nées de la sédimentation des expériences sont, elles aussi, communes. Second constat : une routinisation forte des pratiques a tendance à évacuer les formes de réflexivité mais non de libre arbitre, dans la mesure où cette routinisation permet d'alléger la charge cognitive des individus pour chaque action. Elle agit comme une forme de délégation.

Ces deux approches récentes ont le mérite de réinterroger le rôle de la stabilité et de l'automatisme des actions sociales. Partant de ces prémisses, elles cherchent à comprendre le changement. Toutefois, la démarche adoptée dans les travaux se réclamant soit de cette théorie des pratiques, soit du paternalisme libertarien pose des problèmes, en termes de délimitation du

⁶¹⁶ SCHATZKI Theodore R., *Social Practices. A Wittgensteinian Approach to Human Activity and the Social*, Cambridge, Cambridge university press, 1996

⁶¹⁷ RECKWITZ Andreas, 'Toward a Theory of Social Practices. A Development in Culturalist Theorizing', *European Journal of Social Theory*, vol. 5, n°2, 2002, p. 243-263

⁶¹⁸ WARDE Alan, 'Consumption and Theories of Practice', *Journal of consumer culture*, vol. 5, n°2, 2005, p. 131-153

⁶¹⁹ Ce qui expliquerait la faiblesse des résultats des outils incitatifs développés par les pouvoirs publics en matière d'économie d'énergie et de protection de l'environnement. SHOVE Élisabeth, 'Beyond the ABC: Climate Change Policy and Theories of Social Change', *Environment and Planning*, *op. cit.*

⁶²⁰ SHOVE Elisabeth, PANZAR Mika, 'Consumers, Producers and Practices. Understanding the Invention and Reinvention of Nordic Walking', *Journal of consumer culture*, vol. 5, n°1, 2005, p. 43-64

⁶²¹ En cela, la théorie des pratiques rejoint marginalement la notion de dépendance au sentier.

concept de pratique⁶²² mais aussi de montée en généralité⁶²³ pour la première ; et d'orthopédie sociale, d'éthique et de durabilité pour le second⁶²⁴. Dans le cas du *nudging*, la capacité de négociation des individus, en particulier sa dimension expressive et discursive, en un mot, leur possibilité de s'exprimer comme sujets de pensée et d'action, nous semble pour partie laissée de côté. Dans celui de la théorie des pratiques, c'est la notion même d'individus qui est parfois battue en brèche au profit d'un tissu d'activités qui prend bien en charge la complexité aux dépens des capacités réflexives et décisionnelles individuelles. Au final, ce renouvellement des approches ouvre un certain nombre de débats qu'il peut être intéressant de voir appliquer à la question de l'opinion publique, mais elles ont tendance à délaissier le tissu des éléments cognitifs et discursifs certes souvent non questionnés, mais parfois aussi réinterrogé, questionné, négocié par les individus, ne serait-ce qu'à travers les efforts de mises en cohérence des discours et des opinions. Par ailleurs, non seulement la dimension publique des questions énergétiques est sous-traitée – car souvent rabattue sur des questionnements domestiques, mais aussi tout rapport véritable politique à ce que pourrait être un problème de l'énergie est évacué⁶²⁵.

En conclusion de ce chapitre, résumons quelques éléments. Du point de vue d'un certain nombre d'indicateurs macrologiques, la question de l'énergie pose des problèmes de structures de production et de consommation notamment en des termes généraux au niveau des sociétés. Et au-delà des développements technologiques ou des actions mises en œuvre dans le domaine de l'efficacité énergétique, une partie des efforts de maîtrise de l'énergie porte sur la capacité des ménages à limiter leur consommation par eux-mêmes. Or, la littérature sociologique semble converger sur un certain nombre de points : (a) tous les ménages ne sont pas égaux face à l'enjeu, et les consommations varient parfois sensiblement en fonction des lieux d'habitation, des revenus, des cycles de vie, etc. ; (b) une grande partie des consommations sont contraintes car les pratiques sont encadrées dans un système sociotechnique sur lequel les ménages n'ont prise que de manière marginale ; (c) les pratiques sont ainsi essentiellement routinisées et normalisées, et les moyens proposés les plus efficaces pour modifier ces pratiques semblent être d'intervenir sur le système sociotechnique : marginalement et de manière ciblée dans le cas des *nudges* ou avec une visée plus large et générale pour la théorie des pratiques.

⁶²² Et l'indétermination théorique qui subsiste encore aujourd'hui témoigne de cette limite. Notons cependant qu'avant d'être « une » théorie des pratiques, elle s'est constituée sur les lignes de fuite des paradigmes préexistants, ce qui ne favorise pas la normalisation conceptuelle. Voir DUBUISSON-QUELLIER Sophie, PLESSZ Marie, « La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ? », *Sociologie*, vol. 4, n°4, 2013, mis en ligne le 28 janvier 2014, page consultée le 24/06/2015, <http://sociologie.revues.org/2030>

⁶²³ Les travaux se réclamant de cette théorie témoignent souvent de difficultés à sortir d'approches d'ethnologues.

⁶²⁴ MOLS Frank, *et al.*, 'Why a Nudge Is Not Enough: A Social Identity Critique of Governance by Stealth', *European Journal of Political Research*, vol. 54, n°1, 2015, p. 81-98

⁶²⁵ Pour un questionnement sur l'intérêt d'une approche de sociologie critique de l'énergie comme moyen de réintroduire la politisation du problème de l'énergie, voir l'annexe 15.

À l'autre bout de la chaîne du problème, rappelons que la notion de problème public ne doit pas faire croire à la naturalité des problèmes : loin de s'imposer de lui-même, un problème fait l'objet d'une mise en forme et d'une traduction à laquelle participent divers acteurs. : on parle du reste de « carrière des problèmes publics »⁶²⁶. Dans cette perspective, l'action publique ne vient pas apporter une réponse à un problème qui lui préexiste mais elle fait partie de ses processus de mise en forme comme de règlement. Aussi, l'usage du terme de problème public ne doit pas laisser entendre que l'action publique n'est orientée que vers la résolution rationnelle des problèmes (*problem-solving*) : des contraintes circonstancielles peuvent émerger, des requalifications de l'enjeu peuvent entraîner la redéfinition du panel de solutions possibles, des événements dramatisés d'un point de vue médiatique mais souvent contingents (catastrophes, scandales, « affaires », etc.) peuvent survenir. La résolution du problème public est soumise à des fenêtres d'opportunité dont les modalités varient selon l'audience dont il dispose dans l'espace public et ses relais auprès des médiateurs et des traducteurs de cet espace, les processus médiatiques de scandalisation ou la publicité des codages partisans autour d'un enjeu par exemple. Les coalitions que le problème public contribue à forger dans l'espace public peuvent peser sur les rapports de force toujours provisoires qu'il véhicule. Son travail dans l'espace public implique donc des opérations de traduction ou de transcodage au sein de forums hybrides auxquels les médias participent⁶²⁷.

Réintroduire la question de l'esprit public et de la politisation dans l'ordinaire permet d'ouvrir une nouvelle perspective sur ces travaux. Nous souhaitons comprendre les formes de réflexivité et les questionnements qui peuvent naître du trouble⁶²⁸ qui vient perturber l'ordinaire. Des éléments discursifs peuvent être mobilisés, réagencés, élaborés en réponse à ce qui apparaît alors comme un problème : en d'autres termes, nous cherchons à comprendre comment des opinions se forment, se forment ou se défont sur ce problème. Ces opinions peuvent venir en retour questionner les routines et habitudes des individus et, sous certaines conditions, modifier les cadres normatifs en vigueur grâce aux compétences des individus à intervenir publiquement, à questionner les enjeux ou à demander des précisions. Reste cependant que le rapport au problème de l'énergie n'est pas médié que par l'ordinaire : ce rapport passe également par un rapport à l'espace public, ses médiateurs et ses traducteurs.

⁶²⁶ GILBERT Claude, HENRY Emmanuel, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de Sociologie*, *op. cit.*

⁶²⁷ JOBERT Bruno, « Le retour du politique », dans JOBERT Bruno (dir.), *Le Tournant néolibéral en Europe*, *op. cit.*, p. 9-20

⁶²⁸ Nous empruntons l'expression à Robert Emerson et Sheldon Messinger mais sans la réduire à la seule dimension affective, sensible et imaginaire de l'expérience. Car nul doute que des éléments liés à des formes plus ou moins élaborées de rationalité participent à ce trouble. EMERSON Robert M., MESSINGER Sheldon L., « Micropolitique du trouble. Du trouble personnel au problème public » dans CEFAÏ Daniel, TERZI Cédric (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, *op. cit.*, p. 51-80

**CHAPITRE 3. DEPLOYER LE PROBLEME DE
L'ENERGIE : SITUER ET SE SITUER DANS UN RAPPORT
ORDINAIRE**

Loïc Blondiaux recense quatre types de critiques souvent émises à l'encontre de la mesure de l'opinion publique⁶²⁹ : celle-ci devrait être informée, spontanée, concertée, organisée. Du moins, c'est ainsi que l'opinion mesurée par les sondages tendrait à la concevoir. Or on sait par ailleurs que les citoyens sont inégalement informés, qu'ils sont souvent sans opinion, que ces opinions sont obtenues sans discussion de la part d'individus atomisés qu'on agrège par la suite par jeu de variables pour constituer l'opinion publique. Deux solutions s'ouvrent alors : soit le chercheur renonce à l'usage du sondage comme moyen de mesure, soit il l'intègre comme une scène à part entière – quoiqu'un peu particulière – du débat public⁶³⁰. Ce travail endosse le second choix : les opinions ne sont pas unes et données une fois pour toutes, mais elles sont des objets contextualisés que les individus sont parfois prêts à interroger, voire, marginalement, à amender. Surtout, la dynamique des opinions constitue un vecteur d'ajustement collectif puissant : c'est dans l'opinion publique que la norme sociale se fragilise ou se solidifie⁶³¹. C'est pour cette raison que la mesure des opinions constitue un intermédiaire utile pour questionner le rapport entre les pratiques liées à l'énergie et les dimensions plus structurelles du problème, en puisant des éléments autant à la sociologie de l'opinion publique qu'à l'analyse de l'objet énergie à proprement parler.

Solliciter une analyse en termes d'opinions résulte de la volonté d'introduire un intermédiaire qui, d'une part, est très souvent délaissé dans les travaux sociologiques sur l'énergie et qui, d'autre part, est susceptible de faire le lien entre les différentes conceptions agentiques qui coexistent : *homo oeconomicus*, citoyen concerné par l'environnement, usager de dispositifs scriptés, etc. Insistons à ce propos sur le fait que l'ordre normatif n'est jamais ni complètement structurel, ni complètement individuel : il peut être implicite et routinier, mais il est essentiellement pragmatique et soumis à l'inventivité des individus sociaux en situations pratiques. Et questionner le rapport à l'opinion publique, c'est souligner que l'attachement des individus à l'ordre normatif n'est pas uniquement passif, mais qu'il impose au contraire un travail régulier et concerté de construction et d'entretien des normes sociales. On peut certes réduire la mesure de l'opinion à une « *opinion sondée* »⁶³² et objectivée par quelques agrégats dont le seul objectif est de déterminer à grands traits l'avis de la majorité, mais une sociologie de l'opinion moins artificielle ne peut faire l'économie de l'analyse des situations particulières et de leurs ajustements pratiques. Comme cela est souligné dans l'extrait de Tolstoï mis en exergue au début de ce travail, les opinions peuvent être considérées comme des énoncés discursifs mis en test au cours de situations d'interactions plus ou moins critiques.

La mesure de l'opinion essentiellement réduite aujourd'hui à l'usage du sondage pose un certain nombre de problèmes. Certes, le sondage est un outil puissant qui permet la généralisation des résultats et la simplification de réseaux complexes d'opinions et d'attitudes. Mais ces avantages sont aussi sa principale faiblesse car, précisément, les jugements individuels et collectifs portés sur le monde sont complexes. L'usage simplifié, et parfois mécanique, qui

⁶²⁹ BLONDIAUX Loïc, « L'opinion publique », dans GINGRAS Anne-Marie (dir.), *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*, Montréal, Presses de l'université du Québec, 2003, p. 137-158

⁶³⁰ BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics*, op. cit.

⁶³¹ NOËLLE-NEUMAN Elisabeth, *The Spiral of Silence. Public Opinion, our Social Skin*, op. cit.

⁶³² ZASK Joëlle, *L'opinion publique et son double*, volume 1, *L'opinion sondée*, Paris, L'Harmattan, 2000

est fait de l'instrument⁶³³ tend à réduire cette complexité à une ou deux dimensions, permettant, en matière d'énergie et d'environnement, de ne mettre l'accent que sur l'information et la responsabilisation de consommateurs individuels autour d'une rhétorique du citoyen-responsable. En ne cherchant à normaliser les comportements et à généraliser les injonctions publiques que par l'intermédiaire de la figure du citoyen-raisonnable, les politiques publiques finissent par délaissier la manière dont les individus (ré)agissent en réalité, dans un environnement collectif souvent partagé et négocié en pratique. Au final, ces politiques prônent des injonctions à une responsabilité morale individuelle⁶³⁴ sans tenir compte des injonctions morales contradictoires que l'environnement local porte et parfois impose aux individus.

Ainsi, les discours publics portant sur l'environnement ou l'énergie valorisent une conception libérale du citoyen où les routines sont supposées être aisément levées par le biais de la « bonne information ». Quoique rarement explicitée, une partie du discours public repose sur le postulat que le citoyen étant rationnel, les comportements s'ajusteraient naturellement aux prescriptions de bon sens. Le modèle qui prévaut alors met l'accent sur le fait que la « mauvaise » pratique peut être corrigée par la « bonne » information afin de faire advenir la « bonne » pratique – modèle qui n'envisage alors la réalité sociale que sur des modalités purement « morales » où la qualité des motifs seuls pousse les individus à modifier leurs comportements⁶³⁵. Point aveugle de cette approche, ces modèles postulent que les pratiques s'ajustent presque indépendamment des structures dans lesquelles elles s'insèrent pourtant, qu'il suffit par exemple de convaincre le citoyen du bien fondé de mieux isoler son habitation pour que celui-ci le fasse. Pire encore, ce type d'approche tend à faire porter la responsabilité des consommations d'énergie à son consommateur final, omettant la distribution des responsabilités⁶³⁶.

Il y a donc beaucoup à gagner à développer une approche moins monodimensionnelle des questions énergétiques et environnementales. C'est l'objet de cette partie d'apporter des éléments permettant d'observer la manière dont les individus appréhendent diverses facettes du problème de l'énergie au quotidien, alors même qu'il s'agit d'un enjeu souvent considéré comme non-prioritaire.

3.1 L'OPINION PUBLIQUE SUR LE DISCOURS PUBLIC

Au regard des résultats présentés dans le chapitre précédent, deux postulats sont soutenus ici : d'une part, que les citoyens ordinaires sont capables de produire des discours politiques, même si ceux-ci sont loin de toujours prendre la forme de structures narratives bien

⁶³³ Plusieurs interventions du colloque « La commande publique d'enquêtes d'opinion » tenu à Sciences Po les 19 et 20 octobre 2015 à Paris en ont fait la démonstration. Les actes sont à paraître.

⁶³⁴ BOZONNET Jean-Paul, 'Boycott and Buycott in Europe. Ecocitizenship and Liberal Culture' dans *Sociologies pratiques*, vol. 20, n°1, 2010, p. 37-50

⁶³⁵ PHARO Patrick, *Morale et sociologie*, op. cit.

⁶³⁶ WILWHITE Harold, 'New Thinking on the Agentive Relationship Between End-Use Technologies and Energy-Using Practices', *Energy Efficiency*, vol. 1, 2008, p. 121-130

circonstanciées et argumentée, même s'ils prennent davantage la forme de formules⁶³⁷ ou de stéréotypes ; d'autre part, que les dispositifs d'enquête utilisés dans cette thèse constituent des espaces à part entière du débat public, c'est-à-dire qui participent à l'émergence et au cadrage, à la structuration des énoncés d'opinion des enquêtés. La question des compétences du citoyen ordinaire n'est pas neuve : dès les années 1990, William Gamson soulignait, au contraire de la thèse souvent relayée mais mal étayée empiriquement de la toute-puissance des médias, que les citoyens ne se contentent pas de reproduire passivement les cadres interprétatifs véhiculés par ceux-ci. Bien au contraire, expériences personnelles et discussions interpersonnelles sont mobilisées pour négocier le sens à donner aux enjeux⁶³⁸. « Parler politique », ce n'est donc pas simplement reproduire passivement les modalités discursives de traitement d'un problème traité ailleurs dans l'espace public ; « parler politique » consiste à s'emparer du problème public ou d'une partie du problème – qui constitue alors une ressource parmi d'autres – et à élaborer progressivement un nouveau récit, plus personnel et compatible, par exemple, avec le renforcement des identités sociales latentes. Cette élaboration n'est ni systématique, ni standardisée : rappelons que le passage d'une sphère relativement privée à une sphère à forte publicité n'a rien d'évident et comporte des risques que de nombreux citoyens ne sont pas prêts à prendre⁶³⁹. Autrement dit, publiciser son discours est coûteux. Mais avant même toute publicisation, le travail d'élaboration personnel du problème ne peut se faire que si les individus sont placés dans des situations propices à sa prise de conscience. Pour cette raison, on peut parler de nécessité d'éprouver le problème et d'en discerner des modalités narratives. C'est à ces éléments que nous nous intéressons dans cette partie : comment et selon quelles modalités les citoyens ordinaires connectent-ils leurs opinions au problème public ? Et lorsqu'ils le font, de quelle manière ces opinions s'intègrent-elles à des structures narratives plus larges et structurées ?

3.1.1 L'expérience ordinaire d'un problème lointain : un problème légitime mais secondaire

3.1.1.1 Le problème saisi par un indicateur synthétique de l'opinion publique

De nombreux baromètres soulignent la perception accrue dans l'opinion publique des enjeux environnementaux ces dernières années, en particulier leur cadrage par la question du réchauffement climatique et de l'effet de serre⁶⁴⁰. À tel point que certains se demandent si un consensus social hégémonique n'est pas en train de se former autour du métarécit climatique

⁶³⁷ KRIEG-PLANQUE Alice, *La notion de « formule » en analyse de discours. Cadre théorique et méthodologique*, op. cit.

⁶³⁸ GAMSON William A., *Talking politics*, op. cit.

⁶³⁹ ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique*, op. cit.

⁶⁴⁰ *Chiffres et statistiques. Opinions et pratiques environnementales des Français en 2014*, lettre n °624, Commissariat Général du Développement Durable, avril 2015

dans plusieurs pays européens⁶⁴¹ que les contre-récits structurés autour des arguments climato-sceptiques ne remettent pas durablement en cause. Outre-Atlantique, le climato-scepticisme a été décrit comme la conjonction de stratégies commerciales et marketing d'acteurs économiques d'une part et de stratégies idéologiques d'acteurs politiques d'autre part⁶⁴². Aux États-Unis en particulier, le consensus autour de la lutte contre le réchauffement climatique est en partie battu en brèche par un contre-récit fort et imagé de l'environnementalisme « pastèque » (« vert à l'extérieur, rouge à l'intérieur »), permettant de déplacer le débat des arènes scientifiques à des arènes idéologiques dont les règles ouvrent la voie à des cadrages et modes de légitimité de la parole publique très différents. En France toutefois, en dépit d'une visibilité médiatique épisodique et d'un décloisonnement lié à la valeur journalistique élevée du contre-récit (et parfois de ses acteurs), les points de vue dissonants demeurent confinés à des espaces restreints⁶⁴³. Surtout, ils répondent plutôt à une apparente volonté de mettre en scène un débat démocratique contradictoire, en dépit de l'asymétrie de la portée scientifique des argumentaires : nombre des acteurs publics du climato-scepticisme en France ont une expertise scientifique avérée plutôt restreinte, et pour les individus les plus proches des institutions de recherche, leurs excursions scientifiques dans le domaine des sciences climatiques s'avèrent singulièrement limitées⁶⁴⁴. Les effets sur les récits publics portés sur l'environnement et plus généralement sur l'opinion des citoyens sur ces questions paraissent donc circonscrits. Au demeurant, comme le montre le graphique suivant, le niveau de sensibilité des français aux questions environnementales sur les dix dernières années varie, sur une échelle de de 1 à 7, de 5.20 en 2009 à 5.55 en 2011, ce qui témoigne d'une assez forte stabilité du sentiment de concernement. S'il est classique de souligner que des événements comme le Pacte écologique de Nicolas Hulot et le Grenelle de l'environnement en 2007⁶⁴⁵ ou l'accident nucléaire japonais de Fukushima en 2011⁶⁴⁶ ouvrent des fenêtres d'opportunité politique, induisant une attention plus forte des citoyens ordinaires aux questions environnementales et énergétiques, nous ne disposons pas des données permettant d'étayer cette hypothèse.

⁶⁴¹ BOZONNET Jean-Paul, « Le contre-récit climatique dans l'opinion européenne. Émergence et signification sociale », dans ZACCAÏ Edwin, GEMENNE François, DECROLY Jean-Michel, *Controverses climatiques, sciences et politiques*, op. cit., p. 195-220

⁶⁴² ORESKES Naomi, CONWAY Erik M., *Les marchands de doute*, op. cit.

⁶⁴³ COMBY Jean-Baptiste, « Les médias face aux controverses climatiques en Europe. Un consensus fragilisé mais toujours structurant », dans ZACCAÏ Edwin, GEMENNE François, DECROLY Jean-Michel, *Controverses climatiques, sciences et politiques*, op. cit., p. 157-171

⁶⁴⁴ Certains soulignent le rapport de proportionnalité inverse qui existe entre l'activité scientifique réelle et reconnue par les pairs, et l'activité médiatique marquée par un usage singulièrement fort des réseaux de solidarité interpersonnelle. GODART Olivier, « Les controverses climatiques en France. La logique du trouble », dans ZACCAÏ Edwin, GEMENNE François, DECROLY Jean-Michel, *Controverses climatiques, sciences et politiques*, op. cit., p. 117-140

⁶⁴⁵ VIMAL Ruppert, MATHEVET Raphaël, MICHEL Laura, « Entre expertises et jeux d'acteurs : la trame verte et bleue du Grenelle de l'environnement », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 20, n°4, 2012, p. 415-424

⁶⁴⁶ AÏM Paul, « L'électronucléaire ou la démesure industrielle », *Le Débat*, vol. 5, n°172, 2012, p. 98-114

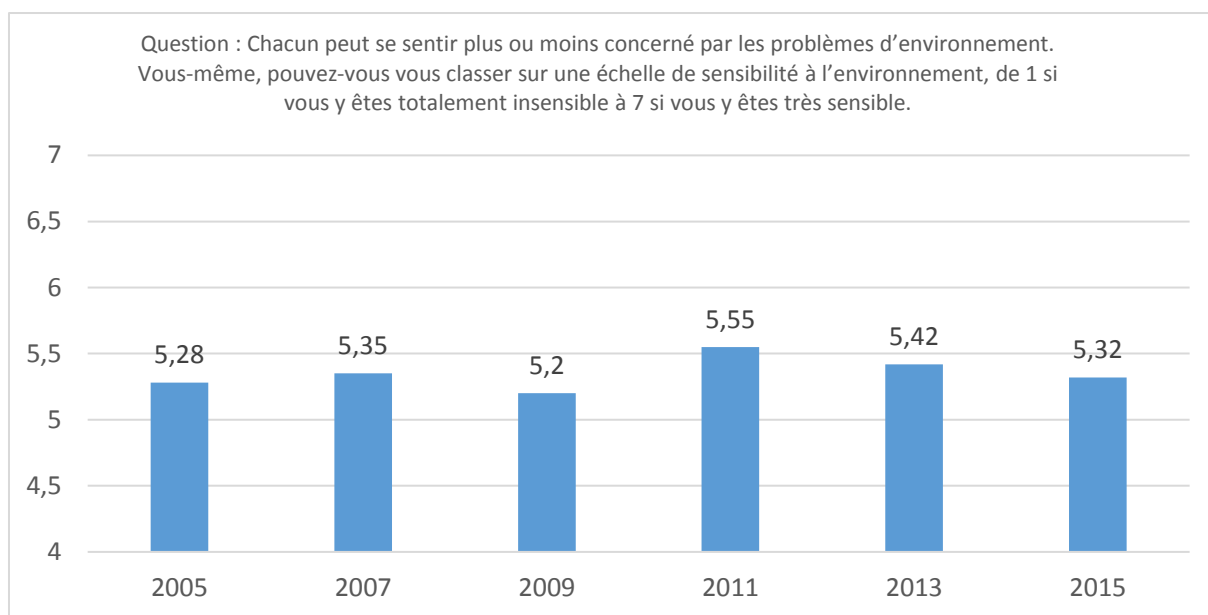


Fig. 16 : Niveau de sensibilité à l'environnement (Commissariat Général du Développement Durable (SOeS) – enquête « Conditions de vie et aspirations » (Credoc – janvier 2015)

De la même manière, le principe de la maîtrise, voire de la réduction des consommations d'énergie fait l'objet d'un consensus particulièrement fort. Lorsqu'on interroge les enquêtés en région PACA, en 2009, 96% répondent qu'il est assez ou très important de réduire ses propres consommations d'énergie (dont 65% de très important) et, en 2013, 94% (dont 56% de très important). Les enjeux de l'énergie et de l'environnement paraissent ainsi largement légitimes dans l'opinion publique. Ils rappellent tout particulièrement les courbes en J décrites par Jean Stoetzel dans sa *Théorie des opinions* et typiques de l'influence de facteurs de conformité (voir la figure 17). Si l'on suit cet auteur, à l'inverse d'une distribution normale, typique d'une répartition des opinions « au hasard », ce type de distribution traduit l'existence et le partage d'un cadre normatif qui vient contraindre les manières de penser des individus ordinaires : « *l'effet conformisant de la raison est tellement patent et massif que l'on ne songe même pas le mentionner. La convergence des opinions logiques est un fait profondément banal.* »⁶⁴⁷ Certes, les deux indicateurs cités ici sont des mesures déclaratives et somme toute assez peu engageantes, mais leur niveau élevé et leur apparente stabilité pose la question de savoir si ce phénomène témoigne de l'existence d'une attention – au moins oblique – au problème de l'environnement et à celui de l'énergie, ou s'il est le produit de l'intériorisation assez forte d'un cadre normatif relatif aux questions énergétiques assez peu questionné. On note au passage une légère différence dans la distribution des données de 2009 et de celles de 2013, traduisant un effet de desserrage normatif que nous expliquons par la suite : le « J » de la distribution est moins prononcé en 2013 qu'en 2009.

⁶⁴⁷ STOETZEL Jean, *Théorie des opinions*, op. cit., p.150

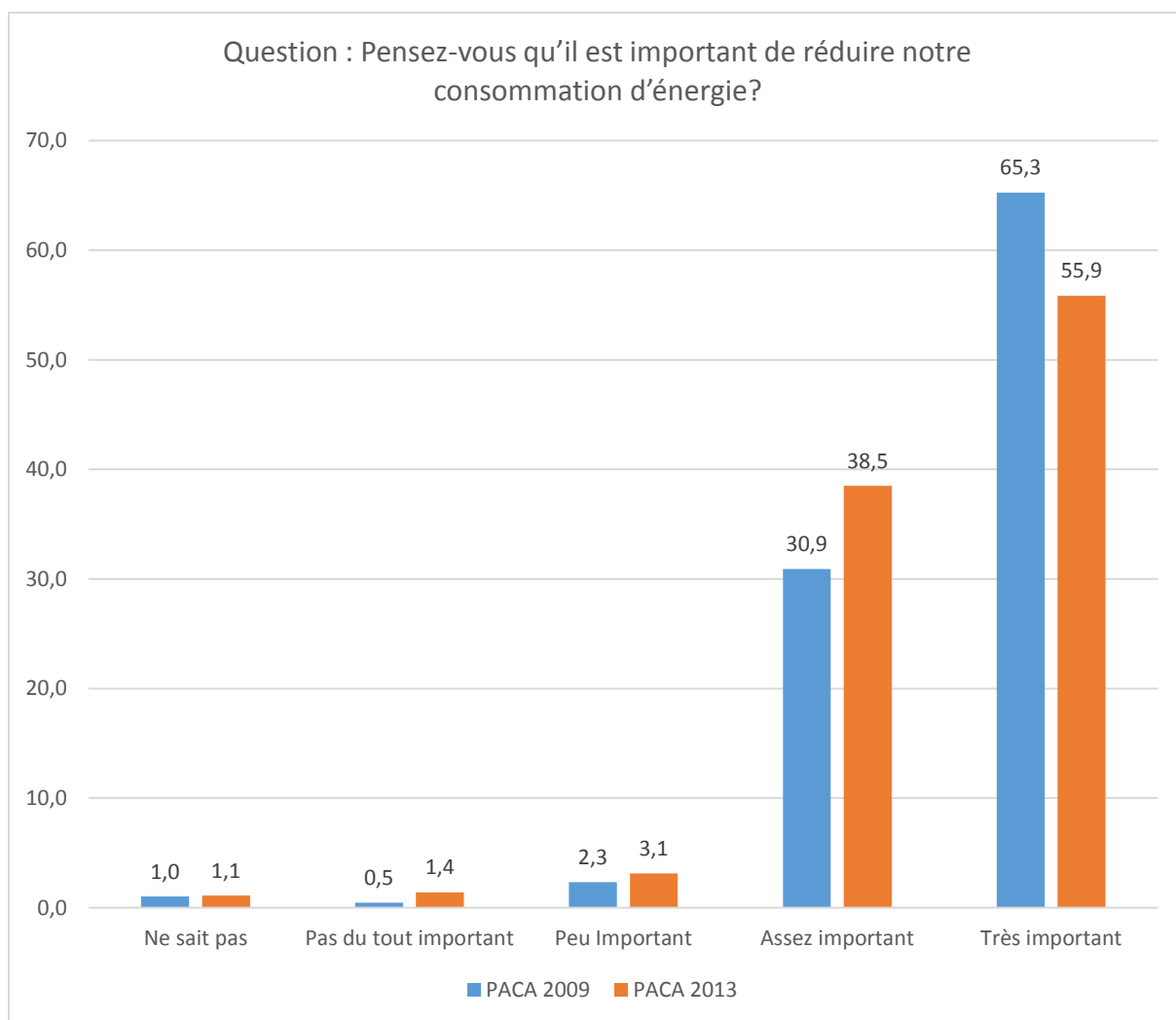


Fig. 17 : Distribution des réponses à la question « Pensez-vous qu'il est important de réduire notre consommation d'énergie » - enquêtes PACA 2009 et PACA 2013

Toutefois, si l'on regarde les indicateurs classiques de mesure de l'opinion publique, ces enjeux sont loin d'apparaître comme des sujets saillants et structurants du débat public. Ils sont sinon absents, du moins largement sous-thématisés dans les mesures effectuées par les deux sondages réalisés en région PACA par exemple. Les données d'enquête en 2009 et 2013 montrent notamment l'évolution de la question : « quelles sont selon vous les plus grandes priorités pour la France aujourd'hui ? ». Les résultats présentés dans les figures 17 et 18⁶⁴⁸ montrent tout d'abord que lorsqu'on propose la question en spontané, c'est-à-dire sans assistance dans les items de réponse, les enquêtés répondent de manière écrasante que les principaux enjeux sont « la situation économique » et « le chômage et l'emploi ». « La situation économique » apparaît comme la première priorité pour près de 46% répondants en 2009 et

⁶⁴⁸ Pour des raisons de lisibilité graphique, tous les items de réponse ne sont pas documentés. Voir le détail du tableau en annexes (annexe 4). De nombreux items de réponse ont été fusionnés en post-codage : on pourrait contester l'intérêt d'avoir assemblé les réponses « le développement durable », « la protection de l'environnement » et « les questions énergétiques » dans un unique item « environnement et énergie », mais celui-ci fait sens dans le cadre de notre démonstration.

34% en 2013 – baisse qui se fait au profit du « chômage et de l'emploi » (38%). « L'insécurité » mais aussi « l'absence de réponse » récoltent en 2009 et en 2013 plus de 6% des voix. L'item « l'environnement et l'énergie » ne recueille en premier choix que 2,8% des réponses en 2009 et 1,9% en 2013. Il n'est donc clairement pas un enjeu au premier niveau pour les individus interrogés.

Toutefois, demander aux enquêtés la deuxième ou la troisième priorité selon eux pour la France permet de réintroduire une relative diversité dans les enjeux : sont cités notamment « l'environnement et l'énergie », « le système de santé », « le logement », « l'éducation » et « les retraites ». Aussi, en 2009, 11% des enquêtés interrogés en région PACA estiment que « l'environnement et l'énergie » constitue la deuxième grande priorité pour la France, et 18% la troisième. En 2013 en revanche, ils ne sont plus que respectivement 7% et 8%. Là encore, on peut penser que dans la lignée de la fenêtre d'opportunité politique ouverte par le Grenelle de l'environnement et d'une forte présence médiatique⁶⁴⁹, les questions d'énergie et d'environnement trouvent encore, en 2009, une place comme problème fortement présent et relayé dans l'espace public. Ainsi, bien que souvent évacuées du champ des premières priorités pour la France par les habitants de PACA, ces questions suivent directement celles relatives à l'emploi dans l'ordre des secondes priorités, et sont en première position dans la mesure de la troisième priorité pour le pays. En 2013 toutefois, le choix de cet item décline face à des enjeux considérés comme davantage prioritaires tels que « l'éducation », « le système de santé », voire « les retraites ». Quoique nos résultats ne portent ici que sur la région PACA, ils sont congruents avec ceux des enquêtes nationales de l'ADEME et du CREDOC⁶⁵⁰ qui témoignent du fait que si les individus sont attentifs aux questions environnementales et énergétiques, celles-ci passent au second plan face à des enjeux autrement plus écrasants, notamment depuis 2008 : le chômage, la crise et la situation économique. Du reste, des sujets économiques comme les inquiétudes liées au déficit public ou aux impôts, ou sécuritaires comme la délinquance ou l'immigration sont en hausse relativement constante depuis 2011.

Notons enfin qu'à ce niveau de cadrage, les problèmes de l'environnement et de l'énergie – du reste agrégés dans un item synthétique – conservent une polysémie certaine, et pour cette raison, demeurent relativement consensuels – la nature du « problème » restant à la discrétion de chacun. Par exemple, répondre que « les questions énergétiques » constitue un problème ne dit rien de la qualité et de la force du problème, de son périmètre ou de ses pierres d'achoppement : prix des énergies ? Enjeu nucléaire ? Développement des énergies renouvelables ? etc. L'indicateur permet donc simplement de jauger la présence d'un enjeu, au sens très large, au sein de diverses priorités.

⁶⁴⁹ La lettre INA Stats n°27 « Les JT en campagne 2007/2012 : plus d'économie, moins d'écologie » (septembre 2012) montre deux écarts majeurs entre 2007 et 2012 : un gonflement des thèmes liés à l'économie (6% en 2007, 10% en 2012 soit 450 sujets de plus) autour de la TVA sociale, l'équilibre des finances publiques, la réduction de la dette, la perte du triple A, etc. d'une part ; d'autre part, un recul de 15% de sujets traitant de l'environnement (250 sujets en moins) alors même que le journal télévisé est la source principale d'information des français pour 72% d'entre eux. DE CHEVEIGNÉ Suzanne *et al.*, *L'environnement dans le JT : la construction médiatique et sa réception*, rapport final Ademe - Afsset, décembre 2006. Quoique ces résultats ne puissent directement être inférés à notre situation en raison des dates et d'un contexte hors-élection présidentiel, ils dessinent une tendance que nous appliquons ici.

⁶⁵⁰ Voir notamment Ademe & vous. Stratégie et études, lettre n°44 du 20 avril 2015, ADEME

**QUELLES SONT SELON VOUS LES GRANDES PRIORITÉS POUR LA FRANCE AUJOUR'DHUI ?
(PACA - 2009)**

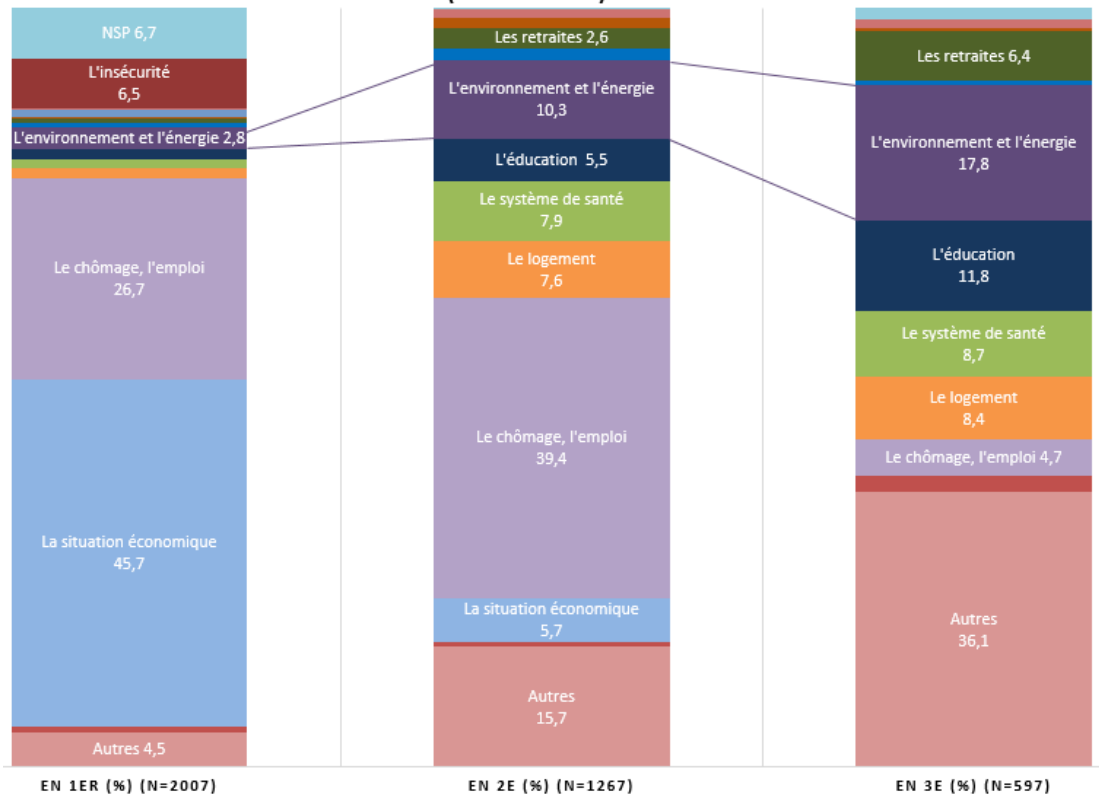


Fig. 18 : Priorités pour la France (en 1^{er}, en 2^e, en 3^e) en % pondérés – enquête PACA 2009

**QUELLES SONT SELON VOUS LES GRANDES PRIORITÉS POUR LA FRANCE AUJOUR'DHUI ?
(PACA - 2013)**

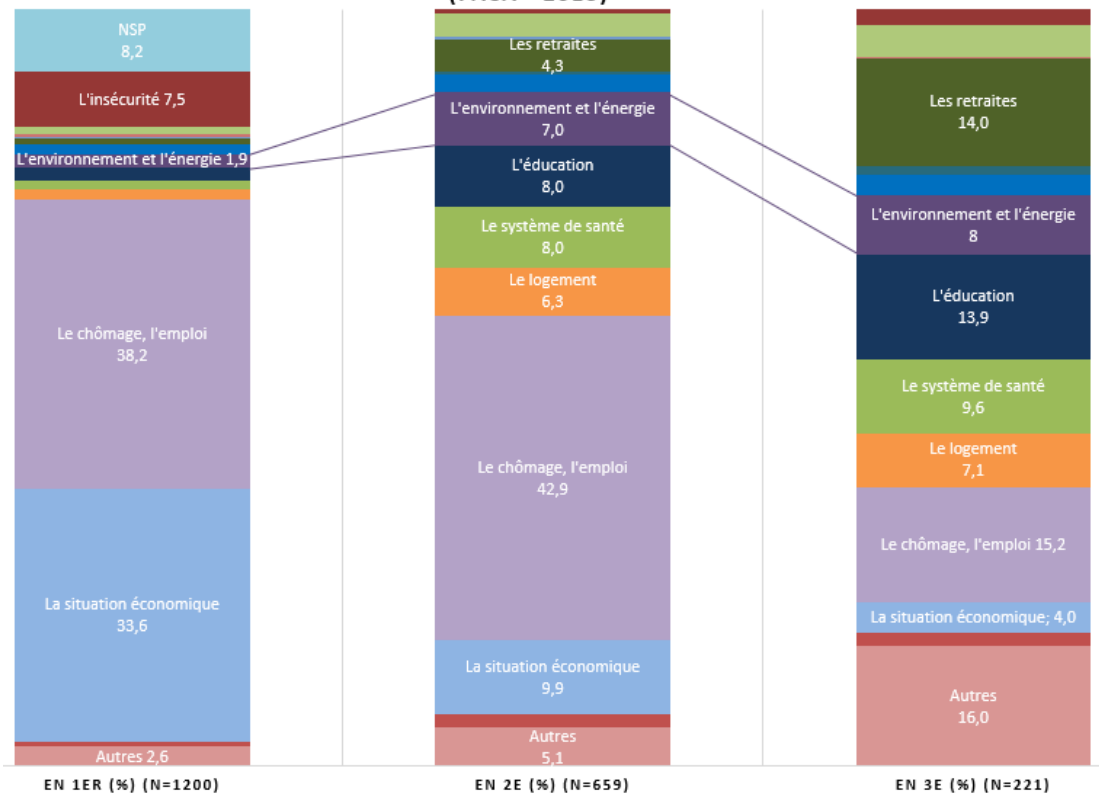


Fig. 19 : Priorités pour la France (en 1^{er}, en 2^e, en 3^e) en % pondérés – enquête PACA 2013

3.1.1.2 Le problème saisi par des données qualitatives

D'un point de vue plus qualitatif, les données recueillies lors des sessions de BBOL menées pour la campagne présidentielle de 2012 par exemple montrent que le rapport aux problèmes énergétique et plus particulièrement environnemental est majoritairement connoté positivement : il s'agit de sujets dont la discussion est légitime et souvent valorisée car ils concernent leurs pratiques actuelles et leur quotidien autant que leur avenir personnel, celui de leurs proches (notamment leurs enfants) et l'avenir des générations futures. Ils ont donc trait tout à la fois à leur environnement pratique et journalier, leur responsabilité comme parent et leur devoir comme citoyen. Toutefois, un certain nombre de points de vues minoritaires mais argumentés réduisent ces enjeux à des tendances, des phénomènes de modes politiques notamment ; soit que les problèmes soient présentés comme le fruit d'une offre politique déconnectée de toute demande réelle, soit que les individus estiment douteuse, du moins non encore établie, la pertinence scientifique du problème. Bien souvent, ces points de vue minoritaires font appel à des raisonnements qui traduisent des défauts de confiance dans les institutions et le personnel politique. Dans le premier cas, reproche est fait à ce personnel de développer un argumentaire sur l'énergie ou l'environnement dans le seul but de satisfaire un électorat susceptible d'y être sensible, sans lui-même être convaincu de la pertinence de l'enjeu et des actions à mener : il s'agit d'avoir quelque chose à dire pour ne pas être le seul à ne pas s'exprimer sur un sujet sur lequel tout le monde s'exprime. Dans le second cas, il s'agit davantage d'une méfiance envers ce qui est présenté comme un moyen d'habiller scientifiquement de modalités futures de taxations ou de nouvelles politiques publiques contraignantes pour les citoyens. Ces deux modalités de défiance peuvent du reste se conjuguer.

« La protection de l'environnement est pour moi avant tout un sujet "à la mode", voire démagogue. Tous les politiques font semblant de s'y intéresser mais que font-ils vraiment, ne serait-ce qu'à leur échelle ? » (femme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielle)

« Les industriels vont mettre en place certaines choses comme l'éco-électricité, mais le prix va grimper car ils vont nous dire qu'ils vont investir beaucoup dans la production de l'électricité verte. Cela sera un prétexte pour augmenter les prix. Écologie = augmentation du prix comme pour les produits "bio" agricoles. » (homme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielle)

Si les problèmes environnementaux et énergétiques apparaissent comme des enjeux secondaires, c'est qu'ils sont souvent présentés comme subordonnés à d'autres problèmes. On aurait pu supposer l'existence de chaînages des problèmes qui iraient, par exemple, des problèmes économiques vers les problèmes énergétiques. Toutefois, ceux-ci sont rarement explicités et des gradations des problèmes entre problèmes « majeurs » et « mineurs » ne sont explicitées que chez un nombre limité d'individus. Pour de nombreux enquêtés, il y a souvent moins chaînage que concurrence des problèmes. Ainsi, plusieurs d'entre eux montrent que : (1). Le problème énergétique ou celui de l'environnement est certes d'une taille suffisamment critique pour lui accorder une certaine attention cognitive, et pour maîtriser ou mettre à jour un certain nombre de connaissances qui lui sont relatives ; (2). Mais d'autres problèmes sont en concurrence dans l'espace public. Au moment d'une campagne présidentielle en particulier, cette concurrence élevée des problèmes rend difficile une attention cognitive pleine et entière

de la part d'individus qui décrivent par ailleurs leur rapport à la politique comme assez dilettante ; (3). Même pour les individus qui se disent sensibles aux problèmes énergétiques ou environnementaux, leur articulation avec les problèmes perçus comme prioritaires (« *l'enjeu de la crise, de l'économie, de la dette* ») n'est pas évidente lorsqu'elle n'est pas médiée et rappelée régulièrement par les candidats. Les messages politiques portés par ces derniers semblent donc jouer un rôle de filtre parfois considérable dans la perception des causes des problèmes. Les propos de l'enquêté suivant illustrent bien cette position :

« L'environnement ? J'en ai si peu entendu parler, sauf chez les Verts, que je n'ai guère d'opinion sur leur programme. Les "petits" candidats n'ont rien dit. Joly a toujours fait allusion à la nécessité, à l'urgence de mettre en œuvre une vraie politique écologique comme moyen pour créer des emplois et sauver l'économie. Mais, elle est restée très vague dans le détail. Sarkozy croit dur comme pierre qu'il faut s'accrocher au nucléaire et rien d'autre. Hollande a parlé d'une sortie progressive sans proposer vraiment de solutions de rechange claires. Quant aux autres candidats, leur unique préoccupation, c'est relancer la croissance, l'emploi, le partage des richesses, etc. Rien sur l'environnement qui ait capté mon attention. [...] On ne parle nullement d'un nouveau "Grenelle de l'Environnement", le précédent ayant fait pschitt ! Profits et gains obligent. Je crois que l'enjeu de la crise, de l'économie, de la dette, ont relégué au second plan le problème crucial de cette question. Ce que N. Hulot a dénoncé récemment avec force, véhémence et surtout avec un caractère alarmiste. En conclusion, je dirai que mise à part E. Joly, tous les autres candidats ont oublié ce problème. Aucune proposition révolutionnaire dans un sens ou dans l'autre n'a retenu mon attention. » (homme, 46 ans et plus, propriétaire, inactif, BBOL Présidentielle)

Ajoutons que la perception de la pertinence du problème varie dans le temps et dans l'espace. Ainsi, un problème peut voir son importance varier en fonction de la scène sur laquelle on l'applique. L'énergie peut, par exemple, être davantage perçue comme un problème national plutôt que local. Ou à l'inverse, des enquêtés peuvent considérer que parler d'un problème de l'environnement au niveau national a moins de sens que de considérer un problème local de l'environnement. La perception des conséquences du problème joue ainsi un rôle considérable dans l'approche du problème lui-même : lorsqu'un enquêté ne perçoit pas directement les effets du problème sur son milieu proche, il tend soit à nier son existence, soit à reporter le problème – et son règlement – à une échelle géographique supérieure. L'extrait suivant, tiré sur BBOL en région PACA, est de ce point de vue illustratif :

« On perçoit difficilement les questions d'énergie et d'environnement au niveau local même si c'est le niveau qui nous touche au plus près. Des limitations de vitesse l'été lorsqu'il fait chaud ainsi que des restrictions d'eau sont des mesures qui sont parfois prises mais pas forcément des plus suivies. Des projets de transport en commun pour éviter les embouteillages dans la technopole de Sophia Antipolis sont en route et seront bienvenus. » (femme, 45 ans, propriétaire, profession intermédiaire, BBOL PACA)

De même, les enquêtés soulignent eux-mêmes que la campagne présidentielle de 2012 a été un moment d'activation ou de réactivation de certains problèmes. L'enjeu électoral légitime alors une discussion collective :

« Autrefois négligées de la classe politique les questions environnementales prennent aujourd'hui plus de place sur la scène politique que ce soit au niveau

national européen ou international. Les débats à ce sujet peuvent être intéressants comme lors de la dernière campagne présidentielle mais sont peu fréquents en dehors des périodes électorales où l'enjeu est important. [...] Aussi les enjeux ne sont pas qu'au niveau national mais aussi au niveau local et régional où les débats sont moins fréquents sauf quand il s'agit de grands projets. » (homme, 61 ans, propriétaire, employé, BBOL PACA)

Enfin, la nature du dispositif de mesure ayant permis d'interroger les mêmes individus sur plusieurs semaines d'intervalle⁶⁵¹, les données du BBOL illustrent parfois au détour l'importance du cadrage et de la hiérarchisation des enjeux sur le processus de suivi des problèmes sans qu'il soit permis, au regard des données, de mesurer la force de ces effets de *priming* et *framing*.

[enquêteur] « En novembre, vous évoquiez comme problème important le choix énergétique et fin de l'union européenne. Vous n'en parlez plus. Pourquoi ? Des choses ont changé ?

[enquêteur] Non, mais l'actualité a changée oui. » (homme, 46 ans et plus, locataire, inactif, BBOL Présidentielle)

« Ce qui a changé... ce qu'on entend (lis) dans les médias. C'est un des sujet phare (la dette) des présidentielles donc forcément c'est ce qui me vient en premier mais je parle de manière générale car la dette est une chose mais c'est de l'économie du pays dont j'ai parlé aussi. Et c'est là que tout est lié. » (femme, 18-30 ans, locataire, CSP-, BBOL présidentielle)

L'ensemble de ces éléments nous paraît justifier le rapprochement que nous faisons des problèmes de l'énergie et de l'environnement qui, au final, répondent tous deux à des logiques de perception similaires. Sans qu'il soit question d'affirmer que leurs modalités de discussion pratique soient les mêmes, puisqu'au contraire leur contenu, leur vocabulaire, leurs acteurs, etc. varient parfois considérablement, les deux problèmes apparaissent comme des sujets qu'une majorité d'enquêtés estime normal de traiter, mais dont l'importance demeure subordonnée à d'autres enjeux perçus comme prééminents. Autre élément en faveur d'un rapprochement des deux problèmes dans la perception qu'en ont les répondants, certains d'entre eux les relient naturellement, créant cette fois un chaînage entre environnement et énergie – certaines solutions du problème énergétique pouvant contribuer à régler le problème de l'environnement. Car comme le souligne un enquêté :

« Je [dirais que] l'un n'empêche pas l'autre. Par exemple en raison des températures très basses on prévoit un pic de consommation d'énergie ce soir et donc la ministre de l'écologie appelle les français à être écolo en quelque sorte en se limitant, de ne pas exagérer leur consommation. Comme je l'ai dit dans la partie éco-citoyenneté (me suis peut être étalée sur le mauvais sujet) cela engendre des frais de mettre en place des choses pour l'environnement mais ce genre de petit geste "pour l'environnement" peut être fait par tout le monde. Le but n'étant pas d'être en tee-shirt chez soi en mettant le chauffage à fond. Enfin voilà un exemple tout simple qui image bien le fait qu'on peut continuer à faire quelque chose même en temps de crise. » (femme, 18-30 ans, locataire, CSP-, BBOL Présidentielle)

⁶⁵¹ Rappelons que dans sa conception originelle, le BBOL était conçu pour suivre l'évolution des opinions dans le temps et que ce n'est qu'*a posteriori* que le dispositif s'est révélé moins pertinent pour qualifier un suivi diachronique de l'opinion que sa fluctuation selon les degrés de publicité des scènes d'expression.

L'inclusion du récit public de l'énergie dans le métarécit de l'environnement semble ainsi trouver des échos dans la perception des problèmes par les enquêtés. L'énergie n'est pas simplement un bien que l'on peut acheter mais un objet dont « *la valeur symbolique [...] s'oppose à son gaspillage.* »⁶⁵² Pour la majorité des enquêtés, le problème de l'énergie entretient un lien, certes avec les biens de consommation, mais aussi avec la préservation de la nature à travers une logique de « *cohabitation* »⁶⁵³. Bon nombre d'activités quotidiennes (déplacements en transports, pratiques dans les logements, etc.) tendent d'ailleurs à être jugées à l'aune de la pression qu'elles exercent sur l'environnement. Ceci ne témoigne en aucun cas du fait que le critère de l'impact environnemental devient un facteur principal dans la hiérarchisation des préférences des choix des enquêtés mais plus simplement que ceux-ci sont conscients, au moins *a posteriori*, de l'impact des modes de vie sur la qualité environnementale. En ce sens, le gouvernement des conduites des consommateurs semble fonctionner⁶⁵⁴.

3.1.2 La question des récits et son rapport à l'opinion

À l'inverse d'un dispositif d'enquête aussi normatif et surplombant que peut l'être une enquête par sondage, les BBOL mis en œuvre dans le cadre de la campagne présidentielle et en région PACA permettent de ne pas rester à la surface du rapport des citoyens ordinaires aux questions environnementales et énergétiques. Les enquêtes quantitatives nous apprennent que ces questions paraissent légitimes mais généralement peu prioritaires face à des enjeux présentés comme tout à la fois plus fondamentaux, complexes mais aussi potentiellement conflictuels (le problème du chômage, de la crise économique, du pouvoir d'achat, etc.) mais elles peinent à comprendre la complexité du rapport au quotidien. Nous avons parlé de chaînage et de concurrence de ces problèmes mais les modalités pratiques de ces deux phénomènes demeurent mal décrites. Nous pourrions par ailleurs faire l'hypothèse que les problèmes de l'énergie et de l'environnement étant faiblement politisés en comparaison d'autres et que leur publicité épisodique faisant l'objet d'une réception parfois fluctuante, l'opinion publique sur ces sujets serait relativement labile et inconsistante. Il n'en est rien : l'analyse des données des deux BBOL montre au contraire qu'il existe des récits relativement bien structurés et homogènes relatif au problème de l'énergie.

⁶⁵² DOBIGNY Laure, « Changement énergétique et rapport au monde », dans MENOZZI Marie-Jo, FLIPO Fabrice, PÉCAUD Dominique (dir.), *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, op. cit., p. 215-224

⁶⁵³ *Ibid.*, p. 219

⁶⁵⁴ DUBUISSON-QUELLIER Sophie, « Gouverner (par) les conduites des consommateurs. Le cas de la politique publique de consommation durable », dans DUBUISSON-QUELLIER Sophie (dir.), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, p. 195-228. Même si nous ne partageons pas tout à fait les conclusions de l'auteur selon lesquelles « *les conduites économiques ne sont pas disciplinées, pas plus qu'elles ne sont normalisées, elles font l'objet d'une conduction, c'est-à-dire qu'elles s'orientent en fonction des mécanismes marchands auxquelles elles sont soumises. Le consommateur reste parfaitement libre, il n'est pas rendu coupable, ni même mis en cause, mais éclairé et équipé pour faire ses choix.* » p. 225

3.1.2.1 Du récit des politiques publiques aux opinions dans les récits

La notion de récit fait l'objet d'un intérêt renouvelé avec le développement des approches cognitives des politiques publiques dont nous avons discuté certains éléments précédemment. Le cadre de ces approches considère que la relation entre l'agent et la structure est nécessairement dialectique. Les modalités de cette relation doivent donc être interprétées : pour chaque moment considéré, les acteurs sont immergés dans une structure cognitive précise (qu'elle prenne la forme d'un paradigme, d'un référentiel, etc.) et dans le même temps, les structures cognitives ne sont rendues visibles et tangibles qu'à travers le comportement des acteurs. En effet, « *la structure cognitive d'une politique publique n'est pas 'métaphysique', une sorte d'entité flottant librement, mais le produit concret d'un processus politique au sein duquel les acteurs concernés fournissent et diffusent interprétations, récits, paradigmes. [...] La structure cognitive d'une politique publique est ainsi produite – non seulement reproduite – au travers des interactions qui caractérisent les processus de définition des politiques publiques.* »⁶⁵⁵ Aussi, comme le souligne Claude Radaelli, il est possible d'appréhender les récits comme l'ensemble des conceptions concernant une politique publique, partagé entre les acteurs, et qui oriente leurs choix et leurs préférences. La fonction principale des récits dans l'analyse des politiques publiques est alors d'attester et de stabiliser « *les hypothèses nécessaires à la prise de décision par rapport à ce qui est dit, en réalité, incertain et complexe. Dans cette perspective, les récits de politique publique peuvent bien être de fausses représentations de la réalité – et reconnues comme telles –, elles survivent cependant et parviennent à s'imposer.* »⁶⁵⁶ Au demeurant, il n'est pas besoin de postuler la cohérence totale et l'exclusivité des récits entre eux. Bruno Jobert a bien montré qu'au contraire, les récits portés par les acteurs pouvaient varier d'une arène à l'autre (scientifique, politique ou de politiques publiques) dans la mesure où chacun répond à des règles qui lui sont spécifiques⁶⁵⁷. Rappelons par ailleurs que les récits peuvent se nourrir d'une certaine approximation ou, du moins, tirer leur force d'une relative indétermination quant à leur contenu précis⁶⁵⁸.

Une objection relativement tentante et répandue consiste à réduire l'analyse des récits, mais aussi celles des arguments, des paradigmes ou plus généralement de toute dimension idéale, à un épiphénomène dans les processus de déploiement des politiques publiques. Pour certains auteurs, la mesure des intérêts en jeu notamment serait une variable à la force explicative plus importante⁶⁵⁹ – de la même manière qu'une approche rapide des comportements de consommation énergétique tend à réduire la sociologie des pratiques à la seule recherche des intérêts des consommateurs, c'est-à-dire, *in fine*, au rôle du signal-prix cher

⁶⁵⁵ RADAELLI Claudio M., « Logiques de pouvoirs et récits dans les politiques publiques de l'Union Européenne », *Revue française de science politique*, vol. 50, n°2, 2000, p. 256

⁶⁵⁶ ROE Emery M., *Narrative Policy Analysis*, op. cit., p. 51

⁶⁵⁷ JOBERT Bruno (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, op. cit. On peut donc dire qu'il n'est pas utile qu'un homme politique par exemple tienne un discours à caractère scientifique : s'il veut reprendre à son compte ce récit, ce dernier doit faire l'objet d'une mise en forme le rendant compatible avec le forum dans lequel il est porté.

⁶⁵⁸ BARTHE Yannick, *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*, op. cit.

⁶⁵⁹ MORAVCSIK Andrew, *The Choice for Europe. Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, op. cit.

aux économistes⁶⁶⁰. Toutefois, comme l'ont rappelé Bruno Pallier et Yves Surel⁶⁶¹, la prise en compte des idées n'a rien de superflu lorsqu'on s'intéresse à leur force normative⁶⁶². On note que loin de s'opposer, la recherche commune des intérêts en jeu d'une part, et des dimensions idéelles qui entourent une pratique d'autre part, permet d'enrichir l'analyse, notamment dans la mesure où les structures idéelles peuvent aider à expliciter et définir les contours de ses intérêts – et non pas seulement à justifier *a posteriori* une action qui n'aurait été motivée que par les jeux d'intérêts⁶⁶³. Dans un contexte d'incertitude quant aux choix à faire et aux modalités d'action à entreprendre, les récits permettent de tracer un sentier qui est à la fois logique et affectif. En d'autres termes, dans le flou qui peut entourer la mise en place d'une politique publique et les instruments de sa déclinaison pratique, le récit majoritaire qu'elle véhicule permet de rendre accessible et compréhensible le problème duquel elle constitue la réponse : il crée du sens. Par ailleurs, suivant une logique d'agrégation, il permet de fédérer des acteurs parfois forts éloignés en les liant dans un creuset d'actions communes et compatibles entre elles. En cela, l'analyse des récits en politiques publiques a des points de contact avec l'analyse des controverses, qui consiste à observer la dynamique des « *argumentations et des points de vue contradictoires qui les amènent à proposer des versions différentes du monde social et du monde naturel* »⁶⁶⁴.

Bien que l'analyse des controverses fasse peu usage de la notion de récit, son approche par les *sciences studies* et par la sociologie des épreuves, permet de prêter une attention particulière à des moments que l'on peut qualifier d'instituants : scandales, polémiques, affaires, etc. autant de moments critiques qui mettent à l'épreuve, c'est-à-dire qui visent à tester la solidité de l'ordre social et à le déplacer en partie⁶⁶⁵. Une controverse, ainsi conçue comme une série d'épreuves, révèle les contraintes argumentatives qui pèsent sur les individus qui y participent : cohérence, maîtrise des moyens de conviction et de persuasion, administration de la preuve, gestion du désaccord, voire de la conflictualité, apprentissage de la combativité, etc. Autant d'éléments qu'il nous semble également intéressant de prendre en compte. Toutefois, l'analyse des controverses tend à se focaliser sur la mise en cause, la discussion ou la négociation des seuls « porte-parole », c'est-à-dire sur des individus ayant un accès d'édition

⁶⁶⁰ « À court terme, lorsque les technologies sont prises comme données par les entreprises, l'énergie est un coût. À plus long terme, le prix de l'énergie est un signal, pour les industriels comme pour les consommateurs finals : la demande pour des bâtiments, des procédés de production et des produits économes en énergie, ou utilisant de nouvelles formes d'énergie, pourrait susciter une offre "nationale" et donc créer de façon dynamique de nouveaux avantages comparatifs pour l'industrie française et les services liés. » BUREAU Dominique, FONTAGNÉ Lionel, MARTIN Philippe, *Énergie et compétitivité*, Les notes du Conseil économique, n°6, mai 2013, p. 2

⁶⁶¹ PALIER Bruno, SUREL Yves, « Les "trois I" et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

⁶⁶² BOUDON Raymond, « "Vox populi, vox Dei ?" Le "spectateur impartial" et la théorie des opinions », dans BOUDON Raymond, DEMELEUNAERE Pierre, VIALE Riccardo, *L'explication des normes sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 93-127

⁶⁶³ Voir notamment le chapitre 2 de CHATEAURAYNAUD Francis, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Pétra, 2011

Pour un exemple davantage en prise avec les enjeux énergétiques, voir REVERDY Thomas, *La construction politique du prix de l'énergie. Sociologie d'une réforme libérale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014

⁶⁶⁴ CALLON Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, vol. 36, 1986, p. 175

⁶⁶⁵ LEMIEUX Cyril, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 1, n°25, 2007, p. 191-212

préférentiel à et dans l'espace public : personnel politique, syndical, lobbyiste, journaliste, etc. ce qui n'est pas directement applicable ici au cas du citoyen ordinaire.

Retenons néanmoins que plusieurs éléments décrits ici peuvent être repris pour l'analyse des cadres d'interprétation et des dimensions idéelles des citoyens ordinaires, car il ne s'agit pas de se placer dans une simple logique d'agrégation des opinions mais bien de chercher à comprendre le sens que ces opinions prennent pour les individus dans leur contexte. Une définition minimale mais assez opératoire de la notion de récit se trouve dans *La Poétique*⁶⁶⁶ où il est défini comme un mode d'imitation narratif du réel (*diègèsis*) en opposition au dramatique, qui se compose d'une intrigue (un *mythos* qui consiste en la séquentialité ordonnée d'un certain nombre d'événements qui racontent alors une histoire avec un début-exposition, un milieu-nœud et une fin-dénouement) et d'une action (ses acteurs, ses scènes et ses modalités symboliques de représentation). Sur cette base, Émile Benveniste a proposé une distinction entre récit et discours tenant à la grammaire de la prise de parole⁶⁶⁷, notamment en termes de formes verbales, des temps et des pronoms utilisés. Aussi, le discours serait caractérisé par un usage préférentiel des pronoms personnels « je » et son corollaire « tu », des démonstratifs « mon » ou « mes » par exemple, ainsi que des indicateurs permettant de situer dans l'espace : « ici », « maintenant », « demain », « hier », etc. Le présent, le passé composé et le futur simple se trouvent réservés au discours. Inversement, le récit se singularise par un usage presque exclusif de la troisième personne du singulier, permettant d'opérer une mise à distance du sujet, ainsi que du passé simple ou du plus-que-parfait. Ce qui nous intéresse particulièrement ici c'est que Benveniste insiste sur une distinction entre subjectivité du discours⁶⁶⁸ et objectivité du récit – au sens de la place du sujet dans les modalités de narration –, entre dépendance du premier et autonomie relative du second par rapport au sujet énonciateur. Aussi, dans le discours, comprendre qui parle apporte parfois la signification la plus importante ; inversement, dans le récit, la réception de la signification n'est, en apparence du moins, que peu impactée par la situation de narration, l'énonciateur n'a pas de rôle direct dans l'intrigue. Rares sont au demeurant les états purs de récit ou de discours, les narrations se conjuguent et se confondent parfois.

Précisons que notre démarche ne consiste pas à identifier et suivre les récits *publics* portés, par des experts de la parole publique, sur un enjeu en particulier, nous cherchons à identifier les structures narratives construites et/ou reproduites par les individus et sur lesquelles s'adosent leurs opinions. Les opinions que les individus tiennent, sur l'énergie en particulier ou sur d'autres enjeux en général, sont des énoncés individués, « *de réalités rendues mutuellement manifestes, sur un mode "incarné", dans les situations de discussion et d'action de la vie courante* »⁶⁶⁹. Les travaux développés par Louis Quéré puis Laurence Kaufmann⁶⁷⁰ ont montré que c'est précisément dans les modalités d'articulation d'une première personne incarnée dans un « je » avec un « nous » collectif incarnant ce qui est acceptable et susceptible

⁶⁶⁶ ARISTOTE, *La poétique*, Paris, Gallimard, 1996

⁶⁶⁷ BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard, 1976 (1966)

⁶⁶⁸ Le discours c'est « *la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité qui seule rend possible la communication linguistique* ». *Ibid.*, p. 266

⁶⁶⁹ QUÉRÉ Louis, « Opinion : l'économie du vraisemblable. Introduction à une approche praxéologique de l'opinion publique », *Réseaux, op. cit.*, p. 36

⁶⁷⁰ KAUFMANN Laurence, « L'opinion publique : oxymoron ou pléonasma ? », *Réseaux, op. cit.*

de rallier l'assentiment dans une communauté donnée que réside l'opinion des individus⁶⁷¹. Celle-ci répond donc à un régime de modalisation particulier et, de fait, tout énoncé discursif n'est pas une opinion publique. Et par sa tension dans un « *équilibre nous-je* »⁶⁷², une opinion peut autant être à chercher dans les récits que dans les discours. Aussi une recherche des structures narratives portant sur le problème de l'énergie impose d'être attentif à deux éléments : le contenu et la grammaire de ces structures.

Si l'on tient compte des qualités qui ont été décrites comme constitutives des récits dans les approches cognitives des politiques publiques et dans l'analyse des controverses, on peut tenter de retracer le tissu des éléments cognitifs qui forme le rapport idéal des individus à l'enjeu énergétique. Dans ce cadre, les opinions n'apparaissent alors plus comme les déclinaisons individuelles d'une opinion publique fantôme agrégée ou les points de vue singuliers supposément encapsulés dans son for intérieur mais elles sont considérées comme des prises de parole ajustées à une scène du débat public spéciale qu'est un sondage ou un forum en ligne. Surtout, ces opinions sont reliées à des structures de sens, des « *trames de pertinence qui ont cours dans un horizon d'interactions et d'interlocutions* »⁶⁷³ qui servent ainsi à rendre concrète et à stabiliser une perception du réel. En termes d'attention au contenu donc, retracer les structures narratives permet de replacer les opinions dans un contexte de sens plus large. Elles permettent dans le même temps de poser les limites entre un champ d'actions souhaitables, un champ d'actions possibles et un champ d'actions à éviter, voire interdites par le collectif. Elles ont aussi pour but d'affermir une vision commune à une multitude d'individus, indépendamment de leurs différences, et de valoriser affectivement cette vision.

En termes de grammaire des structures narratives maintenant, il s'agit notamment de souligner que tous les énoncés discursifs n'ont pas un statut identique. Les travaux de l'école de la nouvelle rhétorique⁶⁷⁴ ont bien montré que l'opposition logique/illogique n'avait qu'un sens relativement limité dans la mesure où elle n'est valable que pour un nombre restreint de domaines tels que les sciences apodictiques. Or, dans les domaines de la vie sociale, l'activité argumentative se conçoit beaucoup moins selon les termes de cette dichotomie qu'en termes de vraisemblance. Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca tiennent donc ainsi à distinguer le travail de persuasion de celui de conviction, dont la différence ne tient pas à la nature des arguments mobilisés mais au type d'auditoire auquel l'énonciateur s'adresse. L'activité de persuasion n'a ainsi qu'une prétention auprès d'un auditoire particulier et restreint, celle de conviction vise l'adhésion de l'auditoire de raison⁶⁷⁵. Ajoutons immédiatement la réserve

⁶⁷¹ « *La réussite de l'opinion est bien conditionnelle : elle doit susciter l'adhésion de tous ceux avec qui le Je de l'énonciateur entre virtuellement en dialogue. Cela étant, les Je ne disparaissent pas pour autant, ce qui leur permet d'esquiver le statut peu enviable de relais transparent des structures sociales dont les revêt la version "pléonastique" de l'opinion publique. [...] La dimension active sinon laborieuse d'un tel ajustement révèle la tension, jamais complètement résolue, entre l'aspectualité psychologique et la validation publique qui marquent les phénomènes d'opinion.* » *Ibid.*, p. 277

⁶⁷² ELIAS Norbert, *La société des individus*, *op. cit.*, p. 241

⁶⁷³ CÉFAÏ Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, *op. cit.*

⁶⁷⁴ PERELMAN Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, *op. cit.*

⁶⁷⁵ Raison définie ici au sens de Kant dans la *Critique de la raison pure* : « *Quand elle est valable pour chacun, en tant du moins qu'il a de la raison, son principe est objectivement suffisant et la croyance se nomme conviction.* »

qu'ajoute l'auteur à l'introduction de la notion kantienne de raison : « *notre point de vue permet de comprendre que la nuance entre les termes convaincre et persuader soit toujours imprécise, et que, en pratique, elle doive le rester. Car tandis que les frontières entre l'intelligence et la volonté, entre la raison et l'irrationnel peuvent constituer une limite précise, la distinction entre divers auditoires est beaucoup plus incertaine, et cela d'autant plus que la représentation que l'orateur se fait des auditoires est le résultat d'un effort toujours susceptible d'être repris.* »⁶⁷⁶ La grammaire des structures narratives dépend donc également des conceptions que l'énonciateur se fait des auditoires auxquels il s'adresse.

3.1.2.2 Avantages et limites de l'analyse des données textuelles (ADT)

Dans cette optique, nous avons cherché à saisir les structures narratives portées par les individus, qu'il s'agisse de récits ou de discours, en termes de contenu comme de grammaire argumentative. Le BBOL fournit de ce point de vue des données nombreuses et le recours à l'analyse textuelle, en particulier à la méthodologie ALCESTE⁶⁷⁷, est bien adapté à ce type de corpus. Ce type d'approche, procédant par réduction contrôlée des données textuelles (par lemmatisation), présente l'avantage d'une moindre subjectivité à laquelle prétend plus difficilement l'analyse de contenu⁶⁷⁸. D'un point de vue purement pratique, un de ses avantages est sa forte standardisation depuis les années 1990, contribuant à en faire une méthode fiable et reconnue : les logiciels propriétaire Alceste (société Image), libre IRaMuTeQ (développé au sein du LERASS) ou le module RTemis (développé sur R par Gilles Bastin et Milan Bouchet-Valat) s'appuient tous sur la méthode de classification développée par Max Reinert dans la lignée des travaux de Jean-Paul Benzécri⁶⁷⁹. D'un point de vue plus méthodologique maintenant, ainsi que le souligne Reinert lui-même : « *il s'agit, non pas de comparer les distributions statistiques des "mots" dans différents corpus, mais d'étudier la structure formelle de leurs cooccurrences dans les "énoncés" d'un corpus donné* »⁶⁸⁰ : dans un corpus donné, il s'agit donc d'observer les distributions de vocabulaire à partir d'un texte découpé en énoncés élémentaires pour dégager des classes de discours, indépendamment des caractéristiques des locuteurs ou du sens à donner aux mots. Si la statistique détermine les règles d'interprétation des résultats, elle ne dit rien du contenu sémantique ou sociologique. Pour le dire prosaïquement, ce qui compte dans la méthodologie ALCESTE, c'est que deux lemmes soient utilisés régulièrement de concert, et non pas le sens que chaque lemme ou que la paire peut avoir, qui relève alors de l'interprétation de l'analyste. En pratique, à partir des divisions naturelles du corpus (questions ouvertes, chapitres, articles, entretiens, etc.), la méthode identifie des unités de contexte élémentaire, correspondant peu ou prou à des phrases, puis des unités de contexte d'analyse (fragments de phrases) dont les formes sont ensuite réduites,

Si elle n'a son fondement que dans la nature particulière du sujet, elle se nomme persuasion. » KANT Emmanuel, *Critique de la raison pure*, Paris, Alcan, 1927, p. 634-635

⁶⁷⁶ *Ibid.*, p. 38

⁶⁷⁷ Pour Analyse des Lexèmes Cooccurents dans les Énoncés Simples d'un TEXTE

⁶⁷⁸ On peut notamment consulter LEBART Ludovic, SALEM André, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994

⁶⁷⁹ BENZÉCRI Jean-Paul, *Pratique de l'analyse des données : linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 1981

⁶⁸⁰ REINERT Max, « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, vol. 66, n°1, 1993, p. 5-39

lemmatisées et classées par classification descendante hiérarchique puis analyse factorielle des correspondances. On distingue les formes analysables telles que les mots pleins (verbes, noms, adjectifs, adverbes, etc.) d'un côté, et les formes illustratives (mots outils, prépositions, conjonctions, auxiliaires, etc.) qui ne servent pas l'analyse en composante principale (ACP). La classification hiérarchique permet ensuite de regrouper les mots entre eux en trouvant les cooccurrences les plus fortes et ainsi construire les « mondes lexicaux » en maximisant les khi-deux du tableau des marges⁶⁸¹, c'est-à-dire des sous-ensembles de *verbatim* homogènes sur la base de « profils lexicaux ». Un dendrogramme de classes est ainsi créé après agrégations successives⁶⁸².

Soulignons encore deux éléments qu'il nous semble important de rappeler : l'algorithme ne classe pas toutes les réponses, soit parce que les réponses sont trop courtes ou leur vocabulaire trop rare (les *hapax* – mots uniques – peuvent être laissés de côté) pour être répartis dans une classe, soit que les réponses appartiennent à des mondes lexicaux mixtes qui les rendent difficilement classables. Pour l'analyste, la signification diffère sensiblement. Le premier cas peut marginalement correspondre aux phénomènes de fautes de frappe, rendant certaines expressions ou certains mots uniques dans le corpus (car incorrects lexicalement) alors qu'ils mériteraient d'être classés. Mais plus souvent on recense ainsi des formes de non-attitude : les opinions sont alors trop peu structurées pour s'inscrire dans la forme élaborée d'un discours ou d'un récit. Cette remarque n'est pas sans conséquence dans la mesure où elle est susceptible d'ouvrir un débat entre compétence linguistique et compétence politique. Car en ne tenant pas compte des points de vue insuffisamment argumentés, l'algorithme tend à négliger l'avis politique des individus aux compétences linguistiques faibles. Mais dans une large mesure, nous renonçons en partie à distinguer les deux types de compétence autrement qu'analytiquement en insistant sur le fait qu'il paraît difficile de parler de compétence politique sans supposer des aptitudes permettant de formaliser cette compétence, entre autres par l'énonciation de ses positions personnelles sur un sujet à travers une structure narrative argumentée. Basil Bernstein a bien montré que les codes sociolinguistiques et leur apprentissage étaient fortement adossés à la place des individus dans structure sociale⁶⁸³ au point de distinguer un code élaboré pour les classes sociales supérieures d'un code restreint pour les classes inférieures. Non seulement, l'organisation syntaxique d'un argument est socialement distribuée, mais il en est de même pour les modes d'autorégulation dans les prises de parole et les dispositions à défendre son point de vue⁶⁸⁴. De fait, l'algorithme de la

⁶⁸¹ MOINE Michèle, « Questions ouvertes et analyse des données textuelles », présentation au module d'Analyse des données textuelles, école d'été QuantiLille, 4 juillet 2012

⁶⁸² Pour une description plus précise, voir par exemple : MARPSAT Maryse, « La méthode Alceste », *Sociologie*, n°1, vol. 1, 2010. <http://sociologie.revues.org/312>, page consultée le 17 mai 2016

⁶⁸³ « *Les études linguistiques montrent que le niveau de compétence linguistique est, peut-être, indépendant du quotient intellectuel potentiel, qu'il est certainement indépendant du quotient intellectuel tel que le mesurent les tests de performance, et que le milieu influence certains aspects du vocabulaire et de la structure du langage* ». BERNSTEIN Basil, *Langage et classes sociales*, op. cit., p. 29

⁶⁸⁴ Quoique cette observation soit peut-être à nuancer à l'aune de travaux plus récents : Guillaume Roux et Bernard Denni ont ainsi montré que le changement d'avis était médié par des variables telles que les connaissances politiques ou l'intérêt politique : « *c'est en grande partie parce que les catégories dominées s'intéressent peu à la politique, et possèdent peu de connaissances politiques, qu'elles se sentent politiquement disqualifiées, et in fine, changent davantage d'avis sous l'effet d'un contre-argument.* » ROUX Guillaume, DENNI Bernard, « Changer

méthodologie ALCESTE tend à sous-évaluer les énoncés discursifs peu étayés, qui tendent à concerner structurellement les énoncés d'individus appartenant à des catégories socioprofessionnelles peu élevées. Pour pallier cet effet, il demeure possible de repérer et d'inclure « à la main » les énoncés non considérés par l'analyse : une lecture de ces énoncés a toutefois laissé transparaître la pauvreté de certains matériaux.

Second élément à rappeler en rapport avec la méthodologie mobilisée : en fonction des seuils retenus pour la classification descendante hiérarchique notamment, mais aussi de la fréquence minimum d'un mot ou de la longueur des unités de contexte, le nombre de classes que l'analyse fait ressortir peut varier parfois de manière considérable. C'est donc par répétition et variation contrôlée de l'algorithme sur le corpus que l'on peut mettre en évidence des champs lexicaux stables et cohérents. Et seule la cohérence interne de l'analyse permet ensuite de valider la méthodologie.

3.1.3 Identifier les récits structurés du problème de l'énergie

3.1.3.1 Structures narratives en régime d'attention : l'exemple de la campagne présidentielle

L'analyse présentée ici, menée pendant la campagne présidentielle de 2012, fait usage des données des sessions 2 et 3 du BBOL. Rappelons que la première session, non prise en compte ici, diffère des deux suivantes par une modalité importante dans le déploiement du dispositif. À l'inverse des sessions 2 et 3 où l'on forçait le dispositif à placer les enquêtés dans une situation à degré de publicité tantôt faible (caractérisée par l'absence de tiers à l'exception du modérateur), tantôt élevé (présence de tous les enquêtés), la session 1 laissait cette possibilité à la discrétion de l'enquêté. Quoique ce paramètre n'entache pas théoriquement l'effort de comparabilité entre les trois sessions pour l'identification des structures narratives, la singularité de la session 1 doit être prise en compte du fait des modalités de prise de parole différenciées comme on l'analyse au chapitre 5. L'ensemble des interactions des enquêtés porte le corpus à 926 éléments, formant ses divisions élémentaires. L'analyse statistique n'est donc pas menée sur les 22 répondants qui participent effectivement à l'enquête (sur les 26 recrutés), mais sur 926 réponses syntaxiquement structurées quoique peu homogènes entre elles des BBOL 2 et 3. Les répondants, comme leurs attributs sociodémographiques ou attitudeaux constituent ainsi des variables illustratives dans l'analyse. L'algorithme recense ainsi 7 441 formes distinctes, dont la fréquence moyenne est de 9 occurrences ; 3 791 *hapax* ; et la fréquence maximale d'occurrence pour une forme est de 2607. Avec 1 860 unités de contexte élémentaire (UCE) retenues à l'analyse sur 2 584, la classification descendante hiérarchique classe 72% des réponses. Cinq classes stables sont identifiées à l'issue de la classification dont on donne le dendrogramme ci-dessous :

d'opinion : citoyen délibératif, inconstant ou “dominé” ? », dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, op. cit., p. 137

classe 4 est caractérisée par l'usage des « notre », « nos », « tous ». La classe 3 par les verbes « falloir » et « pouvoir » notamment et les pronoms « il(s) » ou « ceux », « ces » ; de même que la classe 1 « vouloir », « falloir », « pouvoir » et le pronom « on ». Chaque classe répond donc, en plus du contenu, à une grammaire spécifique.

Axe horizontal : 1e facteur : V.P. = .3808 (36.63 % de l'inertie)
 Axe vertical : 2e facteur : V.P. = .2562 (24.65 % de l'inertie)

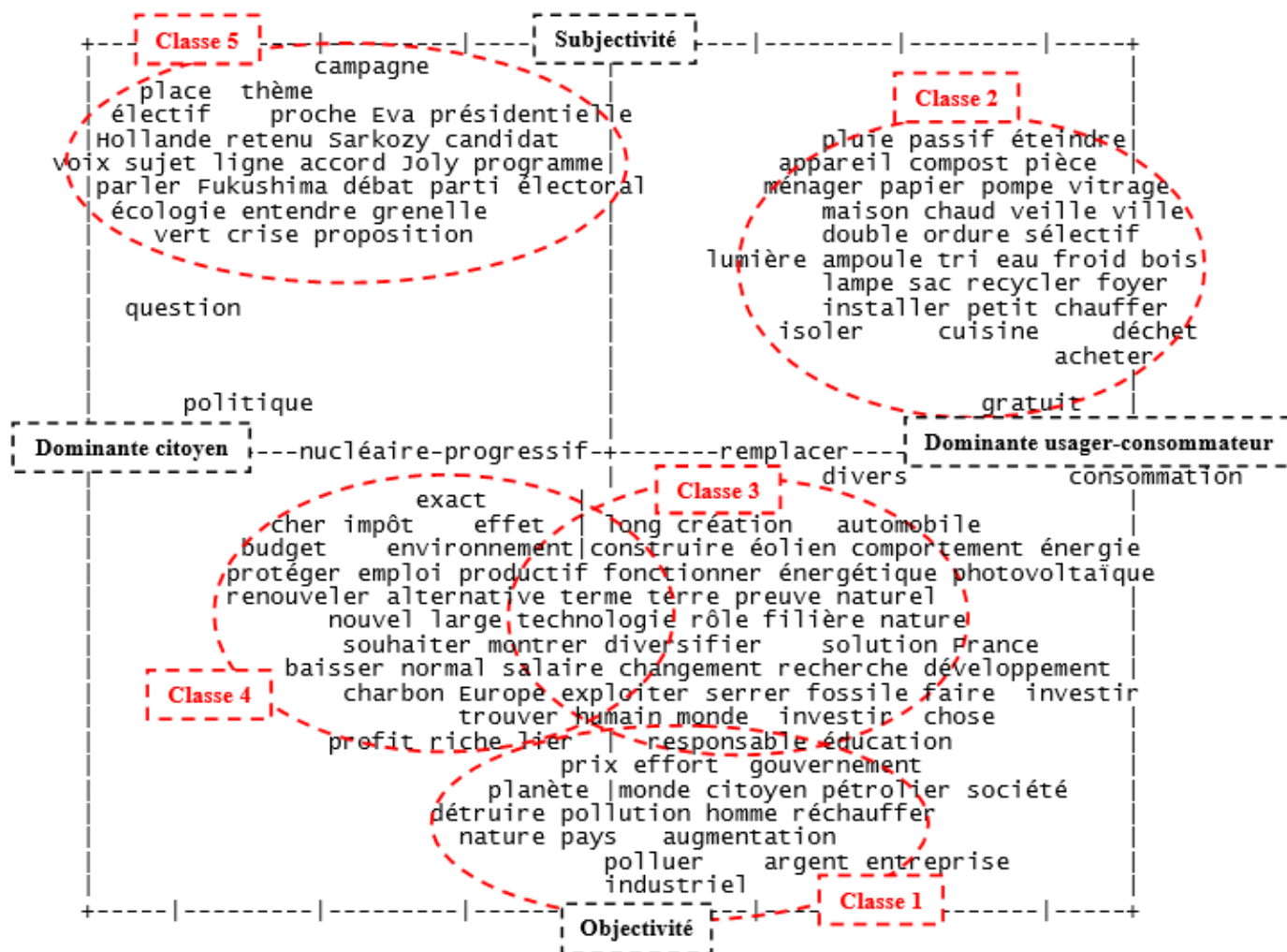


Fig. 21 : Visualisation des 5 classes par projection sur les deux premiers axes de l'AFC – BBOL présidentielles 2012

À partir de ces éléments, on peut donc dire que le premier axe est une opposition de figure : d'un côté domine la figure de l'usager-consommateur, de l'autre celle du citoyen. Le deuxième quant-à-lui recoupe l'opposition entre discours et récit, avec d'un côté des énoncés discursifs incarnés dans de un « je », de l'autre des tentatives de dé-subjectivisation ou de montée en généralité. La classe 2 nous permet ainsi de caractériser un discours personnel centré sur les routines, les pratiques à domicile. Il s'agit de la description des fonctionnements des unités familiales et de ses réglages et dysfonctionnements. La classe 5 typifie le discours du citoyen qui pèse et motive ses avis politiques, il juge et évalue une scène politique peuplée d'acteurs et de lieux. La classe 4 caractérise un récit dépersonnalisé sur l'environnement : il s'agit moins de dépeindre ses routines ou ses opinions que de rappeler une adhésion motivée et

décrite comme nécessaire à des conceptions de la citoyenneté en matière d'énergie et d'environnement. C'est un récit incarné dans un « il faut que » plutôt qu'un « je fais » ou qu'un « je crois », caractéristiques des classes 2 et 5 respectivement. La classe 3 est typique d'un récit sur les solutions à mettre en œuvre et les écueils à éviter. Ici encore, la grammaire du récit fait l'économie du « je » au profit d'un « on » : « on pourrait », « on devrait » : l'individu met de la distance dans ce récit qui le concerne sans réellement l'engager personnellement. Enfin la classe 1 paraît à mi-chemin des classes 3 et 4, à la fois récit de solutions à apporter et récit normatif sur la manière de régler les problèmes. On parle d'« hommes », de « citoyens », d'« industries » ou d'« États » mais l'énonciateur s'extrait du récit qu'il porte. On le voit, en termes d'interprétation c'est par aller-retour permanent entre une classe considérée et celles auxquelles elles s'opposent que du sens peut être trouvé. De même, le sens provient également d'un retour régulier aux *verbatim* et au vocabulaire qui caractérisent une classe donnée.

3.1.3.2 Structures narratives en régime de routine : l'exemple de la région PACA

Nous avons cherché à confirmer ces éléments avec les données du BBOL PACA en reproduisant l'analyse qui porte également ici sur les trois sessions. Le corpus comporte 386 éléments, soit bien moins, en volume, que pour le BBOL Présidentielles : nous avons déjà signalé les difficultés à mobiliser les enquêtés sur trois semaines en régime que l'on peut qualifier de routine. Et bien qu'à proprement parler, les dates des sessions aient été choisies pour correspondre au Débat National sur la Transition Énergétique, les enquêtés se sont montrés assez peu intéressés par le déroulement du débat – quand ils étaient au courant de son existence. Ces deux données ne sont pas tout à fait négligeables : d'une part, le BBOL réalisé en région PACA n'a pas réellement bénéficié d'un effet d'entraînement lié au débat national, et donc, à la différence du BBOL présidentielle, il n'y a pas de surchauffe symbolique ou d'insistance médiatique liée à la dynamique de campagne – expliquant peut-être par ailleurs un taux d'abandon plus élevé de la part des enquêtés. D'autre part, l'ampleur du BBOL est moindre et sa temporalité plus courte, et même si le dispositif est mieux maîtrisé, le volume de données recueillies s'avère moindre. Ce point nous semble susceptible d'ouvrir une réflexion sur la relation entre le dispositif de recueil et l'écosystème dans lequel il s'insère. Sans doute le BBOL mené pendant la campagne présidentielle a-t-il bénéficié d'un « effet d'aubaine », et les enquêtés s'avèrent intéressés à parler d'énergie parce que l'enjeu et plusieurs de ses modalités de discussion sont activés et alimentés périodiquement dans l'espace public. Inversement, en dépit des déclarations du Secrétariat Général du Débat National sur le caractère massif de la participation avec 850 débats labellisés, le Débat National sur la Transition Énergétique n'a que peu impacté le citoyen ordinaire⁶⁸⁶. Peut-être là encore, le chercheur doit-il renoncer à vouloir

⁶⁸⁶ Le sondage mené en région PACA, quelques semaines avant le démarrage du BBOL dont il servait au recrutement des enquêtés, et au début de la mise en place du DNTE en 2013 comportait ainsi la question de savoir si les répondants avaient entendu parler de ce débat : 26% étaient dans ce cas, 73% n'en avaient pas entendu parler. Notons du reste qu'à la question de savoir si ce débat sur l'énergie leur paraissait prioritaire, important mais pas prioritaire ou ni l'un, ni l'autre, seuls 27% penchent pour la première solution, 55% pour la deuxième, 5% pour la troisième – les 13% restant se disant incapable de répondre à la question.

obtenir des données qui n'existent pas hors d'un contexte favorable à leur mise en forme et à leur formalisation discursive.

Ici encore, l'analyse statistique n'est pas menée sur les 21 enquêtés présents à l'ouverture du BBOL mais sur leurs réponses. Du fait d'un nombre de réponses moindre que lors du BBOL présidentielle, les analyses ont montré que la classification s'avérait plus stable et plus pertinente si on enlevait du corpus les réponses phatiques des enquêtés, c'est-à-dire centrées sur le canal ou le contact avec un ou des enquêtés ou le modérateur (phrases relatives à la présentation de soi, justifications aux « absences » durant la période d'ouverture du forum ou demandes sur le fonctionnement du dispositif), qui ont tendance à constituer une classe homogène très discriminante par rapport aux autres. Cette spécificité d'une classe « fonction phatique » tendant à écraser les différences entre les autres classes justifie ainsi son omission lors des analyses menées postérieurement et retenues ici⁶⁸⁷. Au final, 5 405 formes distinctes sont recensées avec une fréquence moyenne d'occurrence de 8 (et une fréquence maximum de 1 870 pour une forme), de même que 2 673 *hapax* laissés de côté à l'analyse. Avec 814 UCE classées sur 1 337, 61% du corpus est pris en compte par l'algorithme qui identifie alors quatre classes stables dont voici le dendrogramme :

BBOL PACA 2013 - SESSIONS BBOL 1,2,3

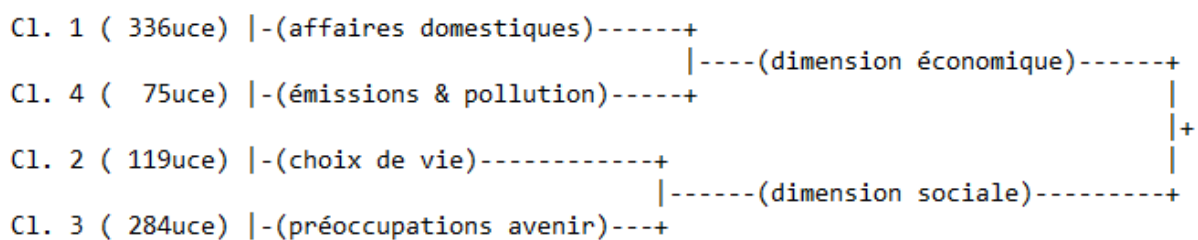


Fig. 22 : Dendrogramme des classes stables, partitionnement sur les données du BBOL PACA 2013

Décrivons le partitionnement effectué par l'algorithme et obtenu comme précédemment par classification double. Quatre classes stables sont identifiées dont la division à la racine peut être interprétée comme une division entre éléments économiques et éléments de société. On distingue ensuite une première série de classes : la classe 1 (41%) décrit un environnement domestique toutefois moins centré sur les pratiques au quotidien comme dans le BBOL Présidentielles que sur les équipements et le coût des consommations. De manière minoritaire, cette classe peut renvoyer au rapport au travail avec certains phrases typiques ayant trait à l'entreprise comme un lieu de prolongement des pratiques quotidiennes (s'y déplacer à vélo ou en covoiturage, utiliser la restauration d'entreprise pour éviter les trajets individuels, etc.). En moyenne, on y parle spécifiquement d'« appareils » dans la « maison », de « panneaux solaires » ou d'« ampoules basse consommation », de « transport » et de « voiture » ; mais aussi de « cherté » et de « prix » de ces équipements. Les verbes spécifiques de cette classe sont donc « isoler », « installer », « utiliser », « chauffer », etc. Par ailleurs, parmi les segments répétés les plus fréquents on trouve « nous avons » ou « j'ai » et « je suis », marquant une structure

⁶⁸⁷ Un codage des *verbatim* a donc été effectué à la main pour ensuite retirer ceux relatifs aux fonctions phatiques.

narrative assez fortement personnalisée. La classe 4 (35%) discute quant à elle la question des émissions liées aux comportements de consommation et des pollutions afférentes. Les énoncés discursifs typiques de cette classe sont ici relativement dépersonnalisés dans la mesure où la troisième personne du pluriel en est la marque (« ils »), de même que « ceux », « cet(te) » ou « leur(s) ». Les lemmes les plus spécifiques sont « climatique », « pessimisme », « centrale », « cycle » mais surtout un vocabulaire très centré sur l'énergie : le « charbon », l'« essence », le « gaz », les « litres », les « tonnes », etc. Les verbes typiques de cette classe sont essentiellement « brûler », « émettre », « perdre », « polluer », « produire », « sacrifier », etc. Peut-être davantage que dans les autres classes, certains termes spécifiques comportent une connotation morale « magnifique », « puissant », « énorme », « irréversible », « incompétence », « démagogie »...

Seconde série de classes, cette fois orientée sur la dimension sociale du corpus : la classe 2 (9%) porte sur des réflexions liées aux choix et modes de vie. Le vocabulaire spécifique met l'accent sur la « décision » à prendre vis-à-vis du « changement climatique », des « visions », du « changement radical » des « modes de vie », la prise en compte de l'« humain », du « global ». On y discute « connaissance », « comportement », « débat », on questionne la place de l'« individu » et de l'« humanité » avec des apartés sur le rôle des « scientifiques » et des « politiques ». Au demeurant, cette classe est la seule à insister sur des aires géographiques ou culturelles : « Afrique », « Amérique », « Occident ». Les verbes les plus représentatifs sont « préserver », « percevoir », « lutter », « freiner », « imaginer », « exploiter ». En termes de modalisateurs, cette classe met en tension des termes comme « ceux », « ces », « ils » et « leurs » avec « nos », « tous », « ensemble ». Dernière classe identifiée et stable, celle relative aux préoccupations sur l'avenir (classe 3). À certains égards, celle-ci est proche de la précédente dans la mesure où on y trouve les termes « environnement », « naturel », « nature » mais l'idée des choix à prendre est évacuée au profit de l'« inquiétude », du « danger », de la « crise ». La question de l'« emploi », les « inégalités entre générations » sont abordées à travers la question des « retraites » mais aussi du legs aux « générations futures », aux « enfants ». L'« éducation », le « respect », le « civisme », la « conscience » et les « valeurs » sont mis en avant. Dans la même logique, les verbes les plus significatifs sont d'une part « préoccuper », « concerner », « désoler », « soucier » et de l'autre « respecter », « mesurer », « contrôler » et « falloir ». « Il faut » est du reste le segment répété le plus souvent dans cette classe.

Lorsqu'on projette ces quatre classes dans le plan des deux premiers axes de l'analyse factorielle, on constate que la classe 1 s'oppose aux trois autres sur le premier axe (39% de l'inertie), et que les classes 4 et 1 (dans une moindre mesure) s'opposent à la classe 3 sur le deuxième axe (25% de l'inertie). Étant donné que la typicité de la classe 1 tient d'abord au rapport domestique incarné à travers un usage fréquent du « je » au regard des autres classes, nous pouvons estimer que le premier axe est un axe qui discrimine moins le contenu que la grammaire des structures narratives. Pour cette raison, on peut le considérer comme un axe subjectivité/objectivité – encore une fois sens de degré de visibilité du sujet énonciateur – qui sépare un discours domestique des récits. En ce qui concerne l'axe deux toutefois, c'est le contenu des structures narratives qui semble opposer les classes 4 et 1, fortement adossées à des questionnements sur les techniques et leurs coûts à la classe 3 qui traite de « valeurs » et de

Nous n'insistons pas sur le fait que les classes 1 et 4 composent dans notre cas 85% des UCE analysés dans le corpus⁶⁸⁸ dans la mesure où les effets de taille des classes dans la méthodologie ALCESTE sont étroitement liés au volume des réponses (la moyenne étant de 18,6 réponses pour ce BBOL). En effet, si l'analyse se fait bien sur les réponses données par les enquêtés, tous les enquêtés ne fournissent pas des réponses de même longueur, ni le même nombre de réponses, ainsi que le souligne la figure 24. Ces variations considérables dans le nombre de réponses fournies – variations en partie, mais pas exclusivement liées aux abandons – peuvent avoir des conséquences sur la taille des classes dont l'information n'est donc donnée qu'à titre indicatif. Mais l'asymétrie des prises de parole entre les enquêtés n'invalide pas l'analyse, car ce qui nous intéresse prioritairement c'est la stabilité des classes identifiées et leur cohérence interne et externe d'une part, le contenu sémantique et la grammaire de ces classes d'autre part. Ne perdons toutefois pas de vue la relative indexicalité de ces résultats à la situation d'enquête et aux enquêtés eux-mêmes.

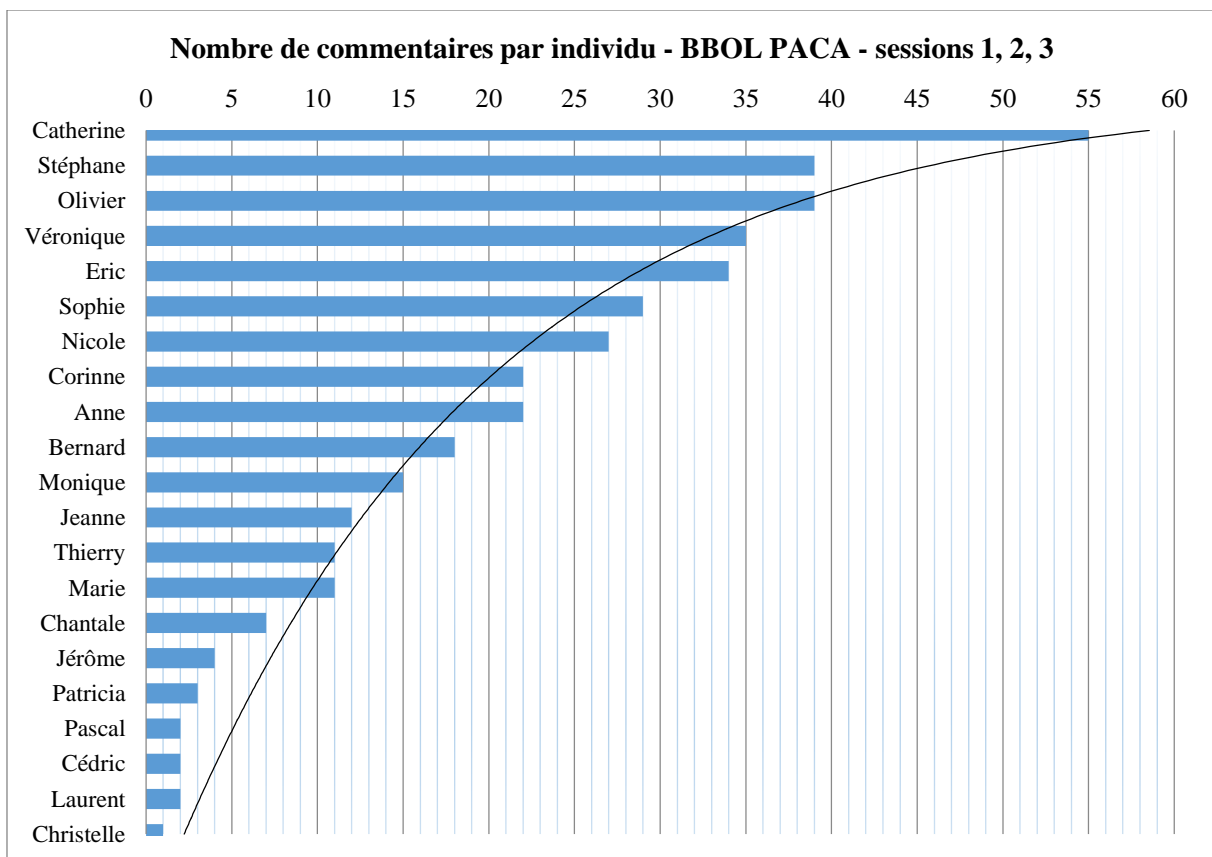


Fig. 24 : Participation des enquêtés en nombre de réponses – BBOL PACA 2013

Cette stabilité des contenus et des grammaires se dessine à travers la comparaison des deux dispositifs : certes, entre les deux BBOL, le nombre de classes stables identifiées comme la tonalité des contenus narratifs varient. Toutefois, les deux analyses montrent que les classes peuvent être ventilées sur des axes assez proches. L'un est un axe subjectivité/objectivité au sens où l'entend Benveniste, c'est-à-dire de degré de présence des modalisateurs de la première personne. C'est donc un axe relatif à la grammaire, permettant ainsi de distinguer les récits des

⁶⁸⁸ Ce qui n'est pas le cas pour le corpus du BBOL présidentielles où les classes sont davantage « équilibrées ».

discours. L'autre est un axe relatif aux niveaux de contenu : dans le BBOL présidentielle, dominante citoyenne/dominante usager-consommateur ; dans le BBOL PACA, monde des techniques et des coûts/monde des valeurs. Il semble ainsi au final que ces structures soient suffisamment proches pour faire usage de ce que la linguistique considère comme une structure élémentaire de signification : le carré sémiotique⁶⁸⁹. Celui-ci permet de réduire les différentes classes identifiées pour styliser un système en quatre structures narratives :

	Dimension citoyenne et des valeurs	Dimension technico-économique
Subjectivité	Discours du croire « je crois »	Discours du faire « je fais »
Objectivité	Récit du devoir « on doit » / « il faut »	Récit du pouvoir « nous pourrions »

Fig. 25 : Carré sémiotique obtenu à partir des analyses factorielles des BBOL

La reconnaissance de ces deux niveaux d'analyse n'est d'ailleurs pas tout à fait étrangère aux interactionnistes de l'école de Palo Alto⁶⁹⁰ qui tendent à distinguer niveau de contenu et niveau de la relation, ou à la sociologie d'inspiration goffmanienne qui différencie les contraintes systémiques et les contraintes rituelles dans la relation de face-à-face en particulier⁶⁹¹. Les quatre structures narratives se distribuent donc selon leur contenu informationnel et selon leur caractéristique relationnelle mesurée par leur grammaire.

3.1.3.3 Schématisation des structures narratives et entrelacement

Ainsi schématiquement, les BBOL nous permettent de mettre en évidence l'existence :

- (1) D'un *discours du croire*, dont le contenu est lié à la vie des enjeux énergétiques sur la scène politique. Il est structuré autour des notions de programme, de candidat, de débat, de voix électorales... Dans le BBOL Présidentielles par exemple, la mise en scène de l'accord entre EELV et le PS est décrit comme un véritable feuilleton avec ses épisodes, ses rebondissements, les acteurs « qui trahissent » ou ceux « qui mentent ». Moins saillant dans le BBOL Paca, il est néanmoins développé sous l'angle du débat citoyen, de la responsabilité des acteurs politiques à endosser les enjeux énergétiques et du rôle de l'expertise dans les choix politiques. La figure de l'expert est introduite, tantôt décrite comme nécessaire à la prise de décision collective, tantôt décriée comme un agent au service de lobbies. Il s'agit dans les deux cas d'un récit peuplé de figures, d'événements et de lieux : Bayrou, Hollande, Hulot, Joly, Sarkozy, etc. ou encore Fukushima, le Grenelle de l'environnement où l'affect et la personnalisation sont

⁶⁸⁹ GREIMAS Algirdas J., *Sémantique structurale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986. Pour une application à la question environnementale, voir MAUGER-PARAT Marion, *Les représentations climatiques dans la presse française. Analyses sémiologiques et sémiotiques comparées de discours médiatiques, scientifiques et profanes*, thèse de sciences du langage soutenue le 22 novembre 2013, sous la direction de Jean-Didier Urbain, université Paris-Descartes, p. 200-202

⁶⁹⁰ WINKIN Yves, *La nouvelle communication*, Paris, Points, 2014

⁶⁹¹ GOFFMAN Erving, *Façons de parler*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987, p. 19

centraux. Sa structure en discours tient à la surreprésentation des formes « je », « me » et des segments répétés « je pense », « je suis », « j'ai ».

- (2) D'un *discours du faire*, centré sur les gestes réalisés au quotidien où les équipements et pratiques dans le foyer occupent une certaine place. Il s'agit d'un récit peuplé d'objets : ampoules, appareils électroménagers, poubelle, cartons, etc. avec ses lieux (la « maison » ou l'« appartement » en général, et la « cuisine » et la « salle de bains » en particulier) et ses routines (faire le tri, faire le potager, vider la poubelle). La question de l'eau et de la lumière est couramment abordée sous l'angle de la surveillance (veiller à sa consommation mais aussi à l'évolution des prix) et du confort. À ce titre, ce discours illustre bien les trois principes développés par Elisabeth Shove⁶⁹² : escalade (demande de confort en augmentation qualitative et quantitative permanente), standardisation (les standards s'homogénéisent) et résistance (luttres pour conserver ces standards et tensions internes au foyer). C'est donc aussi un discours de justification des pratiques. Les verbes les plus significatifs sont ici : chauffer, éteindre, isoler, habiter ou trier, et les pronoms personnels comme les déterminants renvoient au registre de l'intimité domestique : « dans », « ma », « mon », « nous », etc. mais son statut de discours tient à la forte présence des sujets énonciateurs dans ce type de structure narrative.
- (3) D'un *récit du devoir* où les termes les plus représentés sont « changement climatique », « humain » et « nature », mais aussi « générations futures », « vie », « peuple », etc.. Il délaisse les acteurs et les lieux particuliers au profit de principes généraux et insiste sur les impératifs de protection et d'éducation (protéger et éduquer en sont les verbes les plus significatifs) et sur les valeurs à défendre. Dans ce cadre, les modalisateurs de but ou de cause tiennent une place importante : « à cause de », « de manière à », « en même temps », « surtout », largement utilisés pour condamner des pratiques considérées comme moralement douteuses. Il s'agit donc à la fois d'un récit démonstratif et normatif qui insiste sur les principes qui fondent et parcourent le collectif politique et sur la nécessité faire appliquer les solutions à tous au nom des « générations futures » et du bien commun. Une de ses tensions réside dans le rapport entre le collectif (« notre », « nos », « nous ») et l'individu (« chacun », « tous »). Cette tendance à la désubjectivisation fait de cette structure narrative un récit dont l'énonciateur n'est plus la figure centrale.
- (4) D'un *récit du pouvoir* qui opère essentiellement par mise à distance de l'énonciateur au profit du collectif, d'où la surreprésentation des formes « ils », « autre », « loin », « longtemps » et la force des formes conditionnelles (« si... alors »). Les verbes illustratifs de ce récit peuvent être nombreux : créer, trouver, exploiter, décider, faire, prendre, construire, diversifier, etc. Le cadrage économique y est important puisque trouver des solutions passe par le développement de nouvelles filières, le soutien à l'emploi, l'action des entreprises, le degré d'investissement des États, le soutien des politiques publiques, etc. « L'effort » et « la recherche » sont donc des éléments structurants de ce récit. Ce récit articule particulièrement bien le « je » de l'énonciation avec le « nous » de la collectivité, mais comme dans le cas précédent, l'accent sur le collectif prime.

⁶⁹² SHOVE Elisabeth, *Comfort, Cleanliness + Convenience*, op. cit.

Pour reprendre les propos de William Gamson, la participation à un dispositif d'enquête demeure une expérience d'interactions qui permet la formation et/ou la formalisation du processus de jugement politique en mobilisant l'expérience personnelle, le discours des médias et la connaissance que l'on a d'un problème⁶⁹³. Nous nous plaçons ici dans un contexte plus large que la seule mesure du jugement politique ou des cadres de l'action collective. Il s'agit de comprendre la structure des différents propos qui peuvent être tenus sur un enjeu qui n'est, du reste, pas toujours considéré comme un problème par les individus qui en parlent. En revanche, ces propos sont bien alimentés par les expériences individuelles, les cadres partagés collectivement et le rapport de proximité que l'on entretient avec l'énergie. L'analyse des structures narratives présentées jusqu'à présent pourrait laisser penser que celles-ci répondent à des logiques autonomes avec d'un côté un discours du faire exclusivement adossé à l'expérience personnelle, un discours du croire influencé par les médias et, par exemple, un récit du pouvoir alimenté par les connaissances des individus sur le sujet. En pratique pourtant, une partie non négligeable des structures narratives est enlacée ou emboîtée l'un dans l'autre.

Aussi, quoique identifiés isolément par l'analyse statistique, ces récits et ces discours ne sont donc pas tout à fait autonomes les uns des autres. En effet, en pratique, les individus interrogés entremêlent en permanence des éléments de ces quatre structures narratives élémentaires, dont la composition vient nourrir et structurer leur point de vue – voire parfois souligner les situations contradictoires auxquelles ils sont soumis. Les quelques propositions schématiques suivantes illustrent cet entrelacement : « je sais qu'on devrait éteindre les lumières en quittant la pièce mais à la maison, je ne le fais pas parce que... » ou « je pense vraiment que tel candidat peut changer les choses mais pour pouvoir agir, il faudrait que les gens prennent conscience que... ». La figure 26 décrit cet enchâssement des récits à propos des réponses aux sessions 2 & 3 du BBOL présidentielle. Les 926 réponses des enquêtés lors de ces deux sessions ont fait l'objet d'un codage manuel assisté par le logiciel Sphinx Lexica. 31% des éléments sont « non-classés » et comportent notamment des éléments relevant des fonctions phatiques dans l'échange. Mais ce groupe contient aussi des éléments qu'il n'a pas été possible de classer à l'analyse. Par ailleurs, le discours du faire, identifié par la classification ALCESTE n'avait pas été repris ici, et nous lui avons préféré une tentative d'identification d'un récit de l'énergie cadré par l'économie⁶⁹⁴. Plutôt que de considérer l'intervention d'un enquêté comme un bloc homogène, le multicodage permet donc de recenser les éléments relevant des divers récits et discours au sein d'une réponse. Si ce codage demeure en partie dépendant des choix du codeur, il s'avère que les réponses des enquêtés⁶⁹⁵ s'inscrivent autant dans des types de structure narrative « purs » qu'encastés. 13% des éléments analysés relèvent du discours du croire, 9% du récit du devoir, 17% du récit du pouvoir. Les entrelacements concernent ainsi un peu plus d'une réponse sur cinq environ, soit 21%. Ce taux n'est pas négligeable si l'on considère le design du dispositif d'enquête qui oriente fortement la nature des sujets discutés.

⁶⁹³ GAMSON William A., *Talking politics, op. cit.*

⁶⁹⁴ Ce dernier a été abandonné dans les analyses menées ultérieurement, l'identification d'un récit autonome de l'énergie par l'économie n'ayant pas donné de résultats probants.

⁶⁹⁵ Sur ces deux sessions, la réponse moyenne d'un enquêté est de 56,6 mots, et chacun enquêté produit en moyenne 51 réponses.

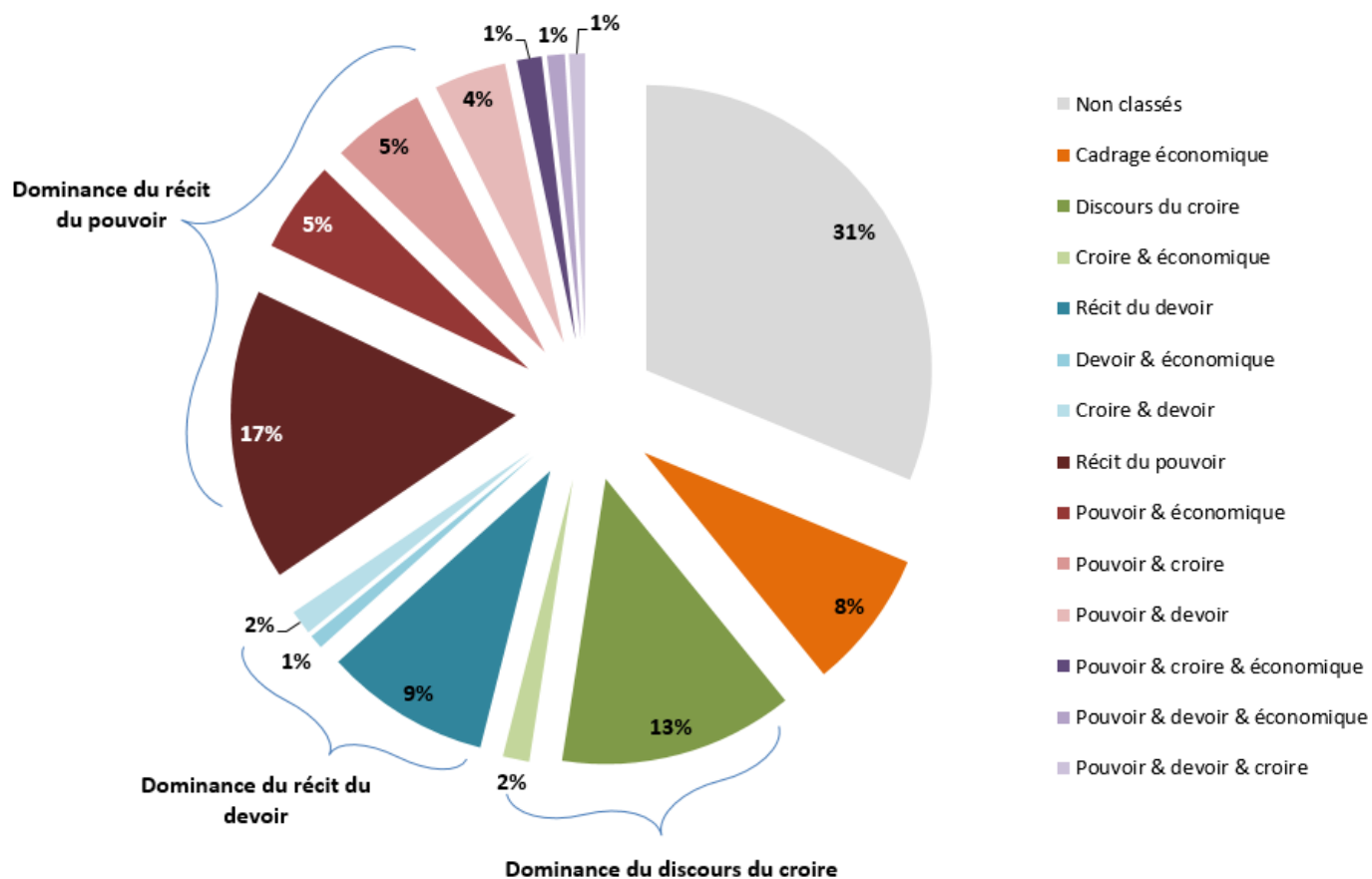


Fig. 26 : Un exemple d’entrelacement des structures narratives – BBOL présidentielles 2012 – sessions 2 & 3 (n=926)

Une attention particulière avait en effet été portée à l’équilibre des sujets discutés au moment de la mise en place des BBOL : il s’agissait d’éviter la surreprésentation artificielle d’un sujet en particulier dont l’effet aurait pu être conséquent sur l’analyse des structures narratives. Ainsi, pour le BBOL mené en région PACA par exemple 20% des sujets lancés par le modérateur sont relatifs aux pratiques au quotidien, 20% sont l’objet d’un cadrage par la question économique, 15% sont relatifs à la question énergétique dans la vie politique locale ou nationale, 25% portent sur des exemples de politiques publiques ou d’instruments mis en œuvre dans la région et 20% concernent les valeurs citoyennes à valoriser, l’ensemble étant équilibré sur les cinq jours de forum et les deux modalités de prise de parole. Il s’agit donc de souligner ici un point méthodologique qui nous paraît fondamental : le dispositif contraint la prise de parole et oriente le contenu des discussions, précisément parce que les enquêtés se voient proposer un certain nombre de sujets. De ce point de vue, il est certain que les structures narratives identifiées dépendent partiellement des choix effectués par le chercheur en amont. Toutefois, dans la pratique, la logique interne des discussions, y compris dans les scènes sans tiers public du BBOL à travers les relances du modérateur, montre que les enquêtés « débordent » les sujets proposés. Par exemple, les enquêtés ne se sentent pas obligés de ne parler que la vie politique locale parce que le sujet proposé dans le BBOL porte sur ce point. Au contraire, nous revenons sur ce point plus tard, au sein d’un fil de discussion, la circulation de thèmes peut être considérable, participant à cet entrelacement des récits et des discours.

Autrement dit, comme le soulignent certains travaux de linguistique interactionnelle⁶⁹⁶, il ne s'agit pas de conversations « authentiques » car les interactions sont en grande partie suscitées et parfois conditionnées par le dispositif de recueil lui-même, mais cela n'invalide pas l'analyse pour autant car les enquêtés se sont, dans une grande majorité des cas, appropriés les sujets proposés pour suggérer leur lecture propre.

⁶⁹⁶ POLO Claire, *L'eau à la bouche : ressources et travail argumentatifs des élèves lors de débats socio-scientifiques sur l'eau potable*, thèse de sciences de l'éducation soutenue le 25 avril 2014, sous la direction de Christian Plantin, université Lumière Lyon 2

3.2 LES MODALITES DU CONSENSUS NORMATIF ET SES MISES EN RECIT

Dans une démarche de sciences sociales, il semble difficile de ne pas appliquer le principe de charité interprétative de Davidson, c'est-à-dire de faire crédit aux enquêtés d'un principe de correspondance et d'un principe de cohérence⁶⁹⁷. Le premier principe postule que ce que nous tenons pour vrai dans une posture de chercheur doit être en général également vrai pour l'enquêté ; le second, que les règles que nous appliquons pour exclure des énoncés qui s'avèrent incohérents ou celles que nous utilisons pour inférer à partir d'une situation donnée sont également en partage. La conséquence épistémologique majeure de ce principe est de postuler la rationalité des agents pour expliquer les comportements et leurs états mentaux, et donc, à défaut d'une totale cohérence, du moins une forte interdépendance des croyances, des désirs et des actes. Dans le même temps, plusieurs travaux suggèrent qu'en matière d'énergie, la figure de l'individu est composite⁶⁹⁸ et soumises aux impératifs parfois contradictoires d'au moins trois figures : celle du citoyen, celle de l'utilisateur et celle du consommateur. Certes, les récentes évolutions du secteur de l'énergie (dérégulation du marché, nouvelles réglementations thermiques, développement des Certificats d'économies d'énergie, etc.), de même que la reconfiguration du problème énergétique dans l'espace public (à travers le développement des arènes de concertation comme le Grenelle de l'environnement ou Débat national sur la transition énergétique) ont eu tendance à délaisser la dimension de l'utilisateur pour consacrer celle du « consommateur-citoyen » agissant pour une « consommation durable »⁶⁹⁹, mais il n'en reste pas moins que l'individu demeure assujéti à des injonctions paradoxales qu'il peine parfois à concilier car leurs rationalités diffèrent parfois sensiblement. C'est par le biais de ces figures qu'il nous paraît possible de concilier le principe de charité interprétative et donc de rationalité des individus avec les constats que John Zaller faisait sur l'opinion⁷⁰⁰ ; à savoir que les individus développent des points de vue non-homogènes et parfois contradictoires (principe d'ambivalence) et que les facteurs susceptibles d'agir sur la mémorisation et la mobilisation des ressources cognitives au moment de la réponse ont une influence (principe de réponse).

Les BBOL permettent de tenir compte de ces deux dynamiques antagonistes : ils offrent une réponse à la proposition de Zaller qui appuyait le besoin de cette « *machinerie conceptuelle susceptible de rendre compte de la diversité des sentiments que les gens peuvent développer à l'égard d'une question.* »⁷⁰¹ Les enquêtés des BBOL sont pour l'essentiel des agents rationnels qui tentent d'aligner leurs pratiques, leurs attitudes et leurs opinions – pour reprendre cette tripartition de la psychologie sociale. Mais dans le même temps, ces individus n'étant pas réductibles à des centres de décision et de pensée tout à fait autonomes et atomisés, ils subissent les influences plus ou moins fortes de cadres normatifs parfois contradictoires dont ils ont conscience. Les structures narratives identifiées permettent, par le retour au contenu des classes,

⁶⁹⁷ BONNAY Denis, COZIC Mikaël, « Principe de charité et sciences de l'homme » dans MARTIN Thierry (dir.), *Les sciences humaines sont-elles des sciences ?*, Paris, Vuibert, 2011, p. 119-158

⁶⁹⁸ Voir notamment, BRUGIDOU Mathieu, MOUSSAOUI Isabelle, 'From the Energy Policies to the Energy-related Practices in France', dans FUDGE Shane, PETERS Michael, HOFFMAN Steven M., WEHRMEYER Walter (dir.), *International Approaches to Behaviour Change: The Global Challenge to Encouraging Sustainable Lifestyles*, London, Edward Elgar Publishing Ltd, 2013, p. 143-163

⁶⁹⁹ *Ibid.*, p. 148

⁷⁰⁰ ZALLER John, *Nature and Origins of Mass Public Opinion*, op. cit.

⁷⁰¹ *Ibid.*, p. 228

de détailler d'une part les cadres en partage, d'autre part les points de désaccord ou de tension. Elles offrent également la possibilité de revenir aux opinions dans le cadre des structures sur lesquelles elles sont adossées. Les opinions ne sont alors plus ces objets partiellement désincarnés des sondages, elles sont reconnectées au tissu cognitif dont elles émergent et aux situations concrètes, pratiques dans lesquelles elles sont énoncées.

3.2.1 Les cadres du consensus

Dans sa dernière intervention en tant que président de l'American Sociological Association en 1982⁷⁰², Erving Goffman rappelait l'écart qui peut exister entre ce qu'on peut appeler l'ordre macrosocial (*social life*) et l'ordre de l'interaction (*interaction order*). Le niveau macrosociologique implique entre autres l'intégration des individus, le respect de leurs attentes réciproques, des règles et normes sociales, la sanction des déviations, etc. Or, au niveau microsociologique des interactions, Goffman souligne qu'il a rarement observé ce modèle relativement coercitif en action dans ses observations. Bien au contraire, un comportement d'accommodement prévaut souvent grâce auquel les individus maintiennent l'interaction en dépit de leurs désaccords, et alors même que certaines normes sociales ont été transgressées⁷⁰³. Ce travail de compromis rend ainsi l'ordre de l'interaction irréductible à l'ordre social qui répond alors à certaines règles spécifiques liées aux circonstances de l'échange, à l'intensité de l'engagement dans l'interaction, à la qualité des signes paratextuels comme le langage corporel, etc., c'est-à-dire autant de stratégies qui permettent de marquer sa réticence ou sa coopération dans l'échange, sans pour autant rappeler formellement les conventions, normes et contraintes dont les individus ont pourtant tous conscience et qui irriguent ces interactions. Ce qui nous intéresse dans cette partie est donc l'objet de cette tension, entre travail de compromis et force des cadres normatifs.

3.2.1.1 La force du consensus dans l'interaction : utilité de la fonction phatique dans les dispositifs de recueil d'opinion

Bien que nous ayons choisi d'éliminer ces éléments des corpus lors des analyses⁷⁰⁴, les BBOL présentent tous deux des mondes lexicaux que l'on peut rapprocher des fonctions phatiques du langage, c'est-à-dire dirigées vers la communication et le contact avec les autres.

⁷⁰² GOFFMAN Erving, 'The Interaction order. American Sociological Association, 1982 Presidential Address', *American Sociological Review*, vol. 48, n°1, 1983, p. 1-17

⁷⁰³ « Dans presque tous les cas, des arrangements dans l'interaction lui permettent de résister à la violation systématique [des normes], au moins sur le court terme et donc, bien qu'il soit dans l'intérêt de l'individu de convaincre les autres que la conformité et que montrer une approbation apparente à cette conformité sont indispensables au maintien de l'ordre social, il n'est souvent pas dans l'intérêt de l'individu de soutenir personnellement ces raffinements. » (traduction personnelle), *ibid.*, p. 5

⁷⁰⁴ En l'occurrence, nous n'avons pas recensé tous les éléments relevant de la fonction phatique pour les supprimer ensuite des corpus. Sachant que ces éléments ressortaient particulièrement lors des premières analyses, au point de distordre la lecture des autres classes, nous avons choisi de supprimer les fils entiers de conversation ayant une fonction de présentation ou discussion sur le fonctionnement du dispositif – fils typiquement placés en tout début ou en toute fin de session.

« *Faire bonne figure* » pour reprendre les mots de Goffman occupe une place importante dans la gestion du BBOL par les enquêtés. Ainsi, pour le BBOL présidentielle, dans les analyses incluant ces éléments, près de 22% des énoncés des répondants sont d'ordre purement phatiques et concernent l'interaction avec le dispositif (son fonctionnement), l'enquêteur ou avec les autres enquêtés : appliquer ou rappeler les règles de bienséance d'une discussion (politesse, excuse, modération des propos, etc.). Si cela ne constitue pas un discours au sens où nous l'avons défini, il est intéressant de relever l'importance accordée à l'entretien de l'interaction.

Tout une partie de ce travail d'interaction a trait à des phénomènes de mise en scène de soi ou de présentation de soi : il s'agit de partager ses principales caractéristiques sociales (âge, métier, situation familiale, description du lieu d'habitation, parfois description des principales valeurs auxquelles les répondants sont attachés) que les individus considèrent comme des indicateurs de ce qu'ils sont, ou plus exactement, de ce qu'ils veulent donner à voir :

« Bonjour à toutes et à tous, moi, c'est [Igor]. J'ai 46 ans, je suis marié avec 2 enfants de 11 et 9 ans. Je suis né à Marseille, j'ai vécu toute ma jeunesse à Aix, suis parti travailler 6 ans en région parisienne, et suis revenu dans ma région depuis 2001. Nous habitons dans le Var, à [...], un petit coin merveilleux. Ma vie est dédiée à la sauvegarde de notre planète. Nous choisissons nos modes de vie et nos loisirs en limitant au maximum nos émissions de carbone. J'aime la nature, la voile, la marche. » (homme, 40 ans, locataire, inactif, BBOL PACA)

« Désolée de me présenter aussi tardivement. Je suis niçoise depuis 1986, mariée, un enfant, j'ai 58 ans et je profite de mon jardin après avoir travaillé dans un gros groupe international. Je suis peintre et participe à des ateliers d'écriture. » (femme, 48 ans, propriétaire, inactive, BBOL PACA)

Quoique tous tenus dans les scènes publiques ou « avec tiers » du dispositif, ces propos n'amènent de commentaires de la part d'autres enquêtés que pour souligner l'existence de points communs : lieu de travail ou d'habitation, partage de valeurs, proximité dans l'âge des enfants, etc. autant d'éléments qui permettent d'établir un lien de proximité et d'engager la conversation, c'est-à-dire de marquer socialement la reconnaissance de l'autre. Goffman l'avait bien souligné en ce qui concerne la politesse : il s'agit de ne pas perdre la face tout en préservant celle de l'autre, la face étant « *la valeur sociale positive* »⁷⁰⁵ qu'une personne revendique. C'est le cadre de cette interaction qui met en œuvre un « *ensemble [de] procédés conventionnels ayant pour fonction de préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle, en dépit des risques de friction qu'implique toute rencontre sociale* »⁷⁰⁶ ; risques d'autant plus présents dans le dispositif qu'il est demandé aux répondants de discuter entre eux alors même qu'ils ne se connaissent pas.

Mais un autre ensemble d'éléments peut être repéré dont la fonction phatique ne remplit pas uniquement cet objectif de politesse. Peut-être précisément parce que le dispositif ne cherche pas à alimenter le conflit à l'inverse d'autres expériences il est un des objectifs déclarés⁷⁰⁷, celui-ci ne prend pas toujours la forme d'un désaccord. En effet, un certain nombre

⁷⁰⁵ GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, op. cit., p. 9

⁷⁰⁶ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 189

⁷⁰⁷ DUCHESNE Sophie, FRAZER Elisabeth, HAEGEL Florence, VAN INGELGOM Virginie, *Citizens' Reactions to European Integration Compared*, op. cit. ; DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, « La politisation

de règles explicites ont été données comme des impératifs au bon fonctionnement des BBOL, notamment le respect des intervenants et des réponses ainsi que le bannissement des propos racistes, sexistes ou plus généralement offensants. Du reste, à aucun moment ces règles n'ont été enfreintes dans le deux BBOL. Mais des règles implicites ont également vu le jour parmi les enquêtés. Notons tout d'abord que bien qu'il soit difficile de quantifier ce phénomène, les interactions multiples qu'ont eues les répondants entre eux ont permis de formaliser le sentiment d'appartenance à un groupe. Cela est particulièrement vrai pour le BBOL mené lors de l'élection présidentielle où les enquêtés ont eu le temps de développer une certaine connaissance des autres, se traduisant, par exemple, dans des formes de familiarité (y compris avec le modérateur)⁷⁰⁸. Bien qu'ils n'aient eu aucune décision engageante à prendre à proprement parler⁷⁰⁹, l'engagement conjoint à participer au dispositif, dans une certaine unité de temps et de lieu (même virtuel) a fait naître un relatif sentiment d'appartenance à un groupe aussi local et temporaire soit-il. Les enquêtés ont multiplié les interactions ouvertes entre eux comme les relations bilatérales, c'est-à-dire ouvertes en pratique puisque le dispositif ne permettait pas aux enquêtés de créer des espaces de discussion privés mais, de fait, où des tiers intervenaient peu ou pas du tout. Un des résultats de cette proximité répétée a été l'émergence de ce que l'on peut appeler des attentes de conformité en faveur du consensus.

Dans le BBOL Présidentielles, un des enquêtés parmi ceux intervenant le plus souvent, Alain, a régulièrement mis en cause la tendance au consensus du groupe et les attentes de conformité afférentes. Aussi, nombre de ses interventions sont marquées par une volonté, non pas de confisquer la parole comme on peut l'observer dans certains *focus groups*, mais de revenir sur les propos d'un répondant soit pour en soulever les incohérences, soit en poussant la logique de l'argument à son extrême par la caricature. Il n'a jamais été rappelé à l'ordre par le modérateur dans la mesure où ses propos ne tombaient pas sous le joug des interdictions du forum. Il a toutefois joué un rôle singulier en poussant les autres dans les retranchements de leurs argumentations. En réponse à son attitude, les autres enquêtés ont développé deux tactiques complémentaires. Dans la majorité des cas, lorsque la tentative d'Alain de faire perdre la face à un autre enquêté apparaît trop flagrante, ce dernier choisit de l'ignorer. Ainsi, au fil des trois sessions, les enquêtés apprennent à ne pas tenir compte des propos d'un enquêté perçu comme un « fauteur de troubles » dont la volonté manifeste est de briser le consensus dans le groupe. Dans les sessions 2 et 3 du BBOL présidentielle, de nombreux propos d'Alain apparaissent souvent placés en fin de fil d'une discussion qu'il clôture alors et sur laquelle personne n'intervient plus – les enquêtés ouvrant alors un autre fil. Seconde stratégie, lui renvoyer son manquement à l'attente de conformité. Dans un échange sur la nécessité d'aller voter pour « faire changer les choses » entre Alexandre et Sylvie, Alain intervient :

des discussions au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation. Contribution à un rapprochement des analyses en termes de 'policies' et de 'politics' », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°6, 2004, p. 877-909

⁷⁰⁸ Parallèlement, les enquêtés ont régulièrement fait part de leur « joie » à l'idée de se retrouver dans la session suivante et de leur « regret » de voir les sessions se clôturer.

⁷⁰⁹ Le BBOL n'est pas une conférence de citoyens ou une conférence de consensus dont l'objectif est souvent d'amener les citoyens ordinaires à « monter en compétence » par des sessions de formation et de rédaction, afin de présenter un rapport final, souvent engageant pour le commanditaire de la conférence.

Alexandre : « Il reste difficile de changer les choses si ce n'est en allant voter, non ?? »

Sylvie : « Aller voter ne suffit pas quand on voit où on en est actuellement. Les électeurs de Sarkozy sont-ils vraiment satisfaits de son bilan ? Je pense qu'il faut aussi agir d'une autre manière, en restant vigilants et en nous faisant entendre par des groupes de pression. »

Alain : « Oui [Sylvie], je suis perso très satisfait de Sarkozy. » (sic)

Sylvie : « Sans commentaire. Mais écris au moins son nom sans l'écorcher... »

Alexandre : « Quand on donne des leçons... »

Alain se fait ainsi re-cadrer, d'une part pour intervenir dans une discussion certes ouverte mais à laquelle il ne participe pas à l'origine, d'autre part pour sa volonté de trancher un propos sans réelle volonté de délibérer avec les autres répondants. Il nous semble intéressant de noter que bien souvent la critique faite aux interventions d'Alain se fonde moins sur le contenu desdits propos que sur la manière dont ceux-ci sont présentés. Participant investi dans le forum par ailleurs, ses réponses sont commentées et discutées par d'autres lorsqu'elles ne sont pas perçues comme péremptoires et qu'elles sont considérées comme participant au jeu délibératif mis en place par le dispositif. Notons au détour que la participation des enquêtés, très distribuée, cache des modalités de participation très variables : Alain, second contributeur en volume lors du BBOL présidentielle, intervient ainsi parfois longuement pour argumenter un point de vue, d'autres fois, plus rapidement, dans une formule ramassée et souvent provocante. Or, seul le premier est perçu comme acceptable par les autres enquêtés.

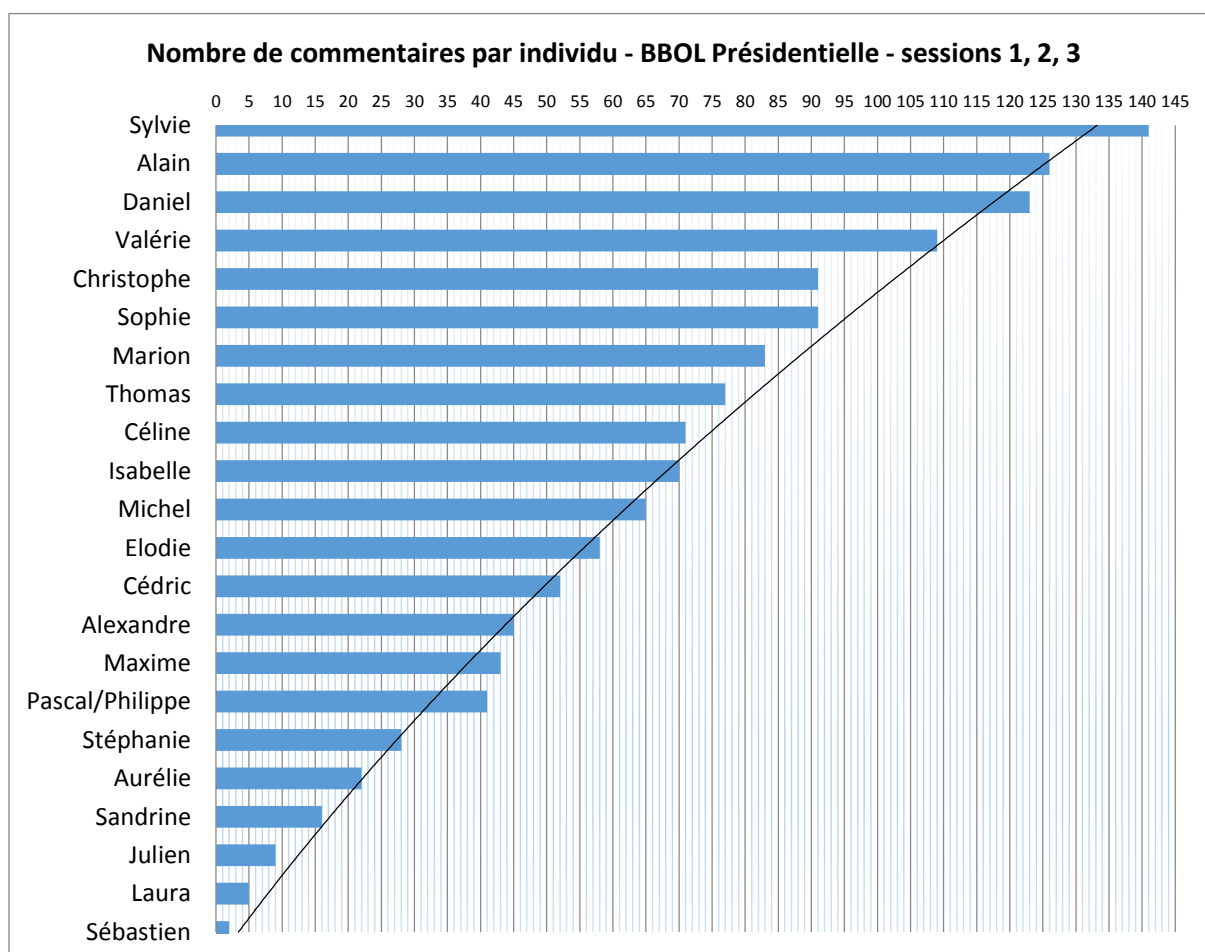


Fig. 27 : Participation des enquêtés en nombre de réponses – BBOL présidentielles 2012

Cet effet d'autorégulation dans le groupe ne nous paraît pas anodin sur la qualité de l'espace de sociabilité ouvert et sur les limites posées au dicible, alors même que le modérateur n'est pas intervenu pour réguler ces moments. La gestion de la face ne joue donc pas qu'un rôle de facilitateur social au dialogue, elle participe à la définition de l'espace ouvert, de ses règles et de ses frontières ; c'est-à-dire de ce qui est discuté autant que de la manière dont c'est discuté. Dans une expérience sur le racisme en Hollande, Paul Sniderman et Louk Hagendoorn signalaient l'impact de « l'enquêteur sympa » – c'est-à-dire qui avait pour consigne de manifester son soutien aux propos de l'enquêté – en montrant qu'une levée des règles de neutralité de l'enquête contribuait à « libérer » la parole⁷¹⁰. Ici, par contraste, pas d'enquêteur de ce type mais une relative autorégulation qui se met en place dans le groupe, qui s'appuie en partie sur des règles énoncées publiquement, mais dont tout un pan est implicite : Sylvie répond à plusieurs reprises à Alain que si le dissensus est possible, les modalités d'intervention ne doivent pas empêcher la poursuite du dialogue.

Ce mode de régulation a un effet concret sur la teneur des opinions émises au sein du BBOL : il devient socialement risqué, pour un enquêté, de mettre en cause son adhésion au moins tacite à ce qui apparaît alors comme un véritable impératif énergétique et environnemental. Dans les phases de discussion publique, c'est-à-dire devant tiers, l'échange peut porter sur les modalités de traitement du problème ou sur le degré d'adhésion aux solutions, mais pas sur la nature du problème lui-même. Ainsi des phrases comme « *c'est un avenir sombre qui nous guette si nous ne faisons pas un virage à 180. Si notre raison ne prend pas le dessus sur nos passions ; si la conscience humaine ne se réveille pas malgré toutes les catastrophes qui nous touchent* » (homme, plus de 46 ans, inactif, propriétaire, BBOL présidentielle) ou « *le changement climatique est une réalité. Le mode de vie qu'il est absolument nécessaire d'adopter au niveau mondial pour freiner le changement climatique n'est pas une philosophie* » (homme, 31-45 ans, CSP+, propriétaire, BBOL PACA) sont très peu contestées publiquement, même si l'on mesure mal le degré d'adhésion réel qu'elles soulèvent. Nous revenons sur ce point en fin de chapitre.

3.2.1.2 La force du consensus dans l'ordre macrosocial : rôle et impact du desserrage normatif

Au niveau macrosocial maintenant, lorsqu'on observe l'évolution des distributions des réponses à la question de l'importance de réduire sa consommation d'énergie propre entre 2009 et 2013, un premier résultat consiste à dire que les sous-totaux évoluent peu : en 2009, 96% des enquêtés interrogés en région PACA estiment qu'il est « important » de « réduire notre consommation d'énergie » ; en 2013, 94%. Dans les deux cas, la question fait l'objet d'un consensus à ce point large qu'il paraît incongru de parler de desserrage normatif en matière d'énergie. Toutefois lorsqu'on s'intéresse aux modalités de la question, la part des individus

⁷¹⁰ En l'occurrence, dans le groupe avec enquêteur « sympa », la part des enquêtés considérant que les étrangers causaient davantage de problèmes qu'on ne veut bien le dire était de 6 points supérieure à celle dans le groupe témoin. HAGENDOORN Louk, SNIDERMAN Paul, 'Experimenting with a National Sample: a Dutch Survey of Prejudice', *Patterns of Prejudice*, vo. 35, n°4, 2002, p. 19-31

qui estiment que cet impératif est « très important » baisse au profit de ceux qui pensent que c'est « assez important », et dans des proportions moindres, « peu important » ou « pas du tout important ». Le consensus normatif semble s'être fragilisé : un individu qui affirmait en 2009 qu'il est « très important de réduire notre consommation » a 0,67 fois moins de chances de soutenir ce point de vue en 2013. Inversement, un répondant a 3,03 fois plus de chance d'exprimer son désaccord total en 2013 qu'en 2009. Et le calcul du pourcentage à l'écart maximum montre une désaffection des avis les plus affirmés en faveur d'un soutien plus mitigé.

Pensez-vous qu'il est important de réduire <u>notre</u> consommation d'énergie?	2009 (en %)	2013 (en %)	% à l'écart maximum	Odds ratio
Très important	65,3	↓ 55,9	-27,12%	0,67
Assez important	30,9	↑ 38,5	11,01%	1,40
SOUS TOTAL IMPORTANT	96,2	→ 94,4	-47,20%	0,67
Peu important	2,3	↑ 3,1	0,80%	1,35
Pas du tout important	0,5	↑ 1,4	0,94%	3,03
SOUS TOTAL PAS IMPORTANT	2,8	↑ 4,5	1,77%	1,64
NSP (ne pas citer)	1,0	→ 1,1	0,09%	1,08

Fig. 28 : Importance de réduire sa consommation d'énergie en % pondérés – enquêtes PACA 2009 & 2013

Ici encore, il est toujours possible, dans une perspective proche de celle de Ronald Inglehart, de tirer une conclusion un peu hâtive sur le reflux des enjeux post-modernes en période de crise. Mais sans dénier l'importance de la crise financière et surtout de ses diverses conséquences sociales et économiques, il s'agit moins de constater le recul de l'enjeu énergétique comme priorité dans l'opinion publique que de comprendre comment le recul de légitimité du cadrage environnemental au profit d'un cadrage proprement économique a reconfiguré le problème de l'énergie au quotidien. Car en matière d'énergie, nous l'avons signalé, la figure de l'individu est composite, sa perception du problème fragmentée et ses pratiques éclatées. Elle est tout à la fois figure citoyenne, consciente – à des degrés divers – des enjeux publics liés à l'énergie et des injonctions normatives véhiculées ; figure de consommation, attachée, entre autres, au suivi du coût de l'énergie ; et figure d'usage attentive à son confort et à la qualité de ses équipements dans un contexte d'abondance de l'offre globale d'énergie. Il en est ainsi de l'électricité, bien invisibilisé par les routines quotidiennes, et qui ne redevient sensible qu'occasionnellement : en cas de défaut d'usage – une coupure d'électricité –, en cas de difficulté de consommation – liée à une difficulté de paiement de facture par exemple – ou lorsque le problème public est particulièrement exposé – avec des débats sur des choix collectifs majeurs liés à la *polis* (abandon/développement d'une filière industrielle ou de politiques publiques notamment)⁷¹¹.

⁷¹¹ Les trois figures du citoyen, de l'utilisateur et du consommateur ne sont toutefois qu'un moyen conceptuel commode de comprendre les logiques à l'œuvre chez les individus, car en réalité elles en dépassent le cadre atomisé d'une part, et d'autre part ces trois figures se chevauchent avec des points de congruence parfois.

Or, entre 2009 et 2013, il semble que la balance entre des trois figures du consommateur, de l'utilisateur et du citoyen ait changé. Les injonctions paradoxales de ces trois figures ont ainsi trouvé un nouveau point d'équilibre. Comme le montre la figure 28, le principe général des économies d'énergie – et plus généralement de la transition énergétique – n'est pas remis en cause. Une proportion largement majoritaire d'individus demeure en faveur d'une réduction des consommations. Néanmoins, entre 2009 et 2013, les motivations à économiser l'énergie ont changé. En 2009, le problème énergétique était encore fortement relié au cadrage environnemental, et les motivations adossées à des principes d'usage parcimonieux des ressources, d'altruisme et de responsabilité étaient majoritaires. En 2013 en revanche, les motifs de protection de l'environnement et de responsabilité collective connaissent des désaffections importantes au profit, notamment, d'un motif « questions d'argent », qui devient alors le second plus important en proportion (21% des réponses contre 13% en 2009).

Quelle est ou quelle serait votre motivation principale pour économiser l'énergie ?	2009 (en %)		2013 (en %)	% à l'écart maximum	Odds ratio
Pour protéger l'environnement	36,5	↓	30,9	-8,82%	0,78
Pour éviter le gaspillage	19,1	→	19,6	0,56%	1,03
Par sens de la responsabilité collective	16,3	↓	11,9	-5,21%	0,70
Pour des questions d'argent	12,8	↑	21,2	9,65%	1,83
C'est une question d'éducation	9,8	→	10,3	0,54%	1,06
Parce que je n'aime pas la société de consommation	2,7	↓	1,7	-1,06%	0,61
Par intérêt pour les nouvelles technologies	2,0	→	2,0	-0,05%	0,98
NSP (ne pas citer)	0,6	↑	1,4	0,82%	2,36
N'en a pas (ne pas citer)	0,2	↑	1,1	0,86%	5,48

Fig. 29 : Motivations à réduire sa consommation d'énergie en % pondérés - enquêtes PACA 2009 & 2013

Le caractère normatif de la transition énergétique connaît donc un léger affaïssement de sa légitimité dans l'opinion, mais surtout un déplacement dans ses sources de justification. De la même manière, lorsqu'on demande aux individus qui, selon eux, a la responsabilité de ce problème d'économies d'énergie, la responsabilité « des gens » diminue entre 2009 et 2013 au profit d'une responsabilité « du gouvernement » (parallèlement à une incapacité à imputer une responsabilité, avec le triplement des réponses de type « ne sais pas »). Cette évolution suggère que du fait de contraintes économiques plus fortes, les citoyens acceptent toujours de soutenir le principe mais que les consommateurs acceptent difficilement d'en supporter le coût.

Entre 2009 et 2013, la dimension citoyenne du problème qui semblait prévaloir sur les deux autres s'est donc affaïssée au profit d'une approche en termes de coûts économiques. Cette appropriation renouvelée du problème de l'énergie ne découle pas de seuls effets informatifs⁷¹² – bien que la visibilité d'un problème soit constitutive de son caractère public comme nous

⁷¹² MILLER Clark, ILES Alastair, JONES Christopher, 'The Social Dimensions of Energy Transitions', *Science as Culture*, vol. 22, n°2, 2013, p. 135-143

avons cherché à le montrer dans le chapitre précédent⁷¹³. Une partie de l'écosystème dans lequel le problème de l'énergie était configuré a changé : les financements de plusieurs politiques publiques ont été revus à la baisse, le cadrage public du problème a évolué, des questions se posent sur le devenir de certaines filières industrielles, etc. En 2009, 53% des individus interrogés en région PACA se disent prêts à s'engager dans des actions d'économie d'énergie sur la base de motifs normatifs citoyens tels que « protéger l'environnement » ou « sens de la responsabilité collective ». Dans le langage de Luc Boltanski et de Laurent Thévenot⁷¹⁴, le répertoire commun sur lequel se fondait la légitimité du problème de l'énergie appartenait donc au monde civique. Et ces justifications étaient suffisamment performatives pour limiter une grande part des critiques. En 2013 en revanche seuls 43% des répondants défendent ces motifs et des considérations d'ordre économique sont venues réévaluer ce consensus normatif (41% en 2013 pour 32% en 2009). Grégoire Wallenborn et Joël Dozzi ont souligné ce paradoxe que les ménages riches sont à la fois ceux qui sont le mieux sensibilisés aux problèmes environnementaux, et ceux dont les comportements sont les plus coûteux pour l'environnement. Inversement, les ménages les plus pauvres n'ont pas les moyens d'avoir les modes de vie aux impacts les plus négatifs, bien qu'ils soient par ailleurs moins sensibilisés à cette question. Dans une logique assez proche, Jean-Baptiste Comby et Matthieu Grossetête⁷¹⁵, travaillant sur la mise en circulation des normes et leur appropriation par les individus, ont établi que les normes étaient diversement appréhendées socialement : endosser la norme apparaît un impératif moral pour les groupes sociaux favorisés, lorsque les milieux les plus populaires subissent d'abord la contrainte économique. Ces analyses laissent entendre que c'est l'appartenance à un groupe social qui prédétermine l'appropriation du problème public de l'énergie.

Cela se vérifie en partie lorsqu'on croise les motivations à réduire sa consommation avec l'indicateur de la catégorie socio-professionnelle (CSP) comme en témoigne la figure 30 ci-dessous :

⁷¹³ GERSTLÉ Jacques (dir.), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, 2001

⁷¹⁴ BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *De la justification, op. cit.*

⁷¹⁵ COMBY Jean-Baptiste, GROSSETETE Matthieu, « “Se montrer prévoyant” : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, vol. 3, n°3, 2012, p. 251-266

Enquête PACA 2013		Pour protéger l'environnement	Pour éviter le gaspillage	Par sens de la responsabilité collective	Pour des questions d'argent	C'est une question d'éducation	Parce que je n'aime pas la société de consommation	Par intérêt pour les nouvelles techno.	NSP	Aucun	Total	n =
Prof	Agriculteurs	37,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	7
	Artisans, commerçants, chefs d'entr.	39,6%	15,1%	3,8%	22,6%	11,3%	3,8%	1,9%	1,9%	0,0%	100,0%	49
	Cadres, prof. intellect. sup.	28,2%	16,5%	22,4%	20,0%	9,4%	2,4%	1,2%	0,0%	0,0%	100,0%	112
	Employés	35,8%	15,7%	10,8%	17,6%	11,8%	2,5%	3,9%	1,5%	0,5%	100,0%	146
	Professions intermédiaires	32,7%	18,6%	14,1%	21,2%	10,3%	0,6%	1,3%	0,0%	1,3%	100,0%	215
	Ouvriers	25,4%	21,6%	14,2%	21,6%	7,5%	3,0%	2,2%	2,2%	2,2%	100,0%	117
	Retraités	25,7%	25,7%	7,9%	22,2%	12,2%	0,9%	1,2%	3,2%	1,2%	100,0%	354
	Sans activité	35,2%	15,5%	13,7%	23,3%	7,3%	1,4%	2,3%	0,0%	1,4%	100,0%	200
	Total	30,9%	19,6%	11,8%	21,2%	10,2%	1,7%	2,0%	1,5%	1,1%	100,0%	1200

Fig. 30 : Tris croisés motivations à réduire sa consommation d'énergie & CSP en % pondérés (χ^2 significatif au seuil de 1%) – enquête PACA 2013

En effet, si « pour protéger l'environnement » apparaît comme la première motivation pour réaliser des économies d'énergie, quel que soit le statut socio-professionnel⁷¹⁶, la seconde justification qui ressort le plus souvent est assez fortement corrélée à la CSP. Ainsi « pour des questions d'argent » est la seconde la plus citée par les employés, par les professions intermédiaires, par les ouvriers, par les retraités et par les artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; « pour éviter le gaspillage » par les ouvriers et par les retraités ; et « par sens de la responsabilité collective » par les cadres et les professions intellectuelles supérieures. Aussi, d'une manière générale, le recul des motifs normatifs citoyens n'est pas homogène entre CSP mais cela ne signifie pas que la relation est linéaire entre justification par des motifs citoyens et degré dans l'échelle sociale. Certes, entre 2013 et 2009, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise et les employés ont respectivement 0.17 et 0.46 fois plus de chances de se justifier par la raison « sens de la responsabilité collective », ce qui témoigne d'un fort recul de ce motif, mais non seulement le motif « pour protéger l'environnement » se maintient pour les seconds (*odds ratio* à 0.93) mais il augmente entre les deux dates pour les premiers (*odds ratio* à 1.69). Inversement, en 2013, un cadre 0.84 plus de chances qu'en 2009 de justifier les économies d'énergie par le motif « protéger l'environnement »⁷¹⁷, 0.70 fois plus de chances de se justifier par le « sens de la responsabilité collective » mais 2.38 fois plus de chances par « pour des questions d'argent ». De même, les ouvriers et les professions intermédiaires ont respectivement 0.68 et 0.69 fois plus de chances d'utiliser le motif de protection de l'environnement pour justifier les économies d'énergie, mais 1.64 et 1.01 fois plus de chances de dire « par sens de la responsabilité collective ». Les *odds ratios*, dont le calcul tient compte

⁷¹⁶ Nous laissons de côté le cas des agriculteurs dans la mesure où leur faible effectif empêche de tirer une quelconque conclusion.

⁷¹⁷ Autrement dit, il a moins de chance de se justifier ainsi en 2013 qu'en 2009.

du pourcentage de départ en 2009, sont intéressants de ce point de vue : ils reflètent bien la tendance centrale de montée en puissance des justifications économiques, mais dans le détail, les catégories sociales inférieures, certes moins enclines à faire usage de justifications par la citoyenneté que les autres, résistent en partie : inversement, en proportion, les cadres sont ceux pour qui les motifs économiques croissent le plus rapidement entre 2009 et 2013, parce qu'ils sont ceux qui disaient le plus adhérer aux motifs civiques en 2009.

Odds ratio 2013/2009	Pour protéger l'environnement	Pour éviter le gaspillage	Par sens de la responsabilité collective	Pour des questions d'argent
Agriculteurs	-	-	-	-
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	1,69	1,17	0,17	1,48
Cadres, prof. intellect. sup.	0,84	1,78	0,70	2,38
Employés	0,93	1,08	0,46	1,87
Professions intermédiaires	0,68	1,06	1,64	1,44
Ouvriers	0,69	1,15	1,01	1,59
Retraités	0,84	1,07	0,60	1,73
Sans activité	0,95	0,73	0,76	1,70

Fig. 31 : Odds ratio entre 2013 et 2009 des motivations à réduire sa consommation d'énergie par CSP – calculés sur données pondérées PACA 2013 & PACA 2009

Loin de venir s'opposer aux travaux exposés précédemment, ces résultats nous semblent plutôt témoigner d'un degré d'interprétation supplémentaire : si, effectivement, ce sont les groupes sociaux les plus favorisés qui endossent le mieux l'impératif moral citoyen à la base, ils sont aussi ceux pour qui l'augmentation des motifs économiques est en proportion la plus importante dans un contexte où ceux-ci cadrent de plus en plus le problème de l'énergie. Il nous semble alors qu'en dépit de la pertinence de la variable de statut social, d'autres éléments sont à prendre en compte, la variable sociale n'étant qu'un élément permettant de justifier la nature du rapport au problème de l'énergie.

3.2.2 La place du « je »

Ces cadres posés – relatif desserrage normatif au niveau macrosocial et maintien des formes du consensus au niveau local et interactionnel du dispositif – revenons à la question des structures narratives et des opinions. L'école minimaliste, dont nous avons déjà en partie discuté les propos, considère qu'en majorité, le public est relativement ignorant des problèmes publics et qu'il s'y intéresse d'ailleurs peu. Les constructionnistes, à l'image de John Zaller, reformulent l'argument et estiment que les questions d'opinion sont largement tributaires des effets de cadrage et de hiérarchisation des enjeux et que seuls les plus intéressés par la politique font le tri de manière critique et sélective pour ne retenir que les éléments qui vont dans le sens de leurs valeurs et produisent des réponses relativement stables et cohérentes. Les moins intéressés et les moins instruits, en comparaison, ne formuleraient leurs opinions qu'au fur et à

mesure du déroulé des questions lors de l'enquête, et en fonction des *stimuli* que ces questions représentent, plutôt que sur la base d'attitudes préexistantes. Gérard Grunberg, Nonna Mayer et Paul Sniderman sont toutefois venus tempérer ces résultats, arguant que même les enquêtés n'ayant pas fait d'études, se disant faiblement intéressés par la politique ou n'ayant que des connaissances limitées des problèmes publics manifestent des opinions que les dispositifs vont relativement peu varier⁷¹⁸. Les travaux de l'équipe COGNI à Grenoble ont confirmé empiriquement ces éléments conduisant ainsi à penser que les enquêtés sont capables de se prononcer sur bon nombre de sujets, de tenir à leur point de vue et bien souvent de l'argumenter⁷¹⁹.

C'est sur la base de ce dernier résultat que nous partons : certes, les rationalités en jeu peuvent être différentes selon les publics, selon les enjeux et selon les contextes dans lesquels les opinions sont sollicitées, et ce qui nous intéresse ici c'est bien de comprendre la manière dont se déploient des rationalités dont les principales caractéristiques ne sont pas d'être *limitées*, mais d'être *situées*. Les opinions ne naissent pas *ad hoc*. Elles s'enracinent notamment dans des manières d'appréhender un problème dont on peut décrire les mises en forme. Du reste, nous ne nous intéressons ici pas seulement à la question de l'opinion. Les représentations sociales liées aux structures narratives relèvent d'au moins trois formes de connaissances : les perceptions, qui permettent d'identifier la manière dont les individus voient les objets et qui consistent donc en des descriptions de la réalité ; les opinions, c'est-à-dire les jugements valués portés sur ces objets ; et l'imaginaire, qui renvoie à l'environnement sémiologique et aux émotions que les symboles véhiculent.

3.2.2.1 *Le discours du faire : raconter l'ordinaire*

Dans ce cadre, le discours du faire centré sur la vie et les pratiques au quotidien a une place relativement importante pour une raison à la fois méthodologique et pratique, car aborder le problème de l'énergie auprès d'individus qui ne sont ni experts du problème, ni militants de la cause peut parfois s'avérer complexe. Les enquêtes quantitatives ont le mérite d'une forte standardisation et de questionnaires homogènes. Les modalités de réponse, souvent assistées, fournissent ainsi un appui au moins autant qu'elles constituent une contrainte⁷²⁰. Mais l'appui

⁷¹⁸ « L'expérience nous apprend donc que les opinions ne sont pas si malléables. Les interviewés réagissent en fonction de leurs valeurs et de leurs convictions politiques. Les moins instruits, les moins politisés sont effectivement plus influençables. Mais même ces derniers sont plus sensibles aux arguments logiquement fondés (arguments pleins) d'une part, et qui vont dans le sens de leurs préférences politiques d'autre part. Simplement, cette capacité de mise en cohérence, qui présuppose la capacité d'avoir pris conscience d'une incohérence, est plus prononcée chez ceux qui ont fait des études. » MAYER Nonna, « La consistance des opinions », dans GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna, SNIDERMAN Paul (dir.), *La Démocratie à l'épreuve*, op. cit., p. 38

⁷¹⁹ SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, op. cit. En particulier, le chapitre 5, ABRIAL Stéphanie, SAINTY Jessica, SALOMON Annie-Claude, « Les logiques plurielles de l'argumentation : analyses des questions ouvertes », p. 139-160

⁷²⁰ Au point, on le rappelle, d'« orienter » ou de « forcer » parfois la réponse. Plusieurs travaux ont souligné, dès les années 1980, le rôle de la formulation des items de réponses sur les taux de réponses : GRÉMY Jean-Paul, « les expériences françaises sur la formulation des questions d'enquête. Résultats d'un premier inventaire », *Revue française de sociologie*, vol. 28, n°4, 1987, p. 567-599 ; SCHUMAN Howard, PRESSER Stanley, *Questions and Answers in Attitude Surveys. Experiments on Question Form, Wording, and Context*, New York, Academic Press, 1981

à la réponse est souvent guidé, contraignant le répondant à s'inscrire dans des modalités qu'il n'aurait peut-être pas choisies dans un autre contexte ou avec des formulations différant légèrement. Dans le cadre d'une enquête sur l'énergie, interroger des individus sur ce problème impose de réfléchir à la manière d'aborder la question de l'énergie, car si le chercheur a des préoccupations en termes de réception des politiques publiques ou de mesure de connaissances des enjeux géopolitiques par exemple, de telles entrées s'avèrent difficilement compatibles avec ce que l'individu interrogé *sait* ou *peut dire* du problème. Favoriser une entrée « par le bas », c'est-à-dire par les rapports les plus quotidiens au problème favorise la prise de parole sur l'enjeu en limitant l'effet « blouse blanche » et les effets de domination⁷²¹. Cette tactique permet également d'éviter les défections dans la prise de parole car une entrée « par le haut » tend à souligner en creux les attentes normatives des concepteurs de l'enquête quant à ce que le « bon citoyen » doit savoir ; à l'inverse, une approche « par le bas » ouvre la voie à l'expérience de tout à chacun.

Temps, espaces et actions domestiques

Nous l'avons précisé précédemment, cette structure narrative est centrée sur le monde domestique, la description de ses équipements, de ses habitudes, voire des tensions qui surgissent dans la gestion des usages au quotidien. Dans ce discours, la question de l'espace est donc centrale qu'il s'agisse de parler de lieux domestiques très localisés (la « cuisine », le « jardin », la « salle de bains », etc.), de comparer les types d'habitations (« maison » versus « appartement ») ou des entités plus larges comme la « ville », le « village », la « commune » ou encore la « région », vocabulaire utilisé pour marquer l'appartenance à une communauté (« nous, dans notre village... ») ou un ancrage local. Les termes sont souvent liés au vécu puisqu'on parle de « foyer », de « domicile », d'« habiter » ou de « vivre » et au bien-être avec une description des lieux valués positivement : « petits », « pratiques », « zen » ou encore « facile à vivre » : « *Tout semble naturel, enfin proche de la nature. Les gens qui y vivent sont cools voire baba-cools. Ils sont très impliqués dans la protection de l'environnement* » (homme, 18-30 ans, locataire, CSP+, BBOL présidentielle). Ce discours est le témoin d'un certain investissement personnel et affectif non négligeables de la part des répondants. Du reste, certains enquêtés développent des représentations de la maison « heureuse » et idéale où « *on verrait avant même d'entrer une présence de sources d'énergie renouvelable (éolienne, panneaux solaires.) La maison serait en bois, ou en matériaux basse consommation, avec une grande véranda pour faire entrer la lumière. A l'intérieur, du gaz naturel pour chauffer la maison, du double vitrage et des matériaux isolants pour garder la chaleur. Éventuellement, plusieurs poubelles pour recycler voire même un système de création de compost à la maison pour recycler les déchets ménagers* » (homme, 18-30 ans, locataire, CSP-, BBOL présidentielle). Incidemment, même dans ce discours pourtant relativement personnel et centré sur les pratiques domestiques, une partie des répondants témoigne ainsi de sa connaissance des adaptations individuelles attendues par la collectivité pour que « *ces derniers [...] prennent conscience de leur part de responsabilité dans les pressions exercées sur les ressources et les milieux naturels, et donc de la nécessité d'adapter leurs habitudes de consommation pour*

⁷²¹ BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, CHAMBOREDON Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1983

pouvoir améliorer la situation. »⁷²² Une partie des propos témoigne ainsi de l'intégration relative des injonctions à la co-responsabilisation dans la mise en œuvre de solutions pour résoudre le problème public de l'énergie et surtout, de leur prise en compte dans des espaces personnels et privés. La question des équipements est également abordée tantôt sur le mode d'une ingénierie de la maison (« pompe à chaleur », « installation de la climatisation », « équipement électroménager performant », voire « revoir son système »), tantôt sur celui du bricolage personnel (« bricoler sa maison »). Ces éléments sont toutefois moins abordés sous l'angle de la domotique, comprise comme la gestion automatisée des objets par un service de commande à distance, que sous celle de la *convenience*⁷²³ selon les termes d'Elisabeth Shove, c'est-à-dire de la préférence pour des appareils permettant à la fois de gagner du temps et de minimiser les efforts pour réaliser une tâche, c'est-à-dire, souvent, de libérer une partie de l'attention des enquêtés à cet enjeu.

La question de l'attention, voire de l'effort, marque fortement ce discours, avec de nombreux termes tels que le « souci », le « maximum », l'« attention » ou « attentif », « responsable », « s'efforcer ». Loin d'un récit désincarné, il s'agit bien de la description d'un monde d'actions ancrées dans le temps (les « mois », les « nuits », les « hivers », les « heures », « régulier », les « journées », les « semaines »). De nombreux *verbatim* associent du reste une action avec un modélisateur temporel : « mettre une brique dans les toilettes pour utiliser moins d'eau » + « à chaque fois » ; « privilégier le covoiturage » + « quand cela est possible » ; « ne jamais » + « laisser couler l'eau inutilement » ; etc. Et les verbes d'action irriguent le discours du faire. Parmi les plus présents on peut citer : « éteindre », « récupérer », « isoler », « recycler », « trier », « utiliser », « ramasser », « fabriquer », « recharger » ou encore « rénover ». Rappelons que ce discours est très marqué par les modalisateurs de la première personne : « je trie », « j'essaie », « j'habite », « je récupère », etc. Mais ce constat n'est pas incompatible avec la forte présence des termes « équipe », « famille », « entourage », « voisins », « fils » et « fille(s) », qui ne témoignent bien souvent que d'un « je » élargi à l'échelle domestique : « *dans notre foyer, nous essayons de faire attention à l'eau en évitant de la laisser couler inutilement, tout comme les lumières que je veille à ce qu'elles soient éteintes au moment où l'on quitte la pièce* » (femme, 18-30 ans, CSP-, locataire, BBOL présidentielle). La logique peut parfois être de témoigner de la participation de l'intégralité des membres de la famille mais surtout de montrer le travail de sensibilisation collective qui est mené (le *verbatim* précédent étant complété par « *Ce sont des petites choses de ce genre que nous inculquons à nos filles afin qu'elles prennent conscience dès à présent que rien n'est éternel.* »). On note au détour le rôle de porteur de cause que certains enquêtés disent avoir au sein de leur cellule familiale : « **Notre maison est bien isolée. J'y ai veillé personnellement. Notre chauffage est une pompe à chaleur géothermique que j'ai installée avant que l'état les subventionne, donc sans incitation financière. Nous nous servons peu de notre PAC, car nous nous chauffons la plupart du temps au bois. Quand nous mettons en route la PAC, c'est essentiellement la nuit, quand la demande en énergie est faible. Nous faisons très attention de consommer le moins d'électricité possible quand EDF met en route ses centrales thermiques en**

⁷²² RUMPALA Yannick, *Développement durable. Ou le gouvernement du changement total*, op. cit., p. 356

⁷²³ Pour reprendre le terme d'Elisabeth Shove qui ne dispose pas d'équivalent satisfaisant en français. SHOVE Elisabeth, *Comfort, Cleanliness + Convenience*, op. cit.

région PACA. » (homme, 31-45 ans, CSP+, propriétaire, BBOL PACA). L’articulation entre le « je » individuel et le « nous » est ici intéressante dans la mesure où ce dernier ne fait pas appel à une communauté politique large mais au foyer rassemblant les individus partageant le même toit. Ainsi, à plusieurs reprises, une hiérarchie rarement explicitée mais souvent sous-entendue se dessine entre un porteur de cause qui amène le problème au sein de la sphère domestique et qui propose éventuellement des solutions – le « je » bien souvent –, solutions qui sont réglées entre acteurs décisionnaires de cette sphère (les adultes dans le cas d’une cellule familiale, souvent réduits aux parents) et des individus qui n’y prennent pas part mais qui se trouvent, de fait, engagés à modifier leurs pratiques : le « nous » de ce discours distingue ainsi des acteurs moteurs et attentifs aux gestes d’économie et d’autres, subissant ces choix sans nécessairement avoir pris part aux décisions. De là peuvent naître certains des conflits d’usage cités par les enquêtés autour de la gestion de l’eau (la douche est un exemple souvent mis en avant) ou de l’électricité⁷²⁴, particulièrement le fait d’éteindre les lumières en quittant une pièce, pratique qui correspond sans doute à la prescription normative dominante la plus ancienne⁷²⁵.

Routines de fonctionnement, logique de confort et attention aux coûts

Si des éléments techniques sont largement présents dans ce discours du faire, ce n’est pas que les répondants ont une connaissance particulièrement développée des infrastructures de l’énergie mais bien parce que ceux-ci permettent de décrire des pratiques réelles ou des représentations concrètes de la réalité. On peut classer ces éléments selon qu’ils relèvent d’un monde de l’eau (« douche », « toilette », « robinet », « pluie », etc.), de la lumière (« lampe », « ampoule », « allumer », « éclairage »...), de la chaleur (« chaud/froid », « cheminée », « chauffage », « poêle », « four », « convecteur »), de la terre (« légume », « potager », « champ », « cultiver », « plante », « engrais ») ou des déplacements (« véhicule », « route », « covoiturage », « diesel », « rouler » ou encore « permis ») qui alternent des descriptions de ce qui a déjà été fait de ce qui ne l’est pas, et de ce qu’on aimerait faire de ce qu’on ne souhaite pas voir advenir. Ces éléments s’inscrivent ainsi dans deux séries de dichotomies qui structurent le discours du faire et que l’on résume dans la figure 32 :

Pratiques valorisées	Souci, attention	Entretien, remplacement
Pratiques condamnées	Habitude	Immobilisme
Adjectifs utilisés	En veille, autonome, responsable, passif	Maximum, pratique, rentable, puissant
Verbes utilisés	Éteindre, recycler, ramasser, rénover, valoriser	Acheter, subventionner, équiper

Fig. 32 : Séries de dichotomies dans le discours du faire – BBOL présidentielles & BBOL PACA

⁷²⁴ Une enquêtée notamment signale un conflit récurrent entre son fils adolescent et les pratiques qu’elle entend lui faire respecter autour du temps de la douche ou de la mise en veille des appareils électroniques or « *je dois dire qu’à 22 ans, tu es la génération tout consommation [...] c’est pas toujours gagné.* » (femme, 46 ans et plus, CSP+, propriétaire, BBOL présidentielle).

⁷²⁵ BRISEPIERRE Gaëtan, *Les conditions sociales et organisationnelles du changement de pratiques de consommation d’énergie dans l’habitat collectif*, op. cit., p. 198-210

Se dessinent ainsi les deux logiques principales utilisées par les enquêtés pour parler de leurs espaces domestiques et des appareils techniques associés. Dans le premier cas, assez proche d'une logique de sobriété énergétique, les enquêtés mettent l'accent sur leur attention quotidienne aux problématiques énergétiques et environnementales : ils ont le souci d'agir en triant et en valorisant leurs déchets, en éteignant les lumières en économisant l'eau, etc. Ils soulignent ainsi le rôle négatif des habitudes non questionnées ou des routines comportementales dans les dysfonctionnements : « *oui, comme je le disais : recycler l'eau, trier ses déchets, ne pas laisser briller inutilement les lampes et les appareils en veille, c'est facile et c'est avec les petits ruisseaux qu'on fait les grandes rivières* » (femme, 31-45 ans, CSP+, propriétaire, BBOL présidentielle). Parallèlement, dans le second cas, c'est davantage une logique d'efficacité énergétique à travers les dispositifs techniques qui motive l'action des enquêtés. Partant du principe qu'il y a une nécessité à agir, les individus interrogés justifient leur engagement à travers le renouvellement de leurs appareils, au profit d'outils plus efficaces mais tout aussi puissants, et rentables sur le long terme : « *L'éclairage est à base de LED ou O-LED la maison possède de grandes baies vitrées intelligentes qui adaptent en temps réel la luminosité, pour gérer la chaleur du soleil. Un système [...] est également installé, alimentant la maison en eau courante, et générant du courant lorsqu'on l'utilise. Le chauffage est multi énergie pour l'hiver : pompe à chaleur, solaire, géothermie et électrique. La maison est parfaitement isolée* » (homme, 31-45 ans, CSP+, propriétaire, BBOL PACA). L'attention au « label énergétique » par exemple devient ainsi un argument dans la bonne gestion de l'espace domestique.

Ces deux logiques s'entrecroisent fréquemment en réalité dans la mesure où sobriété et efficacité sont décrites et perçues comme compatibles. Et quoique certains enquêtés mettent tantôt l'accent sur l'une plutôt que sur l'autre, les freins aux comportements décrits dans le discours du faire proviennent moins d'un conflit entre ces deux logiques que des questions de coût et de confort. Ainsi, le thème de la « facture » et du « porte-monnaie » sont très présents dans cette structure narrative, mais il ne s'agit pas tant de condamner des acteurs ou des pratiques que de souligner qu'agir conformément à l'idée que les enquêtés se font des solutions aux problèmes énergétiques ou environnementaux est coûteux pour le foyer – rappelons, dans une des citations précédentes, l'enquêté insistant sur l'importance de son action, alors même qu'il n'a reçu aucune subvention de l'État ou des collectivités territoriales. Agir n'est donc possible qu'à la condition que l'action soit compatible avec les moyens budgétaires à disposition.

Mais la question du confort intervient au moins aussi régulièrement que celle du coût. Dans le langage courant, la notion de confort est susceptible d'être associée à celle de superflu. Or les réponses des enquêtés montrent ici que loin de relever de l'accessoire, la dimension est largement structurante dans et de l'espace domestique. La question de la chaleur lui est par exemple très étroitement liée (les termes « chaleur » et « chaleureux » sont au demeurant souvent associés dans cette structure narrative) et seuls les excès (trop de chaleur ou trop peu) sont mis en cause – bien que les frontières de ces excès soient rarement définies. Aussi, sur ce point, bien que certains enquêtés soient conscients de l'incitation à régler les thermostats sur 19°C, baisser la température du logement est rarement cité comme une solution ; l'acte est du

reste plutôt cité comme un problème dans un écosystème familial où tous n'ont pas la même sensibilité au confort thermique. Au contraire, la solution d'isolation est ici présentée comme une disposition technique supposée garantir un niveau de confort constant à condition que le budget du ménage le permette. L'éclairage est également cité comme un enjeu de confort : « *je fais également attention à ne pas surchauffer l'hiver ou à pousser la clim l'été. Pour l'éclairage, je suis un peu plus sceptique sur les ampoules basse consommation qui permettent effectivement à l'utilisateur de consommer moins, parfois avec un peu moins de confort dû au temps de chauffe* » (homme, plus de 60 ans, CSP-, propriétaire, BBOL PACA). Dans ce *verbatim*, on peut noter la reconnaissance, par l'enquêté, de l'argument économique. Toutefois, celui-ci est tempéré par la perception d'une moindre efficacité dans le service rendu, rendant l'éclairage moins confortable. Il nous semble important d'insister ici sur ce qui apparaît comme le chevauchement des trois rationalités que nous avons citées précédemment : si celle du citoyen donne un cadrage général dont les enquêtés sont largement conscients, la mise en œuvre à la fois pratique et technique est conditionnée par celle de l'utilisateur à travers logique de confort au quotidien, et celle du consommateur et d'une logique de coût à absorber.

3.2.2.2 Le discours du croire : juger la vie politique

Si le discours du faire apparaît davantage comme un discours de représentations que d'opinions – et ce, bien que les modalisateurs de sujet soient très présents –, ce n'est pas le cas du discours du croire, largement incarné dans un « je » qui porte ici clairement des jugements. Ces opinions peuvent toutefois prendre différentes formes. À ce titre, on peut rappeler que le BBOL PACA ne présente pas de discours du croire qui soit identifié comme véritablement saillant dans l'analyse, ou du moins pas sous un angle purement électoral. On mesure ainsi en creux le rôle de cadrage que joue la campagne présidentielle dans la manière dont on peut parler des enjeux énergétiques et environnementaux. Dire que cette structure n'est pas identifiée par la méthode ALCESTE ne signifie toutefois pas qu'elle est totalement absente. En l'occurrence, plusieurs éléments sont présents – personnes, partis ou « lieux » de la « scénographie » politique – et d'autres aspects sont abordés, par ailleurs moins présents dans le BBOL présidentielle, telles que la question du rôle du citoyen dans la cité ou encore la place de l'expert dans le débat public.

Cartographie de la scène politique et usages des formules

Nous délaissions dans un premier temps la troisième dimension de la compétence du citoyen identifiée dans le premier chapitre, la question du processus cognitif en jeu, pour discuter d'abord les deux autres : la question du capital cognitif et, dans une moindre mesure, celle du savoir-faire. En ce qui concerne le capital cognitif, nous avons souligné en introduction qu'il existe une tendance globale à mesurer la question des connaissances politiques par le caractère ordinal de l'expertise ou de la compétence, la réduisant à une dimension unique avec un minimum et un maximum, et lui faisant correspondre l'idée normative d'un « mauvais » et d'un « bon » citoyen. Cette approche n'est pas satisfaisante sous plusieurs rapports et nous lui préférons une approche en termes de cartographie correspondant davantage à une capacité à situer des éléments dans un espace politique et à se situer par rapport à ces éléments politiques.

Le discours du croire est, de ce point de vue, un discours très peuplé, disposant de nombreux repères. Ce qui justifie notre usage du terme de scénographie politique est la forte présence d'acteurs de la vie politique française, en particulier dans le BBOL Présidentielles : « Joly », « Hollande », « Hulot », « Bayrou », « Sarkozy », « Mélenchon », « le Pen » (tantôt « Jean-Marie », tantôt « Marine ») et « NKM » (Nathalie Kosciusko-Morizet) étant les plus cités. Les partis sont également fortement représentés, majoritairement par leurs acronymes : le « PS », « EELV », le « FN » ou l'« UMP », ou par des équivalents : le « centre », les « écolo » / les « écologistes » / les « verts ». Il arrive que d'autres acteurs soient cités tels que « EDF », « Areva », « le MEDEF » mais ceux-ci sont davantage présents dans le récit du pouvoir, et lorsque leurs noms émergent dans le discours du croire, c'est sous l'angle des alliances supposées entre l'UMP et ces acteurs avec un fort cadrage par le *lobbying*. Parallèlement, l'alliance entre le Parti socialiste et Europe-écologie/Les Verts est également beaucoup commentée et selon des termes assez symétriques à l'exemple précédent puisque certains répondants évoquent le groupe de pression que constituent les verts auprès des socialistes. Le BBOL PACA est moins focalisé sur les acteurs de la scène politique à proprement parler – quoique ces derniers puissent être cités à l'occasion – que sur des événements considérés comme des jalons dans la prise en compte du problème public : il en est ainsi du « grenelle » (sic), de « Fukushima » ou plus rarement de « Tchernobyl » dont les seuls noms sont supposés suggérer les événements et leurs conséquences de manière univoque. Dans de nombreux cas, les enquêtés font ainsi un usage des termes qui relèvent de la formule dans ses formes lexicales les plus simples, c'est-à-dire de termes qui présentent un caractère relativement figé dans leur dimension discursive et qui fonctionnent comme un référent social tout en comportant pourtant un aspect polémique plus ou moins assumé⁷²⁶.

Ainsi, par exemple, lorsque Monique (femme, 46 ans et plus, CSP+, propriétaire, BBOL PACA) parle de « grenelle », il ne s'agit pas d'évoquer le fonctionnement ou le contenu des rencontres politiques s'échelonnant entre septembre et décembre 2007, de revenir sur son historique ou sur les lois qui en ont découlé, mais bien d'utiliser une formule accessible à tous, compréhensible, et signifiant, dans ce cas particulier, l'échec d'une expérience publique qu'elle savait, à titre personnel comme elle le souligne, condamnée d'avance : « *il semble que l'écologie et le problème des énergies varient en fonction des échéances électorales, le grenelle et sa taxe carbone a été mis au rencart après la crise économique et avant les élections de 2012, en effet taxer les habitants se chauffant au fioul, alors qu'ils voyaient déjà les prix dérapaient, taxer les particuliers et non les industries, tout cela n'était pas très acceptable.* » Quelques enquêtés partagent l'acceptation de cette formule alors que pour d'autres, cette position apparaît polémique dans la mesure où les dimensions implicites du propos ne sont pas acceptées par tous. Ainsi Stéphane (homme, 31-45 ans, CSP+, propriétaire, BBOL PACA) écrit : « *le Grenelle de l'environnement était une initiative intéressante. Il était animé par des gens qui y croyaient et était plutôt bien organisé, même si quelques experts auraient pu améliorer le niveau de certains débats.* » De ce point de vue, de nombreux enquêtés illustrent leur capacité à se déplacer dans cette cartographie politique, à identifier les liens entre lieux, événements et acteurs, et à se positionner par rapport à ces éléments, sur des modes d'expression parfois

⁷²⁶ KRIEG-PLANQUE Alice, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, op. cit., p. 63

ironiques : « *Quels politiques ? Eva Joly ? Cohn Bendit ? Duflot ? Aha... non, allez pire, Holland [sic] ou ce bon vieux Nico avec son Grenelle de l'environnement jamais appliqué ? Excusez ma formulation mais vous rêvez* » (femme, 31-45 ans, CSP+, locataire, BBOL PACA). Ces expressions illustrent la désillusion qu'apporte parfois l'élection, le regret du caractère minimaliste d'une expression politique limitée au vote et de la capacité relative des représentants à bien représenter⁷²⁷.

Le caractère polémique des formules se montre également par l'existence et l'usage de formulations concurrentes. Pierre Fiala et Marianne Ebel⁷²⁸ avaient déjà souligné le rôle des usages différenciés des termes « raciste » et « xénophobe » ; de même Alice Krieg-Planque en ce qui concerne le terme « génocide » et celui de « serbisation » utilisé pour parler de « purification ethnique »⁷²⁹. À une autre échelle, on retrouve ce mécanisme à l'œuvre ici lorsque les répondants utilisent de préférence les termes « les verts », « les écolos » ou « EELV ». Dans l'usage qu'en font majoritairement les répondants, le dernier terme tend à renvoyer à la description – présentée comme axiologiquement neutre – de logiques partisans et à l'explication des motivations : stratégie d'alliance, poids relatif du parti, portage privilégié des enjeux environnementaux dans l'espace public, etc. : « *EELV sera un allié de poids pour les élections législatives imminentes et les futures élections européennes pour le PS et il ne peuvent pas se permettre de ne pas respecter cet accord sans prendre des risques à ce niveau* » affirme Maxime (homme, 18-30 ans, CSP-, locataire, BBOL présidentielle) ou encore « *si les différents candidats intègrent les questions d'environnement et d'énergie, je ne pense pas que chacun y songent de la même façon....J'en veux déjà pour preuve le Front National qui a eu pour 1^{er} objectif de démolir EELV avant de s'en prendre à Mélenchon* » comme le souligne Sylvie (femme, 46 ans et plus, CSP+, propriétaire, BBOL présidentielle). Symétriquement, le terme « écolos » renvoie davantage à un rapport partisan cette fois traité sur un mode affectif et souvent valué négativement : « *Les écolos en parlent peu et quand ils le font c'est pour dire des conneries* » (homme, 46 ans et plus, CSP+, propriétaire, BBOL présidentielle). L'utilisation du dernier terme « les verts » est soumise à davantage de variance, et la valuation de la dimension affective fluctue : « *l'électricité consommée ne pourrait être produite par d'autres moyens [que le nucléaire] maintenant, les verts se sont fourvoyés [sic] avec Hollande sur le débat du nucléaire* » (homme, 31-45 ans, CSP+, propriétaire, BBOL Présidentielle) ; « *Effectivement, les Français ne sont guère intéressés par les grandes questions écologiques. Depuis des décennies, les Verts présentent des candidats aux différentes élections sans grand succès. Quant à E. Joly, je trouve qu'elle n'a pas été assez "mordante" sur cette question. Elle n'a guère détaillé son programme sur ce sujet* » (homme, 46 ans et plus, inactif, propriétaire, BBOL présidentielle). Ces trois formulations ne constituent certes pas de synonymes en langue telle que les rapprocherait une analyse morphologique ou des dictionnaires de langue, mais il s'agit bien d'équivalents qui fonctionnent comme des substituts plus ou moins exclusifs et polémiques, dont les individus peuvent se mettre à discuter les implicites. Il nous semble que

⁷²⁷ BALME Richard, MARIE Jean-Louis, ROZENBERG Olivier, « les motifs de la confiance (et de la déviance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n°3, 2003, p. 433-461

⁷²⁸ FIALA Pierre, EBEL Marianne, *Sous le consensus, la xénophobie. Paroles, arguments, contextes (1969-1981)*, Lausanne, Institut de science politique, 1983

⁷²⁹ KRIEG-PLANQUE Alice, « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, 2003

là réside précisément une partie de la compétence des citoyens en termes de savoir-faire politique.

L'usage de formule n'est pas propre au discours du croire, on le retrouve entre autres dans le récit du pouvoir où le caractère polémique des formules permet précisément de discuter les avantages ou les inconvénients de certaines solutions mises en œuvre ou proposées dans l'espace public. À ce titre, les formules repérées jouent quasiment le rôle de « petites phrases » dont David McCallam soulignait qu'elles témoignaient d'une dégradation de la parole politique en contexte démocratique⁷³⁰. Appliquées aux citoyens ordinaires plutôt qu'aux acteurs de la scène politique, ces « petites phrases » nous semblent pourtant moins témoigner d'une quelconque dégradation de la parole que d'une pratique autant nécessaire qu'utile à la discussion politique. En effet, nombre de jugements d'opinions s'adosent à ces formules en faisant naître l'échange de l'interprétation que chacun fait de la formule. Car le discours du croire surreprésente fortement les expressions « je pense que », « je crois que », « il me semble » dont l'usage, couplé aux formules, permet de situer l'enquêté dans l'espace politique et de faire comprendre sa position aux autres : « *Mais même si les politiques en parlent, mis à part pour les Verts, ce ne sont pas des priorités (bien que Mélenchon semble aussi y être très attaché) Je suis perplexe quant à la véritable motivation. Je ne suis pas sûre (mise à part encore pour les Verts) que cela préoccupe vraiment nos politiques (je crois qu'ils se préoccupent surtout d'eux-mêmes...)* » (femme, 31-45 ans, CSP+, propriétaire, BBOL Présidentielle). De ce point de vue, analyses des formes lexicales et modalités de prise de parole offrent des repères plus fins qu'une simple position sur une échelle gauche-droite.

Parler, écouter, ressentir et former un avis en contexte

Dennis Thomson a élaboré dans les années 1970 une liste canonique des critères de la citoyenneté⁷³¹ : volonté de participer et de débattre, capacité de participer et de débattre, capacité de voter rationnellement et de respecter l'égalité entre citoyens. Ces présupposés reposent sur l'idée qu'il est possible d'obtenir une présentation claire des programmes politiques et des options proposées et qu'il demeure facile de les discuter et de les évaluer entre eux. L'hypothèse sous-jacente de rationalité des choix, fondée sur la possibilité d'identifier ses intérêts propres, notamment ici en matière de comportement politique, est cependant contestable. Georges Marcus par exemple a rappelé la difficulté à présupposer l'existence d'un vote rationnel compris comme la capacité d'identifier au mieux ses objectifs et, en particulier, à arbitrer entre ses intérêts propres et ceux de la collectivité⁷³² - les deux n'apparaissant pas toujours compatibles. Dans le cadre de cette rationalité, la tentation existe, entre autres, de minimiser le rôle des émotions en politique ; l'agir communicationnel autour du public rationnel d'Habermas en est un exemple quasi archétypique, entre « *citoyens exprimant les raisons de leur préférence, s'écoutant l'un l'autre, échangeant de l'information et progressant*

⁷³⁰ McCALLAM David, « Les “petites phrases” dans la politique anglo-saxonne. Notes sur le “sound bite” : une figure qui sape le discours démocratique », *Communication & langages*, n°126, 2000, p. 52-59

⁷³¹ THOMPSON Dennis, *The Democratic Citizen: Social Science and Democratic Theory in the Twentieth Century*, New York, Cambridge University Press, 1970

⁷³² MARCUS George, *Le citoyen sentimental. Émotions et politique en démocratie*, op. cit.

ainsi vers une prise de décision sur les questions en débat dans la société »⁷³³. Au demeurant, sur la question de la rationalité du vote, le tournant cognitif – en particulier les travaux d'économie comportementale⁷³⁴ – a permis de dépasser les seules relations entre vote, attitudes, ancrage social ou jugements sur l'économie ; et, les attitudes partisans ou les appartenances de groupe apparaissent désormais moins comme les déterminants principaux du vote que comme des éléments de tendance qui permettent, aux chercheurs d'estimer en moyenne les comportements des sous-groupes considérés ; aux individus, d'abaisser les coûts cognitifs des comportements politiques en se fondant sur des routines et alignements normatifs. Une nouvelle approche du « citoyen raisonnant » s'est ainsi développée, celui-ci faisant alors usage de raccourcis cognitifs ou affectifs, ainsi que des stéréotypes et d'heuristiques comme nous l'avons présenté en chapitre 1. Les éléments de ce discours du croire sont en grande partie congruent avec ce paradigme : bien souvent capable d'identifier auprès de quel(s) candidat(s) il incline, le citoyen ordinaire fait usage d'heuristiques de sympathie que l'on retrouve décrits ici ; conscient lui-même de l'attention flottante et souvent variable qu'il a envers la campagne présidentielle et la vie politique en général, il procède également par heuristiques de disponibilité.

Ainsi les répondants sont capables d'identifier et de relayer les grandes lignes de fracture politique et d'en discuter les différences sur un certain nombre de sujets, en premier lieu desquels, dans le cadre du BBOL présidentielle, la lutte contre le chômage et les questions de pouvoir d'achat, la réduction des déficits et la question de la dette, l'amélioration du système éducatif et celle du système de protection sociale. Et s'ils la trouvent ennuyeuse, les répondants sont toutefois particulièrement attentifs au déroulé de la campagne, y compris chez les moins politisés, avec près de 8 enquêtés sur 10 qui déclarent s'y intéresser « assez » ou « beaucoup »⁷³⁵. À l'aide des données des enquêtes TriÉlec auquel le dispositif de BBOL était associé, Bernard Denni et Annie-Claude Salomon ont montré que, dans l'ensemble, de nombreux répondants se sont dits à la fois attentifs et déçus, au point de parler de « *dynamique de mobilisation contrariée* »⁷³⁶ : les attentes étaient fortes mais la campagne a peiné à jouer son rôle de mobilisation. En ce qui concerne l'enjeu environnemental en particulier, le BBOL Présidentielles permet effectivement de repérer, au sein du discours du croire, la forte présence des termes « grave », « immédiat », « danger », « peur », « alarmiste », « urgent », etc. Certes, tous ces marqueurs ne servent pas à justifier l'urgence ou la nécessité d'une action en faveur du climat ou le danger lié à l'usage de l'atome ; ils peuvent, au contraire, ironiser sur le caractère « alarmiste » des propos d'Éva Joly ou la « peur irrationnelle » des « écolos » par exemple. Mais quel que soit leur usage, il s'agit d'autant de marqueurs affectifs pour lesquelles Georges Marcus a souligné qu'ils jouaient un rôle de soubassement des activités mentales, l'anxiété permettant le maintien d'un certain degré d'attention à certains problèmes dans le débat politique. Le discours du croire fait donc la part belle à des modalisateurs de l'affect qui vont parfois jusqu'à des formes d'engagement par le corps. Les enquêtés parlent ainsi des « yeux »

⁷³³ CONOVER Pamela J., SEARING Donald D., CREWE Ivor, 'The Deliberative Potential of Political Discussion', *British Journal of Political Science*, vol. 32, n°1, 2002, p. 23

⁷³⁴ KAHNEMAN Daniel, SLOVIC Paul, TVERSKY Amos, *Judgment under Uncertainty: Heuristics and Biases*, Cambridge, New-York, Cambridge University Press, 1982

⁷³⁵ DENNI Bernard, SALOMON Annie-Claude, « La campagne électorale laisse les électeurs sur leur faim », *Revue politique et parlementaire*, op. cit.

⁷³⁶ *Ibid.*, p. 279

comme symboles de l'honnêteté ou du « cœur » avec lequel les candidats peuvent ou non parler, et ils filent la métaphore de la lumière : « visiblement » ou « pour nous éclairer ». En ligne avec le caractère affectif prononcé de ce discours, la recherche de vérité est décrite comme un impératif nécessaire afin de réaliser le choix politique le meilleur : les termes « vraiment », « sincère », « promesse », « unique », « complètement », « franchement », « décevoir », « engagement », « confiant », « espoir », etc. sont ainsi particulièrement saillants.

Mais la forte présence des marqueurs affectifs n'invalide pas la recherche d'une certaine forme de rationalité, en particulier à travers la recherche d'information et la discussion. Plusieurs enquêtés insistent ainsi sur l'importance des médias comme filtres et sur le fait d'avoir un accès clair aux programmes politiques pour se forger un avis, réhabilitant – mais sous une forme moins normative – la lecture de Thomson de la citoyenneté. Ce constat identifié dès *The People's Choice* semble toujours valide : la discussion politique est un auxiliaire du comportement électoral. Le discours du croire ne se limite pas à dessiner le contenu et les frontières d'une carte politique partagée ou à marquer le trouble émotionnel que la politique peut amener, il est signé comme lieu du débat ; et les lemmes « sujet », « débat », « question », « thème », « discussion », « idée », « impression », « préoccupation » sont autant utilisés que ceux relatifs à l'élection : « voix », « proposition », « candidat », « programme », « parti », « projet », « priorité », « suffrage »... Les enquêtés disent tendre vers une recherche régulière et itérative d'information : il s'agit de « parler », de « considérer », de « débattre », d'« évoquer », de « lire » pour « comprendre », « expliquer » et « résoudre ». Les travaux du CEVIPOF ont bien montré que parler politique était devenu une activité courante depuis les années 1960⁷³⁷ avec des fréquences de discussions politiques augmentant en contexte électoral, et ce que rapportent les enquêtés semblent l'appuyer : une campagne électorale est, entre autres, l'occasion de se renseigner sur certains sujets, de mettre à jour les informations dont on dispose sur des idéologies, des programmes politiques et des candidats – quitte, par la suite, à ne retenir que peu voire aucun élément de cette mise à jour – et, parmi les arguments à disposition, de repositionner ceux auxquels on adhère de ceux auxquels on s'oppose. Une enquêtée résume ainsi sa position à propos des questions d'environnement :

« Oui, *ce sont des idées qui m'intéressent*, je trouve que l'on en parle pas suffisamment mais *la situation de crise paraît plus importante* en ce moment. Lorsque je lis tous ces extraits de discours, *je me rends compte* que les politiciens ont des idées concernant l'écologie. Il est vrai que *je m'intéresse moins ces derniers temps à la vie politique*, et que *la crise et le pouvoir d'achat me préoccupent plus*. C'est peut-être pour cela que je n'ai pas retenu grand-chose de leurs propositions. *Je ne suis pas d'accord* avec le discours de Nathalie Kosciusko-Mörke [sic], *je n'ai rien retenu de la part de Nicolas Sarkozy* au niveau de l'écologie. Encore une fois, Marine Le Pen, attention danger ! Bayrou : trop flou, pas de proposition concrète. Il attend... Mélenchon : devrait faire un peu plus d'efforts pour réfléchir à un consensus écologie/emploi. Joly, Hollande : idées intéressantes. A développer. » (femme, 18-30 ans, CSP+, locataire, BBOL Présidentielle)⁷³⁸

⁷³⁷ MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, op. cit., p. 257-261

⁷³⁸ Surligné par nous.

Ce *verbatim* illustre ce que nous tenons à souligner dans le raisonnement politique en action du citoyen ordinaire : le « je » du sujet politique s'exprime avec pour appui des assises dispositionnelles⁷³⁹, faites des connaissances et expériences capitalisées (ici par l'attention et l'intérêt consacré à la question environnementale). C'est la permanence relative de ces dimensions dispositionnelles qui permet à l'enquêtée de situer les acteurs politiques dont elle parle mais aussi leurs positions relatives sur la question considérée. Mais l'expression du « je » est également corrigée contextuellement par la singularité de la situation présente (la crise et l'élection présidentielle)⁷⁴⁰ dont l'ampleur est perçue sur un mode affectif (« *m'intéresse moins [...] préoccupent plus* ») ou sur la base de la recherche d'information ou de l'échange (« *je lis [...] je me rends compte que* »). Le jugement porté sur certains acteurs de la scène politique est donc réévalué à l'aune des informations nouvelles. Car même si l'enquêtée n'a pas « *retenu grand-chose de leurs propositions* » et qu'elle dit accorder moins d'attention à la politique, elle est capable d'exprimer son point de vue : « *je ne suis pas d'accord avec le discours de [...] je n'ai rien retenu de la part de...* ». Cette réévaluation ne semble pas se faire toute chose égale par ailleurs : lorsque la répondante parle de Jean-Luc Mélenchon, elle affirme en creux connaître ses déclarations sur le sujet et se dit capable d'en évaluer les insuffisances au regard de ses propres questionnements (l'équilibre emploi/écologie). Son traitement de Marine le Pen ou de François Bayrou procède davantage par raccourci : « *Marine Le Pen, attention danger ! Bayrou : trop flou, pas de proposition concrète* ».

Au final, le discours du croire montre que totalité des répondants sont capables d'indexer les questions liées à l'environnement et l'énergie qui ne leur sont pas toujours bien familières sur leur connaissance des acteurs et des lieux de la scène politique. Ils émettent des jugements, des opinions personnelles incarnées dans un « je » qu'ils trient, hiérarchisent et jugent les uns par rapport aux autres ; et ils disent s'efforcer de solliciter des mises à jour informationnelles par la recherche et l'actualisation ou par la discussion. Dans le même temps, leur connaissance préalable de la politique leur sert de cadre dans lequel s'insèrent de nouveaux éléments : pour réduire le coût cognitif de ces éléments, certains sont donc omis, négligés, traités sur un mode critique ou ironique. Enfin, le discours du croire illustre à quel point les émotions peuvent être un vecteur du maintien de l'attention sur un sujet donné.

3.2.3 La place du « nous »

Un des objectifs de ce travail est de montrer que l'activité définitionnelle attachée à un problème n'est pas qu'une activité sociale comme une autre mais qu'elle peut prendre la forme d'une activité publique de mise en forme du consensus et d'étiquetage. Et si les discours de faire et du croire sont des structures narratives qui s'incarnent préférentiellement dans un « je », les récits du pouvoir et devoir sont typiques de modalités de locution plus collectives qui accordent une place préférentielle à la construction d'un « nous » relatif à une communauté

⁷³⁹ Qu'on peut appeler « attitudes » à condition de ne pas en faire des dimensions fixées une fois pour toute chez l'individu.

⁷⁴⁰ Au demeurant, il ne faudrait pas exclure de ce cadre le dispositif d'interrogation lui-même, le BBOL, dont le fonctionnement concret, la sollicitation d'une réponse devant des tiers ou non, constitue une épreuve au sens de la sociologie pragmatique. Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 5.

politique plus large. Ces deux récits du pouvoir et du devoir jouent essentiellement deux rôles : un premier d'évaluation du « je » par rapport « nous » dans la mesure où ces récits dessinent et permettent de discuter les problèmes à résoudre, les solutions à leur apporter et les moyens de ces résolutions ; un second, plus normatif, de test et éventuellement d'alignement de la conformité des propos avec les idéaux ou les valeurs portées par la société, le sens de la *polity* qui parcourt le collectif. Ces récits permettent de mieux saisir la nature de l'opinion publique : elle est difficilement réductible à des faits empiriques mesurables car circonscrits et fixes à un moment donné, pour une société donnée, elle est fait de coordination et de constitution d'accords collectifs et temporaires sur les significations « *qui se tissent à l'intérieur même du système des conventions linguistiques, des règles sociales et des intérêts politiques qui a présidé à sa fixation.* »⁷⁴¹

3.2.3.1 *Le récit du pouvoir : construire un avenir*

Le récit du pouvoir est, au contraire des deux précédents, une structure narrative qui est articulée autour d'une mise en forme et en scène d'un « nous » qui prétend parler au nom d'une entité collective et dépasser le seul citoyen incarné dans un « je ». S'il permet l'expression de points de vue incarnés et situés, il vise des montées en généralité que les discours du faire – limité à la sphère domestique – et du croire ne produisent pas. Plus précisément, dans ce récit, les individus qui prennent la parole cherchent à montrer qu'ils sont capables de s'emparer concrètement du problème de l'énergie, d'en dépasser le rapport local voire familial pour discuter des effets sociaux, économiques, techniques, etc. liés à la sphère publique du problème.

S'emparer des dimensions techniques et économiques du problème de l'énergie

Le récit du pouvoir est donc celui dans lequel les répondants témoignent de leur aisance à discuter du problème de l'énergie, non plus considéré comme un enjeu domestique ou celui d'une scène politique, mais bien à travers les cadrages techniques et économiques plus larges que nous avons rappelé dans le chapitre deux. Ainsi, si l'expérience personnelle n'est pas exclue, elle doit servir un propos général ; et l'expression du « je » est mise au service de la construction d'un « nous » plus global – qui explique la surreprésentation des « nos », « notre », « tous », etc. Il s'agit donc bien, pour chacun des enquêtés qui y prend part, de témoigner de sa capacité à comprendre les enjeux du problème, ses acteurs, ses conséquences éventuelles et la pertinence des solutions déjà mises en place pour y répondre. D'une certaine manière, le récit du pouvoir est donc, pour les individus ordinaires, le produit de l'injonction à « être citoyen » ; ceux-ci cherchent d'ailleurs à démodaliser leurs points de vue et leurs arguments. Un vocabulaire important en volume est utilisé, dans ce récit, pour construire une prétention à la démonstration logique : « par rapport », « par exemple », « d'ailleurs », « de plus en plus », « au contraire », « c'est pourquoi », « de même », « en même temps », « en effet », etc. L'exemplification, la comparaison, l'accumulation ou encore la distinction sont autant de figures de rhétoriques qui occupent une place majeure ici. Cette prétention à la montée en

⁷⁴¹ KAUFMAN Laurence, « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité », *Langage et société*, op. cit., p. 51

généralité permet de construire un récit qui se veut collectif, cohérent et dépassionné, même s'il n'exclut pas des tensions et des désaccords. Les énoncés de ce récit font préférentiellement usage des termes « preuve », « prouver », « scientifique », « réellement », « résultats », « raison », « compétences » ou encore « progrès » qui témoignent d'une volonté de rationaliser les points de vue – même si les propos tenus prennent souvent leur distance avec les modalités d'expression des experts fondées sur des rationalités essentiellement économiques⁷⁴². Ce récit montre ainsi que, sous certaines conditions, les propos des individus ordinaires ne sont ni des témoignages d'expériences privées ou des discours domestiques sur les usages, ni des discussions sur la scène politique et ses acteurs mais bien des prises de parole qui tendent à calquer les postures, sinon d'experts, du moins de citoyens parlant au nom de la communauté, à égalité avec d'autres et selon des modalités d'expression partagées, car en partie désingularisées.

Les dimensions économiques du problème de l'énergie y sont largement débattues à travers les questions d'emploi, de transformation sociale, de croissance économique, de compétitivité et de productivité, d'aides aux filières ou encore de déficit national. Les discussions sont plus riches que ce que les sondages sont capables de mesurer et irriguées d'argumentaires présents dans l'espace public. L'arrêt du nucléaire par exemple est rarement débattu en tant que tel, mais articulé à la question du développement des énergies renouvelables (EnR) et notamment à leur capacité à assurer un prix compétitif de l'électricité ou à leur aptitude schumpétérienne à générer des emplois dans une logique de destruction créatrice des filières de l'énergie : « *Tout d'abord, étudier avec sérénité, sans passion comment sortir progressivement du nucléaire, donc comment utiliser intelligemment les énergies renouvelables. Trouver un juste mieux entre les nouvelles énergies et la sauvegarde des emplois qui pourraient être menacés en délaissant éventuellement d'autres sources d'énergies* » (homme, plus de 46 ans, propriétaire, inactif, BBOL Présidentielles). Ce récit témoigne d'une certaine ouverture au questionnement public, à l'inverse, par exemple, du récit du devoir que nous traitons ensuite. Les énoncés sont parfois moins tranchés qu'ailleurs, même si la visée rhétorique de telles questions est visible des enquêtés eux-mêmes : « *Sortir du nucléaire, même à long terme, est-ce raisonnable, sans s'être assuré de son remplacement ? Comment financer ces 600000 emplois pour les énergies renouvelables ?* » (homme, 18-30 ans, locataire, CSP-, BBOL Présidentielles). Dans cette logique, plusieurs voix s'élèvent pour questionner et critiquer ce mode de fonctionnement des « *démocraties techniques* »⁷⁴³ où d'importants choix de société sont réalisés sans réel débat démocratique – ou du moins que les instruments de la démocratie délibérative ne permettent pas de régler sereinement dans la mesure où de nombreux enquêtés ont l'impression de ces choix s'effectuent sans leur consentement. De ce point de vue, les expérimentations de type jurys de citoyens, conférences de citoyens, sondages délibératifs, exploration des controverses, etc. n'apportent que des réponses imparfaites aux formes de « désacralisation » de la science que l'on peut voir émerger et à la mise en cause du récit du

⁷⁴² Voir chapitre 5.

⁷⁴³ LATOUR Bruno, WOOLGAR Steve, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La découverte, 2006 (1988), LATOUR Bruno, *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, Folio, 1995 (1989)

progrès, qu'ils soient considérés sur le mode de l'anxiété⁷⁴⁴ ou de l'ambivalence⁷⁴⁵. Cette mise en cause est souvent couplée avec une prise de conscience des effets négatifs de l'usage des technologies sur l'environnement.

Une grande majorité des énoncés de ce récit articulent ainsi plusieurs dimensions du problème de l'énergie, lié à des dimensions techniques ou économiques – qui peuvent aller de la gestion des déchets nucléaires aux rendements d'un panneau photovoltaïque en passant par l'amortissement d'une voiture⁷⁴⁶. Ils permettent aussi parfois de relier le problème de l'énergie comme enjeu de société à certaines de ses déclinaisons pratiques et vécues :

« Je constate quand même que peu de gens parlent des lobbys des industries actuelles, qui font tout pour que la production locale ne se développe pas... *j'en veux pour preuve un voisin qui a la chance d'avoir un cours d'eau avec un beau dénivelé, qui a "bricolé" un alternateur et produit son courant... il a voulu en faire profiter ses voisins*, et patatras, visite de la gendarmerie, activité règlementée interdite... En France, tout se passe *comme si un village voulant devenir autonome n'en avait pas le droit !* Autre exemple, dans les Alpilles, il est interdit d'avoir des photovoltaïques sur le toit, pour raison que cela "défigure" le patrimoine historique (ex : St Rémy, Les Baux, etc..) : Cherchez l'erreur ! » (homme, 18-30 ans, locataire, CSP-, BBOL Présidentielles)

La totalité de l'énoncé n'est pas associée au récit de pouvoir, mais il nous semble intéressant de le citer en intégralité ici. L'enquête ouvre une discussion sur la question des lobbys et de la production locale, donne un exemple tiré de son expérience, souligne l'intérêt de cette expérience en termes de mise en place de solution collective et remonte en généralité sur l'impossibilité de convenir de solutions locales en France. L'exemple et son détail, adossés à des acteurs réels (« EDF », « Total », « AREVA », « Peugeot », etc.), peuvent donc être utilisés pour tirer des règles générales pour la compréhension du problème de l'énergie et dans la recherche de solution. Plusieurs énoncés utilisent par exemple l'expérience allemande et le choix politique de mettre un terme à la filière nucléaire du pays pour discréditer publiquement la possibilité d'un abandon de la filière en France :

« *Le cas de l'Allemagne est édifiant. Ils ont arrêté leurs centrales nucléaires pour se lancer dans les énergies renouvelables. OK, très bien. Démagogiquement et électoralement magnifique. Un superbe exemple d'incompétence totale. Etant donné qu'ils ne savent pas mieux que nous stocker les kWh d'énergies renouvelables, ils construisent une dizaine de centrales au charbon. Et ce n'est qu'un début. Ils ont des besoins énormes en énergie et ne savent pas diminuer leur consommation. Combien de dizaines d'années vont encore s'écouler avant qu'ils parviennent à diminuer leurs émissions de CO2? Bref, dans n'importe quel pays, il faut du gaz, du pétrole ou du*

⁷⁴⁴ BECK Ulrich, *La société du risque*, op. cit.

⁷⁴⁵ GIDDENS Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 2004 (1990)

⁷⁴⁶ Le BBOL PACA notamment permet de relever plusieurs énoncés très techniques, liés à la présence d'un enquêteur très renseigné avec une formation d'ingénieur. Par exemple : « *Si on veut diminuer la contribution des voitures aux émissions globales de CO2, le choix du véhicule neuf qu'on va acheter est primordial. Un véhicule qui émet 120g de CO2 au km (donc qui consomme 5,0 litres d'essence ou 4,6 litres de gasoil aux 100km) va balancer environ 24 tonnes de CO2 après avoir parcouru 200000km. Un véhicule qui émet 260g au km (10 litres de GO aux 100km) va balancer plus de 50 tonnes de CO2 pendant le même temps. 25 tonnes de CO2 d'écart, reposant sur le choix initial. Une fois que le véhicule est choisi et produit, il ira jusqu'à la fin de sa vie et émettra ses dizaines de tonnes de CO2, avec quelques variations selon le style de conduite de son propriétaire.* »

charbon pour produire la grosse majorité d'électricité dont a besoin la population. »
(homme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL PACA)

De ce point de vue, le récit du pouvoir est un récit irrigué d'exemples documentés et d'acteurs, qui cherchent à objectiver des prises de position pour mieux faire entendre sa voix de citoyen concerné par un problème perçu comme légitime par rapport à celle du praticien domestique de l'énergie.

Enchantement et désenchantement dans les futurs liés au problème de l'énergie

On peut distinguer deux sous-récits presque autonomes dans le récit du pouvoir qui suivent deux logiques antagonistes : toute une partie des propos tenus dans ce discours valorise une vision positive et quasi-enchantée du futur ; l'autre partie, au contraire, souligne des inquiétudes quant à l'avenir proche et est marqué par des propos anxiogènes. Les deux sous-récits partent des mêmes prémisses relatives à l'instabilité de la situation énergétique actuelle et des réalignements qu'elle appelle. Les enquêtés rappellent que les ressources fossiles – en particulier le pétrole – s'épuisent, que la filière nucléaire connaît des déboires économiques et qu'elle est porteuse de potentiels écueils écologiques – l'accident de Fukushima est régulièrement rappelé, de même que la question de la gestion des déchets – et que des solutions alternatives fortes peinent à se dessiner. Mais les attitudes face à ce constat divergent assez fortement, dans le BBOL Présidentielles comme dans le BBOL PACA. Ainsi, pour le premier sous-récit le problème de l'énergie est conçu comme une opportunité bienvenue et bien perçue : ce sous-récit surreprésente les termes « créer », « renouveler », « inventer », « engager », « accompagner », « encourager », « favoriser » à connotation plutôt positive. Les solutions « nouvelles » à ce problème seront trouvées par « l'innovation » et « la recherche » qui permettent de « diversifier les alternatives ». Les conséquences pour l'emploi ne peuvent être que positives puisque la « création » stimule les « chercheurs », les « techniciens », les « experts », elle fait « réfléchir » à de « nouvelles visions », stimule les « études », etc. De la même manière, les énergies dites nouvelles autour de l'éolien ou le photovoltaïque, voire dans certains cas l'hydraulique, « les barrages », sont perçus comme globalement positives, motrices dans la transformation de pratiques plus vertueuses et pourvoyeuses d'emplois. Dans certains énoncés, ces énergies nouvelles s'opposent aux filières « anciennes » et à ce titre, perçues comme condamnées, comme le nucléaire ou le charbon. C'est donc une ligne de partage « nouveauté-innovation » / « vétusté-dangerosité » qui motive les visions du futur. Dans d'autres énoncés, moins tranchés, le nucléaire par exemple est conçu comme complémentaire de ces nouvelles énergies – ou la sortie de la filière est décrite comme progressive et accompagnée. Le charbon en revanche est systématiquement condamné : les coûts de sa pollution sont décrits comme excédents les avantages. La place des sources d'énergie dans le mix énergétique du futur est un point de débat important entre les enquêtés. Le verbatim suivant témoigne des hésitations qui peuvent exister dans ce sous-récit en parallèle de cette connotation majoritairement positive de l'avenir :

« Ce développement peut engendrer de nouveaux emplois (chercheurs, techniciens, industriels, ouvriers, commerciaux). Diversification de l'offre pourrait amener la fin des prix exorbitants fixés par ceux qui disposent d'un monopole, la réduction de conflits guerriers pour la maîtrise de ces gisements, la fin des coupures d'énergie

pour non-paiement,...Trouver de nouvelles solutions de production d'énergie en France est inéluctable, sauf si c'est pour avoir un remède pire que le mal. Ainsi, un agro-carburant qui emploierait des débauches d'eau pour sa production ou la recherche d'un gaz piégé très profond supposant le rejet de matières toxiques ne serait pas souhaitable. L'arrêt du nucléaire est obligatoire. Ce n'est pas une énergie propre, puisque les déchets générés sont hyper-toxiques et non recyclables. Après Tchernobyl et Fukushima, il faut savoir tirer les leçons. D'origine corse, je sais de quoi je parle, les épidémiologistes également... » [et plus loin] Les questions essentielles dans ce domaine devraient être, selon moi, la sortie du nucléaire et l'émergence d'énergies nouvelles et diversifiées. Ce nouveau secteur est porteur de milliers d'emplois potentiels, les emplois verts. Il faudra dépolluer, recycler, inventer, innover, construire, maintenir en fonction. (femme, plus de 46 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

Les avantages mis en avant par l'enquêtée sont considérables : la création d'emplois, une offre excédant à ce point la demande qu'elle conduira à une baisse des tarifs et la fin des coupures par les commercialisateurs d'électricité et la disparition des conflits liés à l'exploitation des ressources énergétiques. Mais les positions énoncées ici ne font pas l'économie d'une réflexion sur la nature de choix à prendre : l'enquêtée refuse ici clairement des solutions de bio-carburants qui ne réglerait pas le problème de l'émission des GES ou de continuation de la filière nucléaire dont les accidents récents invalide selon elle la fiabilité.

À l'opposé de cette approche, le second sous-récit est cadré négativement et les conséquences du problème de l'énergie sont décrites comme porteuses de transformations lourdes et déstructurantes, notamment en termes d'emplois. Quand les verbes les plus significatifs du premier sous-récit mettent l'accent sur les aspects créatifs et innovants des solutions apportées au problème, ceux du second sous-récit insistent sur leurs dimensions destructrices avec des verbes tels que « sacrifier », « détruire », « préserver » ou « risquer ». La dimension économique du problème est écrasée par une conception en termes de rapports de force défavorable aux individus ordinaires : « le monde des affaires » fait primer ses « intérêts », le « patronat » est attentif à ses seuls « gains » et « profits » face à des salariés qui ont conscience des « outrances » mais qui ne sont pas partis prenantes aux décisions de transformation et qui, à ce titre, « subissent les choix ». Si des nombreux énoncés de ce sous-récit affirment l'importance de trouver une solution collective et partagée aux problèmes de l'énergie et de l'environnement, ils rappellent que l'énergie n'est qu'un problème parmi d'autres préoccupations : « *Pour moi, les questions d'énergie et d'environnement sont absolument capitales, car elles touchent beaucoup de gens dans un avenir très proche et qu'elles ont un effet irréversible à retardement [mais] les inégalités, l'emploi, les retraites, les impôts passent aujourd'hui les préoccupations liées à l'environnement* » (homme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL PACA) Ce sous-récit du pouvoir met l'accent sur les inquiétudes et, dans certains cas, la peur que le problème de l'énergie peut amener : « *Les questions sur l'énergie sont nécessaires car on peut voir de plus en plus de foyers qui ne peuvent plus se chauffer l'hiver car la facture est trop chère, [et] je m'inquiète surtout pour les jeunes, on voit très souvent des usines fermer et donc autant de familles au chômage alors pour les jeunes qui arrive sur le marché de l'emploi c'est encore plus difficile de trouver un CDI.* » (femme, plus de 46 ans, propriétaire, inactive, BBOL PACA). Bien que ce lien entre transition énergétique et impact sur l'emploi ne soit pas toujours clairement explicité, les transformations attendues

sont perçues comme des risques dont les conséquences se traduisent en termes de perte d'emploi et de dégradation de la situation sociale et économique des foyers, et dont les avantages – opportunités de formation notamment – sont anticipées avec scepticisme. Le sous-récit déploie ainsi tout un vocabulaire lié à cette angoisse sociale : « au détriment », « catastrophe », « pessimisme », « excessif », « malheureux », « s'en foutre », etc. Moins important en volume, on peut également identifier un vocabulaire des craintes liées aux pollutions : le changement climatique et les consommations de ressources fossiles détruisent la couche d'ozone, nuisent aux environnements avec des conséquences sur « la santé », « le bien-être », un risque d'augmentation des « cancers », des « maladies », etc. L'écart est donc considérable dans l'appropriation de ces deux sous-récits qui participent pourtant à la construction d'un « nous » visant à discuter du problème et à lui trouver des solutions.

3.2.3.2 *Le récit du devoir : affirmer les contours du collectif*

Le récit du devoir est le récit le plus normatif des quatre structures narratives identifiées et peut-être plus qu'aucun autre, il participe à figer les formes de connaissances liées aux imaginaires. Les deux formes d'appartenance collective, identifiées par Ferdinand Tönnies⁷⁴⁷ et reprises en partie par Émile Durkheim à travers la différence entre solidarité mécanique et solidarité organique, s'articulent selon des modalités différentes. Loin de s'opposer, société traditionnelle ou communauté (*Gemeinschaft*) et société moderne (*Gesellschaft*) coexistent dans les usages des récits du « nous ». Si le récit du pouvoir semble se rapprocher de l'idée de communauté fondée sur l'adhésion personnelle et le consentement individuel, typique des États-nations modernes, et supposée répondre à une dimension utilitariste, rationnelle et contractualiste abordant les modalités pratiques d'un « vivre-ensemble », le récit du devoir semble plus volontiers renvoyer aux formes de groupement traditionnelles et « naturelles ». Ce récit est cependant ici moins construit autour de liens objectifs (parenté, ethnie, village...) qu'adossé à une forte assise émotionnelle et normative, ainsi qu'à un rappel aux traditions qui parcourent le collectif.

S'ajuster sur un devoir-être

Si les structures narratives précédentes sont essentiellement peuplées d'acteurs identifiés et situés dans la société, le récit de devoir est peuplé d'acteurs impersonnels et relativement intemporels. La montée en généralité que ce récit propose impose aux enquêtés des BBOL à ne faire usage que de termes tels que « les gens », « la société », « les citoyens », « les gouvernements », « les familles » ou encore « le peuple » / « les peuples », « les générations futures ». On peut du reste ajouter à cette liste « le quotidien » dont la réification en fait quasiment un acteur à part entière et agissant, quoique indéfini. Ce constat ne signifie pas que des déclinaisons pratiques ne puissent pas apparaître occasionnellement, mais le glissement est souvent rapide de « l'Allemagne » vers « les pays industrialisés » ou de « la Chine » vers « les pays émergents ». Au demeurant, il ne s'agit pas de décrire des spécificités

⁷⁴⁷ TÖNNIES Ferdinand, *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, version électronique « classiques.uqac.ca », Chicoutimi, Université de Québec, 2014 (1877)

mais d'insister sur des généralisations. Surtout, le récit du devoir ne vise pas, contrairement au récit précédent, à discuter des exemples ou des expériences ; il s'agit plutôt de dégager des règles générales dont la validité est rarement située dans le temps ou dans l'espace. L'illustration sert donc d'abord la montée en généralité ici. Cette approche par généralisations permet d'éviter les potentielles incohérences ou les exceptions à la règle qu'apporte la déclinaison d'exemples concrets. Elle permet également de réaffirmer les dimensions axiologiques qui servent de ciment au groupe, et par extension à la communauté politique toute entière des citoyens. Dans ces conditions, le récit du devoir est très marqué par les jugements moraux : on critique l'égoïsme des autres – sans du reste préciser les contours de cet *alter* qui ne respecte pas les règles et les valeurs du groupe –, la voracité économique des entreprises ou encore le dilettantisme des décideurs politiques. Le récit est nourri et irrigué d'adjectifs opposant la vertu et le mal : d'un côté, un monde de « pollueurs » qui « gaspillent », de « privilégiés », d' « envies », de « prétextes », d'attitudes « énormes », ce comportements « extrêmes », « trop libres » dont les conséquences sont « mauvaises » pour « l'état du monde », un monde « désolant », « ignorant », « faux » et qui « inquiète ». De l'autre, la « conscience » du problème, l'envie d'un « partage équitable » pour les « générations futures », un monde de superlatifs « mieux », « bien », « efficace », « excellent », un espace et des acteurs « civiques » dotés de « valeurs » et de « respect ».

Ce récit souligne un constat et une tension. Le constat tient aux inégalités qui peuvent exister entre les citoyens entre eux, entre les citoyens de pays différents, les citoyens et les acteurs économiques, les citoyens et les acteurs politiques, etc. « Les gens », le « nous » qui est dessiné, sont abordés à travers leur dimension civique plus que leur rapport domestique au problème de l'énergie ou que leur positionnement sur la scène politique. Ce « nous » inclut d'ailleurs le « je » qui prend la parole pour parler en son nom mais il en dépasse la collection. Il s'agit bien d'un « nous » comme entité à la fois collective et politique car comme le souligne un enquêté : *« Chacun doit savoir se prendre main et améliorer son quotidien. Mais le but général de la société, d'un pays organisé autour d'un gouvernement est de faire en sorte d'essayer d'améliorer le système de fonctionnement, de mettre en place des mesures pour inciter les personnes à effectuer certaines actions, non ? »* (homme, 18-30 ans, locataire, CSP-, BBOL Présidentielles). Chaque acteur peut donc certes être pris individuellement, et il a du reste un rôle à jouer, mais c'est en tant que membre de la communauté politique qu'il trouve sa place dans le récit du devoir. Dans ce cadre, la tension met donc en prise le corps politique des citoyens qui fait part de ses inquiétudes et de ses préoccupations, qui est guidé par le souci du « bien commun », des modalités du « partage » et du « futur pour les jeunes », et des acteurs protéiformes (des pays, des entreprises, d'autres citoyens...) dont le point commun est d'être égoïstes – le terme et ses déclinaisons morales (« indifférence », « avare »...) reviennent à de très nombreuses reprises. Comme dans le récit du pouvoir, on peut identifier un vocabulaire de l'action diversifié : « réponse », « vouloir », « pouvoir », « impact », « bouger », « moyens », « évoluer », « redistribuer », « améliorer », « action », « agir », « adhérer », « changer », etc. mais l'action est adossée à la thématique de l'effort : *« C'est avec un comportement comme cela que les choses n'avancent jamais - même si je comprends bien que faire des efforts et voir d'autres ne pas faire les mêmes efforts peut se montrer quelque peu rageant. Il faut donc faire des efforts et inciter tout un chacun à faire les mêmes efforts pour que la situation planétaire*

s'améliore jour après jour.» (homme, 18-30 ans, locataire, CSP-, BBOL Présidentielles) Le choix de la vertu est ainsi présenté comme « *difficile mais faisable* », le « *choix de l'effort* » est une lutte, et résulte de la volonté d'un engagement personnel au service du collectif. Or, c'est précisément dans cette difficulté que réside le sens du civique décrit ici.

Ce récit constitue donc une mise en scène du primat des dimensions morales sur toutes autres considérations, y compris des choix rationnels-stratégiques susceptibles d'être défendus dans les discours du croire et du faire : l'action politique est décrite comme nécessaire et encadrée par les valeurs partagées. Les associations de type « vital » + « contrôler », « nécessaire » + « interdire », « indispensable » + « taxer », « absolument » + « peser », « évidemment » + « éliminer » sont nombreuses et soulignent une conception du politique bien différente de celle présentée dans le discours du croire. Il ne s'agit pas de juger des acteurs politiques mais de se doter de ressources pour l'action collective – ou plus précisément de réaffirmer collectivement la nécessité de telles ressources. Un enquêté affirme ainsi : « *Le citoyen doit défendre ses intérêts, mais il doit aussi comprendre que préserver la vie sur cette planète passe devant ses intérêts. Les intérêts du citoyen français ne font pas le poids par rapport aux besoins des populations qui ne peuvent pas lutter contre le changement climatique. Entre un Occidental qui préserve ses intérêts au détriment du climat et un Africain qui survit car on aura freiné le changement climatique, mon choix est fait depuis longtemps.* » (homme, 39-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL PACA) Le sens moral et civique, le souci du commun est présenté comme devant encadrer l'action et le souci des intérêts personnels. Le récit du devoir laisse par ailleurs peu de place à sa critique, à des questions – autres que rhétoriques – sur sa légitimité, ou à sa mise en cause ; il donne l'impression d'une unanimité qui ne tolère pas les voix dissidentes. Il est, par exemple, le seul à parler de « *la vérité du changement climatique* ». Sa force interne et l'importance de son partage fondent sa légitimité aux yeux des répondants : le changement climatique ou la transition énergétique ne sont plus des solutions à discuter ou des problèmes à débattre mais des valeurs à défendre en les réaffirmant collectivement. Aussi, bien que dans cette partie nous ayons associé ce récit du devoir à un structure narrative tournée vers la construction d'un « nous », nous pourrions toutefois la rapprocher d'une sémantique du « on », à la constitution de collectifs *a priori*, qui renvoient davantage à une communauté de traditions et de coutumes dont la remise en cause publique est souvent difficile⁷⁴⁸.

Éléments d'une critique sociale plus large ?

La question de l'égoïsme comme jugement moral n'est pas exempte de développements sur les raisons de cet écueil moral, et la question des valeurs est à plusieurs entrées. Il s'agit d'une part de réaffirmer les valeurs justes qui structurent le collectif, il s'agit d'autre part de souligner la juste valeur des choses. Si, comme nous l'avons souligné, l'accusé dans ce récit, « l'autre », est générique et impersonnel, il trouve néanmoins certains déclinatoires : « les actionnaires », « les dirigeants », « les banques », « le capitalisme », « la finance » ou les « chefs » sont des figures sans visage particulièrement présentes dans une partie du récit du

⁷⁴⁸ Nous revenons sur ces éléments au cours du chapitre 5. Voir KAUFMANN Laurence, « Faire collectif : de la constitution à la maintenance », dans KAUFMANN Laurence, TROM Danny (dir.), *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun au politique*, Paris, éditions de l'EHESS, 2010, p. 331-371

devoir – figures auxquelles s’adjoignent parfois « les pays riches » ou « l’Europe ». D’une certaine manière, ce récit constitue l’amorce (ou le refuge ?) d’une critique sociale et économique potentiellement bien plus large. La critique portée sur les modes de vie embarque évidemment les individus ordinaires, inattentifs ou mal éduqués aux problèmes de l’énergie ou de l’environnement. Mais ces derniers peuvent être ramenés dans le giron du collectif par le biais de « messages », d’une « information », de « l’éducation », de « l’école » et parfois « des enfants ». Surtout, ils ne constituent pas la cible finale de la critique. Pour beaucoup, ils sont des intermédiaires coupables d’une situation qu’ils peuvent par ailleurs déplorer mais dont ils ne sont pas tout à fait responsables. Il y a donc certes des « pollueurs » qui « gaspillent », mais il y a aussi, dans ce récit du devoir, un système économique entier qui pose question. La dimension morale s’étend donc au « règne de l’argent » et à la crise économique présentée comme un danger pour les questions environnementales et énergétiques – les enjeux économiques étant porteurs d’un risque d’écrasement des autres questions. « *Le changement des habitudes, des modes de vie* » doit donc être intégré à « *une exploitation raisonnable des ressources de notre planète* » (homme, 36-45 ans, locataire, CSP-, BBOL PACA), ces deux échelles du problème doivent donc s’articuler si l’on souhaite une résolution efficace et légitime du problème de l’énergie. Le récit du devoir fait ainsi la part belle au vocabulaire économique : « les prix », « les coûts », « les impôts », les « hausses de taxes », les « tarifs qui augmentent » s’opposent aux « budgets en baisse », au « portefeuille des pauvres » ou aux « salaires qui baissent ». La frontière avec le récit du pouvoir est donc poreuse. S’engager dans l’action, faire des efforts sont des activités légitimes mais coûteuses pour les enquêtés mais il leur semble que tous ne jouent pas leur rôle : certains citoyens se tiennent à la lisière du corps politique et agissent en passager clandestin – attitude moralement condamnable et unanimement condamnée par excellence –, et certains acteurs économiques (entreprises) et politiques (États) freinent la possibilité d’une résolution complète du problème.

Poussant d’un cran cette logique, certains énoncés, quoique peu nombreux, font part d’une volonté de renverser l’ordre actuel. Les termes « révolution », « lutte », « radical » apparaissent suffisamment pour être typiques du récit du devoir. En pratique toutefois, les enquêtés déploient de nombreuses ressources argumentatives pour témoigner de leur refus d’être associés à une critique trop radicale. Ainsi, dans l’exemple suivant, Sylvie rappelle les impératifs qui devraient présider au partage des ressources énergétiques ou économiques et accusent les « *classes aisées* » de toujours bénéficier de « *privilèges* » ; elle vante ainsi les vertus d’une révolution « *grâce à laquelle nous ne sommes plus des sans-culottes ou des va-nu-pieds* » :

Christophe : « C’est encore un discours révolutionnaire où les riches polluent et s’enrichissent et les pauvres progressent et s’appauvrissent !!!! Les riches "industriels" sont sûrement ceux qui sont le plus contrôlés quant aux pollutions ou déchets produits dans leur usine ils se conforment aux normes en vigueur mais ne font pas plus »

Sylvie : « Vous avez très mal interprété mon propos et j’en suis désolé...on m’a traitée de révolutionnaire bien des fois, si vous saviez ou aviez pris la peine de me lire avec attention.. »

Il nous paraît intéressant de souligner à quel point la critique qui sous-tend ce récit est respectueuse de l'ordre social. Les enquêtés prennent leurs distances dès que leurs propos sont rabattus sur des formes de radicalité. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le récit du devoir est désincarné : il met en scène une critique en évitant des mises en cause trop personnalisées ou trop situées ; il rappelle les principes qui fondent le vivre-ensemble mais tolèrent mal les mises à l'épreuve trop radicales. Il accepte toutefois des formes détournées de critique, notamment certains énoncés aux accents prophétiques, insistant sur le caractère catastrophique des futurs possibles : « Il n'est pas imaginable de conserver notre mode de vie actuel. Si nous le faisons, la planète court à la catastrophe. Plus aucun scientifique ne remet en cause cette vérité, sauf peut-être Allègre. » (homme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL PACA).

À ce stade, nous pourrions être tenté de reprendre notre propos sur la définition du politique et sur ce qui le différencie d'une activité non politique. Nous avons rappelé dans le premier chapitre que le politique n'est pas nécessairement lié à un objet : ce n'est pas parce qu'on discute des élections ou du programme d'un candidat qu'on politise nécessairement ses prises de positions. De ce point de vue, le discours du croire peut ou peut ne pas être politique. De même, le récit du devoir, fortement dépolitisé du point de vue des *politics* ou des *policies*, semble pourtant relever de formes de politisation : les enquêtés dénoncent des injustices, sollicitent et rappellent les principes régissant le vivre-ensemble, etc.

Il nous semble qu'à travers la description des structures narratives que nous avons identifiées, et au regard de la circulation des enquêtes dans ces structures lorsqu'ils parlent du problème de l'énergie, il faut garder en tête cette mise en garde de Cyril Lemieux : « *dans la perspective sociologique ici exposée, rien n'est plus malvenu, par exemple, que de vouloir décrire dans le registre de l'action planifiée ou du calcul, des attitudes qui relèvent d'un engagement en familiarité, ou que de chercher à saisir à toute force depuis le registre de la critique publique des comportements qui relèvent de l'action stratégique et peuvent, pour cela, n'avoir rien de très justifiable en public.* »⁷⁴⁹ C'est peut-être un des points importants soulevés par l'analyse des BBOL : les individus ordinaires sont plus ou moins familiers avec les problèmes et en discutent selon des modalités parfois fort variables liées à la publicité des enjeux, à la maîtrise des grammaires publiques des prises de parole, etc. Par ailleurs, l'approche que nous avons sollicitée ici écrase la diversité des individus ordinaires pour se focaliser sur la différenciation des structures narratives. Or, tous ne s'approprient pas le problème de la même manière. Le chapitre suivant cherche à apporter une réponse à cette question.

⁷⁴⁹ LEMIEUX Cyril, « Jugements en action, actions en jugement. Ce que la sociologie des épreuves peut apporter à l'étude de la cognition », dans CLÉMENT Fabrice, KAUFMAN Laurence (dir.), *La sociologie cognitive*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011, p. 259

**CHAPITRE 4. ÉPROUVER LE PROBLEME DE
L'ENERGIE : LES PUBLICS COMME MODALITES DE
CONCERNEMENT**

Les éléments présentés dans le chapitre précédent cherchaient à décrire la manière dont un problème public perçu légitime mais lointain comme celui de l'énergie pouvait faire l'objet d'appropriations spécifiques et différenciées. Partant du constat que le principe des économies d'énergie génère en moyenne une très forte adhésion, nous cherchions à comprendre le décalage entre cette adhésion forte en apparence et une réalité des pratiques souvent décrite comme éloignée de ces pétitions de principe. Lorsque certains travaux concluent à l'irrationalité des individus ou qu'ils mettent l'accent sur le défaut d'information qu'ils subissent, nous soulignons à l'inverse qu'il n'existe pas une seule manière de percevoir et de ressentir le problème de l'énergie. Au contraire, on peut identifier au moins quatre manières relativement stables de discuter du problème de l'énergie, ventilée sur un axe opposant valeurs citoyennes et dimension technico-économique d'une part, et un axe de grammaire des prises de parole opposant une mise en forme de la subjectivité et une mise à distance par l'objectivité d'autre part. Quoique dans les faits ces quatre tissus discursifs soient entremêlés et qu'ils se nourrissent les uns les autres, ils constituent bel et bien des manières différenciées de déployer un rapport à l'énergie, susceptibles de se concurrencer chez les enquêtés mais aussi dans l'espace public. Porteurs de logiques différentes, voire dans certains cas de logiques contradictoires, ces quatre manières de parler du problème de l'énergie ne s'articulent pas toujours facilement. Les enquêtés soulignent eux-mêmes les tensions qui peuvent se produire entre ces logiques. Mais quand on questionne les individus sur leur adhésion au principe de la transition énergétique, c'est à la seule dimension publique du récit citoyen – le récit du devoir – que l'enquêteur fait appel, au détriment des autres dimensions qui existent pourtant conjointement.

Les diverses dimensions du problème de l'énergie perçues par les individus ordinaires font donc l'objet de degrés de publicité différents en fonction, notamment, de la nature de la sollicitation dans le cadre de l'enquête – position qui valorise la dimension citoyenne aux dépens d'autres. Nous ne sous-entendons toutefois pas que tous les individus ordinaires ont une perception équilibrée de toutes les dimensions du problème de l'énergie. Ce chapitre cherche donc à comprendre la nature de la distribution du rapport au problème, qu'elle soit guidée par une logique sociale ou par une logique plus politique. En l'occurrence, nous testons et confrontons ces deux hypothèses. Comment le problème de l'énergie répond-t-il d'abord à une logique d'appropriation sociale ? Comment des publics, communautés interprétatives locales, temporaires mais plus politiques du problème de l'énergie parviennent-elles à se exister ? De la compréhension de ces deux logiques découle notamment une meilleure appréciation du problème de l'énergie qui évite de réduire les individus ordinaires à des centres de décision arbitrant uniquement entre des valeurs et des intérêts.

4.1 RESSORTS DE L'APPROPRIATION SOCIALE DIFFERENCIEE DES CADRES NORMATIFS

4.1.1 Un impératif moral socialement intégré

En cherchant à comprendre les injonctions contradictoires encastrées dans une conception de l'individu le réduisant à un *homo economicus/sociologicus*, Isabelle Moussaoui et Mathieu Brugidou ont identifié quatre figures majeures de la conception de l'utilisateur final,

assez fortement indexées aux politiques publiques valorisées⁷⁵⁰. Suite au premier choc pétrolier, la première figure qui émerge est celle de l'usager responsable, c'est-à-dire d'un individu conçu comme informé, au courant des enjeux liés au problème de l'énergie et capable d'adapter ses pratiques à des approches à la fois réglementaires et informatives. La seconde figure naît dans ce prolongement avec le second choc pétrolier : il s'agit d'un appel au consommateur-citoyen. L'appel à la responsabilité, déjà présent auparavant, est doublé par une dimension civique. Le contre choc consacre « *l'amenuisement de la figure du citoyen, au profit de la triple figure de 'l'équipement efficient', de l'utilisateur et du consommateur* »⁷⁵¹ comme troisième figure, dans un contexte d'abondance de l'offre et de recul des politiques d'économie d'énergie. Enfin, la dernière période, caractérisée comme on l'a dit par le renforcement du récit environnemental et la dérégulation du secteur européen de l'énergie notamment, met l'accent sur un éco-citoyen ou « consommateur-citoyen » dont les modalités de consommation sont guidées par des logiques à la fois économiques et environnementales. Le marché, avec ses instruments informatifs et incitatifs, est présenté comme le meilleur guide de cette « consommation durable ». Quelle que soit la figure considérée ici, la rhétorique de la responsabilité des individus est appuyée mais qu'elle soit civique, économique ou environnementale, elle masque une volonté de cadrer normativement les comportements liés à l'énergie, à ses consommations ou à ses déplacements.

4.1.1.1 Premiers éléments d'un effet social dans la perception du problème

Si cette injonction normative à la responsabilité constitue ainsi une forme nouvelle du « bon » citoyen, son appropriation pratique est distribuée socialement. Nous avons défini une partie des termes de cette citoyenneté de la tempérance en décrivant le récit du devoir identifié à travers les données des BBOL : il s'agit de « penser aux générations futures », « d'agir pour la préservation de l'environnement » et la « durabilité des ressources ». Les connexions entre ce récit du devoir et celui des solutions, le récit du pouvoir, sont nombreuses et souvent faites par les enquêtés, qui basculent de l'un à l'autre sans réel problème. De l'impératif de « durabilité des ressources » au tri des déchets ou au fait de privilégier la douche au bain, de « penser aux générations futures » à « moins prendre l'avion » ou « parler d'environnement avec ses enfants », il n'y qu'un pas. Les ensembles de prescriptions portant sur les manières légitimes de manger, de se déplacer, de consommer, etc. sont donc en partie intégrés. En un sens, le récit public du problème de l'énergie, tel qu'il est cadré par ses dispositifs sociotechniques, ses instruments de politiques publiques, ses arènes, etc. descend jusqu'aux citoyens ordinaires. Mais les prescriptions normatives s'inscrivent différemment dans la hiérarchie des relations sociales. À ce titre, notons que ces prescriptions ne véhiculent pas un mode de vie partagé en réalité par tous les groupes sociaux : l'universalité qu'elles véhiculent ne recoupe pas les divisions sociales réelles.

⁷⁵⁰ BRUGIDOU Mathieu, MOUSSAOUI Isabelle, 'From the Energy Policies to the Energy-related Practices in France', dans FUDGE Shane, PETERS Michael, HOFFMAN Steven M., WEHRMEYER Walter (dir.), *International Approaches to Behaviour Change: The Global Challenge to Encouraging Sustainable Lifestyles*, op. cit.

⁷⁵¹ *Ibid.*, p. 146. Traduction personnelle.

Les structures narratives du BBOL Présidentielles fournissent de ce point de vue certains résultats. Rappelons que l'analyse a permis d'isoler cinq classes stables⁷⁵² : la classe 2 renvoie au rapport domestique au problème, au discours incarné de l'énergie dans la *domos*. Les classes 4 et 5 renvoient quant à elles à des dimensions plus directement politiques : la classe 5 porte un discours sur les élections présidentielles, les candidats et les programmes ; la classe 4 incarne le récit normatif civique sur l'environnement, les principes devant régir le fonctionnement de la *polis*. Enfin, les classes 1 et 3, tout en relevant d'un rapport plus économique au problème, ont tout de même trait aux affaires de la cité. La classe 1, relative aux coûts des décisions politiques prises, des choix technologiques, met aussi l'accent sur le danger que comportent les enjeux énergétiques et environnementaux. La classe 3 aborde également, d'une certaine manière, la question des filières en discutant les solutions pratiques qu'il est possible de mettre en œuvre. Or, ces cinq classes sont en partie socialement appropriées. En codant une partie des variables dispositionnelles des enquêtés (âge, sexe, CSP...) pour chaque prise de parole, on peut notamment voir si les classes sont corrélées à ces variables⁷⁵³. En l'occurrence, la classe 5, relative aux discussions sur l'enjeu électoral surreprésente légèrement les propos d'enquêtés qui se disent proches du Parti socialiste ou d'Europe-Écologie/Les Verts, locataires, plutôt jeunes, CSP+⁷⁵⁴, intéressés à la politique et de région parisienne. L'exposition de son rapport à l'énergie par le prisme de la campagne est donc plutôt du fait d'individus classiquement identifiés comme autorisés à le faire⁷⁵⁵. Inversement, la classe 2, discutant des enjeux domestiques du problème de l'énergie surreprésente, là aussi légèrement, les propriétaires, mariés, avec des enfants, vivant en maison et souvent peu intéressés par la politique. Ainsi ces deux classes qui décrivent un rapport tendant d'un côté vers l'énergie dans la *domos*, de l'autre vers l'énergie comme *politics*, n'ont pas les mêmes porteurs. Le premier récit est le fait d'individus intégrés dans des ménages stables et dont le rapport à la vie politique est décrit comme relativement distant ; le second récit, de citoyens se disant investis dans le suivi de la vie politique mais dont la dimension sociale est peut-être moins stabilisée.

La classe 4 quant à elle surreprésente les CSP+, les hommes et des individus plus âgés qu'en moyenne. Il est intéressant d'observer que ce récit qui est le plus adossé au récit public du problème de l'énergie – qui, dans un souci d'universalité, prétend ne cibler personne pour mieux toucher tout le monde en général – n'est pas socialement indifférent. Dans le BBOL Présidentielles, cette structure narrative met l'accent sur l'impératif civique que représentent les problèmes de l'énergie et de l'environnement : besoin de « sacrifice », de « protection » mais aussi « d'éducation » ou de « discipline » ou « d'autodiscipline » y sont particulièrement détaillés. Que les individus qui portent le plus ce type de récit soient également ceux qui, en

⁷⁵² Nous renvoyons à la fig. 21, chapitre 3.

⁷⁵³ À condition de contrôler qu'une classe n'est pas typique d'un ou d'une poignée d'enquêtés. Il convient en effet de s'assurer que la corrélation d'une variable dispositionnelle à une classe ne cache pas l'effet des prises de parole d'un enquêté. C'est notamment le cas pour le BBOL mené en région PACA dans lequel les prises de parole très étayées et documentées des enquêtés Catherine et Olivier notamment exercent un effet sur la structure même des classes. Les structures narratives identifiées à travers les données du BBOL Paca sont d'une part moins corrélées à des variables dispositionnelles que pour le BBOL Présidentielles, mais, d'autre part, on ne peut pas exclure que ces effets soient liés aux variables cachées que sont les répondants.

⁷⁵⁴ Étant donnée la faiblesse des effectifs dans chaque catégorie socio-professionnelle, nous avons recodé la variable en trois modalités : inactif, CSP-, CSP+. Ce choix est évidemment questionnable mais il répond ici à une logique d'opérationnalisation.

⁷⁵⁵ GAXIE Daniel, *Le cens caché*, op. cit.

moyenne, ont les comportements les moins vertueux⁷⁵⁶ est pour le moins paradoxal. En d'autres termes, les individus qui ont les pratiques les plus énergétivores s'avèrent être de bons relais des récits publics de l'environnement et de l'énergie qui soulignent pourtant les impératifs de sobriété et d'efficacité. Ce résultat vient appuyer ceux de Jean-Baptiste Comby et de Matthieu Grossetête pour qui cette orientation apparemment neutre des récits publics, mais aux connotations sociales pourtant réelles, découle « *des caractéristiques sociales des communicateurs. [Car] le haut de la hiérarchie des fonctions de communication est, dans le public comme dans le privé, fréquemment occupé par les membres des classes supérieures.* »⁷⁵⁷ Si nous n'avons pas les moyens de valider cette dernière hypothèse de proximité entre producteurs des récits publics et relais locaux, force est de constater la meilleure intégration sélective du récit du devoir par les groupes sociaux favorisés.

Les classes 1 et 3 surreprésentent également certaines variables plutôt que d'autres. Le dendrogramme des classes présenté dans le chapitre précédent montre bien que ces deux classes découlent d'une même racine que nous avons choisi de libeller « rapport économique aux affaires de la cité », notamment pour les distinguer des classes 4 et 5. À un certain niveau donc, ces deux classes renvoient à une discussion sur les solutions pratiques qu'il est possible ou souhaitable de mettre en œuvre pour traiter le problème de l'énergie. Elles en appellent donc au récit du pouvoir dont les modalités portent en partie, mais non exclusivement, sur une discussion sur les politiques publiques. Mais ces deux classes font l'objet d'appropriations très différenciées : la classe 3 notamment surreprésente les CSP+, mariés, avec des enfants et propriétaires de maisons. Inversement, la classe 1 surreprésente les CSP- ou les inactifs, plutôt locataires et sans enfants et se disant plutôt de gauche. Or, le rapport aux solutions à mettre en œuvre ne prend pas les mêmes formes dans les deux classes : la classe 3 présente une vision de l'avenir relativement enchanté lorsque la classe 1 insiste sur le caractère anxiogène, notamment pour l'emploi et l'environnement, de ce même avenir. Ces deux classes opposent ainsi des conceptions largement différentes du récit du pouvoir, entre la description d'un remplacement sans heurt d'un modèle énergétique par un autre, pourvoyeur d'emplois qualifiés et respectueux de l'environnement :

« L'augmentation de la consommation énergétique en France suppose que l'on trouve de nouvelles énergies renouvelables et "propres" - Trouver de nouvelles solutions de production d'énergie en France est un rêve mais permettrait à la fois d'assurer un avenir serein à nos futures générations mais aussi peut être une relance de l'embauche et de nouveaux emplois. » (homme, 18-30 ans, locataire, CPS+, BBOL Présidentielles, *verbatim* caractéristique de la classe 3 de l'analyse)

« Les questions essentielles dans ce domaine devraient être, selon moi, la sortie du nucléaire et l'émergence d'énergies nouvelles et diversifiées. Ce nouveau secteur est porteur de milliers d'emplois potentiels, les emplois verts. Il faudra dépolluer, recycler, inventer, innover, construire, maintenir en fonction. La gestion des ressources devrait aller de pair : il faut apprendre à maîtriser nos dépenses, éradiquer les activités énergivores (par exemple généraliser l'isolation). » (femme, plus de 46

⁷⁵⁶ Pour ne prendre qu'un exemple, la distance parcourue sur les routes en voiture, mesurée par le kilométrage annuel parcouru, augmente à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale. MIGNOT Dominique, BUISSON Anne Aguilera (dir.), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Bruxelles, De Boeck, 2016

⁷⁵⁷ COMBY Jean-Baptiste, GROSSETETE Matthieu, « "Se montrer prévoyant" : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie, op. cit.*, p. 257

ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles, *verbatim* caractéristique de la classe 3 de l'analyse)

Et une description désenchantée, consciente des difficultés économiques engendrées par l'environnement sociotechnique actuel, critique des certains acteurs présentés comme des profiteurs et porteuse d'un discours sur l'abandon par les pouvoirs publics :

« Une question importante également est de se demander comment faire pour aider le Français à consommer des produits avec une empreinte carbone minimum alors que son pouvoir d'achat baisse de jour en jour et que ces produits coûtent plus cher. » (homme, plus de 46 ans, propriétaire, inactif, BBOL Présidentielles, *verbatim* caractéristique de la classe 1 de l'analyse)

« Le prix augmente les pétroliers font des bénéfices mais on est obligé de rouler et de consommer de l'essence les gens rouleront moins vite ou restreindront leurs déplacements rien n'empêchera la hausse de l'essence et le "futur" gouvernement ne pourra pas compenser cette hausse, elle coûterait trop cher au budget. » (homme, 31-45 ans, locataire, CSP+, BBOL Présidentielles, *verbatim* caractéristique de la classe 1 de l'analyse)

Ainsi, bien que la portée analytique des résultats présentés ici soit limitée par la nature des données et du dispositif d'enquête, bien que ces résultats n'aient pas pu être confirmés par les données du BBOL mené en région PACA, ces derniers s'inscrivent dans la continuité de certaines recherches réalisées par ailleurs et en confirment les intuitions. D'autre part, les éléments présentés ici sont moins à mettre en opposition⁷⁵⁸ qu'à mettre en perspective sur un axe gradué socialement. En opposant les deux modalités CSP+ aux CSP-, on pourrait donner l'impression qu'on omet volontairement la variabilité des pressions normatives, dans le temps comme dans l'espace, au sein des classes moyennes ; en réalité, la teneur du rapport au cadre normatif suit sans doute une gradation allant d'un « l'allant de soi » à des modalités de signification marginales. Néanmoins, ces résultats soulignent que des cadres normatifs présentés comme neutres produisent des effets socialement diversifiés. Le récit public de l'environnement s'inscrit dans le prolongement d'un savoir-être relevant de la « bonne » citoyenneté, d'un civisme ordinaire porteur de valeurs positives de respect, de politesse, d'attention aux autres mais aussi aux problèmes, qui sont particulièrement bien intégrés par les individus les plus favorisés. Mais ce même récit, adossé à des solutions innovantes autant qu'aux « bonnes » conduites à suivre, tend à passer sous silence la manière dont le problème est vécu par les individus ordinaires moins bien dotés en ressources économiques et en capital culturel. En d'autres termes, l'exigence de conformité aux cadres normatifs légitimes fait primer les impératifs moraux sur les autres motivations, et notamment sur les contraintes économiques. La non-prise en compte des formes de distinction sociale qui président dans le rapport au problème de l'énergie souligne en contrepoint les bénéfices d'une population qui peut adhérer en valeurs sans avoir à remettre en cause ses pratiques.

⁷⁵⁸ Il ne s'agit pas d'opposer caricaturalement un « récit des pauvres » à un « récit des riches ».

4.1.1.2 Effets du desserrage normatif en région PACA

Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, on peut mesurer une forme de desserrage normatif entre 2009 et 2013 en région PACA. Celui-ci se voit notamment à travers une moindre attention au problème de l'énergie qu'il s'agisse d'en entendre parler dans les médias ou d'en discuter avec son entourage. Ainsi par exemple, si 88,6% des enquêtés répondent qu'ils ont « souvent entendu parler d'économie d'énergie dans les médias » en 2009, ils ne sont que 75,3% en 2013 à affirmer la même chose⁷⁵⁹ ; de même si 47% des enquêtés disent qu'il leur arrive souvent ou très souvent « de parler d'économies d'énergie avec des proches (famille, voisins, collègues, amis) » en 2009, ils ne sont plus que 41,8% à déclarer la même chose en 2013⁷⁶⁰ (pour le détail de ces questions, voir annexe 6). En dépit de la montée en puissance du sujet dans l'espace public, telle qu'elle est suggérée par l'augmentation en volume du nombre d'articles citant la transition énergétique entre les deux dates dans les quatre principaux journaux de la PQN, le problème de l'énergie semble rencontrer un écho moindre auprès du citoyen ordinaire. Cet effet se mesure également quand on cherche à comprendre le degré de priorité des économies d'énergie pour les enquêtés. Alors qu'en 2009 on peut identifier une tendance à la répartition en « J » chère à Stoezel, l'effet disparaît pour les données de 2013 avec un transfert sensible des réponses de la modalité « pas du tout d'accord » à « plutôt d'accord » : dans l'ensemble les enquêtés sont moins d'accord que précédemment avec l'idée que faire des économies d'énergie est prioritaire.

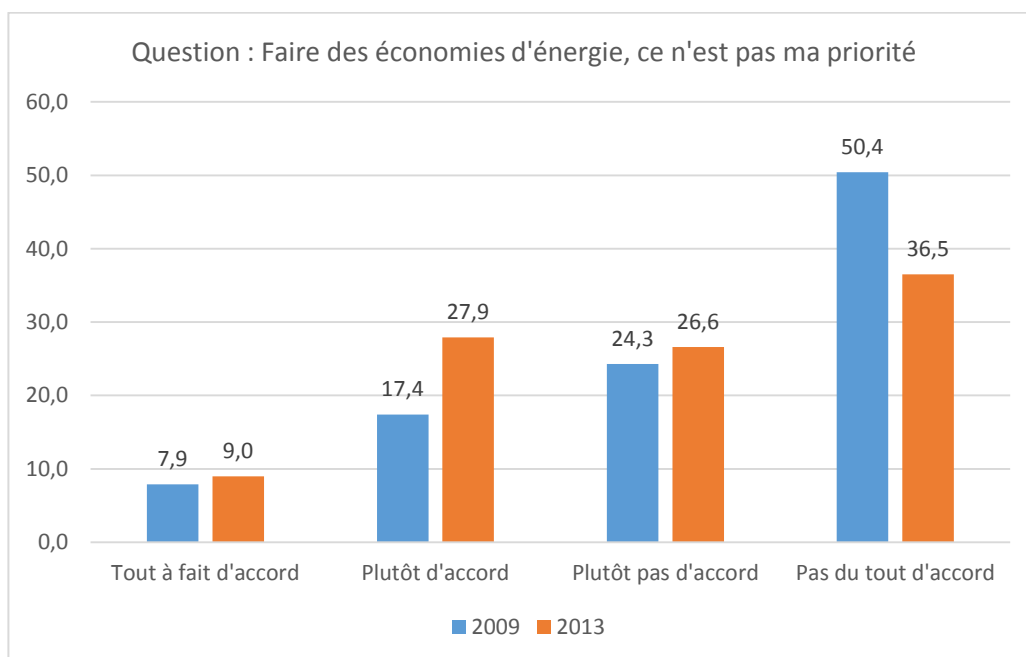


Fig. 33 : Priorité donnée aux économies d'énergie en % pondérés⁷⁶¹ - enquêtes PACA 2009 & 2013

⁷⁵⁹ Le travail de Michèle Moine sur les données des deux enquêtes assurant la fusion des deux fichiers nous a permis d'utiliser les années de l'enquête comme une variable dépendante. Dans ce cadre, l'écart des réponses en 2009 et 2013 à cette question donne un test de khi-deux significatif au seuil de 1%.

⁷⁶⁰ Test de khi-deux significatif au seuil de 5%.

⁷⁶¹ Test de khi-deux significatif au seuil de 1%.

Si une des leçons de la philosophie pragmatiste consiste à insister sur les résultats pratiques des croyances et des valeurs, nous pouvons esquisser un lien entre les trois indicateurs présentés ci-dessus, sans chercher à identifier de rapport de causalité. Moindre attention des individus ordinaires dans les médias, moindre présence dans les sujets de discussion dans l'entourage, moindre priorité des économies d'énergie dans la vie quotidienne, ces éléments varient de concert dans la période : le problème de l'énergie paraît en recul auprès des citoyens ordinaires dans un contexte qui voit par ailleurs le recul d'un cadrage par des principes citoyens au profit d'une montée du cadrage par les enjeux économiques⁷⁶². Mais à nouveau ce recul est approprié différemment selon l'échelle sociale.

Lorsqu'on demande aux enquêtés s'ils connaissent « des mesures fiscales prises par les pouvoirs publics pour aider les gens à réduire leur consommation d'énergie », on remarque que 63% des agriculteurs, 62% des cadres et professions intellectuelles supérieures et 57% des professions intermédiaires répondent oui. Inversement, 64% des sans activités, 61% des ouvriers et 56% des retraités répondent non.

Connaissez-vous des mesures fiscales prises par les pouvoirs publics pour aider les gens à réduire leur consommation d'énergie ?		Oui	Non	NSP	Total
Prof	Agriculteurs	62,50%	37,50%	0,00%	100,00%
	Artisans, commerçants, chefs d'entr.	46,15%	50,00%	3,85%	100,00%
	Cadres, prof. intellect. sup.	61,18%	38,82%	0,00%	100,00%
	Employés	47,32%	51,71%	0,98%	100,00%
	Professions intermédiaires	57,32%	42,68%	0,00%	100,00%
	Ouvriers	39,39%	60,61%	0,00%	100,00%
	Retraités	40,82%	55,98%	3,21%	100,00%
	Sans activité	35,78%	63,76%	0,46%	100,00%
Total		44,83%	53,83%	1,33%	100,00%

Fig. 34 : Tris croisés connaissance des mesures fiscales de MDE & CSP - en % pondérés (χ^2 significatif au seuil de 1%) – enquête PACA 2013

Une déclinaison pratique de cette illustration est que si 14% des répondants de l'enquête PACA 2013 disent avoir déjà installé des dispositifs d'énergie renouvelable (panneaux solaires, pompe à chaleur, éolienne, etc.), le pourcentage monte à 38% chez les agriculteurs, 23% chez les cadres et 20% pour les artisans commerçants et chefs d'entreprise : des taux supérieurs à la moyenne de l'échantillon donc. Pour les premiers et les derniers, on peut supposer que l'installation d'EnR découle de problématiques liées à l'exercice de leur profession ; pour les cadres, elle est peut-être d'abord liée à une meilleure connaissance des politiques publiques et des incitations fiscales qui leur sont accessibles. En comparaison, les retraités et les sans activités disent en moyenne plus souvent ne « pas du tout » ou ne « plutôt pas » vouloir investir dans des EnR ; et

⁷⁶² Voir chapitre précédent, en particulier la partie 1.2.1.2.

si les employés, ouvriers et professions intermédiaires sont en moyenne plus souvent « plutôt » ou « tout à fait » d'accord avec l'idée d'installer de tels équipements, cela ne se pas traduit concrètement. Se dessinent aussi trois groupes : des individus qui ne souhaitent pas installer d'équipements, des individus qui le souhaitent mais le font pas ou ne l'ont pas encore fait, des individus qui l'ont déjà fait. Les trois extraits suivants, issus du BBOL PACA, correspondent assez bien au témoignage de ces trois profils : un cadre propriétaire de sa maison, une profession intermédiaire et une personne sans activité. Les passages en italiques sont soulignés par nous.

« J'ai fait de gros efforts financiers pour équiper ma maison afin de faire des économies d'énergie. Pas d'hésitations pour acheter des ampoules à basse consommation (très chères), pompes à chaleur, chauffage solaire. Voiture "verte" mais diesel d'ailleurs je ne comprends pas pourquoi le diesel est décrié. Actuellement les moteurs à diesel sont de bonne qualité. Le plus souvent vie quotidienne à pied ou en vélo. Une seule voiture. Je suis cependant choquée par le coût des ampoules LED par exemple. Les importateurs ou distributeurs ou je ne sais pas quels organismes multiplient par 10 (au moins) leurs marges bénéficiaires. Maintenant je commande directement ce type d'ampoules à Hong Kong. Aussi pour le chauffage de l'eau avec les panneaux solaires, les vendeurs, installateurs ne donnent pas toutes les informations nécessaires par soucis de vendre leur matériel et on découvre après l'achat les inconvénients importants de ce type d'investissement. Dans la vie courante, éteindre les lumières en sortant d'une pièce, surveiller la température pour se limiter à 19 ou 20 degrés. » (homme, 31-45 ans, propriétaire, cadre, BBOL PACA)

« Au quotidien : tri des déchets, privilégier produit locaux, covoiturage si possible, chauffage de la maison régler à 19°C la journée, 14°C la nuit, prendre le vélo au lieu de la voiture si possible. Douche au lieu bain. Nous avons récemment changé de voiture, on a fait attention d'acheter français et par rapport à la consommation d'essence ; 6 litres/ 100km Refait isolation du toit avec laine de verre pour baisser la consommation de fuel. Malheureusement c'est des investissements assez coûteux, on peut pas toujours les réaliser toute suite. Mais si nous avons un achat à faire, la question d'énergie rentre bien sûr en compte. » (femme, 31-45 ans, propriétaire, profession intermédiaire, BBOL PACA)

« Pour ce qui est de l'énergie j'essaie d'être économe autant pour mon porte-monnaie que pour la planète car je pense qu'on ne peut pas continuer de brader ou de gaspiller parce qu'on a de l'argent j'essaie de toujours avoir à l'esprit qu'il y a toute une partie de la planète qui manque cruellement de tout ; je n'hésite donc pas à fermer la lumière quand je quitte une pièce, débrancher les chargeurs en tout genre dès que possible, mettre un minuteur au chauffage de la salle de bain pour ne pas la chauffer inutilement pour ce qui est de l'environnement je pense l'eau qui coule si facilement du robinet et qui pourtant pourrait devenir une denrée rare je refuse de la laisser couler directement dans le trou d'écoulement d'eau en attendant d'avoir de l'eau chaude mais je la récupère dans un saladier pour arroser mes fleurs par exemple pour ce qui est des déplacements mon mari pratique le covoiturage avec 3 de ses collègues et tout le monde y gagne usure voiture essence etc. » (femme, plus de 46 ans, propriétaire, sans activité, BBOL PACA)

On peut noter le glissement du rapport au problème de l'énergie en particulier sous l'angle de sa maîtrise ici. Lorsque le cadre insiste d'abord sur les investissements qu'il a réalisés, il met l'accent sur un choix en termes d'efficacité et de rationalité : il connaît les dispositifs, leurs coûts induits, leur amortissement, il commande ses ampoules à l'étranger, etc. Sa position n'est pas incompatible avec une attention au quotidien tournée vers des formes de

sobriété, mais cette dernière intervient dans un second temps. Parallèlement, la profession intermédiaire décrit d'abord ses actions domestiques : déchets, eau, chauffage... Elle connaît l'incitation à chauffer les logements à 19°C. Et si son ménage a récemment pu changer de voiture, c'est autant par souci économique qu'environnemental. A l'inverse du témoignage précédent, elle insiste toutefois sur le fait que les investissements lourds sont coûteux et qu'ils font l'objet d'arbitrage dans le temps – quand, dans le même temps, le cadre n'a « *pas d'hésitations* ». Le dernier *verbatim* ne discute pas du tout la question des investissements : la dimension économique des économies d'énergie prime. Il s'agit d'être économe en termes de ressources utilisées à la fois pour le « portefeuille » et pour limiter le gaspillage. L'enquêtée ne parle donc pas de changer de voiture pour abaisser sa consommation mais relate ses pratiques de covoiturage qui rend tout le monde « gagnant ». On mesure à l'aune de ces trois extraits les effets des capacités financières différenciées, de la connaissance socialement distribuée des instruments de politiques publiques et des cadres normatifs et de leurs injonctions (à l'exemple du chauffage à 19°C). Les trois enquêtés se disent attentifs au problème de l'énergie, mais les modalités de son appropriation et, en particulier, la nature des solutions mises en œuvre pour lui répondre sont cadrées par leur connaissance et leur rapport aux enjeux dans un espace public qui n'est pas neutre socialement.

Toutes les politiques publiques ne répondent toutefois pas à cette logique de distribution sociale de la connaissance et de l'affinité au problème. Nous nous sommes intéressés à une situation paradoxale d'un point de vue statistique où le test de khi-deux montre que la relation entre les deux variables considérées n'est pas significative. En l'occurrence, nous avons cherché à croiser la CSP avec le fait d'installer des ampoules basse-consommation⁷⁶³ auprès des répondants de l'enquête PACA en 2013. L'absence de significativité du test de khi-deux signifie donc que l'appartenance à certaines modalités de CSP plutôt qu'à d'autres n'a pas d'influence sur le fait de souhaiter installer ou d'avoir installé des ampoules basse-consommation. Isabelle Moussaoui a montré que l'éclairage était une des rares sources d'économie d'énergie visible, mais dont l'injonction à l'économie est rendue difficile dans la mesure où il n'est pas possible de moduler la consommation en fonction du nombre de personnes dans la pièce, la puissance des lampes, ou leur nombre⁷⁶⁴. Or, si l'incitation à l'installation d'ampoules basse-consommation n'a longtemps eu qu'un écho marginal au sein de la population, l'obligation réglementaire de substitution qui fait suite à la transposition de plusieurs directives européennes transforme l'opportunité en contrainte pour les individus. Ainsi, en 2013 en région PACA, 80% des enquêtés disent en avoir déjà installé, et ce taux ne varie quasiment pas quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée. Et seuls 5% des retraités, 4% des professions intermédiaires et 4% des ouvriers affirment ne pas du tout vouloir en installer. Dans ce cas précis, l'obligation réglementaire a donc joué un rôle dans une appropriation indifférenciée socialement de cette politique publique. Notons d'ailleurs que dans les *verbatim* présentés ci-

⁷⁶³ L'intitulé exact de la question était : « Je vais vous citer plusieurs actions qui permettent de réaliser des économies d'énergie. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous le faites déjà ou si vous seriez tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord pour le faire : Installer des ampoules basse-consommation ».

⁷⁶⁴ MOUSSAOUI Isabelle, « De la société de consommation à la société de modération. Ce que les français disent, pensent et font en matière de maîtrise de l'énergie », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 103, 2007, p. 114-121

dessus, les trois enquêtés parlent de cette injonction au contrôle de l'éclairage comme faisant partie des mesures permettant d'assurer des économies d'énergie. Le cadre se démarque toutefois en soulignant sa connaissance spécifique des LED (diodes électroluminescentes), des marges réalisées par les producteurs et le fait qu'il commande ses produits à l'étranger.

4.1.2 Tenir compte de la diversité des rationalités

Les éléments présentés ci-dessus tendent à illustrer un rapport socialement différencié au problème de l'énergie en général et de la maîtrise de l'énergie en particulier. Nous avons cherché à creuser cette dimension en élargissant la focale par un usage de méthodes multivariées. La dimension barométrique des enquêtes menées en région PACA permettant une comparaison diachronique, ces méthodes permettaient notamment de mesurer l'évolution de ce rapport distribué au problème de l'énergie.

4.1.2.1 Comprendre les déterminants de deux gestes d'économie d'énergie

Dans un travail effectué sur les données de l'enquête PACA en 2009, Patrick Peretti-Wattel, Mathieu Brugidou et Caroline Escoffier⁷⁶⁵ ont cherché à comprendre les moteurs de la MDE pour les individus ordinaires. Leur analyse concluait que le premier déterminant de l'engagement dans les économies d'énergie était le niveau de revenu du ménage, puis les facteurs relatifs aux conditions de logement – l'accès à la propriété et la stabilité résidentielle constituant des facteurs favorisant l'engagement. Ils rappelaient toutefois que, par construction, leur indicateur synthétique de l'engagement dans la MDE privilégiait les comportements coûteux : isolation des logements, installation d'un matériel de chauffage plus performant, etc. Dans ces conditions, le niveau de revenu pesait fortement sur les résultats. L'analyse montrait cependant que les actions en faveur de la MDE et l'engagement dans les économies d'énergie ne pouvaient se réduire à des questions financières et économiques. Ainsi, par exemple, en enlevant la variable niveau de revenus du modèle logistique développé, la motivation à faire des économies d'énergie par « sens de la responsabilité collective » devenait un facteur significatif. Les auteurs concluaient donc que « *si les plus aisés s'engagent davantage en faveur de ces économies, ce n'est pas simplement parce qu'ils en ont les moyens, c'est aussi parce qu'ils se sentent davantage responsables et solidaires, grâce à leur situation matérielle.* »⁷⁶⁶ À la suite de cette analyse, les auteurs se sont attachés à comprendre les déterminants de deux gestes de MDE que sont le fait d'éteindre toujours la lumière en quittant une pièce pour 5 minutes et de n'éteindre jamais la TV avec la télécommande, d'abord en cherchant à isoler l'influence des déterminants sociodémographiques, puis celle de facteurs attitudeux relatifs à la maîtrise de l'énergie et au rapport à l'environnement. Sur la base des résultats établis pour les données de 2009 par Peretti-Wattel, nous avons reproduit l'analyse sur les données de

⁷⁶⁵ PERETTI-WATTEL Patrick, BRUGIDOU Mathieu, ESCOFFIER Caroline, *Quels sont les déterminants de l'engagement en faveur des économies d'énergie ? Analyse des données d'une enquête menée en PACA*, note interne EDF R&D, ICAME, GRETS, 2010

⁷⁶⁶ *Ibid.*, p. 27

l'enquête PACA 2013 afin de pouvoir effectuer une comparaison. La figure 35 reproduit les *odds-ratios* significatifs. Comme pour les données de 2009, nous avons ici traité séparément l'influence des variables sociodémographiques et celles des variables attitudinales sans construire de modèle global.

<i>Odds ratios</i>	Eteint toujours la lumière en quittant une pièce		N'éteint jamais la TV avec la télécommande	
	2009	2013	2009	2013
Sexe :				
Homme (réf.)	NS	NS	1	1
Femme			1,3**	1,4*
Âge :				
18-24 ans (réf.)	1	1	1	1
25-34 ans	ns	ns	ns	ns
35-49 ans	ns	ns	1,7**	1,2*
50-64 ans	1,5**	2**	1,5*	ns
65 ans et +	1,7***	1,9*	ns	ns
Niveau de diplôme				
<bac (réf.)	NS	NS	1	1
bac, bac+2			0,8*	ns
>bac+2			ns	ns
Revenus mensuels du ménage :				
Non réponse	NS	NS	ns	ns
<1300 euros (réf.)			1	1
130-2100 euros			ns	ns
2100-3300 euros			ns	0,9*
>3300 euros			0,7*	ns
Statut d'occupation du logement :				
Propriétaire	NS	NS	1,2*	1,1*
Locataire (réf.)			1	1
Non réponse			ns	ns
	2009	2013	2009	2013
Obstacles perçus aux économies d'énergie :				
ça fait des conflits dans la famille	0,7*	0,8**	ns	ns
C'est une goutte d'eau dans la mer	0,7**	ns	0,8**	ns
Je fais déjà le maximum (réf.)	1	1	1	1
Motivations principales pour économiser l'énergie :				
Une question d'éducation	1,4*	1,7*	1,4*	ns
Une question d'argent	0,6***	0,7*	ns	ns
Par sens de la responsabilité collective	0,7*	ns	ns	ns
Pour protéger l'environnement (réf.)	1	1	1	1
Pour éviter le gaspillage	ns	ns	ns	ns
Autres raisons	ns	ns	ns	ns

NS : variable non sélectionnée dans le modèle au seuil $p < 0,05$

ns : effet non significatif au seuil $p < 0,05$

***, **, * : effet sigificatif aux seuils respectifs $p < 0,001$, $p < 0,01$, $p < 0,05$

Fig. 35 : Déterminants sociodémographiques et facteurs associés à deux gestes quotidiens d'économie d'énergie – comparaison enquêtes PACA 2009 et PACA 2013

Toutes choses égales par ailleurs, on constate donc que les enquêtés plus âgés sont plus enclins à toujours éteindre la lumière : en 2009, les 65 ans et plus ont 1,7 fois plus de chances que les 18-24 ans (qui constituent la référence) de toujours éteindre la lumière. En 2013, les 65 ans et plus ont 1,9 fois plus de chances que les 18-24 ans de pratiquer ce geste. Les niveaux de diplôme, les revenus mensuels des ménages et le statut d'occupation n'ayant pas été retenus comme des prédicteurs statistiquement significatifs dans l'analyse de 2009, nous les avons donc également délaissés en 2013. En ce qui concerne le fait de ne pas éteindre la télévision avec la télécommande, toutes choses égales par ailleurs, les femmes, les individus plus âgés et les propriétaires ont plus de chances de pratiquer ce geste de MDE. Inversement, il semble que plus les revenus augmentent, moins ce geste de ne jamais éteindre la télévision avec la télécommande est pratiqué. Si le diplôme est une variable significative en 2009 – les possesseurs d'un bac à bac +2 ont 0,8 fois plus de chance de ne jamais éteindre la télévision avec la télécommande⁷⁶⁷ –, ce n'est plus le cas en 2013. Ces deux gestes, pourtant relativement intégrés au quotidien semble ainsi assez contrastés dans les déterminants sociodémographiques qui en sont les moteurs. Il est possible qu'en s'intéressant à ces deux gestes d'économie d'énergie bien intégrés dans les pratiques quotidiennes nous forçons quelque peu la rationalité en situation des enquêtés. En pratique par exemple, un ménage avec plusieurs enfants, propriétaire d'une maison, peut être attentif à l'extinction des lumières dans les pièces non occupées alors même qu'une télévision, souvent placée dans un lieu de convivialité de la maison, reste plus souvent allumée en étant alternativement utilisée par plusieurs personnes du foyer. Notons du reste que si la distribution des réponses demeure sensiblement identique entre 2009 et 2013 pour la question de l'extinction de la lumière, elle s'inverse pour l'extinction de la télévision : en 2009, 48% disent ne jamais l'éteindre à partir de la télécommande ; ils sont 50% à dire le faire toujours en 2013⁷⁶⁸.

En %	Quand vous quittez une pièce pour 5 minutes, éteignez-vous la lumière ?		Eteignez-vous la TV à partir de la télécommande ?	
	2009	2013	2009	2013
Jamais	5,6	5,3	47,8	27,4
Parfois	14,6	8,8	18,9	9,1
Souvent	20	19,9	10,8	9,9
Toujours	59,7	65,9	20,1	50,3
Non concerné	0	0	2,4	3,3

Fig. 36 : L'extinction de la lumière en quittant une pièce et de la télévision à partir de la télécommande en % pondérés – enquêtés PACA 2009 & 2013

Quand on s'intéresse maintenant aux déterminants des économies d'énergie sous l'angle des attitudes vis-à-vis de la MDE et de l'environnement, on constate, toujours toutes choses

⁷⁶⁷ Ils ont donc 1,25 fois plus de chances d'éteindre au moins quelque fois la télévision avec la télécommande.

⁷⁶⁸ Nous avons vérifié que ce retournement dans les données ne correspondait pas à une inversion dans le codage ou à une erreur dans le questionnaire. Ce n'est pas le cas.

égales par ailleurs, que les personnes pour lesquelles la principale motivation est une question d'éducation sont plus enclines à toujours éteindre la lumière. Inversement, les individus pour qui la MDE est d'abord une question d'argent ont 0,6 fois plus de chance en 2009 et 0,7 fois plus de chance en 2013 d'éteindre cette lumière que la référence – ici les individus pour qui la motivation principale réside dans la protection de l'environnement. De même, les personnes qui estiment que les économies d'énergie entraînent des conflits familiaux ou qu'elles sont « une goutte d'eau dans la mer » sont moins enclines à éteindre la lumière que celles qui « font déjà le maximum ». À nouveau, il est difficile de conclure sur un effet net des obstacles sur les deux gestes modélisés. En ce qui concerne l'extinction de la télévision avec la télécommande maintenant, Peretti-Wattel notait qu'en 2009 motiver principalement les économies d'énergie par une question d'éducation augmentait les chances de ne jamais éteindre la télévision avec la télécommande. Et juger que son action propre était une goutte d'eau dans la mer diminue cette fois-ci les chances : un individu qui pense que ses efforts personnels ont un impact dérisoire a 0,8 fois plus de chance de ne jamais éteindre sa télévision à partir de la télécommande qu'un individu qui dit déjà faire le maximum.

Ainsi, s'agissant de la pratique de ces deux gestes quotidiens qui contribuent à la maîtrise de l'énergie, les déterminants sociodémographiques ne sont pas les mêmes. Et ces deux gestes ont en commun de dépendre assez peu des conceptions du rapport entre l'homme et son environnement (identifiées ici à travers les motivations et les obstacles à l'action). Ils semblent simplement plus fréquents chez ceux qui estiment que la motivation principale est la question de l'éducation. Ces éléments révèlent sans doute surtout que ces deux gestes renvoient à des motivations et des pratiques différemment sédimentées socialement. Au regard de ces résultats, nous avons tenté une autre approche en termes d'analyse. Les méthodes s'inscrivant dans le modèle linéaire général sont à la recherche de formes de causalité qui sont complexes à faire apparaître ici du fait des rationalités multiples qui parcourent les phénomènes étudiés. Nous nous sommes ainsi tourné vers les méthodes d'analyse de correspondance, moins centrées sur les variables à proprement parler que sur des individus dotés par ailleurs d'attributs, et liés à d'autres individus avec des attributs similaires. Car dans ce cadre, la description des structures nous a ainsi semblé plus intéressante que l'identification des variables permettant de modéliser les comportements de MDE⁷⁶⁹.

4.1.2.2 *Les dimensions structurantes du rapport au problème de l'énergie*

Nous avons donc choisi de mobiliser les données des deux enquêtes PACA dans le cadre de deux analyses des correspondances multiples (ACM), méthode de description statistique multidimensionnelle utilisée pour des données qualitatives polytomiques⁷⁷⁰. Afin de structurer les données, l'ACM requiert un choix de variables actives qui ne peut être laissé au hasard.

⁷⁶⁹ Nous remercions ici Philippe Blanchard dont le cours de *Correspondence Analysis and Related Descriptive Multivariate Statistics* de l'école d'hiver des méthodes et techniques de l'ECPR nous a permis de mieux appréhender les enjeux méthodologiques liés aux analyses factorielles, et de prendre conscience des atouts d'une méthode souvent réduite à son utilité exploratoire ou complémentaire à d'autres approches.

⁷⁷⁰ Pour les dimensions méthodologiques de l'ACM, nous nous sommes référés à LE ROUX Brigitte, ROUANET Henry, *Multiple Correspondence Analysis*, Thousand Oaks, Sage, 2010

Comme nous l'avons déjà signalé, dans un souci de comparativité, une grande partie des questionnaires des enquêtes PACA 2009 et 2013 est strictement identique. Par conséquent les variables, sont structurées autour des quatre mêmes grandes thématiques : situation énergétique, changement climatique, situation énergétique en PACA, signalétique. Les trois premières comportent des questions de connaissances, de pratiques informatives, d'opinions, de jugements et d'intentions ou encore de pratiques déclarées. La quatrième comporte des questions de positionnement social (CSP, revenu, etc.), politique (proximité partisane, intérêt pour la politique...), personnel (contexte familial, composition du foyer, etc.) et relatives à l'équipement (possession et nombre). Certaines questions sont dichotomiques, d'autres sont des échelles d'accord, certaines encore ont des modalités de réponse construites *ad hoc*, d'autres sur la base de questions testées dans divers baromètres ou enquêtes EDF. Seules quatre questions non présentes dans le questionnaire de 2009 ne peuvent pas être intégrées à l'ACM sur les données de 2009 : il s'agit des questions relatives au Débat national sur la transition énergétique (variables OpDNTE, DNTE), au suivi des enjeux énergétiques pendant la campagne présidentielle de 2012 (variable Eepresid) et à l'opinion sur le projet de loi Brottes (variable OpBrottes). L'analyse des données de 2013 constitue donc notre référence ; celle de 2009 une comparaison.

Même si l'enjeu de l'analyse était de questionner le rapport normatif à l'énergie, et plus particulièrement aux économies d'énergie, nous avons choisi de nous inspirer des travaux de Sidney Verba sur la participation politique⁷⁷¹. Bien que le rapport entre participation politique et rapport à l'énergie ne soit pas évident de prime abord, il s'agit, dans les deux cas, de considérer le rapport à un objet public et à l'attention que les individus peuvent lui donner en vue. L'ambition de Sidney Verba était de ne pas réduire la participation à l'acte de vote, ou sous l'angle de la participation partisane militante. L'attention portait sur un phénomène à la fois plus large et plus lâche dont les dimensions normatives étaient importantes. Ce faisant, Sidney Verba et Norman Nie définissaient cinq dimensions structurant la participation politique : la pression à participer générée par la société, le degré d'information nécessaire, l'étendue des résultats de la participation, le degré de conflictualité potentiellement soulevé par les actes de participation et la difficulté à agir. De manière analogue, et au regard des variables dont nous disposons pour les deux jeux de données, nous avons cherché à décliner cinq ensembles de variables dont voici la liste :

1. L'attention portée à l'énergie
2. La publicité des enjeux énergétiques
3. Les contraintes des formes d'engagement
4. Motivations et principes à agir
5. Les pratiques déclarées relatives aux questions énergétiques

Après plusieurs analyses préparatoires⁷⁷² et recodage des variables, 33 variables ont été retenues pour 163 modalités de réponse. Chaque variable comporte un nombre de modalités compris

⁷⁷¹ VERBA Sidney, NIE Norman, *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*, Harper & Row, New York, 1972

⁷⁷² BOUILLET Jérémy, 'Factorial analysis applied to energy issues', présentation à la Winter school in Methods and Techniques, Vienne, 2014 ; BOUILLET Jérémy, « Opinion publique ou opinion des publics ; qui s'engage et

entre 3 et 6. Les ensembles mêlent des questions d'opinion ou de jugement (souvent des échelles d'accord) à d'autres de pratiques déclarées. Trois questions liées à la connaissance de certains éléments (loi Brottes, DNTE, etc.) sont dichotomiques ; toutes trois sont rassemblées dans le premier ensemble. Une question portant sur les motivations à faire des économies d'énergie comportant à la base 9 items de réponse, 4 modalités n'ont pas été considérées comme actives du fait de leurs très faibles effectifs – portant à 159 le nombre de variables actives prises en compte pour l'ACM.

Nous avons cherché à respecter le principe méthodologique suivant : les variables doivent être choisies de manière à maximiser la distance entre deux individus. Plus les fréquences des modalités de variables actives sont petites, plus on maximise cette distance : on renforce ainsi le rôle de modalités peu fréquemment choisies – ce qui est la propriété voulue, du moins jusqu'à un certain point. Les modalités dont les fréquences sont inférieures à 5% ont toutefois été agrégées quand c'était possible, ou basculées en inactives. Les NSP ont été pris en compte car après analyses exploratoires, et notamment ce qu'ont montré les classifications qui ont permis de faire émerger des *clusters* sociologiquement cohérents, leur caractérisation s'avère concluante au regard de la problématique. Ils tendent à constituer un groupe que la littérature sur l'énergie qualifie en « précarité énergétique ». En revanche, les questions relatives aux équipements réels – et non pas uniquement aux pratiques déclarées – n'ont pas été incluses comme variables actives. D'une part, il ne paraît pas évident de placer sur un même plan épistémologique des questions d'équipement et, d'autres, d'opinions ou de pratiques déclarées ; d'autre part, les analyses exploratoires ne les font pas ressortir comme particulièrement discriminantes. Au même titre que les variables sociodémographiques, les variables d'équipement ont donc été utilisées comme variables supplémentaires. Au final, l'analyse inclut 33 variables supplémentaires (pour 126 modalités).

Pour les données de 2013, l'ACM montre l'existence de 130 valeurs propres dont nous ne retenons que les trois premières. Plutôt que de justifier le choix du nombre de valeurs propres retenues par des tests statistiques, l'approche est ici très empirique. Puisque la moyenne des valeurs propres vaut $1/p$ (où p est le nombre de variables considérées), on peut choisir de ne pas considérer les valeurs propres inférieures à $1/33 = 0,03$. Mais cela impliquerait de prendre en compte les 43 premières valeurs propres. Le second critère, plus qualitatif, du « coude » justifie le choix des valeurs retenues par la significativité de la part de variance expliquée à l'ajout d'une valeur propre – ce qui limite de fait le choix aux trois premières⁷⁷³. Par ailleurs, bien que le pourcentage de variance expliquée par ces trois premiers axes soit limité (39,4%), ceux-ci sont explicables par les variables mobilisées ; au-delà, le gain en termes de variance expliquée est trop faible et la capacité interprétative des valeurs propres suivantes, trop limitée.

comment s'engage-t-on dans les questions d'énergie », présentation aux 2e Journées Internationales de Sociologie de l'Énergie, Tours, 2015

⁷⁷³ La décroissance progressive des valeurs propres en queue de distribution constatée ici est caractéristique des ACM.

Nombre de la valeur propre	Eigenvalue	Pourcentage	Pourcentage cumulé
1	0,127	18,2	18,2
2	0,107	13,8	32,0
3	0,080	7,4	39,4
4	0,073	2,2	41,6
5	0,064	1,9	43,5

Fig. 37 : Tableau des 5 premières valeurs propres de l'ACM menées sur les données de PACA 2013 : variance des axes (*eigenvalues*), pourcentages et pourcentages cumulés⁷⁷⁴

L'interprétation des axes et l'identification de clusters permet ainsi de dessiner une typologie des rapports à l'énergie, articulée autour d'une adhésion au principe d'une part et d'un engagement actif dans la résolution du problème d'autre part.

4.1.2.3 Logique d'adhésion au principe des économies d'énergie et logique d'engagement dans le problème

Pour interpréter les axes maintenant, les nuages de modalités présentés dans les pages suivantes ne sont que des aides à la représentation visuelle. Un critère d'aide pour identifier les modalités les plus contributives à un axe peut se fonder sur la contribution moyenne : $1/159 = 0,63\%$. Une modalité est ainsi considérée comme contributive à l'axe lorsque sa contribution moyenne dépasse 0,63%. 58 modalités ont ainsi une contribution supérieure à la contribution moyenne pour l'axe 1 ; 58 autres pour l'axe 2 et 45 pour l'axe 3 (voir annexe 7).

Interprétation de l'axe 1 ($\lambda_1 = 0.127$) : un accord sur le principe

21 variables actives contribuent fortement à l'axe 1 (22 si l'on inclut la variable Eemedia qui est juste sous le seuil des 0,63%) et 58 modalités. On trouve, à gauche de l'axe, les modalités de désaccord (plutôt pas d'accord) avec les variables de contraintes des formes d'engagement, un attachement à l'égalité dans les principes devant réguler les prix de l'énergie (avec le soutien au principe de la péréquation tarifaire) et sur accord *a minima* sur la volonté d'installer des équipements plus efficaces couplée à une connaissance déclarée des actions d'économie d'énergie à mettre en œuvre. En termes de variables illustratives, les modalités âge compris entre 18 et 29 ans, auto-positionnement élevé sur l'échelle sociale (6 ou 7 sur 10), études supérieures à bac+3 et revenus supérieurs à 3 300 euros sont fortement associées. À droite, les modalités actives les plus contributives concernent un accord total sur le fait que les économies d'énergie sont contraignantes ou sur l'absence de publicité du problème. Les modalités retraités, âge supérieur à 75 ans, revenus inférieurs à 1 300 euros mensuels, peu ou pas de diplôme et longue durée d'habitation en région PACA sont surreprésentées. En d'autres termes, l'axe 1 oppose des individus qui sont d'accord avec le principe des économies d'énergie sans pour autant en faire un problème particulièrement saillant à d'autres qui considèrent les contraintes

⁷⁷⁴ Pour le calcul de ces pourcentages, voir notamment LE ROUX Brigitte, ROUANET Henry, *Multiple Correspondence Analysis*, op. cit., p. 209

trop lourdes et n'en parlent jamais. Cet axe s'apparente à un axe d'accord sur le principe opposant des petits retraités, peu diplômés qui refusent les modalités du problème de l'énergie à des individus jeunes, cumulant des ressources scolaires, économiques et sociales qui ne récusent pas la teneur du problème mais n'en sont pas particulièrement porteurs. D'une certaine manière, il s'agit donc d'un axe d'intégration du cadre normatif relatif au problème de l'énergie : un axe de degré d'accord sur le principe même, non engageant, des économies d'énergie.

Interprétation de l'axe 2 ($\lambda_2 = 0.107$) : un engagement dans le problème

30 variables actives et 58 modalités contribuent fortement à l'axe 2. D'un côté, on trouve des modalités témoignant d'un refus des contraintes traditionnellement associées aux économies d'énergie (qui contestent les énoncés selon lesquels « ça ne sert à rien de faire des économies d'énergie », que l'« on perd en confort », que « c'est une goutte d'eau dans la mer », etc.), couplé à une bonne connaissance de la publicité du problème (connaissance des mesures fiscales, du DNTE, attention dans les médias) et à une attention soutenue au problème (forte importance de réduire ses consommations d'énergie). Sont ainsi liées les modalités d'intérêt « important » ou « assez important » pour la politique, le fait d'être en couple, un niveau de diplôme supérieur à bac+3, la participation à plusieurs associations et un capital économique de moyen à élevé (de 2 100 à plus de 3 300 euros de revenus mensuels). De l'autre côté, on trouve plutôt des modalités relatives à une méconnaissance du problème (aucune discussion avec des proches, aucune connaissance des mesures fiscales), une moindre attention au problème, le souhait que le système actuel ne soit pas modifié et plus généralement une incapacité à se prononcer sur le sujet : impossibilité de dire si le DNTE est une bonne ou une mauvaise chose, incapacité d'imputer aux responsabilités à la question des économies d'énergie, ignorance de la capacité du problème à produire du conflit au sein des familles, etc. Et les modalités des variables illustratives montrent la prégnance d'une absence d'intérêt pour la politique, le manque d'équipement en objets de consommation (ordinateurs, jeux vidéo...), de la part d'individus plutôt très jeunes ou très âgés, sans bac, célibataires et aux revenus inférieurs à 1 300 euros par mois. Il semble donc que cet axe oppose des individus dont le capital économique n'est pas le plus élevé mais insérés et stables socialement, attentifs au problème de l'énergie, aux modalités de sa publicité et engagés dans sa résolution, à des individus plutôt moins bien insérés et très peu engagés dans un problème qu'ils ne questionnent d'ailleurs pas réellement. Il s'agit donc plutôt d'un axe relatif à l'engagement dans le problème de l'énergie couplé à son attention dans l'espace public.

Interprétation de l'axe 3 ($\lambda_3 = 0.080$) : un désintérêt relatif

45 modalités sont fortement contributives de l'axe 3 pour 18 variables actives. L'axe oppose d'un côté les modalités consommation subjective moyenne mais fortement convaincue que les économies d'énergie ne servent à rien, favorable à la construction de nouvelles centrales nucléaires, estimant que la transition énergétique est peu ou pas du tout importante et contre toute pondération du prix de l'électricité en fonction du moment où elle pollue le plus, qui éteint toujours la télévision avec la télécommande, parfois ou jamais la lumière en quittant la pièce et dont la principale motivation à réaliser des économies d'énergie serait l'argent. En termes de

variables illustratives, on trouve surtout des équipements plus importants que la moyenne (climatisation, plusieurs ordinateurs...), des hommes proches de l'UMP ou de Debout la France, se plaçant en 8 sur l'échelle d'auto-positionnement social. De l'autre côté de l'axe 3, on trouve en modalités actives des consommations subjectives petites, avec des souhaits vers davantage de sobriété, un manque de connaissance des actions concrètes compensé par l'installation d'ampoules basse-consommation ou la non extinction de la télévision à travers la télécommande. Ce sont plutôt des femmes, retraités, sans proximité partisane déclarée mais avec des revenus plus faibles que la moyenne (inférieurs à 1 300 euros). Cet axe oppose ainsi des individus qui estiment que les économies d'énergie ne sont pas un problème et qui ont les moyens de poursuivre des comportements énergétivores, à des individus qui ne considèrent pas l'énergie comme un problème mais qui s'engagent de fait dans des comportements de sobriété. L'axe 3 est un axe de désintérêt pour les questions énergétiques en tant que problème mais que la dimension économique peut pousser à réhabiliter en pratique.

À titre exploratoire, nous avons cherché à mener la même analyse sur les données de l'enquête PACA 2009. Nous ne reproduisons pas le détail de l'analyse ici. La comparabilité des deux jeux de données est certes limitée par l'absence de certaines variables non présentes dans le questionnaire de 2009, mais nous avons pu constater une forte stabilité des deux premiers axes factoriels et de leurs modalités les plus contributives. Le premier axe de l'analyse factorielle oppose, à gauche, les modalités de désaccord relatif portant sur les contraintes (ex. : plutôt pas d'accord avec la phrase faire des économies d'énergie demande des efforts ou engendre une partie de confort), connaissance déclarée des actions concrètes à entreprendre pour faire des économies d'énergie à d'autres modalités, à droite de l'axe, comme déclarer déjà faire le maximum, ne jamais discuter de l'enjeu ou en entendre parler dans les médias. La seule différence porte sur la nature de la motivation à faire des économies d'énergie : à gauche, principalement pour la protection de l'environnement ; à droite, pour éviter le gaspillage. Mais se dessine à nouveau un axe d'adhésion au principe motivé par la publicité de l'enjeu mais non appuyé sur des pratiques et comportements. Le deuxième axe oppose, comme pour les données de 2013, les modalités penser qu'il est très important de réduire ses consommations, discuter de l'enjeu mais aussi connaître les mesures fiscales, les actions concrètes, etc. à estimer que la réduction des consommations est peu ou n'est pas importante, ne jamais discuter de l'enjeu, opter pour la continuation des centrales nucléaires actuelles, etc. En variables illustratives par exemple, l'axe distingue des individus qui ont déjà installé des équipements comme un chauffage plus performant, de l'électroménager plus efficace ou qui ont déjà réalisé des travaux d'isolation à des individus qui s'opposent catégoriquement à ce genre de travaux. C'est donc là aussi un axe qui met en œuvre un engagement dans le problème de l'énergie qui va au-delà de la simple pétition de principe. L'axe 3 peut également être interprété comme un axe de rapport économique au problème de l'énergie mais dont les modalités ne sont pas les mêmes que pour les données de 2013. Il oppose cette fois des locataires en couple, pessimistes quant à l'avenir de leurs enfants et qui estiment que la transition énergétique est une contrainte sans bénéfice, à des individus qui sont peu attentifs à la publicité du problème et qui, sans déclarer d'engagement dans sa résolution, trouvent cependant qu'il doit être réglé. Dans les deux cas, le faible revenu des ménages traduit un rapport complexe au problème souvent médié par des difficultés économiques.

4.1.2.4 Une typologie du rapport au problème de l'énergie

Dans un second temps, nous avons effectué une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les données de 2013. En utilisant les coordonnées des individus sur les axes factoriels comme nouvelles variables, on peut calculer des indices de dissimilarité entre individus et on les regroupe selon un critère d'agrégation⁷⁷⁵. Les regroupements successifs permettent de produire un arbre de classification dont la racine regroupe l'ensemble des individus. On peut alors choisir de tronquer l'arbre pour déterminer le nombre de partitions voulues. On peut ensuite voir quelles modalités actives ou illustratives caractérisent le mieux les partitions obtenues. Après plusieurs itérations, cinq clusters ont été retenus dont on peut observer la projection graphique sur les deux premiers axes de l'analyse factorielle dans le document suivant (pour les détails de la caractérisation des *clusters*, voir l'annexe 9).

Le cluster 1 : Les sensibilisés (22% des répondants)

Le premier *cluster* identifié que nous avons appelé les « sensibilisés » sont des individus qui pensent plutôt que les économies d'énergie créent des conflits dans la famille, qu'elles ne sont plutôt pas prioritaires ou qu'elles sont plutôt une goutte d'eau dans la mer. Ils sont favorables à l'arrêt du nucléaire, discutent rarement des économies d'énergie entre proches, n'en entendent plutôt pas parler dans les médias ou lors de l'élection présidentielle et estiment que la responsabilité du problème appartient plutôt au gouvernement. Pour autant, ils disent parfois ou souvent éteindre la lumière lorsqu'ils quittent une pièce ou trouver important le DNTE. Les modalités les moins caractéristiques du *cluster* les opposent d'une part aux « engagés », d'autre part aux « désalignés », que nous décrivons par la suite. Leur profil sociologique qui n'est pas très éloigné de celui des « opposés » : plutôt des locataires ou des petits propriétaires, se disant apolitiques et qui habitent en région PACA depuis moins de 5 ans ou au contraire depuis plus de 20 ans. On trouve donc ici un ensemble d'individus qui sont sensibilisés aux questions énergétiques mais qui n'en défendent pas particulièrement les principes et qui, pour la plupart, sont réticents à s'engager concrètement dans des activités de maîtrise des énergies, en particulier si celles-ci sont coûteuses.

Le cluster 2 : Les engagés (37% des répondants)

Les « engagés » présentent un groupe de personnes qui déclarent à la fois une très forte adhésion aux principes, la meilleure connaissance des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics et des actions concrètes congruentes avec les valeurs qu'ils déclarent. À l'inverse des « sensibilisés », ils disent faire le maximum et que le résultat est payant (ils ne sont pas du tout d'accord pour dire que les efforts de MDE engendrent une perte de confort ou sont invisibles sur la facture par exemple). Ils ont déjà réalisé des travaux d'isolation de leur logement, acheté des appareils électroménagers plus efficaces (i.e. dont le label est supérieur à A), installé des ampoules basse-consommation ou, dans le cas contraire, sont tout à fait d'accord pour le faire. Les économies d'énergie sont un sujet dont ils discutent régulièrement avec leurs proches et auquel ils sont attentifs dans les médias. Réduire leur consommation énergétique leur paraît très

⁷⁷⁵ Ici le critère d'agrégation classique de Wald qui permet de minimiser la variance *intraclusters* et de maximiser la variance *interclusters*. Voir le chapitre 5 dans LE ROUX Brigitte, ROUANET Henry, *Multiple Correspondence Analysis, op. cit.*

important, même s'ils ont une perception subjective d'eux-mêmes comme de « petits consommateurs ». Ils connaissent les mesures fiscales mises en place par les pouvoirs publics, ont une opinion très positive du projet de loi Brottes par exemple et estiment le DNTE prioritaire. Sociologiquement ce sont des individus qui se disent proches d'EELV, avec un intérêt élevé pour la politique ; souvent en activité et avec des revenus moyens à élevés, insérés dans le tissu social et en situation de stabilité (en couple, avec des enfants).

Le cluster 3 : Les adhérents (24% des répondants)

Les « adhérents » regroupent 24% des enquêtés et forment un ensemble d'individus qui adhèrent au principe des économies d'énergie : ils refusent l'idée que la MDE ne soit pas une action prioritaire, qu'elle demande trop d'effort ou qu'elle coûte de l'argent. Ils ne sont toutefois pas les défenseurs les plus fervents des économies d'énergie avec un positionnement en « plutôt pas d'accord » plutôt que « pas du tout d'accord » sur le bloc de variables « contraintes des formes d'engagement ». Inversement, ils considèrent que réduire ses consommations ou le Débat National sur la Transition Énergétique est important sans être prioritaire ou très important. Ils sont attachés au principe de la péréquation tarifaire et au fonctionnement actuel des centrales nucléaires. En un mot, ils adhèrent à un principe qu'ils considèrent comme un impératif collectif mais sans témoigner d'une attention particulière au problème dans les médias, dans les discussions entre proches – ils disent avoir « un peu » entendu parler d'économies d'énergie dans le cadre de la campagne présidentielle de 2012. Ils ne témoignent pas non plus d'action concrète en faveur de la MDE. Sociologiquement, il s'agit surtout d'individus plutôt jeunes et moyennement diplômés, des consommateurs « moyens » d'énergie qui estiment que leurs enfants vivront comme eux, avec des revenus par foyer supérieurs à 3300 euros par mois ; des professions intermédiaires ou des employés présents en PACA depuis 5 à 20 ans. Ce *cluster* se confronte principalement à celui des « opposés ».

Le cluster 4 : Les opposés (12% des répondants)

Les « opposés » (12% des individus) dessinent un ensemble de personnes tout à fait d'accord pour dire que les contraintes pesant sur les actions de maîtrise de l'énergie sont trop fortes : ça ne sert à rien, ça demande trop d'effort, ce n'est pas prioritaire, etc. Ils ne souhaitent aucun changement du système électrique en région PACA, même si la situation est problématique et sont favorables à la construction de nouvelles centrales nucléaires. Ils disent par ailleurs ne pas avoir d'intérêt pour la politique, ne déclarent pas de proximité partisane ou une proximité proche du Front national. Les individus composant cette partition considèrent que réaliser des économies d'énergie est peu important, ils n'en discutent jamais et n'en entendent jamais parler dans les médias. Dans la lignée, ils s'opposent à l'installation d'un chauffage plus efficace ou de modes de production d'énergie renouvelable ou éteindre toujours la télévision avec la télécommande. C'est donc une opposition nette au principe même des économies d'énergie et à toute forme d'action concrète dans le règlement du problème. D'un point de vue sociologique, il s'agit plutôt de petits retraités propriétaires et présents dans la région depuis de nombreuses années, non équipés en ordinateur, ne participant à aucune association. Le *cluster* sous représente les hauts diplômés, les salaires moyens à élevés et les individus qui considèrent que

la protection de l'environnement est une motivation principale pour réaliser des économies d'énergie.

Le cluster 5 : Les désalignés (5% des répondants)

Le dernier *cluster* nommé les « désalignés » compte pour 5% des enquêtés et se démarque dans la mesure où il correspond à un profil connaissant des formes de précarité sociale, économique ou énergétique. Le groupe est restreint (64 individus) et difficile à analyser : il s'agit d'individus qui ne possèdent pas d'ordinateur, ne connaissent pas les mesures fiscales, n'ont jamais entendu parler d'économie d'énergie dans les médias et n'en discutent jamais entre proches. Ils disent ne pas avoir du tout d'intérêt pour la politique et aucune proximité partisane. Ils ne souhaitent pas du tout l'installation d'appareils électroménagers plus efficaces ou de dispositifs d'énergie renouvelable et disent déjà faire leur maximum. Il s'agit plutôt de femmes, de plus de 75 ans, sans le baccalauréat, gagnant moins de 1 300 euros par mois et dont la principale motivation pour économiser l'énergie est d'éviter le gaspillage. Par ailleurs, le *cluster* agrège vraisemblablement des individus en marge du tissu social (ils ne recevraient aucune aide matérielle ou humaine de la part de leur proche en cas de problème par exemple), ils ont des difficultés à formuler leur avis sur un certain nombre de questions, ont peu de connaissances puisqu'on note une forte surreprésentation des modalités « ne sais pas » aux questions d'opinion. Il s'agit notamment des individus pour qui l'indice de restriction est le plus fort⁷⁷⁶, ce qui semble révéler une forme de précarité énergétique subie. Les « désalignés » sous-représentent les individus en couple, avec enfants, avec un fort intérêt pour la politique, les jeunes diplômés qui pensent que la MDE relève d'abord des actions des individus et qui sont très attentifs au problème de l'énergie.

À travers la lecture des cinq clusters sur les deux premiers axes de l'analyse factorielle se dessine une typologie des individus articulée autour d'une adhésion aux principes d'une part et d'une conversion en pratiques de l'autre. La figure 38 en montre une vision stylisée. Les « engagés » sont les individus les plus investis dans le problème de l'énergie : ils en défendent certes le principe et sont attachés à certaines valeurs, mais surtout ils témoignent de pratiques (déclarées) fortes en faveur de la résolution du problème. Il s'agit d'individus bien intégrés socialement, disposant de ressources économiques, sociales et culturelles importantes : en un sens, ce sont les « bons » citoyens visés par les politiques publiques. Ils peuvent par ailleurs être militants mais le militantisme environnemental n'est pas un trait caractéristique de ces individus. Surtout, à côté de ce groupe, d'autres ensembles peuvent être décrits : d'une part, un groupe « d'adhérents » et un autre de « sensibilisés ». Ils se distinguent par le degré d'adhésion au principe même de la maîtrise de l'énergie mais dans les deux cas, ils ne sont peu ou pas engagés dans des actions concrètes. Les individus appartenant au premier groupe vont être plus attentifs au problème et à sa publicité dans l'espace public : ils lui accordent une importance réelle qui n'est toutefois pas prioritaire. Ceux du second groupe témoignent d'une certaine sensibilité qui ne va pas sans des formes de réticence dans la prise en compte du problème de l'énergie, car ils considèrent que sa résolution peut être source de conflits et de difficultés économiques, techniques, etc. Enfin, le groupe des « opposés » se dresse clairement contre le

⁷⁷⁶ Calculé sur la base de la différence entre la température réelle (déclarée) en moyenne en hiver dans la pièce de séjour et la température que l'individu souhaiterait qu'il fasse.

principe même de la transition énergétique, ainsi que contre les actions pratiques susceptibles d'être menées. Ils ne réfutent pas l'existence du problème, ils en contestent les termes et le format. A l'inverse, le petit groupe des « désalignés » ne considère pas que le problème de l'énergie soit un problème au sens où nous l'avons défini précédemment : les individus qui le composent en ignorent toute publicité et n'ont que peu de connaissance à son sujet ou sur les contraintes qui peuvent se poser.

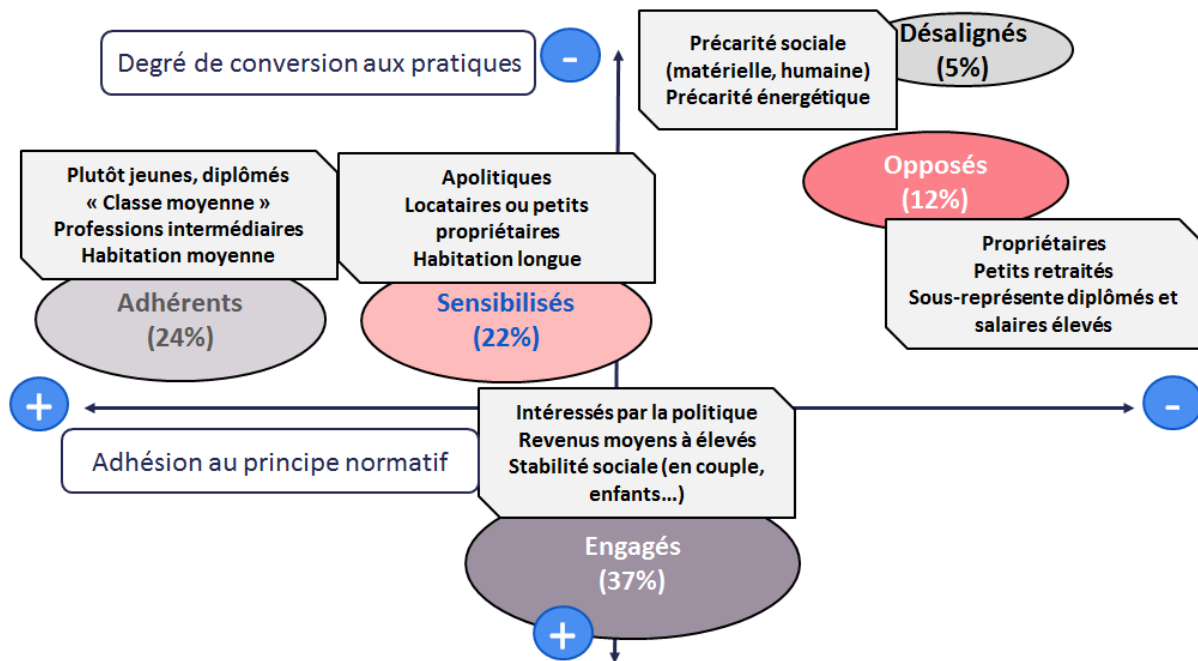


Fig. 38 : Représentation schématique des groupes identifiés dans leur rapport aux économies d'énergie et ventilés sur un axe d'adhésion au principe de la MDE et d'engagement pratique

La comparaison avec les données de 2009 montre qu'il est aussi possible de faire ressortir une partition en cinq *clusters* dont les caractérisations respectives sont assez proches. Nous renvoyons à l'annexe 8 pour une projection de la partition sur les deux premiers axes factoriels de l'ACM et à l'annexe 10 pour la caractérisation des *clusters*. Le *cluster* 1 correspond au groupe des « adhérents » et agrège 27% ; le *cluster* 2 aux « sensibilisés » de 2013 (22%), le *cluster* 4 aux « opposés » (12%) et le *cluster* 5 correspond au groupe des « engagés » et regroupe 32% des individus. Dans le cas des données de PACA 2009, le groupe des « sensibilisés » est toutefois davantage réticent que sensibilisé : la conscience du problème existe mais les oppositions à s'engager dans sa résolution et la perception des contraintes liées aux solutions sont plus marquées. Par ailleurs, il nous paraît difficile de qualifier le *cluster* 3 de la partition (8%) de groupe de « désalignés », à l'image de la partition faite sur les données de 2013. Ce groupe correspond plutôt à un groupe d'individus contestant leur rapport à l'énergie sous l'angle de l'économie : ils entretiennent un rapport de contestation avec le problème. Ce résultat semblerait montrer qu'il existe une spécificité du groupe des « désalignés » en 2013, peut-être liée à la montée en puissance du halo de la précarité énergétique⁷⁷⁷.

⁷⁷⁷ CHARLIER Dorothée, RISCH Anna, SALMON Claire, « Les indicateurs de la précarité énergétique en France », Revue française d'économie, vol. 30, n°4, 2015, p. 187-230

L'analyse factorielle offre ainsi une lecture à la fois plus riche et plus fine du rapport aux économies d'énergie que les tentatives de modélisation que nous avons expérimentées : elle permet de mieux prendre en compte la complexité des rapports à la maîtrise de l'énergie. Par ailleurs, la comparaison des données entre les enquêtes menées en région PACA en 2009 et en 2013 permet de montrer la stabilité certaine des résultats obtenus. Une lecture cherchant à tenir compte à la fois de l'attention portée au problème, à sa publicité dans l'espace public, des contraintes qui pèsent pour les individus dans sa résolution, des motivations à agir et des pratiques déclarées est, de ce point de vue, porteuse. Ce résultat confirme le fait que les rapports à l'énergie ne sont pas uniquement médiés par la question économique et, en particulier, par le levier-prix : des questions de valeurs, de perception de l'enjeu lié à sa familiarité entrent en jeu. Certes, la possession de ressources économiques semble être un prérequis à l'engagement dans la résolution du problème, mais elle ne constitue pas un facteur suffisant. De même, la seule adhésion au principe de la maîtrise de l'énergie est susceptible de ne pas se concrétiser dans des actions réelles d'économie d'énergie. Nous pouvons par ailleurs distinguer plusieurs degrés d'adhésion, socialement caractérisés. En tout état de cause, ce sont les individus ordinaires qui cumulent capacité d'action, attention au problème de l'énergie, adhésion en valeurs et volonté d'engagement qui concrétisent les cadres normatifs portés par les politiques publiques. Une minorité s'y oppose et une petite majorité (les « adhérents » et les « sensibilisés ») ne prend position qu'en valeurs, sur leur degré d'adhésion au principe.

Dans ces conditions, nous avons cherché à identifier les moteurs de l'engagement dans la maîtrise de l'énergie en retravaillant la question de la perception du problème et de l'attention dont il peut faire l'objet pour les individus ordinaires. C'est l'objet de la partie suivante.

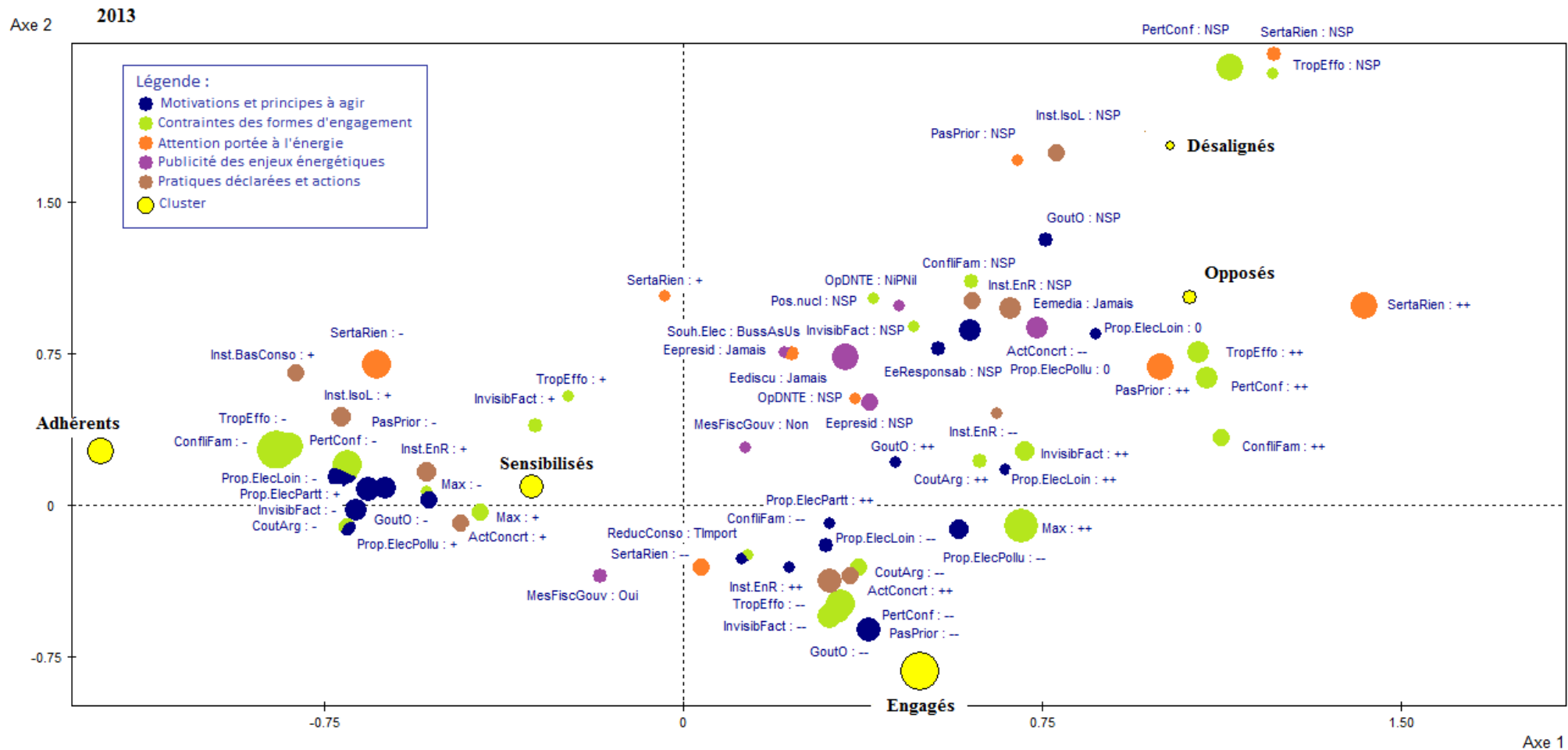


Fig. 39 : Projection des deux premiers axes factoriels de l'ACM avec *clustering* en 5 groupes et les 20% des modalités actives les plus contributives, pondérées par leur contribution – enquête PACA 2013

Fig. 40 : Descriptif des variables actives pour l'ACM – enquête PACA 2013

L'attention portée à l'énergie

Pensez-vous qu'il est important de réduire <u>notre</u> consommation d'énergie?	ReducConso	PdtImport, PeImport, Import, Timport
Que pensez-vous d'un tel débat ?	OpDNTE	Prior, Import, NiPniI, NSP
Opinion : Ca ne sert à rien de faire des économies d'énergie	SertaRien	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP
Opinion : Faire des économies d'énergie, ce n'est pas ma priorité	PasPrior	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP
D'après vous, cette réforme de l'énergie est :	OpBrottes	Echelle d'accord : -- = Très mauvaise chose ; - = Mauvaise chose ; + = Bonne chose ; ++ = Très bonne chose ; 0 = NSP
Imaginez : en 2040, la situation électrique de la région PACA est devenue problématique. Les besoins en électricité ont augmenté et ont entraîné une multiplication importante des coupures. Parmi ces trois solutions, laquelle trouvez-vous la plus souhaitable ?	Souh.Elec	BussAsUs, Sobr, Effic

La publicité des enjeux énergétiques

Avez-vous entendu parler d'économie d'énergie dans les médias ?	Eemedia	Jamais, Svt, Raremt, NSP
Vous arrive-t-il de parler d'économies d'énergie avec des proches (famille, voisins, collègues, amis)	Eediscu	Jamais, Raremt, Svt, Tsvt, NSP
Durant la campagne présidentielle de 2012, vous rappelez-vous si les questions d'énergie ont été discutées par les candidats, les partis ou dans les programmes politiques ?	Eepresid	Jamais, Pasvraimt, Unpeu, Bcp, NSP
Avez-vous entendu parler du débat national sur la transition énergétique qui se déroule actuellement en France ?	DNTE	Oui, Non, NSP
Connaissez-vous des mesures fiscales prises par les pouvoirs publics pour aider les gens à réduire leur consommation d'énergie ?	MesFiscGouv	Oui, Non, NSP
En mars de cette année, le Parlement a adopté une réforme des prix de l'énergie (parfois appelé système de bonus-malus de l'énergie). En avez-vous entendu parler ?	Brottes	Oui, Non, NSP

Les contraintes des formes d'engagement

En ce qui concerne les centrales nucléaires, laquelle de ces trois solutions a votre préférence pour la France ?	Pos.nucl	Constr, Fonct, Arret, NSP
Opinion : Ça demande trop d'efforts de faire des économies d'énergie	TropEffo	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP
Opinion : Je fais déjà le maximum pour économiser l'énergie	Max	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP
Opinion : Quand on fait des économies d'énergie, on perd trop en confort	PertConf	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP

Opinion : Faire des économies d'énergie, ça coûte de l'argent	CoutArg	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP
Opinion : Si on fait vraiment des économies d'énergie, ça fait des conflits dans la famille	ConfliFam	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP
Opinion : Quand je fais des économies d'énergie, ça ne se voit pas sur ma facture	InvisibFact	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP

Motivations et principes à agir

D'après vous, les économies d'énergie c'est <u>principalement</u> le problème... ?	EeResponsab	Entrep, Gens, Gouvmt, Internat, VilleReg, NSP
Quelle est ou quelle serait votre motivation principale pour économiser l'énergie ?	EeMotiv	Argent, Aucun, Collectif, Educ, EnvirProt, GaspiEvit, NvlTech, SocConso, NSP
En ce qui concerne votre consommation d'énergie, dans votre logement, diriez-vous que vous êtes, vous et votre famille	Consosubj	Petit, Moyen, Gros, NSP
Proposition : Il est normal que l'électricité soit plus chère au moment où la production d'électricité est la plus polluante	Prop.ElecPollu	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP
Proposition : Il est normal que l'électricité soit plus chère dans les régions qui sont éloignées des endroits où on la produit	Prop.ElecLoin	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP
Proposition : Il est normal que le prix de l'électricité soit le même partout.	Prop.ElecPartt	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP
Opinion : Quand je fais des économies d'énergie, c'est une goutte d'eau dans la mer	GoutO	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP

Les pratiques déclarées relatives aux questions énergétiques

Si vous étiez <u>obligé</u> de diminuer votre consommation d'énergie, sauriez-vous quoi faire concrètement ?	ActConcrt	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP
Action : Utiliser des ampoules basse-consommation	Inst.BasConso	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP ; 1 = Je le fais déjà
Action : Utiliser des énergies renouvelables	Inst.EnR	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP ; 1 = Je le fais déjà
Action : Améliorer l'isolation de votre logement	Inst.IsoL	Echelle d'accord : -- = Pas du tout ; - = Plutôt pas ; + = Plutôt ; ++ = Tout à fait ; 0 = NSP ; 1 = Je le fais déjà
Quand vous quittez une pièce pour 5 minutes, éteignez-vous la lumière ?	LumieR	Jms, Parfs, Svt, Tjrs, NSP
Eteignez-vous la télévision à partir de la télécommande...	TelecTV	Jms, Parfs, Svt, Tjrs, NC, NSP

4.2 LES PUBLICS DE L'ÉNERGIE : DES COMMUNAUTES LOCALES D'INTERPRÉTATION D'UN PROBLÈME

4.2.1 Une autre approche de l'opinion publique

À proprement parler, l'objet de ce travail n'est pas uniquement de chercher à distinguer les pratiques relatives à l'énergie, qu'elles soient considérées du point de vue sociologique des groupes ou de celui, plus anthropologique, de l'individu dans son environnement⁷⁷⁸. Il cherche également à montrer que les rapports au problème de l'énergie, médiés dans la majorité des cas, par des activités routinières non questionnées, peuvent aussi être des activités politiques. L'analyse ne doit donc pas se limiter à la caractérisation objective des répondants par leurs déterminants sociologiques ; elle doit permettre de reconstituer les schèmes sous-jacents et partagés par les groupes identifiés. Or, comme nous avons tenté de le montrer dans le premier chapitre, l'activité politique ne doit pas être considérée comme un élément « toujours déjà là », et, à ce titre, observable et mesurable de la même manière, tout le temps et partout. En rabattant le politique sur des objets qui seraient spécifiquement politiques, on dépossède les individus ordinaires de leur capacité à être citoyen, c'est-à-dire à faire et parler de la politique. Pierre Favre a montré que le politique renvoyant à des éléments qui « *n'existent pas là* »⁷⁷⁹, c'est au chercheur de définir ses formes et ses contours sur la base des résultats de ses travaux empiriques. Il doit donc construire ses hypothèses sur la base d'observations, mobiliser des concepts et des paradigmes, développer des outils appropriés.

Il n'entre pas dans notre propos de nous engager dans une entreprise taxinomique afin de délivrer une liste exhaustive de la ou des définitions du politique. Néanmoins, on peut rappeler la tension originelle mise en avant dans cette définition. Lorsque Pierre Favre note que le politique consiste en « *des mécanismes ou des règles pour définir les principes communs de la vie en société et en sanctionner les manquements pour mettre fin aux conflits qui pourraient mettre en péril la société* »⁷⁸⁰, il rappelle l'existence d'une tension entre les activités de règlement des conflits qui visent à stabiliser la société en réintroduisant de l'ordre d'une part, et, d'autre part, l'ensemble des activités de contestation, de compétition, de conflit, c'est-à-dire de remise en désordre de la société. Jacques Rancière, différenciant les activités de police et de politique, fait ce même constat : si la première est une mise en ordre du réel et une mise en sens procédant par un découpage ordonné des réalités sociales, la seconde est une mise en désordre de ce découpage⁷⁸¹. Si l'analyse des politiques publiques, celle des relations internationales, de la sociologie électorale, etc. constituent des pans entiers de la littérature scientifique, c'est précisément parce qu'elles cherchent à dévoiler et comprendre cette tension entre ordre et désordre, entre ordonnancement et désordonnement du réel. D'une certaine manière, nous

⁷⁷⁸ Cette césure est elle-même un peu artificielle, pour une discussion sur la porosité de la notion de pratique, voir WARDE Alan, SOUTHERTON Dale (eds.), *The Habits of Consumption*, Helsinki, Helsinki Collegium for Advanced Studies, 2012

⁷⁷⁹ FAVRE Pierre, *Comprendre le monde pour le changer. Épistémologie du politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005

⁷⁸⁰ *Ibid.*, p. 266

⁷⁸¹ RANCIÈRE Jacques, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 1998, p. 239-240

cherchons à dérouler les implications de cette grille de lecture pour notre objet. Le rapport ordinaire à l'énergie est médié par des routines et l'insertion dans des cadres normatifs souvent régulés en amont par des instruments de politiques publiques, par des récits publics, et stabilisés en aval par des dispositifs sociotechniques. Or, ces cadres peuvent s'avérer défailants et engendrer des troubles. De ces troubles peuvent émerger des publics, au sens de John Dewey, qui constituent une première approche structurée de la mise en cause de l'ordonnement social. C'est à l'identification de tels publics, de leurs systèmes de valeurs, de la nature de leur argumentation et des ressources discursives qui donnent assise à leurs opinions que s'attache cette partie.

4.2.1.1 La notion de public chez John Dewey : approche théorique

La notion de pragmatisme a pu être utilisée pour couvrir des entreprises scientifiques pourtant largement différentes, et les inspirateurs américains que sont Charles S. Peirce, William James, John Dewey et George H. Mead ne s'accordent pas eux-mêmes sur une définition commune⁷⁸². Lorsque G. H. Mead insiste sur une conception élaborée de la perception sociale de soi, John Dewey s'intéresse, par exemple, à l'habitude et à sa relation à l'environnement⁷⁸³. Leur position commune a été résumée par Hans Joas : « *Le pragmatisme est avant tout une réflexion sur le fait que le sujet est ancré dans la praxis et le tissu social avant toute autre forme de conscience intentionnelle de l'action.* »⁷⁸⁴ Deux des déclinaisons concrètes de cette approche sont (a) le refus d'une vision kantienne du monde, séparant radicalement action et pensée et corollaire de l'intuition cartésienne distinguant univers intérieur et univers extérieur, et (b) l'idée qu'il faut juger les actions – mais aussi les théories – à leurs conséquences et non à la chaîne supposée d'antécédents qui y mènent. Que signifie cette implication pragmatiste de porter attention aux conséquences plutôt qu'aux causes ? Charles Peirce, dans son article de 1878, prend l'exemple du diamant : dire « le diamant est une pierre dure » renvoie moins à un constat absolu qu'à une pratique, celle de frotter le diamant à d'autres matériaux et de comparer leur dureté relative. En ce sens, l'assertion n'a de sens que relativement à son usage et aux réalités concrètes, matérielles que cet usage produit. Il s'agit donc moins d'une vérité valable en tout lieu et tout le temps que le constat de conditions d'expérimentation, constat susceptible d'être remis en cause si l'on trouve un matériau plus dur que ne l'est le diamant. Incidemment, le positivisme et le pragmatisme se rejoignent sur ce point dans leur volonté d'expérimentation : il s'agit de vérifier la pertinence de concepts ou de théories par l'expérience. Il ne s'agit toutefois pas simplement de mesurer les effets d'une action mais bien ses conséquences, c'est-à-dire « *ce qui, par le fait d'avoir été produit (intentionnellement ou pas), contribue à la signification de la détermination de l'objet ou du*

⁷⁸² Par exemple, à partir de 1905, Charles Peirce fait usage du terme de « pragmatisme » pour se différencier du « pragmatisme » de William James. On considère toutefois les articles de Peirce 'The Fixation of Belief' (1877) et 'How to Make our Ideas Clear' (1878) comme des documents fondateurs de cette approche, au sens large du terme.

⁷⁸³ GRONOW Antti, 'From Habits to Social Institutions: A Pragmatist Perspective' dans WARDE Alan, SOUTHERTON Dale (eds.), *The Habits of Consumption*, op. cit., p. 26-44

⁷⁸⁴ JOAS Hans, *Pragmatism and Social Theory*, Chicago, University of Chicago Press, 1993, p. 59-60 (traduction personnelle)

concept associé à sa production. »⁷⁸⁵ En d'autres termes, la réalisation de l'action produit des significations pratiques qui n'existent pas avant cette réalisation et qui sont les véritables finalités de la recherche pragmatiste : les conséquences sont performatives. William James écrit par exemple que « *nos idées deviennent vraies à mesure qu'elles exercent leur fonction de médiation avec succès* »⁷⁸⁶, ce qui souligne bien que la valeur des idées compte moins en tant que contenu que ce que les individus considèrent comme étant une vérité. On se tourne donc vers la recherche des usages concrets : le contenu des opinions est moins important que la manière dont les individus s'y attachent, y conforment leurs comportements ou au contraire, s'en détournent ou s'y opposent.

À ce premier jalon, John Dewey apporte l'idée de l'enquête dont nous avons déjà donné des éléments explicatifs dans le chapitre 1 : il s'agit du processus par lequel un individu passe du trouble et de l'incertitude à la croyance comme forme de connaissance. Comme il le souligne lui-même : « *le doute est un état d'inquiétude ; c'est une tension qui trouve expression et débouché dans les processus de l'enquête. L'enquête s'achève quand elle parvient à quelque chose d'assuré. Cet état d'assurance est la caractéristique essentielle de la croyance authentique. Le mot "croyance" convient donc bien à la fin de l'enquête.* »⁷⁸⁷ L'enquête fait donc partie intégrante de la constitution des publics. Les publics naissent des désordres introduits par une situation sociale, et cherchent à restabiliser l'ordre social par le biais d'une enquête. Plusieurs conceptions de la notion de publics peuvent prévaloir ; clarifions-les. Walter Lippmann estime que le public est soit fantôme, c'est-à-dire proche de l'opinion publique sondée à laquelle on demande un avis consultatif mais aucunement réflexif ; soit spectateur, dans le cas de publics intéressés à un problème et auxquels il est éventuellement fait appel par les propriétaires et les responsables du problème⁷⁸⁸. Ce second cas n'exclut pas une participation du public de spectateurs, mais celui-ci intervient autant dans la fabrique de l'action publique que pour choisir un camp, choix éventuellement médié par l'usage de la science et d'un vocabulaire de l'expertise d'une apparente neutralité⁷⁸⁹.

La logique de John Dewey est toute autre : un public n'est pas l'agrégation de spectateurs intéressés mais un ensemble de victimes involontaires des conséquences d'un problème. Public et extériorité des conséquences d'une action entretiennent donc des liens particulièrement étroits. Et si les deux auteurs estiment l'un comme l'autre que les publics n'existent pas, ils se différencient dans la mesure où Walter Lippmann présuppose son inexistence et John Dewey explique son occultation provisoire. Car si les publics existaient à la création des États modernes, la complexification sociale a progressivement conduit à l'éloignement du citoyen ordinaire des problèmes dans lesquels il était amené à s'engager et qu'il devait résoudre. Action publique et activité politique finissent par se couper l'une de

⁷⁸⁵ FREGA Roberto, *John Dewey et la philosophie comme épistémologie de la pratique*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 54

⁷⁸⁶ JAMES William, *Le pragmatisme. Un nouveau nom pour d'anciennes manières de penser*, Paris, Flammarion, 2007 (1907), p. 127

⁷⁸⁷ DEWEY John, *Logique, la théorie de l'enquête*, op. cit., p. 63

⁷⁸⁸ Pour ces éléments, en plus de l'ouvrage de Lippmann, *Le public fantôme*, et la réponse de Dewey, *Le public et ses problèmes*, nous nous sommes appuyé sur les développements de Bruno Latour et de Joëlle Zask dans leurs introductions respectives des ouvrages.

⁷⁸⁹ GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics*, op. cit.

l'autre. En conséquence, pour préserver le caractère démocratique des régimes, tout en faisant face à la baisse de la participation politique, Lippmann estime que l'action publique requiert moins l'opinion du public qu'une technicité et une expertise de plus en plus grande pour répondre à la complexité des problèmes. L'opinion publique – et non des publics – intervient pour valider *a posteriori* les choix d'action publique. Inversement, Dewey insiste sur les conditions de dévoilement du public à lui-même. Ainsi, le pragmatisme tel qu'il est développé chez John Dewey est loin de dénier tout rôle à la réflexivité des individus ordinaires ; il considère cependant que son analyse doit être située pour être appréhendée convenablement.

Pour comprendre ce dévoilement, il faut donc partir, non pas des causes, mais des « *actes qui sont [déjà] accomplis* »⁷⁹⁰, des problèmes et surtout des conséquences, parfois involontaires, qu'ils posent aux individus qui en sont victimes. À cet égard, la notion de public offre également une définition de la publicisation : si une action n'a de conséquence que sur les acteurs qui l'ont engagée, la portée de l'action demeure privée. Si en revanche, l'action a des conséquences au-delà de ces acteurs, elle acquiert une capacité publique. La distinction entre privé et public réside donc dans la portée des conséquences du problème, et un public ne peut, par définition, exister que si ces conséquences débordent les acteurs qui en sont à l'origine. Dans cette perspective, être « victime » d'un problème est une condition nécessaire mais non suffisante à la constitution d'un public : celui-ci n'existe alors qu'en puissance. Une condition supplémentaire réside dans la reconnaissance des conséquences : un travail spécifique d'identification et de reconnaissance des victimes doit être mis en œuvre. Le public se fabrique, soit de lui-même, soit par l'intermédiaire d'un tiers qui le dévoile ; il doit rassembler les victimes qui doivent reconnaître le problème et se reconnaître comme victimes. Enfin, une dernière condition réside dans un travail de résolution du problème, étape qui passe par l'enquête. A travers une dialectique permanente entre actions et croyances/connaissances, le public participe alors à la définition du problème, de ses propriétaires, de ses responsables, des chaînes de causalité qui le structurent et de la reconnaissance de sa spécificité de victime.

Deux points nous semblent ici importants : d'une part, les publics entretiennent un lien avec les problèmes, mais ils entretiennent également un rapport avec l'action publique, intermédiaire majeur dans la résolution collective desdits problèmes. D'autre part, en proposant d'observer les publics à travers leur construction empirique, John Dewey rejette les théories normatives du public. Ce point nous intéresse particulièrement dans la mesure où nous avons constaté, à la suite de nombreux autres travaux, que la discussion politique sur Internet est loin de répondre aux critères des théories rawlsienne ou habermassienne. Sur le premier point, notons que le positionnement de John Dewey est atypique : loin de faire de l'État l'arbitre impartial des clivages qui traversent la société, mais loin également d'en proposer une lecture normative dessinant ce qu'il devrait être et la manière dont il devrait se comporter, il considère que s'il existe une pluralité de victimes et de manières de construire des publics, il existe tout autant de façons de penser l'État. Ce dernier est conçu dans cette perspective comme « *l'équipement du public par des représentants officiels afin que ces derniers veillent à l'intérêt du public.* »⁷⁹¹ Cette définition implique que l'État n'est pas non plus un objet complément

⁷⁹⁰ DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, op. cit., p. 63

⁷⁹¹ *Ibid.*, p. 85

désincarné. Il est certes mouvant au sens où ses capacités d'action ou ses champs d'intervention peuvent varier au fil des périodes considérées, mais il est cette structure qui remplit le rôle d'interface entre les publics et leurs moyens de résolution des problèmes par le biais de représentants qui émettent les règles régissant le collectif. Dans ce cadre, le droit produit est donc moins le fruit d'une volonté aussi absolue que désincarnée que la production d'un accord local et temporaire sur lequel s'accordent les publics et acteurs du problème – avec, certes, des degrés d'accès et une capacité de peser sur cet accord très différents. Sur le second point maintenant, John Dewey suggère l'existence de deux publics possibles dont la différence pose un problème méthodologique. Dans le premier cas, le public est défini comme existant objectivement du fait des conséquences d'un problème qui débordent involontairement sur des individus n'ayant pas part au problème : le public existe donc qu'on le mesure ou non. Dans le second cas, le public n'existe qu'à travers les dispositifs qui témoignent de son existence – et notamment qui mesurent l'effet des conséquences. En d'autres termes, dans ce cas, les publics n'existent que subjectivement, à travers leur mesure. Le premier type de public a souvent été décrit comme « passif » ou « latent », lié au fait qu'il existe mais qu'il est invisible à l'œil nu ; le second, « actif » car découvert ou dévoilé. Or, si cette différence n'est pas sans interroger la possibilité de mesurer des « faux publics », elle a le mérite de questionner le lien entre le public et le dispositif qui le dévoile⁷⁹². Elle offre surtout au chercheur la possibilité de questionner son rôle dans la découverte de faits sociaux qui ne peuvent donc plus être conçus comme des objets surplombants et existants indépendamment des conditions de leur dévoilement ; au contraire, le chercheur se voit dans l'obligation de questionner son rôle et l'effet des dispositifs de mesure qu'il mobilise sur les objets qu'il travaille.

4.2.1.2 Les modalités pratiques de découverte des publics : une application à la mesure de l'opinion publique

Une des forces de la proposition deweyenne est de repenser la tension entre l'individu et la société et de considérer qu'il est factice de penser l'individu isolé. Les individus ordinaires sont embarqués dans des communautés sociales et cognitives plurielles⁷⁹³, et à ce titre, ils ne sont pas réductibles à de simples porteurs de droits ou d'intérêts – même si, en tant qu'individus, ils peuvent par ailleurs avoir des droits et des intérêts. Ils sont les membres de communautés hétérogènes qui entretiennent une relation dynamique avec les autres d'une part, et avec les problèmes publics d'autre part. Dans ce cadre, la nature de la perception du problème et la possibilité de penser une solution sont des intermédiaires pertinents à la compréhension du rapport au problème de l'énergie dont les représentations et les pratiques découlent en partie.

⁷⁹² Débat que Dewey n'a d'ailleurs jamais tranché puisque si dans la première partie de son ouvrage, Dewey refuse de prouver l'inexistence des publics par leur observation directe, il le fait par la suite. Et surtout, s'il souligne que le couple public/dispositif est inséparable au départ, il les analyse séparément dans la seconde partie du livre, et tire la conclusion que cette séparation est la raison principale de la désaffection principale des démocraties modernes. Pour des développements sur le rapport entretenu par le couple public/dispositif, voir ZASK Joëlle, « L'enquête sociale comme inter-objectivation », dans KARSENTI Bruno, QUÉRÉ Louis (dir.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, éditions de l'EHESS, 2004, p. 141-165

⁷⁹³ CHANDLER David, 'Democracy unbound? Non-linear politics and the politicization of everyday life', *European Journal of Social Theory*, vol. 17, n°1, 2014, p. 42–59

Et puisque la connaissance se construit dans et par l'action, qu'elle est mise à l'épreuve dans l'expérience, il faut considérer le dispositif d'enquête comme un espace de mise à l'épreuve de l'opinion publique à part entière.

Mathieu Brugidou a bien montré que les sondages constituaient, de ce point de vue une scène publique dont les individus ordinaires sont aujourd'hui familiers, au point du reste de « manipuler » en partie ces dispositifs de mesure supposés objectiver le social⁷⁹⁴. Au-delà des seules variables dispositionnelles classiques (variables attitudinales ou sociodémographiques), il a par ailleurs identifié le rôle des logiques symboliques dans la structuration des opinions en analysant les motifs de justification dans des questions ouvertes relatives à la fermeture des centrales nucléaires⁷⁹⁵. Tout un ensemble de réponses renvoie, par exemple, à un discours sur l'efficacité technique qui se déploie selon la logique de la cité industrielle⁷⁹⁶. Les logiques de justification et les arguments mobilisés, liés à la perception du problème du nucléaire, diffèrent ainsi des réponses se référant à la cité marchande, et dans lesquelles l'argumentation est bâtie sur l'idée principale de rentabilité. Bien sûr, en pratique, les réponses des enquêtés peuvent mobiliser les deux types d'argumentation de concert : efficacité et rentabilité peuvent ne pas être incompatibles. Mais les *topoi* sur lesquels ces arguments sont bâtis, c'est-à-dire « *les lieux communs culturellement sédimentés qui sont pertinents pour l'interprétation* »⁷⁹⁷, ne sont toutefois pas les mêmes. De la même manière, les arguments politiques qui fondent les opinions défendues par les enquêtés peuvent faire appel à des modalités discursives de légitimité différentes : en faisant appel, par exemple, à la cité de l'opinion, fondée sur la réputation et l'honneur, ou à la cité civique, fondée sur le dévouement à l'intérêt général. L'analyse des lexiques et des schèmes grammaticaux lui a donc permis de caractériser non seulement des discours sur un problème mais aussi des porteurs de discours, susceptibles de fonder des publics. Nous avons cherché à appliquer cette logique aux données des enquêtes PACA.

Influencé par les lectures pragmatistes, Philippe Zittoun a proposé une lecture en cinq étapes du travail définitionnel d'un problème public, utile pour tenter de repérer les publics d'un problème. Partant, à l'image de Dewey, de l'idée que ce travail de mise en forme d'un problème est un processus de mise en désordre de la société, il suggère que la première étape consiste en l'étiquetage de la situation et sa qualification comme problématique : elle « *doit alors être comprise comme une pratique tout à la fois discursive, normative et taxinomique qui permet aux acteurs de rendre compte du désordre social que révèle une telle situation.* »⁷⁹⁸ Comme Howard Becker l'a souligné⁷⁹⁹, il s'agit davantage d'une activité collective que de la trajectoire individuelle et personnalisée d'un individu entrant dans la déviance. Cette activité permet de nommer le problème (ou la déviance) et ses limites⁸⁰⁰. Plus précisément étiqueter permet de

⁷⁹⁴ BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics*, op. cit.

⁷⁹⁵ *Ibid.*, p. 69-71

⁷⁹⁶ Sur la notion de cité, voir BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *De la justification*, op. cit.

⁷⁹⁷ BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics*, op. cit., p. 68

⁷⁹⁸ ZITTOUN Philippe, *La fabrique politique des politiques publiques*, op. cit., p. 53

⁷⁹⁹ BECKER Howard, *Outsiders*, op. cit.

⁸⁰⁰ La notion a notamment été réutilisée dans la description du processus de mise sur agenda à travers le tryptique *naming, blaming, claming*. FESTINER William, RICHARD Abel, SARAT Austin, 'Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claming', *The Law & Society Review*, vol. 3-4, n°15, 1980, p. 631-654

mettre en avant la différence qui peut exister en une situation perçue comme normale et le problème. Et le choix de nommer n'est pas anodin, ainsi que le rappelle Philippe Zittoun : savoir si un demandeur d'asile est aussi un sans domicile fixe peut ouvrir ou, au contraire, fermer l'accès aux structures d'accueil. Cette activité est également une activité de classement car accoler à un événement quelconque « le problème de » permet de le rapprocher d'autres ensembles d'événements. Dire que la question nucléaire est un problème « technologique » ou de « compétitivité économique » cadre l'enjeu par certaines dimensions, souvent exclusives d'autres cadrages en termes de risques industriels ou d'écologie par exemple. Paradoxalement, cela peut aussi permettre à un problème de s'incarner dans des exemples concrets, qui sont susceptibles de renforcer sa validité, ou au contraire d'être associé à un problème mineur qui évite toute forme de politisation. Nommer permet donc de rapprocher des éléments pour les associer et mesurer des équivalences entre eux, mais aussi trouver des déclinaisons singulières et concrètes à des enjeux désincarnés ou à l'inverse, désingulariser un élément pour l'associer à un problème déjà stabilisé.

Deuxième étape de ce processus : le découpage de la société permettant l'identification de victimes. Cette étape est fondamentale pour la reconnaissance du public, pour lui-même d'abord, mais aussi par le biais des dispositifs pratiques qui rendent possible son identification. Il s'agit donc d'identifier les individus pour qui la situation est problématique, c'est-à-dire, dans le vocabulaire de John Dewey, ceux qui subissent les conséquences involontaires des problèmes publics. Ce travail n'est pas très éloigné de l'étape précédente dans la mesure où il contribue à la définition des contours du problème public. Dans ce cadre, les dispositifs de dévoilement des victimes participent à la structuration du problème en définissant en creux ce qui entre dans le cadre de la norme et ce qui n'y entre pas. Le cadre normatif et ce qui est qualifié comme restant en dehors de lui font l'objet d'un travail de co-construction qui est aussi un dispositif d'enquête : les individus sont recensés, comparés et considérés ou non comme des victimes.

Désigner les causes et les responsables du problème constitue la troisième étape. Il s'agit d'abord d'un travail discursif et argumentatif important qui permet de chaîner des énoncés entre eux afin de rendre le problème accessible. Comme le souligne Philippe Zittoun, le chaînage est à la fois temporel et causal : les causes doivent précéder les conséquences, le problème doit précéder les réalités problématiques que vivent les victimes. Mais par ailleurs, la mise en scène discursive du problème ne se contente pas de relever la concomitance d'événements entre eux : pour que le chaînage soit opérationnel, il faut qu'un événement soit décrit comme le déclencheur d'un autre. Ce séquençage ne doit d'ailleurs pas être singulier, sa force de persuasion tient à sa capacité à expliquer un phénomène à chaque fois qu'il se produit. De fait, le chaînage implique une montée en généralité et un effort de démonstration par l'administration d'une « preuve »⁸⁰¹. Dans la majorité des cas, les preuves étant indémonstrables, aucune démonstration n'est incontestable, il reste donc toujours une marge pour des énoncés contradictoires (souvent étayés par des descentes en généralité). Ce chaînage n'est du reste pas sans conséquence sur la nature du problème lui-même : faire de la question nucléaire un

⁸⁰¹ On rappelle que cette administration de la preuve peut se contenter du « vraisemblable » et peut tout à fait faire l'économie d'une approche hypothético-déductive en pratique. PERELMAN Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, *op. cit.*

problème de compétitivité internationale permet de déplacer partiellement le problème économique plutôt qu'un autre. De ce point de vue, le chaînage est donc un acte, toujours en négociation, de traduction en langage. Par ailleurs, ce chaînage permet de nommer des coupables, comme Joseph Gusfield a pu le montrer dans le cas des accidents de la route : la route elle-même, la voiture, le vendeur d'alcool ont progressivement été écartés au profit du conducteur-buveur au nom de sa « responsabilité morale ». Le responsable est une autre composante dans le chaînage du problème : il est celui qui est en charge de lui trouver une solution – qui n'est d'ailleurs pas toujours le coupable⁸⁰². Philippe Zittoun note au demeurant : « *La désignation d'un responsable est d'autant plus intéressante qu'elle a une autre particularité : elle laisse entendre qu'une solution est possible sans pour autant dire nécessairement laquelle. Une tempête ou un tsunami sont des phénomènes naturels. Ils engendrent des victimes – ceux dont les biens voire la vie sont mis à mal –, sont souvent désignés comme des problèmes et ont des causes naturelles elles aussi. Pour autant, il n'y a pas de responsable pas plus que de solution pour empêcher le tsunami suivant.* »⁸⁰³

Étape suivante, il s'agit de rendre le futur intolérable. Maintenant que le problème est posé, il convient de rendre ses conséquences intolérables pour les victimes, mais aussi pour les non-victimes, légitimant par-là la solution à mettre en oeuvre. Deborah Stone⁸⁰⁴ et Claudio Radaelli⁸⁰⁵ ont décrit l'importance de rendre le futur insupportable à travers une mise en scène véridique de l'histoire pour construire une connaissance qui fait sens, allant du passé, vers l'avenir. Il s'agit de raconter les scénarios du futur, c'est-à-dire ce qui va advenir – ou ce qui était susceptible d'advenir quand les événements ne suivent pas le chemin dessiné. Comme la montré Joseph Gusfield, le problème fait donc l'objet d'une dramatisation fictionnelle qui ordonne les événements du passé vers un futur à la fois prévisible et indésirable. Corollaire de cette étape, la dernière suppose de rendre l'action immédiate. Puisque les termes du problème et de sa connaissance sont posés, qu'on en connaît les victimes et les responsables, et qu'il est présenté comme insupportable, une injonction à agir est donc envoyée : le désordre doit être réordonné. Cette étape pose également une question de temporalité : à quel moment devient-il insupportable de ne rien faire, c'est-à-dire plus coûteux de ne pas chercher à répondre au problème qu'à mettre en oeuvre une solution pratique ? Elle pose également la question de la cyclicité du problème : un problème auquel il est répondu n'est pas un problème réglé pour autant. Et même si les agendas changent souvent et rapidement, chaque problème est susceptible d'être réactivé à tout moment.

⁸⁰² Et qui se distingue du propriétaire qui a en charge la définition du problème comme nous l'avons rappelé au chapitre 1.

⁸⁰³ ZITTOUN Philippe, *La fabrique politique des politiques publiques*, op. cit., p. 62

⁸⁰⁴ STONE Deborah, 'Causal Stories and the Formation of Policy Agendas', *Political Science Quarterly*, op. cit.

⁸⁰⁵ RADAELLI Claudio M., 'Harmful Tax Competition in the EU: Policy Narratives and Advocacy Coalitions', *Journal of Common Market Studies*, vol. 37, n°4, 1999, p. 661-682

4.2.2 Construction des indicateurs des publics de l'énergie et vérification de leur cohérence

4.2.2.1 Les indicateurs de trois publics en région PACA

Dans un article de 2011, David Yeager, Samuel Larson, Jon Krosnick et Trevor Thomson⁸⁰⁶ montrent que demander aux enquêtés quels sont les problèmes les plus importants n'est pas la manière la plus efficace de mesurer l'importance réelle des problèmes pour les individus. La question du MIP (*'most important problem'*) développée par Georges Gallup dès les années 1930 et ses variantes offrent certes une mise en perspective diachronique assez unique, mais elles permettent d'abord et avant tout, d'après les auteurs, de tester des hypothèses relatives à l'effet des mises sur agenda médiatique. Dans un contexte où l'attention des décideurs publiques est limitée par le nombre et la complexité des problèmes publics à prendre en compte et à régler, cette question est pertinente pour faire émerger une perception des problèmes prioritaires. Néanmoins, elle délaisse des enjeux majeurs tels que le réchauffement climatique ou l'environnement – et *a fortiori* le problème de l'énergie – qui sont perçus comme graves mais dont la mise en avant est limitée par la formulation de la question. Or, en posant différemment cette question du MIP, le résultat varie sensiblement : en l'occurrence, en demandant aux enquêtés « quel est le problème le plus sérieux que le monde risque de rencontrer si rien n'est fait ? » plutôt que « selon vous, quel est le problème le plus important auquel le pays ait à faire face aujourd'hui ? », le réchauffement climatique et l'environnement deviennent les items de réponse les plus fréquemment cités. Déplacer la question d'ordre général vers une problématique d'ordre mondial, ayant des implications sur le futur, aux conséquences sérieuses et la résolution n'est pas encore actée permet de faire émerger le problème environnemental comme un véritable enjeu qui questionne les enquêtés.

Dans une autre recherche⁸⁰⁷, l'équipe de Jon Krosnick avait cherché à identifier les raisons pour lesquelles les individus considèrent un problème comme sérieux. Au-delà de la question de la mise sur agenda, ils établissaient que la perception de la gravité d'un problème était en grande partie configurée par la conscience de son existence (elle-même facteur de l'expérience personnelle et des informations acquises et traitées), de la certitude du caractère problématique de l'enjeu (médiée par les connaissances et la familiarité avec l'enjeu) et de l'attitude envers l'enjeu. Bien que leur approche soit très ancrée dans une épistémologie de sociologie cognitive⁸⁰⁸, elle a été réappropriée par Mathieu Brugidou et Caroline Escoffier pour construire et identifier des publics en région PACA en suivant cette idée que les problèmes créent des publics⁸⁰⁹. Un premier public, appelé « changement climatique » a donc été construit sur la base des cinq indicateurs suivants :

⁸⁰⁶ YEAGER David S., LARSON Samuel B., KROSNICK Jon A., THOMPSON Trevor, 'Measuring Americans' Issue Priorities: A New Version of the Most Important Problem Question Reveals More Concern About Global Warming and the Environment', *Public Opinion Quarterly*, vol. 75, n°1, 2011, p. 125-138

⁸⁰⁷ KROSNICK Jon A., HOLBROOK Allyson L., LOWE Laura, VISSER Penny S., 'The Origins and Consequences of Democratic Citizens' Policy Agendas: A study of Popular Concern About Global Warming', *Climatic Change*, *op. cit.*

⁸⁰⁸ À travers le 'ACE model' qui met l'accent sur les attitudes, la certitude et l'existence des croyances.

⁸⁰⁹ BRUGIDOU Mathieu, ESCOFFIER Caroline, 'Energy and energy-saving publics in Provence-Alpes-Côte d'Azur', communication à l'ECEEE Summer Study, panel 8 'Dynamics of consumption', *op. cit.*

Public « changement climatique » (CC) :

- Savoir avec certitude que le changement climatique existe
- Penser que ses conséquences sont graves
- Savoir que son origine est anthropique
- Estimer qu'il est urgent d'agir
- Penser que l'on peut personnellement lutter contre le changement climatique

Sa construction dérive en partie de l'approche décrite par Philippe Zittoun lorsqu'il analyse la construction des problèmes : le changement climatique est identifié comme un problème, ce problème produit des victimes et des responsables (qui sont ici les mêmes), son non-règlement conduit à un futur indésirable puisque les conséquences sont graves mais des solutions peuvent et doivent être apportées.

Ce public correspond à un public national. En parallèle nous avons cherché donc à savoir s'il ne pouvait pas exister des publics territorialisés, liés à des controverses locales et à la structuration de problèmes locaux dans des sous-espaces publics. Au regard de la situation énergétique spécifique de la région PACA, situation que nous avons eu l'occasion de décrire dans le chapitre 2, la question s'est posée de savoir s'il pouvait exister une « *articulation [...] entre un universalisme normatif de l'État républicain et un "local" plus ouvert. Celui-ci intégrerait à côté des entités politiques et des lieux d'interconnaissance un espace public de proximité recourant éventuellement à des autorités accessibles.* »⁸¹⁰ Au-delà d'un espace public national en grande partie structuré par une vie politique et médiatique adaptée en termes d'échelles, nous avons ainsi cherché à mesurer la pertinence d'un espace public local, rendu singulier sur la question de l'énergie par la situation de relative insécurité de la région PACA en termes d'acheminement et de consommation d'électricité, les effets des campagnes d'information et de communication menées dans le cadre des contrats d'objectifs régionaux, la publicisation partielle des oppositions au doublement de la ligne THT de Boute-Canos ou encore les effets des *black-out* partiels qui ont pu priver d'électricité certains foyers, notamment lors de l'hiver 2008. Sur ce point, Cégolène Frisque a bien montré que la porosité croissante entre espaces médiatique et politique locaux peut contribuer à renforcer des espaces publics régionaux et à stabiliser des problèmes localisés⁸¹¹. Les transformations politiques liées à la décentralisation et la déconcentration des services, mais aussi médiatiques du fait des mutations technologiques et organisationnelles des groupes de presse, participent à une relocalisation des espaces publics. Au point du reste où « *cette nouvelle structuration de l'espace public locale s'accompagne d'une tendance accrue à la "naturalisation des institutions" par les médias, qui consiste à les considérer comme des acteurs incontournables et incontestables, porteurs d'une parole indubitable et autosuffisante, qui contribue à légitimer l'ordre politique et à conforter les mécanismes de concentration voire de monopolisation politique à l'œuvre au niveau local.* »⁸¹²

⁸¹⁰ BIAREZ Sylvie, « Repenser la sphère locale selon l'espace public » dans BASTIEN François, NEVEU Érik (dir.), *Espaces publics mosaïques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 280

⁸¹¹ FRISQUE Cégolène, « Une reconfiguration des espaces médiatiques et politiques locaux ? », *Revue française de science politique*, n°5, vol. 60, 2010, p. 951-973

⁸¹² *Ibid.*, p. 972-873

Deux publics ont alors été testés : un public « raréfaction des ressources », rapidement abandonné car insuffisamment différenciant⁸¹³, et un public « alimentation électrique ». Les critères permettant de définir ce dernier sont les suivants :

Public « alimentation électrique » (AE) :

- Savoir que la production électrique de PACA est insuffisante
- Avoir entendu parler ou avoir été directement concerné par la coupure d'électricité de l'hiver 2008
- Avoir entendu parler du projet de ligne THT de Boute-Carros et se sentir concerné par ce projet

Moins riche en termes d'indicateurs que le public changement climatique – car en partie limité par les indicateurs disponibles dans les enquêtes –, le public alimentation électrique s'efforce lui-aussi de reproduire la démarche de construction des problèmes publics : savoir qu'il existe un problème électrique en région PACA, en identifier des victimes, penser qu'une action corrective est nécessaire pour éviter les conséquences d'un futur indésirable. Dans la mesure où ce public se mesure à travers des indicateurs impliquant des événements plus datés et localisés sur des territoires particuliers de la région PACA que le public changement climatique (CC), nous pouvons faire l'hypothèse qu'à mesure que le souvenir des événements de Boute-Carros et de la coupure d'électricité de 2008 s'estompe, le public alimentation électrique se délite et finisse par disparaître. C'est le propre d'une approche par les problèmes : lorsque les conséquences d'un problème n'affectent plus de victimes, le problème et ses publics s'évaporent progressivement. On constate pourtant en observant le détail de l'évolution des publics entre 2009 et 2013 que si, entre les deux dates, le pourcentage d'enquêtés ayant entendu parler ou ayant été touchés par la coupure de 2008 et ceux se sentant concernés par le projet de ligne THT a baissé, le public AE reste stable et augmente même légèrement en passant de 14% de l'échantillon en 2009 à 17% en 2013. Au contraire du public changement climatique pour qui la variable région n'est pas corrélée, le public changement climatique n'est pas réparti de manière homogène en région PACA. Comme le montre la figure 41, les Alpes-Maritimes et le Var surreprésentent le public AE.

		Alpes-de-Haute-Provence + Hautes-Alpes	Alpes Maritimes + Var	Bouches-du-Rhône + Vaucluse	Total
Public AE	Non	87,7%	73,4%	89,1%	82,3%
	Oui	12,3%	26,6%	10,9%	17,7%
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Fig. 41 : Tris croisés région & public alimentation électrique en % pondérés (χ^2 significatif au seuil de 1%) – enquête PACA 2013

⁸¹³ Par ailleurs, une partie des indicateurs utilisés dans l'enquête PACA 2009 pour le construire n'ont pas été conservés dans le questionnaire de 2013, empêchant de fait toute reproduction de ce public.

À côté de ces deux publics mettant l'action sur la perception de deux problèmes, l'un cadré plutôt nationalement – le changement climatique – l'autre cadré régionalement – l'alimentation électrique –, nous avons voulu tester l'existence de publics « de solutions ». Insistons toutefois sur le fait que si nous les appelons publics constitués autour de solutions par commodité, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne perçoivent un problème lié à l'énergie. Par construction, le problème de l'énergie des deux publics constitués autour de solutions identifiés est cadré par une conscience de l'augmentation des coûts de l'énergie dans le futur. Mais l'accent est davantage mis sur la volonté de porter un type de solution plutôt que le seul constat d'un problème énergétique par le prisme de l'alimentation en région PACA ou par celui du changement climatique. Nous avons ainsi testé les deux principales solutions valorisées dans le débat public lors du DNTE en 2013 : l'efficacité et la sobriété, comme les deux volets complémentaires de la maîtrise de l'énergie. Comme le souligne le directeur stratégique de l'ADEME en 2014 : *« l'efficacité vise à utiliser moins d'énergie pour un usage donné : si on doit se chauffer, on sera plus efficace si la maison est mieux isolée. Dans ce cas, on ne modifie pas les usages, on continue à se chauffer, et c'est l'évolution des technologies qui permet d'être davantage performant. La sobriété, quant à elle, recouvre les économies d'énergie et la lutte contre les gaspillages. Elle implique un changement d'usages et de valeurs. Un exemple ? La lutte contre le gaspillage alimentaire qui revêt un aspect comportemental important. Chaque année entre 20 et 25 % de la nourriture produite est jetée, ce qui a un impact certain sur la consommation d'énergie. Faire bouger les lignes implique que le consommateur change d'état d'esprit et modifie ses gestes au quotidien. »*⁸¹⁴ Partant de cette différence entre usages et valeurs, nous avons construit un public « efficacité énergétique » (EFF) et un public « sobriété énergétique » (SOBR) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Public « solution d'efficacité » (EFF) :

- Être conscient que le prix du gaz va augmenter fortement dans les années à venir
- Être conscient que le prix de l'électricité va augmenter fortement dans les années à venir
- Privilégier une solution d'efficacité dans les scénarios du futur pour PACA
- Penser très sérieusement installer un système chauffage plus efficace chez soi ou l'avoir déjà fait
- Penser très sérieusement installer des équipements électroménagers plus efficaces ou l'avoir déjà fait

Public « solution de sobriété » (SOBR) :

- Être conscient que le prix du gaz va augmenter fortement dans les années à venir
- Être conscient que le prix de l'électricité va augmenter fortement dans les années à venir
- Privilégier une solution de sobriété dans les scénarios du futur pour PACA
- Estimer qu'il est très important de réduire sa consommation d'énergie
- Estimer que pour favoriser les économies d'énergie, il faut faire payer plus cher l'électricité au-delà d'un certain volume

⁸¹⁴ <http://www.transition-energetique.gouv.fr/le-mag-du-debat/francois-moisan-efficacite-et-sobriete-energetiques>, page consultée le 05/03/2014

Ces deux publics, construits sur la base des variables disponibles dans les deux enquêtes PACA, cherchent à s'approcher du schéma méthodologique dessiné par Philippe Zittoun : constat d'un problème, perception d'un futur inacceptable et mise en place de solutions pour répondre au problème. La dimension liée à l'identification des victimes et des responsables est sous-évaluée, mais on peut considérer que les enquêtés se considèrent eux-mêmes comme les victimes implicites de l'augmentation du coût des énergies.

On constate par ailleurs que le public AE semble bénéficier d'effets de cadrage plus favorables en 2013 qu'en 2009, peut-être liés à la publicité du DNTE en région PACA, et notamment les nombreuses déclinaisons locales des débats citoyens. Inversement, le public CC semble en léger recul. En revanche, les deux publics constitués autour de solutions, SOBR et EFF paraissent relativement stables entre 2009 et 2013. Si les groupes concernés par les publics peuvent paraître limités (entre 7% et 17% des enquêtés), notons qu'au regard de leur construction, l'appartenance à un public n'est pas exclusive à l'appartenance d'autres publics⁸¹⁵.

⁸¹⁵ Quoiqu'en pratique, les publics mixtes AE et CC par exemple représentent 3% des enquêtés en 2009 et 4% en 2013, soit des effectifs statistiquement trop faibles pour être travaillés, notamment pour PACA 2013 où l'échantillon est de 1200 personnes.

		% en 2009	% en 2013	Ecart
Public CC	Savoir avec certitude que le changement climatique existe	35	42	7
	Penser que ses conséquences sont graves	92	87	-5
	Savoir que son origine est anthropique	49	46	-3
	Estimer qu'il est urgent d'agir	51	44	-7
	Penser que l'on peut personnellement lutter contre le changement climatique	66	66	0
	TOTAL CC	17	15	-2
Public AE	Savoir que la production électrique de PACA est insuffisante	38	49	11
	Avoir entendu parler ou avoir été directement concerné par la coupure d'électricité de l'hiver 2008	71	52	-19
	Avoir entendu parler du projet de ligne THT de Boute-Carros et se sentir concerné par ce projet	28	19	-9
	TOTAL AE	14	17	4
Public Eff	Être conscient que le prix du gaz va augmenter fortement dans les années à venir	26	36	10
	Être conscient que le prix de l'électricité va augmenter fortement dans les années à venir	16	38	22
	Privilégier une solution d'efficacité dans les scénarios du futur pour PACA	30	39	9
	Penser très sérieusement installer un système chauffage plus efficace chez soi ou l'avoir déjà fait	59	62	3
	Penser très sérieusement installer des équipements électroménagers plus efficaces ou l'avoir déjà fait	59	60	1
	TOTAL EFF	11	12	1
Public Sobr	Estimer qu'il est très important de réduire sa consommation d'énergie	66	56	-10
	Être conscient que le prix du gaz va augmenter fortement dans les années à venir	26	36	10
	Être conscient que le prix de l'électricité va augmenter fortement dans les années à venir	16	38	22
	Privilégier une solution de sobriété dans les scénarios du futur pour PACA	66	50	-16
	Estimer que pour favoriser les économies d'énergie, il faut faire payer plus cher l'électricité au-delà d'un certain volume	34	31	-3
	TOTAL SOBR	7	7	0

Fig. 42 : Évolution des publics et de leurs indicateurs entre 2009 et 2013 – enquêtes PACA 2009 & 2013

4.2.2.2 Analyse de la cohérence interne et externe des indicateurs

Afin de tester la pertinence et l'utilité de nos indicateurs de publics, nous les avons employés pour analyser quelques résultats de enquêtes PACA et ainsi mesurer la nature du lien qui existe entre un public – considéré dans ce cas comme une variable dépendante – et des variables sociodémographiques classiques prises comme variables dépendantes. Les données sont regroupées dans la figure 43 :

Variable âge en 5 classes		PubCC		PubAE		PubSobr		PubEff	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
	[18-29[84%	16%	95%	5%	94%	6%	90%	10%
	[29-45[81%	19%	88%	12%	94%	6%	89%	11%
	[45-60[83%	17%	79%	21%	93%	7%	87%	13%
	[60-75[88%	12%	70%	30%	92%	8%	86%	14%
	[75-+	94%	6%	84%	16%	94%	6%	90%	10%
Total		85%	15%	82%	18%	93%	7%	88%	12%
χ₂ signif. au seuil de :		1%		1%		5%		5%	
Variable diplôme recodée		PubCC		PubAE		PubSobr		PubEff	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
	Aucun	85%	15%	88%	12%	94%	6%	92%	8%
	<bac	89%	11%	82%	18%	95%	5%	88%	12%
	bac	80%	20%	80%	20%	90%	10%	88%	12%
	bac+3	83%	17%	80%	20%	90%	10%	81%	19%
	>bac+3	80%	20%	79%	21%	91%	9%	87%	13%
Total		85%	15%	82%	18%	93%	7%	88%	12%
χ₂ signif. au seuil de :		5%		10%		5%		5%	
Variable CSP		PubCC		PubAE		PubSobr		PubEff	
		Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
	Agr	100%		100%		100%		63%	38%
	Art,comm	81%	19%	85%	15%	94%	6%	87%	13%
	Cadr	79%	21%	80%	20%	93%	7%	85%	15%
	Emplo	83%	17%	84%	16%	92%	8%	92%	8%
	Interm	83%	17%	84%	16%	93%	7%	85%	15%
	Ouvr	84%	16%	86%	14%	91%	9%	90%	10%
	Retr	90%	10%	74%	26%	92%	8%	89%	11%
	Ssact	83%	17%	90%	10%	92%	8%	86%	14%
Total		85%	15%	82%	18%	93%	7%	88%	12%
χ₂ signif. au seuil de :		5%		1%		NS		5%	

Fig. 43 : Tris croisés publics CC, AE, SOBR et EFF & variables d'âge, de diplôme et de CSP en % pondérés – enquête PACA 2013

On observe d'abord que quand on croise l'âge recodé en 5 modalités avec les variables de public, tous les khi-deux sont significatifs. Le public changement climatique (CC) surreprésente les jeunes entre 29 et 45 ans et sous-représente les enquêtés de plus de 75 ans. À l'inverse les publics alimentation électrique, sobriété et efficacité surreprésentent les individus entre 45 et 75 ans aux dépens des autres catégories d'âge. En ce qui concerne la variable de diplôme maintenant, les khi-deux sont significatifs aux seuils de 5% ou 10%, et la tendance générale indique que plus les enquêtés ont un niveau d'étude élevé, plus ils sont surreprésentés dans tous les publics – bien que cette relation ne soit pas toujours tout à fait linéaire. Enfin, en ce qui concerne la variable CSP, seul le croisement avec le public de solution sobriété énergétique (SOBR) n'est pas significatif. Les cadres tendent en général à être surreprésentés dans les publics, de même pour les retraités au sein du public alimentation électrique et les employés et les ouvriers au sein du public sobriété énergétique. Inversement, le public efficacité énergétique sous représente les employés, les ouvriers et les retraités. Les tests étant majoritairement significatifs, cela tend à prouver qu'il existe une relation entre les publics et les variables sociodémographiques prises en compte ici. Par ailleurs, les distributions ont un sens sociologique : le public CC touche plutôt les jeunes que les populations plus âgées, à l'inverse de la perception du problème de l'alimentation électrique en région PACA ; la solution de sobriété est plutôt valorisée par les classes sociales inférieures quand les solutions d'efficacité, souvent plus coûteuses, le sont par les cadres. Ces résultats nous semblent attester de la cohérence interne des publics et de leur construction. Du moins les publics paraissent vérifier une certaine cohérence logique avec des variables dont on sait par ailleurs qu'elles sont explicatives de nombreux phénomènes sociologiques.

De la même manière, nous avons cherché à valider la cohérence externe des publics, en les utilisant cette fois comme variables indépendantes, c'est-à-dire explicatives d'autres phénomènes. Nous avons cette fois pris en variables dépendantes le fait de discuter avec des proches (amis, famille, collègues) d'économie d'énergie (Eediscu) avec comme modalités de réponse « jamais », « rarement », « souvent », « très souvent » ou « ne sais pas » ; et l'opinion vis-à-vis du Débat national sur la transition énergétique (OpDNTE) dont les modalités possibles sont « ni important, ni pas important », « important », « prioritaire » et « ne sais pas ». Les résultats sont présentés dans la figure 44 :

Eediscu	PubCC			PubAE			PubSobr			PubEff		
	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total
NSP	0%	1%	1%	0%	1%	0%	1%	0%	1%	0%	1%	0%
Jamais	22%	13%	21%	22%	12%	20%	21%	11%	21%	21%	15%	21%
Rarement	39%	30%	38%	38%	37%	38%	37%	41%	38%	37%	41%	38%
Souvent	32%	44%	34%	33%	41%	34%	34%	39%	34%	34%	34%	34%
Très souvent	6%	12%	7%	7%	8%	7%	7%	9%	7%	7%	8%	7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
χ_2 signif. au seuil de :	1%			1%			NS			10%		

OpDNTE	PubCC			PubAE			PubSobr			PubEff		
	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total
NSP	13%	8%	13%	13%	9%	13%	13%	6%	13%	12%	17%	13%
Ni imp., ni pas imp.	5%	1%	5%	4%	6%	5%	5%	1%	5%	5%	3%	5%
Important	56%	49%	55%	55%	56%	55%	56%	53%	55%	59%	51%	55%
Prioritaire	25%	43%	27%	27%	29%	27%	26%	40%	27%	24%	28%	27%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
χ_2 signif. au seuil de :	1‰			NS			10%			10%		

Fig. 44 : Tris croisés publics CC, AE, SOBR et EFF & variables Eediscu et OpDNTE en % pondérés – enquête PACA 2013

La logique qui préside à cette vérification de la cohérence externe des publics consiste à se demander si le fait d'appartenir à un public peut influencer les pratiques de discussion sur le sujet de l'énergie par exemple ou sur l'opinion que l'on a sur la publicité du problème mis en scène dans un débat national. En l'occurrence, les enquêtés qui disent parler souvent ou très souvent d'économies d'énergie avec leurs proches font tendanciellement plus partie des publics changement climatique, alimentation électrique et efficacité énergétique. De même, ceux qui considèrent qu'un débat national sur l'énergie est prioritaire se trouvent eux-aussi plus souvent appartenir aux publics changement climatique, sobriété énergétique ou efficacité énergétique pour lesquels les tests de khi-deux sont significatifs. Nous avons également observé le rôle de l'appartenance à un public dans la position tenue sur la filière nucléaire (Pos.nucl)⁸¹⁶. Les publics CC et SOBR surreprésentent les individus favorables à l'arrêt des centrales, quand les publics AE et EFF surreprésentent les individus favorables à la construction de nouvelles centrales. On constate toutefois que la solution consistant à ne pas en construire de nouvelles mais à utiliser celles qui sont déjà en activité n'est pas une modalité de réponse discriminante au sein des publics.

Pos.nucl	PubCC			PubAE			PubSobr			PubEff		
	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total
NSP	5%	2%	5%	5%	3%	5%	5%	4%	5%	5%	1%	5%
Arret	16%	27%	18%	19%	16%	18%	17%	25%	18%	18%	15%	18%
Fonct	64%	65%	65%	65%	61%	65%	64%	65%	64%	64%	69%	65%
Constr	14%	6%	13%	11%	20%	13%	13%	7%	13%	13%	15%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
χ_2 signif. au seuil de :	1‰			1%			10%			10%		

Fig. 45 : Tris croisés publics CC, AE, SOBR et EFF & variable position sur le nucléaire en % pondérés – enquête PACA 2013

⁸¹⁶ Question dont l'intitulé exacte est « en ce qui concerne les centrales nucléaires, laquelle de ces trois solutions a votre préférence pour la France ? » et les modalités de réponse : « Il faut continuer de construire de nouvelles centrales / Il ne faut pas construire de nouvelles centrales mais continuer à faire fonctionner celles qui existent / Il faut arrêter toutes les centrales nucléaires / NSP »

Il semble donc que les indicateurs de publics construits à partir des données de l'enquête exercent un effet souvent significatif sur des variables pouvant être considérées comme dépendantes : discuter de la maîtrise de l'énergie (MDE), l'opinion sur le Débat national sur la transition énergétique (DNTE), la position sur la filière nucléaire. Cela valide en partie la cohérence externe des publics identifiés⁸¹⁷.

4.2.2.3 Les publics dans la typologie des rapports à l'énergie : caractériser l'attention au problème

La vérification de la cohérence interne et externe des publics permet également de dessiner le profil sociologique des publics changement climatique, alimentation électrique, sobriété énergétique et efficacité énergétique. Le public changement climatique surreprésente plutôt les individus jeunes, les diplômés à partir du baccalauréat et au-dessus, les cadres et il sous-représente les personnes de plus de 60 ans et les retraités. Par ailleurs, l'adhésion au public CC suit la progression des revenus : plus le revenu des ménages est élevé, plus l'enquêté est susceptible de faire partie du public CC. Il en est de même pour l'intérêt pour la politique : le public CC surreprésente les individus qui ont un intérêt élevé pour la politique par rapport à la moyenne, plutôt proche d'EELV, du Front de gauche, ou du Modem. Le test de khi-deux est également significatif pour les variables d'appartenance à une ou plusieurs associations et à l'aide matérielle en cas de coup dur : ce public favorise donc des individus investis dans le tissu associatif et qui peuvent compter sur l'aide de proches en cas de problème. Les individus composant ce public discutent plus souvent que la moyenne des économies d'énergie, considèrent qu'un débat national sur l'énergie est prioritaire ou qu'il faut mettre à l'arrêt les centrales nucléaires, même celles qui sont en activité actuellement.

L'appartenance au public AE est caractérisée par des profils plus âgés (notamment de 45 à 60 ans), plutôt légèrement plus diplômés que la moyenne, cadres et retraités. Il s'agit plutôt d'individus qui discutent « souvent » (mais pas « très souvent ») de MDE, et qui soutiennent plutôt la construction de nouvelles centrales – phénomène atypique dans l'enquête. À l'inverse du public CC, le rapport entre l'appartenance au public AE et les revenus des ménages n'est pas linéaire. Certes, les revenus élevés (>3 000 euros mensuels) sont surreprésentés, mais c'est aussi le cas des revenus compris entre 1 300 et 2 100 euros. Par ailleurs, les individus du public AE sont moins nombreux que la moyenne à dire qu'ils pourraient compter sur une aide matérielle de la part de leurs proches en cas de coup dur. Et si la modalité « faire partie d'une seule association » n'est pas discriminante, les individus faisant partie de plusieurs associations sont surreprésentés dans le public AE. Ils se disent politiquement proches de l'UDI, du Modem ou de Debout la République, et dans une moindre mesure du PS et de l'UMP. Le public alimentation électrique est donc en moyenne moins jeune que le public changement climatique,

⁸¹⁷ Nous avons également croisé les publics avec les deux variables précédemment tester d'éteindre la lumière en quittant une pièce, même pour 5 minutes, et de toujours éteindre la télévision à partir de la télécommande. Si les distributions semblent cohérentes, seul un test est significatif (public SOBR et éteindre la lumière). Nous n'en discutons donc pas les résultats.

il comporte également plus de salaires moyens et moins de gens pouvant compter sur leurs proches.

Le public de sobriété énergétique n'est pas extrêmement différenciant en termes d'âge, quoiqu'il semble surreprésenter légèrement les 60-75 ans. Il sous représente en revanche clairement les non-possesseurs du bac ou ceux qui n'ont aucun diplôme, et en termes de CSP, les artisans commerçants. Les individus estimant qu'un débat national sur l'énergie est prioritaire y sont plus présents qu'en moyenne. Et si l'influence de la discussion avec des proches sur des enjeux de MDE n'est pas significative, ce public est caractérisé par un nombre d'individus plus important qu'en moyenne qui considère qu'il faut arrêter les centrales nucléaires en activité (25% contre 18% en moyenne). La variable de revenus des foyers ne passe pas la barre de significativité du test au seuil de 10%, pas plus que les variables d'aide matérielle en cas de problème, de situation familiale (en couple ou célibataire) ou d'appartenance à une ou à des associations. La variable de proximité partisane est corrélée et surreprésente les individus proches d'EELV, du Front de Gauche et dans une moindre mesure du PS, ainsi que ceux qui refusent de se classer. Nous sommes donc face à un public peut-être plus fragile, en tout cas moins typé sociologiquement que les deux précédemment décrits.

Dernier public testé, celui de l'efficacité énergétique surreprésente légèrement les individus âgés de 45 à 60 ans, et en termes de catégories socioprofessionnelles, les cadres et les professions intermédiaires. Les ouvriers et les employés sont clairement sous représentés dans ce public. Il est par ailleurs caractérisé par des individus qui disent « rarement » parler d'économies d'énergie avec leurs proches, et qui répondent plus souvent « ne sais pas » à la question de l'opinion sur la nécessité du DNTE que la moyenne. De même, ils surreprésentent légèrement les personnes estimant qu'il faut faire fonctionner les centrales nucléaires existantes sans en construire de nouvelles. Plus que d'autres publics, il sous-représente les faibles revenus (< 1 300 euros) et surreprésente les revenus moyens à élevés (entre 2 100 et 3 000 euros et > 3 000 euros), les individus en couple et les gens répondant qu'ils sont susceptibles de recevoir une aide matérielle de leurs proches en cas de problème, proches du Modem, de l'UDI et de l'UMP. La variable d'appartenance à une ou plusieurs associations ne semble pas avoir d'influence sur l'appartenance au public. Ce public semble dessiner le profil d'individus plus riches, stables socialement mais qui paraissent moins attentifs aux questions de MDE que ceux des autres publics, en particulier le public changement climatique.

Les résultats présentés ici portent sur les données de l'enquête PACA 2013, mais ils sont cohérents avec ceux de 2009. Notons d'ailleurs que, dans une perspective comparative entre 2009 et 2013, les significativités des relations sont souvent plus fortes en 2009 qu'en 2013, et les profils sociologiques plus affirmés. Il semble que l'on retrouve, ici appliqué aux publics, un des effets du desserrage normatif identifié dans le chapitre 3. Nous nous sommes par exemple intéressés aux modalités les plus contributives des CSP aux tests de khi-deux pour les publics CC et AE notamment entre 2009 et 2013. Dans tous les cas décrits, les relations sont significatives au minimum au seuil de 5%, seuil conventionnellement acceptable pour estimer que la catégorie socioprofessionnelle a une influence sur l'appartenance au public alimentation électrique ou changement climatique. On constate toutefois, à travers l'analyse des résidus de Pearson, qu'en 2013, seules les modalités « retraités » et « sans activités » ont des effets

importants sur la significativité de la relation⁸¹⁸. En 2009, en revanche, les effets les plus importants sont dus autant aux modalités « retraités », « cadres, professions intellectuelles supérieures » que « sans activité » ou « professions intermédiaires ». Nous renvoyons à l'annexe 11 pour une représentation visuelle des résidus.

Afin de mieux comprendre l'effet de l'appartenance à un public sur le rapport au problème de l'énergie, et en particulier de la maîtrise de l'énergie, nous avons introduit les variables de public en variables supplémentaires dans l'analyse factorielle. Le graphique suivant est une projection des quatre publics sur les axes 1 et 2 de l'ACM, identifiés respectivement comme des axes d'adhésion au principe de la MDE et d'engagement dans la MDE, avec les *clusters* identifiés. Les ellipses correspondent aux ellipses de confiance de la population des clusters : par construction, 86% des individus appartenant au *cluster* se situent à l'intérieur de l'ellipse. En regardant les modalités les plus contributives aux *clusters*, on constate que le *cluster* des engagés surreprésente tous les publics⁸¹⁹ : AE, EFF, CC et SOBR. Autrement dit, les individus qui adhèrent le plus en valeur au principe de la MDE, sont les plus attentifs à la publicité du problème public mais qui sont par ailleurs les plus engagés en termes d'action surreprésentent ceux qui pensent le problème de l'énergie sous l'angle de l'alimentation électrique en région PACA, du changement climatique, mais aussi en termes de solutions d'efficacité et de sobriété énergétique. Le *cluster* des sensibilisés en revanche surreprésente juste légèrement le public alimentation électrique – ce qui paraît compatible avec la réticence des membres de ce *cluster* à s'engager dans des actions coûteuses d'économie d'énergie mais conscient de l'existence d'un problème lié à l'énergie du fait d'une longue habitation en région PACA. Le *cluster* des adhérents surreprésente quant-à-lui le public changement climatique et sobriété énergétique, ce qui semble là-aussi compatible avec des individus plutôt plus jeunes que la moyenne, diplômés, avec des revenus élevés, conscients du problème mais avec des pratiques qui ne sont pas toujours alignées. Enfin, les *clusters* des opposés et des désalignés surreprésentent respectivement la non-appartenance aux publics CC et SOBR d'une part, CC et AE d'autre part. Ce résultat semble également congruent avec le fait que ces *clusters* sont les plus réticents à accepter le principe des économies d'énergie, problème dont ils ne parlent par ailleurs peu ou pas et dans la résolution duquel ils ne sont pas prêts à s'engager.

Une approche par les publics semble donc non seulement possible et surtout porteuse de sens du point de vue sociologique. Elle laisse entendre qu'au-delà des seules variables déclaratives, d'équipement ou sociodémographiques classiques, il y a une place pour une approche en termes de perception et d'attention aux problèmes publics. Les analyses statistiques menées dans cette partie montrent par ailleurs qu'une telle approche est relativement robuste.

⁸¹⁸ Les résidus de Pearson permettent, par un calcul dérivé des khi-deux partiels, de savoir quelles sont les modalités les plus contributives à la significativité d'une relation entre deux variables. Par convention, les modalités sont considérées comme significativement contributives si les résidus sont supérieurs à 2 ou inférieurs à 2.

⁸¹⁹ Voir annexe 9.

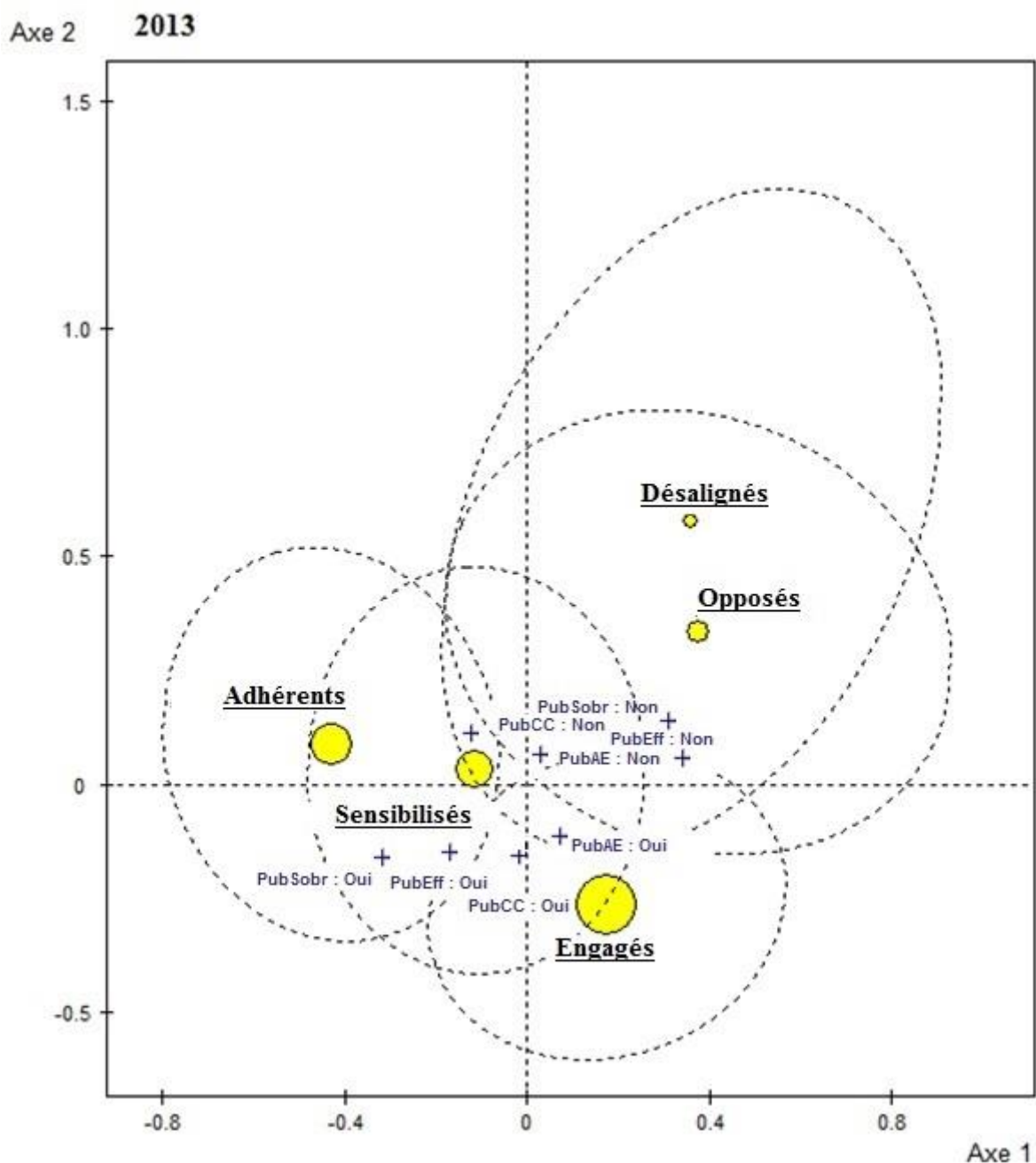


Fig. 46 : Projection des deux premiers axes factoriels de l'ACM avec *clustering* en 5 groupes et les quatre publics identifiés – enquête PACA 2013

(Note de lecture de la fig. 46 : Pour chaque public (CC, AE, Eff, Sobr), nous avons cherché à savoir s'il s'inscrivait dans la typologie identifiée plus haut par l'ACM. Ici par exemple, les individus appartenant au public changement climatique se trouvent visuellement dans l'ellipse de confiance du groupe des « engagés ».)

4.2.3 Les publics comme manières de parler d'un problème

Au-delà de leur seule caractérisation sociologique et de leur pertinence statistique, les publics nous intéressent car ils sont conçus comme des manières spécifiques d'appréhender un problème public. Dans la mesure où ils ont été construits pour leur capacité à nommer un

problème, s'en percevoir comme les victimes, identifier des responsables, des chaînes de causalité et penser qu'une action corrective est indispensable pour éviter un futur indésirable, on peut supposer qu'ils ont une manière caractéristique d'appréhender le problème de l'énergie. Or, mettre en évidence la façon dont les citoyens ordinaires donnent du sens à la politique – comprise ici comme une manière de réordonner les désordres de la vie sociale qui sortent des cadres normatifs – nous paraît une piste intéressante. Cela permet surtout de décaler le paradigme d'une rationalité limitée des individus à une observation d'opinions argumentées et situées. Les travaux de la nouvelle rhétorique laissent entendre qu'un citoyen ordinaire engagé dans une entreprise de justification se trouve dans la même situation que l'orateur public et fait usage des mêmes procédés rhétoriques. Dans ce cadre, l'analyse des questions ouvertes constitue un terrain prometteur pour saisir non seulement les arguments mobilisés mais les argumentations mises en œuvre.

4.2.3.1 Deux rapports majoritaires au problème de l'énergie

En procédant également par analyse des questions ouvertes, Mathieu Brugidou a montré qu'on pouvait recomposer les syllogismes⁸²⁰ utilisés par les individus ordinaires, à condition d'accepter qu'ils fonctionnent sur la base de déductions probables plutôt que sur les mécanismes hypothético-déductifs propres aux sciences apodictiques⁸²¹. Une implication pratique de cette approche est que les individus ont de « bonnes raisons » de croire ce qu'ils croient, mais que leurs arguments ne sont pas irréfutables. Une autre implication est que le syllogisme a des prémisses souvent implicites car supposées partagées par tous et que l'auditoire doit recomposer⁸²². Ces implicites sont les *topoi*, les lieux communs sédimentés qui fondent une partie du collectif, et qui constituent les valeurs des individus, c'est-à-dire les principes qui guident leurs actions. Comme le souligne Mathieu Brugidou : « [Ces valeurs] *ne sont pas cachées à la manière des arrières mondes qui déterminent un agent par ailleurs inconscient de leur existence (variables latentes deux fois cachées, à l'observateur et à l'observé), mais au contraire ramassées dans une ellipse, un "raccourci" de la pensée, parce que bien connues de tous. Les "bonnes raisons" qui guident l'action, ou du moins la justifient, parce qu'elles sont tues par l'orateur qui les tient pour des évidences, seraient réactualisées et ainsi renouvelées par l'auditoire qui en retrouverait toute la valeur dans une même expérience de pensée.* »⁸²³ C'est à l'identification de ces éléments que s'attache cette partie.

Une telle approche permet également de dépasser les constats d'une opposition entre contrainte morale et contrainte économique. Certes, les ménages riches sont à la fois ceux qui sont le plus sensibilisés aux problèmes environnementaux, et ceux qui ont les comportements

⁸²⁰ En logique aristotélicienne, le syllogisme est un raisonnement à deux propositions (prémisse majeure et prémisse mineure) qui mène à une conclusion. Par exemple célèbre : « Tous les hommes sont mortels / Socrate est un homme / Donc Socrate est mortel ».

⁸²¹ BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics*, op. cit., p. 74-78

⁸²² Dans de nombreux cas, notamment liés à la dynamique des discours politiques, plutôt que les prémisses ce sont les conclusions qui sont implicites. L'auditoire doit alors tirer un énoncé conclusif partagé.

⁸²³ *Ibid.*, p. 75-76

les plus coûteux pour l'environnement⁸²⁴, mais une approche par les publics montre aussi que ces ménages sont surreprésentés dans les publics changement climatique, alimentation électrique et efficacité énergétique : des comportements coûteux pour l'environnement ne sont donc pas incompatibles avec la mise en œuvre de solutions d'efficacité énergétique par exemple. Inversement, d'après Grégoire Wallenborn et Joël Dozzi, les ménages les plus pauvres n'ont pas les moyens d'avoir les modes de vie aux impacts les plus négatifs : cela n'empêche pas leur surreprésentation au sein du public alimentation électrique qui traduit une perception aigüe de la situation énergétique de la région PACA. Nous cherchons donc à affiner les résultats de Jean-Baptiste Comby et Mathieu Grossetête⁸²⁵ qui, travaillant sur la mise en circulation des normes et leur appropriation par les individus, établissent que les cadres normatifs sont diversement appréhendés en fonction des groupes sociaux. Endosser les contenus normatifs apparaît certes comme un impératif moral pour les groupes sociaux favorisés, lorsque les milieux les plus populaires subissent d'abord la contrainte économique, mais cette lecture n'empêche pas que les groupes sociaux soient conscients du problème public de l'énergie selon des modalités de réception différentes, et qu'ils lui formulent des solutions en suivant des logiques argumentatives différenciées.

De ce point de vue, l'analyse d'une question ouverte⁸²⁶ de l'enquête montre que les justifications à faire des économies d'énergie ne se limitent pas à cet arbitrage subi, quoiqu'il soit en partie pertinent, entre impératif moral et impératif économique. La perception d'un problème et l'intuition d'une solution, c'est-à-dire en substance l'appartenance à un public, est alors un intermédiaire pertinent à la compréhension des opinions sur la maîtrise de l'énergie. Comme on peut le voir dans la figure 47, appartenir à un public par exemple permet généralement de donner une réponse à la fois plus longue et plus riche (vocabulaire plus diversifié) que chez les individus n'appartenant pas à ces publics. L'indicateur mesurant le nombre de mots distincts sur le nombre de mots totaux est, de ce point de vue, particulièrement différenciant ; ce rapport oscillant de 2,7 fois plus riche pour le public alimentation électrique (par rapport à un individu qui n'appartiendrait pas à ce public) à 4,6 fois plus riche pour le public sobriété énergétique (par rapport à la non-appartenance au public). Ce constat semble indiquer que la variable de classe sociale n'est pas le seul indicateur de la nature du « code » langagier⁸²⁷, mais que les compétences argumentatives des individus dépendent également de

⁸²⁴ WALLENBORN Grégoire, DOZZI Joël, « Du point de vue environnemental, ne vaut-il mieux pas être pauvre et mal informé que riche et conscientisé ? », dans CORNUT Pierre, BAULER Tom, ZACCAÏ Edwin, *Environnement et inégalités sociales*, op. cit.

⁸²⁵ COMBY Jean-Baptiste, GROSSETETE Mathieu, « “Se montrer prévoyant” : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, op. cit.

⁸²⁶ Dont le fonctionnement était le suivant : on demandait d'abord à l'enquêté s'il trouvait important de faire des économies d'énergie. En fonction de sa réponse, on lui demandait de justifier le fait que des individus avaient un avis opposé au sien. Si un individu répondait qu'il est « important » ou « très important » de faire des économies d'énergie, la question ouverte posée était alors « A votre avis, pour quelles raisons certaines personnes pensent que ce n'est pas important de faire des économies d'énergie ? » (avec 4 relances). Inversement, si l'enquêté répondait qu'il est « peu important » ou « pas du tout important » de faire des économies d'énergie, la QO était : « À votre avis, pour quelles raisons certaines personnes pensent que ce n'est pas important de faire des économies d'énergie ». Pour des raisons de cohérence, nous avons exclu de l'analyse des QO les 17 enquêtés sur les 1 200 de l'enquête PACA 2013 qui estiment qu'il est peu ou pas du tout important de faire des économies d'énergie mais qui appartiennent tout de même à un des quatre publics identifiés (CC, AE, SOBR, EFF).

⁸²⁷ BERNSTEIN Basil, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, op. cit.

l'exercice pratique du métier de citoyen à travers l'engagement dans un problème. L'appartenance à un public paraît ainsi configurer en partie la « *capacité d'analyse, d'aisance rhétorique et de disposition à argumenter, de sens de l'organisation et de la procédure, d'aptitude à la coordination et à la négociation.* »⁸²⁸

Type de public	Nombre de mots par réponse	Mots distincts / Nombre de mots total
Changement climatique (CC)	119.2	18.2%
<i>Non appartenance à CC</i>	103.2	6.2%
Alimentation électrique (AE)	108.2	16.7%
<i>Non appartenance à AE</i>	104.9	6.3%
Sobriété énergétique (SOBR)	118.9	26.5%
<i>Non appartenance à SOBR</i>	104.5	5.7%
Efficacité énergétique (EFF)	100.2	22.3%
<i>Non appartenance à EFF</i>	106.3	5.9%

Fig. 47 : Typicité des réponses à la question ouverte « À votre avis, pour quelles raisons certaines personnes pensent que ce n'est pas important de faire des économies d'énergie ? » - enquête PACA 2013

Si l'on s'intéresse au détail des argumentations fournies maintenant, on peut faire le constat d'un certain nombre de régularités au sein des publics et qui les distinguent les uns des autres. L'analyse des mots et segments caractéristiques montre que la structure de nombreuses réponses typiques du public alimentation électrique se présente sous la forme suivante : « on n'arrivera plus » + « si on ne veut pas » + « partager avec » + « parce que les ressources » + « en tension ». Cette dimension de tension sur les ressources est ici cadrée par l'économie plus que par l'environnement – terme d'ailleurs sous représenté dans les réponses caractéristiques du public alimentation électrique. On trouve plus volontiers les termes de « gaz », de « carburants » et de « finance » que d'« ozone » notamment.

Les phrases caractéristiques du public alimentation électrique soulignent un trop plein de liberté individuelle qui conduit au gaspillage et à la recherche d'un bien-être personnel aux dépens de l'intérêt collectif. Il met particulièrement l'accent sur le manque de règle et de contrainte :

« On a beau leur dire, mais voilà. Parce que *c'est comme ça*, c'est, ce sont, c'est, c'est le système de choses à, à l'heure actuelle. *Ce sont les gens*. Ils font comme ils veulent. C'est voilà. C'est le libre arbitre, trop, comme on dit hein. C'est ça. *Donc pas les forcer à faire ça*, à moins qu'on coupe l'électricité, euh. »

« Euh, *par je-m'en-foutisme*. Excusez-moi du..., du mot. Non, mais c'est... C'est la vérité, parce que à une copine..., moi, je sais que j'ai deux, deux sacs, je trie, je fais du tri... Et avec une copine qu'on est à peu près du même âge... Eh ben, elle s'est moquée de moi et elle me dit : 'moi, je mets tout à la poubelle' Et j'ai dit non, voilà... C'est du..., ouais, du je-m'en-foutisme. *Y a pas de règle.* »

L'argumentation embarque des dimensions autant morales qu'économiques. La dimension morale est ainsi couplée à une approche en termes de coûts-bénéfices qui appuie l'idée que les

⁸²⁸ SCHEMEIL Yves, « Information et compétences politiques. Dans la forêt magique des Eurobarmètres », dans GERSTLÉ Jacques (dir.), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 324

coûts sont une charge trop personnelle quand les bénéfiques sont trop diffus. Les phrases caractéristiques de ce public dénoncent ainsi l'injustice liée aux comportements de passager clandestin :

(une enquêtée convaincue de l'intérêt de faire des économies d'énergie) « Il est vrai que moi, parfois, je dis à mon mari : 'bon ben moi, *je vais pas faire des économies puisque l'autre à côté, moi, ce que j'économise moi, l'autre à côté, il l'utilise inutilement.* Il éclaire les terrains la nuit alors que y a rien.' Euh alors moi, je me dis eh ben *je vais pas me crever les yeux pour lui, ou pour, ou pour un autre.* »

« Ben écoutez, moi, je pense que de toute façon y a déjà le coût. Le coût de, de, de, comment dire, de la mise aux normes énergétiques. Hein, je veux dire, rien que le coût, euh, *c'est pas tout le monde qui peut... se le permettre, hein.* »

À l'inverse, le public changement climatique insiste sur le rôle des individus dans le problème mais plutôt que de dénoncer l'absence de règle, les phrases caractéristiques mettent l'accent sur le refus de l'impératif du vivre ensemble. Ces phrases opposent souvent un sujet indéfini, un « on » dont les actions ne tiennent aucun compte du collectif. Bien souvent également, le point de vue de l'enquêté est incarné dans un autre « je », moral celui-ci, qui dénonce l'inconséquence des autres. Le répondant se pose ainsi en juge des comportements anormaux qui distinguent le « on » qui consomme sans se poser de question, du « nous » qui fait le jeu collectif des économies d'énergie :

« Parce que je pense que *ça n'intéresse personne... Ça n'intéresse personne, parce personne en comprend le...*, l'impact que ça a de consommer de l'énergie. [...] Toute énergie fossile qui est consommée émet du CO2 donc euh, donc, à la fin, *on change de climat et ce sont les Africains qui trinquent.* »

« Ben je sais pas pourquoi ils pensent ça. Parce que moi-même, je ne paie pas, euh, pourtant, euh, ou très peu, euh l'électricité, mon compagnon travaillant pour EDF. Euh, *moi-même, j'estime qu'il faudrait quand même qu'on fasse des économies.* [...] euh, parce qu'il y a *un manque de prise de conscience de certaines personnes* de l'évolution justement de, de du problème énergétique, euh, français et mondial. »

« J'ose espérer que c'est *par égoïsme*, quoi... Je pense que c'est... *la plupart des gens sont inconscients* de, de, de l'impact que ça a et voilà, c'est tout, je pense. Bien que *je commence à penser* que ça soit un problème d'égoïsme, parce que... On parle de, d'économie d'énergie dans le, dans le logement, mais euh, moi, je vous parlerai de, de, d'énergie consommée dans les loisirs et ça, *la plupart des gens* que je connais prennent l'avion *sans aucun problème pour aller à l'autre bout du monde pour leurs loisirs et ça, c'est totalement insupportable, je trouve.* Au niveau de, au niveau du, du changement climatique, c'est absolument insupportable. »

« Parce qu'ils ne sont pas... ils s'en foutent de tout, hein. *C'est pas leur problème.* Moi, *j'ai vu des collègues*, euh, *horrifiés*, enfin, ils m'ont demandé pourquoi j'apportais des piles à mettre, euh, dans une boîte spéciale. [...] Donc euh, ça, je trouve que c'est, *c'est scandaleux*, quoi à notre époque, de jeter les piles à la poubelle. »

Pour le public changement climatique, la tension réside autant dans l'égoïsme supposé des autres que dans leurs fausses croyances ou leur méconnaissance du problème :

« Ces gens-là, ils ne se soucient pas de la planète. Eh ben, ils comprennent pas que... pff... le fait qu'on, qu'on consomme énormément d'énergie, qu'on laisse tout allumé, les lumières, tout ça, eh ben que, déjà y a le, l'atmosphère, ben, elle est en jeu. »

« Parce qu'il y a une mauvaise information, parce qu'ils ne connaissent pas le fond du problème. En fait, je crois que la, la première des choses, c'est l'ignorance. On pense que, on, on a tout, et que, on peut continuer à appuyer sur le bouton, qu'il n'y a pas de souci, tant qu'on peut payer, et c'est pas une question de pouvoir payer ou pas. C'est que réellement, maintenant euh, ça devient heu... il faut que tout le monde fasse des, des, des efforts et pas, pas en fonction des revenus. »

Pour le public changement climatique, les segments les plus caractéristiques des réponses à la question ouverte mettent moins l'accent sur un « on n'arrivera plus » + « si on ne veut pas » que sur une structure de type « si on continue comme ça » + « gaspiller » + « la planète » / « les générations futures ». Notons du reste que si la question des ressources est présente à travers la question de l'eau, du legs aux générations ou de la qualité du climat, un segment particulièrement caractéristique de ce type de réponse est « l'argent aussi ». La question économique n'est donc absolument pas évacuée de l'approche du problème de l'énergie par le biais du changement climatique.

Dans le même temps, les individus appartenant aux deux publics sont également conscients que le problème n'est pas qu'individuel, une partie de l'explication est systémique : il est parfois difficile d'aller à l'encontre du dispositif sociotechnique qui porte les routines de fonctionnement. Mais là encore, les modalités de justification diffèrent. Pour le public alimentation électrique, l'extériorité de la contrainte est mise en scène dans une argumentation qui souligne que le système n'est pas adapté et que la volonté individuelle n'a que peu de prise sur lui :

« Parce qu'ils ont..., parce qu'ils ont un avantage à faire en sorte de..., de..., de, de..., de consommer de l'énergie. Par exemple, EDF et GDF ne vous obligeront jamais à faire des réductions pour la simple et bonne raison qu'ils visent la consommation. Voilà. [...] C'est eux qui gouvernent..., c'est eux qui, qui disposent, c'est eux qui vendent donc, ils vont pas réduire les ventes... La preuve, c'est qu'ils ne se sont jamais intéressés au... au photovoltaïque par rapport à l'Allemagne. »

« ouh, alors là, je dirais parce qu'ils en ont les moyens, parce que quand on est à la retraite, c'est devenu un poste extrêmement important et de plus en plus important. Donc, euh, je veux dire, que quand on vit en gros avec 1000 et quelques euros par mois, euh, on peut plus se permettre de dépenser, euh, 1000 euros, pour le chauffage, quoi. [...] Euh, les chaudières, tout ça, sont, sont des choses, euh, enfin, c'est ancien. Euh, ça a été installé à un moment où le fioul, euh, ne coûtait pratiquement rien. [Après une relance] Oui, bon, y a aussi l'environnement, euh, tout ça, quoi. Mais ça, je dirais, ça devient un peu bateau, parce que depuis le temps qu'on nous le dit et qu'on essaie de le faire, euh. Mais en ce qui nous concerne, nous, on a toujours été, euh, je veux pas dire écolo, écolo mais euh, bon, on essaie de vivre avec un, un maximum de, de respect de la nature et tout. Donc, y a pas de problèmes, quoi. On a notre petit jardin. »

« Euh, lorsqu'on discute avec les gens et lorsque ma femme revient des courses à Auchan, qu'elle rapporte de la viande de porc à 7,92 euros le kilo, vous avez marqué dessus : 'Né au Canada, élevé en Nouvelle-Zélande, abattu en Belgique'. Alors on se demande où sont les économies d'énergie dans cette affaire, quoi. Et vous, on vous

reproche de, de rouler au gasoil combien, à ... à dépenser de l'énergie ce kilo de barbaque pour faire le voyage autour de la terre. »

Pour le public changement climatique en revanche, ce sont les individus qui portent la responsabilité du fonctionnement du système, entre autres parce qu'ils refusent de remettre en cause leurs normes de confort. Une dimension de responsabilité morale est fortement articulée à la critique systémique :

« Ben, c'est-à-dire, euh, les gens, moi, je vois, même, même dans mon entourage, des gens qui, pour faire 800 mètres prennent leur voiture au lieu de marcher quoi, ou, euh, ou les gens qui préfèrent prendre leur voiture que les transports en commun, parce que les transports en commun, il faut attendre. Je, voilà, j'avoue que le lundi soir, euh... Eh ben ouais, ouais mais ça me paraît quand même quelque chose d'énorme, quoi. Moi, je connais plein de gens qui préfèrent, euh, voilà, qui, qui augmentent leur chauffage, qui, qui, même en plein hiver, euh, ont envie d'être en tee-shirt dans leur maison, donc ils ont le chauffage à 23, quoi. »

« Parce qu'ils sont égoïstes. Parce qu'ils sont égoïstes, qu'ils pensent que s'ils allaient, ils aiment être bien chez eux, très bien chauffés, à plus de 20, pouvoir être en short et en tee-shirt dans leur maison et voilà, par exemple. Ensuite, pour ce qui est des déplacements en voitures, c'est pareil, je veux faire ce que je veux, comme je veux, j'essaie pas de prendre le bus. S'il y a une ligne de bus qui peut me rendre service. C'est de l'égoïsme. »

Dans le cas d'une perception du problème de l'énergie par la question de l'alimentation électrique en région PACA, le problème provient donc d'abord d'un manque de règles ou d'un manque de clarté des règles dans un système qui s'oppose à la « bonne volonté » de certains acteurs. L'incitation et l'encadrement sont considérés comme insuffisants, les individus ne souhaitent donc pas s'engager dans des solutions dont ils paient les coûts mais ne perçoivent pas les bénéfices pour eux. La solution est donc un arbitrage coût-bénéfice qui articule dimension morale et dimension économique. Dans le cas du changement climatique, l'impératif moral prime l'arbitrage coût-bénéfice : les individus sont inconscients, insouciant ou égoïstes. Or, ils « doivent » prendre conscience du problème, ils « doivent » être prêts à revenir sur certains acquis pour le régler au nom d'un « nous » collectif qui inclut les « générations futures ». Le public changement climatique rappelle l'importance de remettre en perspective la question de l'énergie dans un contexte plus large de changement dans la société et le public alimentation électrique de l'intérêt d'un arbitrage coût-bénéfice qui doit être réévalué à l'aune de règles claires et intégrées par chacun. La différence entre ces deux publics rappelle l'écart existant entre les énoncés de dénonciation et les énoncés de stigmatisation mis en avant par Mathieu Brugidou⁸²⁹, les premiers marquant la position de croisé moral et le rappel des principes fondant le collectif, les seconds, de force de police et le rappel des règles en partage.

⁸²⁹ BRUGIDOU Mathieu, « Le discernement. Pour une approche casuistique des énoncés d'opinion publique », *Mots. Les langages du politique*, vol. 4, n°113, 2017, p. 93-114

4.2.3.2 Apporter des solutions au problème de l'énergie : l'efficacité et la sobriété énergétiques

L'idée de public de « solutions » peut paraître contre-intuitive dans la mesure où la lecture souvent balistique d'un problème public consiste à penser la solution comme un *output* presque « naturel » du problème. La mesure de ces publics répond à une volonté de tester l'existence et le partage des deux solutions les plus valorisées dans l'espace public depuis les années 1970, indépendamment du cadrage du problème qui peut y présider. En effet, en dépit des recadrages ou des éclipses du problème de l'énergie, la question de la maîtrise des énergies s'est systématiquement appuyée sur ces deux volets, autour d'une modification des pratiques dans le cas de la sobriété, autour d'une moindre consommation énergétique à service égal dans le cas de l'efficacité⁸³⁰. S'inspirant du modèle de la poubelle théorisé par Michael Cohen, James March et Johan Olsen sur l'anarchie organisée⁸³¹, nous avons testé ces publics comme des agrégats relativement fluides qui partagent des conceptions identiques des solutions à envisager ou à mettre en œuvre, sans que leur perception du problème soit cadré de manière similaire. Nous avons néanmoins testé le rapport entre publics des « problèmes » et publics des « solutions » en faisant l'hypothèse que le public alimentation électrique étant celui qui valorise un changement à pratiques énergétiques constantes (puisque le problème provient moins des pratiques que des règles et du système), il soit lié au public qui revendique la solution d'efficacité énergétique. Inversement, pour le public changement climatique, pour qui les « bonnes pratiques » découlent d'une prise de conscience personnelle engendrant un changement de comportement, avec la solution de sobriété, c'est-à-dire avec la valorisation d'une solution qui agisse sur l'énergie par une action sur les usages. Il s'avère en effet que les variables public CC et public SOBR sont significativement liées (au seuil de 1%) : quand, en moyenne, 7,1% des enquêtés s'inscrivent dans le public sobriété énergétique en 2013, 14,5% des individus composant le public changement climatique s'inscrivent aussi dans le public sobriété. De même, quand, en moyenne, 12% des enquêtés de l'enquête PACA 2013 appartiennent au public efficacité énergétique, ils sont 14,6% au sein du public alimentation électrique – la relation étant significative au seuil de 11%. Inversement, les relations ne sont pas significatives pour les couples de variables public CC – public EFF et public AE – public SOBR. En matière de publics, percevoir le problème de l'énergie sous l'angle de l'alimentation électrique de la région PACA ou sous celui du changement climatique n'est pas sans relation avec le type de réponse qui est apporté au problème : respectivement, une solution axée sur l'efficacité, et une sur la sobriété. Ce constat semble identique que publics des problèmes et publics des solutions entretiennent des liens : dans le cas que nous traitons, il n'existe pas de publics constitués autour de solutions sans conception du problème, mais pour les publics de problèmes, les solutions peuvent différer.

Ces deux publics de « solutions » dessinent donc des rapports typés à l'énergie, qui ne sont pas réductibles aux seules dimensions de l'alimentation régionale en électricité et du changement climatique. Les deux publics font le constat d'une tension énergétique dont la

⁸³⁰ LERAY Théo, DE LA RONCIÈRE Bertrand, *30 ans de maîtrise de l'énergie, op. cit.*

⁸³¹ COHEN Michael D., MARCH James G., OLSEN Johan P., 'A Garbage Can Model of Organizational Choice', *Administrative Science Quarterly*, vol. 17, n°1, 1972, p. 1-25

critique prend des formes discursives différentes. Pour le public efficacité la question des moyens engagés ou à engager est centrale :

« ils s'en fichent de ce qu'ils consomment. [...] *ils doivent payer donc ils paient* »

« Moyens de payer », « argent à dépenser »

« Ou ils ont *les moyens*, alors, ils disent : 'on peut payer donc, pourquoi...?' »

« Ou parce qu'ils sont *pleins de fric* ou bien parce qu'ils sont inconscients »

« Ben ils ne se rendent pas compte du..., pff, des problèmes de l'environnement et bon, ils ont peut-être *de l'argent à dépenser*, ils se rendent pas compte qu'ils *dépensent beaucoup plus*, qu'ils pourraient *faire des économies*, oui. Une part d'inconscience, quoi... »

Le discours développé par le public efficacité est un discours antagoniste fondé sur une relation économique : certains individus refusent la solution d'efficacité parce qu'ils ont les moyens de s'en passer ou qu'ils ont été « *éduqués dans l'abondance* ». Le levier d'action est d'abord et avant tout un levier pécuniaire en direction cet « alter » qui surconsomme de manière insouciant (« *quand le cerisier est vide, on ne peut plus manger de cerise* ») ou qui n'a aucune considération pour ceux qui lui succéderont (thématique des générations futures et de l'éducation). Il s'accompagne parfois d'une critique d'une fuite en avant technologique (« *C'est toujours besoin de, de nouvelles technologies, de nouvelles choses qui font que ben, on consomme, quoi* »), et est parfois connoté d'un point de vue générationnel : « *Mon fils, je l'ai éduqué un peu comme moi, donc ça va, mais ma belle-fille, pfff, elle sort d'une pièce, elle laisse éclairé hein. C'est moi qui lui dis : 'oh, il faut éteindre la lumière !'* » La topographie des acteurs est mieux dessinée que dans les autres publics : « l'industrie » ou « les industriels » sont désignés comme faisant partie des acteurs qui ne jouent pas le jeu et cherchent d'abord à alimenter un marché ou à défendre leurs intérêts. Les phrases caractéristiques du public EFF revendiquent un discours pragmatique, parfois scientifique, qui fait référence à l'augmentation des gaz à effet de serre, aux coûts des pollutions, aux conséquences de l'usage du pétrole et du gaz ou aux modalités d'une consommation décorrélée du constat de l'épuisement des ressources.

Le public sobriété met en revanche l'accent sur une critique de la facilité, de l'attention trop importante au confort et des facilités de consommation. À la manière du public changement climatique, la solution réside partiellement dans une surveillance de soi-même, et contrairement au public efficacité, « l'autre » est moins souvent désigné comme celui qui profite et abuse :

« à portée de main » ; « *on veut de l'électricité, on allume et puis voilà quoi... On veut de l'eau, on ouvre le robinet et puis, voilà* »

« Ben parce que c'est *tellement facile* de tourner un bouton. Hein, alors bon. On n'a pas l'impression qu'on consomme de l'énergie, on utilise, euh, ce qui est, ce qui nous est proposé. Ben, elles [ces personnes] raisonnent de travers. Ça c'est sûr. »

« Le manque d'altruisme on va dire... Quand on s'est mis dans *une petite routine*, après, *c'est dur de la quitter*. »

La motivation à la sobriété vient d'une conscience de la « *valeur des choses* », du caractère épuisable des ressources dont l'absence de prise en compte au niveau de la société est vécue

comme une crainte – la surpopulation est souvent citée comme une cause fondamentale du déséquilibre perçu :

« C’est des gens qui, ne réfléchissent pas beaucoup et qui, outre leur perte financière personnelle, ne voient pas qu’aussi ils, ils peuvent dénaturer euh... le, le... le pays, enfin pas que le pays, quoi, l’environnement de tout le monde. Si, si vous n’êtes pas *respectueux*, si chaque fois que vous êtes, vous allez quelque part, vous laissez toutes les lumières allumées, [...] ben *c’est toute la société qui, c’est toute la, la société qui en pâtit* quoi. *Si chacun y met du sien*, on peut arriver à faire certaines économies. »

« Elles prennent le maximum et les autres se débrouillent quoi. Ben euh, non, un de mes gros soucis, c’est... en effet, la *surpopulation mondiale*, parce qu’en plus, plus la population mondiale augmente, plus les besoins de cette population augmentent, plus on consomme de l’énergie et plus on détruit la planète et plus on assèche toutes les sources d’énergie. C’est sûr que c’est l’un des... l’une de mes craintes essentielles. Tant qu’on aura pas contrôlé la surpopulation mondiale, y aura aucune solution possible. »

Les phrases les plus caractéristique du public sobriété ont une dimension plus moralisatrice que celles du public efficacité énergétique. En critiquant la question de l’abondance sous l’angle de la facilité, on dénonce et on s’inquiète : « *on court à la catastrophe* », « *on est en train de tout épuiser* ». Une partie de la solution provient alors dans une prise de conscience des enjeux de la « valeur des choses » afin de remettre en question ses propres pratiques. Inversement, pour le public efficacité, le discours répond à une logique de domination par l’argent : ce sont ceux qui ont les moyens de ne rien faire qui n’agissent pas.

Au final, ces quatre publics valorisent tous des discours potentiellement généralisables car compatibles avec certains aspects de la citoyenneté mais témoignent de logiques d’appropriation du problème de l’énergie et de justifications argumentatives fort différentes. Le public de la sobriété fait résider sa force dans la responsabilisation morale du citoyen ordinaire chargé de questionner ses logiques d’usage et de remettre en question ses pratiques quotidiennes, celui de l’efficacité déplace l’enjeu en incitant à repenser la gratuité supposée de l’énergie, en pesant les avantages économiques individuels de moyen terme en interrogeant l’abondance et la gratuité énergétique. Si on remet en perspective les quatre publics identifiés dans les enquêtes PACA, on peut présenter leur typicité de la manière suivante :

	Changement climatique	Alimentation Electrique
Enjeu du problème	Environnement Ressources naturelles	Dépense/gaspillage Principe de réalité
Raison du problème	Insouciance, égoïsme Inconscience	Insuffisance des règles Méconnaissance des fonctionnements
Solution au problème	Mieux s’informer Questionner ses propres pratiques	Valoriser les « bonnes » pratiques
Typicité du discours	Dénonciation morale	Stigmatisation
	Solution collective	Rapport top-down

	Efficacité	Sobriété
Raison du problème	Les avantages économiques des autres Perception de l'énergie "gratuite"	Peur de perdre en confort Facilité des routines non questionnées
Solution au problème	Additionner les efforts de chacun Rompre les habitudes de consommation	Ajuster les pratiques au renouvellement des ressources Modifier le rapport à l'environnement
Typicité du discours	Discours des gestes quotidiens Peuplé de chiffres (coûts, salaires...)	Discours des gestes quotidiens Discours d'injonctions morales

Fig. 48 : Raison, solution du problème et typicité des discours en fonction des publics

4.2.3.3 Questionnements méthodologiques généraux sur les publics et sur leur dilution

L'ambition de cette discussion était de laisser la place à une approche de l'opinion publique par les problèmes et par les publics. Sans remettre en cause la pertinence d'une analyse uniquement sociologique, il s'agit d'apporter une compréhension plus fine des enjeux liés à l'énergie. Car pour reprendre les termes de Bastien et Neveu : « *Le moins que l'on puisse dire est que la sociologie politique est encore loin de disposer d'une analyse satisfaisante de ces répertoires d'action publique et des conditions de leur articulation à l'espace public* »⁸³². Pour cela, nous nous sommes inspirés de la philosophie pragmatiste et notamment des travaux inspirés des approches de John Dewey. Cette approche n'est toutefois pas sans poser problème. D'une part, la manière dont nous abordons la notion de public ne laisse place qu'à un public faible ou « dégradé » - du moins si l'on considère le programme « fort » de Joëlle Zask dans lequel le public mène l'enquête, se découvre un problème en partage et élabore une procédure commune de résolution. Si les enquêtes quantitatives ont des vertus en termes de montée en généralité et de comparaison des données dans l'espace et dans le temps, la manière dont ces données sont recueillies empêche d'observer le public en train de se faire. On présuppose que les individus sont déjà coordonnés dans des publics qui se sont reconnus comme tels. D'une certaine manière, ce point illustre cette ambiguïté de la notion de public deweyien que nous avons interrogée précédemment : le public existe-t-il tel quel ou ne prend-t-il forme que dans la mesure où un dispositif de mesure le fait apparaître ? D'autre part, certains travaux de science politique considère la question du rapport entre action publique et opinion publique comme relativement tranchée : jusqu'à un certain point l'action publique peut faire – et même *doit* – faire l'économie des publics pour pouvoir être efficace et conforme à un intérêt collectif qui ne serait pas amendé par les soubresauts d'une opinion publique souvent perçue comme instable et artefactuelle. Les travaux de Claude Gilbert et Emmanuel Henry que nous avons déjà cités⁸³³ soulignent à quel point la prise en compte de l'opinion telle qu'elle est structurée dans les débats

⁸³² BASTIEN François, NEVEU Érik, *Espaces publics mosaïques, op. cit.*, p. 24

⁸³³ GILBERT Claude, HENRY Emmanuel, « Au-delà de la mise sur agenda. Les processus de définition des problèmes : enjeux-clés pour l'analyse de l'action publique », communication à la ST 14 « L'analyse des politiques publiques existe-t-elle encore ? », congrès de l'AFSP, Grenoble, 2009

publics peut entraver le règlement pacifié d'un problème entre les autorités et les experts, c'est-à-dire entre propriétaires des problèmes.

À ces deux questionnements, nous pouvons répondre plusieurs points. D'abord, il nous semble qu'il existe un espace à considérer dans l'analyse de l'opinion publique que la notion de public peut contribuer à remplir. S'il s'agit certes d'un public « dégradé », il permet néanmoins de ne pas renoncer à cet instrument efficace et puissant qu'est le sondage. Par ailleurs, il permet de prendre au sérieux l'idée d'opinion publique sans la réduire au processus lippmannien de validation *a posteriori* d'une politique publique – ce que les expériences de « démocratie participative » peuvent parfois tendre à faire⁸³⁴. Ainsi considéré, le public n'est plus simplement passif, c'est un public potentiellement réactif, car dévoilé, qui peut amender voire demander la suppression de certaines actions publiques, et qui est capable d'argumenter ses choix. Ce n'est certes pas un public qui invente des solutions *ad hoc*, il est assurément médié par l'instrument de l'enquête quantitative mais c'est un public qui a son mot à dire dans l'action publique, au-delà de la simple réception-acceptabilité habituellement comprise, du fait de sa conception singulière des problèmes publics et de sa capacité à en parler. Il n'est pas délibératif au sens habituel du terme mais il peut être un moyen de repérer des individus investis dans un problème, en amont d'une entreprise de délibération citoyenne par exemple. Par ailleurs, d'un point de vue normatif, il nous semble que la qualité démocratique des régimes politiques devrait permettre d'embarquer les victimes d'un problème dans son processus de résolution, au même titre que ses propriétaires et ses responsables. Une approche par les publics permet également de saisir que les pratiques relatives à un problème public ne sont pas réductibles à de simples comportements comme la sociologie de l'opinion publique tend à le faire. Considérer les opinions comme pratiques discursives permet de mieux saisir les effets des routines de fonctionnement, la stabilité des opinions ou leurs désalignements – et les raisons de ces désalignements. En ce sens, les opinions sont des actes de langage publics et situés qui permettent de verbaliser un rapport au réel. Enfin, une approche par les publics permet de renouer avec une conception distribuée et, là-aussi, située de la compétence politique des citoyens ordinaires : plutôt qu'une approche certes universaliste mais conçue comme une disposition individuelle à certains types de connaissance, elle valorise l'idée que les citoyens peuvent s'intéresser à certains problèmes plutôt qu'à d'autres et s'investir dans le règlement de certains plutôt que d'autres.

Les publics sont cependant des constructions relativement éphémères : puisque les individus ne cessent jamais de s'investir dans des activités collectives d'interprétation et de justification, l'engagement dans ces activités peut varier sensiblement dans le temps et dans l'espace. Mais il peut aussi varier selon les échelles d'observation considérées : si une partie de ce chapitre a été consacré à la validation statistique de la construction des publics, si on a pu constater que l'appartenance à un public permet, par exemple, de parler davantage d'économies d'énergie et en utilisant un vocabulaire plus varié qu'en moyenne, ces effets des publics semblent s'évaporer lorsqu'on change la focale d'analyse. Les recherches menées en amont de la mise en place du dispositif de Bulletin Board en région PACA en 2013 avaient permis d'identifier l'existence des publics changement climatique et alimentation électrique. Le

⁸³⁴ GOURGUES Guillaume, *Les politiques de démocratie participative*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2014

recrutement des enquêtés à ce BBOL ont donc pu faire l'objet d'une attention spécifique de manière à les équilibrer entre appartenance aux publics CC, AE, mixte CC-AE et un groupe témoin⁸³⁵. Or, si l'effet des publics se mesure bien dans l'enquête quantitative de 2013, l'appartenance à un public n'est pas discriminant dans les prises de parole au sein du BBOL PACA. Quand on regarde le nombre de commentaires postés par les enquêtés par type de publics par exemple, on ne trouve pas d'effet significatif lié au public : on peut voir en effet dans les figures 49 et 50 que non seulement les enquêtés du groupe témoin publient davantage sur le forum que les enquêtés appartenant à des publics, mais aussi que des derniers ne sont pas les plus actifs⁸³⁶. Rappelons toutefois que le déroulement de ce BBOL n'a pas bénéficié d'effet d'aubaine comme le BBOL Présidentielles avec la campagne. Cet effet est donc peut-être lié à la dynamique moindre des enquêtés dans le BBOL PACA.

Public	Nombre de commentaires
AE	95
CC	103
Mixte	105
Témoin	126
Total	429

Fig. 49 : Nombre de commentaires par type de publics – BBOL PACA

	Témoin	AE	CC	Mixte	total
Actifs ⁸³⁷	3	2	2	3	10
Peu actifs	0	2	2	0	4
Inactifs ⁸³⁸	2	2	2	1	7
Total	5	6	6	4	21

Fig. 50 : Classement des enquêtés selon leur appartenance à un public et leur activité sur le forum – BBOL PACA

Dans un autre registre, notons que si les indicateurs de construction du public alimentation électrique sont fortement liés à la perception des enjeux régionaux, les phrases caractéristiques de ce public mesurées dans l'enquête quantitative de 2013 évacuent toute spécificité régionale ; en revanche, les enquêtés du BBOL PACA ayant été classés comme appartenant au public alimentation électrique ont réintroduit – quoiqu'en mode mineur – des discussions sur des enjeux locaux. Ces effets liés au basculement des méthodes quantitatives à des méthodes plus qualitatives mériteraient d'être interrogés différemment : du fait de son mode de recrutement le BBOL n'a pas de prétention à l'exhaustivité sur les propos tenus sur un sujet, c'est donc peut-

⁸³⁵ Information relativement facile à obtenir dans la mesure où les enquêtés du BBOL PACA étaient recrutés suite à leur participation à l'enquête quantitative. Nous disposons donc des données pour associer tel ou tel répondant à tel ou tel public.

⁸³⁶ Il n'y a donc pas d'effet « caché » lié à un enquêté catégorisé comme non appartenant à un public et qui publierait beaucoup plus que la moyenne.

⁸³⁷ Plus de 20 commentaires postés.

⁸³⁸ Moins de 10 commentaires postés.

être davantage à travers des approches de type entretiens semi-directifs qu'il faudrait se tourner pour mesurer la qualité et l'opérationnalité des catégorisations en publics.

Ces remarques conclusives n'invalident toutefois pas les analyses menées plus haut, et il nous semble qu'une approche par les publics peut ouvrir de réelles perspectives à la fois sur les questions de mesure de l'opinion et de compétence des citoyens ordinaires. Mais ceux-ci doivent être systématiquement replacés dans le contexte de leur mesure et leur émergence. Ils ne constituent pas réellement des groupes mobilisés et fortement identifiés socialement porteurs d'une action collective structurée et fortement publicisée – et n'ont pas nécessairement vocation à le devenir ; ils sont davantage des communautés interprétatives locales et temporaires d'un problème, que le chercheur doit manipuler avec précaution. Insistons sur le fait qu'ils offrent une alternative solide à des approches plus classiques par les attitudes ou par les variables sociodémographiques. Ils permettent notamment de mettre en lumière des phénomènes émergents ou du moins dont les effets se mesurent peu ou mal dans les structures sociales. Surtout, comme nous l'avons montré, une analyse par les publics n'est pas incompatible avec d'autres types d'approches. La typologie du rapport au problème de l'énergie que nous avons identifiée permet de ventiler les individus sur un axe d'adhésion au principe des économies d'énergie d'une part, et de conversion en pratiques de l'autre. Les groupes des engagés et des adhérents apparaissent ainsi comme les plus avancés dans la prise en compte et en charge du problème de l'énergie. Cette typologie ne dit toutefois rien sur les raisons pour lesquelles les individus composant ces groupes s'intéressent au problème et cherchent à lui fournir une solution ; une approche par les publics permet de renouer les pratiques sociales (déclarées) avec les justifications, les motifs, les raisons et les valeurs dont se dotent les individus. En d'autres termes, de réintroduire des approches politiques de l'énergie par les opinions des individus ordinaires.

Avec cette approche toutefois, une dimension du problème de l'énergie paraît sous-évaluée : celle de l'indexicalité des scènes sociales dont nous avons pourtant montré l'importance avec la citation de Tolstoï. Les analyses menées dans les chapitres 3 et 4 procèdent essentiellement par approches macrosociologiques et tendent à laisser de côté les spécificités contextuelles. Le chapitre suivant cherche à être plus attentif à cette dimension, ce qui permet de réintroduire les questions de publicité et de conflictualité du problème de l'énergie, ainsi que celle de la circulation dans les sous-espaces du politique.

**CHAPITRE 5. POLITISER LE PROBLEME DE
L'ENERGIE ? PUBLICISER ET DEFENDRE SES OPINIONS**

Les chapitres précédents établissent le constat suivant : le problème de l'énergie ne passe pas inaperçu auprès des individus ordinaires. Certes, il apparaît rarement en haut de la hiérarchie des enjeux, car lorsqu'il est mis à l'arbitrage avec d'autres problèmes – en particulier les questions de chômage ou de pouvoir d'achat – il n'est pas présenté comme prioritaire. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il n'est pas perçu comme important. D'une part, nous avons pu montrer que les individus ordinaires ont une conscience et une perception du problème de l'énergie ; d'autre part, qu'ils sont capables de se positionner face et sur le problème en s'appuyant sur les récits publics de l'énergie, en endossant certains éléments, en recomposant d'autres, etc. Dans le chapitre 3, nous avons pu établir que les modalités d'appropriation peuvent être assez diverses. Les individus peuvent circuler entre au moins quatre modalités de prise de parole : discours du faire, discours du croire, récit du pouvoir et récit du devoir. Ces modalités peuvent d'ailleurs être socialement connotées. Par exemple, le récit du pouvoir, soulignant notamment la question des solutions à mettre en œuvre et des visions du futur, peut être scindé en au moins deux sous-récits : les catégories sociales plus aisées sont porteuses d'un récit appuyant un avenir et des solutions optimistes en termes d'emplois, de croissance, de technologies ; les moins aisées mettent plutôt l'accent sur les effets de déstructuration liés à une économie verte demandeuse de nouvelles compétences, plus techniques ou plus transversales, pour laquelle ils ne se disent pas adaptés.

Pour comprendre les effets de cette appropriation sociale différenciée et en souhaitant dépasser une lecture par une grille uniquement économique, nous avons cherché à identifier les variables les plus discriminantes. Le chapitre 4 permet donc d'abord de comprendre que l'appropriation du problème de l'énergie – cadré par la question de sa maîtrise – est ventilée sur deux dimensions principales : un axe d'adhésion au principe des économies d'énergie, un axe d'engagement dans des actions concrètes ou de modifications des pratiques. On peut ainsi distinguer des individus pour qui le problème de l'énergie n'en est pas un car ils n'ont pas conscience de la publicité ou de la saillance du problème. Il s'agit d'un non-public du problème de l'énergie. On peut également identifier des groupes opposés au principe même des économies d'énergie ; non-opposés mais réticents à s'engager ; favorables au principe et attentifs au problème mais à l'engagement faible dans celui-ci ; et très attentifs, très favorables et engagés. Tous ces groupes sont connotés socialement mais nous avons fait l'hypothèse qu'au-delà des variables sociologiques, il était possible de réintroduire des variables plus politiques d'attention au problème. En capitalisant sur la notion de public, développée par John Dewey et réappropriée par des auteurs s'inspirant du pragmatisme américain, nous avons identifié au moins quatre manières majeures de saisir le problème de l'énergie. Ces quatre publics, cadrant le problème sous l'angle du changement climatique, de l'alimentation électrique en région PACA, de la solution de sobriété énergétique et de celle d'efficacité énergétique semblent stables entre les deux temps de leur mesure, en 2009 et en 2013. Quoique ne représentant pas une part considérable des répondants, ils constituent des publics attentifs au problème, capables d'en discuter davantage que la moyenne, avec des arguments porteurs de visions de la solution structurés. Cette tentative d'identification de publics appliquée à une approche quantitative semble fonctionner : les indicateurs sont cohérents entre eux et de nombreux tests passent les seuils de significativité.

Néanmoins, si une approche par les publics permet d'identifier les principales conceptions du problème, de différencier les raisons perçues, les solutions valorisées ou les typicités des discours tenus, elle ne permet pas d'observer la politisation en train de se faire. Pour reprendre notre problématique sur les cadres normatifs, une approche quantitative par les publics nous autorise à saisir les perceptions minoritaires d'un problème, perceptions susceptibles de gagner en ampleur, au sein d'un rapport majoritairement positif – rappelons qu'en 2013, plus de 94% des enquêtés répondent qu'il est important de réduire leur consommation d'énergie. Mais, comme nous l'avons souligné, c'est une forme « faible » de public qui est ici dessinée. Nous ne les observons pas en train de se constituer mais, en quelque sorte, déjà là car en partie dotés des éléments discursifs qui leur permettent de se distinguer des non-publics. Or, au-delà de la seule question des publics, il y a un intérêt à comprendre par quelles modalités de l'échange passent les individus pour verbaliser et mettre en cause les cadres normatifs dans lesquels ils évoluent. On peut considérer, dans la lignée d'un article aujourd'hui ancien de Francis Wilson que, dans un régime démocratique mature, la participation effective des citoyens aux structures politiques du pays n'est pas – ou plus – un bon indicateur du degré d'attachement démocratique ou du bon – ou du mauvais – fonctionnement du régime, mais, qu'au contraire, certaines formes d'apathie citoyenne témoignent davantage des degrés de satisfaction et de stabilité obtenus⁸³⁹. En ce sens, un des intérêts de la recherche sur l'opinion publique est moins de connaître les attitudes de telle ou telle partie des citoyens que de comprendre les modalités de forge des consensus qui peuvent se former sur tel ou tel enjeu. C'est l'objet de ce chapitre.

5.1 UNE CIRCULATION DANS DES ESPACES AUX DEGRES DE PUBLICITE VARIES

5.1.1 Tenir et défendre ses opinions, mais où ?

Ce qu'on pourrait appeler les sociologies de la connaissance – dans lesquelles les recherches sur la compétence en science politique s'inscrivent en grande partie – cherchent à étudier le rapport entre l'apprentissage des connaissances et des marqueurs sociaux. La classification des connaissances politiques est ainsi expliquée par les conditions sociales qui président à leur élaboration et à leur apprentissage⁸⁴⁰ - ou plus précisément sur la plus ou moins grande indépendance vis-à-vis de ces conditions sociales. Il nous semble qu'une approche tout aussi féconde dans ses applications sociologiques peut consister à étudier les modalités de l'argumentation plutôt que celles de l'appropriation des connaissances. Dans ce cadre, l'argumentation peut être définie comme l'ensemble des techniques discursives qui permettent d'entraîner ou d'augmenter l'adhésion d'un auditoire à l'assentiment duquel on présente les arguments⁸⁴¹. Les auditoires étant largement divers, l'énonciateur ou l'orateur se voit dans

⁸³⁹ WILSON Francis G., 'Concepts of Public Opinion', *The American Political Science Review*, *op.cit.*

⁸⁴⁰ GAXIE Daniel, *Le cens caché*, *op. cit.* ; SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, *op. cit.*

⁸⁴¹ PERELMAN Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, *op. cit.*

l'obligation d'évaluer la nature du collectif face auquel il se présente et d'adapter son argumentation en conséquence. Cette approche implique notamment de tenir compte de la publicité des scènes dans lesquelles on s'exprime.

5.1.1.1 Principes de « l'esprit public » : l'importance des modalités non conflictuelles

Si la question de la participation politique et notamment du vote est au cœur des questionnements de la science politique, la question du rôle de la discussion politique n'est pas toujours prise en compte, en particulier dans la formation et la stabilisation des opinions. Pourtant, dès *The People's Choice*⁸⁴², les auteurs soulignent l'importance des interactions de face à face dans la formation des opinions au quotidien. Dans *Voting*⁸⁴³, ils rappellent qu'au moment culminant de la campagne présidentielle américaine, 83% des enquêtés disent avoir parlé politique au moins une fois – mais davantage au sein d'un cercle de familiers qu'en public. En dehors de ce cercle de familiers, les discussions ont lieu avec des individus de même statut social, même âge et même proximité partisane, ce qui explique, d'après les auteurs, que 90% de ces discussions soient consensuelles, et tendent à renforcer des prédispositions. Plus tard, Gabriel Almond et Sydney Verba ont souligné à quel point la discussion politique ordinaire composait une brique essentielle du fonctionnement démocratique des régimes politiques, une pratique spécifique qui fonde la culture civique des pays⁸⁴⁴. Pour William Gamson, parler politique est révélateur d'un jugement politique en formation, qui permet d'articuler discours des médias, expériences personnelles et connaissance individuelle du problème discuté⁸⁴⁵. Par ailleurs, les enquêtes électorales menées au sein du CEVIPOF ont montré que le fait de parler politique devenait une activité de plus en plus courante⁸⁴⁶ avec une « libération de la parole [qui] va de pair avec la baisse du sentiment que la politique "ce sont des choses trop compliquées et qu'il faut être un spécialiste pour les comprendre" ». La distribution de la discussion politique n'est toutefois pas homogène : si on discute davantage politique que par le passé, on discute toujours préférentiellement avec des membres de sa famille ou ses amis, et dans une moindre mesure, avec des collègues. Et la fréquence des discussions croît de manière quasi-linéaire avec le niveau de diplôme, le niveau de revenu et l'intérêt pour la politique. Elle augmente aussi lorsqu'on est un cadre, qu'on possède du patrimoine, qu'on réside en milieu urbain, qu'on est un homme, qu'on se sent de gauche ou qu'on est inséré dans des réseaux de sociabilité (appartenance à une ou plusieurs associations notamment). Nonna Mayer note toutefois que ces écarts mesurés dans les enquêtes quantitatives sur la base de pratiques déclarées tendent à disparaître empiriquement dans les enquêtes qui travaillent sur les espaces domestiques ou qui trouvent une assise dans le cadre familial : les espaces moins publicisés seraient ainsi moins discriminants. Les travaux relatifs à la discussion politique ont ainsi suivi trois directions : certains ont cherché à comprendre la relation entre les caractéristiques des

⁸⁴² LAZARFELD Paul, BERELSON Bernard, GAUDET Hazel (eds.), *The People's Choice*, op. cit.

⁸⁴³ BERELSON Bernard R., LAZARFELD Paul F., McPHEE William N. (eds.), *Voting*, op. cit.

⁸⁴⁴ ALMOND Gabriel, VERBA Sydney, *The Civic Culture. Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, op. cit.

⁸⁴⁵ GAMSON William, *Talking Politics*, op. cit.

⁸⁴⁶ MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, op. cit., p. 256-257

répondants et ce qu'ils disaient de la politique (et avec qui)⁸⁴⁷, d'autres ont voulu saisir la manière dont ces discussions se déroulaient, quelles étaient leurs dynamiques et leurs points d'achoppement, soit en demandant directement aux principaux intéressés⁸⁴⁸, soit en observant les individus en train de discuter⁸⁴⁹, soit les deux⁸⁵⁰.

Ce lien entre nature de la discussion et publicité de la scène d'expression n'est pas anodin, car plusieurs travaux ont bien rappelé que parler politique, en public, ou du moins en dehors des cercles d'affinités familiales et amicales traditionnels, ne va pas de soi. À l'inverse de la tradition ouverte par Tocqueville qui estime que la libre association constitue une école de démocratie supposée stimuler l'échange et l'empathie, Nina Eliasoph montre bien que l'appartenance à une association américaine contribue souvent à l'évaporation de l'esprit public⁸⁵¹. Camille Hamidi, travaillant sur des associations françaises, démontre du reste qu'il ne s'agit pas d'une particularité française⁸⁵². Dans les facteurs expliquant cet évitement du politique, et au-delà du sentiment d'incompétence, du manque de temps ou d'intérêt, ces études soulignent le rôle de la prise de risque que constitue la prise de parole publique pour les enquêtés. Car ainsi que le soulignent Pamela Conover, Donald Searing et Ivor Crewe dans leur article, la publicité, l'absence de tyrannie et l'égalité sont certes des conditions nécessaires à l'exercice du métier de citoyen, et notamment à l'exercice de la discussion politique publique, mais elles ne sont pas toujours suffisantes : « *ça peut vite passer du débat passionné à un enjeu de dispute, vous savez ? Vous touchez le nerf sensible de quelqu'un, et vous savez, la politique ressemble à la religion au sens où il s'agit de mon rapport à la politique, de mes croyances, et quand vous marchez dessus ou que vous les menacez, c'est la fuite ou la bagarre.* »⁸⁵³ Les auteurs rappellent ainsi que la majorité des discussions politiques tenues en public s'appuient d'abord sur des débats menés sur des scènes sociales davantage privées, et que le passage dans des espaces à la publicité plus importante n'est ni systématique, ni toujours souhaité par les enquêtés. Cette hypothèse de l'interaction de l'opinion publique a une implication concrète : elle suggère que les répondants se coordonnent à plusieurs niveaux pour produire leur opinion sur un problème : entre eux d'abord au sein de sphères privées ; entre des sphères privées et d'autres davantage publiques ensuite, en se positionnant sur l'opinion publique perçue, c'est-à-dire sur ce qu'ils pensent des opinions des autres. La coordination des opinions suit donc un processus d'ajustement à la fois vertical et horizontal. Mais le second est plus discriminant que le premier. Dès lors, on peut noter que la publicisation d'une opinion n'est qu'un potentiel dont le devenir demeure contingent. L'envisager sous cet angle implique de comprendre comment, en certaines circonstances, ce potentiel de publicisation peut être réalisé et concrétisé.

⁸⁴⁷ MUTZ Diana, *Hearing the Other Side: Deliberative Versus Participatory Democracy*, *op. cit.*

⁸⁴⁸ CONOVER Pamela Johnston, SEARING Donald D., CREWE Ivor M., 'The Deliberative Potential of Political Discussion', *British Journal of Political Science*, *op. cit.*

⁸⁴⁹ GAMSON William, *Talking Politics*, *op. cit.* ; DUCHESNE Sophie, FRAZER Elisabeth, HAEGEL Florence, VAN INGELGOM Virginie, *Citizens' Reactions to European Integration Compared*, *op. cit.*

⁸⁵⁰ ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique*, *op. cit.*

⁸⁵¹ Exception faite de l'association environnementale que suit la chercheuse.

⁸⁵² HAMIDI Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

⁸⁵³ CONOVER Pamela Johnston, SEARING Donald D., CREWE Ivor M., 'The Deliberative Potential of Political Discussion', *British Journal of Political Science*, *op. cit.*, p. 55 – traduction personnelle d'un *verbatim*.

L'échange verbal est donc un espace susceptible de forger et/ou de renforcer les opinions politiques des individus sur un sujet, en particulier si ces opinions ne sont pas stabilisées. On constate ainsi les limites de la perspective procédurale de la démocratie délibérative⁸⁵⁴, non du point de vue normatif, mais de celui de son utilité empirique. Il y a certes un intérêt normatif à viser un consensus rationnel et à souhaiter la mise en place de dispositifs permettant des échanges argumentés et des interactions créatives, qui ne soient pas simplement adossées à des prédispositions, elles-mêmes liées à des intérêts, mais ce souhait ne tient pas compte de la réalité pratique d'une discussion politique, loin d'être coupée d'affects ou de n'être porteuse que de rationalité. Dans un article consacré à la discussion politique en ligne, Fabienne Greffet et Stéphanie Wojcik⁸⁵⁵ ont d'ailleurs montré que le degré élevé des indicateurs utilisés pour mesurer la qualité effective de la délibération⁸⁵⁶ conduit à réduire considérablement la quantité de matériau : il devient dès lors impossible de trancher la qualité délibérative des discussions menées. Inversement, les études plus qualitatives rendent visibles la complexité effective des discussions, les inégalités des prises de positions ou la présence d'attaques *ad hominem*, mais elles peinent à mettre en relation le contenu empirique avec les théories de la délibération⁸⁵⁷. Nous ne concluons toutefois pas comme Tamara Witschge que « *l'un dans l'autre, les études empiriques présentent une image sombre de la démocratie [même s'il] reste trop tôt pour conclure que le rôle d'Internet n'améliore pas et ne peut pas améliorer la démocratie.* »⁸⁵⁸ Cette image n'apparaît sombre qu'à l'aune des critères sévères de la délibération habermasienne qui ne semblent pas cadrer avec les discussions quotidiennes des individus ordinaires. Aussi, plutôt que de partir d'un modèle et d'observer sa conformité – ou sa non-conformité – aux données, nous proposons de suivre le déroulé pratique des interactions au sein du BBOL.

5.1.1.2 Vers une grammaire de la discussion publique : distanciation et démodalisation

Nous avons déjà souligné une particularité du BBOL lors de la description du dispositif dans le chapitre 1. La nature du dispositif permettait de faire varier la publicité des scènes dans lesquelles les individus prenaient la parole. Ce réglage, laissé à la discrétion des répondants lors de la première session, a ensuite été imposé lors des sessions suivantes : pour un certain nombre de questions, les enquêtés avaient donc la possibilité de répondre directement à l'enquêteur ; pour d'autres, la réponse devait se faire publiquement et les *posts* de réponses étaient visibles par tous les autres participants au BBOL. Notons par ailleurs que nous avons été attentifs, dans la formulation des questions posées, à ne pas déséquilibrer la nature des questions en fonction de la publicité des scènes⁸⁵⁹. Il s'agissait de ne pas surreprésenter le nombre de questions

⁸⁵⁴ HABERMAS Jürgen, *Droit et démocratie. Faits et normes*, op. cit.

⁸⁵⁵ GREFFET Fabienne, WOJCIK Stéphanie, « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, op. cit.

⁸⁵⁶ Rationalité, réflexivité, capacité à se mettre à la place de l'autre, sincérité, inclusion, équité discursive, cohérence des propos, etc.

⁸⁵⁷ WITSCHGE Tamara, 'Online Deliberation: Possibilities of the Internet for Deliberative Democracy', dans SHANE Peter M. (eds), *Democracy Online. The Prospects for Political Renewal Through the Internet*, London and New York, Routledge, 2004, p. 109-122

⁸⁵⁸ *Ibid.*, p. 120

⁸⁵⁹ Voir annexe 12.

relatives, par exemple, au vote ou à la discussion sur les candidats dans l'espace sans tiers public (ou devant le seul enquêteur) ; ou, à l'inverse, les débats relatifs aux solutions pratiques à mettre en œuvre dans l'espace « public », c'est-à-dire devant les autres enquêtés. En d'autres termes, nous souhaitons voir davantage les effets de l'appropriation des sujets par les enquêtés, plutôt que ceux de l'imposition des sujets par les enquêteurs⁸⁶⁰.

Ces éléments établis, il est pertinent de revenir à l'analyse factorielle menée sur les données des BBOL 2 et 3. Au chapitre 3, nous avons établi que la répartition des classes suivait un axe horizontal opposant la figure du citoyen à la figure de l'utilisateur-consommateur, et un axe vertical de subjectivité *versus* objectivité des prises de parole. À l'aide d'un carré sémiotique, nous avons ainsi pu identifier schématiquement un discours du croire, un discours de faire, un récit du pouvoir et un récit du devoir. L'analyse de ces récits et de ces discours a permis de voir qu'ils distinguent quatre modalités de prise de parole dans le rapport au problème de l'énergie. Il y a tout d'abord le récit du faire incarné dans un « je » domestique qui, comme nous l'avons déjà décrit, raconte l'ordinaire dans le foyer, dans les pratiques au quotidien et qui met l'accent sur les temps et les espaces privés, voire intimes. Il y a ensuite une incarnation du problème de l'énergie dans un « je » citoyen, un discours plutôt tenu en privé car il est l'expression de ses adhésions à la vie politique, ses acteurs et ses remous. Il renvoie d'une certaine manière à ces opinions forgées en privé mais difficiles à exprimer en public sur lesquelles insistent Pamela Conover, Donald Searing et Ivor Crewe. On peut noter à ce propos que ces deux discours surreprésentent la variable de discussion sans tiers : lorsque les enquêtés abordent les discours du faire et du croire, ils en discutent les éléments en moyenne plus souvent avec l'enquêteur seul qu'en public, devant tous les autres répondants. Une différence entre les deux discours réside toutefois dans le fait que lorsque le discours du faire met en scène des événements essentiellement non conflictuels, des routines intégrées et globalement partagées par les membres d'un même foyer par exemple, celui du croire traduit plus souvent des désaccords, des oppositions ; il ouvre des questionnements, interroge des degrés d'adhésion fort variés à des programmes, des candidats ou des visions politiques. Le discours du croire répond donc à des modalités moins consensuelles que celui du faire. Par exemple, le *verbatim* suivant s'inscrit à la fois dans un discours du croire et un récit du devoir qui critiquent et remettent en cause acteurs et actions de la scène politique comme des politiques publiques. Nous sommes loin du rapport descriptif, sans clivage et parfois enchanté, du discours domestique :

« En effet, le Grenelle de l'environnement '*Pschitt !*' *Beaucoup de mousse, peu de champagne. Du blablabla de la part de Sarkozy, d'une part. Qu'est devenue la taxe carbone ? 'Pschitt !' Les dirigeants politiques de tout bord n'ont jamais eu la culture écologique. Ils ont toujours réagi sous le coup de l'émotion et des aléas. Beaucoup de paroles après FUKUSHIMA. Des supputations stériles sur les centrales françaises. Chasser le naturel, il revient au galop : les lobbies financiers reprennent le dessus ; le MEDEF brandit le poing ! Relancer l'économie ; créer des emplois ; voilà les principaux sujets qui relèguent au 2^e plan les questions environnementales. Aucun travail sérieux mis en commun (écologistes et autres) pour trouver un consensus entre l'activité économique et le respect de l'environnement. D'un côté les 'Verts' qui proposent des solutions non plausibles (créer 400000 emplois en sortant du*

⁸⁶⁰ Ce découpage est en partie artificiel car le guide d'entretien a souvent été défini en amont : les sujets abordés sont donc en grande partie du fait des enquêteurs. Toutefois, la dynamique propre à certains sujets appartient davantage aux enquêtés.

sein du « triangle des Bermudes »⁸⁶¹, et dans les BBOL du moins, les dimensions du problème relevant des *politics* appartiennent à des espaces de discussion sans tiers public alors que celles relevant des *policies* ou de la *polity* sont plus facilement publicisées. Ce résultat nous paraît assez congruent avec les études décrites précédemment : discuter en tant que citoyen « privé », en tant que « je » qui se positionne dans l'espace de la vie politique est susceptible d'être fortement engageant : sa mise en scène sociale comporte une part de risque. Le « je » qui caractérise le discours du croire est susceptible d'être remis en cause et jugé par d'autres individus. Les modalités de discussion du récit du pouvoir et de celui du devoir sont toutefois nettement différentes et moins engageantes, dans la mesure où le premier surreprésente les pronoms personnels « ils » et « vous », et le second, « nous », « notre ». Les règles de grammaire de l'engagement en public tendent ainsi à moins mettre en avant le « je » du sujet-citoyen que des modalités plus larges et inclusives du citoyen comme membre d'une communauté politique. Le régime de publicité commun aux deux récits permet ainsi de dé-subjectiver les propos tenus tout en affichant un concernement réel qui marque l'appartenance à la *polis*. Même s'ils avaient identifié des grammaires différentes, notamment autour d'un rapport « je » / « il », Dominique Cardon, Jean-Philippe Heurtin et Cyril Lemieux avaient déjà souligné l'importance de cet « engagement distancié » dans l'opinion publique⁸⁶². Pour les auteurs, une des compétences des citoyens ordinaires tenait en la faculté d' « *introduire ce genre de distanciation [qui] se révèle, pour l'essentiel, dans leur capacité à démodaliser le discours, c'est-à-dire à gommer, dans les énoncés qu'ils produisent, les traces de leur présence en tant qu'énonciateur.* »⁸⁶³ Ainsi, davantage que les discours, les deux récits identifiés cherchent à atteindre des formes de généralité fondées sur des réalités ou des expériences partagées, sur des « preuves » qui peuvent autant prendre la forme de statistiques ou de sondages que de lieux communs ou des faits vraisemblables. La publicité des récits pousse les enquêtés à dé-subjectiver leurs points de vue pour objectiver les éléments de leur argumentation.

« *Les écologistes parlent des dangers du nucléaire, du manque de sécurité, tant à partir de la catastrophe de Fukushima que de l'intervention de militants de Green Peace... Ils parlent aussi du coût exorbitant du retraitement des déchets. Les hommes politiques de droite sont, en général, pro-nucléaires, osant nous dire que c'est ce qui coûte le moins cher, tout en nous donnant des chiffres affolant sur ce coût... Les risques sont minimisés. Je suis d'origine corse et dans mon village je m'aperçois tous les ans que le nuage de Tchernobyl a bien eu des conséquences désastreuses... Les hommes de gauche, hormis Europe Ecologie-les Verts, ne s'intéressent pas trop à ce sujet. Les scientifiques, excepté C. Allègre, nous préviennent des dangers dus à la pollution : les changements climatiques, les allergies de plus en plus nombreuses, l'augmentation des cancers, la mort annoncée d'espèces animales déséquilibrant la chaîne alimentaire ou végétale,... Les experts évoquent la fin des ressources énergétiques fossiles (pétrole, gaz...), et sonnent l'alarme à ce sujet. Les économistes prévoient une hausse sans précédent de ces ressources énergétiques (30%). Certains évoquent le puits sans fond, le gouffre financier que représente le nucléaire.* » (femme, plus de 46 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

⁸⁶¹ LECA Jean, « L'état entre politics, policies et polity. ou peut-on sortir du triangle des Bermudes ? », *Gouvernement et action publique*, vol. 1, n° 1, 2002, p. 59-82

⁸⁶² CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe, LEMIEUX Cyril, « Parler en public », *Politix*, op. cit.

⁸⁶³ *Ibid.*, p. 9

Cela ne signifie pas que le « je » soit absent des récits du devoir et du pouvoir, mais celui qui parle ne témoigne en première personne que pour appuyer une démonstration. La prise de parole en public est donc caractérisée par cette tension entre la volonté de proposer la description d'un monde distancié et presque objectivé et celle de nourrir cette description de témoignages personnels :

« [Il faut] un *sursaut chez chaque citoyen, dans sa vie de tous les jours* (au sujet des déchets, du gaspillage en tout genre) ; *une part pédagogique*, venant des parents, des éducateurs, des associations, des artistes, permettrait *une prise de conscience* plus forte et peut être *provoquer un déclic chez les indécis, voire chez les irresponsables*. *Pour ma part, sans vouloir m'ériger en donneur d'exemples*, cela fait longtemps que *je me suis décidé* à ne plus être le complice de cette société de consommation effrénée. *Je me contente* du minimum vital et ne m'en porte pas plus mal. *J'ai la chance* de pouvoir faire toutes mes courses à pied. *Je joins l'utile à l'agréable* et invite mes proches à faire de même. » (femme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

Pour éviter d'être critiqué sur son manque d'authenticité ou l'accusation d'adopter une posture, l'enquêtée engage ici son expérience et sa pratique au service du discours normatif « *sans vouloir [s'] ériger en donneur d'exemples* ». Mais dans le même temps, son usage du « je » demeure essentiellement illustratif : il s'agit d'éviter une critique sur l'absence de pudeur ou sur un surplus d'estime de soi. L'expérience personnelle doit suivre les formats requis par la mise en forme publique.

5.1.1.3 Mesure des dispositions individuelles et catégorielles à l'expression publique

Cette caractérisation particulière des récits tenus devant des tiers par rapport aux discours qui minimisent la publicité des propos tenus se retrouve quand on observe la longueur et la richesse (mesurée par le rapport nombre de mots lemmatisés⁸⁶⁴ différents sur nombre de mots totaux) des interventions des enquêtés. La figure 53 en donne les détails et montre que les réponses données devant des tiers publics sont, en moyenne, à la fois plus courtes et moins riches. Ces résultats confirment que les modalités de prise de parole des enquêtés varient en fonction de la perception qu'ils ont de la publicité de la scène. Par ailleurs, rappelons que la figure 27 (chapitre 3) montrait que la répartition des prises de parole dans le BBOL Présidentielles était relativement inégale, Sylvie intervenant plus de 140 fois en tout quand Sébastien, décrochant dès la première session, ne postait que deux fois. Cet écart cache toutefois un effet de publicité des espaces. Si on ne compte pas les quatre enquêtés qui prennent le moins la parole, les répondants des sessions 2 et 3 du BBOL Présidentielles fournissent en moyenne 21 réponses au seul enquêteur (espace dans tiers) et 33 devant les autres. Mais plus que la moyenne, ce sont les écarts-types qui nous intéressent ici : 7,4 dans le premier cas, 23 dans le second. La dispersion est donc nettement plus importante dans le cas des interventions dans l'espace avec tiers public. Comme le montre le graphique suivant, la répartition de la prise de parole est relativement homogène dans le cas de l'espace sans tiers public, mais devant les

⁸⁶⁴ Ramenés à leur racine.

autres, seuls un nombre restreint d'enquêtés prend jusqu'à deux fois plus la parole en « public » qu'en « privé » : Sylvie, Alain, Daniel, Valérie et Sophie.

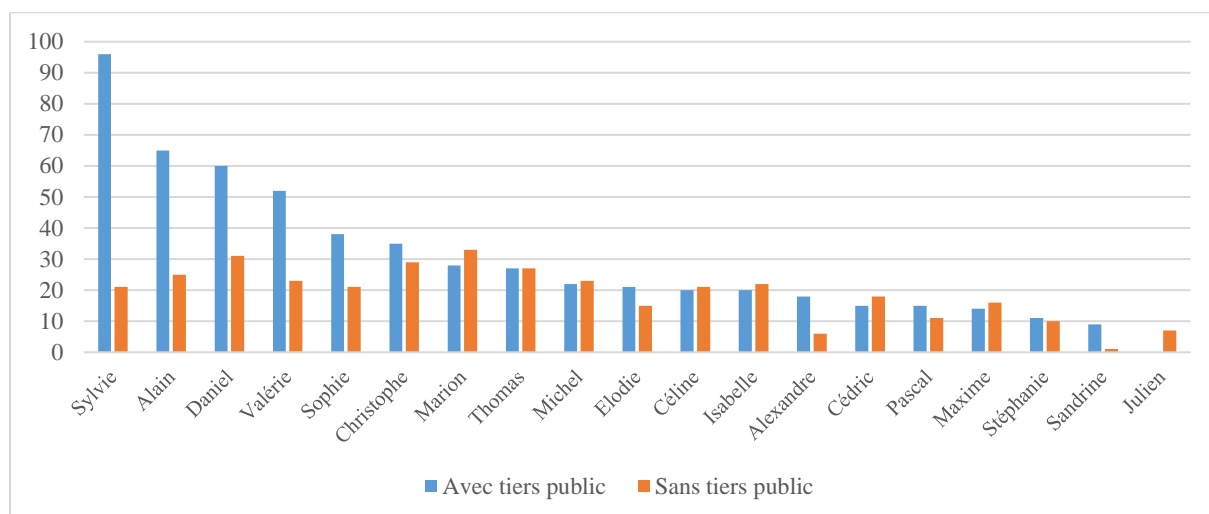
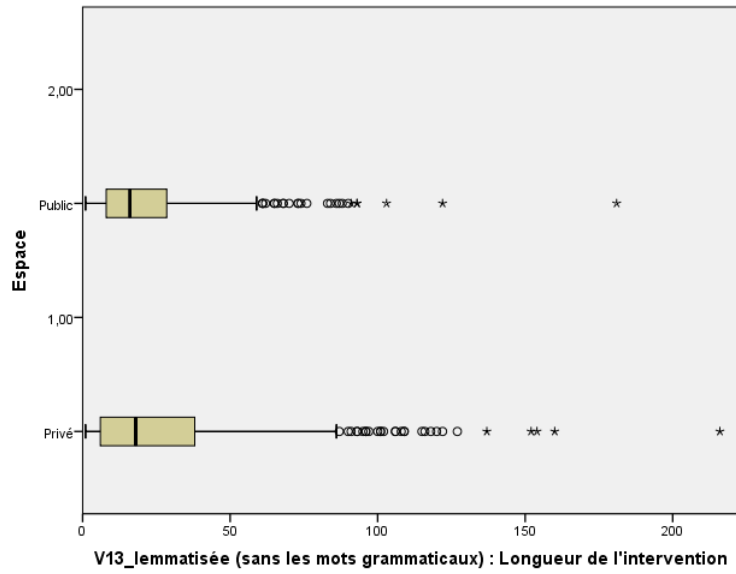


Fig. 52 : Nombre d'interventions des enquêtés dans les espaces sans tiers et avec tiers public – BBOL Présidentielles 2 & 3

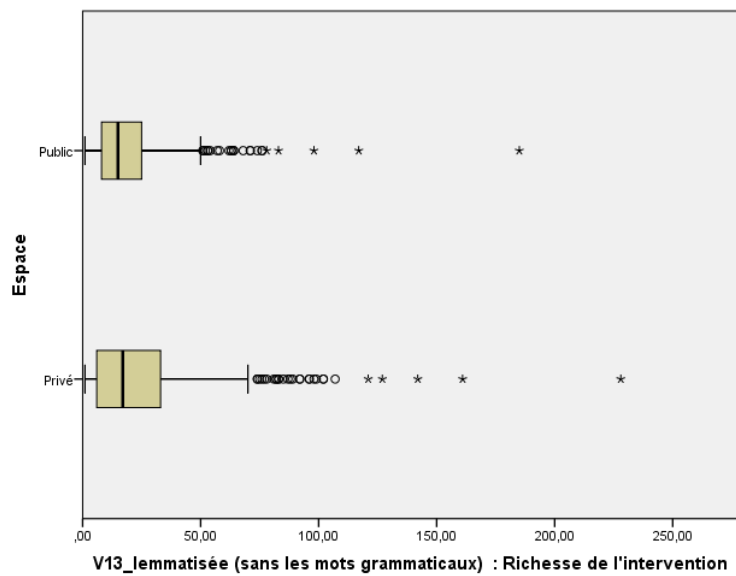
La figure 54 typifie, à l'aide des dictionnaires du logiciel Tropes, la structure des propos tenus dans ces deux espaces. L'espace avec tiers public surreprésente les modalisateurs de but et de disjonction, les affirmations, les adjectifs numériques, les verbes et les expressions factives (en opposition aux expressions de statut ou aux concepts de possession comme « être », « avoir », « rester »...), ainsi que les pronoms « nous », « vous », « ils », « on », « tu ». Inversement, l'espace de moindre publicité surreprésente les déterminants, le pronom « je », les modalisateurs de temps, de manière ou d'intensité, les indicateurs déictiques ou indexicaux qui impliquent la connaissance d'informations contextuelles, les propositions et les indicateurs de cause.

L'ensemble des éléments présentés ici permet de dessiner une grammaire de la prise de parole en public, au-delà du contenu des récits du devoir et du pouvoir, et en comparaison des interventions moins publicisées. Les formats requis par la prise de parole devant des tiers publics impliquent une forme de désindexicalisation des propos, c'est-à-dire moins une disparition du sujet en tant qu'individu qu'une capacité à se mettre en scène comme sujet politique, comme membre d'une communauté, et dont les expériences personnelles peuvent servir à appuyer le propos si elles sont partageables. Cela requiert donc une capacité d'argumenter qui fait un usage plus important de connecteurs logiques que d'autres formats de prise de parole, qui élabore des raisonnements plutôt qu'elle ne décrit des situations, et qui administre des preuves sur la base d'éléments présentés comme des faits ou d'expériences vécues, et à ce titre, véridiques et vérifiables :

« *De toute façon* même sans vouloir être complice de la société, la crise force tout le monde à consommer de moins en moins *et ne parlons même pas* des décisions du gouvernement d'augmenter la TVA, les impôts etc. ... *En conclusion moins* de consommation *donc plus* de crise » (homme, 18-30 ans, locataire, CSP+, BBOL Présidentielles)



		Longueur de la réponse (en mots)					Nbre de réponses
		Moyenne	Ecart-type	25 centile	Médiane	75 centile	
Espace	Privé	59	68	12	37	87	592
	Public	50	50	19	36	62	433



		Richesse de l'intervention lemmatisée (en mots, sans les mots grammaticaux)					Nbre de réponses
		Moyenne	Ecart-type	25 centile	Médiane	75 centile	
Espace	Privé	23,83	24,90	6,00	17,00	33,00	578
	Public	19,37	18,18	8,00	15,00	25,00	432

Fig. 53 : Longueur et richesse des interventions des enquêtés en fonction de la publicité des espaces – BBOL Présidentielles, session 2

BBOL Présid. S2	Scène avec tiers public	Scène sans tiers public	Ensemble	Spécificité (significativité)
	%	%	%	
Mot	1	1	1	
Proposition	9,17%	9,80%	9,55%	0
Cause	0,54%	0,66%	0,61%	0,03
But	0,07%	0,04%	0,05%	0,05
Disjonction	0,40%	0,30%	0,34%	0,01
Lieu	0,00%	0,00%	0,00%	
Modalisation	7,60%	8,17%	7,95%	0
Temps	0,88%	1,04%	0,98%	0,02
Manière	0,55%	0,70%	0,64%	0,01
Affirmation	0,79%	0,67%	0,72%	0,03
Intensité	3,00%	3,46%	3,28%	0
Subjectif	2,16%	2,56%	2,40%	0
Numérique	3,61%	3,24%	3,38%	0
Verbe	13,51%	13,10%	13,26%	0,07
Factif	5,90%	5,61%	5,72%	0,06
Conditionnel	0,47%	0,37%	0,41%	0,02
Participe	0,69%	0,89%	0,81%	0
Infinitif	3,49%	2,87%	3,11%	0
Présent	11,47%	10,69%	10,99%	0
Passé	1,64%	2,01%	1,87%	0
Personnel	3,04%	3,66%	3,28%	0
Deixis	1,85%	2,62%	2,32%	0
Autre	1,74%	2,02%	1,85%	0,01
Je	1,65%	2,61%	2,24%	0
Tu	0,19%	0,01%	0,08%	0
Nous	0,51%	0,28%	0,37%	0
Vous	0,28%	0,13%	0,19%	0
Ils	0,40%	0,26%	0,31%	0
On	0,73%	0,61%	0,66%	0,03
Déterminant	11,71%	12,22%	12,02%	0,03
Préposition	9,84%	9,55%	9,67%	0,11

Fig. 54 : Catégories de mots significatifs en fonction des scènes, logiciel Tropes – BBOL Présidentielles, session 2

On note également que la parole publique s'efforce de rester « ouverte » aux différents points de vue. Et tout en portant des contenus normatifs forts, elle tente de les détacher des points de vue ou des expériences personnelles afin de ne pas paraître péremptoire. Il s'agit souvent moins d'affirmer frontalement ce qu'on pense ou ce qu'on fait que de coupler le vécu d'un locuteur et l'auditoire qui le lit et qui est susceptible d'adhérer.

« Je reconnais ma phrase d'hier. *Persiste et signe* : je ne prétends nullement vouloir donner des leçons, mais je dis simplement ce que ma famille et moi-même avons adopté comme ligne de conduite. Il faut préciser que c'est de notre nature, mais cette attitude s'apprend aussi. » (homme, plus de 46 ans, propriétaire, inactif, BBOL Présidentielles)

Cette capacité à argumenter en public en respectant les formats de la prise de parole est inégalement répartie entre les différents répondants, mais certains enquêtés jouent de leur connaissance de ces codes :

(Suite à un point de vue sur l'usage de l'obligation et de la sanction pour engendrer un changement de comportement en matière d'énergie et d'environnement)

Sylvie : un tel point de vue me navre. On pourrait dire aussi je ne vois pas pourquoi je ne vais pas voler, violer et tuer si mon voisin le fait !!! Puéril et dangereux, on se croirait dans une cour de récré "c'est pas moi c'est lui"...

Nous sommes des adultes responsables et citoyens. Un peu de bon sens et clairvoyance peuvent suffire à maîtriser ses propres dépenses d'énergie domestiques. Certaines ne coûtent rien et peuvent même rapporter (éteindre les lumières inutiles et les appareils en veille, éviter les gaspillages d'eau, etc...). Pas besoin de sanctions pour cela, si on est éco-citoyen...Il vaut mieux développer les campagnes d'informations que les mesures de sanction. [...]

Daniel : Vous avez raison certes. Mais en tant qu'ancien enseignant, j'ai maintes fois expérimenté la méthode : prévention, conseils, avertissements.... Mais les rétifs il y en a toujours, donc il faut sanctionner à un certain moment. [...]

Pascal : j'ai lu la même chose de la part des pays émergents, il ne faut pas compter sur l'autodiscipline, seul un effet sur le portefeuille peut faire avancer les choses ou une décision politique

Alain : Et si l'on fumait un joint ?

Marion : ça c'est de la réponse...

Isabelle : N'importe quoi

Sylvie : Quel est le rapport entre un joint et le reste de la discussion ?

Alain : C'est du vécu... Mes clients écolos (la plupart) sont des fumeurs et des rêveurs, refont le monde dans la fumée sûrement plus nocive que le nucléaire... Je les aime bien

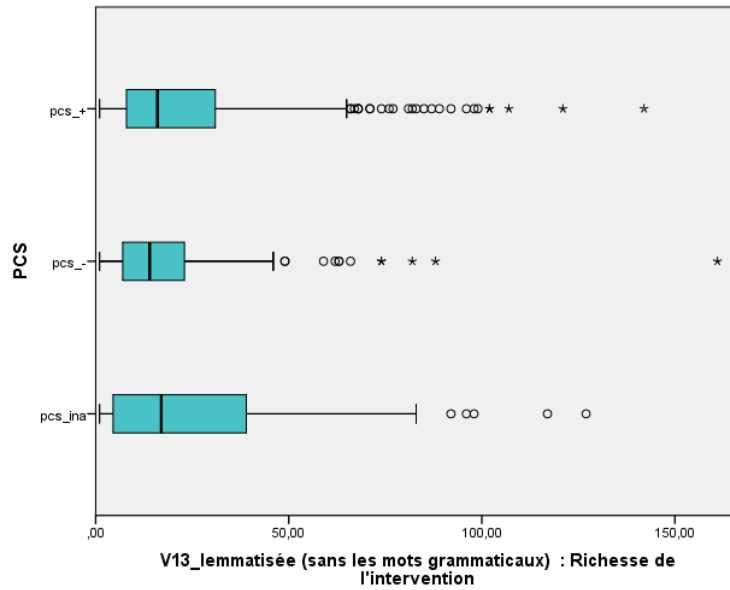
La première prise de parole d'Alain sur ce sujet introduit une rupture dans la suite des arguments échangés. Si tous les enquêtés ne sont pas d'accord sur la question de l'obligation et de la sanction, s'ils défendent et négocient leurs positions, l'intervention d'Alain constitue une anomalie du cadre de l'échange. Ses deux *posts*, assumés et volontairement décalés, mettent du reste fin à ce fil de discussion, les autres répondants partant discuter sur d'autres fils liés au même sujet. Hors, aux yeux des autres enquêtés, le problème n'est pas qu'Alain ne maîtrise pas les compétences exigées tacitement pour la prise de parole publique, c'est au contraire qu'il les connait, qu'il ait déjà fait preuve de leur maîtrise par ailleurs, et qu'il décide de rompre la condition de félicité de cet échange prenant la forme d'une argumentation distanciée. De ce point de vue, Alain introduit ce régime « *d'ironie et désengagement* » qui émerge parfois au

sein du *country club* que suit Nina Eliasoph⁸⁶⁵ : il s'agit de se présenter comme irrévérencieux afin de montrer qu'on ne prend pas trop au sérieux le groupe ou la discussion.

Indirectement, les *verbatim* précédents illustrent la question du partage des formes acceptables de la discussion devant des tiers publics. Comme le souligne Nina Eliasoph, une partie de la difficulté du passage à des scènes à la publicité augmentée tient à la nature de l'expérience : pour un individu, il peut y avoir une difficulté à « traduire » l'expérience personnelle ou le vécu pourtant abordés facilement dans des espaces de discussion de moindre publicité, dans des situations davantage publiques. La contrainte de distanciation imposée par ce changement de régime peut induire une perte d'indexicalité qui peut être interprétée comme une « trahison » par rapport à ce qui a été vécu ou un sentiment de ne pas pouvoir être compris. Les enquêtés peuvent avoir des difficultés à adapter les ressources linguistiques et argumentatives dont ils disposent pour traduire leur expérience personnelle dans une grammaire publique faite d'objectivation et de désindexicalisation : le passage de l'intime au public est donc susceptible d'être vécu comme une violence. Mais cette appropriation différenciée de la grammaire publique n'est pas liée qu'à la nature des expériences décrites, Pierre Bourdieu a bien montré qu'en la matière, identifier et respecter les conditions de félicité d'une intervention sur une scène fortement publicisée est une compétence inégalement distribuée⁸⁶⁶. Indépendamment des scènes sur lesquelles les enquêtés choisissent de répondre, la capacité d'exprimer ses opinions, de se positionner sur un sujet ou de critiquer certains aspects du problème dépend fortement des individus. Sébastien, par exemple, ne prend la parole que deux fois, mais il fournit les réponses les plus longues en moyenne : 117 mots par réponse. Sylvie, Alain et Daniel, qui sont les trois enquêtés qui interviennent le plus durant les trois sessions du BBOL et qui répondent le plus souvent dans la scène avec tiers public, ont des modalités de réponse différenciées : Alain par exemple n'écrit que 22 mots par réponse en moyenne. Sylvie et Daniel, respectivement 84 et 75. Cette différence traduit ici un rapport différent à la discussion : lorsque Sylvie et Daniel s'engagent dans des activités argumentation, dans un travail d'exemplification, de conviction et de persuasion auprès des autres répondants, Alain se contente de phrases courtes, subversives pour la plupart, visant à provoquer un participant ou à relancer la conversation sur point litigieux. Nous renvoyons à l'annexe 13 pour les indicateurs de cette différence individuelle.

⁸⁶⁵ ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique*, op. cit., p. 192

⁸⁶⁶ BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982



		V13_lemmatisée (sans les mots grammaticaux) : Richesse de l'intervention					Nbre de réponses
		Moyenne	Ecart-type	25 centile	Médiane	75 centile	
PCS	pcs_+	22,46	20,54	8,00	16,00	31,00	619
	pcs_-	17,53	17,26	7,00	14,00	23,00	251
	pcs_ina	27,42	33,99	4,50	17,00	39,00	140

Fig. 55 : Richesse des interventions des enquêtés en fonction de la CSP – BBOL Présidentielles, session 2

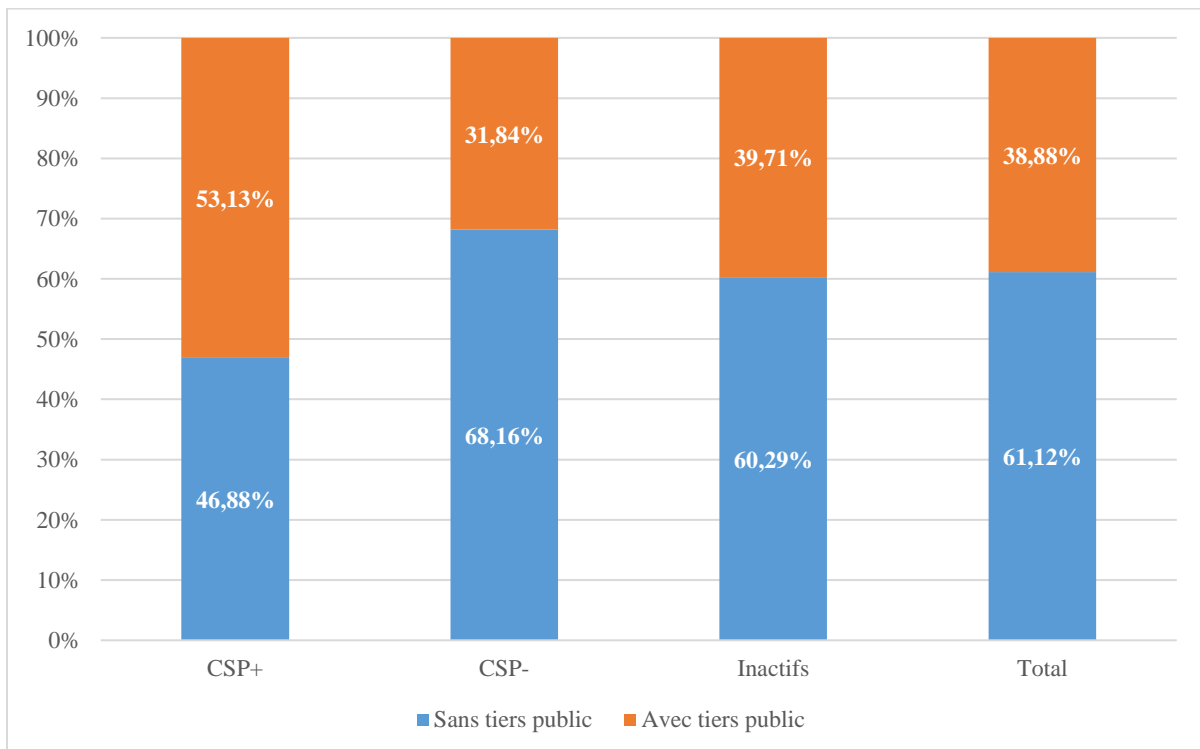


Fig. 56 : Tris croisés CSP et publicité des espaces du BBOL en % pondérés (χ^2 significatif au seuil de 1%) – BBOL Présidentielles, sessions 2 & 3

On note également qu'au-delà de la seule différence individuelle, on retrouve des effets liés à la catégorie socioprofessionnelle. D'une part, les interventions sont, en moyenne, plus riches pour les individus en haut de l'échelle sociale (voir figure 55) ; d'autre part, l'intervention dans les scènes est distribuée selon la CSP. Les interventions des CSP- dans le BBOL Présidentielles se font à 68% dans l'espace de moindre publicité ; inversement, celles des CSP+ se font à 53% dans l'espace à plus forte publicité⁸⁶⁷. On retrouve ici les effets des contenus différenciés du récit de pouvoir chez les enquêtés. Nous avons précisé précédemment que le récit du pouvoir faisait l'objet d'une appropriation positive, voire enchantée dans certains cas, d'une économie attentive aux questions écologiques par les CSP+. En revanche, chez les autres, ce même récit faisait état d'angoisses relatives à l'emploi ou au pouvoir d'achat. Les trois *verbatim* suivants constituent des exemples-types des modalités discursives mobilisées. Quand la première enquêtée développe un point de vue long et argumenté, chiffré, capable de faire des différences sectorielles (économie en général / filière automobile), entre métiers (techniciens, ingénieurs, chercheurs, etc.), témoignant d'une certaine familiarité du sujet par la connaissance de synonymes (emplois verts, filière verte, *green power*, etc.) et en ligne avec un jugement moral assumé (usage des multiples points d'exclamation), les deux autres sont courts, ils cherchent moins à administrer une preuve qu'à exprimer les doutes des répondants (« pas vraiment convaincu », « peut être », « mais je ne suis pas réellement sûr »...). Nous pourrions ainsi dire que lorsque la première enquêtée, CSP+, démontre le caractère positif du futur à venir, les deux autres, CSP-, énoncent un doute.

« Je dirais même mieux : servons-nous de la conjoncture actuelle pour *investir stratégiquement et intelligemment et durablement* dans "l'écologie". *Emplois verts, filières vertes, "green power"*, quel que soit le nom qu'on lui donne, l'écolo-économie n'a que des points positifs à plusieurs entrées. Et que l'on ne vienne pas me parler de coûts financiers importants. *Assez de courtes vues, un peu d'ambitions et de compétences*. Si l'on s'arrêtait à la question de l'investissement, on ne ferait jamais rien: on n'achèterait pas de voiture ou d'objets technologiques, encore moins de maisons !!!!! Et d'autre part, les gens arguant du fort coût de ces investissements verts oublient systématiquement le coût de leurs propres solutions. Il faut *associer économie et écologie*. Il y a un *vrai vivier d'emplois à y exploiter*: agents commerciaux, techniciens, couvreurs, poseurs, ingénieurs, architectes, chercheurs, cela peut représenter au *bas mot 600 000 emplois*. Quelle filière dit mieux? La filière automobile dans son ensemble représente *quelques 300 000 emplois...* » (Femme, plus de 46 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

« Encore une fois, je ne suis *pas vraiment convaincu par les chiffres avancés*. Certes, cette "croissance verte" *peut être un atout* pour créer de l'économie et de l'emploi ... *mais je ne suis pas réellement sûr* que ça apporte des *solutions concrètes* sur le long terme pour *éradiquer les problèmes économiques* de notre société. » (Homme, 18-30 ans, locataire, CSP-, BBOL Présidentielles)

« Je n'ai *retenu aucunes mesures intéressantes*. Cependant une mesure de Monsieur Hollande concernant l'écologie est *dangereuse pour l'emploi et le pouvoir d'achat des français* c'est la diminution du parc des centrales nucléaires. Ceci va *entraîner du chômage et une augmentation du coût de l'électricité*. » (Homme, 18-30 ans, locataire, CSP-, BBOL Présidentielles)

⁸⁶⁷ Les inactifs regroupant à la fois des individus retraités et sans emploi, il est difficile d'en dégager un enseignement.

Le BBOL valorisant l'écrit, il n'est pas possible de mesurer l'effet d'une prise de position écrite sur une parole orale. Nul doute que l'obligation de passer par une formalisation écrite, respectant des règles de grammaire et de conjugaison formelles, n'est pas étrangère à cet écart entre répondants d'une part, entre catégories socioprofessionnelles d'autre part. L'oral a l'avantage d'être moins normé et de tolérer des formes à la fois plus libres et plus populaires de pratique de la langue, alors que l'écrit peut renvoyer à des expériences concrètes d'échecs – scolaires notamment – dans la maîtrise des codes sociolinguistiques qui inhibent la prise de parole en amont⁸⁶⁸. Mais si nous avons conscience de ces éléments, il est difficile d'en mesurer les effets à travers ce dispositif spécifiquement conçu pour faciliter des interventions écrites.

Au final, si « *un des avantages mis en avant dans la littérature [sur les discussions en ligne] est le fait [qu'elles] sont potentiellement susceptibles de reconfigurer les hiérarchies sociales et culturelles qui grèvent ordinairement la prise de parole en public des citoyens 'ordinaires' grâce à la réduction de l'influence du statut social de leur interlocuteur* »⁸⁶⁹, force est ici de constater que non seulement, l'observation de l'échange en ligne conduit en pratique à l'abandon de l'idéal délibératif, mais que par ailleurs, l'idéal d'égalité entre individus prenant la parole n'est pas non plus effectif – le passage par l'écrit plutôt qu'une mesure par l'oral n'y est pas étranger. Si tous les enquêtés prennent la parole sur des scènes moins publicisées, seuls certains s'avèrent à l'aise dans l'usage des formes publiques des grammaires d'expression. Néanmoins, la publicité de ces scènes permet de repérer des contenus différents sur un sujet : aborder le problème de l'énergie devant des tiers publics configure l'approche du problème, les enquêtés répondant à une sémantique du « on » ou du « nous »⁸⁷⁰, alors que les scènes de moindre publicité répondent à des logiques de « je » domestique ou citoyen. Il nous semble dès lors qu'une compréhension fine de la perception des problèmes par les individus ordinaires ne peut faire l'économie de cette dimension liée à la publicité des prises de parole. Ces éléments posent ainsi une question quant à la nature des opinions : les sondages tendent à les réduire à des prises de position sur une question proposée. Dans une majorité des cas, les enquêtés sont sommés de se positionner sur des *items* de réponse prédéfinis et souvent gradués qui, agrégés, permettent de dégager des tendances et des majorités. Or, au regard de cette double tension de la publicité et de conflictualité des sujets discutés, il nous semble intéressant de réélargir la focale. Les opinions ne sont pas que des positions mesurées selon des échelles prédéfinies, elles sont bien plutôt des énoncés discursifs dont le degré d'adhésion et le contenu peuvent varier selon les scènes d'expression et donc en partie, selon les modalités de mesure. Suivant les principes définis par John Zaller, un même enquêté peut ainsi avoir plusieurs opinions sur le même problème ; elles peuvent varier, certes selon les éléments immédiatement disponibles à la mémoire des répondants⁸⁷¹, mais les résultats de nos terrains montrent qu'elles varient également en fonction des degrés de publicité auxquels les enquêtés sont exposés. On peut donc mesurer une « opinion publique », mais il s'agit de ne pas perdre de vue qu'elle

⁸⁶⁸ GADET Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007

⁸⁶⁹ GREFFET Fabienne, WOJCIK Stéphanie, « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, *op. cit.*, p. 28

⁸⁷⁰ KAUFMANN Laurence, « Faire "collectif" : de la constitution à la maintenance » dans KAUFMAN Laurence, TROM Danny, *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun à la politique*, *op. cit.*

⁸⁷¹ C'est le principe de réponse identifié par Zaller. ZALLER John, *Nature and Origins of Mass Public Opinion*, *op. cit.*

cohabite et qu'elle se nourrit d'opinions « moins publiques », fondées et discutées en privé, sur la base d'expériences personnelles et qui ne sont parfois pas prises en compte par l'instrument de mesure des opinions au seul prétexte que leur formulation ne répond pas à la grammaire de la prise de parole publique que nous avons décrite.

5.1.2 Défense et illustration de l'opinion publique... en public

La question de la gestion de la conflictualité des opinions est le second point soulevé par l'analyse des terrains. Elle est aussi un élément à prendre en compte dans une logique argumentative : certes la question de la publicité importe pour comprendre les grammaires utilisées par les énonciateurs et leur capacité à endosser ou non les codes formels de cette grammaire, mais l'argumentation est également marquée par des échanges qui ne sont pas toujours consensuels. La capacité à s'engager et argumenter dans un conflit est une donnée intéressante si l'on veut comprendre les effets de spirale du silence par exemple. Par ailleurs, couper les opinions du tissu social dont elles émergent constitue certes une approche efficace si l'objectif est d'agrèger des prises de position claires et tranchées. Elle a pourtant le défaut de présupposer que ces opinions sont « toujours déjà là », que l'instrument ne fait que relever des données préexistantes et, par ailleurs, qu'il mesure sans perturber les données de la mesure. L'approche de cette question par le BBOL montre pourtant que les opinions sont en partie fondées dans une argumentation qui n'est pas toujours enchantée : si des éléments peuvent préexister à la situation d'enquête, la dynamique de cette dernière pèse sur l'évolution de leur contenu ou sur le degré auquel les enquêtés y adhèrent. En d'autres termes, si les opinions sont loin d'être plastiques à l'infini, il faut admettre qu'elles naissent, se renforcent, se taisent ou peuvent se désagrèger dans l'interaction sociale avec ce qu'elle comporte de heurts, d'oppositions et de silence. De fait, cette interaction peut suivre au moins deux voies distinctes : à travers l'échange d'arguments, elle peut chercher la convergence des points de vue et ainsi porter des formes de consensus ; à l'inverse, à travers la mise en scène d'oppositions et la défense de points de vue arrêtés, elle peut être porteuse de formes de conflictualité, réduisant l'échange à l'expression de quelques points de vue minoritaires.

5.1.2.1 Désaccord et coopération dans la discussion publique

En matière de discussion politique, les approches agonistiques issues notamment des travaux de Carl Schmitt ont pu connaître un moment d'éclipse⁸⁷². Or, non seulement les conversations ordinaires ne suivent pas un modèle d'argumentation rationnelle entre des individus égaux et impartiaux, mais elles s'adosent souvent à une logique d'inclusion-exclusion qui tend à séparer des groupes sur la base de démarcations politiques. L'effectivité d'une vie politique démocratique est du reste mesurée à l'aune de l'existence de lignes de séparation partisans et programmatiques et donc de formes de conflits stabilisés au sein des régimes politiques. Cette tension entre désunion et consensus existe au niveau des

⁸⁷² MOUFFE Chantal (eds.), *The Challenge of Carl Schmitt*, London, Verso, 2010

communautés politiques puisque c'est bien l'existence de clivages qui rend possible une compétition électorale pacifique en vue de l'exercice du pouvoir. Certes, dans un cadre démocratique, le conflit est contenu socialement pour permettre un certain degré d'échange, mais des clivages durables structurent les communautés politiques⁸⁷³. Dans ce cadre, le principe même du politique est de rendre possible des arbitrages certes parfois fragiles mais performatifs. Du reste, le fait que des politiques publiques cristallisent des consensus locaux ne doit pas faire oublier qu'un problème public n'est jamais réglé une fois pour toutes : le problème de l'énergie est sans cesse réévalué dans l'espace public à l'aune des politisations dont il fait l'objet, des acteurs et des intérêts qui y prennent part. À l'autre bout de la chaîne, dans une conversation ordinaire, les dynamiques de l'échange peuvent également conduire au constat de la confrontation de points de vue antagonistes qui ne sont pas simplement perçus comme personnels ou anecdotiques. En dépit des réticences à exprimer ses opinions en public, en partie liées à l'évaporation du politique dont nous avons déjà discuté certains éléments, des oppositions peuvent surgir qui recoupent les clivages qui traversent la *polity*. L'usage du terme de « conflit » ne doit pas être considéré comme excessif comme le soulignent Sophie Duchesne et Florence Haegel⁸⁷⁴ mais il doit être distingué de la notion de désaccord. Si les désaccords désignent une rupture de l'union, les conflits impliquent que cette rupture soit assumée et justifiée par ceux qui la portent. En d'autres termes, un des intérêts du terme de conflit par rapport à celui de désaccord est qu'il met en prise des individus qui reconnaissent publiquement l'antagonisme de leur position. Nous avons déjà pu constater que, pour reprendre la terminologie d'Albert Hirschman⁸⁷⁵, la solution d'*exit* étant particulièrement coûteuse en termes sociaux puisqu'elle implique un risque de rompre les conditions de félicité de l'échange, le désaccord se traduit le plus souvent par une solution de *silence* que de *voice*⁸⁷⁶. À l'inverse du désaccord, le conflit ne consiste donc pas simplement à se réfugier dans une option d'évitement mais bien à endosser cette position publiquement et la soutenir. Ceci implique notamment que le conflit est susceptible d'être porteur de politique au sens où il constitue une prise de position publique qui, par exemple, refuse les modalités d'un partage ou d'un arbitrage qui sont présentées ou qui défend l'idée d'une injustice ou d'une discrimination, indice dans le repérage du politique⁸⁷⁷.

C'est ce que nous avons donc voulu explorer ici : jusqu'à quel point les enquêtés du BBOL sont-ils prêts à endosser le conflit dans une discussion ordinaire avec des individus qui leur sont globalement assez peu proches ? Et parmi ces répondants, qui résistent au conflit, qui s'en empare et l'alimente, qui s'en maintient éloigné ? En pratique, nous avons recodé à la main

⁸⁷³ LIPSET Martin S., ROKKAN Stein, *Party Systems and Voters Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, Free Press, 1967 ; ROKKAN Stein, *Citizens, Elections, Parties. Approaches to the Comparative Study of the Processes of Development*, Colchester, ECPR Press, 2010 (1970)

⁸⁷⁴ DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

⁸⁷⁵ HIRSCHMAN Albert O., *Exit, voice, loyalty. Défection et prise de parole*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011 (1970)

⁸⁷⁶ BOUILLET Jérémy, *L'enquête COGNI. Retour sur les propriétés sociales d'un dispositif d'enquête*, mémoire de Master 2 PROGIS soutenu en septembre 2010, sous la direction de Bernard Denni et d'Yves Schemeil, Institut d'Études Politiques de Grenoble

⁸⁷⁷ HAMIDI Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, *op. cit.* ; GAMSON William A., *Talking politics*, *op. cit.*

et qualitativement l'intégralité des relations des sessions avec tiers public des 2 et 3 du BBOL Présidentielles. Ce recodage nous a permis de construire une matrice des relations précisant les interactions des enquêtés les uns avec les autres, afin de répondre à ces deux questions : qui répond à qui et combien de fois ? Par ailleurs, en s'intéressant aux échanges électroniques, Michaël Dumoulin a mis en avant leur structure de « monologues interactifs » dans lesquels les demandes d'éclaircissement, de justification ou de précision sur les opinions défendues par les autres intervenants étaient minoritaires face à une attitude de défense de son propre point de vue et de rejet quasi-systématique des opinions opposées. Les forums qu'il analyse sont donc loin de mettre en pratique la délibération comme « *processus démocratique d'échanges interactifs où chaque participant remet en question ses idées et opinions face à d'autres idées ou opinions afin de vérifier la véracité et la justesse de ses arguments.* »⁸⁷⁸ Nous avons voulu observer la structure de ces monologues interactifs en distinguant un réseau des conflits et un réseau des coopérations. Le codage effectué a donc été affiné pour différencier un réseau d'échange global, un réseau des coopérations recensant les relations de soutien ou d'appui que les répondants ont marquées les uns pour les autres et un réseau des conflits recensant quant à lui les marques d'opposition et d'antagonisme. Rappelons toutefois que le réseau des conflits recense les oppositions assumées et publicisées, même si celles-ci ne durent pas toujours dans le temps. Ce réseau ne mesure pas des désaccords qui s'exprimeraient par des modalités de *silence*, qui impliquent une lecture à la fois plus fine et plus qualitative sur laquelle nous revenons en fin de chapitre.

L'analyse de réseaux sociaux (ou *social network analysis* – SNA) que nous sollicitons ici est une méthode d'analyse qui part de l'observation des interdépendances entre individus dans un milieu social organisé – ici les BBOL – ou de l'absence d'interdépendances pour chercher à identifier des régularités dans les agencements et la composition des interdépendances⁸⁷⁹. La variable relationnelle que nous utilisons ici, la ressource échangée qui nous permet de faire usage de cette méthode est l'interaction des enquêtés du BBOL qui a fait l'objet du recodage. Pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment, l'analyse ne porte ici que sur les sessions 2 et 3 du BBOL Présidentielles : d'une part, la première session ne permettait pas de distinguer les régimes de publicité, d'autre part le BBOL PACA contient trop peu d'interactions dans sa phase de publicité augmentée pour pouvoir être utilisé ici. L'idée principale de l'analyse de réseau réside dans une conception du contexte d'échange comme une structure de contraintes et d'opportunités, une trame de liens qui se combinent et s'agrègent selon des transferts de ressources et des engagements spécifiques aux individus. Elle permet donc de contextualiser et de décrire les relations entre les individus de manière systématique et dynamique. En effet, tous les répondants du BBOL ne s'engagent pas de la même manière dans l'interaction : certains se tiennent aux marges de la discussion, d'autres entretiennent des échanges réguliers avec certains seulement, d'autres enfin échangent avec tous. Mais par ailleurs, nous savons que certains déploient des ressources importantes pour se tenir à l'écart des conflits : ils fuient la discussion quand les désaccords sont trop marqués et demandent de

⁸⁷⁸ DUMOULIN Michaël, « Les forums électroniques : délibératifs ou démocratiques ? », dans MONIÈRE Denis (dir.), *Internet et la démocratie. Les usages politiques d'Internet en France, au Canada et aux États-Unis*, Québec, Monière et Wollank éditeurs, 2002, p. 144

⁸⁷⁹ BIDART Claire, DEGENNE Alain, GROSSETTI Michel (dir.), *La vie en réseau. Dynamiques des relations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011

les soutenir publiquement. Inversement, certains enquêtés n'hésitent pas à s'engager dans des processus conflictuels : ils assument et justifient leurs opinions. Notons que dans la mesure où les matrices recensent l'intégralité des volumes d'échanges et leurs sens (d'un enquêté vers un autre), les relations mesurées ont un poids et une direction, nous nous plaçons donc dans le cadre de graphes complets, valués et orientés. Par ailleurs, nous n'avons pas tenu compte des relations d'un individu à lui-même, qui correspond en pratique à une situation où un répondant commente son propre commentaire. Deux raisons y président : d'une part, il est peu pertinent de les intégrer dans une logique d'attention aux coopérations et aux conflits ; d'autre part, leur exclusion permet de rester dans le champ des graphes « simples » (à l'inverse des multigraphes). Enfin, le graphe est connecté : nous ne retenons aucun nœud isolé, c'est-à-dire ici aucun répondant ne prenant part ni au conflit, ni à la coopération. Pour cette raison, nous travaillons sur 18 répondants du BBOL Présidentielles.

Les données dont nous disposons ici nous permettent de comparer directement le réseau des conflits à celui des coopérations. Nous avons ici voulu tester les hypothèses formulées par Sophie Duchesne et Florence Haegel dans le cadre de l'analyse de *focus groups*⁸⁸⁰. Cherchant à typifier la nature des deux processus, les deux auteures font les hypothèses que la coopération est susceptible de remplir une partie des critères de la démocratie délibérative dans la mesure où elle suppose une certaine ouverture dans la conversation, un degré de tolérance dans les avis contradictoires et une distribution relativement équilibrée des prises de parole. Cette fluidité dans la circulation implique qu'aucun enquêté ne cherche à imposer son opinion sur celle des autres, que les répondants cherchent des convergences mais aussi qu'ils sont capables et prêts à se projeter dans les points de vue d'autrui. Par ailleurs, « *ils font attention les uns aux autres, et si quelqu'un demeure silencieux, les autres lui demandent ce qu'il en pense.* »⁸⁸¹ À l'inverse, les processus de conflit s'appuient d'abord sur des captations monopolistiques des prises de parole et une volonté forte de forger des alliances à l'appui de ces captations. Ces processus sont donc marqués par une lutte argumentative entre les répondants qui n'est pas toujours compatible avec le constat de l'évitement du conflit dans les discussions publiques : les désaccords impliquent une tension entre une volonté de rallier des appuis de la part des répondants monopolisant la discussion – pour forger et porter des alliances locales – et celle de nombreux enquêtés qui, cherchant à se tenir à distance des conflits éventuels, se réfugient dans le silence – si certains enquêtés assument des désaccords, ils ne sont pas prêts à endosser des conflits.

5.1.2.2 Une application dans le BBOL

Le niveau structural permet ici de décrire l'ensemble des réseaux en tenant compte des relations de toute la population. Il permet notamment de décrire la nature des structures relationnelles du système mais aussi des sous-ensembles d'acteurs à l'intérieur du système.

⁸⁸⁰ DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, 'What Political Discussion Means and How Do the French and (French-Speaking) Belgians Deal with it ?' dans WOLF Michael R., MORALES Laura, IKEDA Ken'ichi (eds.) *Political Discussion in Modern Democracies. A Comparative Perspective*, Abington / New York, Routledge, 2010, p. 44-61

⁸⁸¹ *Ibid.*, p. 51 (traduction personnelle)

Quelques indicateurs simples permettent de distinguer les deux réseaux. Tous deux sont dotés de 18 nœuds (répondants). Mais le réseau des désaccords est approximativement deux fois plus petit que celui des coopérations avec respectivement 73 et 164 liens. La densité du premier est de 0,24 alors que celle du second est de 0,54⁸⁸². Or, un réseau plus dense signifie un rapport du nombre de liens effectifs sur celui des liens théoriques plus grand. Le réseau des coopérations utilise donc davantage son potentiel de liens entre tous les membres. Cet indicateur montre que les membres échangent davantage dans le réseau des coopérations et que le maillage de ce réseau est plus serré pour un même nombre de nœuds (puisque le nombre de répondants ne varie pas entre le réseau des conflits et celui des coopérations). Cet élément appuie l'idée qu'il est plus facile pour les répondants d'appuyer un avis que de soutenir un conflit, du moins, ils s'engagent plus souvent dans la première activité que dans la seconde. Rappelons toutefois que le BBOL est un dispositif d'échanges plutôt pacifié qui valorise peu le conflit⁸⁸³.

Par ailleurs, un peu plus de 73% des liens liant les nœuds ont une distance géodésique inférieure ou égale à 2 dans le réseau des coopérations, ce n'est le cas que de 32% des liens dans le réseau des désaccords. Rappelons que la distance géodésique caractérise le chemin le plus court qui permet de relier deux nœuds (deux répondants). Autrement dit, dans le réseau des coopérations, et en tenant compte du fait que les liens sont dirigés, dans 28% des cas il ne faut qu'un lien pour relier un répondant du BBOL à un autre et dans 45% des cas, deux liens. Au final, dans 90% des cas, les 18 répondants du réseau des coopérations sont reliés en 3 liens. Inversement, dans le réseau des désaccords, dans 54% des cas il faut au moins 6 liens pour relier deux répondants entre eux (ou alors aucun lien ne permet de les relier). Et dans le même temps, dans 35% des cas dans le réseau des conflits, les répondants sont reliés les uns aux autres en au moins 2 liens. Concrètement, cela implique que non seulement le réseau des coopérations est plus fourni au sens où le rapport liens effectifs sur liens théoriques est plus important que pour le réseau des coopérations, mais de plus il est plus dense au sens où les répondants sont séparés par des chemins courts : ils échangent plus et avec plus de monde. Par comparaison, dans le réseau des conflits, quelques chemins sont très courts mais la majorité des chemins qui relie les répondants entre eux sont longs ou inexistantes : quelques répondants interagissent fortement mais la majorité intervient ponctuellement ou n'intervient pas du tout.

Distances géodésiques	% des liens dans le réseau	
	des désaccords	des coopérations
1	13%	28%
2	22%	45%
3	8%	17%
4	2%	4%
5	0%	0%
6 ou plus / aucune	54%	6%

Fig. 57 : Distances géodésiques sans les réseaux des désaccords et des coopérations du BBOL Présidentielles

⁸⁸² Toutes les mesures utilisées dans cette partie ont été faites sur UCINET 6 ; les visualisations sur NetDraw.

⁸⁸³ Voir le chapitre 3.

Cette analyse est appuyée par les mesure de centralité. Hérités de la sociométrie, les scores de centralité et prestige permettent d'identifier les acteurs les plus « importants » d'un réseau, c'est-à-dire ici les acteurs qui mobilisent le plus de commentaires (centralité *in-degre*) ou qui en fournissent le plus (centralité *out-degre*)⁸⁸⁴. Classiquement, un acteur est dit central (indépendamment du caractère *in* ou *out* de la centralité) s'il est engagé dans de nombreuses relations, s'il prend part à de nombreux liens. On peut, entre autres, distinguer une centralité de proximité (*closeness*) qui est un indicateur de l'éloignement moyen le plus court de chaque nœud (répondant) avec l'ensemble des autres⁸⁸⁵ – plus un nœud est proche de tous les autres, plus son score est élevé – et la centralité d'intermédierité (*betweenness*) qui permet de repérer l'ensemble des chemins les plus courts entre toute paire de nœuds passant par un nœud donné – c'est donc une mesure du « contrôle » exercé par un répondant sur les interactions entre deux autres répondants⁸⁸⁶.

	Réseau des conflits					Réseau des coopérations				
	Out-degree centrality	In-degree centrality	Betweenness ss	Freedman out-closeness	Freedman in-closeness	Out-degree centrality	In-degree centrality	Betweenness ss	Freedman out-closeness	Freedman in-closeness
Thom	1,961	1,961	2,574	0,515	0,224	10,924	4,202	3,829	0,607	0,472
Dan	1,307	5,882	4,228	0,378	0,243	15,966	21,008	16,296	0,607	0,567
Nath	0	1,307	0	0,167	0,254	12,605	10,084	3,176	0,586	0,5
Alex	0,654	0,654	0,184	0,175	0,224	0,84	10,924	0,521	0,386	0,548
Mich	0,654	1,307	0,184	0,183	0,239	3,361	1,681	5,515	0,5	0,378
Alai	16,34	8,497	22,978	0,708	0,243	6,723	5,882	6,944	0,586	0,447
Sandr	0	0,654	0	0,167	0,218	1,681	2,521	0,236	0,472	0,415
Steph	1,307	2,614	1,164	0,425	0,236	3,361	5,042	0,484	0,459	0,472
Nico	0,654	1,961	0,368	0,175	0,27	2,521	5,042	0,123	0,321	0,37
Christ	7,19	2,614	8,272	0,548	0,23	5,882	2,521	0,779	0,447	0,405
Max	0	0,654	0	0,167	0,236	0	9,244	0	0,167	0,63
Mari	0	2,614	0	0,167	0,254	5,882	5,042	2,342	0,515	0,447
Syl	10,458	7,843	9,988	0,63	0,239	29,412	20,168	29,28	0,85	0,548
Cel	0	3,268	0	0,167	0,293	5,882	1,681	1,707	0,567	0,288
Elo	0,654	0,654	0	0,175	0,233	8,403	5,042	5,573	0,548	0,459
Phil	0	1,307	0	0,167	0,25	0,84	3,361	0	0,472	0,415
Isa	0,654	1,307	1,164	0,425	0,236	1,681	6,723	6,324	0,415	0,5
Val	5,882	2,614	0,368	0,486	0,233	21,849	17,647	21,283	0,654	0,586

Fig. 58 : Mesures locales d'ensemble normalisées dans les réseaux des conflits et des coopérations du BBOL Présidentielles

Dans le réseau des conflits, on constate qu'un nombre restreint d'individus occupe un rôle central : Alain, Sylvie, Christophe et Valérie pour la centralité *out-degre* ; Alain, Sylvie et Daniel pour la centralité *in-degre*. Autrement dit, seuls Alain et Sylvie envoient et reçoivent

⁸⁸⁴ La centralité *out-degre* correspond au nombre de liens qui partent de ces nœuds. Inversement, la centralité *in-degre* correspond au nombre de liens qui atteignent ces nœuds.

⁸⁸⁵ Dans une matrice non-symétrique, ce qui est le cas ici avec notre réseau dirigé, UCINET permet de distinguer une *out-closeness* et une *in-closeness* qui correspondent, dans un réseau ego-centré au nombre

⁸⁸⁶ Pour le détail de ces indicateurs, on peut se référer à DUCRUET César, « Les mesures globales d'un réseau », publication du Groupe f.m.r (flux, matrices, réseaux), 2010, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00541902> et DUCRUET César, « Les mesures locales d'un réseau », publication du Groupe f.m.r. (flux, matrices, réseaux), 2010, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00546814v2>

plusieurs messages conflictuels ; Christophe et Valérie ressortent pour leur taux élevé de commentaires conflictuels faits aux autres ; Daniel pour sa capacité à susciter des réponses conflictuelles sur ses propres commentaires. La dynamique des conflits tient donc à un petit groupe de personnes. Par contraste, le réseau des coopérations met en avant davantage de répondants : Sylvie, Valérie, Daniel, Nathalie, Élodie, Alain, Marine envoient de nombreux commentaires coopératifs mais en reçoivent beaucoup également ; Thomas, Christophe, Céline se distinguent en coopérant beaucoup puisqu'ils envoient de nombreux messages ; Maxime, Alexandre, et dans une moindre mesure Isabelle, Stéphanie et Nicolas reçoivent de nombreux commentaires en appui ou en soutien. Les acteurs sont tous plus centraux, la parole du réseau des coopérations est ainsi nettement moins monopolistique. L'échange coopératif distribue clairement davantage la parole entre un nombre plus important de répondants que l'échange conflictuel qui la privatise en partie. En cela, nous vérifions en pratique les hypothèses formulées précédemment.

Quand on regarde maintenant les mesures de centralité d'intermédiarité, on constate qu'Alain a le score le plus élevé, suivi de Sylvie, Christophe et dans une moindre mesure Daniel et Thomas dans le réseau des conflits. Or, les scores d'intermédiarité mesurent, sur la base des distances géodésiques, la présence comme intermédiaire d'un nœud dans la relation entre deux autres nœuds. En d'autres termes, les nœuds ayant un score élevé dans le réseau des conflits correspondent à des répondants faisant souvent office d'intermédiaire dans les conflits : soit qu'ils les alimentent, soit qu'ils soient pris à partie. Le score particulièrement élevé d'Alain singularise son rôle moteur dans la logique de conflictualisation des relations dans le BBOL, élément également appuyé par son score élevé de *out-closeness* : Alain est le répondant le plus proche de tous les autres quand on s'intéresse à l'émission de commentaires conflictuels. Dans le réseau des coopérations en comparaison, son score reste élevé mais n'est plus si singulier. En revanche, Sylvie, Daniel, Valérie, Nathalie, Alexandre, mais aussi Alain, Isabelle, Élodie, Michel, Thomas et Nathalie apparaissent comme des intermédiaires de coopération, à des degrés toutefois différents. Les trois premiers par exemple sont particulièrement présents dans les échanges coopératifs auxquels on peut supposer qu'ils participent. Ces éléments semblent toutefois apporter une nuance aux hypothèses présentées ci-dessus : si les échanges sont à la fois plus nombreux et mieux distribués au sein de réseau des coopérations, la parole n'est pas également distribuée parmi tous les répondants et certains sont plus centraux que d'autres, y compris dans la coopération.

La recherche d'équivalents structuraux au sein de ces deux réseaux⁸⁸⁷ confirme cette tendance. Dans le réseau des conflits, quatre blocs sont identifiés. Le premier composé d'Alain, de Valérie et Sylvie, c'est-à-dire d'enquêtés qui envoient et reçoivent de nombreux messages conflictuels, et à tous. Le deuxième de Stéphanie, Marie et Céline, qui toutes reçoivent beaucoup de commentaires de la part du premier bloc, et en envoient au premier et troisième

⁸⁸⁷ L'algorithme Optimization a été préféré au CONCOR sur UCINet. Nous ne développons pas la méthode employée mais l'idée générale est, sur la base de la notion d'équivalents structuraux, de regrouper dans les mêmes blocs les nœuds – c'est-à-dire ici les individus – ayant le même comportement. L'algorithme cherche donc à minimiser la variance intra-bloc sur la base des profils de liens des différents nœuds. Pour une description, voir : HANNEMAN Robert A, RIDDLE Mark, *Introduction to social network methods*, Riverside, University of California, 2005, notamment le chapitre 13 : 'Measures of similarity and structural equivalence'.

bloc. Daniel, Thomas et Christophe forment le troisième bloc qui commente moins qu'il ne se fait commenter, notamment par le premier bloc. Le dernier bloc est composé des restants, soit neuf individus. La même analyse structurale appliquée au réseau des coopérations présente également quatre blocs. Le premier, le binôme Valérie et Daniel, envoie des messages coopératifs à tous et en reçoit de presque tous et sont les interlocuteurs privilégiés de Sylvie. Le deuxième composé du binôme Nathalie - Elodie commente et se fait également commenter positivement et fait la liaison avec une grande partie des autres répondants. Sylvie forme à elle-seule le troisième bloc ; elle est au centre du réseau avec une capacité à commenter et à l'être plus importante que n'importe quel autre répondant. Le quatrième bloc regroupe les restants qui, cette fois, ne se trouvent pas dans une position à la marge puisqu'ils échangent également avec les autres blocs, mais dans des proportions moindres que les deux premiers. Cette analyse vient tempérer l'idée d'une répartition totalement équitable de la parole lorsque les individus coopèrent. Ainsi, si l'échange est mieux réparti, et le réseau plus dense, il reste que certains individus interviennent davantage que d'autres en produisant ou en étant le produit de flux plus importants. Ainsi, le jeu coopératif ne se défait pas d'une forme de centralité et de stratification.

Ces éléments confirment l'idée que les mêmes individus fondent des régimes d'interactions différents en fonction de la nature de ladite interaction. La logique de conflictualisation, qui se traduit dans le BBOL par des commentaires conflictuels tient à l'écart voire marginalise une partie considérable des répondants pour n'en placer que quelques-uns au cœur de la dynamique. Leur rôle n'est d'ailleurs pas identique : si Alain, Valérie et Sylvie privatisent la parole, six sont davantage commentés que commentateurs – du moins sont-ils des commentateurs « mineurs ». Mais surtout, près de la moitié des répondants se trouvent à la marge du réseau. Incidemment, quoique les analyses sur les attributs ne soient pas discriminantes, notons que ces « marginalisés » se trouvent être davantage les propriétaires que les locataires ; les gens montrant peu d'intérêt pour la politique en règle générale plutôt que ceux qui disent avoir un tel intérêt ; et les catégories socioprofessionnelles inférieures plutôt que les supérieures ou les inactifs. De même, soulignons que dans un jeu coopératif, des formes de stratification dans la prise de parole existent également, certains acteurs sont « plus centraux » que d'autres ; là encore il s'agit plutôt d'individus très intéressés par la politique. Nos analyses sur les attributs dispositionnels des répondants dans l'analyse de réseau ne nous permettent toutefois pas d'aller plus loin.

L'analyse de réseau nous semble apporter une dimension intéressante à la compréhension des échanges : après la logique de publicisation, elle montre qu'une logique de conflictualisation ou de coopération n'a pas les mêmes effets sur la nature des discussions tenues sur le problème de l'énergie. Ce genre d'analyse délaisse toutefois la question des énoncés et des contenus argumentatifs pour ne se focaliser que sur les dynamiques. La partie suivante revient donc sur ces questions.

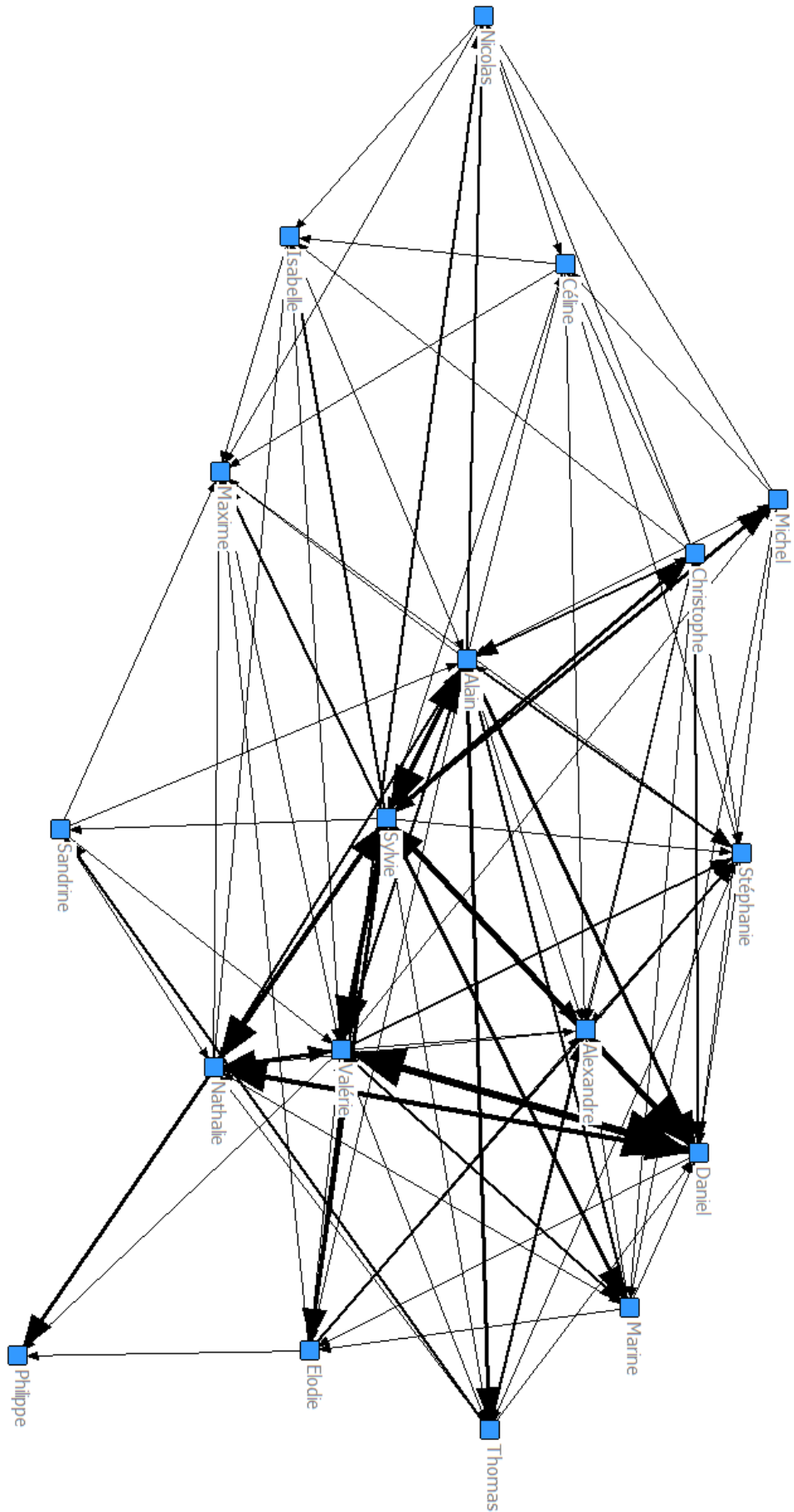


Fig. 59 : Projection du réseau total du BBOL Présidentielles (sessions 2 & 3 – valué)

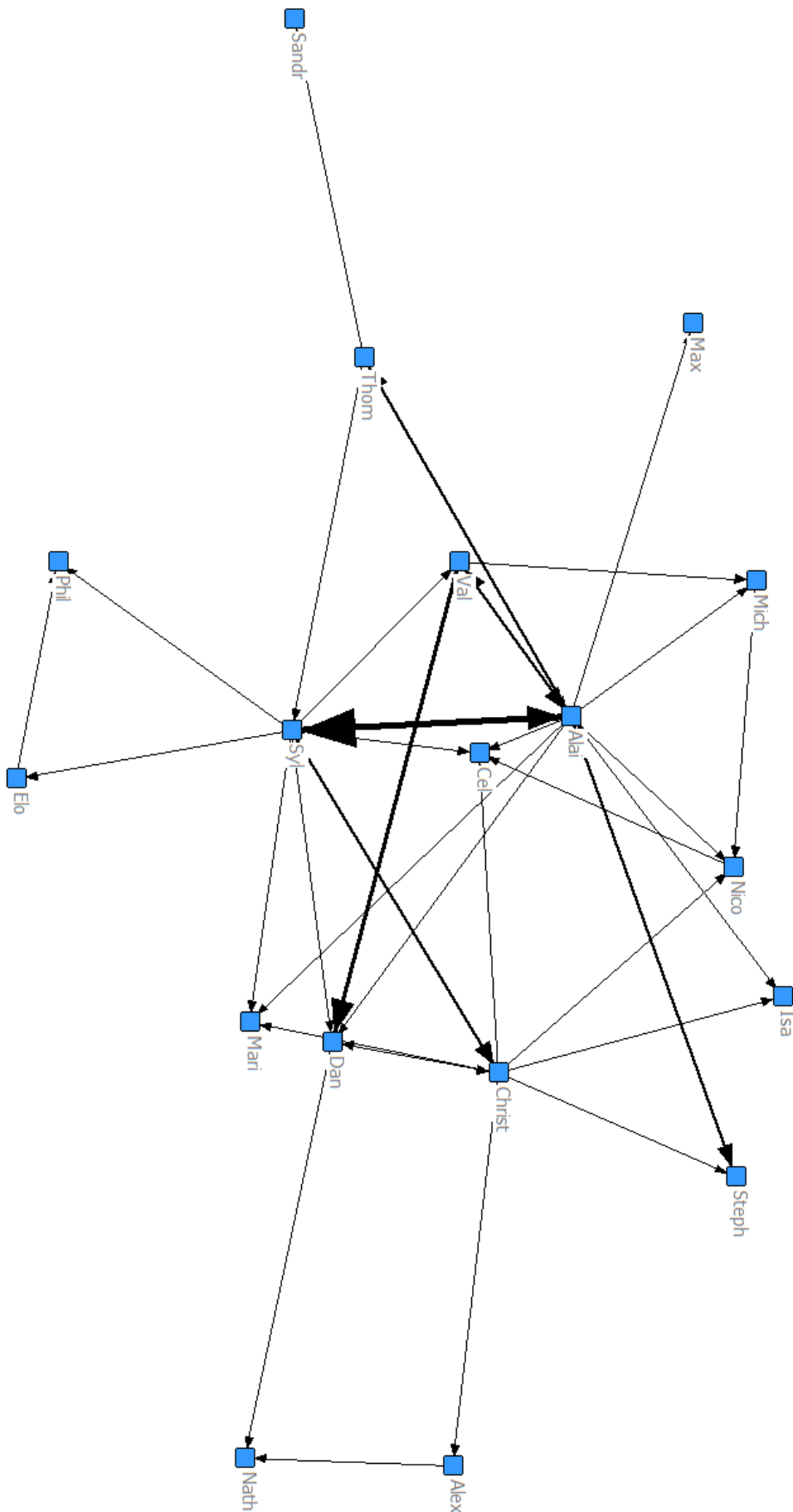


Fig. 60 : Projection du réseau des conflits pour le BBOL Présidentielles (sessions 2 & 3 – valué)

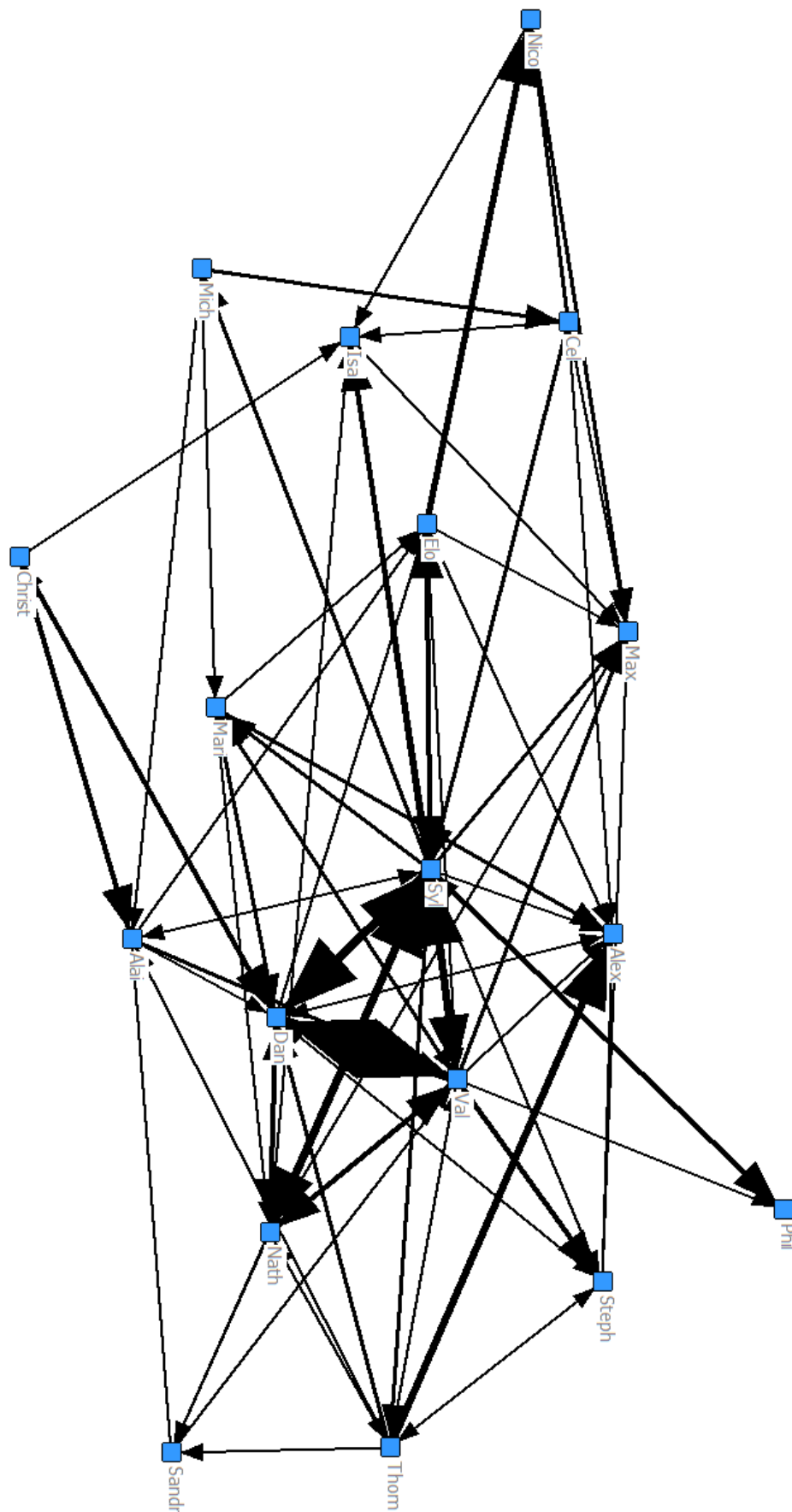


Fig. 61 : Projection du réseau des coopérations pour le BBOL Présidentielles (sessions 2 & 3 – valué)

5.2 VERS UNE MODELISATION DES ENONCES D'OPINION PUBLIQUE

Nous avons progressivement été amenés à nous questionner sur les effets de la publicité et l'influence de la coopération ou du désaccord sur les prises de position publiques, reprenant ainsi certaines hypothèses sur la politisation. Un des autres aspects de l'échange dans la manière dont les opinions se forment et se renforcent concerne la grammaire des argumentations. Certaines des approches de la délibération abordées précédemment, comme les théories procédurales, mettent l'accent sur les dimensions formelles de l'échange dont nous avons vu qu'elles s'accomplissent difficilement en pratique. Nous souhaitons ici moins interroger ces dimensions formelles que les qualités rhétoriques de l'échange. Cette approche permet également de reprendre indirectement la question des publics de l'énergie. La manière dont ces publics ont été construits à travers les deux enquêtes quantitatives en région PACA mettait davantage l'accent sur des publics « déjà là » que des publics « en train de se former ». C'est une des limites de notre approche que nous avons soulignée à la fin du chapitre 4 : nous appliquons un programme « faible ». Même s'ils n'abordent pas directement la question des publics de l'énergie, les BBOL permettent de mieux observer les modalités de l'échange social et ses effets sur la discussion. Or, il nous semble que de ce point de vue la discussion ordinaire dans l'espace public intermédiaire que nous avons créé à travers les BBOL utilise des figures de rhétorique qui diffèrent de celles utilisées dans des espaces publics plus larges et plus formels. Deux éléments se montrent particulièrement saillants : une analyse exhaustive du fonctionnement des BBOL montre que la figure de rhétorique classique qu'est l'argument d'autorité fonctionne moins comme un appel à la figure totémique de l'expert qu'un travail social de mise en forme persuasive. L'engagement des autres passe très souvent par une forme d' enrôlement par mise en scène d'une adhésion autour d'un principe. D'autre part, l'approche quantitative par les publics permettait difficilement de voir les discussions potentiellement ouvertes sur la question des solutions à mettre en œuvre pour traiter le problème. Les données du BBOL, à travers le récit du pouvoir décrivant ces solutions, permettent en partie de répondre à ce problème et d'observer comment la question des actions à entreprendre est traitée dans les discussions ordinaires, avec parfois des tentatives de mise à distance assez forte des dimensions politiques du problème de la part des enquêtés.

5.2.1 Une logique d' enrôlement social : souder le collectif autour du principe de la maîtrise des énergies

Nous avons déjà rappelé que dans le cadre des interactions sociales au quotidien, l'administration de la preuve se joue moins sur des modalités ayant trait à la vérité, au fait « d'être vrai », qu'au « croire vrai », au vraisemblable. En d'autres termes, le raisonnement est moins fondé sur la force logique des arguments et leur capacité à convaincre que sur leur force d' adhésion, c'est-à-dire leur capacité à rallier par la persuasion. Les enquêtés cherchent donc moins une preuve absolue qu'un élément suffisamment partagé pour être performatif dans l'argumentation, dans un cadre situationnel limité. Deux rapports peuvent ainsi prévaloir dans la manière dont les opinions sont construites et proposées aux interlocuteurs : un rapport

identificatoire qui propose à un auditeur d'adhérer librement à tout ou partie d'un récit ; un rapport impositif qui « *oblige l'autre à entrer dans un mode de pensée et à l'évaluer en fonction de son propre point de vue* »⁸⁸⁸.

Patrick Charaudeau souligne que le premier rapport tend à valoriser des récits mythiques alors que le second génère des récits savants, mais tous deux procèdent d'une même volonté de rationaliser pour convaincre. Pour argumenter dans ce cadre, le locuteur doit donc faire connaître à son auditoire (a) quel est le problème ; (b) quelle est sa position sur ce problème ; (c) comment il administre la preuve. Il s'agit donc d'une approche en trois étapes qui implique de savoir problématiser, de se positionner et de prouver. À ce titre, la preuve fait partie intégrante de la politisation d'un problème, car il s'agit bien d'éclairer certains aspects du problème de l'énergie en cherchant à rendre légitime sa dimension problématique, et surtout à la faire reconnaître par l'auditoire. Ainsi l'enquêtée suivante, par exemple, s'engage dans une argumentation pour délégitimer l'opposition entre question économique et question écologique, opposition régulièrement mise en avant par d'autres répondants et qu'elle estime artificielle :

« L'argent, il y en a, et autant qu'avant. Il est juste concentré dans les poches d'un petit nombre. Tu veux une preuve éclatante ? Renseigne-toi sur les chiffres d'affaires des industries du luxe : elles sont florissantes et n'ont jamais autant vendu... Porsche a, par exemple, multiplié par 3 le nombre de ses ventes... Regarde un peu le prix des actions du CAC40, très peu ont dégringolé... Demande un peu à Mme Béthencourt [sic] ou à Mr Bernard Arnaud si leur train de vie ont changé. Regarde les bénéfices de Total et autres Carrefour ou Auchan (dont les familles s'installent en Suisse, histoire de se soustraire à l'impôt sur le revenu). Et il n'y a pas d'opposition entre écologie en tant que système et la création d'emplois et de logements sociaux. Au contraire, elles sont liées !! La filière verte est une formidable pépinière d'emplois divers et à tous niveaux de diplômes. D'autre part, la maîtrise de l'énergie passant par la meilleure isolation du bâti (entre autres), il faudra mieux créer du logement social bien isolé (et donc, là aussi créer les emplois qui vont avec) que de rafistoler de l'ancien. Voyons grand, voyons large et global. » (Femme, plus de 46 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

Le problème est exposé au cours des interactions collectives précédentes. Plusieurs enquêtés rallient le point de vue suivant : avoir des ambitions pour la protection de l'environnement est non seulement une nécessité citoyenne mais également un positionnement positif pour la société en général, cependant les ambitions environnementales ne peuvent qu'être limitées par des leviers économiques et les capacités réelles dont l'économie nationale et ses acteurs disposent. L'enquêtée se livre à une stratégie de recadrage de la problématisation en substituant la question économique en général par les bénéfices que tire une poignée d'individus dans une économie mondialisée, et suggère aux autres enquêtés de « se renseigner », de « regarder », de « demander ». Tout en fournissant elle-même les éléments qui appuient son propos, elle incite son auditoire à faire usage de son propre esprit critique. Elle fait donc moins appel aux figures critiques de l'expert ou de la loi, qu'à celle du citoyen impliqué dans les affaires de la Cité, à la fois témoin et victime du problème, et qu'elle cherche à enrôler à son point de vue. Son positionnement cherche à assurer des alliances et à embarquer son auditoire pour renforcer la

⁸⁸⁸ CHARAUDEAU Patrick, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et analyse du discours*, vol. 1, 2008. Page consultée le 27/04/2017, <http://aad.revues.org/193>

crédibilité de son argumentation⁸⁸⁹. La preuve permet ainsi de dessiner une conclusion qu'elle veut sans appel : « *il n'y a pas d'opposition* » entre économie et écologie renforcée par un « *au contraire* » et « *d'autre part* » qui apportent de nouveaux éléments renforçant la conclusion. Notons par ailleurs la conclusion de cette intervention, construite à la manière d'une morale de fable : une formule ramassée, porteuse de valeurs et incitant à l'action.

Cette manière de procéder est relativement typique dans les discussions publiques des BBOL. Et on peut constater que la figure de l'expert ou du scientifique relève d'un usage ambigu : certes, de nombreux enquêtés soulignent l'intérêt du travail scientifique pour comprendre la réalité des phénomènes et les publiciser :

« Je suis comme [Olivier], je me demande si ma méthode pour répondre est la bonne ? [Olivier] en tout cas tu n'es plus seul !!!!! Pour en revenir à notre sujet, je me demande pourquoi les experts en la matière ne crient pas aux oreilles du monde et plus particulièrement aux oreilles des politiciens ce qu'il est urgent voire vital de faire. Nous ne les entendons pas ou nous ne voulons pas les entendre. » (homme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL PACA)

Mais la figure convoquée est souvent associée à un manque de pédagogie ou à des intérêts « bien compris ». Dans sa thèse, Grégory Piet montre que l'espace public s'efforce de mettre en scène la force du consensus scientifique autour des enjeux de développement durable notamment⁸⁹⁰ : « la » recherche, « les » chercheurs » ou « la » science sont mobilisés pour gommer toute controverse et toute prise à une critique dans l'espace public. Cet élément confirme l'analyse de Joseph Gusfield qui fait de la figure de l'expert ou du scientifique un outil de légitimation des récits publics. Toutefois, on constate qu'en pratique, dans les BBOL, les citoyens ordinaires font de ces figures des acteurs comme les autres des questions énergétiques et environnementales :

« Je constate que *chacun s'exprime selon ses intérêts : les écologistes, les authentiques, font des propositions réalistes, mais qui demandent bien des sacrifices; les scientifiques ne sont pas toujours d'accord entre eux (certains croient dur comme pierre au réchauffement de la Planète comme conséquence des activités humaines, d'autres parlent d'un cycle normal) ; les politiques ne pensent qu'à faire du racolage électoraliste ; quant aux industriels, ils sont trop motivés par l'appât du gain pour faire preuve de rationalisme. Chaque partie intervient en fonction de ses propres convictions ; de ses propres intérêts.* Je crois que, sans faire preuve de pessimisme, beaucoup d'eaux couleront encore sous les ponts avant qu'une ébauche d'harmonie ne se fasse entre Nature et besoins humains. » (homme, plus de 46 ans, propriétaire, inactif, BBOL Présidentielles)

Loin de, systématiquement, les placer dans une posture d'autorité factuelle en surplomb du champ des opinions, de nombreux enquêtés rabattent la figure du scientifique sur un acteur de la question énergétique doté d'intérêts (souvent liés à des financements de programme) et de croyances. En dépit du lourd travail de mise en scène du consensus scientifique dans l'espace

⁸⁸⁹ On peut souligner qu'il s'agit précisément de ce que M. Pierre ne parvient pas à faire dans l'extrait de Tolstoï cité au début de la thèse.

⁸⁹⁰ PIET Grégory, *Does Ideology Matter in Elections? Estimer les positions des « partis frères » belges sur l'enjeu climatique (1981-2014)*, op. cit.

public français⁸⁹¹, la parole de l'expert, du point de vue de l'individu ordinaire, est plutôt perçue comme divisée : « *certains croient dur comme pierre* [sic] » alors que « *d'autres parlent* ».

Paradoxalement, dans le cadre des discussions ordinaires, le discours de l'expertise est susceptible d'être assimilé à une « *parole toxique* »⁸⁹², c'est-à-dire à un discours technique qui n'a pas pour objectif d'élargir les connaissances du public, mais dont l'usage souverain est compris comme une tentative de couper court à toute forme de conversation. Dana Kaminstein a bien montré que « *le langage peut souvent diriger notre perception et couvrir certains aspects d'un problème* »⁸⁹³ ; à ce titre, la parole scientifique et les codes auxquels elle répond sont perçus avec scepticisme par les enquêtés. Pour autant, seul un enquêté du BBOL Présidentielles intervient à plusieurs reprises pour dire qu'il ne croit pas à l'hypothèse du réchauffement climatique : « *l'écologie n'est qu'une religion et non une science [...] Suis très optimiste c'est pas 7 milliards de fourmis qui changent la vie de l'univers* » (homme, plus de 46 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles). Notons du reste que ces propos tenus sans tiers public ne sont jamais répétés devant les autres répondants, ce qui témoigne, y compris pour cet individu sceptique, de l'intégration des conditions de respect de la grammaire publique sur le sujet⁸⁹⁴. Les autres enquêtés des deux BBOL ne cherchent donc pas à discuter la validité du changement climatique mais discutent bien plutôt des implications concrètes du problème. C'est un des points sur lesquels nous avons insisté précédemment : le récit du devoir est très peu contesté et fait l'objet d'une adhésion assez forte de la part de tous les enquêtés au nom des « *générations futures* » et de la « *responsabilité citoyenne* ». Ce principe normatif assez fortement intégré et la mise en scène de son partage jouent donc de ce point de vue un rôle de ralliement plus efficace que la convocation traditionnelle des figures de l'expertise. À ce titre, on peut relever des phénomènes de convergence de certains répondants vers l'opinion majoritaire. Cette illustration du facteur de conformité montre ici une enquêtée, Sophie, qui lors de la première session du BBOL Présidentielles défend l'idée que :

« Pour la protection de l'environnement : *je pense que c'est important mais* pouvons-nous vraiment remédier aux pollutions en tant que simple particulier. Je pense que ce sont les industries et l'agriculture qui doivent faire des efforts. Pour le changement climatique : *on parle beaucoup du réchauffement de la planète or si on regarde dans le passé, il y en a déjà eu*. Maintenant ce que nous risquons c'est une chute des températures suite à la fonte des glaciers. En effet, l'eau de l'atlantique devenue trop douce risque d'arrêter le cycle du Gulf Stream, ce courant marin qui joue un rôle sur les températures en les adoucissant. *La politique énergétique : oui, bien sûr mais* comme je le disais hier, *je pense qu'il y a des priorités plus importantes.* » (verbatim V1 à A31)

Qui affirme dans la deuxième que :

« Oui, *il est vrai que* si les enjeux énergétiques *sont importants* que ce soit *pour notre planète ou plus égoïstement pour notre porte-monnaie*, des enjeux économiques tels

⁸⁹¹ ZACCAÏ Edwin, GEMENNE François, DECROLY Jean-Michel (dir.), *Controverses climatiques, sciences et politique, op. cit.*

⁸⁹² KAMINSTEIN Dana S, 'Toxic Talk', *Social Policy*, vol. 10, n°2, 1988, p. 5-10

⁸⁹³ *Ibid.*, p. 9 – traduction personnelle

⁸⁹⁴ Ou d'un calcul volontaire pour éviter d'avoir à justifier un point de vue qu'il sait d'avance minoritaire.

que la misère, le chômage, la crise économique... sont bien plus importants car immédiats. *Les enjeux énergétiques peuvent un peu attendre.* » (verbatim V2 à B51)

Et qui, lors de la dernière session, estime devant les autres répondants que :

« C'est un peu fataliste tout ça. Je pense qu'il y a vraiment des risques, on le voit avec les catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses, le nombre de cancers qui augmente, les maladies respiratoires... Je pense qu'on est tous concerné et qu'il faut faire quelque chose. Du moins à notre niveau car la nature nous prouve qu'elle sera toujours plus forte que nous. Il a été remarqué que les abeilles commencent à disparaître. . . Or, si on croit Einstein, la disparition des abeilles amènera à la disparition de l'homme 4 ans plus tard. . . Ce serait comme [sic] même idiot que par vanité, par inconscience, par avarice : *on prépare notre propre destruction.* » (verbatim V3 à C67)

Enquêtée investie dans le BBOL, elle intervient régulièrement pour un total de 91 réponses dont 38 dans l'espace avec tiers et 21 dans l'espace sans⁸⁹⁵. Son parcours dans le BBOL illustre l'évolution de sa perception des problèmes, de leur urgence et des actions à entreprendre. Comme plusieurs enquêtés, Sophie estime à la première session que si les enjeux énergétiques et environnementaux sont importants, des réchauffements climatiques ont déjà eu lieu dans le passé et une politique de maîtrise des énergies n'est pas prioritaire. Au début de la deuxième session et avant tout discussion avec d'autres enquêtés, elle réaffirme que les enjeux énergétiques sont importants, pour la planète et d'un point de vue économique individuel, mais toujours pas prioritaires. En revanche, au cours de la troisième session, et après de nombreux échanges avec les autres répondants, elle conclue que n'engager aucune action et considérer qu'il n'est pas possible de changer les choses est moralement condamnable. À la suite, elle souligne les risques encourus, la multiplication de conséquences néfastes (augmentation des cancers et des maladies respiratoires) et conclut qu'étant tous concernés par le problème, l'action à un niveau individuelle est un impératif moral. La description d'un futur apocalyptique (« *on prépare notre propre destruction* ») confirme le glissement d'une perception en termes de problème non prioritaire à un problème requérant une action immédiate.

⁸⁹⁵ Les 32 interventions restantes ont été faites dans le cadre de la première session du BBOL Présidentielles, qui ne distinguait pas la publicité des espaces.

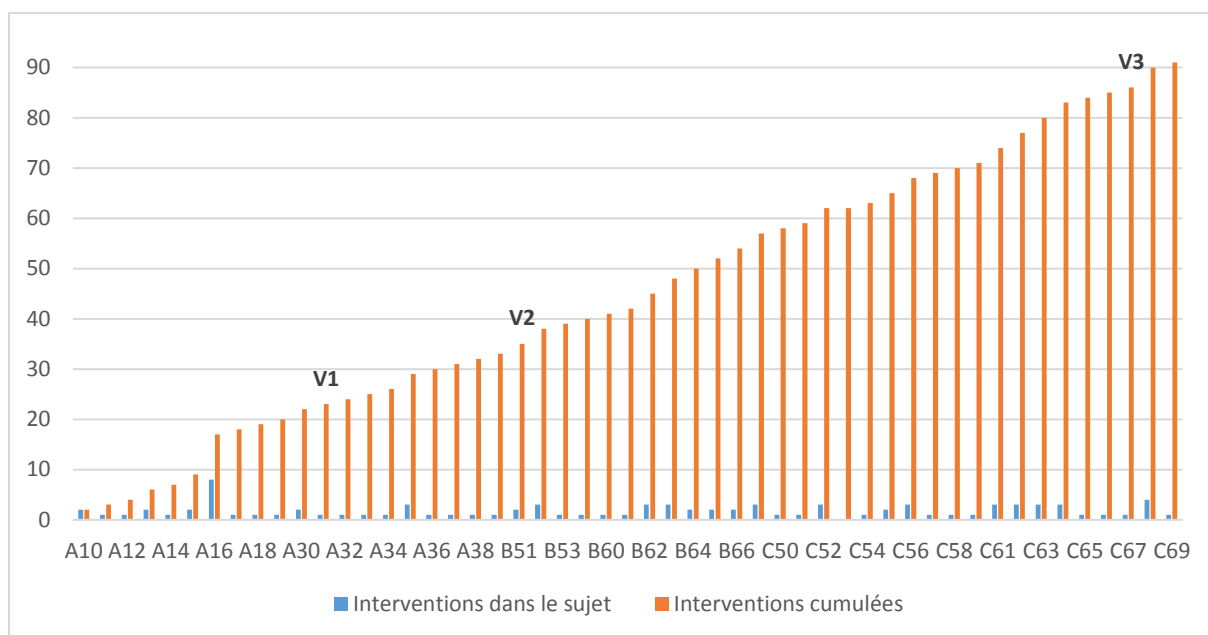


Fig. 62 : Nombre d'interventions et nombre d'interventions cumulées de Sophie par sujet dans les trois sessions du BBOL Présidentielles

Ce parcours de Sophie dans le BBOL n'est pas unique, plusieurs exemples permettent ainsi d'illustrer ce qu'on pourrait appeler une convergence par interactions. Le partage d'arguments fondés indépendamment les uns des autres permet la confrontation de leur vraisemblance, et le constat de la concordance des opinions du plus grand nombre vient ici renforcer les opinions individuelles. Sophie constate ainsi l'adhésion forte qui existe en public autour de l'urgence des actions à entreprendre et, alors même qu'elle défend une position légèrement différente au début du BBOL, elle rallie ce qu'elle perçoit être le point de vue majoritaire à la fin. Il nous paraît impossible de justifier ce changement par le seul rôle de l'interaction dans le BBOL : les sessions ont été étalées dans le temps et les enquêtés ont eu d'autres interactions en dehors du dispositif, se sont peut-être renseignés par eux-mêmes, etc. Néanmoins, dans le cadre du BBOL, l'enquêtée a été particulièrement attentive aux interventions des autres répondants, ponctuant souvent ses propres interventions par des « Oui, il est vrai que... », « C'est vrai que... », « Oui, hélas, c'est vrai avec... », « Oui, c'est très intéressant... ». Notons cependant qu'on ne relève pas de changement radical de point de vue : aucun n'enquêté n'arrive climatosceptique au début du BBOL 1 pour terminer convaincu et militant à la fin de la troisième session – ou inversement. Les glissements sont progressifs et procèdent par contact avec des arguments compatibles au point de vue antérieur qui sont ensuite progressivement incorporés et endossés, comme dans l'exemple décrit ici.

Ainsi, si dans le cadre des interactions ordinaires, l'argument d'autorité tel qu'il est habituellement convoqué par la figure de l'expert compte moins que l'effort de mise en partage social, cela n'empêche pas l'usage du chiffre dans le travail de conviction. Un enquêté du BBOL PACA écrit ainsi :

« Vous qui aimez les voyages, prenez-vous l'avion ? Quand vous prenez l'avion, quelle est la masse de CO2 que vous émettez annuellement (les avions les plus sobres émettent 90 à 100g de CO2 au km par passager, en vol stabilisé => un voyage

Marseille - New York pour quatre personnes représente environ 5 tonnes de CO2) ? Vous qui lisez ces lignes, qu'est-ce qui vous fera renoncer à prendre l'avion (si vous le prenez) : le fait que les acteurs institutionnels ne prennent pas l'avion ? Une photo d'Africain en train de crever la dalle au soleil à cause du changement climatique (là, pour le coup, ça n'arrive qu'aux autres, et c'est bien là le problème) ? Un doublement du prix du billet ? Et la viande, avez-vous vu ces pauvres bestioles élevées en batterie pour réduire les coûts ? On peut imaginer diminuer la consommation de viande en ayant un élevage beaucoup plus restreint, mais avec des animaux plus "vivants". Le coût serait plus élevé, la qualité également, les bêtes seraient plus heureuses (qui s'en soucie ?), les producteurs gagneraient autant. Les consommateurs consommeraient moins, ils seraient donc en meilleure santé. Les émissions de CO2 seraient largement diminuées. Je sais, je rêve. » (homme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL PACA)

Le *verbatim* présenté ici est indicatif de l'usage des données chiffrées dans les discussions du BBOL, bien que cet usage soit généralement marginal. Ces données et les procédés rhétoriques comme l'adresse directe au lecteur visent à présenter un point de vue à la fois étayé et inclusif. L'enquête témoigne d'un effort particulier, non pour se montrer objectif, et dans une position descriptive en surplomb de la situation décrite, comme le voudrait l'expert, mais impartial, c'est-à-dire témoignant de sa capacité à juger un groupe et ses pratiques sans pour autant s'en exclure⁸⁹⁶. Il dresse un acte d'accusation dont il ne s'exonère pas lui-même, et incite le lecteur à le suivre dans une conclusion argumentée : il est possible d'imaginer une organisation qui améliorerait la qualité des produits, le bien-être des bêtes, le marché pour les producteurs, la santé des consommateurs et qui ferait baisser les émissions de GES. La description de ce modèle, pourtant décrit comme un rêve, fondé sur une meilleure justice, n'a qu'un but, celui de rallier l'auditoire au point de vue du locuteur. Dans ce cadre, les données chiffrées ne servent qu'à opposer et objectiver l'anti-modèle, décrit comme factuellement nuisible à la société, et un modèle, rêvé et subjectivement désirable ; un glissement s'opère ainsi de la cité marchande vers la cité civique. Loin de s'opposer, les logiques de conviction et de persuasion, dont la séparation passe traditionnellement par la démarcation entre raison et sensibilité⁸⁹⁷, sont susceptibles de s'accorder et de se renforcer l'une l'autre dans les conversations ordinaires, notamment quand il s'agit d'enrôler ses partenaires dans une adhésion au principe. Par ailleurs, cette logique d'enrôlement social non conflictuelle va en partie à l'encontre des hypothèses formulées précédemment : si l'analyse des réseaux des coopérations et des désaccords semblait confirmer le fait que forger des alliances était un trait typique du second type de réseau, il semble en pratique que dans un certain nombre de cas l'enrôlement social puisse agir au cours de processus non conflictuels.

⁸⁹⁶ PERELMAN Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation, op. cit.*, p. 79

⁸⁹⁷ On trouve cette partition dans le *Gorgias* de Platon, pour qui les sophistes pratiquent un art sensible du ralliement lorsque les philosophes exposent des raisons pour lesquelles adhérer à un point de vue. PLATON, *Gorgias*, Paris, Flammarion, 2007

5.2.2 Entre mise à distance du politique et tentatives de conversion

Nicolas Dodier a identifié trois approches pouvant présider à la compréhension de la manière dont les individus se coordonnent⁸⁹⁸ : une approche universaliste, par des modèles universels dans lesquels s'inscrivent par exemple John Rawls⁸⁹⁹ et Jürgen Habermas ; une deuxième, culturaliste, soulignant l'appui des communautés locales dans la structuration des échanges – les communautés fournissant des perspectives homogènes à la fois communes et différenciantes ; une troisième, interactionniste, entretenant une parenté avec les ethnométhodologies, dans laquelle l'existence et la production de conventions découlent d'ajustements incessants dans des cadres contextuels définis. Mettant en tension ces trois pôles, l'auteur cherche (a) à mettre à l'épreuve les hypothèses sous-jacentes à la première par l'approche interactionniste, (b) à sortir l'approche interactionniste d'une dimension ethnométhodologique qui dilue les échanges dans les contextes et ampute sa capacité à monter en généralité et (c) à tester l'interaction de l'approche culturaliste et l'approche interactionniste. En pratique, cela implique d'examiner les mises en œuvre des appuis conventionnels dont les acteurs font usage, c'est-à-dire les « *ressources qui permettent d'élaborer une communauté, même minimale, de perspectives pour coordonner des actions.* »⁹⁰⁰ Il s'agit par là même de relativiser le poids de l'approche stratégique : la rationalité calculatoire des individus ordinaires ne doit pas être niée, mais remise en contexte et assumée comme limitée. Reprenant l'intuition d'Alfred Schultz, Nicolas Dodier souligne qu'une pragmatique de l'action implique notamment de distinguer les considérations temporelles des acteurs : les horizons immédiats des individus ordinaires, ancrés dans le présent, s'entrelacent en partie avec ceux plus lointains et diffus de l'action collective. Mais si ces horizons proches peuvent répondre à une logique d'intérêts individuels à court terme, ceux d'un futur plus éloigné, relevant souvent d'un intérêt collectif, imposent des formes plus poussées de coordination avec ces collectifs et des ajustements avec les imaginaires des communautés dont les individus ordinaires font partie. Dans ce cadre, des tentatives d'harmonisation, même éphémères, se produisent régulièrement pour coordonner les individus, leurs perceptions et leurs attentes. Elles ajustent l'individu au collectif, tout en participant au déplacement de ce dernier. Dans ce cadre, la mise en forme du consensus public autour du problème de l'énergie a un corollaire : une forte incitation à l'action corrective, la solution devant réduire ou annuler les conséquences du problème. Une même logique d'enrôlement social que celle décrite précédemment y préside : il s'agit de convaincre ou de persuader les autres que, dans la mesure où il y a un problème, il est urgent d'agir. C'est à ces modalités de construction de l'accord autour des solutions et leurs temporalités que nous nous intéressons ici.

À travers cette approche, un écueil possible est de réduire les discussions à des mises en forme uniquement situationnelles et contextuelles. Dans ce cas, l'analyse peine à dépasser un niveau d'intercompréhension minimal et à tirer des généralités de cas particuliers. Moins qu'à une description des interactions, c'est vers une véritable pragmatique des actes de langage que

⁸⁹⁸ DODIER Nicolas, « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, *op. cit.*

⁸⁹⁹ RAWLS John, *Théorie de la justice*, Paris, Points, 2009 (1971)

⁹⁰⁰ DODIER Nicolas, « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, *op. cit.*, p. 65-66

nous devons donc tendre. Sur ce point, Fransisco Naishtat, dans son analyse des mouvements protestataires et utopiques en Argentine, insiste le fait qu'il lui « *a semblé qu'il fallait [...] analyser le type de performativité que les collectifs atteignent dans l'action et l'énonciation collectives. Ce n'est pas simplement une question qui a trait à la causalité et aux effets sociaux des attitudes subjectives ainsi que le voulait le théorème de Thomas (sujets collectifs en tant qu'effets de croyances ou d'autres attitudes mentales) mais il s'agit bien davantage de la question de la capacité performative des acteurs à engendrer dialogiquement des collectifs et des forces illocutionnaires dont l'existence, plutôt que d'être un simple effet monologique, devient une force testée au sein d'un espace d'apparition régi par le principe de publicité. Toute performativité implique bien sûr une croyance partagée, mais surtout elle se réalise en tant qu'acte décentré et inscrit dialogiquement dans les arènes publiques.* »⁹⁰¹ C'est ce même processus que nous cherchons à décrire : il s'agit certes de ne pas séparer les arguments des énonciateurs et des situations d'énonciation, mais aussi d'observer les capacités performatives des arguments testés et leurs effets sur les auditoires. Les arguments mobilisés ne sont pas seulement performatifs par leur forme ou par leur contenu mais également parce qu'ils sont portés par des individus participant à des rapports de force intersubjectifs et soumis à des jugements publics et privés dans le cadre de situation plus ou moins publicisées. Chaque opinion soumise au jugement des autres est donc tout à la fois une prise de position adaptée à un contexte social et un test devant le jugement des autres.

5.2.2.1 Tenir le politique à distance : la mise en défaut de l'intermédiaire politique

En la matière, il est devenu difficile de nier frontalement la nécessité d'une action de correction concernant le problème énergétique comme le problème environnemental car « *l'urgence écologique, naguère brandie comme une hypothèse maladroitement définie, est désormais bien installée comme structure de nos sociétés. L'urgence sociale – qui était déjà liée à l'enjeu environnemental dans les écrits des premiers théoriciens de l'écologie – n'a plus besoin d'être démontrée.* »⁹⁰² On a pu constater que la question de la démonstration est toujours susceptible de se poser, contrairement à ce que sous-entend Bruno Villalba. Cependant, comme nous l'avons observé précédemment sur le récit du devoir, la perception de la réalité du problème environnemental se pose moins, du moins en France, que la manière dont les preuves de cette perception sont administrées. L'urgence du caractère catastrophique du problème étant ainsi avéré, il est collectivement admis qu'il est « *fondamental* », « *nécessaire* » ou « *impératif* » d'agir. Les *verbatim* sont riches en synonymes témoignant de cet attachement public des enquêtés au caractère central de la résolution des problèmes énergétiques et environnementaux. Cette urgence répond toutefois à des temporalités et à des modalités pratiques très différenciées. Se dessinent ainsi les modalités du glissement du récit du devoir dont l'impératif moral structure un consensus assez fort, vers le récit du pouvoir autour de

⁹⁰¹ NAISHTAT Francisco, *Action et langage. Des niveaux linguistiques de l'action aux forces illocutionnaires de la protestation*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 95

⁹⁰² VILLALBA Bruno, « L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique », *Écologie & politique*, vol. 2, n°40, 2010, p. 95-113

solutions concrètes mais conflictuelles. On peut ainsi observer finement ce glissement de l'impératif moral vers sa négociation pratique, voire dans certains cas, sa mise à distance.

L'exemple suivant décrit la situation d'un enquêté qui se dit sensible et particulièrement attentif aux questions environnementales, dont la rhétorique utilisée – « conscience », « gravité », « urgence », « choix importants », « cruciaux », « rapidement » – témoigne d'une volonté de souligner son attachement public au devoir moral collectif et, pourrait-on penser à une solution rapide. Mais, dans le même temps, il opère une forte mise à distance : des choix décrits comme lui étant largement exogènes doivent encore faire l'objet d'un arbitrage « dans les 5 ans », arbitrages qui viendront ensuite orienter et nourrir ses propres décisions. D'ici là, une forme de *statu quo* semble lui convenir en dépit de son insistance à décrire l'urgence d'une solution au problème.

« Pour ma part et pour être tout à fait honnête, [...] j'ai conscience des enjeux, de la gravité et de l'urgence de la situation, mais j'ai le sentiment que les sociétés industrielles amorcent un virage. Des prises de consciences et des choix importants, cruciaux doivent être pris rapidement : sur le changement des habitudes, des modes de vies, sur une exploitation raisonnable des ressources de notre planète (inclus l'humain), sur le partage de ces ressources, sur la transition énergétique et le nucléaire, sur l'agriculture, sur la recherche et bien d'autres. Et j'ai l'impression que ces choix vont / doivent se prendre d'ici 5 ans environ. En fonction de ces choix au fur et à mesure qu'ils seront pris (ou pas), je pourrai peut-être mieux déterminer l'orientation que prend ce virage. » (homme, 31-45 ans, locataire, inactif, BBOL PACA)

Cette question de la déclinaison du principe vers les solutions nous intéresse ainsi car elle souligne l'écart qui peut exister en public entre une adhésion collective qui n'est engageante que dans la mesure où elle rappelle sa participation morale à l'impératif citoyen, et une application concrète susceptible d'impliquer une transformation des pratiques au quotidien. Ainsi, l'engagement normatif déclaré assez fort de l'enquête s'accompagne d'une mise à distance dans le récit du pouvoir. Ce *verbatim* illustre un paradoxe récurrent auprès des enquêtés : la conviction dans la réalité et dans l'urgence du problème, et dans de nombreux cas la description du caractère catastrophique de ses conséquences, et l'indécision ou l'incertitude qui prévaut en matière de solution collective à mettre en place – qui peut se traduire dans une formule ramassée de type « il est urgent de voir ce qu'on peut faire ». Ce constat semble beaucoup tenir au fait que les enquêtés peinent à comprendre les motivations et les buts de l'action publique : au cours de la première session du BBOL Présidentielles comme lors des premiers jours du BBOL PACA, les enquêtés ont pu faire part d'un certain enthousiasme à voir les problèmes énergétiques et environnementaux « enfin mis à plat et pris en compte ». Beaucoup ont fait part d'une attente en termes de clarification des actions à engager en amont – et d'une déception, en aval, sur le traitement réel des problèmes à l'issue de la campagne présidentielle ou du DNTE. Le décalage souligné entre adhésion en valeurs des individus ordinaires et réalité des pratiques⁹⁰³ nous semble ainsi moins être la preuve d'une irrationalité naturelle des acteurs liée à un déficit d'information qu'à la coexistence, chez les individus ordinaires, de rationalités touchant autant au citoyen, qu'à l'utilisateur ou au client, insuffisamment

⁹⁰³ BOZONNET Jean-Paul, « De la conscience écologique aux pratiques. Comment expliquer le hiatus entre attitudes environnementalistes et les comportements », HAL-SHS, *op. cit.*

prises en compte dans le traitement du problème. Autrement dit, si les individus ordinaires adhèrent en majorité au principe de la transition énergétique par exemple, dans lequel ils peuvent voir un but à atteindre, les politiques publiques tracent des chemins perçus comme équivoques et sur lesquels les citoyens ne peuvent pas appuyer les propres actions.

Par ailleurs, plusieurs arguments peuvent présider à la mise à distance des solutions politiques. Certains enquêtés insistent sur la nécessité d'une action rapide et, dans le même temps, font le constat d'un chaînage à d'autres problèmes considérés comme plus importants. Le premier des *verbatim* suivants illustre par exemple la position de Valérie qui, durant le BBOL Présidentielles, commence par rappeler l'impératif d'une action collective articulée à une prise de conscience individuelle (« *recycler l'eau, trier ses déchets, ne pas laisser briller inutilement les lampes et les appareils en veille, c'est facile et c'est avec les petits ruisseaux qu'on fait les grandes rivières* »), puis qui réaffirme la dépendance des questions environnementales et énergétiques à l'emploi et la bonne santé économique. Le second *verbatim* (Daniel) éclaire quant-à-lui très directement cette tension entre engagement sur le principe et désengagement dans les pratiques :

« Je pense qu'il est *secondaire pour l'instant de consacrer de l'argent et du temps*, en tous cas au niveau de l'état, *aux questions environnementales*. [...] Il est bien sûr que la question énergétique se posera rapidement (les réserves pétrolières s'épuisent), je pense donc que *s'intéresser aux questions énergétiques n'a de sens aujourd'hui que si c'est pour créer de l'emploi, résolvant ainsi une partie de l'enjeu principal, donc la situation de l'emploi*. Si c'est pour augmenter les frais, il faut *attendre que la situation soit stable et économiquement viable*. » (femme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

« Des constats sans cesse faits, *des cris d'alarme*, des conférences, mais *pas de décision immédiate*. On parle du moyen terme, du long terme, juste pour *se donner bonne conscience*. Deux arguments majeurs s'opposent : penser à la santé d'un côté, continuer les profits financiers de l'autre. » (homme, plus de 46 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

La position de ces deux enquêtés doit cependant être distinguée du *verbatim* précédent pour qui la conscience des enjeux s'accompagnait d'un discours sur la nécessité de différer l'action, car lorsque Valérie considère que le traitement du problème de l'énergie doit être chaîné aux enjeux économiques, sa position n'obère pas la possibilité d'une solution concrète, au quotidien. Toutefois, la solution est moins à chercher du côté du récit du pouvoir que de celui du discours du faire. L'enquêtée réfute toute intervention des pouvoirs publics, voire toute coordination collective mais se dit prête à agir au niveau personnel à condition que les économies d'énergie se traduisent en économies monétaires : « *je serai prête à utiliser mes appareils électroménagers principalement aux heures creuses || pour des raisons financières et non écologiques* », à « *remplacer mon véhicule actuel au profit de véhicules moins polluants || dès lors qu'ils offriront une autonomie suffisante et seront à des prix abordables* ». Dans ce cas précis, il y a donc adhésion au principe, engagement déclaré dans une solution touchant au domestique et désengagement vis-à-vis de toute solution collective pour des raisons essentiellement économiques. Le cas de Daniel diffère légèrement : l'enquêté rappelle à quel point les acteurs du discours du croire et ceux du récit du pouvoir sont décrédibilisés :

« La *politique politicienne* reprend toujours le dessus. Il faut être d'une *intégrité parfaite* pour ne pas *céder aux pressions extérieures* (intérêts économiques, militaires, diplomatiques...). Ces mesures de bon sens doivent être prises avec la plus *large adhésion* de tous les acteurs de la vie. *Malheureusement, chacun veut la meilleure part du gâteau.* Chaque tendance politique a des contraintes dues à leurs soutiens, à leurs relations, à *leurs propres intérêts*. Je crois que *l'on est mal barré*. [...] Tant que l'appât du gain primera sur l'équité sociale, tant que les conflits d'intérêts prendront le *pas sur une politique au service du peuple*, le doute subsistera. Voilà pourquoi beaucoup de gens disent qu'ils ne font plus confiance aux politiciens et ne se rendent pas aux urnes. » (homme, plus de 46 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

« C'est vrai. Tant que *les puissances pétrolières régneront*, que *les intérêts pécuniaires prévaudront*, la sauvegarde de l'environnement n'est pas pour demain. » (homme, plus de 46 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

D'après l'enquête, les conditions d'un règlement politique menant à une solution partagée n'étant pas réunies, il ne sert à rien de politiser la question, c'est-à-dire ici, de la défendre sur la scène politique intérieure où partis et politiciens défendent d'abord leurs intérêts ou auprès des acteurs institutionnels et économiques, uniquement guidés par des soucis de rentabilité. Cela n'empêche toutefois pas que le problème soit publicisé dans l'espace public, ni que les citoyens soient éduqués à ces sujets, s'en emparent et apprennent à les régler, au quotidien, dans leur propre intérêt :

« *Chaque citoyen devrait prendre son destin en mains et ne pas compter sur des solutions miracles.* Ainsi, *la responsabilité du consommateur est primordiale dans l'avenir de notre planète.* Ne pas succomber aux pièges publicitaires, ne pas encourager ce gaspillage qui incite les gens à consommer toujours plus, surtout ce qui n'est nullement nécessaire. Cela fait longtemps que *ma famille et moi avons adopté cette attitude.* Prenons notre avenir en mains et *n'attendons pas sur une quelconque providence émanant des hommes politiques.* Faisons fi du superflu, sachons vivre stoïquement. Une vie trop épicurienne conduit à la perte. [...] *Pour ma part*, sans vouloir m'ériger en donneur d'exemples, cela fait longtemps que *je me suis décidé* à ne plus être le complice de cette société de consommation effrénée. *Je me contente* du minimum vital et ne m'en porte pas plus mal. *J'ai la chance* de pouvoir faire toutes mes courses à pied. *Je joins* l'utile à l'agréable et invite mes proches à faire de même. »

Le politique apparaissant comme capté par des acteurs qui ne placent pas le souci du bien commun au centre de leurs préoccupations, la solution ne doit pas avoir d'intermédiaire, sa mise en œuvre ne doit pas être médiée. Le *verbatim* précédent illustre bien le glissement de l'adhésion au principe qui appartient au récit du devoir vers un discours du faire volontariste (« *je me suis décidé...* », « *je me contente...* », « *je joins l'utile à l'agréable...* »).

Les trois cas décrits ici sont caractéristiques de nombreuses situations analysées dans les BBOL. En dépit d'un fort engagement sur le principe, les enquêtés peuvent donner l'impression d'une forte mise à distance du problème, presque d'un désengagement quand il s'agit de discuter des solutions à mettre en œuvre. Trois cas de figures se dessinent pour expliquer cet évitement du politique et la mise en veille de solutions collectives : (a) dans l'attente d'une clarification de ces solutions collectives ; (b) du fait d'un refus de l'intervention des acteurs traditionnels du champ politique ; (c) sur la base du constat de l'incapacité du

politique à résoudre le problème. Dans de nombreux cas, ces formes de mise à distance du politique s'accompagnent d'un soutien fort à des solutions individuelles et citoyennes dont les modalités de publicisation ne sont toutefois pas les mêmes qu'une solution collective publique : la possibilité d'une solution au problème réside alors dans l'action de « je » domestique et citoyen volontaire aux dépens d'un règlement par un « nous » collectif. Ces modalités d'évitement agissent comme une reprise en main individuelle des problèmes qui refuse toute forme d'intermédiation politique. Ce type de séquence argumentative minimise le risque pris par les discutants : argumenter sur l'impératif d'attendre ou sur l'inefficacité des acteurs politiques permet d'éviter une discussion trop engageante et potentiellement risquée dans la mesure où elle pourrait mettre en exergue les différentes conceptions du problème et des solutions qui parcourent le collectif. D'une certaine manière, insister sur le défaut de l'intermédiaire politique dans la prise en charge du problème énergétique ou dans la mise en place de solutions efficaces permet d'éviter le test social que constitue la mise à l'épreuve des opinions dans un échange.

5.2.2.2 Assumer la conversation politique : gérer le risque dans l'échange

Il arrive toutefois que le politique ne soit pas si aisé à contourner dans les discussions du BBOL et que le glissement du récit du devoir au discours du faire ne puisse faire l'économie d'un échange sur les réponses politiques déjà en place ou discutées dans l'espace. Rappelons de ce point de vue que le récit du pouvoir est en grande partie conflictuel : les répondants ne s'accordent pas sur les solutions à développer collectivement parce que discuter de ces solutions met à l'épreuve des conceptions de la justice qui ne sont pas conciliables. De ce point de vue, l'extrait ci-dessous rappelle l'écart qui peut exister entre une conception universaliste du problème et la sélectivité des solutions à mettre en œuvre.

« Il y a des personnes très favorisées qui ne se préoccupent absolument pas de l'environnement et encore moins de l'énergie qu'elles peuvent financièrement s'offrir, il y a inversement des personnes ou des pays défavorisés qui ont conscience de la nécessité de préserver nos ressources. En ce qui me concerne, je voulais simplement dire est qu'il est plus facile pour une personne qui un bon niveau de vie d'accepter des efforts notamment financiers car elle a l'esprit plus libre et qu'un petit effort lui "pèsera" moins. Je suis souvent amenée à rencontrer des personnes dans des situations sociales difficiles, l'avenir de la planète n'est pas leur préoccupation première. Cela ne signifie pas qu'ils se comportent de façon incorrecte en jetant leurs poubelles n'importe où, mais simplement que des contraintes supplémentaires leur pèsent et que des "sanctions", des "impôts" ou des "restrictions" peuvent être pour eux des obstacles. On doit faire des efforts, on peut imposer des contraintes mais il faut penser à tout le monde. Je crois que de la même manière cela s'applique aux différents pays. » (femme, 31-45 ans, locataire, CSP+, BBOL PACA)

Suite au rappel de l'impératif citoyen à s'engager dans la résolution du problème par d'autres répondants, l'enquêtée propose un recadrage qui ne fait pas l'unanimité. Pour elle, « *on peut imposer des contraintes mais il faut penser à tout le monde* ». Cette réponse heurte d'autres enquêtés pour qui il ne doit pas y avoir de différence de traitement entre citoyens : les contraintes doivent s'appliquer à tous ou à personne pour éviter les comportements de passager

clandestin. La séquence ouvre un débat sur deux jeux de tension – le rôle de la sanction vs celui de l’incitation et le caractère « juste » de l’imposition – et un clivage universalisme vs particularisme. Contrairement aux séquences décrites dans la partie précédente, il n’est pas possible ici de glisser du constat du partage du problème de l’énergie à sa solution dans une transformation des pratiques à un niveau uniquement individuel. Le cadrage proposé par l’enquêtée offre notamment des prises sur ce qu’est un partage équitable de l’impôt, avec plusieurs montées et descentes en généralité qui étalent aux yeux de tous les différences qui traversent le groupe de répondants. La discussion ouverte ici ne peut faire l’économie de ce qui fonde le collectif qui a le problème en partage et surtout de ses modalités pratiques de règlement. Après plusieurs échanges, aucun consensus n’est atteint car aucune conception de la justice ne parvient à prévaloir sur les autres ; les enquêtés actant, leur désaccord, ne reviennent plus sur le sujet et désertent ce fil de la discussion. À défaut de parvenir à un consensus, le politique s’évapore dans le constat d’une désunion. Cette séquence, rapidement décrite, montre qu’à l’inverse des exemples de la partie précédente, certains enquêtés décident de s’engager dans la mise à l’épreuve de leurs opinions et les soumettent au collectif, au risque non seulement de soulever des désaccords mais aussi d’entrer en conflit⁹⁰⁴.

Cet échange pose par ailleurs la question de la force des arguments : dans le cas décrit ci-dessus, les répondants échangent des arguments et étalent leurs différences mais aucun consensus n’émerge et des énoncés de force équivalente s’opposent. Cette notion de force des arguments peut parfois être confuse. La force peut varier selon les auditoires, l’intensité de leur adhésion au départ et le but de l’argumentation. Il ne suffit donc pas de choisir les « bons » arguments, dont la valeur ne viendrait que de leur cohérence interne, mais bien d’être attentif à la résistance qu’ils sont capables de soulever devant des auditoires spécifiques. Pour reprendre l’approche développée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot⁹⁰⁵, il est toujours possible d’opposer un argument à un autre en faisant appel aux différents sens de la justice. Aussi, si un interlocuteur fait appel à la cité industrielle pour justifier son opinion relative au problème de l’énergie, un autre peut lui opposer un argument fondé sur la cité de l’opinion, sur la cité civique, ou encore sur la cité marchande. Il s’agit donc moins de cartographier les arguments valables – entreprise à laquelle Pascal a lui-même renoncé⁹⁰⁶ – que ceux autour desquels les enquêtés peuvent se mettre d’accord et rallier une majorité. On peut donc faire une différence entre l’efficacité et la validité des arguments. Dans ce dernier cas, on fait appel à la qualité normative supposée d’un argument : puisqu’il est valable selon des règles logiques, il devrait être percutant. Or, on constate dans les BBOL qu’un argument porte certes parce qu’il est vraisemblable, parce qu’il s’insère dans un ensemble cohérent en partie déjà admis par les auditeurs, mais aussi parce qu’il permet de limiter les oppositions au sein des auditoires. En d’autres termes, un argument fonctionne non seulement parce qu’il se rapporte à une norme de

⁹⁰⁴ C’est-à-dire des désaccords assumés, publics, accompagnés du dévoilement des forces qui s’opposent.

⁹⁰⁵ BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *De la justification, op. cit.*

⁹⁰⁶ PASCAL, *Œuvres complètes (tome1), De l’esprit géométrique et de l’art de persuader*, Paris, Gallimard, 2000, p. 375-379

logique ou de cohérence externe mais aussi parce qu'il est perçu comme normal au sein d'un groupe⁹⁰⁷.

On peut observer cette différence entre validité et efficacité en pratique dans le BBOL. Au cours de la session 3 du BBOL Présidentielles, nous avons proposé aux enquêtés de réagir à plusieurs *verbatim* publics tirés des discussions sans tiers publics. Nous comparons les deux suivants : *verbatim 2* « *Bien sûr, il faudrait faire quelque chose pour maîtriser les énergies mais ça ne sert à rien. Personne n'y croit. Je ne vois pas pourquoi je vais me priver si mon voisin ne fait rien. Ou alors il faudrait de vraies sanctions pour ceux qui ne respectent rien* » ; et *verbatim 3* « *Je comprends pas tout ce qu'on dit sur le nucléaire. Ça marche et il n'y a jamais eu de problème grave en France. En plus l'électricité coûte moins cher qu'ailleurs alors moi, je dis, oui ! Pas besoin de débattre indéfiniment* ». Les échanges sont détaillés dans les deux figures qui suivent par argument et par énonciateur. Les arguments grisés constituent des *posts* de « premier niveau », les autres sont des réponses à ces *posts* de premier niveau. Chaque argument est immédiatement positionné par rapport au précédent selon quatre modalités : désaccord, coopération, recadrage de l'argument précédent – qui consiste à apporter une question ou un élément décalant l'argument précédent – et argument équilibré ou synthétique – qui tente de synthétiser des points de vue présentés comme conflictuels. La comparaison de la structure des deux discussions illustre deux extrêmes : un échange qui procède par accumulation d'arguments valués de la même manière ou légèrement recadrés et qui mène au constat d'un consensus ; un échange conflictuel qui mobilise au moins deux jeux d'alliance et met en scène les points de désaccords au sein du groupe. Comme dans l'exemple présenté ci-dessus, les répondants actent l'impossibilité d'attendre un consensus et se résolvent à laisser le point non tranché.

Le *verbatim 2* est cadré pour suggérer deux éléments : (a) il ne sert à rien de maîtriser sa consommation car personne ne joue le jeu. Puisque les autres agissent principalement comme des passagers clandestins, maîtriser sa consommation consisterait à payer les coûts les plus élevés sans en retirer de bénéfice tangible. (b) Le constat précédent serait susceptible d'être amendé si des sanctions venaient encadrer les pratiques de maîtrise de l'énergie, car la posture de *free rider* serait plus difficile à tenir. Notons que tous les *posts* de premier niveau s'opposent à l'énoncé proposé à la discussion : la possibilité d'un comportement de passager clandestin, quoique admis en théorie, ne constitue pas une excuse morale suffisante en pratique. De ce point de vue, l'argument apparaît clairement comme inefficace et l'enquêté qui l'avait soumis dans l'espace sans tiers du BBOL prend lui-même ses distances avec ses propres propos devant la condamnation unanime de l'argument en public. Inefficacité et invalidité de l'argument travaillent ici de concert : il serait « *égoïste* », « *irresponsable* » et incivil de ne rien faire pour maîtriser les énergies, quand bien même certains profiteraient de cette situation. La condamnation morale collective apparaît sans appel en public. Pourtant et par comparaison, seuls 29% des enquêtés de l'enquête PACA 2013 disent être prêts à réduire leurs températures de 2 ou 3 degrés s'ils sont sûrs que « tout le monde fait des efforts, même si ça ne [leur] fait pas

⁹⁰⁷ À un autre niveau que l'échange entre individus ordinaires, et cherchant plutôt à répondre à la question du pourquoi une cause parvient ou non à mobiliser, ou, au contraire stagne-t-elle ou devient une cause « perdue », voir CHATEAURAYNAUD Francis, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op. cit.

faire forcément faire des économies »⁹⁰⁸. Dans le sondage, où l'expression de l'opinion est moins directement publicisée, les enquêtés semblent ainsi plus sensible à l'argument du passager clandestin que dans le BBOL. Quoique les dispositifs ne soient pas les mêmes, pas plus que la nature des scènes d'expression, il nous semble intéressant de noter à quel point la force d'un argument peut tenir à la perception de son efficacité dans un contexte social situé, ici marqué par un fort degré de publicité, plutôt qu'à sa validité – qu'aucun enquêté ne questionne du reste.

En revanche, l'autre aspect de l'argument portant sur la sanction est davantage discuté. Le suivi des arguments et de leurs porteurs montre que s'il y a une discussion argumentée sur l'utilité de la sanction vis-à-vis de l'incitation, Valérie est la seule, dans un premier temps, à défendre l'intérêt de l'incitation et de l'information des individus. Nathalie, Daniel, Alexandre, Sylvie s'accordent tous à l'inverse pour justifier la force « *du bâton sur la carotte* » (Daniel) et décliner les exemples réussis de changement des comportements par des sanctions, notamment fiscales. Valérie tente d'abord de s'opposer frontalement aux arguments de Daniel en suggérant que seuls les industriels devraient être sanctionnés quand les citoyens devraient d'abord être informés. Devant son incapacité à rallier des adhérents en dépit d'arguments pourtant valables, elle renonce au conflit direct au profit d'une série d'opérations de recadrage. Ces opérations opèrent des glissements progressifs sur lesquels les autres répondants peuvent s'accorder : Daniel et Sylvie notamment rallient finalement l'idée que sanction et incitation peuvent agir de concert. Seule une question de degré différencie ainsi les deux groupes : Sylvie faisant primer l'incitation, les autres, la sanction. Mais tous finissent par admettre la compatibilité des deux approches. Ce n'est que tardivement, au moment du 7^e *post* de premier niveau que Valérie constate qu'elle dispose d'alliés dans les personnes d'Élodie et de Céline. Leur échange, quoique bref, leur permet de constater la convergence de leurs points de vue. Mais intervenant tardivement dans la discussion, leurs arguments ne sont ni repris, ni contestés par les autres.

Cette séquence illustre bien le fait que toute argumentation dépend, pour ses prémisses comme dans son déroulement, de ce qui est reconnu comme vraisemblable et accepté, c'est-à-dire ce qui est reconnu comme normal au sein d'un groupe – sans que cette perception du normal soit claire en amont pour les enquêtés eux-mêmes. Il nous semble qu'il a donc ici un aspect de la compétence politique largement sous-estimée dans la mesure de l'opinion : les individus ordinaires apprennent à situer leurs opinions et à se situer par rapport aux autres en permanence car l'efficacité des arguments dépend en partie de leur ancrage social, c'est-à-dire ici de leurs auditoires. La validité des arguments peut donc avoir une origine scientifique, juridique, économique, de sens commun, ou même théologique dans certains cas, ils ne sont efficaces que s'ils sont compatibles avec les propositions admises à des étapes antérieures à la discussion⁹⁰⁹. Dans le cas décrit ici, avoir un comportement de passager clandestin est collectivement reconnu comme condamnable et les enquêtés ne s'appesantissent pas ce qui est mis en scène publiquement comme un consensus. Mais cette mise en scène du consensus passe sous silence le fait que le *verbatim* a ici été produit par un des enquêtés, qui n'en revendique pas la paternité ;

⁹⁰⁸ Et ils sont 48% à être prêts à baisser la température de leur logement « si ça [leur] fait faire des économies sur [leur] facture, et même si tout le monde ne le fait pas ».

⁹⁰⁹ PERELMAN Chaim, *Rhétoriques*, Bruxelles, éditions de l'université de Bruxelles, 2012, p. 307-313

elle laisse dans l'obscurité le fait que d'autres enquêtés ont pu tenir, dans les scènes sans tiers public, des opinions relativement similaires à l'énoncé d'origine. Le cadre analysé est ici différent de celui de Florence Haegel et Guillaume Garcia lorsqu'ils s'attachent à observer les décalages des prises de position dans des questionnaires quantitatifs et des entretiens collectifs⁹¹⁰ : ce sont ici les mêmes enquêtés qui s'expriment dans des intervalles de temps très rapprochés mais dans des scènes au degré de publicité variable. Mais le questionnement est proche et illustre le principe d'ambivalence de John Zaller : les enquêtés ajustent leurs prises de position à leur auditoire, à la perception qu'ils ont de la publicité de la situation ainsi qu'au risque qu'ils sont prêts à prendre en défendant leur point de vue.

Le *verbatim* 3 présente une structure différente et illustre un cas extrême d'argumentation conflictuelle. L'énoncé proposé à la discussion porte plusieurs arguments en faveur du nucléaire dont le premier peut être considéré comme un argument vide : (a) la filière existe et fonctionne, (b) aucun accident grave ne s'est produit en France, (c) l'électricité coûte moins cher avec le nucléaire. À l'inverse de la discussion précédente, aucun argument ne fait consensus. Trois des *posts* de premier niveau sont en ligne avec l'énoncé proposé, deux s'y opposent frontalement, deux tentent d'apporter des arguments équilibrés. Par ailleurs, les fils de discussion faisant suite aux *posts* de premier niveau sont les plus conflictuels de toutes les séquences analysées. Au moins quatre groupes se dessinent : un premier autour de Nathalie et Daniel soutient l'idée que le nucléaire est une énergie peu polluante et économique ; un second, plus nombreux, autour de Stéphanie, Valérie, Thomas et Sylvie argumente autour du danger que représente cette énergie ; un troisième groupe dont font notamment partie Alain et Christophe refuse de tenir une position tranchée et propose plusieurs questions et quelques légers recadrages. Un quatrième groupe, plus disparate, composé de Nicolas, Philippe ou Michel n'intervient que ponctuellement et plutôt en soutien du deuxième, mais largement en retrait par rapport à celui-ci. Les répondants de ce groupe notamment apportent peu de nouveaux contenus argumentatifs et se contentent de reformulations de soutien à la marge. La séquence est donc largement plus éclatée et conflictuelle que la précédente autour de la MDE : aucun point d'accord n'émerge sur lequel construire un consensus partagé et chaque nouvel argument fait l'objet d'une discussion sur sa validité. Toutes les formulations proposées autour de l'impact des politiques publiques et des solutions mises en place par les pouvoirs publics, du rôle des acteurs de la scène politique ou de la société civile, des principes devant régir la communauté politique font l'objet d'oppositions, y compris des éléments qui apparaissent consensuels dans d'autres séquences argumentatives. Dans cette situation, les enquêtés actent l'inefficacité de leurs arguments : aucun n'acquiert de performativité sociale suffisante pour rallier une majorité de soutiens. C'est donc leur validité qui devient l'objet des débats. Par exemple, lorsque Thomas propose une solution alternative au nucléaire en soumettant l'argument des biocarburants, Alain réagit en estimant que le « *Diester est une vraie connerie* ». De même, les quelques opérations des recadrages proposées par Alain pour défendre son point de vue tout en prenant en compte les critiques se voient opposer des retours qui ne cherchent

⁹¹⁰ HAEGEL Florence, GARCIA Guillaume, « Les enquêtés disent-ils toujours la même chose ? Concordances et discordances entre les réponses à un questionnaire et les interventions dans un entretien collectif », *Revue française de science politique*, vol. 61, n°3, 2011, p. 483-511

pas de convergence des points de vue. Alain échoue à faire ce que Valérie est parvenue à obtenir dans la séquence précédente.

Jean-Baptiste Comby, analysant des discussions portant sur le changement climatique, remarquait à quel point les conversations sont souvent peu conflictuelles⁹¹¹. Il souligne ainsi que sur douze conversations enregistrées « *la plupart des échanges verbaux que nous avons collectés ne donnent pas à voir l'explicitation de prises de position ordonnées autour de clivages constitués. Nos enquêtés n'abordent pas la discussion comme une expérience durant laquelle ils doivent défendre des points de vue controversés, appelant des alliances et des positionnements potentiellement risqués car révélateurs d'appartenances sociales et idéologiques situées.* »⁹¹² Pour lui, trois éléments expliquent ce constat : (a) le changement climatique est devenu une cause « sans adversaire » ; (b) les individus enquêtés n'étaient pas spécialistes du problème et à ce titre, s'accommodent très bien du caractère fédérateur du problème ; enfin, (c) l'orientation des discussions poussait davantage à la convergence des points de vue qu'au conflit. Les deux derniers points sont applicables tels quels aux BBOL et à leurs enquêtés : les individus recrutés ne sont précisément pas spécialistes des enjeux énergétiques et environnementaux et rien dans le dispositif, en particulier dans les phases avec tiers public où le modérateur avait pour consigne de ne pas intervenir, ne poussait à la conflictualisation des positions. Les désaccords présentés dans la séquence du *verbatim* 3 tiendraient donc essentiellement au fait qu'à l'inverse de la question climatique, l'enjeu nucléaire est codé dans des termes partisans et programmatiques et politiquement approprié⁹¹³. Dans la séquence analysée, il est en partie vrai qu'on relève des éléments propres au débat public sur le nucléaire et aux argumentaires présents dans les médias ou portés par des responsables politiques (autour de l'avantage compétitif en termes économiques, du non rejet de GES, l'indépendance énergétique, etc.) mais d'une part, nous ne sommes pas en présence de simples désaccords, mais bien de conflits assumés et visibilisés, d'autre part les conflits s'étendent au-delà de ces éléments sur la pertinence d'énergies et de solutions alternatives (les biocarburants, la voiture électrique...), sur les mensonges supposés de la classe politique à l'égard du coût et de la sécurité de la filière, sur le risque d'un accident et le degré de sécurité exigée. Les conflits semblent donc largement déborder les éléments habituellement présentés comme appartenant au débat sur la filière pour gagner des arguments périphériques. Dans leurs divers travaux sur la politisation des discussions, Sophie Duchesne et Florence Haegel⁹¹⁴ ont montré l'intérêt des « moments sensibles », c'est-à-dire des moments où les individus hésitent à endosser le conflit en prenant le risque de défendre une opinion qui les placerait en porte-à-faux vis-à-vis de leurs interlocuteurs. Pris dans la dynamique interne des discussions, ils peuvent se voir attribuer des positions dont ils ne maîtrisent pas les conséquences et être sommés de se justifier et de défendre certains propos. La dernière séquence illustre cette logique : le débat sur les solutions collectives ou sur le cadrage du problème n'est pas aisément évitable, y compris pour des

⁹¹¹ COMBY Jean-Baptiste, « Ancrages et usages sociaux des schèmes d'appréhension d'un problème public. Analyses de conversations sur le changement climatique », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

⁹¹² *Ibid.*, p. 428

⁹¹³ BROUARD Sylvain, GOUGOU Florent, GUINEDEAU Isabelle, PERSICO Simon, « Un effet de campagne. Le déclin de l'opposition des français au nucléaire en 2011-2012 », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

⁹¹⁴ DUCHENES Sophie, HAEGEL Florence, 'Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk', *British Journal of Political Science*, *op. cit.*

individus ordinaires non spécialistes du problème énergétique. Les enquêtés se voient attribuer des positions, doivent se justifier et mobiliser des ressources argumentatives diverses ; ils sont pris dans une logique d'enrôlement social dont l'alternative est *voice* ou *silence*.

Dans la lignée de ce constat, l'objet de la partie suivante est ainsi d'aller au-delà du constat de l'évitement ou de l'engagement dans le rapport au politique. Elle cherche à comprendre les modalités de circulation dans les plis du politique qui conduisent, tantôt à des degrés élevés de conflictualisation, tantôt au constat de formes de consensus, mais elle cherche aussi à identifier des formes de désaccords non conflictualisés, de résistance, d'évitement ou de contournement.

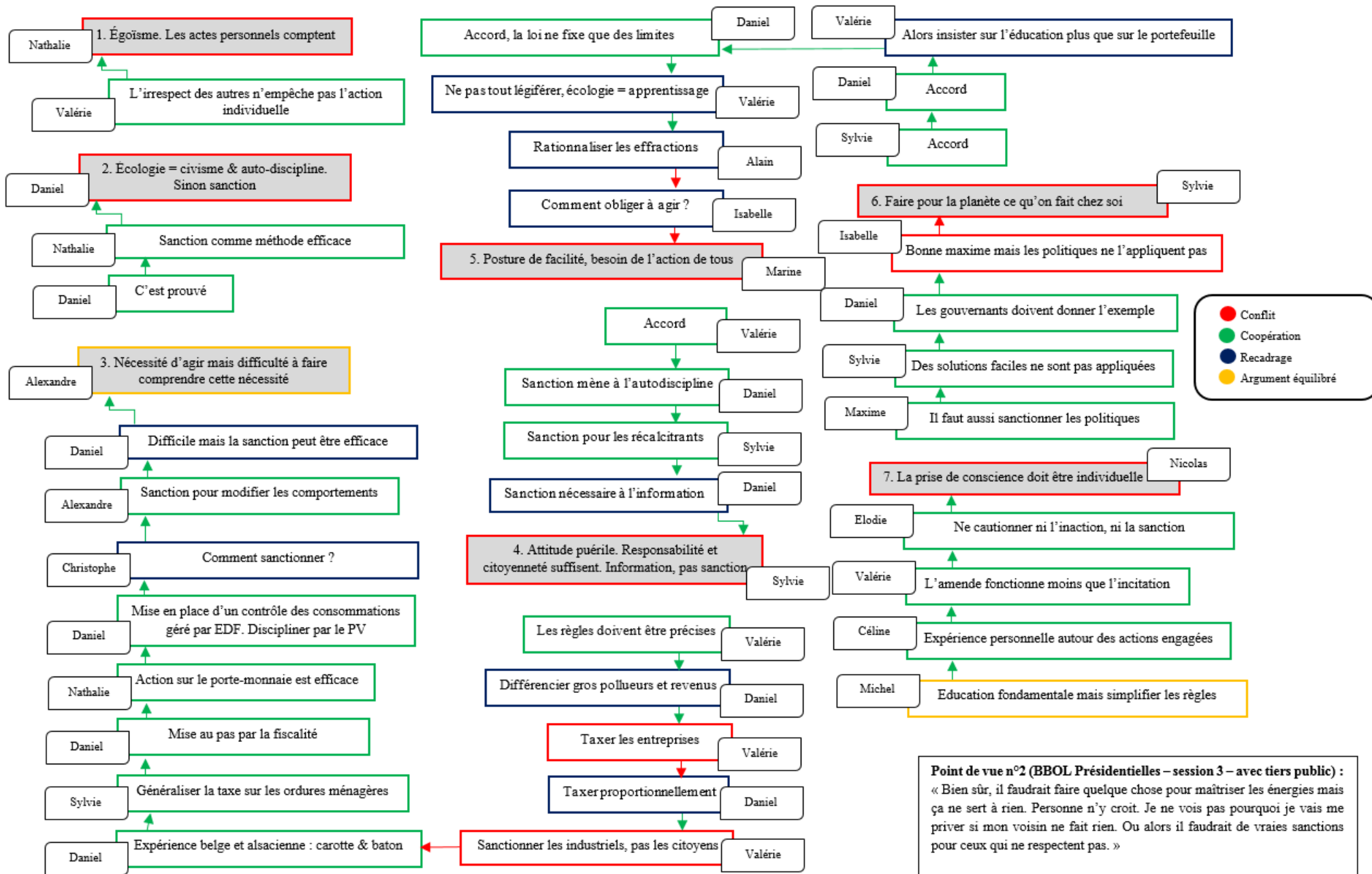


Fig. 63 : Énonciateurs & arguments autour de la maîtrise de l'énergie et des sanctions associées – BBOL Présidentielles

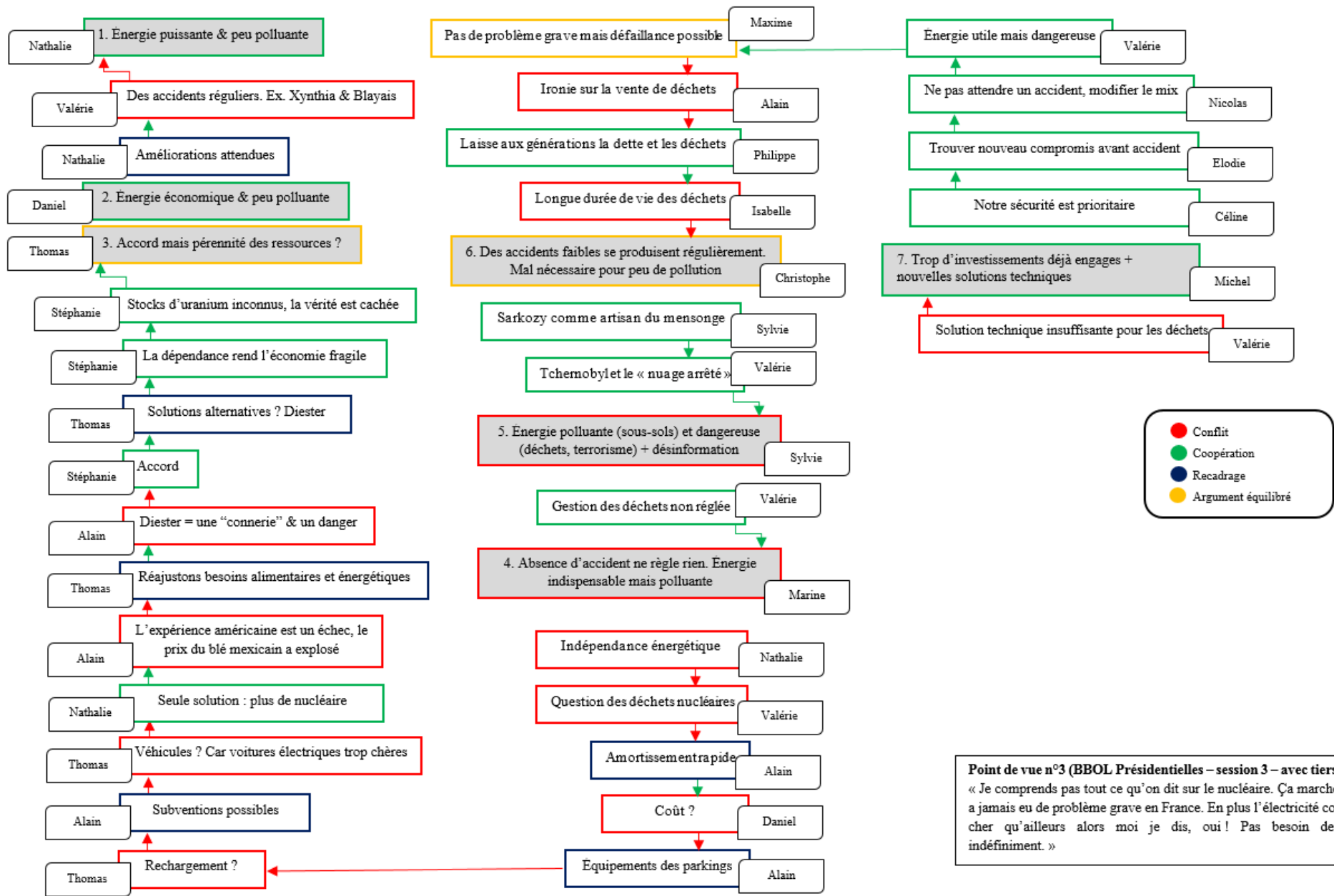


Fig. 64 : Énonciateurs & arguments autour de la question nucléaire – BBOL Présidentielles

5.3 LA CIRCULATION DES OPINIONS DANS LES ESPACES POLITIQUES

Comme nous l'avons signalé dans le chapitre 1, le rapport légitime à la politique est souvent marqué par des questionnements sur l'engagement ou sur la participation. La sociologie politique s'intéresse aux comportements de vote, au militantisme, aux modes de participation politique ou encore à l'action collective. Nonna Mayer souligne en conclusion de son ouvrage sur les comportements politiques que le vote, bien qu'étant toujours un élément essentiel de la vie démocratique, n'est qu'un des moyens d'action possibles – et probablement pas le plus efficace aujourd'hui – dans les démocraties modernes. Il cohabite avec d'autres actions conventionnelles (s'informer dans les médias, parler politique...), protestataires (*boycott, buycott...*) ou des actions fortement engageantes et coûteuses en temps et en ressources (militariser, contacter des élus, manifester, pétitionner, s'engager dans une action illégale, etc.)⁹¹⁵. Les questions qui motivent le réglage de la focale d'observation à ce niveau sont les suivantes : comment les individus ordinaires font-ils entendre leur voix aux gouvernants ? Qui parle et pourquoi certains sont-ils entendus alors que d'autres non ? Comment convaincre les individus ordinaires de s'engager dans des actions collectives ? On cherche donc à comprendre les différents degrés des logiques d'engagement partant du constat qu' « *il y a toujours assez de mécontentement dans une société pour fournir les bases d'un mouvement, à la condition que ce mouvement soit effectivement organisé et ait à sa disposition le pouvoir et les ressources de quelques élites établies* »⁹¹⁶. D'une certaine manière, une approche par les publics reformule ces questions mais ces dernières ne diffèrent pas fondamentalement, même si elle s'intéresse davantage aux dimensions moins légitimes du rapport au politique et à des collectifs moins structurés. Dans cette optique, les travaux de science politique déploient des instruments pratiques et des cadres théoriques permettant de quantifier le rapport au politique, avec ce risque de ne mesurer que ce qui est le plus saillant ou le plus visible. Or, en matière d'opinion publique, une partie non négligeable des énoncés s'inscrit certes dans un rapport politisé, au sens où ils cherchent à dépasser les cas particuliers pour monter en généralité, en activant des clivages qui existent par ailleurs et structurent le champ politique, mais d'autres énoncés sont désaffectés, non réflexifs, presque « transparents ». Cette partie décrit donc la circulation dans trois espaces – infrapolitique, protopolitique et politique – qui nous paraissent graduer les énoncés d'opinion.

5.3.1 Le politique à distance : modalités infrapolitiques

Dans un ouvrage consacré aux relations de pouvoir dans un village de Malaisie, James C. Scott note qu'il lui semblait « *que les pauvres jouaient une partition particulière en présence des riches et une autre lorsqu'ils étaient entre eux. De même, les riches parlaient de manière différente selon qu'ils étaient devant les pauvres ou bien entre eux.* »⁹¹⁷ Sur la base du constat de cette différence d'attitude, l'auteur a cherché à dépasser une lecture en termes de relation de domination pour différencier les situations relevant de ce cas des situations de rôles, jouées dans

⁹¹⁵ MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, op. cit., p. 273

⁹¹⁶ MACCARTHY John D., ZALD Mayer N., *The Trend of Social Movement in America. Professionalization and Resource*, Morristown, Mobilization, General Learning Corporation, 1973, p. 251

⁹¹⁷ SCOTT James, *La domination ou les arts de la résistance*, op. cit.

des moments institués. Proche d'une approche goffmanienne, il distingue ainsi des textes cachés des textes publics : « *tout groupe dominant produit, de par sa condition, un "texte caché" aux yeux des dominants, qui représente une critique du pouvoir. Les dominants, pour leur part, élaborent également un texte caché comprenant les pratiques et les dessous de leur pouvoir qui ne peuvent être révélées publiquement. La comparaison du texte caché des faibles et des puissants, et de ces deux textes cachés avec le texte public des relations de pouvoir permettra de renouveler les approches de la résistance à la domination.* »⁹¹⁸ Cette approche est appliquée à un exemple de société qui valorise des formes de naturalité des positions sociales à travers la notion de caste, mais James Scott rappelle en conclusion qu'elle peut, jusqu'à un certain degré, s'appliquer aux sociétés libérales.

Ces travaux permettent ainsi de revisiter la critique bourdieusienne de l'aliénation des dominés par l'hégémonie, notamment culturelle, des dominants qui prend pour argent comptant le texte public et qui néglige les capacités des dominés à jouer des rôles multiples. Le texte caché des dominés cherche ainsi à dénaturer la hiérarchie sociale et à mettre en cause l'ordre social par des formes de désobéissance passive. L'auteur parle ainsi d'infrapolitique des dominés comme d'une « *grande variété de formes discrètes de résistance qui n'osent pas dire leur nom.* »⁹¹⁹ Il ne s'agit donc pas de critiquer ou de s'opposer frontalement, mais de s'accorder des marges de manœuvre témoignant de modalités passives de résistance au point de vue dominant. Les stratégies infrapolitiques sont clandestines pour être efficaces dans un contexte où la résistance directe peut être sanctionnée, moralement, économiquement ou légalement : c'est donc un espace de déguisement qui préserve en grande partie la relation de soumission à l'autorité mais qui trouve certains moyens de s'y soustraire. Cette lecture nous intéresse car elle nous semble permettre de dépasser les conséquences des approches dispositionnalistes que nous avons déjà en partie discutées – c'est-à-dire les approches qui consistent à comprendre un phénomène, à étudier une variable par le seul fait de posséder ou non un attribut (être un homme ou une femme, avoir tel âge, entrer dans telle catégorie socioprofessionnelle). En effet, elle est plus attentive aux arrangements, aux « bricolages » cognitifs qui permettent d'ajuster sa présentation de soi pour ne pas perdre la face devant les autres et ainsi conserver une cohérence. Elle permet surtout d'observer les résistances à ce qui est perçu et admis comme un cadre normatif en partage et ce, dans un système de contraintes (contrainte morale, contrainte économique, etc.) fort.

Appliquées au problème de l'énergie, les modalités infrapolitiques consistent à repérer les mises à distance du politique qui ne sont pas frontalement critiques, qui cherchent à dissimuler les contradictions et qui soutiennent une certaine autonomie vis-à-vis du problème et de son règlement. On a pu souligner que la question de la maîtrise de l'énergie notamment bénéficiait dans un soutien normatif important – quoiqu'en phase de desserrement ; nous cherchons donc à identifier les énoncés caractérisant des stratégies clandestines de résistance et à les caractériser. En ce qui concerne le problème de l'énergie, les résistances portent rarement sur le principe même du combat pour la maîtrise des énergies ou contre le changement climatique. Il y a une forme de circularité de l'adhésion au constat du problème donc on peine

⁹¹⁸ *Ibid.*, p. 12

⁹¹⁹ *Ibid.*, p. 33. L'auteur compare d'ailleurs l'infrapolitique avec le fait de « parler dans sa barbe ».

à distinguer si elle relève d'une conviction personnelle ou d'une persuasion liée à un enrôlement social. Les résistances se traduisent donc plutôt dans une opposition à ce qui est perçu comme un engagement total trop coûteux en ressources et en temps : on accorde qu'il existe un problème mais on s'aménage des espaces de résistance pour éviter que le problème ne reconfigure totalement le quotidien. Ainsi, l'enquêtée suivante laisse entendre qu'en l'état, les solutions actuellement valorisées ne proposent que des fuites en avant qu'il faut refuser. Certes, la responsabilité incombe en partie aux individus ordinaires qui doivent porter leur part du problème et passer de victimes du problème à porteurs de solutions mais « *les marchés sont pipés* ». S'engager trop en avant dans la solution ne peut mener qu'à un accroissement des inégalités, au détriment des plus pauvres. L'enquêtée propose une solution alternative, la décroissance, qu'elle décrit comme sa préférence mais qui ne reçoit que peu d'écho public, la plaçant de fait dans une position de résistance passive face à la responsabilité des politiques.

« Si on laissait faire *on demanderait tjrs plus*. Nous sommes de plus en plus nombreux. Le partage devrait être mis en avant à l'heure ou l'égoïsme prime. On épuise les réserves jusqu'au maximum et *après on se dit qu'on aurait dû...* ça va créer des guerres ou alors creuser le niveau de vie des gens les riches pourront toujours avoir parce qu'ils payeront les pauvres s'enfonceront dans la misère. [...] *Les politiques sont responsables* de cela c'est eux qui dirigent les villes. On commence à consommer local à être plus responsable mais cela touche une catégorie de population. Un pauvre ne peut pas acheter local plus cher que de l'espagnol par exemple. *Les marchés sont pipés. Moi je suis pour la décroissance.* » (femme, 31-45 ans, locataire, CSP+, BBOL PACA)

Mathieu Brugidou a pu montrer l'intérêt d'analyser la posture énonciative du discernement⁹²⁰, qui est « *à la fois une rhétorique et une forme de raisonnement qui conditionne le jugement par la prise en compte de circonstances de l'action.* »⁹²¹ Le discernement commence avec le doute et permet de prendre en compte les circonstances de l'action. À l'inverse des montées en généralité qui caractérisent les énoncés politiques⁹²², le discernement permet de prendre en compte les points de vue particuliers pour émettre un jugement. En ce sens, il est une forme de descente en généralités⁹²³. Le *verbatim* suivant en donne une illustration : il témoigne d'un partage entre adhésion au problème et refus d'endosser pleinement la solution, voire volonté d'y résister car la situation individuelle dépend également de l'action d'autres acteurs. L'enquêtée souligne ici en creux la nécessité d'une action (« *évidemment je ferai pour l'environnement* »), mais elle la module par la participation financière des pouvoirs publics. Par ailleurs, la protection de l'environnement ne doit pas perturber le bon fonctionnement du ménage car « *les entreprises sont bien plus fautives que moi* ». La situation personnelle est donc relativisée par le cadrage de l'État et le comportement des entreprises, perçus comme davantage délétères. Un engagement trop complet dans la

⁹²⁰ BRUGIDOU Mathieu, « Le discernement. Une approche casuistique des énoncés d'opinion publique », *Mots. Les langages du politique*, op. cit.

⁹²¹ *Ibid.*, p. 102

⁹²² DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, « Entretiens dans la cité. Ou comment la parole se politise », *Espaces temps*, op. cit.

⁹²³ Précisons que nous ne rabattons pas la posture du discernement sur des modalités uniquement infrapolitiques, mais nous suggérons en revanche que les modalités infrapolitiques s'expriment peut-être préférentiellement sur des postures de discernement.

résolution du problème comporte, pour l'enquêtée, des risques de privation qui sont inacceptables si les autres acteurs ne se soumettent pas aux mêmes règles.

« Personnellement ce sera selon mon budget et tant pis pour l'environnement. Je fais avec ce que j'ai mais si l'état aide par rapport aux revenus des foyers évidemment je ferai pour l'environnement sinon je vais pas me priver de manger pour l'environnement car les entreprises sont bien plus fautives que moi » (femme, 31-45 ans, propriétaire, CSP-, BBOL Présidentielles)

Les modalités de l'infrapolitique associées au problème de l'énergie ne critiquent donc pas tant le problème lui-même qu'une injonction invasive « à faire ». Les limites de cette injonction peuvent varier substantiellement d'un individu à l'autre. Le répondant suivant, qui se dit « moyennement attentif », décrit pourtant son engagement dans des solutions d'efficacité (appareils ménagers plus performants) comme de sobriété (modification des pratiques au quotidien). Dans le même temps, il insiste sur le fait qu'il est normal que les individus ordinaires résistent :

« Je reste moyennement attentif... ok pour éteindre les lumières en sortant des pièces, préférer les douches aux bains, réduire de quelques km/heure mes déplacements en voiture ou encore chauffer la maison aux alentours de 20°. Mais après, pourquoi ? Pour plusieurs raisons : Je n'ai pas l'impression d'être un gros consommateur d'énergie et ne peut pas faire beaucoup plus ; (je possède un frigo-congélateur type américain, un lave-linge et un lave-vaisselle de catégorie A. Mais bon, c'est déjà beaucoup, on peut pas tellement faire plus. » (homme, 31-46 ans, propriétaire, CSP-, BBOL PACA)

Ces modalités infrapolitiques nous paraissent particulièrement fécondes car, en dépit de leur refus d'afficher une critique formelle et frontale, elles témoignent d'une opposition peu publicisée mais bien présente. Elles constituent une manière de parler politique éloignée du politique car, comme le souligne Sandra Laugier, « *quand je choisis ma règle, je n'en suis pas moins esclave. Le retrait n'est pas le retrait métaphorique ou la distance de l'intellectuel qui se place au-dessus des conflits, hors de l'institution, mais bien le refus de l'allégeance et de l'appartenance.* »⁹²⁴ En d'autres termes, l'infrapolitique peut être compris comme une pratique désimpliquée de la politique, qui se tient en marge des consensus et qui peut marquer de légers désaccords mais qui ne s'engage pas pour autant dans les conflits assumés. Elle a surtout sa place dans une analyse des pratiques ordinaires, inscrite dans la vie quotidienne, répondant à des formes spécifiques de compétence qui, comme le rappelle John Dewey lorsqu'il insiste sur le processus de l'enquête, ne relève pas de la seule expertise scientifique ou même de la performance en termes de connaissance. Si l'infrapolitique témoigne de formes plus ou moins larvées de résistance, il n'y a parfois qu'un pas entre elle et une opposition plus frontale. En ce sens, relever les modalités de l'infrapolitique permet d'être attentif aux désaccords qui ne se cristallisent pas nécessairement dans des conflits publicisés et assumés qui, pour leur part, s'inscrivent davantage dans un repérage du politique. En observant le réseau des conflits au sein du BBOL Présidentielles, nous indiquions être relativement aveugles à des modalités plus discrètes d'expression antagonistes : l'infrapolitique nous paraît relever de ces modalités.

⁹²⁴ LAUGIER Sandra, « La désobéissance comme principe de la démocratie », *Pouvoirs*, vol. 4, n°155, 2015, p. 53

5.3.2 À la lisière du politique : modalités protopolitiques

Tenter de comprendre le passage d'une résistance larvée à des formes plus tangibles, mieux verbalisées, quoique là encore non directement reconnues comme politiques, pousse à considérer l'existence d'un second type de modalités, qu'on peut qualifier de protopolitiques. Dans *L'Émeute de novembre 2005, une révolte protopolitique*, Gérard Mauger analyse les séries d'événements caractérisés par les violences policières ou populaires, le sentiment d'injustice, la solidarité locale, les dégradations de biens publics, etc. et insiste sur l'extension de ces événements à l'ensemble du territoire pendant trois semaines. À bien des égards, « l'émeute » a été cadrée comme une menace à l'ordre public marquée par le décret d'état d'urgence du 7 novembre et la mobilisation de 11 500 agents de police ou de gendarmerie pour venir à bout d'une explosion sociale d'ampleur – jusqu'à 1 000 voitures brûlées par jour au plus fort des événements. Mais l'auteur souligne qu'au-delà de l'opération de restauration de l'ordre public et de sa mise en scène dans l'espace public, ces événements constituent également une prise de position dans cet espace public. Il rappelle entre autres que les émeutiers n'ayant pas de mot d'ordre ou de ralliement, ni de porte-parole susceptible de clarifier les raisons ou les motivations des actions entreprises, ils étaient « voués à "être parlés" par les détenteurs de capital culturel »⁹²⁵, en premier lieu desquels les responsables politiques et les médias. Une forme de dépossession politique a ainsi présidé à la publicisation du phénomène dans l'espace public. Plus précisément, quand les acteurs de l'émeute se voyaient disqualifiés politiquement du fait d'un usage de répertoires d'action aujourd'hui pensés comme illégitimes ; d'autres, ayant un accès préférentiel aux tribunes publiques pour dénoncer les ravages de « l'inculture », de « la violence » et de « l'ethno-islamisme », se font vus habilités à parler au nom des premiers⁹²⁶. Il n'est pas dans notre objet de discuter les dimensions morales, les impensés, ni même la légitimité de ces prises de position – tout au plus peut-on contester la véracité de ces motifs explicatifs par les données de terrain démontrant le rôle des variables sociologiques dans le déroulement de ces événements⁹²⁷.

Ce qui nous intéresse dans la définition du protopolitique de Gérard Mauger est l'esquisse de modalités de prises de parole qui ne sont ni irrationnelles, ni dépourvues de sens mais qui ne sont pas directement pensées et orientées pour peser sur les *policies* ou les *politics* mais bien plutôt pour dénoncer des injustices. Il ne s'agit pas de l'activation d'un groupe latent, d'une foule tardienne de « précaires » ou de « minorités visibles » qui ne feraient que réagir sur un mode affectif. Il ne s'agit pas plus d'une mobilisation organisée et structurée, destinée à intervenir dans l'espace public pour peser sur les agendas politiques et gouvernementaux par le biais de relais déjà implantés et stratégiquement mobilisés. Et, à l'inverse du cas précédent, il ne s'agit pas non plus de simples stratégies de résistance individuelles plus ou moins clandestines. Certes, les émeutiers n'entretiennent pas de rapport direct au politique au sens où leurs actions n'entrent pas dans les répertoires d'action légitimes pour porter un problème

⁹²⁵ MAUGER Gérard, *L'émeute de novembre 2005, une révolte protopolitique*, Bellecombe-en-Bauges, éditions du Croquant, 2006, p. 127

⁹²⁶ Citons par exemple Alain Finkielkraut ou Robert Redeker et leur interprétation des événements comme d'un « pogrome antirépublicain », ou encore les explications d'Hélène Carrère d'Encausse sur la polygamie des africains ou de Catherine Kintzler sur l'islamisme nihilisme comme moteurs de l'émeute...

⁹²⁷ BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Violences urbaines, violences sociales. Genèse de nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003

collectif en haut de l'agenda, certes ils ne sont pas « politisés » au sens où ils n'inscrivent pas leur mouvement dans une forme de militantisme ; pour autant, ils ont un rapport oblique au politique. La description de Gérard Mauger d'un phénomène caractérisé par la violence ne doit donc pas masquer la typicité d'un protopolitique de l'action collective, qui peine à être reconnue dans l'espace légitime de la politique parce qu'il est dépourvu de projet et d'organisation, mais qui est pourtant doté d'un principe de justice qui motive le désordre. Le protopolitique comme modalité de rapport au politique n'est donc pas sans rappeler les émeutes de la faim des siècles précédents en Europe dont le but final est moins l'explosion de violences sans limite qu'une demande de restauration de formes de justice⁹²⁸.

Alors que le cadre dans lequel Gérard Mauger identifie les modalités du protopolitique dépasse la stricte énonciation d'opinions pour porter notamment sur une analyse des comportements, notre application ne porte évidemment que des aspects discursifs. Nous cherchons donc des rapports qui ne sont pas l'expression d'une foule indifférenciée et désorganisée mais qui ne s'engagent pas pour autant dans les codes politiques qu'on a pu définir précédemment autour de la montée en généralité et de la conflictualisation⁹²⁹. Cette approche diffère toutefois, nous semble-t-il, des travaux sur le rapport populaire au politique, dont les questionnements s'accompagnent souvent d'une réflexion sur le caractère invisible des opinions et leur sociologie. Céline Braconnier et Nonna Mayer par exemple rappellent que la précarité et les inégalités sociales modifient les termes de la cité politique : « *En multipliant les obstacles à l'exercice pratique de la citoyenneté, leurs effets s'additionnent au déficit d'éducation et tiennent à l'écart du débat public un nombre toujours plus grand d'individus. Objets de discours qui font polémique – qu'ils visent les "assistés" ou, plus récemment encore, les "sans-dents" –, ils sont, les données statistiques dont on dispose le montrent, beaucoup plus rarement sujets politiques.* »⁹³⁰ Notre propos ne s'inscrit pas tout à fait dans le même type d'approche : sans contester aucunement l'appropriation sociale différenciée du politique dont nous avons d'ailleurs pu montrer certains effets dans l'appropriation du problème de l'énergie⁹³¹, nous constatons l'existence de modalités de prise de parole qui constituent des formes d'engagement limitées mais porteuses de condamnations morales.

Ce positionnement n'est pas sans rappeler le statut de la stigmatisation où l'énonciateur occupe moins la place d'un citoyen revendiquant un positionnement et donc une opinion particulière qu'un membre interchangeable d'une communauté de tradition dotée de règles, et celui de la dénonciation qui fait appel aux valeurs partagées pour dénoncer le caractère injuste de certaines situations⁹³². À ce titre, l'individu s'engage dans une activité de montée en généralité comme dans le *verbatim* suivant :

« J'ai toujours été une *grande naïve*, peut-être, mais je place *beaucoup d'espoir* en la génération qui vient. Peut-être parce que celle qui gouverne aujourd'hui, il n'y a plus rien à en attendre !!!! Enfin, heureusement, *il y a quelques exceptions*, tels Nicolas

⁹²⁸ COHEN Déborah, « La population contre le peuple », *Labyrinthe*, n°22, 2005, p. 67-76

⁹²⁹ Voir le chapitre 1 et la partie 5.1.2.

⁹³⁰ BRACONNIER Céline, MAYER Nonna, *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, op. cit., p. 15

⁹³¹ Voir le chapitre 4.

⁹³² BRUGIDOU Mathieu, « Stigmatisation et dénonciation : entre adhésion doxique et distance critique », communication au congrès de l'Association Française de Sciences Politiques, ST49, Strasbourg, 2011

Hulot, Yann Artus-Bertrand, Nicolas Vannier,....qui nous montrent les beautés de notre planète et l'urgence à la protéger, voire à la sauver. Après la catastrophe de Fukushima, *je pensais que la prise de conscience ferait suite* à cet électrochoc, mais bon, ça ne semble pas être le cas. Tous les jours, *la nature nous montre son mécontentement et nous rappelle que l'homme ne la domine pas*. Tant que l'argent sera au centre des préoccupations et non l'humanité, les problèmes d'environnement ne seront pas au centre non plus. Mais pourquoi ne pas essayer de ménager les deux par les industries "vertes" ? » (femme, plus de 46 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

La justification de l'enquêtée autour de sa naïveté implique l'existence d'une appréciation défavorable, injuste, de la situation actuelle : la conscience et l'urgence de la protection s'opposent à l'argent. L'idée qu'il s'agisse d'un rapport oblique à la politique se justifie ici dans la mesure où l'enquêtée s'engage moins dans un échange pratique sur les *policies* ou sur les *politics* qu'elle ne dénonce la situation. Son intervention permet ainsi de montrer qu'une situation de « règne de l'argent » n'est ni inconditionnellement ni absolument valable. L'usage de généralités (« *l'humanité* », « *l'homme* », « *la nature* ») tend à naturaliser le point de vue autour d'une communauté imaginée tout en évitant – mais pas complètement – de s'engager sur le rôle du politique.

À de nombreuses reprises dans les BBOL, il existe, de la part des répondants, une volonté de rappeler les règles établies et les principes partagés, sans véritablement ouvrir la possibilité de les discuter. On se place, comme le souligne Laurence Kaufmann,⁹³³ dans des collectifs *a priori*, des collectifs en grande partie hérités qui rappellent les traditions qui le traversent et par là même le sens de la justice qui les parcourt. Les énoncés de dénonciation se révèlent particulièrement utiles pour attester la force et le partage des injustices – et donc, en creux, des cadres normatifs. De nombreux *verbatim* cherchent ainsi, à l'image du suivant, à éviter toute forme de politisation directe, mais rappelant les principes, à augmenter la cohésion du collectif.

« *Bien-sûr que je regrette* que ces sujets aient été traités si peu, alors qu'on nous a *bassiné avec des sujets anecdotiques*, agités comme des écrans de fumée (par exemple, la viande halal, le droit de vote des étrangers, le mariage des homosexuels). Je ne pense pas que ces questions de fond (je parle de l'environnement et l'énergie) ont été volontairement été mises de côté. *Mais je regrette que la société française* (population, preneurs de décision) *ne soit pas davantage engagée* dans un processus d'économie d'énergie et surtout dans l'économie verte. Pour moi, c'est pourtant un moyen de redresser l'économie, porteuse d'espoir et de perspectives d'avenir. » (homme, plus de 46 ans, propriétaire, inactif, BBOL Présidentielles)

Le cadre normatif présenté comme fondateur de la communauté peut ne pas être reconnu comme tel, comme dans l'exemple de l'émeute de 2005 décrit par Gérard Mauger. Il n'en reste pas moins que les émeutiers cherchaient à faire prévaloir des conceptions de la justice. Dans le cas du problème de l'énergie décrit ici, les modalités protopolitiques sont d'abord là pour rappeler les horizons sur lesquels les acteurs devraient s'ajuster en pratique, qu'il s'agisse des règles ou des valeurs, mais ces rappels ne sont pas réellement contraignants par ailleurs. On peut du reste noter que les frontières entre les modalités infrapolitiques, protopolitiques et

⁹³³ KAUFMANN Laurence, « Faire collectif : de la constitution à la maintenance », dans KAUFMANN Laurence, TROM Danny (dir.), *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun au politique*, op. cit.

politiques sont poreuses. Dans les deux *verbatim* précédents, et quoique les enquêtés cherchent d'abord à rappeler le sens de la justice qui fonde la communauté, des glissements vers des dimensions relatives à la vie politique ou aux politiques publiques se font sentir : dans le premier cas, le gouvernement est dénoncé comme incapable, seuls quelques personnalités sont placées dans des postures d'exception. Dans le second, le sens de la justice doit être mis au profit du redressement de l'économie, « *porteuse d'espoir et de perspectives d'avenir.* » Mais de la même manière, modalités infrapolitiques de résistance et protopolitiques d'appel à la justice peuvent s'entremêler :

« POUR TOUT VOUS DIRE j'ai reçu *une très bonne éducation*, on m'a *appris les valeurs chose qui aujourd'hui se perd*, ma grand-mère m'a toujours appris *qu'avec un sous on en fait deux*, alors pas besoin de vous dire que oui *je fais attention à tout*, et puis, *quand je voie le gâchis* dans les restaurants ou les cantines et bien d'autre chose *je trouves ca injuste* de voir qu'il y est des personnes qui meurt de faim. Et pour répondre franchement oui j'aimerais faire autrement, pour ne pas devoir compter toujours si il me reste de quoi payer mes factures ou bien pour aller faire les courses, *je ne dois rien à personne* sauf au banquier, pour vous dire *combien il est dure aujourd'hui de vivre et croyez-moi je ne suis pas la seule.* » (femme, 31-46 ans, locataire, CSP-, BBOL PACA)

L'enquêtée s'inscrit ici dans une démarche à la fois de rappel des règles et des valeurs qui parcourent le collectif et de témoignage des résistances qu'elle oppose au problème. L'éducation est vecteur d'un apprentissage de « la valeur des choses » qui se perd. Cette connaissance autorise la condamnation de gâchis alimentaires notamment, qui sont perçus comme des injustices et qui sont décrits comme moralement condamnables et condamnés. L'enquêtée se lance donc à la fois dans une entreprise de dénonciation et de stigmatisation, elle réaffirme à la fois les valeurs et les règles. Cette description accompagnée d'un jugement moral assez fort permet de donner des gages de l'adhésion de l'enquêtée à un problème dans lequel elle dit s'être toujours impliquée. Mais dans le même temps, elle témoigne des limites de sa démarche. Les énoncés de dénonciation et stigmatisation permettent ici de justifier les résistances de l'enquêtée : « *il est dur aujourd'hui de vivre et croyez-moi je ne suis pas la seule* ». Dans le cas présent, le refuge dans l'infrapolitique est justifié par les modalités du protopolitique ; rappeler son adhésion aux règles et aux valeurs permet de mieux justifier les contournements mis en place. La question de ces modalités des rapports obliques au politique nous semble constituer un champ intéressant pour repérer l'émergent ou le latent, car si la sociologie bourdieusienne tend à réduire ces activités à des formes d'ignorance⁹³⁴, nous relevons plutôt, suivant l'exemple de David Courpasson, qu'il y a « *de l'élégance dans [les pratiques quotidiennes], dans la mesure où elles offrent des opportunités à une myriade de petits comportements et d'expériences choisies librement, qui ne sont pas planifiés, pas anticipés et qui sont difficilement contrôlables, afin de produire des luttes significatives mais discrètes contre les contraintes de l'organisation.* »⁹³⁵

⁹³⁴ BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Points, 2015 (1972)

⁹³⁵ COURPASSON David, 'The Politics of Everyday', *Organization Studies*, vol. 38, n°6, 2017, p. 855-856 – traduction personnelle

5.3.3 Des espaces du politique adossés à des montées en généralités et à des clivages

Les deux modalités précédemment décrites n'existent que dans un positionnement à une troisième, les modalités du politique. Au demeurant, ce qui importe dans cet espace du politique est moins son contenu que ses contours – qui peuvent eux-mêmes varier dans le temps et dans les cultures politiques considérées. L'infrapolitique se positionne sous l'espace du politique au sens où refusant d'entrer en discussion avec le politique, l'infrapolitique ne témoigne pas moins de modalités de résistance souvent appuyée par des descentes en généralité et l'exposé de situations particulières. De même, le protopolitique se positionne à sa périphérie : les montées en généralité prennent appui sur des discussions sur les règles ou les valeurs admises dans des communautés *a priori*, vécues comme traditionnelles. Les énoncés de dénonciation et de stigmatisation peuvent constituer des moyens d'accès préférentiels aux modalités du protopolitique. Il n'en reste pas moins qu'il demeure des modalités politiques d'argumentation dont la spécificité est moins de rappeler ce qui parcourt les communautés *a priori*, de tradition que des collectifs *a posteriori*, des communautés argumentatives qui échangent sans nécessairement renvoyer aux conventions passées et qui cherchent davantage à se coordonner autour d'activités futures. En d'autres termes, le protopolitique renvoie plutôt à ce qu'Alain Berredonner appelle la « On-vérité »⁹³⁶, qui « *ne se fonde pas sur la conformité du contenu propositionnel à l'état des choses, mais repose sur le seul consentement des participants au dialogue, sur le crédit attribué à ce contenu par la communauté linguistique ou l'une de ses parties* »⁹³⁷. Cette « On-vérité » qualifie des énoncés qui masquent la relation des individus au collectif ; elle caractérise une injonction qui vaut pour tous mais qui n'est propre à personne. Il y a donc une forme de dépersonnalisation, une absence du sujet politique incarné dans un « je », au profit de ce qui est considéré comme fondateur du collectif. À l'inverse, la sémantique du « Nous » caractérise des énoncés politiques au sens où elle ne réduit pas la discussion à une argumentation sur des règles ou des valeurs partagées dont on ne questionne ni la trajectoire passée, ni les potentialités futures⁹³⁸. Cette sémantique du « Nous » permet notamment de réhabiliter les individus comme des citoyens à part entière des collectifs dont ils font partie. Les collectifs *a posteriori* qui s'incarnent dans cette sémantique particulière ne masquent pas les volontés individuelles, ils ouvrent à la voie à leur fédération, à leur agrégation et, par ce biais, à leur opposition éventuelle⁹³⁹.

Dans cette logique des « grilles de repérage » du politique ont déjà été élaborées pour aider à la compréhension des mécanismes de politisation⁹⁴⁰. Dans le travail de synthèse qu'elle effectue, Camille Hamidi retient deux éléments majeurs pour repérer la politisation dans les

⁹³⁶ BERREDONNER Alain, *Éléments de pragmatisme linguistique*, *op. cit.*, p. 40

⁹³⁷ *Ibid.*, p. 113

⁹³⁸ KAUFMANN Laurence, « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité », *Langage et société*, *op. cit.*

⁹³⁹ Mathieu Brugidou renvoie la dénonciation à la sémantique du « Nous » et la stigmatisation à celle du « On », arguant que la dénonciation permet de ne pas résorber les subjectivités et rend possible l'articulation d'un « je » avec le « nous »⁹³⁹. Sans contester cette dichotomie, nous suggérons qu'il peut exister des énoncés de dénonciation qui ne s'inscrivent pas dans des collectifs *a posteriori*. BRUGIDOU Mathieu, « Stigmatisation et dénonciation : entre adhésion doxique et distance critique », communication au congrès de l'Association Française de Sciences, *op. cit.*

⁹⁴⁰ LECA Jean, « Le repérage du politique », *Projets*, *op. cit.* ; DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, « Entretiens dans la cité. Ou comment la parole se politise », *Espaces temps*, *op. cit.* ; HAMIDI Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, *op. cit.*

discours profanes : la capacité à faire référence aux principes généraux qui doivent régir les sociétés, ce qu'elle appelle monter en généralité ; et le fait d'adosser son point de vue à des clivages reconnus, c'est-à-dire la capacité à conflictualiser et tenir son point de vue. Sur le second point, il ne s'agit pas pour un énonciateur de développer un discours critique ou contestataire, mais bien de montrer sa capacité à reconnaître et à faire reconnaître le caractère conflictuel de son positionnement. Dans la grille de repérage qu'elles décrivent à titre indicatif, Sophie Duchesne et Florence Haegel ajoutent la question de la demande d'arbitrage qui nous paraît intéressante au sens où elle ajoute la reconnaissance d'une délégation : certes les citoyens ont leur mot à dire dans un problème et sa résolution, mais des centres décisionnaires doivent être reconnus comme légitimes pour trancher une décision dans l'ordre des possibles. La politisation est donc susceptible de s'accompagner d'une discussion sur la légitimité des acteurs du champ des politiques publiques ou de la vie politique à intervenir et valoriser une décision.

Deux *verbatim*s sont ici comparés pour illustrer la typicité des modalités politiques des prises de position. Dans l'extrait suivant, la répondante dessine une cartographie des acteurs qu'il considère comme légitime à prendre la parole sur le problème de l'énergie : écologistes, personnel politique, experts scientifiques, de l'économie, industriels... et se positionne par rapport à eux. D'une part, l'enquêtée est capable de décoder les systèmes idéologiques des acteurs de la vie politique en distinguant des hommes de droite pronucléaires et des hommes de gauche qui ne s'intéressent pas à ces sujets. D'autre part, elle se positionne en articulant ce décodage à une prise de position personnelle : les politiques osent dire que le nucléaire coûte moins cher mais les chiffres sont alarmants, ils prétendent que les risques sont minimisés mais Tchernobyl a eu des conséquences bien réelles. L'énoncé présente clairement l'articulation d'un « je » citoyen avec un « nous » collectif projeté sur la scène des *politics*. L'insertion anecdotique sur le village corse n'a pas vocation à illustrer une résistance comme dans les énoncés de discernement de l'infra politique mais bien à souligner le rôle du citoyen dans la cité politique : l'expérience personnelle est mise au service du récit collectif. Il permet par ailleurs d'insister sur le clivage qui oppose la gauche et la droite politique en France pour se distinguer de ces deux pôles idéologiques en sous-entendant qu'en la matière, la droite manipule la réalité, la gauche s'en désintéresse en dépit des risques pourtant importants. La situation et l'expérience de la répondante est ici articulée d'une part aux systèmes idéologiques, d'autre part au clivage entre un bien commun en partage et des intérêts particuliers (industriels, économiques, politiques, etc.). Les montées en généralité n'impliquent d'ailleurs pas systématiquement des montées aux extrêmes ou des caricatures : les partis de gauche ne s'intéressent pas aux questions d'énergie, sauf les Verts ; les scientifiques mettent en garde contre les risques encourus mais certains ne jouent pas leur rôle (Claude Allègre) ; les industriels dissimulent les pollutions qu'ils produisent mais ils répondent aux injonctions légales et à celles de leurs clients.

« *Les écologistes parlent des dangers du nucléaire, du manque de sécurité, tant à partir de la catastrophe de Fukushima que de l'intervention de militants de Green Peace... Ils parlent aussi du coût exorbitant du retraitement des déchets. Les hommes politiques de droite sont, en général, pro-nucléaires, osant nous dire que c'est ce qui coûte le moins cher, tout en nous donnant des chiffres affolant sur ce coût... Les risques sont minimisés. Je suis d'origine corse et dans mon village je m'aperçois tous les ans que le nuage de Tchernobyl a bien eu des conséquences désastreuses... Les*

hommes de gauche, hormis Europe Ecologie-les Verts, ne s'intéressent pas trop à ce sujet. Les scientifiques, excepté C. Allègre, nous préviennent des dangers dus à la pollution : les changements climatiques, les allergies de plus en plus nombreuses, l'augmentation des cancers, la mort annoncée d'espèces animales déséquilibrant la chaîne alimentaire ou végétale... Les experts évoquent la fin des ressources énergétiques fossiles (pétrole, gaz...), et sonnent l'alarme à ce sujet. Les économistes prévoient une hausse sans précédent de ces ressources énergétiques (30%). Certains évoquent le puits sans fond, le gouffre financier que représente le nucléaire. Les industriels tiennent compte des sensibilités des clients, et réduisent leur teneur en produits polluants ou toxiques. Ils y sont parfois obligés par des lois européennes. Ils cachent aussi parfois la pollution engendrée par leurs productions. C'est terrible parce que ça nous concerne tous. » (femme, plus de 46 ans, propriétaire, CSP+, BBOL Présidentielles)

En comparaison, le *verbatim* suivant, cité en contrepoint, s'inscrit davantage dans des modalités protopolitiques qui visent à rappeler les règles et les valeurs du collectif. L'enquête ne cherche pas à ouvrir une discussion sur les modalités du partage : le changement climatique est rabattu sur une réalité qui refuse tout codage politique ou partisan. Il n'est pas décrit comme un problème qui se diffuse dans l'espace public et qui rencontre des ralliements, des résistances, sur lesquels on peut se mettre d'accord, ou dont on peut négocier les solutions pratiques, il n'est ni une « *idéologie* », ni une affaire de « *convictions* ». Les énoncés de stigmatisation et de dénonciation s'entremêlent pour montrer les conséquences du non-respect des valeurs et des règles qui sont supposées régir la communauté politique. Si le problème du changement climatique crée des victimes (« *les africains qui crèvent de faim* »), l'enquête choisit d'insister sur la dimension morale de l'inaction (« *à cause du changement climatique provoqué par les occidentaux* » ; « *des millions de gens qui n'ont jamais pollué continueront de crever* »). Toute référence aux politiques publiques à mettre en œuvre mais aussi au rôle éventuel des pouvoirs publics dans le traitement du public est passé sous silence, et aucun acteur n'endosse un rôle d'arbitrage pour trancher les éventuelles divergences. Le problème est supposé s'imposer de lui-même, les discussions sur les solutions ne sont pas un point de débat et toute conflictualisation est évitée.

« Le changement climatique est une réalité. Le mode de vie qu'il est absolument nécessaire d'adopter au niveau mondial pour freiner le changement climatique n'est pas une philosophie. Ce n'est pas non plus une idéologie et cela n'a rien à voir avec des "convictions". Face à une réalité, on a une sensibilité, et on décide d'agir ou pas. La plupart des gens ne veulent surtout pas voir la réalité en face, car ça changerait leurs habitudes, leurs plaisirs et leur confort. La plupart des gens confond "envie" et "besoin". Ces gens prétendent avoir "besoin" d'aller prendre leurs vacances à l'autre bout du monde en avion en émettant des tonnes de CO2. Ce besoin n'est qu'une envie. Ceux qui ont un réel "besoin", ce sont les africains qui crèvent de faim à cause du changement climatique provoqué par les occidentaux. L'écologie et le mode de vie qui en découle ne sont pas une philosophie, ni pour moi, ni pour personne d'autre. La vérité du changement climatique impose de modifier rapidement nos comportements. Je suis devenu attentif aux questions d'environnement quand les chercheurs climatologues ont commencé à comprendre l'effet des gaz à effet de serre sur la planète. Je suis devenu attentif quand j'ai réalisé que le changement climatique impacterait ceux qui ne l'ont pas provoqué. Les occidentaux continueront de polluer et d'épuiser toutes les ressources pendant que des millions de gens qui n'ont jamais pollué continueront de crever. Est-ce une philosophie ? » (homme, 31-45 ans, propriétaire, CSP+, BBOL PACA)

Notons que les séquences qu'on peut qualifier de politisées sont plus nombreuses dans le BBOL Présidentielles que dans le BBOL PACA. Dans le chapitre 1, nous insistons sur le fait de ne pas imposer une définition en amont de la politisation, arguant qu'en agissant de la sorte nous réduisons artificiellement les modalités du rapport au politique et nous nous rendons aveugles à des énoncés non politiques *a priori* du fait d'un constat général d'évitement du politique de la part du citoyen ordinaire. Force est pourtant de constater qu'en ce qui concerne le problème de l'énergie, problème généralement peu codé d'un point de vue partisan ou idéologique hormis sur certains points précis comme l'enjeu nucléaire, la politisation des argumentations est un phénomène rarement décorrélée des références aux acteurs ou aux codes de la compétition politique. Ce constat paraît réévaluer le rôle de la définition « légitimiste » du politique, dont il faudrait sans doute réapprécier le rôle. Du moins, ainsi que le soulignent Sophie Duchesne et Florence Haegel, il faudrait ne pas perdre de vue que la grammaire du politique demeure en partie inséparable du contenu politique, « *innervée de constructions symboliques et idéologiques* »⁹⁴¹.

Ce travail de distinction entre ce qui relève d'une infrapolitique, d'une protopolitique et d'une inscription dans le politique ne doit pas faire perdre de vue que ces trois modalités s'alimentent et s'articulent en permanence les unes aux autres. Il ne s'agit pas de décrire des espaces fermés aux frontières définies une fois pour toutes, mais d'esquisser des modalités d'appropriation différenciées du politique sur la base d'un repérage de leur grammaire. Le rapport au politique prend des formes différentes selon la publicité de la scène dans lequel il s'expose : on peut ainsi distinguer une grammaire du public qui diffère de modalités moins publicisées de prise de parole. Mais toutes les modalités de prise en parole en public ne sont pas les mêmes : certaines évitent le politique et témoignent d'une résistance faible, d'une capacité à s'arranger avec le problème ; d'autres se tiennent en marge du politique en se référant aux règles ou aux valeurs qui structurent les collectifs mais sans chercher à ouvrir une discussion sur la légitimité de leur portée ou de leur contenu ; certaines enfin prennent le problème de front, positionnent l'enjeu dans l'espace des *policies* et/ou dans celui des *politics*, soulignent l'impératif d'un accord sur les directions prendre. Leurs combinaisons pratiques sont toutefois riches et nombreuses.

⁹⁴¹ DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, *op. cit.*, p. 902

CONCLUSION

Fruit d'un partenariat entre une entité de recherche industrielle liée au département de recherche et développement d'EDF et un laboratoire académique dont les recherches sur l'opinion publique s'inscrivent dans une tradition aujourd'hui ancienne, cette thèse prétend apporter des éléments de compréhension et d'explication sur trois aspects : inscrite dans un programme industriel questionnant le rapport aux normes sociales et aux ruptures comportementales, elle interroge les cadres normatifs relatifs à la maîtrise des énergies (MDE) ; bénéficiant des questionnements récents sur l'opinion publique, elle questionne le rapport des individus ordinaires à un problème public et observe les modalités de son éventuelle politisation ; abordant les questions d'opinion sous l'angle du pragmatisme et faisant usage de dispositifs d'interrogation originaux, elle entend discuter certains points théoriques et méthodologiques de la sociologie de l'opinion. La thèse prétend ainsi associer les notions de problème public de l'énergie, de cadres normatifs, d'opinion publique et de politisation des citoyens ordinaires.

Avec l'inscription – ou plus précisément la réinscription – des questions énergétiques à l'agenda gouvernemental, et leur inclusion dans le méta-récit du développement durable, la question de la maîtrise de l'énergie et ses déclinaisons autour des économies d'énergie, de l'efficacité énergétique ou de la sobriété énergétique apparaît de nouveau comme une solution au problème public. Des instruments législatifs, incitatifs, informatifs se sont ainsi développés ainsi autour la figure du « citoyen-consommateur » et un récit public normatif fort s'est constitué et est répercuté, bien que suivant des périodes de flux et de reflux, dans l'espace public. Notre travail sur les opinions des individus ordinaires cherche notamment à observer la manière dont ces derniers s'emparent, critiquent ou délaissent ce récit public, notamment au cours d'interactions qui constituent autant de tests de validité plus ou moins critiques de leurs opinions.

Le constat à l'origine de ce travail est le suivant : l'énergie est souvent traitée dans la littérature de science politique, et perçue dans l'espace public, comme un problème qui fait l'économie de l'analyse de ses modalités d'appropriation par ses consommateurs finaux. Elle est un problème pour l'action publique qui participe largement à la structuration des cadres normatifs qui agencent le problème, elle est un problème économique, géopolitique, industriel et technologique, un enjeu sur les scènes politiques ou un objet d'analyse médiatique. À l'inverse, de nombreuses approches sociologiques tendent à réduire l'énergie à la dimension des pratiques performées au quotidien ou des comportements individuels ou micro-agrégés au niveau d'une cellule familiale, d'un quartier, etc. Certes, les théories des pratiques développées depuis le début des années 2000 tendent à changer de focale en proposant de partir des pratiques elles-mêmes – considérées comme des blocs de compétences, de significations et d'activités – plutôt que des individus, mais, en dépit de la richesse des travaux issus de ce courant, ces analyses peinent à prendre en compte les dimensions publique et citoyenne du problème.

Ces éléments peuvent donner l'impression qu'il y aurait d'un côté une approche en termes de structures macroéconomiques et macro-politiques, adossée à des indicateurs synthétiques globaux de consommation, de demande, d'offre, de flux ou de stocks ; et de l'autre, une approche microsociologique, attentive aux situations vécues, à la pluralité et à la richesse des contextes, mais qui peinerait parfois à monter en généralités. Bien que l'opposition telle qu'elle est décrite ici soit en grande partie caricaturale, elle souligne toutefois la difficulté qu'il peut y avoir à concilier des focales d'analyse macro- et micro- dans un questionnement sur le problème de l'énergie. Tantôt réduit à quelques indicateurs économiques, tantôt à des pratiques du quotidien, il apparaît difficile de relier ces expériences vécues de manière routinière aux instruments de politiques publics mis en place ou aux récits dont le problème fait l'objet dans l'espace public. Interroger l'énergie sous l'angle d'un problème de l'opinion publique et de sa politisation éventuelle à l'intérieur de ses cadres normatifs quotidiens offre la possibilité d'une telle articulation.

Les citoyens ordinaires et leurs opinions sur le problème de l'énergie

Notre approche de l'opinion publique cherche alors à souligner le *continuum* qui relie ces deux échelles : nous avons tenté de montrer à quel point le « petit » problème de l'énergie enrichit et valorise la conception du « grand » ; à quel point des approches publiques, très normatives du problème vient influencer les opinions et les représentations dans des sphères plus privées. Il ne s'agissait pas de démontrer une plasticité démesurée des opinions, de prouver qu'elles sont à ce point labiles que chaque mise à l'épreuve dans un contexte social est susceptible de les modifier profondément, voire d'en reverser totalement les termes. Au contraire, des individus ordinaires, non spécialistes des enjeux énergétiques, ont des opinions relativement structurées sur ces questions, mises en forme dans des discours et des récits en grande partie tacitement partagés et dont les mises en cause sont plus ou moins publiques et conflictuelles. On a ainsi identifié au moins deux récits et deux discours articulés autour des dimensions du « croire », du « faire », du « devoir » et du « pouvoir ». Ces structures narratives ne sont pas exclusives les unes des autres, elles s'emboîtent souvent, s'opposent parfois. Elles soulignent néanmoins qu'il existe au moins quatre manières stables d'appréhender le problème de l'énergie : sous l'angle domestique, comme un enjeu sur la scène politique, comme un principe organisateur de la vie politique et comme un sujet de discussion sur des modalités de résolution du problème.

C'est dans ce cadre que l'intérêt pour les individus ordinaires est utile, car d'une part tous ne sont pas unanimes sur leur perception du problème ; d'autre part, bien que les individus cherchent la plupart du temps à conserver une forme de cohérence argumentative pour justifier leur rapport à l'énergie, ils doivent prendre en compte des rationalités diverses et parfois antagonistes. À l'inverse d'un discours militant sur l'environnement qui tend à mettre l'accent sur la dimension normative éthique et citoyenne plus que sur aucune autre, celui des citoyens ordinaires, quoique non exempt d'un récit citoyen, est contraint de lui articuler une dimension domestique, une discussion sur les solutions à mettre en œuvre et éventuellement un rapport au traitement sur la scène politique. Ces quatre mises en forme discursives cohabitent entre elles,

s'alignent parfois mais peuvent également s'opposer, dans des structures narratives qui s'enracinent tantôt dans une « je » personnel, tantôt dans un « nous » politique qui questionne et qui cherche les meilleures solutions pour la communauté, et parfois encore dans un « on », témoin des habitudes partagées et relativement peu questionnées. C'est dans la compréhension de ces différentes formes de prises de parole, adossées à différentes rationalités qui mobilisent à des degrés divers le citoyen, l'utilisateur et le consommateur, que peut résider une approche plus fine des questions énergétiques et de leur perception. Cette meilleure compréhension des formes de l'opinion publique et des rationalités qui la motive est également susceptible d'enrichir les travaux de sociologie de l'opinion et le fonctionnement d'une opinion publique qu'on qualifie souvent de circulaire, sans toujours analyser les motifs de cette circularité. Or, ces quatre structures narratives ne font pas l'objet du même degré d'adhésion et ne sont pas porteuses des mêmes valeurs collectives ; leur force normative varie sensiblement.

Par ailleurs, les modalités de l'appropriation du problème ne sont pas partagées par tous de la même manière : l'opinion publique au sens le plus large possible tend peut-être à être favorable au problème des économies d'énergie lorsqu'on l'interroge sur le principe. Mais les modalités pratiques de résolution du problème, autour de solutions d'efficacité ou de sobriété par exemple, sont loin de faire l'unanimité. Nous avons montré que certains individus accordent une importance certaine au seul principe de la résolution du problème, d'autres acceptent effectivement de s'engager dans des solutions pratiques – et parfois coûteuses ; certains s'opposent frontalement à la formulation du problème, considérant l'énergie comme subordonnée à d'autres enjeux ou en bas d'une hiérarchie des enjeux qu'ils estiment différemment, d'autres enfin peinent à penser l'énergie comme un problème tout court. Une typologie du rapport au problème, là aussi relativement stable dans le temps mais limitée à la zone géographique de la région PACA, permet d'appréhender ces éléments et de les caractériser socialement. On constate notamment que bien que la rationalité économique soit importante, elle n'est pas le seul levier possible pour mobiliser les individus dans la résolution du problème. Par exemple, les individus qui disposent de plus de capacités de financement sont certes les plus susceptibles de s'engager dans des travaux de rénovation et d'isolation de leur logement ; mais ce sont également ceux qui ont les pratiques les plus énergétivores. La variable économique est donc à manier avec précaution et l'énergie comme problème dépasse ce cadrage trop simple de la question. En l'occurrence, nous avons notamment montré l'importance d'autres mises en forme tels que les cadrages citoyens ou civiques du problème dans sa perception : pour les citoyens ordinaires, l'énergie s'inscrit autant dans la *domos* que la vie politique, les instruments de politique publique – bien qu'ils en aient une perception incomplète et déformée –, les principes politiques ou l'économie. Prendre en compte la diversité de ces cadrages et leur importance normative relative permet de mieux appréhender la complexité de l'enjeu pour ces individus.

Pour cette raison, nous nous sommes tourné vers certains travaux de la sociologie pragmatiste américaine et française. La question des publics développée chez John Dewey notamment s'est montrée féconde de ce point de vue. Nous avons pu ainsi identifier plusieurs publics relatifs au problème de l'énergie. Dans le périmètre que nous nous sommes donné, un public attentif au problème de l'énergie sous l'angle du changement climatique, et un autre sous

l'angle de l'alimentation électrique en région PACA ont été repérés. Par ailleurs, deux publics attentifs au problème et porteurs de solutions sont structurés respectivement autour de la question de la sobriété énergétique et de l'efficacité énergétique. Certes, ces publics sont pour certains relativement contextualisés, difficilement généralisables ; certes, ils constituent des collectifs peu ordonnés, volatils, embryonnaires de potentiels groupes structurés et mobilisés, mais ils peuvent être conçus comme des moyens d'approcher les modalités émergentes des rapports socio-politiques à un problème donné.

Nous avons déjà signalé que notre manière de concevoir les publics ne permet d'appliquer qu'un programme théorique faible : nous cherchons des indices de leur présence alors qu'ils sont, en quelque sorte, déjà là et qu'ils partagent déjà en partie les formes discursives qui fondent leur reconnaissance. Il nous semble toutefois qu'une telle approche peut constituer une alternative possible dans le repérage de mouvements sociaux émergents, lorsque les cadres normatifs s'y prêtent. Les publics identifiés pour la région PACA peuvent disparaître si les raisons qui fondent leur existence sont modifiées, mais rien n'exclut qu'ils puissent également s'amplifier, s'institutionnaliser et prendre des formes politiques plus classiques. Les publics constituent également une manière de réintroduire une approche plus politique dans la perception d'un problème public – en particulier en ce qui concerne le problème public de l'énergie dans lequel, pour reprendre les termes de Nina Eliasoph, la question de l'esprit public est souvent évacuée. Car ces publics fondent des logiques d'appropriation assez spécifiques du problème de l'énergie par les individus ordinaires, adossées à capacités rhétoriques et argumentatives diversifiées. Ils permettent entre autres de renouveler les termes de la question de la compétence des individus en mettant davantage l'accent sur sa dimension pragmatiste : capacité à prendre la parole dans un groupe, à défendre son point de vue, à enrôler des appuis, à gérer les conflits, etc. La compétence politique des citoyens n'est donc plus réductible à un stock de connaissances véridiques. Au contraire, en réhabilitant les usages rhétoriques dans la conversation ordinaire, nous soulignons qu'une opinion vraisemblable est parfois plus efficace qu'un échange logique cherchant à mettre en lumière la véracité des faits.

Modalités de politisation dans les espaces du politique

Notre approche de la compétence et de la politisation dans des contextes ordinaires délaisse les comportements politiques à proprement parler pour ne se consacrer quasiment exclusivement qu'à l'analyse des opinions ainsi qu'à leurs contextes d'énonciation. Il s'agit d'une limite évidente de ce travail. Si l'analyse des opinions permet effectivement d'opérer cette jonction entre le problème de l'énergie tel qu'il est vécu au quotidien par les individus ordinaires et le problème de l'énergie tel qu'il est pensé dans les arènes et les forums politiques, elle ne porte que sur la trame des interlocutions discursives qui entoure le problème de l'énergie. Rappelons toutefois que si la majeure partie des individus agissent comme des avarés cognitifs, ils tentent également de conserver des formes de cohérence qui ne sont pas qu'argumentatives. Aussi, en cas de désalignement dans leurs pratiques, les individus ajustent et réalignent les énoncés qui leur permettent de justifier ces actions. En dépit de la limite de ce travail de ne

porter que sur les opinions des individus, il nous semble que ces opinions constituent de bons curseurs à des comportements et des pratiques plus larges.

Surtout, cette attention aux opinions permet, pour reprendre cette fois les termes d'Erving Goffman, de prendre au sérieux les hommes et leurs moments. Nous avons souligné dès le chapitre 1 à quel point une grille de repérage du politique est moins objective ou subjective, qu'intersubjective. Il ne s'agit ni de s'arrêter uniquement à ce que les individus qualifient de politique, ni d'imposer en amont des critères du politique auxquels répondraient – ou non – certains énoncés. Nous avons donc proposé d'être attentif autant aux contextes d'énonciation, qu'aux mises en forme et modalités rhétoriques des énoncés, qu'aux interactions de ces derniers dans les scènes sociales. Par ailleurs, les hypothèses faites sur le fonctionnement des cadres normatifs suggéraient que ces derniers se trouvaient affaiblis lorsqu'ils faisaient l'objet de mises en cause publique et conflictuelle de la part d'individus engagés. L'analyse des publics de l'énergie dans les sondages menés en région PACA a bien montré de ce point de vue que les individus composant ces publics sont capables de tenir des propos à la fois plus longs, plus riches et plus argumentés que les autres. Intérêt pour un problème et concernement semblent aller de pair et enrichir la perception que l'on a dudit problème. Les cadres normatifs majoritaires peuvent ainsi parfois venir se heurter à ces formes faibles d'engagement qu'est l'appartenance à un public. Inversement, le fait d'appartenir à un public peut constituer le moteur d'un changement plus large des cadres normatifs : lorsque les individus qui le composent se coordonnent en faisant l'expérience de leur partage du problème, qu'ils mènent l'enquête – pour reprendre l'expression de John Dewey – et qu'ils cherchent à faire émerger des prises de position publiques communes, des solutions collectives, etc., ils participent concrètement à la redéfinition du problème et aux contours de ses cadres normatifs.

En parallèle, le dispositif du BBOL a davantage permis de creuser les interrogations relatives à la publicité et à la conflictualité des opinions. Les modalités de forge du consensus social nous paraissent une question fondamentale de la science politique, et la compréhension de ses mécanismes, un impératif, dans un contexte démocratique marqué par une certaine forme d'apathie ou de distance avec les institutions classiques. Dans ce cadre, nous avons cherché à montrer qu'il existe des grammaires argumentatives différentes selon les contextes, les degrés de politisation, la publicité des scènes et la conflictualité de l'échange. Les formes de la discussion publique que nous avons pu repérer sont classiquement fondées sur des degrés élevés de distanciation et de démodalisation des propos. Pour la plupart, les individus ordinaires savent en calquer les formes et publiciser leurs points de vue. Il ne s'agit pas de nier la variabilité certaine des dispositions individuelles qui régule en partie l'adoption de ces formats. Les résultats obtenus ici sont cohérents avec les travaux plus anciens de sociolinguistique et les catégories socioprofessionnelles supérieures, pour ne prendre que cet exemple, s'avèrent plus à l'aise dans l'exercice d'endosser une grammaire de prise de parole publique démodalisée et objectivée. Pour autant, tous savent que s'ils veulent éviter une critique publique de leurs opinions, ils doivent, par exemple, éviter l'absence de modestie ou le surplus d'estime de soi : tous ont déjà fait l'expérience d'une mise en scène de soi dans des espaces plus ou moins publics et en connaissent tacitement les codes. Leur capacité à endosser ou non ces codes ne répond donc pas à une stricte logique sociale : l'expérience personnelle, la familiarité avec le sujet, le

contexte de l'échange, la qualité de l'interaction sont autant d'éléments à prendre en compte qui, incidemment, poussent à reposer différemment les termes de la compétence des citoyens à politiser leurs opinions. Ces constats appuient les intuitions de John Dewey : dans des sociétés complexes, les individus ordinaires n'ont pas besoin de parvenir à des certitudes absolues en ce qui concerne un problème ; dans bon nombre de cas, ils alignent leurs opinions sur celles qui sont le plus partagées ou négocient leur rapport avec ces opinions majoritaires. De fait, les scènes sociales peuvent régulièrement constituer des tests d'opinion, des épreuves selon les termes de la sociologie pragmatiste, de degrés divers au sein du quotidien.

Dans ce cadre, nous avons également cherché à objectiver la nature des interactions dans un échange public en nous appuyant sur des hypothèses déjà formulées dans d'autres contextes. Le dispositif mis en place dans le cadre des élections présidentielles françaises de 2012 s'est avéré particulièrement efficace pour une analyse de réseaux sociaux. Bien que les résultats obtenus ici ne puissent être généralisés du fait de la nature même des données, ils recourent certains éléments apportés notamment par Sophie Duchesne et Florence Haegel. Au sein des interactions, on peut repérer au moins un réseau des coopérations et un réseau des conflits dont les dynamiques sont largement différentes. Plus inclusif, le premier favorise plus facilement l'échange et le partage d'opinions, ainsi que les alliances ; le second tend à privatiser l'échange au profit de quelques individus moteurs et à marginaliser une partie non négligeable de répondants qui ne sont pas prêts à endosser les risques d'un conflit et d'une défense publique de leurs opinions. Cela ne signifie pas pour autant que la coopération évacue toute politisation des opinions : au contraire, on a pu repérer la présence de logiques d'enrôlement non conflictuelles. Il ne s'agit pas d'une politisation adossée à des clivages précodés par ailleurs, mais à des formes de persuasion mobilisant les principes qui parcourent le collectif et travaillant davantage l'efficacité que la validité des arguments. Par ailleurs, ces dynamiques différentes ne doivent faire perdre de vue que la politisation des propos peut s'insérer dans des espaces variables du politique. Nous relevons ainsi au moins trois espaces du politique allant des formes discrètes de résistance pour l'infrapolitique, à une protopolitique de l'action collective, en passant par des formes plus classiques de politique adossées à des montrées en généralités et à des clivages précodés politiquement. Ces éléments constituent peut-être une prochaine étape à ce travail. S'ils posent certaines bases, il pourrait être intéressant de relier des questions traitées ici relativement séparément, notamment du fait de la diversité des terrains et des analyses mobilisées. Mettre davantage en rapport la circulation dans ces espaces du politique avec la question de la publicité et celle de la conflictualité, en lien avec les approches rhétoriques et pragmatistes pourraient permettre de mieux cerner un déplacement des opinions qui n'est qu'ébauché ici.

De quelques limites théoriques et méthodologiques

Nous avons tenté de tenir deux pôles en tension permanente : d'une part, une attention aux situations réelles, aux contextes tels qu'ils sont vécus par les individus ; d'autre part une capacité à agréger des résultats et à les généraliser. Si les contextes d'expression des opinions offrent une vraie latitude d'action aux répondants, s'il est nécessaire de tenir compte de

l'indexicalité des situations dans la mise en forme des opinions, il n'en demeure pas moins que cette attention au contexte ne doit pas diluer la possibilité de montée en généralité dans les résultats que permettent les approches macrosociologiques à travers l'usage des méthodes quantitatives notamment. Cet élément a représenté à la fois une richesse et une véritable difficulté pour la thèse. Il s'agit d'une richesse dans la mesure où les données des terrains ont pu se nourrir les uns des autres d'une part, mais d'autre part parce qu'approches quantitatives et qualitatives découlent de deux exigences épistémologiques différentes. Nous avons très vite souligné les insuffisances d'une approche de l'opinion réduite à un sondage par quotas, considérant l'opinion publique comme l'agrégation d'items de réponses individuelles. Toutefois, l'échelle d'observation quantitative fait apparaître des résultats inobservables à l'échelle qualitative. La réciproque n'en est pas moins vraie. Mais cet élément constitue également une difficulté réelle : les terrains mobilisés pour la thèse répondent à des logiques différentes et, pour ne prendre que cet exemple, l'existence des publics de l'énergie, vérifiée quantitativement par plusieurs tests, n'a pas pu se vérifier avec autant de fiabilité dans le BBOL PACA. Par ailleurs, ce travail orienté vers la compréhension de phénomènes émergents, de « signaux faibles » et, par définition, autant susceptibles de s'évaporer que de se cristalliser limite largement notre ambition nomologique et notre capacité d'explication causale. À ce propos, soulignons que nos tentatives de modalisation se sont avérées bien moins efficaces que les méthodes factorielles, beaucoup plus descriptives.

De ce point de vue, il y a aussi une difficulté à articuler une logique pragmatiste à une sociologie plus classique des opinions. Considérer et exploiter les questions ouvertes d'une enquête quantitative permet certes de reprendre des terrains souvent délaissés par les quantitativistes, mais est-ce suffisant pour se réclamer d'une logique pragmatiste ? L'approche méthodologique valorisée dans la thèse condamne ainsi à ne pouvoir appliquer, comme nous l'avons dit, qu'un programme faible de la notion de publics, moins riche que ce que certains travaux se réclamant de la paternité pragmatiste peuvent aujourd'hui revendiquer. La dimension expérimentale du dispositif du Bulletin Board Online permet certes d'ouvrir quelques pistes de réflexion autour de l'analyse des discours, mais les limites sont également nombreuses : caractère « écrit » de la donnée, limitation à des pratiques déclarées, difficulté à multiplier ce dispositif dans des temporalités plus routinières qu'une campagne présidentielle, etc.

Enfin, nous avons cherché à illustrer le fait que la dynamique sociale des opinions constitue un vecteur d'ajustement collectif puissant. Par ailleurs, plutôt que d'opposer « opinion privée » et « opinion publique », et surtout en refusant de réduire l'opinion publique à une collection ou un agrégat d'opinions privées, nous voulions mettre en lumière un mode de fonctionnement des opinions souvent passé sous silence. Dans les modes de recueil d'opinions quantitatifs, l'incapacité d'un répondant à formuler une réponse est souvent considéré comme l'indice d'une moindre compétence ou d'une moindre expertise de la part de l'interviewé. Or, l'usage du BBOL et la mise en lumière des différentes structures narratives qui caractérisent la perception du problème de l'énergie montrent bien qu'il y a des scènes dans lesquelles l'émission de certaines opinions n'est pas dicible. La publicité de la scène ou le caractère conflictuelle de l'opinion peuvent constituer des freins à l'expression de ces opinions. Les dispositifs d'enquête doivent donc s'efforcer de maîtriser ses effets. Nous posons cette question

dans le premier chapitre : lorsqu'on identifie des opinions sur le problème de l'énergie, lorsqu'on tente de retracer les récits et le discours qui le constituent, jusqu'à quel point les instruments d'enquête participent-ils de la mise à l'épreuve des opinions ? Il est tentant de considérer que l'instrument de mesure est neutre et qu'il n'influence pas la matière qu'il est supposé enregistrer. Nous avons toutefois tenté de montrer, au cours des différents chapitres, qu'il fallait néanmoins considérer le dispositif comme un acteur à part entière de la relation d'enquête.

Toutefois, loin de nier la capacité de recueil de l'enquête d'opinion et la pertinence de mesurer l'opinion publique, nous faisons néanmoins valoir l'intérêt d'abandonner la posture du positiviste dur : mesurer et mieux prendre en compte les effets du dispositif de recueil et accepter l'existence de jeux rhétoriques et la force des interactions dans la relation d'enquête permet de récolter des données de meilleure qualité et d'enrichir la compréhension des phénomènes étudiés.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages	p. 383
Revue et articles de revue	p. 395
Chapitres d'ouvrage	p. 404
Communications	p. 408
Thèses et mémoires	p. 408
Rapports et notes	p. 409
Autres	p. 411

Ouvrages :

- AGRIKOLIANSKY Éric *et al.*, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010
- AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, 2006
- ALLPORT Floyd H., *Social Psychology*, Houghton Mifflin Co, Boston, 1924
- ALMOND Gabriel, VERBA Sydney, *The Civic Culture. Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton University Press, Princeton, 1963
- ALMOND Gabriel, VERBA Sydney, *The Civic Culture Revisited*, Sage, Newbury Park, 1980
- ARENDET Hannah, *Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, 1997 (1963)
- ARNOUX Mathieu, *Le temps des travailleurs. Travail, ordre social et croissance en Europe (XIe-XIVe siècle)*, Paris, Albin Michel, 2012
- ARISTOTE, *La poétique*, Paris, Gallimard, 1996
- AUDIER Serge, *Tocqueville retrouvé. Genèse et enjeux du renouveau tocquevillien français*, Paris, Vrin, 2004
- AUSTIN John L., *How to do things with words*, Cambridge, Harvard University Press, 1962
- BARRÈS Maurice, *Mes cahiers*, tome XI (juin 1914-décembre 1918), Paris, Plon, 1938
- BARTHE Yannick, *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, Economica, 2006
- BASTIEN François, NEVEU Érik (dir.), *Espaces publics mosaïques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999
- BATAILLE Georges, *La part maudite*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1967 (1949)
- BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, *Maurice Halbwachs. Consommation et société*, Paris, Presses universitaires de France, 1994
- BAUDRILLARD Jean, *La société de consommation*, Paris, Gallimard, 1996 (1970)
- BAUMGARTNER Frank R., JONES Bryan D., *Agendas and Instability in American Politics*, Chicago, Chicago University Press, 2009 (1993)

- BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Violences urbaines, violences sociales. Genèse de nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003
- BECK Ulrich, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 2008 (1986)
- BECK Ulrich, GIDDENS Anthony, LASH Scott, *Reflexive modernization: politics, tradition and aesthetics in the modern social order*, Oxford, Polity Press, 1994
- BECKER Howard S., *Outsiders*, Paris, Métailié, 2010 (1964)
- BECKER Howard S., *Social Problems. A Modern Approach*, New York, Wiley, 1966
- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard, 1976 (1966)
- BENZÉCRI Jean-Paul, *Pratique de l'analyse des données : linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 1981
- BERELSON Bernard R., LAZARFELD Paul F., McPHEE William N. (eds.), *Voting*, Chicago, Chicago university press, 1954
- BERGER Peter L., LUCKMANN Thomas, *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*, New York, Open Road Integrated Media, 2011 (1966)
- BERNSTEIN Basil, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980 (1975)
- BERRENDONNER Alain, *Éléments de pragmatisme linguistique*, Paris, éditions de Minuit, 1981
- BERTEN André, DA SILVEIRA Pablo, POURTOIS Hervé (dir.), *Libéraux et communautariens*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997
- BESSIRE Dominique, CAPPELLETTI Laurent, PIGÉ Benoît, *Normes. Origines et conséquences des crises*, Paris, Economica, 2010
- BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte, 1997
- BIDART Claire, DEGENNE Alain, GROSSETTI Michel (dir.), *La vie en réseau. Dynamiques des relations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011
- BIJKER Wiebe E., LAW John (dir.), *Shaping Technology, Building Society. Studies in Sociotechnical Change*, Cambridge, MIT Press, 1992
- BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Éditions du Seuil, Paris, 1998
- BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990
- BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Eve, *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2011 (1999)
- BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991
- BORDIGONI Mathieu, *Énergie et industrie. Le rôle de l'énergie dans la compétitivité*, Paris, Presses des Mines, 2014
- BOUCHERON Patrick, *Un été avec Machiavel*, Paris, Des Équateurs, 2017
- BOUDON Raymond, *Le sens des valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007 (1999)
- BOUDON Raymond, BOURRICAUD François, *Dictionnaire de sociologie critique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011
- BOUDON Raymond, DEMEULENAERE Pierre, VIALE Riccardo (dir.), *L'explication des normes sociales*, PUF, Paris, 2001
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982

- BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979
- BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Points, 2015 (1972)
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, CHAMBOREDON Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1983
- BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014
- BOVAY Claude *et al.*, *L'énergie au quotidien : aspects sociologiques et éthiques de la consommation d'énergie*, Genève, Labor et Fides, 1987
- BOY Daniel *et al.*, *Le Grenelle de l'environnement: Acteurs, discours, effets*, Armand Colin, Paris, 2012
- BRACONNIER Céline, DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007
- BRACONNIER Céline, MAYER Nonna (dir.), *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015
- BRADY Henry E., SCHLOZMAN Kay L., VERBA Sydney, *Voice and Equality. Civic Voluntarism in American Politics*, Harvard University Press, Harvard, 1995
- BRÉCHON Pierre, *Comportements et attitudes politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006
- BRENAC Édith, FINON Dominique, MÜLLER Pierre (dir.), *La grande technologie entre l'État et le marché. Politiques publiques comparées*, Grenoble, CERAT
- BRUGIDOU Mathieu, *L'opinion et ses publics. Une approche pragmatiste de l'opinion publique*, Paris, Presses de science po, 2008
- BRYCE James, *The American Commonwealth*, MacMillan, Londres, 1995 (1888)
- CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001
- CAMPBELL Angus, CONVERSE Philip E., MILLER Warren E., STOKES Donald E., *The American Voter*, John Wiley & Sons, New York, 1960
- CARREL Marion, NEVEU Catherine (dir.), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala, 2014
- CATHERIN Véronique, *La contestation des grands projets publics. Analyse microsociologique de la mobilisation des citoyens*, Paris, L'Harmattan, 2002
- CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna, *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004
- CHATEAURAYNAUD Francis, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Pétra, 2011
- CHAZEL François, COMMAILLE Jacques (dir.), *Normes juridiques et régulation sociale*, Paris, LGDJ, 1991
- CEFAÏ Daniel, TERZI Cédric (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2012
- CICOUREL Aaron V., *Le raisonnement médical. Une approche sociocognitive*, Paris, Seuil, 2002
- CIHUELO Jérôme, JOBERT Arthur, GRANDCLÉMENT Catherine (dir.), *Énergie et transformations sociales. Enquête sur les interfaces énergétiques*, Paris, Lavoisier, 2015
- CLÉMENT Fabrice, KAUFMAN Laurence (dir.), *La sociologie cognitive*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011

- COBB Roger W., ELDER Charles D., *Participation in American Politics: The Dynamics of Agenda-Building*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1983 (1972)
- COHEN Antonin, LACROIX Bernard, RIUTORT Philippe (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009
- COLEMAN James S., *Individual interests and collective action. Studies in rationality and social change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 (1986)
- COLEMAN Stephen, TAYLOR John, VAN DE DONK Wim (dir.), *Parliament in the Age of the Internet*, Oxford, Oxford University Press, 1999
- CONWAY Erik M., ORESKES Naomi, *L'effondrement des sociétés occidentales*, Des liens qui libèrent, Paris, 2014
- CORNUT Pierre, BAULER Tom, ZACCAÏ Edwin, *Environnement et inégalités sociales*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2007
- DAMASIO Antonio R., *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2006 (1994)
- DELORI Mathias, DESCHAUX-BEAUME Delphine et SAURUGGER Sabine (dir.), *Le choix rationnel en science politique. Débats critiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009
- DÉLOYE Yves, IHL Olivier, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008
- DE MUNCK Jean, VERHOEVEN Marie (dir.), *Les mutations du rapport à la norme. Un changement dans la modernité ?*, Bruxelles, De Boeck Université, 1997
- DE TERSSAC Gilbert (dir.), *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud*, Paris, La découverte, 2003
- DEBEIR Jean-Claude, DELÉAGE Jean-Paul, HÉMERY Daniel, *Une histoire de l'énergie. Les servitudes de la puissance*, Paris, Flammarion, 2013 (1986)
- DEMELEUNAERE Pierre, VIALE Riccardo, *L'explication des normes sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2011
- DESROSIÈRES Alain, *Pour une sociologie historique de la quantification*, volume 1, *L'argument statistique*, Paris, Presses des Mines, 2013
- DESCHAMPS Jean-Claude, BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale*, tome 2, *Des attitudes aux attributions. Sur la construction de la réalité sociale*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1996
- DESJEUX Dominique, et al., *Anthropologie de l'électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*, Paris, L'Harmattan, 1996
- DESJEUX Dominique, GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle (dir.), *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des tensions sociales*, L'Harmattan, Paris, 2000
- DESJEUX Dominique, MONJARET Anne, TAPONIER Sophie, *Quand les Français déménagent. Circulation des objets domestiques et rituels de mobilité dans la vie quotidienne en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1998
- DEWEY John, *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard, 2005 (1934)
- DEWEY John, *Logique. Théorie de l'enquête*, Presses universitaires de France, 1993
- DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2010 (1925)
- DIAMOND Jared, *Le monde jusqu'à hier*, Paris, Gallimard, 2013
- DIMITRAKOPOULOS Dionyssis (dir.), *The Changing European Commission*, Manchester, Manchester University Press, 2004
- DOUGLAS Mary, *Risk and Blame, Essays in Cultural Theory*, Londres, Routledge, 1992

- DOWNS Anthony, *An Economic Theory of Democracy*, Harper, New York, 1957
- DRYZEK John S., *Deliberative Democracy and Beyond: Liberals, Critics, Contestations*, Oxford, Oxford University Press, 2000
- DUBET François, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002
- DUBUISSON-QUELLIER Sophie (dir.), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016
- DUCHESNE Sophie, FRAZER Elisabeth, HAEGEL Florence, VAN INGELGOM Virginie, *Citizens' Reactions to European Integration Compared*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2013
- DURKHEIM Émile, *Leçons de sociologie. Physique des mœurs et du droit*, Paris, Presses universitaires de France, 2010 (1950)
- DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, version électronique « classiques.uqac.ca », Chicoutimi, Université de Québec, 2002 (1894)
- EDELMAN Murray, *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, 1991
- ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Pocket, Paris, 1993 (1970)
- ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991
- ELIAS Norbert, MENNELL Stephen, GOUDSBLOM Johan, *Norbert Elias: On Civilization, Power and Knowledge*, Chicago, Chicago University Press, 1998
- ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, Paris, 2010 (1998)
- FARARO Thomas, *The Meaning of General Theoretical Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992
- FAURE Alain, POLLET Gilles, WARRIN Philippe (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, 1995
- FAVRE Pierre, *Comprendre le monde pour le changer. Épistémologie du politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005
- FAVRE Pierre et al., *Être gouverné*, Paris, Presses de sciences po, 2003
- FELDEN Marceau, *Énergie : le défi nucléaire*, Paris, A. Leson, 1976
- FIALA Pierre, EBEL Marianne, *Sous le consensus, la xénophobie. Paroles, arguments, contextes (1969-1981)*, Lausanne, Institut de science politique, 1983
- FISCHER Frank, FORESTER John (eds.), *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*, Durham, Duke University Press, 1993
- FISKE Susan T., TAYLOR Shelley E., *Social cognition*, New York, McGraw-Hill, 1991
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1993 (1975)
- FREGA Roberto, *John Dewey et la philosophie comme épistémologie de la pratique*, Paris, L'Harmattan, 2006
- FROMENTIN Thomas, WOJCIK Stéphanie (dir.), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, 2008
- FUDGE Shane, PETERS Michael, HOFFMAN Steven M., WEHRMEYER Walter (dir.), *International Approaches to Behaviour Change: The Global Challenge to Encouraging Sustainable Lifestyles*, London, Edward Elgar Publishing Ltd, 2013
- GADET Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007
- GAMSON William A., *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002 (1992)
- GARFINKEL Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Prentice Hall inc., New Jersey, 1967

- GAUTIER Claude, LAUGIER Sandra, *L'ordinaire et le politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006
- GAVENTA John, *Power and Powerlessness: Quiescence and Rebellion in an Appalachian Valley*, University of Illinois Press, Chicago, 1982
- GAXIE Daniel, *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, 1978
- GERSTLÉ Jacques (dir.), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, 2001
- GERSTLÉ Jacques, MAGNI-BERTON Raul (dir.), *2012 la campagne présidentielle. Observer les médias, les électeurs et les candidats*, Paris, L'Harmattan, 2014
- GICQUEL Renaud, GICQUEL May, *Introduction aux problèmes énergétiques globaux*, Paris, Presses des Mines, 2016
- GIDDENS Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 2004 (1990)
- GIDDENS Anthony, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, 1987 (1984)
- GILBERT Claude, HENRY Emmanuel (dir.), *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte, 2009
- GINGRAS Anne-Marie (dir.), *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*, Montréal, Presses de l'université du Québec, 2003
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit, 1991 (1975)
- GOFFMAN Erving, *Façons de parler*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Éditions de Minuit, Paris, 1973
- GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 2005 (1974)
- GORDON Daniel, *Citizens without Sovereignty. Equality and Sociability in French Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1994
- GOURGUES Guillaume, *Les politiques de démocratie participative*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2014
- GRAVELAINE Frédérique, O'DY Sylvie, *L'État EDF*, Paris, Alain Moreau, 1978
- GREIMAS Algirdas J., *Sémantique structurale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986
- GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna, SNIDERMAN Paul (dir.), *La Démocratie à l'épreuve*, Paris, Presse de Sciences Po, 2002
- GUSFIELD Joseph R., *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, 2009 (1981)
- HABERMAS Jürgen, *Droit et démocratie. Faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997
- HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1992 (1961)
- HABERMAS Jürgen, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973
- HABERMAS Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris, 1987
- HALBWACHS Maurice, *Les classes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008 (1942)
- HALBWACHS Maurice, *Le destin de la classe ouvrière*, Paris, Presses universitaires de France, 2011 (1912)
- HALPERN Charlotte, LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick, *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de Science Po, 2014

- HANNEMAN Robert A, RIDDLE Mark, *Introduction to social network methods*, Riverside, University of California, 2005
- HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique. L'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008
- HECHT Gabrielle, *Le rayonnement de la France. Energie nucléaire et identité nationale après la seconde guerre mondiale*, Paris, La découverte, 2004
- HECHTER Michael, OPP Karl-Dieter (eds.), *Social norms*, New York, Russell Sage Foundation, 2001
- HENRY Emmanuel, *Amiante, un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2007
- HOGGART Richard, *La Culture du pauvre*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1970 (1957)
- INGLEHART Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993
- IYENGAR Shanto, *Is Anyone Responsible? How Television Frames Political Issues*, University of Chicago, Chicago, 1991
- JAMES William, *Le pragmatisme. Un nouveau nom pour d'anciennes manières de penser*, Paris, Flammarion, 2007 (1907)
- JAMIESON Kathleen H., *Dirty politics. Deception, distraction, and democracy*, Oxford, Oxford University Press, 1992
- JASPER James, *Nuclear Politics: Energy and the State in the United States, Sweden and France*, Princeton, Princeton University Press, 1990
- JEFFERSON Thomas, « Lettre à Joseph C. Cabell du 2 février 1816 », *The Life and Selected Writings of Thomas Jefferson (1944)*, New York, Random House, 1993
- JOAS Hans, *Pragmatism and Social Theory*, Chicago, University of Chicago Press, 1993
- JOBERT Bruno (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan, 1994
- JOBERT Bruno, MULLER Pierre, *L'État en action, politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses universitaires de France, 1987
- JONES Charles O., *An Introduction to the Study of Public Policy*, Belmont, Duxbury Press, 1970
- JUAN Salvador (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan, 2009
- KAHNEMAN Daniel, SLOVIC Paul, TVERSKY Amos, *Judgment under Uncertainty: Heuristics and Biases*, Cambridge, New-York, Cambridge University Press, 1982
- KANT Emmanuel, *Critique de la raison pure*, Paris, Alcan, 1927
- KANT Emmanuel, *Métaphysique des mœurs*, Paris, Flammarion, 1994 (1795)
- KATZ Elihu, LAZARSELD Paul (dir.), *Influence personnelle. Ce que les gens font aux médias*, Paris, Armand Colin, 2008 (1955)
- KARSENTI Bruno, QUÉRÉ Louis (dir.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, éditions de l'EHESS, 2004
- KAUFMANN Jean-Claude, *La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988
- KAUFMANN Laurence, TROM Danny (dir.), *Qu'est-ce qu'un collectif? Du commun au politique*, Paris, éditions de l'EHESS, 2010
- KEOHANE Robert O., NYE Joseph S., *Power and Independence: World Politics in Transition*, Boston, Little, Brown and company, 1977

- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2009
- KEY Vladimir O., *Public Opinion and American Democracy*, New York, A. Knopf, 1961
- KEY Vladimir O., *The Responsible Electorate*, Harvard University Press, Cambridge, 1966
- KINGDON John W., *Agendas, Alternatives and Public Policies*, Boston, Little, Brown & co., 1984
- KITSUSE John, SPECTOR Malcolm, *Constructing Social Problems*, London, Transaction Publishers, 2009, (1977)
- KRIEG-PLANQUE Alice, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009
- KRIEG-PLANQUE Alice, « Purification ethnique ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, 2003
- KUHN Thomas S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 2008 (1962)
- KUKLINSKI James H., *Thinking about Political Psychology*, Cambridge University Press, New York, 2002
- LABBÉ Marie-Hélène, *La grande peur du nucléaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000
- LABOV William, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Philadelphia Press, 2011 (1972)
- LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003
- LAHIRE Bernard, *L'invention de l'illettrisme. Rhétorique publique, éthique et stigmates*, Paris, La Découverte, 1999
- LAHIRE Bernard, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002
- LASCOUMES Pierre, *L'Éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994
- LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po, 2004
- LATOUR Bruno, *Petite leçon de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte, 2006 (1993)
- LATOUR Bruno, *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, Folio, 1995 (1989)
- LATOUR Bruno, WOOLGAR Steve, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La découverte, 2006 (1988)
- LAZARFELD Paul, BERELSON Bernard, GAUDET Hazel (eds.), *The People's Choice: How the Voter Makes up his Mind in a Presidential Campaign*, Columbia University Press, Columbia, 1944
- LEBART Ludovic, SALEM André, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994
- LECLERC Gérard, *L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Seuil, 1979
- LEGAVRE Jean-Baptiste (dir.), *La Presse écrite : un objet délaissé ? Regards sur la presse écrite française*, L'Harmattan, Paris, 2004
- LERAY Théo, DE LA RONCIÈRE Bertrand, *30 ans de maîtrise de l'énergie*, Paris, ATEE, 2002
- LE ROUX Brigitte, ROUANET Henry, *Multiple Correspondence Analysis*, Thousand Oaks, Sage, 2010
- LÉVÊQUE François, *Nucléaire On/Off. Analyse d'un pari économique*, Paris, Dunod, 2013
- LEWIN Kurt, *Resolving Social Conflicts*, Harpers and Brothers, New York, 1948
- LIPPMANN Walter, *Le public fantôme*, Paris, Démopolis, 2008 (1925)
- LIPSET Martin S., ROKKAN Stein, *Party Systems and Voters Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, Free Press, 1967
- LOWE Keith, *L'Europe barbare*, Paris, Perrin, 2013

- LUKES Stephen, *Power. A Radical View*, MacMillan, Londres, 1974
- LUPIA Arthur, McCUBBINS Mathew D., POPKIN Samuel L. (dir.), *Elements of Reason*, Cambridge university press, Cambridge, 2000
- MACCARTHY John D., ZALD Mayer N., *The Trend of Social Movement in America. Professionalization and Resource*, Morristown, Mobilization, General Learning Corporation, 1973
- MANCUR Olson, *La logique de l'action collective*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2011 (1965)
- MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, Paris, 2012 (1995)
- MARSH James, OLSEN Johan, *Rediscovering Institutions : The Organisational Basis of Politics*, New York, Free Press, 1989
- MARCUS George, *Le citoyen sentimental. Émotions et politique en démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008
- MARIE Jean-Louis, DUJARDIN Philippe, BALME Richard (dir.), *L'ordinaire. Mode d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2002
- MARTIN Thierry (dir.), *Les sciences humaines sont-elles des sciences ?*, Paris, Vuibert, 2011
- MAUGER Gérard, *L'émeute de novembre 2005, une révolte protopolitique*, Bellecombe-en-Bauges, éditions du Croquant, 2006
- MAUSS Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », version électronique « classiques.uqac.ca », Chicoutimi, Université de Québec, 2002
- MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010
- MCLUHAN Marshall, *Pour Comprendre les médias*, Bibliothèque québécoise, Montréal, 2005 (1964)
- MEADOWS Donella H. et al., *The Limits to Growth*, New York, Universe Books, 1972
- MENDRAS Henri, FORSÉ Michel, *Le Changement social. Tendances et paradigmes*, Paris, Armand Colin, 1997 (1983)
- MENOZZI Marie-Jo, FLIPO Fabrice, PÉCAUD Dominique (dir.), *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, Aix-en-Provence, Édisud, 2008
- MERTON Robert K., *The Sociology of Science. Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, University of Chicago, 1973
- MIDTTUN Atle (dir.), *European Electricity Systems in Transition. A Comparative Analysis of Policy and Regulation in Western Europe*, Amsterdam, Elsevier, 1997
- MILGRAM Stanley, *Soumission à l'autorité. Un point de vue expérimental*, Paris, Calmann-Lévy, 1974
- MILNER Henry, *La compétence civique. Comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*, Laval, Presses de l'université de Laval, 2004
- MIGNOT Dominique, BUISSON Anne Aguilera (dir.), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Bruxelles, De Boeck, 2016
- MITCHELL Timothy, *Carbon democracy. Le pouvoir politique à l'ère du pétrole*, Paris, La découverte, 2013
- MONIÈRE Denis (dir.), *Internet et la démocratie. Les usages politiques d'Internet en France, au Canada et aux États-Unis*, Québec, Monière et Wollank éditeurs, 2002
- MONROE Alan D., *Public Opinion in America*, New York, Dodd, Mead & Co., 1975
- MORAVCSIK Andrew, *The Choice for Europe. Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, Ithaca, Cornell University Press, 1998
- MORLEY David, *The Nationwide Audience*, British Film Institute, Londres, 1980

- MOUFFE Chantal (eds.), *The Challenge of Carl Schmitt*, London, Verso, 2010
- MURCHISON Carl (eds.), *A Handbook of Social Psychology*, Worcester, Clark University Press, 1935
- MUTZ Diana, *Hearing the Other Side: Deliberative Versus Participatory Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006
- NAISHTAT Francisco, *Action et langage. Des niveaux linguistiques de l'action aux forces illocutionnaires de la protestation*, Paris, L'Harmattan, 2010
- NIE Norman H., VERBA Sydney, PETROCIK John R., *The Changing American Voter*, Harvard University Press, Cambridge, 1976
- NOËLLE-NEUMAN Elisabeth, *The Spiral of Silence. Public Opinion, our Social Skin*, Chicago, University of Chicago Press, 1984
- NOONAN John T., *Persons and Masks in the Law. Cardoso, Holmes, Jefferson, and Whyte as Makers of the Masks*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2002 (1976)
- NORRIS Pippa, *A Virtuous Circle. Political Communications in Post-Industrial Societies*, Cambridge University Press, New-York, 2000
- NORTH Douglas C., *Institutions. Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990
- OLSON Mancur, *La logique de l'action collective*, Bruxelles, éditions de l'université de Bruxelles, 2011 (1965)
- ORESQUES Naomi, CONWAY Erik M., *Les marchands de doute*, Paris, Le Pommier, 2012
- PADIOLEAU Jean-Gustave, *L'État au concret*, Paris, Presses universitaires de France, 1982
- PAGE Benjamin I., SHAPIRO Robert Y., *The Rational Public. Fifty Years of Trends in Americans' Policy Preferences*, Chicago, University of Chicago, 1992
- PAPON Pierre, *L'énergie à l'heure des choix*, Paris, Belin, 2007
- PARSONS Talcott, *The structure of social action*, Glencoe, Free press, 1967 (1937)
- PASCAL, *Œuvres complètes (tome1), De l'esprit géométrique et de l'art de persuader*, Paris, Gallimard, 2000, p. 375-379
- PATSIAS Caroline, *Une chronique de la démocratie ordinaire. Les comités de citoyens au Québec et en France*, Montréal, Les presses de l'université de Montréal, 2016
- PATTERSON Thomas E. *Out of order*, A. Knopf, New York, 1993
- PERCHERON Annick, MAYER Nonna, MUXEL Anne, *La socialisation politique*, Armand Colin, Paris, 1993
- PERELMAN Chaïm, *Rhétoriques*, Bruxelles, éditions de l'université de Bruxelles, 2012, p. 307-313
- PERELMAN Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2008 (1992)
- PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote de rupture*, Presses de Sciences Po, 2008
- PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »*, Paris, La découverte, 2013
- PHARO Patrick, *Morale et sociologie*, Paris, Gallimard, 2004
- PICAPER Jean-Paul, GRAWE Joachim (dir.), *Nucléaire, l'Europe partagée*, Paris, Ramsay, 2000
- PICARD Jean-François, BELTRAN Alain, BUNGEMER Martine, *Histoires de l'EDF. Comment se sont prises les décisions de 1946 à nos jours*, Paris, Dunod, 1985
- PIERSON Paul, *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994

- PIKETTY Thomas, *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2013
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Seuil, 2007
- PLATON, *Gorgias*, Paris, Flammarion, 2007
- POCOCK John G. A., *The Machiavellian Moment: Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton, Princeton University Press, 2003
- POMERANZ Kenneth, *Une grande divergence. La Chine, l'Europe et la construction de l'économie mondiale*, Albin Michel, Paris, 2000
- POPKIN Samuel L., *The Reasoning Voter: Communication and Persuasion in Presidential Campaigns*, University of Chicago press, Chicago, 2008 (1991)
- PRESSMAN Jeffrey L., WILDAVSKY Aaron B., *Implementation. How Great Expectations in Washington are Dashed in Oakland*, Berkeley, University of California Press, 1973 (1984)
- PROULX Serge, POISSANT Louise, SÉNÉCAL Michel (dir.), *Communautés virtuelles. Penser et agir en réseau*, Québec, Université de Laval - Paris, L'Harmattan, 2006
- PUTNAM Robert, *Making Democracy Work. Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton University Press, New Jersey, 1993
- RANCIÈRE Jacques, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 1998
- RAWLS John, *Théorie de la justice*, Paris, Points, 2009 (1971)
- REVERDY Thomas, *La construction politique du prix de l'énergie. Sociologie d'une réforme libérale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014
- ROCHFORD David A., COBB Roger W. (dir.), *The Politics of Problem Definition: Shaping the Policy Agenda*, Lawrence, University of Kansas Press, 1994
- ROE Emery, *Narrative Policy Analysis. Theory and Practice*, Durham and London, Duke University Press, 1994
- ROKKAN Stein, *Citizens, Elections, Parties. Approaches to the Comparative Study of the Processes of Development*, Colchester, ECPR Press, 2010 (1970)
- ROSA Hartmut, *Accélération, une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010
- ROSE Richard, DAVIS Phillip L., *Inheritance in Public Policy. Change without Choice in Britain*, New Haven, Yale University Press, 1994
- ROSENBAUM Walter, *Energy, Politics and Public Policy*, Washington, Congressional Press Quarterly, 1981
- RUMPALA Yannick, *Développement durable. Ou le gouvernement du changement total*, Lormont, Le bord de l'eau, 2010
- SABATIER Paul, JENKINS-SMITH Hank (dir.), *Policy Change and Learning. An Advocacy Coalition Approach*, Boulder, Westview Press, 1993
- SAURUGGER Sabine, *Européaniser les intérêts. Les groupes d'intérêt économiques et l'élargissement de l'Union Européenne*, Paris, L'Harmattan, 2003
- SCHATZKI Theodore R., *Social Practices. A Wittgensteinian Approach to Human Activity and the Social*, Cambridge, Cambridge university press, 1996
- SCHEMEIL Yves, *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*, Paris, Presses de Sciences Po, Dalloz, 2015
- SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, PACTE, Grenoble, 2012

- SCHEMEIL Yves, EBERWEIN Wolf-Dieter (dir.), *Normer le monde. L'énonciation des normes internationales*, Paris, L'Harmattan, 2008
- SCHUMAN Howard, PRESSER Stanley, *Questions and Answers in Attitude Surveys. Experiments on Question Form, Wording, and Context*, New York, Academic Press, 1981
- SCOTT James, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Éditions Amsterdam, Paris, 2009 (1992)
- SHANE Peter M. (eds), *Democracy Online. The Prospects for Political Renewal Through the Internet*, London and New York, Routledge, 2004
- SHOVE Elisabeth, *Comfort, Cleanliness + Convenience. The Social Organisation of Normality*, Oxford, Berg, 2003
- SINAÏ Agnès (dir.), *Économie de l'après croissance. Politiques de l'anthropocène II*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015
- SNIDERMAN Paul M., BRODY Richard A., TETLOCK Philip E., *Reasoning and Choice: Explorations in Political Psychology*, Cambridge University Press, Cambridge, 1991
- STOETZEL Jean, *La psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1978
- STOETZEL Jean, *Théorie des opinions*, L'Harmattan, Paris, 2006 (1943)
- STONE Deborah, *Policy Paradox. The Art of Political Decision Making*, New York, Norton, 2002 (1988)
- STRAUSS Anselm, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Métailié, Paris, 1992 (1959)
- TARDE Gabriel, *L'opinion et la foule*, version électronique « classiques.uqac.ca », Chicoutimi, Université de Québec, 2003 (1901)
- THOMPSON Dennis, *The Democratic Citizen: Social Science and Democratic Theory in the Twentieth Century*, New York, Cambridge University Press, 1970
- TOCQUEVILLE Alexis (de), *De la démocratie en Amérique*, tome 2, Paris, Folio, 2007 (1840)
- TÖNNIES Ferdinand, *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, version électronique « classiques.uqac.ca », Chicoutimi, Université de Québec, 2014 (1877)
- TOULMIN Stephen, *Cosmopolis. The Hidden Agenda of Modernity*, Chicago, University of Chicago, 1992
- TOURNAY Virginie, *Vie et mort des agencements sociaux. De l'origine des institutions*, Paris, Presses universitaires de France, 2009
- VEBLEN Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1970 (1899)
- VERBA Sidney, NIE Norman, *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*, Harper & Row, New York, 1972
- WALLAS Graham, *The Great Society: A Psychological Analysis*, New York, Macmillan, 1914
- WARDE Alan, SOUTHERTON Dale (eds.), *The Habits of Consumption*, Helsinki, Helsinki Collegium for Advanced Studies, 2012
- WEBER Max, *Économie et société*, Paris, Plon, 1994 (1921)
- WIEVIORKA Michel, TRINH Sylvie, *Le modèle EDF. Essai de sociologie des organisations*, Paris, La découverte, 1989
- WIEVIORKA Olivier (dir.), *La France en chiffres de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2015
- WINKIN Yves, *La nouvelle communication*, Paris, Points, 2014

WOLF Michael R., MORALES Laura, IKEDA Ken'ichi (eds.) *Political Discussion in Modern Democracies. A Comparative Perspective*, Abington / New York, Routledge, 2010

ZACCAI Edwin, GEMENNE François, DECROLY Jean-Michel, *Controverses climatiques, sciences et politique*, Paris, Presses de science po, 2012

ZALLER John, *Nature and Origins of Mass Public Opinion*, Cambridge University Press, New York, 1992

ZASK Joëlle, *L'opinion publique et son double*, volume 1, *L'opinion sondée*, Paris, L'Harmattan, 2000

ZÉLEM Marie-Christine, *Politique de maîtrise de l'énergie et résistances au changement. Une approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan, 2010

ZITTOUN Philippe, *La fabrique politique des politiques publiques*, Paris, Presses de Science Po, 2013

Revue et articles de revue :

« La compétence politique », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°6, 2007

« Les servitudes de la puissance : conflits énergétiques », *Écologie et politique*, n°49, vol. 2, 2014

AÏM Paul, « L'électronucléaire ou la démesure industrielle », *Le Débat*, vol. 5, n°172, 2012, p. 98-114

ALDRIN Philippe, « S'accommoder du politique. Économie et pratiques de l'information politique », *Politix*, vol. 16, n°64, 2003, p. 177-203

ALHAKAMI Ali S., SLOVIC Paul, 'A Psychological Study of the Inverse Relationship Between Perceived Risk and Perceived Benefit', *Risk analysis*, vol. 14, n°6, 1994, p. 1085-1096

BALME Richard, MARIE Jean-Louis, ROZENBERG Olivier, « les motifs de la confiance (et de la déviance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n°3, 2003, p. 433-461

BAUMGARTNER Frank R., JONES Bryan D., 'Agenda Dynamics and Policy Subsystems', *The Journal of Politics*, vol. 53, n°4, p. 1044-1074, 1991

BAYART Jean-François, « Retour sur les printemps arabes », *Politique africaine*, vol. 1, n°133, 2014, p. 153-175

BECKER Gary, 'A Theory of Marriage', *Journal of political economy*, vol. 81, n°4, 1973, p. 813-846

BÉNATOUÏL Thomas, « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales. Histories, Sciences sociales*, 54^e année, n°2, 1999, p. 281-317

BEZES Philippe, LASCOUMES Pierre, « Les formes de jugement politique. Principes moraux, principe d'action et registre légal », *L'Année sociologique*, 2009, vol. 59, 1, p. 109-147

BEZES Philippe, LASCOUMES Pierre, « Percevoir et juger la "corruption politique". Enjeux et usages des enquêtes sur les représentations des atteintes à la probité publique », *Revue française de science politique*, vol. 55, 5-6, octobre-décembre 2005, p. 757-786

BLONDIAUX Loïc, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°6, 2007, p. 759-774

BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n°57, 2002, p. 17-35

BOTTE Roger, « Vers un État illégal-légal », *Politique africaine*, vol. 1, n° 93, p. 7-20

BOURDIEU Pierre, « Les doxosophes », *Minuit*, n°1, 1972, p. 26-45

BOURDIEU Pierre, « L'Opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n°318, 1973, p. 1292-1309

- BOURDIEU Pierre, « Question de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°16, 1977, p. 55-89
- BOZONNET Jean-Paul, 'Boycott and Buycott in Europe. Ecocitizenship and Liberal Culture' dans *Sociologies pratiques*, vol. 20, n°1, 2010, p. 37-50
- BROUARD Sylvain *et al.*, « Un effet de campagne. Le déclin de l'opposition au nucléaire en 2011-2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°6, 2013, p. 1051-1079
- BRUGIDOU Mathieu, « Le discernement. Pour une approche casuistique des énoncés d'opinion publique », *Mots. Les langages du politique*, vol. 4, n°113, 2017, p. 93-114
- BURSTEIN Paul, 'Bringing the Public Back In: Should Sociologists Consider the Impact of Public Opinion on Public Policy?', *Social Forces*, n°77, vol. 1, 1998, p. 27-62
- CALLON Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, vol. 36, 1986, p. 169-208
- CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe, LEMIEUX Cyril, « Parler en public », *Politix*, vol. 8, n°31, 1995, p. 5-19
- CASTLES Frank, McKINLAY Robert D., 'Does politics matter? An analysis of the public welfare commitment in advanced democratic states', *European Journal of Political Research*, vol. 31, 1997, p. 919-107
- CEFAÏ Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n°75, 1996, p. 43-66
- CÉFAÏ Daniel, « Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n°75, 1996, p. 43-66
- CHAMPAGNE Patrick, « Les sondages, le vote et la démocratie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 109, 1995, p. 73-92
- CHANDLER David, 'Democracy unbound? Non-linear politics and the politicization of everyday life', *European Journal of Social Theory*, vol. 17, n°1, 2014, p. 42-59
- CHAPOULIE Jean-Michel, « La seconde fondation de la sociologie française, les Etats-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, vol. 32, n°3, 1991, p. 321-364
- CHARAUDEAU Patrick, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et analyse du discours*, vol. 1, 2008, <http://aad.revues.org/193>
- CHARLIER Dorothée, RISCH Anna, SALMON Claire, « Les indicateurs de la précarité énergétique en France », *Revue française d'économie*, vol. 30, n°4, 2015, p. 187-230
- CLOTEAU Armèle, MOURAD Marie, « Action publique et fabrique du consensus. La "lutte contre le gaspillage alimentaire" en France et aux États-Unis », *Gouvernement et action publique*, n°1, 2016, p. 63-90
- COBB Roger W., ELDER Charles D., *Participation in American politics. The dynamics of agenda-building*, Boston, Allyn and Bacon, 1972
- COHEN Déborah, « La population contre le peuple », *Labyrinthe*, n°22, 2005, p. 67-76
- COHEN Michael D., MARCH James G., OLSEN Johan P., 'A Garbage Can Model of Organizational Choice', *Administrative Science Quarterly*, vol. 17, n°1, 1972, p. 1-25
- COLEMAN Stephen, 'Connecting Parliament to the Public via the Internet: Two Case Studies of Online Consultations', *Information, Communication & Society*, vol. 7, n°1, p. 3-22
- COLLOVALD Annie, SAWICKI Frédéric (coord.), « Le populaire et le politique. Les usages populaires du politique », *Politix*, vol. 4, n°13, 1991

- COMBY Jean-Baptiste, « Ancrages et usages sociaux des schèmes d'appréhension d'un problème public. Analyses de conversations sur le changement climatique », *Revue française de science politique*, vol. 61, n°3, 2011, p. 421-445
- COMBY Jean-Baptiste, GROSSETETE Matthieu, « “Se montrer prévoyant” : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, vol. 3, n°3, 2012, p. 251-266
- CONOVER Pamela J., SEARING Donald D., CREWE Ivor, 'The Deliberative Potential of Political Discussion', *British Journal of Political Science*, vol. 32, n°1, 2002, p. 21-62
- CONVERSE Jean M., 'Strong Arguments and Weak Evidence: the Open/Closed Questioning Controversy of the 1940s', *Public Opinion Quarterly*, vol. 48, n°1, 1984, p. 267-282
- CONVERSE Philip E., 'The Nature of Belief Systems in Mass Publics (1964)', *Critical Review*, vol. 18, n°1, 2006, p. 1-74
- COURPASSON David, 'The Politics of Everyday', *Organization Studies*, vol. 38, n°6, 2017, p. 843-859
- CRAWFORD Sue E. S., OSTROM Elinor, 'A Grammar of Institutions', *The American political science review*, vol. 89, n°3, 1995, p. 582-600
- DE MUNCK Jean, « Les trois dimensions de la sociologie critique », *SociologieS*, page consultée le 14/04/2016, <http://sociologies.revues.org/3576>
- DELOYE Yves, IHL Olivier, « Pour une histoire matérielle de la démocratie », *Critique*, vol. 6, n°697-698, 2005, p. 484-495
- DENNI Bernard, SALOMON Annie-Claude, « La campagne électorale laisse les électeurs sur leur faim », *Revue politique et parlementaire*, n°1063-1064, 2012, p. 271-280
- DODIER Nicolas, « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, vol. 11, n°62, 1993, p. 63-85
- DOLAN Paul *et al.*, "Influencing Behaviour: The MINDSPACE way", *Journal of Economic Psychology*, vol. 33, n°1, 2012, p. 264-277
- DOWNS Anthony, 'Up and down with ecology – The 'issue attention cycle'', *Public Interest*, n°28, 1972, p. 38-50
- DUBUISSON-QUELLIER Sophie, « De la routine à la délibération. Les arbitrages des consommateurs en situation d'achat », *Réseaux*, vol. 1, n°135-136, 2006, p. 253-284
- DUBUISSON-QUELLIER Sophie, PLESSZ Marie, « La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ? », *Sociologie*, vol. 4, n°4, 2013, mis en ligne le 28 janvier 2014, page consultée le 24/06/2015, <http://sociologie.revues.org/2030>
- DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, 'Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk', *British journal of political science*, n°37, 2006, p. 1-22
- DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, « Entretiens dans la cité, ou comment la parole se politise », *Espaces temps*, vol. 76-77, 2001, p. 95-109
- DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, « La politisation des discussions au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation. Contribution à un rapprochement des analyses en termes de 'policies' et de 'politics' », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°6, 2004, p. 877-909
- EYMARD-DUVERNAY François, « Conventions de qualité et formes de coordination », *Revue économique*, vol. 40, n°2, 1989, p. 329-359
- FESTINER William, RICHARD Abel, SARAT Austin, 'Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claming', *The Law & Society Review*, vol. 3-4, n°15, 1980, p. 631-654

- FINNEMORE Martha, SIKKINK Kathryn, 'International Norms Dynamics and Political Change', *International Organization*, vol. 52, n°4, 1998, p. 887-917
- FOLI Olivia, « Tenir le cap épistémologique en thèse CIFRE. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, vol. 1, n° 40, 2013, p. 59-76
- FRASER Nancy, 'What's Critical About Critical Theory? The Case of Habermas and Gender', *New German Critique*, n°35, 1985, p. 97-131
- FRISQUE Cégolène, « Une reconfiguration des espaces médiatiques et politiques locaux ? », *Revue française de science politique*, n°5, vol. 60, 2010, p. 951-973
- GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle, 'Energy-Related Logics of Action Throughout the Ages in France: Historical Milestones, Stages of Life and Intergenerational Transmissions', *Energy efficiency*, vol. 4, n°4, 2011, p. 493-509
- GARRAUD Philippe, « Discours des maires et construction locale du politique », *Mots*, vol. 15, n°1, 1990, p. 7-21
- GARRAUD Philippe, « Politique électro-nucléaire et mobilisation », *Revue française de science politique*, vol. 29, n°3, 1979, p. 448-474
- GAXIE Daniel, « Au-delà des apparences... », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 81-82, mars 1990, p. 97-113
- GAXIE Daniel, « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des "citoyens" », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°6, 2007, p. 737-757
- GERSTLÉ Jacques, « L'information et la sensibilité des électeurs à la conjoncture », *Revue française de science politique*, vol. 46, n°5, p. 731-752, 1996
- GERSTLÉ Jacques, « La réactivité aux préférences collectives et l'imputabilité de l'action publique », *Revue française de science politique*, n°6, vol. 53, 2003, p. 859-885
- GERSTLE Jacques, DUHAMEL Olivier, DAVIS Dennis, « La couverture télévisée des campagnes présidentielles. L'élection de 1988 aux Etats-Unis et en France », *Pouvoirs*, vol. 63, 1992, p. 53-69
- GILBERT Claude, HENRY Emmanuel, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue Française de Sociologie*, vol. 53, n°1, 2012, p. 35-59
- GOFFMAN Erving, 'The Interaction order. American Sociological Association, 1982 Presidential Address', *American Sociological Review*, vol. 48, n°1, 1983, p. 1-17
- GONTHIER Frédéric, « Weber et la notion de "compréhension" », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n°116, 2004, p. 35-54
- GRAWITZ Madeleine, « Les sondages d'opinion politique », *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 125, n°1, 1971, p. 99-116
- GREFFET Fabienne, WOJCIK Stéphanie, « Parler politique. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, vol. 4, n° 150, 2008, p. 19-50
- GRÉMY Jean-Paul, « les expériences françaises sur la formulation des questions d'enquête. Résultats d'un premier inventaire », *Revue française de sociologie*, vol. 28, n°4, 1987, p. 567-599
- HAEGEL Florence, GARCIA Guillaume, « Les enquêtés disent-ils toujours la même chose ? Concordances et discordances entre les réponses à un questionnaire et les interventions dans un entretien collectif », *Revue française de science politique*, vol. 61, n°3, 2011, p. 483-511
- HAGENDOORN Louk, SNIDERMAN Paul, 'Experimenting with a National Sample: a Dutch Survey of Prejudice', *Patterns of Prejudice*, vo. 35, n°4, 2002, p. 19-31
- HALL Peter A., 'Policy Paradigm, Social Learning and the State. The Case of Economic Policy-Making in Britain', *Comparative politics*, vol. 25, n°3, 1993, p. 275-296
- HALL Stuart, « Encodage/décodage », *Réseaux*, vol. 12, n°68, p. 27-39, 1994

- HAMELIN Fabrice, SPENLEHAUER Vincent, « L'action publique de la sécurité routière en France. Entre rêve et réalisme », *Réseaux*, vol. 1, n°147, 2008, p. 49-86
- HAMIDI Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°1, 2006, p. 5-25
- HASSENTEUFEL Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, vol. 1, n°157, 2001, p. 50-58
- HATCH Michael, 'Corporatism, Pluralism and Post-Industrial Politics: Nuclear Energy in West Germany', *West European Politics*, vol. 14, n°1, p. 113-132
- HENNION Antoine, « Réflexivités. L'activité de l'amateur », *Réseaux*, vol. 1, n°153, 2009, p. 55-78
- HENRY Emmanuel, « Quand l'action publique devient nécessaire : qu'a signifié "résoudre" la crise de l'amiante ? », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°2, p. 289-324
- HENRY Emmanuel, « Du silence au scandale. Des difficultés des médias d'information à se saisir de la question de l'amiante », *Réseaux*, vol. 6, n°122, 2003, p. 237-272
- HIRSCHMAN Albert, CARDON Dominique, HEURTIN Jean-Philippe, LEMIEUX Cyril, « Vertus et limites de la prise de parole en public. Entretien avec Albert Hirschman », *Politix*, vol. 8, n°31, 1995, p. 20-29
- HOBOLT B. Sara, BROUARD Sylvain, 'Contesting the European Union? Why the Dutch and the French Rejected the European Constitution', *Political Research Quarterly*, vol. 64, n° 2, 2011, p. 309-322
- HOLLANDER Jocelyn A., 'The Social Contexts of Focus Groups', *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 33, n°5, 2004, p. 602-637
- IHL Olivier, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°2-3, 2002, p. 125-144
- IYENGAR Shanto, SIMON Adam F., 'New Perspectives and Evidence on Political Campaign Communication and Campaign Effects', *Annual Review of Political Psychology*, vol. 51, 2000, p. 149-169
- JACOBS Lawrence R., SHAPIRO Robert Y., 'Issues, Candidate Image and Priming: the Use of Private Polls on Kennedy's 1960 Presidential Campaign', *The American Political Science Review*, vol. 88, n°3, 1994, p. 527-540
- JACOBS Lawrence R., SHAPIRO Robert Y., 'The Rise of Presidential Polling: the Nixon White House in Historical Perspective', *Public Opinion Quarterly*, vol. 59, n°2, 1995, p. 163-195
- JOBERT Arthur, « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général », *Politix*, vol. 11, n°42, 1998, p. 67-92
- JOBERT Bruno, « Une approche dialectique des politiques publiques. L'héritage de l'État en action », *Pôle Sud*, vol. 2, n°21, 2004, p. 43-54
- JOIGNANT Alfredo, « Compétence politique et bricolage », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°6, 2007, p. 799-817
- JOIGNANT Alfredo, « Compétence et citoyenneté. Les pratiques sociales de civisme ordinaire au Chili, ou les logiques de la compétence de citoyen », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°2-3, 2002, p. 233-249
- KAMINSTEIN Dana S, 'Toxic Talk', *Social Policy*, vol. 10, n°2, 1988, p. 5-10
- KANDEL Liliane, « Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif, et sur les études d'opinion », *Épistémologie sociologique*, vol.1, n°13, 1972, p. 25-46

- KAUFMANN Laurence, « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité. », *Langage et société*, vol. 2, n° 100, 2002, p. 49-79
- KAUFMANN Laurence, « L'opinion publique : oxymoron ou pléonasme ? », *Réseaux*, vol. 117, n°1, 2003, p. 283
- KITSCHOLT Herbert, 'Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in four Democracies', *British Journal of Political Science*, vol. 16, n°1, p. 57-85
- KRASNER Stephen D., 'Structural Causes and Regime Consequences. Regimes as Intervening Variables', *International organization*, vol. 36, n°2, 1982, p. 185-205
- KUKLINSKI James, QUIRK Paul, 'Conceptual Foundations of Citizen Competence', *Political Behavior*, vol. 23, n°3, 2001, p. 285-311
- KROSNICK Jon A., HOLBROOK Allyson L., LOWE Laura, VISSER Penny S., 'The Origins and Consequences of Democratic Citizens' Policy Agendas: A study of Popular Concern About Global Warming', *Climatic Change*, vol. 77, n°1, 2006, p. 7-43
- LATOUR Bruno, « La fin des moyens », *Réseaux*, vol. 18, n°100, 2000, p. 39-58
- LATOUR Bruno, SCHWARTZ Cécile, CHARVOLIN Florian, « Crise des environnements, défis aux sciences humaines », *Futur antérieur*, n°6, 1991, p. 28-56
- LAUGIER Sandra, « La désobéissance comme principe de la démocratie », *Pouvoirs*, vol. 4, n°155, 2015, p. 43-54
- LE RENARD Amélie, « Droits des femmes et développement personnel : les appropriations du religieux par les femmes en Arabie Saoudite », *Critique internationale*, vol. 46, n°1, 2010, p. 67-86
- LECA Jean, « L'état entre *politics*, *policies* et *polity*, ou peut-on sortir du triangle des Bermudes ? », *Gouvernement et action publique*, vol. 1, n° 1, 2002, p. 59-82
- LECA Jean, « Le repérage du politique », *Projet*, n°71, 1973, p. 11-24
- LEMIEUX Cyril, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 1, n°25, 2007, p. 191-212
- LINDBLOM Charles, 'Still Muddling, not yet Through', *Public Administration Review*, vol. 39, n°6, 1979, p. 517-526
- LINDBLOM Charles, 'The Science of Muddling Throuht', *Public Administration*, vol. 19, 1959, p. 79-88
- LINZ Juan J., « L'effondrement de la démocratie, autoritarisme et totalitarisme dans l'Europe de l'entre-deux-guerres », *Revue internationale de politique comparée*, n°4, vol. 11, 2004, p. 531-586
- LOPEZ Fanny, « Les touristes du nucléaire : l'enjeu de l'accessibilité des sites de production EDF, 1974-1991 », *Annales historiques de l'électricité*, vol. 1, n°12, 2014, p. 65-75
- LYND Robert S., "Democracy in reverse", *Public Opinion Quartely*, vol. 4, n°2, 1940, p. 218-220
- MACCOBBY Eleanor E., MATTHEWS Richard E., MORTON Anton S., 'Youth and Political Change', *The Public Opinion Quartely*, vol. 18, n°1, 1954, p. 23-39
- MADRELIEUX Stéphane, « Expéiercer », *Critique*, vol. 12, n°787, p. 1012-1013
- MAGNI BERTON Raul, « Holisme durkheimien et holisme bourdieusien. Étude sur la polysémie d'un mot », *L'année sociologique*, 2008, 58, n°2, p. 299-318
- MANIN Bernard, « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine. Introduction, généalogie et éléments critiques. Entretien avec Bernard Manin », *Politix*, 2002, vol. 15, n°57, p. 37-55
- MARCH James G., OLSEN Johan P., 'The Institutional Dynamics of International Political Orders', *International organization*, vol. 52, n°4, 1998, p. 943-96

- MARIOT Nicolas, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, vol. 23, n°92, 2010, p. 167-194
- MARPSAT Maryse, « La méthode Alceste », *Sociologie*, n°1, vol. 1, 2010, <http://sociologie.revues.org/312>
- MAYER Nonna, « Les conséquences politiques du “capital social” : le cas français », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n°3, 2003, p. 381-395
- MCCOMBS Maxwell, SHAW Donald, 'The Agenda-Setting Function of Mass-Media', *Public Opinion Quarterly*, n°1, 1974, p. 176-187
- McCALLAM David, « Les “petites phrases” dans la politique anglo-saxonne. Notes sur le “sound bite” : une figure qui sape le discours démocratique », *Communication & langages*, n°126, 2000, p. 52-59
- MERCANTI-GUERIN Maria, « Facebook, un nouvel outil de campagne : Analyse des réseaux sociaux et marketing politique », *La Revue des Sciences de Gestion*, vol. 2, n°242, 2010, p. 17-28
- MILLER Clark, ILES Alastair, JONES Christopher, 'The Social Dimensions of Energy Transitions', *Science as Culture*, vol. 22, n°2, 2013, p. 135-143
- MOLS Frank, *et al.*, 'Why a Nudge Is Not Enough: A Social Identity Critique of Governance by Stealth', *European Journal of Political Research*, vol. 54, n°1, 2015, p. 81-98
- MOUSSAOUI Isabelle, « De la société de consommation à la société de modération. Ce que les français disent, pensent et font en matière de maîtrise de l'énergie », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°103, 2007, p. 114-121
- MUXEL Anne, « L'âge des choix politiques. Une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n°2, 1992, p. 233-263
- NAÏ Alessandro, SCHEMEIL Yves, MARIE Jean-Louis, 'Anxiety, Sophistication and Resistance to Persuasion: Evidence from a Quasi-Experimental Survey on Global Climate Change', *Political psychology*, vol. 38, n°1, 2017, p. 137-156
- NÖELLE-NEUMANN Elisabeth, « L'opinion publique entre apathie et mobilisation : la spirale du silence », dans *Hermès*, n°31, Paris, CNRS éditions, 2001, p. 181-189
- NOËLLE-NEUMANN Elisabeth, 'The Spiral of Silence. A Theory of Public Opinion', *Journal of Communication*, n°24, 1974, p. 43-54
- PADGETT Stephen, 'The Single European Market: The Politics of Realization', *Journal of Common Market Studies*, vol. 1, 1992, p. 53-75
- PAGE Benjamin I., SHAPIRO Robert Y., « Retrouver la positivité et la rationalité de l'opinion publique », *Hermès*, n°31, Paris, CNRS éditions, 2001, p. 103-116
- PAGE Benjamin I., SHAPIRO Robert Y., DEMPSEY Glenn R., 'What Moves Public Opinion?', *American political science review*, vol. 81, n°1, 1987, p. 23-44
- PALIER Bruno, BONOLI Giuliano, « Phénomènes de *path dependence* et réformes des systèmes de protection sociale », *Revue française de science politique*, n°3, 1999, p. 399-420
- PALIER Bruno, SUREL Yves, « Les “trois i” et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, 2005, p. 7-32
- PIERSON Paul, 'Path Dependence, Increasing Returns, and Political Science', *American Political Science Review*, vol. 94, n°2, 2000, p. 251-267
- PITKIN Hanna, 'Justice: On Related Public and Private', *Political theory*, vol. 9, n°3, 1981, p. 327-352
- QUÉRÉ Louis, « Opinion : l'économie du vraisemblable. Introduction à une approche praxéologique de l'opinion publique », *Réseaux*, vol. 8, n°43, 1990, p. 33-58

- RADAELLI Claudio M., 'Harmful Tax Competition in the EU: Policy Narratives and Advocacy Coalitions', *Journal of Common Market Studies*, vol. 37, n°4, 1999, p. 661-682
- RADAELLI Claudio M., « Logiques de pouvoirs et récits dans les politiques publiques de l'Union Européenne », *Revue française de science politique*, vol. 50, n°2, 2000, p. 256
- RECKWITZ Andreas, 'Toward a Theory of Social Practices. A Development in Culturalist Theorizing', *European Journal of Social Theory*, vol. 5, n°2, 2002, p. 243-263
- REINERT Max, « Les “mondes lexicaux” et leur “logique” à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, vol. 66, n°1, 1993, p. 5-39
- REYNAUD Jean-Daniel, « Les régulations dans les organisations : régulation de contrôle et régulation autonome », *Revue française de sociologie*, vol. 29, n°1, 1988, p. 5-18
- ROSE Richard, 'Inheritance before choice in public policy', *Journal of theoretical politics*, vol. 2, n°3, p. 263-291
- ROSIÈRE Stéphane, « La fragmentation de l'espace étatique mondial », *L'espace politique*, vol. 11, n°2, 2010, page consultée le 10/12/2014, <http://espacepolitique.revues.org/1608>
- RUMPALA Yannick, « La “consommation durable” comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », *Revue française de science politique*, vol. 59, n°5, 2009, p. 967-996
- SACHS Jeffrey D., WARNER Andrew M., 'The Big Push, Natural Resource Booms and Growth', *Journal of development economics*, vol. 59, n°1, 1999, p. 43-76
- SAURUGGER Sabine, SUREL Yves, « L'eupéanisation comme processus de transfert de politique publique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n°2, 2006, p. 179-211
- SCHMIDT Susan K., 'Only an Agenda Setter? The European Commission's Power over the Council of Ministers', *European Union Politics*, n°1, 2000, p. 37-61
- SCHMIDT Susan K., 'Sterile Debates and Dubious Generalisations: European Integration Theory Tested by Telecommunications and Electricity', *Journal of Public Policy*, vol. 16, n°3, 1996, p. 233-271
- SCHUDSON Michael, 'The “Lippmann-Dewey Debate” and the Invention of Walter Lippmann as an Anti-Democrat 1986-1996', *International Journal of Communication*, vol. 2, n°1, 2008, p. 1031-1042
- SHOVE Elisabeth, 'Beyond the ABC: Climate Change Policy and Theories of Social Change', *Environment and Planning*, vol. 42, 2010, p. 1273-1285
- SHOVE Elisabeth, PANZAR Mika, 'Consumers, Producers and Practices. Understanding the Invention and Reinvention of Nordic Walking', *Journal of consumer culture*, vol. 5, n°1, 2005, p. 43-64
- SCHWARTZ Shalom H., 'Are there Universal Aspects in the Structure and Contents of Human Values?', *Journal of social issues*, vol. 50, n°4, 1994, p. 19-46
- SIMON Herbert A., 'Bounded Rationality and Organizational Learning', *Organization Science*, vol. 2, n°1, 1991, p. 125-134
- SNIDERMAN Paul, « Les nouvelles perspectives de la recherche sur l'opinion publique », *Politix*, 1998, n°41, p. 123-175
- STERN Paul C., 'Toward a Coherent Theory of Environmentally Significant Behavior', *Journal of Social Issues*, vol. 3, n°56, 2000, p. 407-424
- STERN Paul C. *et al.*, 'A Value-Belief-Norm Theory of Support for Social Movements: The Case of Environmentalism', *Human Ecology Review*, vol. 6, n°2, 1999, p. 81-97
- STONE Deborah A., "Causal Stories and the Formation of Policy Agendas", *Political science quarterly*, vol. 104, n°2, 1989, p. 281-300

- SUBRÉMON Hélène (coord.), « Usages de l'énergie dans l'habitat : la transition énergétique vue d'en bas », *Flux*, vol. 2, n°96, 2014
- TAÏEB Emmanuel, « Persistance de la rumeur. Sociologie des rumeurs électroniques », *Réseaux*, vol. 2, n°106, 2001, p. 231-271
- TALPIN Julien, « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatique de la compétence civique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n°1, 2010, p. 91-115
- TALPIN Julien, « Pour une approche processuelle de l'engagement participatif. Les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative », *Politique et sociétés*, vol. 27, n°3, 2008, p. 133-164
- TAYLOR Charles, « Suivre une règle », *Critique*, n°519-520, 1995, p. 165-180
- TEISMAN Geert R., « Models for Research into Decision-Making Processes: On Phases, Streams and Decision-Making Rounds », *Public administration*, vol. 78, n°4, 2000, p. 937-956
- THALLER Richard H., SUNSTEIN Cass R., 'Behavioral Economics, Public Policy, and Paternalism', *The American Economic Review*, vol. 93, n°2, 2003, p. 175-179
- TIBERJ Vincent, « Compétence et repérage politiques en France et aux États-Unis : une contribution au modèle de "l'électeur raisonnable" », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°2, 2004, p. 261-287
- TILLY Charles, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, n°4, 1984, p. 89-108
- TOPÇU Sezin, « Nucléaire : de l'engagement "savant" aux contre-expertises associatives », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, n°3, 2006, p. 249-256
- VILLALBA Bruno, « L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique », *Écologie & politique*, vol. 2, n°40, 2010, p. 95-113
- Vimal Ruppert, Mathevet Raphaël, Michel Laura, « Entre expertises et jeux d'acteurs : la trame verte et bleue du Grenelle de l'environnement », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 20, n°4, 2012, p. 415-424
- WARDE Alan, 'Consumption and Theories of Practice', *Journal of consumer culture*, vol. 5, n°2, 2005, p. 131-153
- WILSON Francis G., 'Concepts of Public Opinion', *The American Political Science Review*, vol. 27, n°3, 1933, p. 371-391
- WILWHITE Harold, 'New Thinking on the Agentive Relationship Between End-Use Technologies and Energy-Using Practices', *Energy Efficiency*, vol. 1, 2008, p. 121-130
- WOLL Cornelia, 'Vers des compétences externes : l'activisme de la commission européenne en matière d'aviation internationale', *Politiques européennes*, vol. 17, n°3, 2005, p. 137-158
- WRIGHT Scott, STREET John, 'Democracy, deliberation and design: the case of online discussion forums', *New Media Society*, n°9, 2007, p. 849-869
- YEAGER David S., LARSON Samuel B., KROSNICK Jon A., THOMPSON Trevor, 'Measuring Americans' Issue Priorities: A New Version of the Most Important Problem Question Reveals More Concern About Global Warming and the Environment', *Public Opinion Quarterly*, vol. 75, n°1, 2011, p. 125-138
- ZASK Joëlle, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Pragmatismes*, n°15, 2008, p. 169-189
- ZITTOUN Philippe, « Entre définition et propagation des énoncés de solution », *Revue française de science politique*, vol. 63, n°3, 2013, p. 625-646

Chapitres d'ouvrage :

ABRIAL Stéphanie, SAINTY Jessica, SALOMON Annie-Claude, « Les logiques plurielles de l'argumentation : analyses des questions ouvertes », dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, PACTE, Grenoble, 2012, p. 139-160

AKRICH Madeleine, « La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques » dans AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, 2006, p. 109-134

AKRICH Madeleine, 'The de-scription of technical objects', dans BIJKER Wiebe E., LAW John (dir.), *Shaping Technology, Building Society. Studies in Sociotechnical Change*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 205-224

ALLPORT Floyd H., 'Attitudes', *A Handbook of Social Psychology*, Worcester, Clark University Press, 1935, p. 798-844

ASPINWALL Mark, SCHNEIDER Volker, « Un menu commun pour des tables séparées. Le tournant institutionnaliste dans la science politique et les études sur l'intégration européenne », dans DELORI Mathias, DESCHAUX-BEAUME Delphine et SAURUGGER Sabine (dir.), *Le choix rationnel en science politique. Débats critiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 103-140

BAUDOT Pierre-Yves, « Le temps des instruments. Pour une socio-histoire des instruments d'action publique », dans HALPERN Charlotte, LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick, *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de Science Po, 2014, p. 193-236

BELLAMY Christine, RAAB Charles, 'Wiring-up the deck-chairs?' dans COLEMAN Stephen, TAYLOR John, VAN DE DONK Wim (dir.), *Parliament in the Age of the Internet*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 156-172

BENHABIB Sheyla, 'Towards a Deliberative Model of Democratic Legitimacy', dans BENHABIB Sheyla (dir.), *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 67-94

BESLAY Christophe, « Individualisation des frais de chauffage et maîtrise de la demande en énergie » dans MENOZZI Marie-Jo, FLIPO Fabrice, PÉCAUD Dominique (dir.), *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, Aix-en-Provence, Édisud, 2008, p. 183-191

BESLAY Christophe, ZÉLEM Marie-Christine, « Le paradoxe du consommateur moderne. Modérer ses consommations d'énergie dans une société toujours plus énergétivore » dans JUAN Salvador (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 277-296

BIAREZ Sylvie, « Repenser la sphère locale selon l'espace public » dans BASTIEN François, NEVEU Érik (dir.), *Espaces publics mosaïques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 267-283

BLONDIAUX Loïc, « L'opinion publique », dans GINGRAS Anne-Marie (dir.), *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*, Montréal, Presses de l'université du Québec, 2003, p. 137-158

BONNAY Denis, COZIC Mikaël, « Principe de charité et sciences de l'homme » dans MARTIN Thierry (dir.), *Les sciences humaines sont-elles des sciences ?*, Paris, Vuibert, 2011, p. 119-158

BORRAZ Olivier, « Les normes. Instruments dépolitisés de l'action publique », dans LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 123-161

BOUDON Raymond, « "Vox populi, vox Dei ?" Le "spectateur impartial" et la théorie des opinions », dans BOUDON Raymond, DEMELEUNAERE Pierre, VIALE Riccardo, *L'explication des normes sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 93-127

BOUILLET Jérémy, « La négociation cognitive dans le dispositif d'enquête : l'enquêteur comme producteur de réponses ? », dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, PACTE, Grenoble, 2012, p. 195-222

- BOY Daniel, BRUGIDOU Mathieu, « Risque environnemental et politique », dans CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna, *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 71-95
- BOZONNET Jean-Paul, « Le contre-récit climatique dans l'opinion européenne. Émergence et signification sociale », dans ZACCAÏ Edwin, GEMENNE François, DECROLY Jean-Michel, *Controverses climatiques, sciences et politiques*, Paris, Presses de Science Po, 2012, p. 195-220
- BRUGIDOU Mathieu, MOUSSAOUI Isabelle, 'From the Energy Policies to the Energy-related Practices in France', dans FUDGE Shane, PETERS Michael, HOFFMAN Steven M., WEHRMEYER Walter (dir.), *International Approaches to Behaviour Change: The Global Challenge to Encouraging Sustainable Lifestyles*, London, Edward Elgar Publishing Ltd, 2013, p. 143-163
- CARRICABURU Danièle, « Confinement et déconfinement des luttes définitionnelles : les cas de la périnatalité et des infections nosocomiales », dans GILBERT Claude, HENRY Emmanuel (dir.), *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte, 2009, p. 55-72
- CHARPENTIER Isabelle, « Une pratique rare et sélective : la lecture de la presse d'information générale et politique », dans LEGAVRE Jean-Baptiste (dir.), *La Presse écrite : un objet délaissé ? Regards sur la presse écrite française*, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 315-335
- CHAZEL François, « Retour sur l' "orientation normative de l'action" : éléments pour une appréciation tempérée », dans BOUDON Raymond, DEMEULENAERE Pierre, VIALE Riccardo (dir.), *L'explication des normes sociales*, PUF, Paris, 2001, p. 159-174
- COLOMBIER Michel, « L'énergie au XXIe siècle : les nouveaux défis », dans MOSSERI Rémy, JEANDEL Catherine (dir.), *L'énergie à découvert*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 297-299
- COMBY Jean-Baptiste, « Les médias face aux controverses climatiques en Europe. Un consensus fragilisé mais toujours structurant », dans ZACCAÏ Edwin, GEMENNE François, DECROLY Jean-Michel, *Controverses climatiques, sciences et politiques*, Paris, Presses de science po, 2012, p. 157-171
- CONTAMIN Jean-Gabriel, « 3. Cadrages et luttes de sens », dans AGRIKOLIANSKY Éric *et al.*, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p. 55-75
- CRIQUI Patrick, « Les dynamiques mondiales de l'énergie », dans MOSSERI Rémy, JEANDEL Catherine (dir.), *L'énergie à découvert*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 19-21
- DE TERSSAC Gilbert, « La théorie de la régulation sociale : repères pour un débat », dans DE TERSSAC Gilbert (dir.), *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud*, Paris, La découverte, 2003, p. 11-33
- DENNI Bernard, « Les Français et la politique : experts, amateurs et profanes », dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le Raisonnement politique. Comment les citoyens justifient leurs choix ?*, PACTE, Grenoble, 2012, p. 55-95
- DOBIGNY Laure, « Changement énergétique et rapport au monde », dans MENOZZI Marie-Jo, FLIPO Fabrice, PÉCAUD Dominique (dir.), *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, Aix-en-Provence, Édisud, 2008, p. 215-224
- DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, 'What Political Discussion Means and How Do the French and (French-Speaking) Belgians Deal with it ?' dans WOLF Michael R., MORALES Laura, IKEDA Ken'ichi (eds.) *Political Discussion in Modern Democracies. A Comparative Perspective*, Abington / New York, Routledge, 2010, p. 44-61
- DUBUISSON-QUELLIER Sophie, « Gouverner (par) les conduites des consommateurs. Le cas de la politique publique de consommation durable », dans DUBUISSON-QUELLIER Sophie (dir.), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, p. 195-228
- DUMOULIN Michaël, « Les forums électroniques : délibératifs ou démocratiques ? », dans MONIÈRE Denis (dir.), *Internet et la démocratie. Les usages politiques d'Internet en France, au Canada et aux États-Unis*, Québec, Monière et Wollank éditeurs, 2002, p. 141-157

- EMERSON Robert M., MESSINGER Sheldon L., « Micropolitique du trouble. Du trouble personnel au problème public » dans CEFAÏ Daniel, TERZI Cédric (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2012, p. 51-80
- EVRARD Aurélien, « Les choix énergétiques au prisme de la science politique », dans MENOZZI Marie-Jo, FLIPO Fabrice, PÉCAUD Dominique (dir.), *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, Aix-en-Provence, Édisud, 2008, p. 155-165
- FAVRE Pierre, « Y a-t-il un rapport "ordinaire" au politique ? » dans MARIE Jean-Louis, DUJARDIN Philippe, BALME Richard (dir.), *L'ordinaire, Mode d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 13-46
- FAVRE Pierre, « Qui gouverne quand personne ne gouverne ? », dans FAVRE Pierre *et al.*, *Être gouverné*, Paris, Presses de sciences po, 2003, p. 257-271
- FISCHER Frank, 'Policy Discourse and the Politics of Washington Think Tanks », dans FISCHER Frank, FORESTER John (eds.), *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*, Durham, Duke University Press, 1993, p. 21-42
- FINON Dominique, « Les États et le nucléaire civil depuis 1945 : l'empreinte des structures étatiques et des styles politiques », dans BRENAC Édith, FINON Dominique, MÜLLER Pierre (dir.), *La grande technologie entre l'État et le marché. Politiques publiques comparées*, Grenoble, CERAT, p. 29-66
- FODOR Firenc, « Vers une société sobre : la rhétorique des économies d'énergie », dans CIHUELO Jérôme, JOBERT Arthur, GRANDCLÉMENT Catherine (dir.), *Énergie et transformations sociales. Enquêtes sur les interfaces énergétiques*, Paris, Lavoisier, 2015, p. 201-214
- GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle, « Les occupants de bâtiments performants en énergie en sont-ils les usagers ? » dans CIHUELO Jérôme, JOBERT Arthur, GRANDCLÉMENT Catherine (dir.), *Énergie et transformations sociales. Enquête sur les interfaces énergétiques*, Paris, Lavoisier, 2015, p. 33-50
- GERSTLÉ Jacques, PIAR Christophe, « Chapitre 1 : Les campagnes dans l'information télévisée », dans PERRINEAU Pascal (dir.), *Le vote de rupture*, Presses de Sciences Po, 2008, p. 21-50
- GODART Olivier, « Les controverses climatiques en France. La logique du trouble », dans ZACCAÏ Edwin, GEMENNE François, DECROLY Jean-Michel (dir.), *Controverses climatiques, sciences et politiques*, Paris, Presses de science po, 2012, p. 117-140
- GRONOW Antti, 'From Habits to Social Institutions: A Pragmatist Perspective' dans WARDE Alan, SOUTHERTON Dale (eds.), *The Habits of Consumption*, Helsinki, Helsinki Collegium for Advanced Studies, 2012, p. 26-44
- JOBERT Bruno, « Le retour du politique », dans JOBERT Bruno (dir.), *Le Tournant néolibéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 9-20
- JOBERT Bruno, « Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction de normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche », dans FAURE Alain, POLLET Gilles, WARRIN Philippe (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 13-24
- KAUFMANN Laurence, « Faire collectif : de la constitution à la maintenance », dans KAUFMANN Laurence, TROM Danny (dir.), *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun au politique*, Paris, éditions de l'EHESS, 2010, p. 331-371
- LAGROYE Jacques, « Les processus de politisation », dans LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 359-372
- LEMIEUX Cyril, « Jugements en action, actions en jugement. Ce que la sociologie des épreuves peut apporter à l'étude de la cognition », dans CLÉMENT Fabrice, KAUFMAN Laurence (dir.), *La sociologie cognitive*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011, p. 249-74

- LUPIA Arthur, McCUBBINS Mathew D., POPKIN Samuel L., 'Beyond Rationality: Reason and the Study of Politics' dans LUPIA Arthur, McCUBBINS Mathew D., POPKIN Samuel L. (dir.), *Elements of Reason*, Cambridge university press, Cambridge, 2000, p. 1-20
- MAYER Nonna, « La consistance des opinions », dans GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna, SNIDERMAN Paul (dir.), *La Démocratie à l'épreuve*, Paris, Presse de Sciences Po, 2002, p. 19-49
- OPP Karl-Dieter, 'How do Norms Emerge? An Outline of a Theory', dans BOUDON Raymond, DEMEULENAERE Pierre, VIALE Riccardo (dir.), *L'explication des normes sociales*, PUF, Paris, 2001, p. 11-44
- PAPA Françoise, FRANCONY Jean-Marc, « Twitter en campagne » dans GERSTLÉ Jacques, MAGNI-BERTON Raul (dir.), *2012 la campagne présidentielle. Observer les médias, les électeurs et les candidats*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 87-102
- PONS Frédéric, « Le nucléaire en France : des activités au cœur de la conscience nationale », dans PICAPER Jean-Paul, GRAWE Joachim (dir.), *Nucléaire, l'Europe partagée*, Paris, Ramsay, 2000, p. 31-40
- PROULX Serge, « Les communautés virtuelles : ce qui fait le lien » dans PROULX Serge, POISSANT Louise, SÉNÉCAL Michel (dir.), *Communautés virtuelles. Penser et agir en réseau*, Québec, Université de Laval - Paris, L'Harmattan, 2006, p. 13-26
- ROUQUETTE Michel-Louis, « Représentations sociales et idéologies » dans DESCHAMPS Jean-Claude, BEAUVOIS Jean-Léon (dir.), *La psychologie sociale, tome 2, Des attitudes aux attributions. Sur la construction de la réalité sociale*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1996, p. 163-173
- ROUX Guillaume, DENNI Bernard, « Changer d'opinion : citoyen délibératif, inconstant ou "dominé" ? », dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le raisonnement politique : comment les citoyens justifient leurs choix ?*, PACTE, Grenoble, 2012, p. 119-138
- SCHEMEIL Yves, « Compétence, raisonnement, jugement », dans SCHEMEIL Yves (dir.), *Le Raisonnement politique. Comment les citoyens justifient leurs choix ?*, PACTE, Grenoble, 2012, p. 21-54
- SCHEMEIL Yves, « Information et compétences politiques. Dans la forêt magique des Eurobaromètres », dans GERSTLÉ Jacques (dir.), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 323-343
- SCHEMEIL Yves, EBERWEIN Wolf-Dieter, « Le mystère de l'énonciation : normes et normalité en relations internationales » dans SCHEMEIL Yves, EBERWEIN Wolf-Dieter (dir.), *Normer le monde. L'énonciation des normes internationales*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 7-62
- SHEPPARD Elizabeth, « Problème public », dans BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 530-538
- SCHMIDT Susan K., 'The European Commission's Powers in Shaping European Policies', dans DIMITRAKOPOULOS Dionyssi (dir.), *The Changing European Commission*, Manchester, Manchester University Press, 2004, p. 105-120
- SNIDERMAN Paul M., 'Taking Sides: A Fixed Choice Theory of Political Reasoning', dans LUPIA Arthur, McCUBBINS Mathew D., POPKIN Samuel L., *Elements of Reason, op. cit.*, p. 67-84
- SKINNER Quentin, « Sur la justice, le bien commun et la priorité de la liberté », dans BERTEN André, DA SILVEIRA Pablo, POURTOIS Hervé (dir.), *Libéraux et communautariens*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 209-226
- SUREL Yves, « Approches cognitives », dans BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 90-98
- VOSS Thomas, 'Game-Theoretical Perspectives on the Emergence of Social Norms', dans Michael Hechter, Karl-Dieter Opp (eds.), *Social Norms*, New York, Russel Sage Foundation, 2001, p. 105-136

WALLENBORN Grégoire, DOZZI Joël, « Du point de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé ? » dans CORNUT Pierre, BAULER Tom, ZACCAÏ Edwin, *Environnement et inégalités sociales*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2007, p. 47-59

WITSCHGE Tamara, 'Online Deliberation: Possibilities of the Internet for Deliberative Democracy', dans SHANE Peter M. (eds), *Democracy Online. The Prospects for Political Renewal Through the Internet*, London and New York, Routledge, 2004, p. 109-122

ZASK Joëlle, « L'enquête sociale comme inter-objectivation », dans KARSENTI Bruno, QUÉRÉ Louis (dir.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, éditions de l'EHESS, 2004, p. 141-165

ZÉLEM Marie-Christine, « Les lampes basse-consommation en panne de diffusion » dans MENOZZI Marie-Jo, FLIPO Fabrice, PÉCAUD Dominique (dir.), *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, Aix-en-Provence, Édisud, 2008, p. 171-182

Communications :

BOUILLET Jérémy, 'Factorial analysis applied to energy issues', présentation à la Winter school in Methods and Techniques, Vienne, 2014

BOUILLET Jérémy, « Opinion publique ou opinion des publics ; qui s'engage et comment s'engage-t-on dans les questions d'énergie », présentation aux 2e Journées Internationales de Sociologie de l'Énergie, Tours, 2015

BOZONNET Jean-Paul, « De la conscience écologique aux pratiques. Comment expliquer le hiatus entre attitudes environnementalistes et les comportements », HAL-SHS, page consultée le 03/03/2015

<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00160092/document>

BRUGIDOU Mathieu, « Stigmatisation et dénonciation : entre adhésion doxique et distance critique », communication au congrès de l'Association Française de Sciences Politiques, ST49, Strasbourg, 2011

BRUGIDOU Mathieu, ESCOFFIER Caroline, 'Energy and energy-saving publics in Provence-Alpes-Côte d'Azur', communication à l'eceee Summer Study, panel 8 'Dynamics of consumption', 2013. <http://proceedings.eceee.org/visabstrakt.php?event=3&doc=8-134-13>

GILBERT Claude, HENRY Emmanuel, « Au-delà de la mise sur agenda. Les processus de définition des problèmes : enjeux-clés pour l'analyse de l'action publique », communication à la ST 14 « L'analyse des politiques publiques existe-t-elle encore ? », congrès de l'AFSP, Grenoble, 2009

LECA Jean, « L'État entre *politics*, *policies* et *polity*, ou "comment sortir du triangle des Bermudes ?" », communication au congrès de l'AFSP, ST03, Grenoble, septembre 2009

MOINE Michèle, « Questions ouvertes et analyse des données textuelles », présentation au module d'Analyse des données textuelles, école d'été QuantiLille, 4 juillet 2012

Thèses et mémoires :

BENVEGNI Nicolas, *La politique des Netroots. La démocratie à l'épreuve d'outils informatiques de débat public*, thèse de science politique soutenue le 14 novembre 2011, sous la direction de Michel Callon, école nationale des Mines de Paris

BLANCHARD Philippe, *Les médias et l'agenda électronucléaire en France. 1970-2000*, thèse de science politique soutenue le 5 janvier 2010, sous la direction de Jacques Gerstlé, Université Paris-Dauphine

BRISEPIERRE Gaëtan, *Les conditions sociales et organisationnelles du changement de pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*, thèse de sociologie soutenue en septembre 2011, sous la direction de Dominique Desjeux, université Paris Descartes

BOUILLET Jérémy, *L'enquête COGNI. Retour sur les propriétés sociales d'un dispositif d'enquête*, mémoire de Master 2 PROGIS soutenu en septembre 2010, sous la direction de Bernard Denni et d'Yves Schemeil, Institut d'Études Politiques de Grenoble

BOUILLET Jérémy, *Un état des lieux de la notion de norme sociale en sciences sociales*, mémoire de master 2, soutenu en septembre 2011, sous la direction de Martine Kaluszynski, Institut d'Études Politiques de Grenoble

DELORI Mathias, *De la réconciliation franco-allemande à la guerre des dieux. Analyse cognitive et discursive d'une politique publique volontariste d'éducation à la cause de la paix : l'Office franco-allemand pour la jeunesse*, thèse de science politique soutenue le 23 juin 2008, sous la direction d'Yves Surel, université Pierre Mendès-France

EVRARD Aurélien, *L'intégration des énergies renouvelables aux politiques publiques de l'électricité en Europe. Une comparaison : Allemagne, Danemark, France*, thèse de science politique soutenue le 10 décembre 2010, sous la direction de Pierre Lascoumes, Institut d'études politiques de Paris

FALGUERES Sophie, *Les forums de discussion des sites web de la presse quotidienne nationale : entre repositionnement identitaire des journaux et constitution de publics de presse. Etude des articulations entre les pratiques des modérateurs et des participants des forums du Monde.fr, de Libération.fr et du Figaro.fr*, thèse de sociologie soutenue le 8 décembre 2006, sous la direction de Bruno Péquignot, Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle

GOURGUES Guillaume, *Le consensus participatif. Les politiques de la démocratie dans quatre régions françaises*, thèse de science politique soutenue le 7 décembre 2010, sous la direction d'Alain Faure, Université de Grenoble

MAUGER-PARAT Marion, *Les représentations climatiques dans la presse française. Analyses sémiologiques et sémiotiques comparées de discours médiatiques, scientifiques et profanes*, thèse de sciences du langage soutenue le 22 novembre 2013, sous la direction de Jean-Didier Urbain, université Paris-Descartes

PAUTARD Éric, *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, thèse de sociologie soutenue le 30 novembre 2009, sous la direction de Jean-Yves Nevers et de Marie-Christine Zélem, université Toulouse II-Le Mirail

PIAR Christophe, *La coproduction de l'actualité télévisée et son impact sur la formation des opinions des citoyens en campagne électorale*, thèse de science politique soutenue le 21 octobre 2009, sous la direction de Jacques Gerstlé, Université Paris 1

PIET Grégory, *Does ideology matters in elections ? Estimer les positions des « partis frères » belges sur l'enjeu climatique (1981-2014)*, thèse de sciences politiques et sociales soutenue le 26 juillet 2015, sous la direction de Sébastien Brunet, université de Liège

POLO Claire, *L'eau à la bouche : ressources et travail argumentatifs des élèves lors de débats socio-scientifiques sur l'eau potable*, thèse de sciences de l'éducation soutenue le 25 avril 2014, sous la direction de Christian Plantin, université Lumière Lyon 2

WALDVOGEL Carole, *Enjeux et stratégies autour de l'environnement dans le champ associatif*, thèse de sociologie soutenue le 7 décembre 2005, sous la direction de Christian de Montlibert, université de Strasbourg 2

Rapports et notes :

Ademe & vous. Stratégie et études, lettre n°44 du 20 avril 2015, ADEME

Le budget « énergie du logement » : les déterminants des écarts entre les ménages, Le point sur, Commissariat général au développement durable, n°56, juin 2010

Chiffres clés de l'énergie en 2014, rapport au Commissariat Général au Développement Durable, service de l'observation et des statistiques (SOeS), février 2015

Chiffres et statistiques. Opinions et pratiques environnementales des Français en 2014, lettre n°624, Commissariat Général du Développement Durable, avril 2015

Comment agir sur la consommation des énergies ?, Livret de la journée citoyenne du Débat National sur la Transition Énergétique, 25 mai 2013

Financement participatif pour la croissance verte, THEMA, Commissariat général au Développement Durable janvier 2017

Les JT en campagne 2007/2012 : plus d'économie, moins d'écologie, La lettre INA Stats, n°27, septembre 2012

Nudges verts : De nouvelles incitations pour des comportements écologiques, Note d'analyse du Centre d'Analyse Stratégique, n°216, 2011

Pour une politique de consommation durable en France, Note de synthèse du Centre d'Analyse Stratégique, n°212, 2011

Pourquoi s'engager dans la transition énergétique, aujourd'hui ?, Livret de la journée citoyenne du Débat National sur la Transition Énergétique, 25 mai 2013

Statistiques de l'électricité en France – Bilan définitif de l'année 2014, RTE, 2014

World Energy Outlook 2014, Paris, International Energy Agency, 2014

AGRAFIOTIS D., DELARMINAT E., MORLAT G., PAGES J.-P., note du CEA n°425, « L'énergie nucléaire et l'opinion publique : émergence d'un mythe », 1977

BESSON Danilère, *Consommation d'énergie : autant de dépenses en carburants qu'en énergie domestique*, division Synthèses des biens et des services, INSEE, INSEE Première, n°1176, février 2008

BOUILLET Jérémy, BRUGIDOU Mathieu, ESCOFFIER Caroline, « Publics, leaders d'opinion et nucléaire : une enquête expérimentale par les scripts argumentatifs », note interne, EDF R&D, avril 2017

BRISEPIERRE Gaëtan, *Analyse sociologique de la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires. Bilan et perspectives*, rapport pour l'ADEME, décembre 2015

BROTTE François (prés.), BAUPIN Denis (rapp.), *Tome II Auditions et documents*, rapport n°2007 fait au nom de la Commission d'enquête relative aux coûts passés, présents et futurs de la filière nucléaire, à la durée d'exploitation des réacteurs et à divers aspects économiques et financiers de la production et de la commercialisation de l'électricité nucléaire, dans le périmètre du mix électrique français et européen, ainsi qu'aux conséquences de la fermeture et du démantèlement de réacteurs nucléaires, notamment de la centrale de Fessenheim, Assemblée nationale, 5 juin 2014

COCHEZ Nicolas, DURIEUX Éric, LEVY David, *Vulnérabilité énergétique. Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget*, INSEE, INSEE Première, n°1530, janvier 2015

DE CHEVEIGNÉ Suzanne *et al.*, *L'environnement dans le JT : la construction médiatique et sa réception*, rapport final Ademe - Afsset, décembre 2006

DENNI Bernard, ASTOR Sandrine, « Analyse des valeurs, attitudes politiques et préférences électorales », note interne TriElec, 2011

DOLAN Paul *et al.*, "MINDSCAPE, Influencing Behaviour through Public Policy", rapport pour le Cabinet Office – Institute for government, 2010

DUCRUET César, « Les mesures globales d'un réseau », publication du Groupe f.m.r (flux, matrices, réseaux), 2010, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00541902>

DUCRUET César, « Les mesures locales d'un réseau », publication du Groupe f.m.r. (flux, matrices, réseaux), 2010, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00546814v2>

DUJIN Anne, POQUET Guy, MARESCA Bruno, « La maîtrise des consommations dans le domaine de l'eau et de l'énergie », *Cahiers de la recherche*, Credoc, n°237, 2007

BUREAU Dominique, FONTAGNÉ Lionel, MARTIN Philippe, *Énergie et compétitivité*, Les notes du Conseil économique, n°6, mai 2013

GIRAULT Maurice, *Les économies d'énergie de chauffage depuis 25 ans dans le résidentiel*, notes de synthèse du SES, service statistique ministériel de l'Équipement, mai-juin 2000

JOBERT Arthur, « Éléments sur les précédentes expériences de “débat national sur l'énergie” », note interne, EDF R&D, novembre 2012

LAPOSTOLET Bertrand (rapp.), *Plan bâtiment Grenelle – Groupe de travail Précarité énergétique*, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, 15 décembre 2009

MERCERON Sébastien, THUÉLIÈRE Maël, *Les dépenses d'énergie dans les ménages depuis 20 ans*, division Conditions de vie des ménages, INSEE, INSEE Première, n°1315, octobre 2010

MONNOYER-SMITH Laurence (dir.), *Bilan énergétique de la France pour 2014*, rapport au Commissariat Général au Développement Durable, service de l'observation et des statistiques (SOeS), juillet 2015

PERETTI-WATTEL Patrick, BRUGIDOU Mathieu, ESCOFFIER Caroline, *Quels sont les déterminants de l'engagement en faveur des économies d'énergie ? Analyse des données d'une enquête menée en PACA*, note interne EDF R&D, ICAME, GRETS, 2010

SCHEMEIL Yves, Volume 1, Rapport préliminaire, « Introduction au rapport général et Bibliographie », *Peut-on connaître les connaissances politiques ? Définitions comparées, mesure et effets civiques de la compétence*, PACTE, 2008

WALLENBORN Grégoire et al., *Détermination de profils de ménages pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie*, rapport d'étude pour le Belgian Science Policy, août 2006

Autres :

http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2014/04/06/cercle_95121.htm

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Electricity_production_and_supply_statistics

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Energy_trends

<http://jeunes.edf.com/article/la-consommation-d-electricite,270>

<http://www.cre.fr/reseaux/reseaux-publics-d-electricite/qualite-de-l-electricite>

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF11358

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2119678?sommaire=2119686>

<https://www.lenergieenquestions.fr/les-sources-de-production-delectricite-en-france-infographie/>

<http://www.lettreducadre.fr/13291/transition-energetique-le-vrai-probleme-est-celui-de-la-gouvernance/>

<http://www.transition-energetique.gouv.fr/le-mag-du-debat/francois-moisan-efficacite-et-sobriete-energetiques>

BROUARD Sylvain, ZIMMERMANN Simona, « Les pratiques médiatiques des français pendant la campagne présidentielle 2012 », TriÉlec 2012, Dynamiques politiques 2012, vague 5 – mars 2012. <https://sites.google.com/a/iepg.fr/trielec/resultats-analyses/enquetes-pre-electorales/vague-5---avril-2012/lespratiquesmediatiquesdesfrancaispendantlacampagnepresidentielle2012>

LÉVÊQUE François, « Tarification progressive de l'énergie : marche arrière toute », *Les Échos*, 20 décembre 2012

PIERCE Charles, 'The Fixation of Belief', *Popular Science Monthly*, 12 novembre 1877, <http://www.peirce.org/writings/p107.html>

PIERCE Charles, 'How to Make our Ideas Clear', *Popular Science Monthly*, 12 janvier 1878, <http://www.peirce.org/writings/p119.html>

ROSENVALLON Pierre, *Le Monde*, 22 mars 2007

TALPIN Julien, « Qualité de la délibération », dans CASILLO Ilaria *et al.* (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, <http://www.dicopart.fr/en/dico/qualite-de-la-deliberation>

ZITTOUN Philippe, « Dispositif », dans CASILLO Ilaria *et al.*, *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/dico/dispositif>

ANNEXES

Nom	Pseudo	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Type de public	Sexe	Âge	Diplôme	PCS	Statut d'habitation	Type d'habitation	Région	Intérêt politique	Proximité partisane	Engagement asso.	Situation familiale	Enfants	Présence dans logement
Laurent	philtak	X			Témoign	Homme	49	NSP	Cadre, prof. intellect. sup.	Propriétaire	Maison	BR + Vaucl Var + AlpesMar	Assez Pas du tout	UDI		En couple, marié	Oui	Plus de 20 ans
Cédric	slword	X			Témoign	Homme	20	Bac+2	Employé	Locataire	Appartement	AlpesMar	Aucun			Célib., veuf, divorcé	Non	Moins de 5ans
Catherine	flori	X	X	X	Témoign	Femme	44	Ecole d'ingénieur	Autre, ss activité	Propriétaire	Maison	Var + AlpesMar	Peu	Aucun		En couple, marié	Oui	Moins de 5ans
Anne	cecileL	X	X		Témoign	Femme	35	Ecole de commerce	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Locataire	Appartement	BR + Vaucl	Peu	FG		Célib., veuf, divorcé	Oui	5 et 9 ans
Véronique	celineol	X	X	X	Témoign	Femme	39	NSP	Profession interm.	Locataire	Maison	BR + Vaucl Var + AlpesMar	Assez	FG		En couple, marié	Oui	5 et 9 ans
Martine	migale				Témoign	Femme	62	Ecole de commerce	Retraité	Propriétaire	Maison	AlpesMar	Assez	Modem		Célib., veuf, divorcé	Oui	Plus de 20 ans
Franck	Palfredo				Témoign	Homme	45	Bac+5	Profession interm.	Propriétaire	Maison	BR + Vaucl	Assez	UMP		Célib., veuf, divorcé	Oui	10 et 20 ans
Christelle	fleur 68	X			Changmt clim.	Femme	44	Bac+3	Ouvrier	Propriétaire	Maison	BR + Vaucl	Assez	EELV		Célib., veuf, divorcé	Oui	5 et 9 ans
Marie	ecoparc	X	X		Changmt clim.	Femme	51	Bac+4	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Propriétaire	Maison	BR + Vaucl	Assez	Aucun	Engagé	En couple, marié	Oui	Moins de 5ans
Patricia	scoumoune	X			Changmt clim.	Femme	49	Bac+2	Employé	Propriétaire	Maison	BR + Vaucl	Pas du tout	EELV		Célib., veuf, divorcé	Non	Plus de 20 ans
Nicole	blue13	X	X	X	Changmt clim.	Femme	43	NSP	Cadre, prof. intellect. sup.	Propriétaire	Appartement	BR + Vaucl	Assez	Refus		En couple, marié	Oui	5 et 9 ans
Olivier	igor	X	X	X	Changmt clim.	Homme	40	Bac+3	Autre, ss activité	Locataire	Appartement	BR + Vaucl	Assez	EELV		En couple, marié	Oui	10 et 20 ans
Jeanne	clavie 84	X			Changmt clim.	Femme	35	Bac+5	Profession interm.	Propriétaire	Maison	BR + Vaucl AlpesHP + HALpes	Peu	UMP		En couple, marié	Oui	10 et 20 ans
Luc	Fredmag 74				Changmt clim.	Homme	24	Bac	Etudiant	Locataire	Appartement	HALpes	Assez	UMP		Célib., veuf, divorcé	Non	Moins de 5ans
Stéphane	olivier var	X	X	X	Alim. Elec.	Homme	45	Bac+5	Cadre, prof. intellect. sup.	Propriétaire	Maison	Var + AlpesMar	Assez	EELV	Engagé	En couple, marié	Oui	5 et 9 ans
Eric	hbonavista	X	X	X	Alim. Elec.	Homme	44	Ecole de commerce	Cadre, prof. intellect. sup.	Propriétaire	Maison	BR + Vaucl	Beaucoup	Modem	Engagé	En couple, marié	Oui	Moins de 5ans
Jérôme	bertrand06	X	X		Alim. Elec.	Homme	22	Bac+3	Employé	Locataire	Appartement	Var + AlpesMar	Assez	UMP		Célib., veuf, divorcé	Non	Moins de 5ans
Bernard	kigg06	X	X	X	Alim. Elec.	Homme	61	Bac+3	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Propriétaire	Maison	BR + Vaucl Var + AlpesMar	Beaucoup	UMP		Célib., veuf, divorcé	Oui	Plus de 20 ans
Chantal	kigg06	X			Alim. Elec.	Femme	47	Bac+3	Autre, ss activité	Propriétaire	Maison	BR + Vaucl Var + AlpesMar	Assez	PS		En couple, marié	Oui	10 et 20 ans
Thierry	framuson	X			Alim. Elec.	Homme	39	Secondaire sans bac	Employé	Propriétaire	Appartement	Var + AlpesMar	Beaucoup	FG		Célib., veuf, divorcé	Oui	Moins de 5ans
Sophie	kleine	X	X		Alim. Elec.	Femme	45	Bac+3	Profession interm.	Propriétaire	Maison	AlpesHP + HALpes	Assez	PS		Célib., veuf, divorcé	Oui	10 et 20 ans
Corinne	bab	X			Alim. Elec.	Femme	45	NSP	Ouvrier	Locataire	Appartement	Var + AlpesMar	Pas du tout	Aucun		Célib., veuf, divorcé	Oui	10 et 20 ans
Pascal	cgris	X			Alim. Elec.	Homme	49	Bac+2	Cadre, prof. intellect. sup.	Propriétaire	Maison	Var + AlpesMar	Assez	UMP		En couple, marié	Non	Moins de 5ans
Monique	bigoudis	X	X		Alim. Elec.	Femme	48	Ecole de commerce	Autre, ss activité	Propriétaire	Appartement	Var + AlpesMar	Assez	PS		En couple, marié	Oui	10 et 20 ans

Annexe 1 : Répartition des enquêtés du BBOL PACA (2013)

Nom	Pseudo	BBOL 1	BBOL 2	BBOL 3	Libellé type	Intérêt politique	Classe d'âge	Genre	PCS	Région	Taille de commune	Statut d'habitation
Thomas	dove64	X	X	X	Tolérance - / Etat +	Beaucoup	18/30	homme	pcs-	Sud Ouest	Plus de 100 000	Locataire
Daniel	gwadalsace	X	X	X	Tolérance - / Etat +	Beaucoup	46 et +	homme	inactif	Est	2 000 à 20 000	Propriétaire
Nathalie	quimperoise29	X	X	X	Tolérance - / Etat +	Assez	31/45	femme	pcs+	Ouest	20 000 à 100 000	Propriétaire
Alexandre	eureka25400	X	X	X	Tolérance - / Etat +	Beaucoup	18/30	homme	pcs+	Est	Moins de 2 000	Locataire
Michel	gvisy	X	X	X	Tolérance - / Etat -	Peu	46 et +	homme	inactif	Sud Ouest	2 000 à 20 000	Locataire
Alain	vayssie/occitan	X	X	X	Tolérance - / Etat -	Beaucoup	46 et +	homme	pcs+	Sud Ouest	Moins de 2 000	Propriétaire
Jean	senior	X			Tolérance - / Etat -		46 et +	homme	inactif	Paris et région	Agglo. parisienne	Propriétaire
Sandrine	belleplanteverte	X	X	X	Tolérance - / Etat -		31/45	femme	pcs+	Paris et région	Agglo.n parisienne	Propriétaire
Laura	louve13	X	X		Tolérance - / Etat -		18/30	femme	pcs-	Méditerranée	Plus de 100 000	Locataire
Stéphanie	fanfan3825	X	X	X	Tolérance + / Etat -	Assez	46 et +	femme	pcs+	Sud Est	Moins de 2 000	Propriétaire
Nicolas	alnico	X	X	X	Tolérance + / Etat -	Beaucoup	18/30	homme	pcs+	Paris et région	Moins de 2 000	Locataire
Christophe	petite34	X	X	X	Tolérance + / Etat -	Beaucoup	31/45	homme	pcs+	Méditerranée	2 000 à 20 000	Propriétaire
Auréli	kennyzen	X	X		Tolérance + / Etat -		18/30	femme	pcs-	Ouest	Moins de 2 000	Propriétaire
Maxime	joachim	X	X	X	Tolérance + / Etat -	Assez	18/30	homme	pcs-	Paris et RP	Agglo. parisienne	Locataire
Marine	maya134	X	X	X	Tolérance + / Etat -	Peu	18/30	femme	pcs-	Méditerranée	Plus de 100 000	Locataire
Julien	sliwty	X	X	X	Tolérance + / Etat +	Beaucoup	31/45	homme	pcs-	Ouest	2 000 à 20 000	Propriétaire
Emilie	blandine6446	X			Tolérance + / Etat +		18/30	femme	pcs+	Ouest	Moins de 2 000	Propriétaire
Sylvie	solaro33	X	X	X	Tolérance + / Etat +	Beaucoup	46 et +	femme	pcs+	Sud Ouest	Plus de 100 000	Propriétaire
Céline	celouna	X	X	X	Tolérance + / Etat +	Assez	31/45	femme	pcs-	Paris et région	2 000 à 20 000	Propriétaire
Romain	gael.2000	X			Tolérance + / Etat +		18/30	homme	pcs+	Nord	20 000 à 100 000	Locataire
Elodie	sliline	X	X	X	Tolérance + / Etat +	Assez	18/30	femme	pcs+	Paris et RP	Agglo. parisienne	Locataire
Philippe	avconseil	X	X	X	Repli ++	Beaucoup	46 et +	homme	pcs+	Ouest	2 000 à 20 000	Propriétaire
Sébastien	nicoco58	X	X	X	Repli ++		31/45	homme	pcs+	Paris et région	20 000 à 100 000	Locataire
Julie	fufu	X			Repli ++		31/45	femme	pcs-	Méditerranée	Plus de 100 000	Locataire
Isabelle	leonotis	X	X	X	Repli ++	Beaucoup	31/45	femme	pcs-	Nord	2 000 à 20 000	Propriétaire
Valérie	chatdoc25	X	X	X	Repli ++	Assez	31/45	femme	pcs+	Sud Ouest	Moins de 2 000	Propriétaire

Annexe 2 : Répartition des enquêtés du BBOL présidentielles (2012)

Annexe 3 : Détail de l'échantillon de l'enquête PACA réalisée en 2013 (n=1200)

Terrain : SOMME TOUTE - PACA
Reporting

	TOTAL			Zone 1 : Dpts 04 et 05			Zone 2 : Dpts 06 et 83			Zone 3 : Dpts 13 et 84		
	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste
TOTAL ZONE 1	1200	1200	0	73	73	0	511	511	0	616	616	0

CSP (Q4)	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste
Agriculteurs exploitants	8	7	1	2	2	0	2	2	0	4	3	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	52	49	3	4	3	1	23	22	1	25	24	1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	85	112	-27	4	6	-2	36	46	-10	45	60	-15
Professions intermédiaires	157	146	11	10	9	1	65	60	5	82	77	5
Employés	205	215	-10	13	15	-2	90	90	0	102	110	-8
Ouvriers	132	117	15	8	6	2	50	45	5	74	66	8
Retraités	343	354	-11	22	22	0	158	168	-10	163	164	-1
Autres personnes sans activité	218	200	18	10	10	0	87	78	9	121	112	9

SEXE (Q1)	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste
Homme	573	573	0	35	35	0	243	243	0	295	295	0
Femme	627	627	0	38	38	0	268	268	0	321	321	0

AGE (Q2)	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste
18-24 ans	125	103	22	6	4	2	47	41	6	72	58	14
25-34 ans	201	150	51	11	8	3	81	64	17	109	78	31
35-49 ans	322	322	0	21	21	0	132	132	0	169	169	0
50-64 ans	263	297	-34	17	21	-4	113	117	-4	133	159	-26
65 + et plus	289	328	-39	18	19	-1	138	157	-19	133	152	-19

DIPLÔME (Q3)	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste	Obj	Réal	Reste
Aucun diplôme	234	213	21	11	10	1	89	79	10	134	124	10
Certificat d'études primaires	120	106	14	8	7	1	54	49	5	58	50	8
BEPC, brevet des collèges	89	78	11	6	6	0	42	37	5	41	35	6
CAP, BEP	265	243	22	18	16	2	110	100	10	137	127	10
Baccalauréat ou brevet professionnel	204	232	-28	13	16	-3	93	103	-10	98	113	-15
Diplôme de l'enseignement supérieur court	138	170	-32	9	9	0	58	72	-14	71	89	-18
Diplôme de l'enseignement supérieur long	150	158	-8	8	9	-1	65	71	-6	77	78	-1

Annexe 4 : Enquête PACA 2009 et 2013 – « Quelles sont selon vous les grandes priorités pour la France aujourd’hui ? » - (en 1^{er}, en 2^e, en 3^e) en % pondérés

Modalités	2009 - en 1er (%) (n=2007)	2013 - en 1er (%) (n=1200)	2009 - en 2e (%) (n=1267)	2013 - en 2e (%) (n=659)	2009 - en 3e (%) (n=597)	2013 - en 3e (%) (n=221)
Le chômage, l'emploi	26,7	38,2	39,4	42,9	4,7	15,2
La situation économique	45,7	33,6	5,7	9,9	0,0	4,0
NSP	6,7	8,2	0,2	0,0	1,5	0,0
L'insécurité	6,5	7,5	0,0	0,5	0,0	2,2
Autres	4,5	2,6	15,7	5,1	36,1	15,9
L'environnement et l'énergie	2,8	1,9	10,3	7,0	17,8	8
L'éducation	1,5	1,6	5,5	8,0	11,8	13,9
Les impôts	0,6	1,4	1,6	2,4	0,7	2,7
Le logement	1,3	1,3	7,6	6,3	8,4	7,1
Le système de santé	1,0	1,2	7,9	8,0	8,7	9,6
L'immigration	0,2	0,9	1,1	3,1	1,1	4,1
Les retraites	0,6	0,7	2,6	4,3	6,4	14,0
La défense, les affaires étrangères	0,7	0,6	0,7	1,7	2,2	1,7
Les transports publics	1,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3
Les tensions internationales	0,2	0,1	1,3	0,3	0,5	0,0
Les religions	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	1,2
Le terrorisme	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0

Annexe 5 : Détail des programmes de candidats à l'élection présidentielle de 2012

Environnement et énergie										
Candidat at Parti	Nathalie Arthaud <i>Lutte Ouvrière</i>	Philippe Poutou <i>Nouveau Parti Anticapitalis te</i>	Jean-Luc Mélenchon <i>Front de Gauche</i>	Eva Joly <i>Europe- Écologie/ Les Verts</i>	François Hollande <i>Parti Socialiste</i>	François Bayrou <i>Modem</i>	Nicolas Sarkozy <i>Union pour un Mouvement Populaire</i>	Nicolas Dupont- Aignan <i>Debout la République</i>	Jacques Cheminade <i>Solidarité et Progrès</i>	Marine Le Pen <i>Front National</i>
Environnement Taxes et sanctions anti-pollution	- Fiscalité bonus/malus sur les "comportements pollués"	- Interdiction des OGM	- Taxe kilométrique sur les transports de marchandises au niveau européen, allouée à un Fonds chargé de financer des politiques de développement social et environnemental	- Préférence sociale et environnementale aux frontières de l'Europe	- Taxe carbone aux frontières de l'Europe	- Malus sur les véhicules les plus polluants	- Taxe carbone aux frontières de l'Europe	- Fiscalité bonus/malus sur les "comportements pollués"		
	- Expropriation des grands groupes industriels et financiers		- Création d'un tribunal international de justice climatique sous l'égide de l'ONU	- Contribution climat-énergie dont 50 % du produit sera affecté au financement d'investissements publics écologiques et 50 % redistribué sous forme de "chèques verts" aux Français défavorisés	- Soutien à la mise en place d'une organisation mondiale de l'environnement	- Limiter l'imperméabilisation des sols en France à terme à 10 % maximum du territoire, en modulant notamment les dotations de l'Etat en fonction de la maîtrise de l'étalement urbain	- Organisation mondiale de l'environnement (programme de l'UMP)	- Exiger que les produits importés soient soumis aux mêmes normes environnementales qu'en France		
	- Soumettre l'utilisation et la recherche sur les OGM			- Organisation mondiale de l'environnement		- Agence mondiale de l'environnement		- Interdiction des OGM et des produits à base d'OGM		

	au contrôle de la population								
				- Objectif Zéro OGM, zéro gaz de schistes, zéro autoroutes supplémentaires					
Développement de techniques non polluantes	- Fiscalité bonus/malus sur les "comportements pollués"	- Création d'un pôle national des transports publics pour développer les transports collectifs de proximité et leur gratuité	- Réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 90 pour limiter le réchauffement de la planète sous les 2°C	- Isolation thermique d'un million de logements par an	- Plan national d'isolation thermique des logements		- Création d'un grand service public du recyclage ainsi que des filières de substitution aux hydrocarbures (énergie, plastique) avec un soutien de l'État dans le cadre du plan	- Politique de transports publics pour désengorger les villes et diminuer la pollution	- Maîtrise des flux migratoires pour "favoriser les perspectives de croissance et de développement harmonieux des zones de la planète menacées par un saccage des ressources naturelles et l'anarchie qu'engendre les flux migratoires liés à la pauvreté"
	- Exiger que les produits importés soient soumis aux mêmes normes environnementales qu'en France	- Développement des secteurs ferroviaire et maritime	- Refonte de la législation sur les déchets (fermeture progressive des incinérateurs et développement des filières alternatives)		- Moduler la taxe sur le foncier bâti en fonction de la performance énergétique des bâtiments		- Création d'outils d'épargne affectés au financement des activités environnementales, notamment un "livret vert" destiné au grand public	- Promotion de l'aérotrain de l'ingénieur Bertin, relance du ferroutage et financement de la voiture à hydrogène par des aides publiques	- Relocalisation sur le territoire national des forces de production, production proche du consommateur pour réduire la pollution

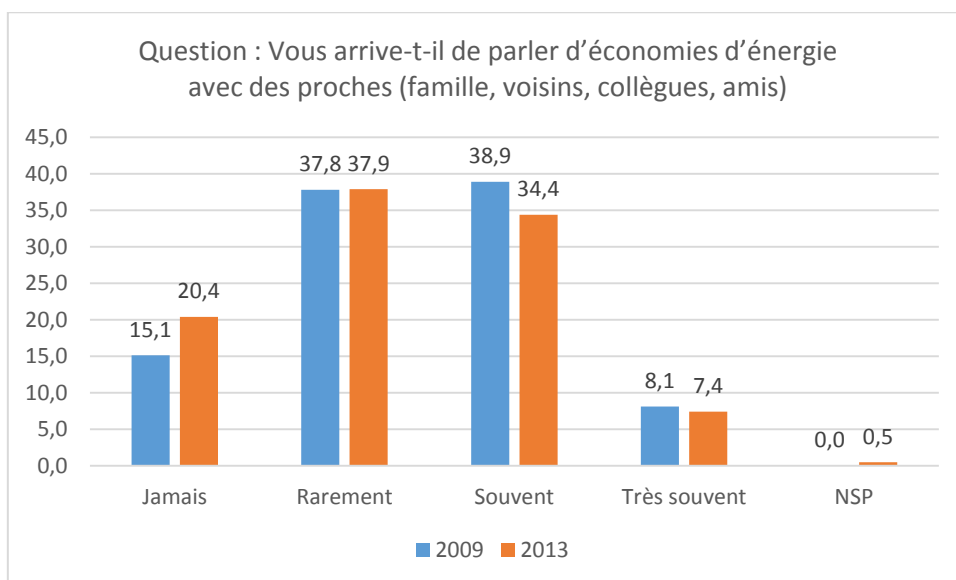
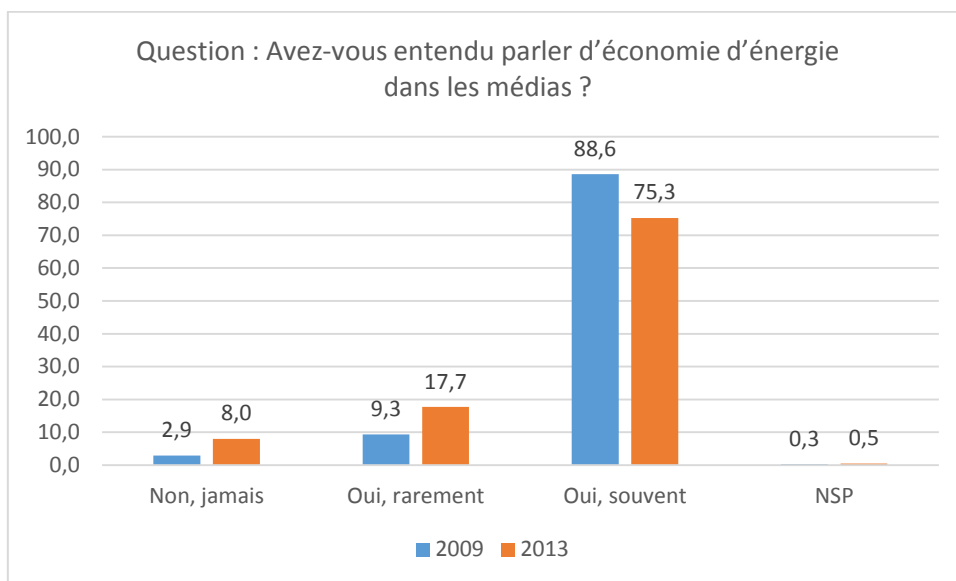
					- Suppression progressive des dépenses publiques considérées comme néfastes pour l'environnement		- Créer un fonds d'investissement dédié au développement durable, alimenté par les quotas carbone issus du protocole de Kyoto			- Réduction maximale des vols continentaux de moins de 1500 kilomètres grâce à des transports terrestres à grande vitesse	
Énergie Nucléaire	- Le problème n'est pas la technique mais les conditions de sa mise en oeuvre et le manque d'information et de contrôle de la population	- Sortie du nucléaire en dix ans (2022)	- Référendum sur le nucléaire	- Réduire la part du nucléaire de 75 à 40 % de la production d'électricité d'ici à 2020, sortie totale en 2032	- Réduire la part du nucléaire de 75 à 50 % de la production d'électricité d'ici à 2025	- Maintien du nucléaire mais organisation d'un débat national pour le long terme (scénario et feuille de route à l'horizon 2030)	- Maintien de l'énergie nucléaire	- Maintien du nucléaire	- Priorité à la physique nucléaire	- Sortir du nucléaire à long terme	
				- Fermeture de la centrale de Fessenheim et arrêt progressif des 58 réacteurs nucléaires	- Fermeture de la centrale de Fessenheim	- Conforter l'indépendance de l'Agence de sûreté nucléaire en intégrant des experts européens et en donnant aux citoyens la possibilité de poser des questions avec obligation de réponse	- Développement de nouvelles générations de réacteurs.	- Fermeture des centrales nucléaires vieillissantes	- Minimiser la sous-traitance dans les centrales	- Maintien de l'EPR Flamanville	
				- Arrêt immédiat des projets en cours (EPR, ITER)	- Poursuite de l'EPR de Flamanville				- Passer très rapidement aux centrales de nouvelle génération à sécurité intrinsèque : réacteurs à haute		

								température, surgénérateurs refroidis au gaz et réacteurs à sels fondus	
			- Création d'une filière du démantèlement nucléaire					- Mettre au point des réacteurs à confinement inertiel, dans une perspective de 30 à 40 ans	
								- Préparer une économie isotopique pour utiliser et traiter les déchets, et les transformer en ressources	
								- Développement de la propulsion nucléaire pour les navettes spatiales	
Accès à l'énergie	- Accès à l'énergie comme droit pour tous	- Création d'un grand service public de l'eau	- Tarification progressif du gaz, de l'eau et de l'électricité	- Tarification progressive de l'eau, de l'électricité et du gaz	- Politique européenne de l'énergie		- Baisse immédiate de 10 centimes d'euros par litre d'essence		- Création d'une entreprise publique unique de l'énergie et maintien de tarifs régulés pour l'électricité et le gaz

Energie renouvelables			- Création d'un pôle public de l'énergie comprenant EDF, GDF, Areva et Total	- Stratégie nationale contre le gaspillage d'énergie	- Blocage des prix de l'essence pendant trois mois et rétablissement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) flottante pour soulager les automobilistes			- Réquisition de Total pour mieux réguler le prix de l'essence		- Remunicipalisation de l'eau
			- Moratoire sur toutes les politiques de déréglementation de l'énergie, abrogation de la loi NOME (2010) qui ouvre le marché de l'électricité à la concurrence					- Nationalisation et fusion de EDF et GDF		- Politique volontariste pour éviter à la France de se retrouver dépendante des technologies d'autres puissances étrangères
								- États généraux de l'avenir énergétique et arrêt de "la libéralisation du secteur de l'énergie"		
		- Recours massif aux énergies renouvelables	- Développement de la géothermie et "effort budgétaire massif" pour diversifier les sources d'énergies	- Passer à 40 % de la production d'électricité en énergies renouvelables en 2020 et 100 % en 2050	- "Montée en puissance" des énergies renouvelables en soutenant la création et le développement de filières industrielles dans ce secteur	- Augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique	- Développement des énergies renouvelables : passer à 23% de renouvelable dans la production d'électricité d'ici 2020	- Développement de la recherche sur les biocarburants		- Couvrir 10 à 15 % des besoins en énergie renouvelables

						- Stabiliser et simplifier les réglementations administratives et fiscales pour les énergies renouvelables sur les 20 prochaines années		- Consolidation des filières d'énergie marine renouvelable (éolienne, hydro-éolienne et géothermie)		- Créer 275.000 éoliennes, 5 milliards de m2 de panneaux photovoltaïques et consacrer la moitié des terres cultivables aux bio-carburant
						- Créer un consortium européen de l'énergie renouvelable, à l'image d'EADS				

Annexe 6 : Comparaison des résultats des enquêtes PACA 2009 et 2013 sur les questions d'attention au problème de l'énergie



Annexe 7 : Contribution des variables aux axes 1, 2 et 3 de l'ACM menée sur les données de PACA 2013 (lecture : les modalités les plus contributives sont en blanc sur fond rouge et les variables sont en gras)

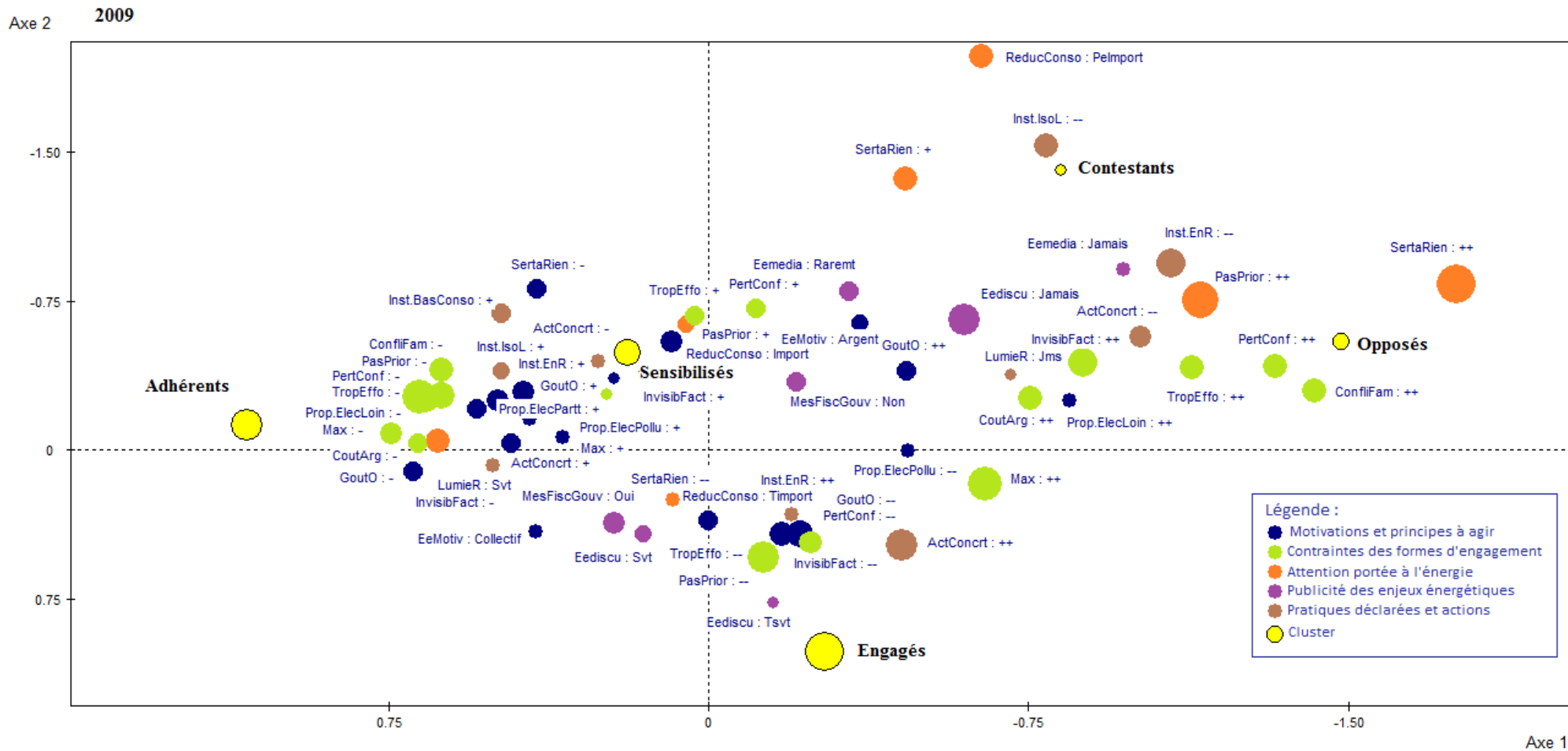
Label	Relative Weight (%)	Squared distance to origin	Axis 1	Axis 2	Axis 3
Gros	0,2	17,411	0,045	0,472	0,608
Moyen	1,8	0,714	0,126	0,009	0,546
Petit	1,1	1,847	0,097	0,186	1,567
Consosubj	3,0		0,269	0,667	2,721
Jamais	0,2	11,540	1,143	1,730	0,016
Raremt	0,6	4,369	0,030	0,473	0,053
Svt	2,2	0,372	0,086	0,713	0,006
Eemedia	3,0		1,258	2,917	0,074
Jamais	0,6	3,880	0,638	2,560	0,750
Raremt	1,1	1,661	0,463	0,001	0,103
Svt	1,0	1,926	0,027	1,003	0,760
Tsvt	0,2	12,726	0,222	0,524	0,017
Eediscu	3,0		1,350	4,089	1,629
Import	1,2	1,597	0,507	0,733	0,130
PeImport	0,1	31,071	0,012	0,644	2,043
TImport	1,7	0,791	0,187	1,134	0,597
ReducConso	3,0		0,706	2,510	2,771
Bcp	0,3	7,984	0,001	0,207	0,332
Jamais	0,2	12,107	0,139	0,986	0,001
NSP	0,6	4,208	0,769	1,490	1,164
Pasvraimt	0,6	4,097	0,136	0,086	0,174
Unpeu	1,3	1,358	0,264	0,655	0,019
Eepresid	3,0		1,309	3,424	1,689
Non	2,2	0,366	0,038	0,096	0,012
Oui	0,8	2,892	0,134	0,442	0,004
DNTE	3,0		0,172	0,539	0,016
Import	1,7	0,806	0,631	0,020	0,249
NiPNiI	0,1	19,989	0,208	0,950	0,853
NSP	0,4	6,947	0,479	0,957	0,783
Prior	0,8	2,667	0,222	0,759	0,246
OpDNTE	3,0		1,540	2,686	2,132
Entrepr	0,3	7,683	0,008	0,275	0,197
Gens	1,0	2,085	0,033	0,125	0,002
Gouvmt	0,7	3,233	0,053	0,024	0,109
Internat	0,5	4,545	0,039	0,412	0,004
NSP	0,2	11,505	0,813	1,605	1,286
VilleReg	0,2	14,589	0,357	0,002	0,063
EeResponsab	3,0		1,302	2,444	1,661
Argent	0,6	3,712	0,004	0,263	0,551
Collectif	0,4	7,403	0,282	0,486	0,091
Educ	0,3	8,734	0,038	0,003	0,018
EnvirProt	0,9	2,238	0,090	0,250	0,340
GaspiEvit	0,6	4,106	0,228	0,160	0,001

EeMotiv	2,8		0,642	1,162	1,001
-	0,5	5,147	1,337	1,903	0,059
--	2,2	0,360	0,009	1,533	0,313
+	0,1	20,512	0,000	1,203	0,170
++	0,1	21,207	2,081	0,481	4,026
SertaRien	3,0		3,427	5,119	4,567
-	0,8	2,773	2,251	0,106	0,273
--	1,1	1,781	0,698	2,475	0,963
+	0,8	2,681	0,178	0,705	0,864
++	0,3	10,100	2,125	0,535	2,827
PasPrior	3,0		5,253	3,821	4,928
-	0,5	4,846	1,893	0,020	0,371
--	0,7	3,444	0,659	2,362	0,217
+	1,0	1,928	0,552	0,488	0,006
++	0,7	3,300	0,987	0,102	2,336
0	0,1	32,473	0,644	1,709	3,187
GoutO	3,0		4,734	4,680	6,117
-	0,8	2,962	4,021	0,749	0,012
--	1,7	0,832	1,021	2,182	0,498
+	0,4	6,676	0,136	1,112	0,150
++	0,2	14,731	1,753	0,481	3,079
TropEffo	3,0		6,932	4,525	3,738
-	0,9	2,391	3,034	0,463	0,034
--	1,4	1,216	0,851	3,074	0,142
+	0,5	5,012	0,164	0,939	0,478
++	0,2	14,362	1,802	0,263	2,198
0	0,1	43,744	0,990	3,569	4,208
PertConf	3,0		6,840	8,307	7,061
-	0,6	4,105	2,216	0,127	0,044
--	1,0	1,957	0,865	0,909	0,074
+	0,8	2,612	0,719	0,046	0,006
++	0,5	5,162	1,372	0,090	1,667
0	0,1	36,325	0,319	0,989	3,620
CoutArg	3,0		5,491	2,162	5,411
-	0,5	5,098	1,066	0,038	0,107
--	0,2	13,714	0,001	0,115	1,661
+	1,2	1,470	1,626	0,000	0,012
++	1,1	1,841	4,012	0,194	0,214
Max	3,0		6,705	0,348	1,994
-	0,5	4,828	2,379	0,426	0,014
--	1,8	0,729	0,150	0,931	0,036
+	0,4	5,964	0,136	0,152	0,146
++	0,2	15,326	1,793	0,012	2,013
0	0,1	21,196	0,518	1,855	2,024
ConfliFam	3,0		4,977	3,375	4,233
-	0,7	3,280	2,362	0,001	0,334
--	0,9	2,211	0,518	2,333	0,433
+	0,7	3,087	0,443	1,087	0,218
++	0,5	5,001	1,823	0,070	2,640
0	0,1	21,895	0,326	1,036	1,402

InvisibFact	3,0		5,472	4,528	5,026
-	0,6	4,433	0,086	0,590	0,950
--	0,3	10,810	1,222	1,491	0,094
+	1,1	1,707	1,829	0,015	0,084
++	1,0	1,889	0,924	1,455	0,000
ActConcrt	3,0		4,060	3,551	1,128
-	0,2	16,066	0,426	0,160	0,228
--	0,2	11,973	0,285	0,627	0,400
+	0,7	3,117	2,078	0,494	0,014
++	0,7	3,459	0,894	0,411	0,000
0	0,1	41,909	0,931	2,608	2,247
1	1,1	1,675	0,042	0,983	0,033
Inst.ElectMen	3,0		4,656	5,283	2,923
-	0,1	20,463	0,185	0,491	0,000
--	0,2	14,071	0,715	0,755	1,337
+	0,7	3,557	2,087	0,277	0,316
++	0,8	2,639	0,837	0,914	0,061
0	0,2	17,977	0,814	3,512	3,324
1	1,0	1,940	0,053	0,892	0,224
Inst.ChauF	3,0		4,691	6,841	5,264
-	0,2	14,718	0,399	0,172	0,004
--	0,2	11,841	0,827	0,393	0,981
+	0,9	2,397	2,297	0,361	0,491
++	1,1	1,730	0,508	1,315	0,032
0	0,2	15,690	0,901	2,527	3,436
1	0,4	6,255	0,030	0,656	0,089
Inst.EnR	3,0		4,961	5,424	5,033
--	0,1	45,255	0,085	0,920	0,872
+	0,4	7,071	1,661	0,831	0,443
++	0,8	2,936	0,136	0,331	0,007
0	0,1	41,713	0,602	2,482	2,441
1	1,7	0,775	0,023	0,344	0,067
Inst.Isol	3,0		2,507	4,908	3,830
Jms	0,2	17,681	0,003	0,219	0,642
Parfs	0,3	9,650	0,074	0,588	0,799
Svt	0,6	4,009	0,398	0,069	0,036
Tjrs	2,0	0,535	0,193	0,321	0,446
LumieR	3,0		0,669	1,198	1,923
Jms	0,8	2,711	0,253	0,061	0,555
NC	0,1	29,106	0,272	0,072	0,016
Parfs	0,3	10,174	0,004	0,059	0,012
Svt	0,3	9,056	0,150	0,056	0,001
Tjrs	1,5	0,980	0,008	0,059	0,414
TelecTV	3,0		0,687	0,306	0,997
Non	1,6	0,857	0,267	1,147	0,003
Oui	1,4	1,232	0,384	1,422	0,003
MesFiscGouv	3,0		0,651	2,568	0,006
-	0,5	4,725	0,622	0,097	0,076
--	0,8	2,980	1,611	0,314	2,428
+	0,9	2,385	2,039	0,061	0,020

++	0,6	4,445	0,098	1,064	0,017
0	0,3	9,526	1,184	2,210	2,997
Prop.ElecPollu	3,0		5,554	3,745	5,538
-	0,7	3,194	2,567	0,302	0,105
--	1,5	1,038	0,745	0,638	0,137
+	0,4	6,019	0,743	0,075	0,233
++	0,3	9,871	1,170	0,001	1,093
0	0,1	26,446	0,842	0,897	1,529
Prop.ElecLoin	3,0		6,068	1,912	3,097
-	0,2	12,973	0,122	0,002	0,154
--	0,2	13,980	0,300	0,001	0,269
+	0,9	2,469	2,877	0,139	0,027
++	1,7	0,812	1,101	0,178	0,071
0	0,1	45,450	0,321	0,403	0,903
Prop.ElecPartt	3,0		4,721	0,723	1,424
Non	1,6	0,903	0,102	0,773	0,107
Oui	1,4	1,139	0,115	0,856	0,124
Brottes	3,0		0,217	1,628	0,232
-	0,6	3,695	0,010	0,017	0,190
--	0,4	5,834	0,322	0,010	2,437
+	1,5	1,049	0,383	0,001	0,647
++	0,3	8,555	0,267	0,341	0,020
0	0,1	19,822	0,186	0,285	1,663
OpBrottes	3,0		1,168	0,654	4,958
BussAsUs	0,3	7,746	0,202	1,384	1,814
Effic	1,2	1,572	0,000	0,071	0,005
Sobr	1,5	1,013	0,051	0,108	0,506
Souh.Elec	3,0		0,252	1,563	2,326
Arret	0,5	4,556	0,231	0,292	0,169
Constr	0,4	6,720	0,034	0,295	2,495
Fonct	2,0	0,550	0,225	0,093	0,016
NSP	0,1	20,972	0,267	1,712	1,871
Pos.nucl	3,0		0,757	2,393	4,552

Annexe 8 : Projection des deux premiers axes factoriels de l'ACM avec *clustering* en 5 groupes et les 20% des modalités actives les plus contributives, pondérées par leur contribution (PACA 2009)



Annexe 9 : Caractérisation par les modalités des classes de la partition (*clusters*) (PACA 2013)

Coupure 'b' de l'arbre en 5 classes

Classe: Classe 1 / 5 (Effectif: 263 - Pourcentage: 21.94) : les sensibilisés

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Histogramme
ConfliFam	+	11,807	*****
PasPrior	+	7,289	*****
TropEffo	+	7,026	*****
PertConf	+	6,158	*****
Inst.IsoL	++	5,846	*****
GoutO	+	5,592	*****
TelecTV	NC	5,486	*****
Pos.nucl	Arret	5,079	*****
Eemedia	Raremt	5,058	*****
Eediscu	Raremt	4,656	*****
Pos.nucl	NSP	4,432	*****
Eepresid	Pasvraimt	4,253	*****
TelecTV	Svt	4,077	*****
SertaRien	+	3,761	*****
Max	+	3,531	*****
Prop.ElecPartt	--	3,428	*****
EeResponsab	Gouvmt	3,416	*****
LumieR	Parfs	3,363	*****
Ag(5cl)	[18-29[3,359	*****
Inst.ElectMen	+	3,307	*****
Equ.ventil	Oui	3,291	*****
Inst.BasConso	--	3,269	*****
CoutArg	+	3,184	*****
Inst.EnR	++	3,169	*****
LumieR	Svt	3,052	*****
Prop.ElecLoïn	+	2,912	*****
Brottes	Non	2,833	*****
Max	-	2,815	*****
Asso	Plsrs	2,713	*****
ActConcrt	+	2,502	*****
Souh.Elec	Sobr	2,497	*****
Consosubj	Gros	2,437	*****
PertConf	-	2,410	*****
Dur.hab.log	<5a	2,365	*****
Inst.ChauF	-	2,291	*****
PubAE	Oui	2,172	*****
InvisibFact	+	2,096	*****

Equ.clim	Non	2,089	****
Tranch.rev	NSP	2,047	****
OpDNTE	Prior	1,993	****

Classe: Classe 2 / 5 (Effectif: 441 - Pourcentage: 36.72) : les engagés

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Histogramme
PertConf	--	17,203	*****
TropEffo	--	16,581	*****
PasPrior	--	14,744	*****
InvisibFact	--	12,848	*****
SertaRien	--	12,389	*****
ConfliFam	--	12,262	*****
GoutO	--	11,353	*****
Max	++	9,905	*****
Prop.ElecLoain	--	9,660	*****
LumieR	Tjrs	9,046	*****
CoutArg	--	8,206	*****
ActConcrt	++	8,129	*****
Inst.BasConso	Inst	7,406	*****
Eemedia	Svt	7,206	*****
ReducConso	TImport	6,968	*****
Prop.ElecPartt	++	6,946	*****
Inst.IsoL	Inst	6,831	*****
TelecTV	Jms	5,454	*****
Brottes	Oui	5,203	*****
Eediscu	Svt	5,125	*****
Prop.ElecPollu	--	5,042	*****
MesFiscGouv	Oui	4,908	*****
Inst.ElectMen	Inst	4,867	*****
Consosubj	Petit	4,793	*****
PubAE	Oui	4,495	*****
PubEff	Oui	4,428	*****
Inst.EnR	Inst	4,256	*****
Inst.ChauF	Inst	4,221	*****
Sit.fam	Coupl	3,857	*****
OpDNTE	Prior	3,782	*****
Enf	Oui	3,694	*****
Tranch.fact	>600e	3,649	*****
PubCC	Oui	3,603	*****
Inst.EnR	++	3,566	*****
Prop.ElecPollu	++	3,165	*****
Eepresid	Unpeu	2,957	*****
PubSobr	Oui	2,916	*****
Inst.ChauF	++	2,698	*****

Pos.nucl	Fonct	2,646	*****
Eediscu	Tsvt	2,624	*****
Tranch.rev	2100-3300e	2,611	*****
Prox.part	EELV	2,569	*****
Equ.jvid	Non	2,555	*****
Equ.ventil	Non	2,538	*****
Inst.ElectMen	++	2,517	*****
Ech.soc	4	2,424	*****
Dur.hab.log	>20a	2,289	*****
Equ.radAp	Non	2,243	*****
OpBrottes	++	2,166	*****
Int.pol	Bcp	2,091	****
Equ.secLing	Non	2,087	****
Souh.Elec	Effic	2,070	****

Classe: Classe 3 / 5 (Effectif: 289 - Pourcentage: 24.08) : les adhérents

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Histogramme
ConfliFam	-	13,817	*****
TropEffo	-	13,731	*****
PertConf	-	13,501	*****
Prop.ElecLoin	-	12,612	*****
Prop.ElecPartt	+	11,264	*****
PasPrior	-	11,015	*****
InvisibFact	-	10,968	*****
CoutArg	-	9,803	*****
Inst.EnR	+	8,706	*****
SertaRien	-	8,703	*****
GoutO	-	8,165	*****
ActConcrt	+	7,430	*****
Max	+	7,301	*****
ReducConso	Import	6,899	*****
OpDNTE	Import	6,676	*****
Prop.ElecPollu	+	6,643	*****
Inst.IsoL	+	6,297	*****
Inst.BasConso	+	6,138	*****
Inst.ChauF	+	5,860	*****
Pos.nucl	Fonct	5,816	*****
Inst.ElectMen	+	5,423	*****
Prop.ElecPollu	-	4,951	*****
Max	-	4,236	*****
Equ.ord	Oui	4,207	*****
Tranch.rev	>3300e	4,177	*****
Futur.enf	Egal	4,118	*****
Prof	Interm	3,799	*****

InvisibFact	+	3,798	*****
Ag(5cl)	[18-29[3,615	*****
CoutArg	+	3,498	*****
Prop.ElecLoi	+	3,429	*****
Eepresid	Unpeu	3,391	*****
OpBrottes	+	3,295	*****
Equ.clim	Oui	3,140	*****
TelecTV	Tjrs	3,051	*****
Dur.hab.log	5-9a	2,970	*****
Inst.EnR	-	2,969	*****
PubCC	Oui	2,961	*****
EeResponsab	Entrepr	2,927	*****
Consosubj	Moyen	2,883	*****
GoutO	+	2,790	*****
Ech.soc	7	2,782	*****
Eediscu	Raremt	2,756	*****
EeResponsab	VilleReg	2,639	*****
Dur.hab.reg	10-20a	2,635	*****
Prox.part	PS	2,510	*****
Int.pol	Assez	2,230	*****
MesFiscGouv	Oui	2,160	*****
PubSobr	Oui	2,135	****
Prof	Emplo	1,970	****

Classe: Classe 4 / 5 (Effectif: 143 - Pourcentage: 11.95) : les opposés

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Histogramme
SertaRien	++	12,446	*****
PasPrior	++	11,995	*****
TropEffo	++	11,080	*****
InvisibFact	++	9,662	*****
GoutO	++	8,633	*****
ConfliFam	++	8,601	*****
PertConf	++	8,334	*****
Eediscu	Jamais	8,120	*****
OpDNTE	NiPNiI	6,446	*****
Prop.ElecLoi	++	6,285	*****
Souh.Elec	BussAsUs	6,250	*****
CoutArg	++	6,224	*****
Pos.nucl	Constr	6,193	*****
MesFiscGouv	Non	5,780	*****
Prop.ElecPollu	--	5,775	*****
Eemedia	Jamais	5,729	*****
ReducConso	PeImport	5,485	*****
ActConcrt	--	5,430	*****

Inst.EnR	--	4,834	*****
Int.pol	Pdt	4,695	*****
OpBrottes	--	4,552	*****
Inst.ChauF	--	3,833	*****
TelecTV	Tjrs	3,820	*****
LumieR	Jms	3,818	*****
Diplo	Ssbac	3,789	*****
Max	++	3,525	*****
Eepresid	Jamais	3,521	*****
PubCC	Non	3,513	*****
Brottes	Non	3,476	*****
Prox.part	Aucun	3,068	*****
Prop.ElecPartt	++	3,007	*****
Inst.IsoL	--	2,881	*****
Equ.ord	Non	2,827	*****
Asso	Aucun	2,671	*****
EeMotiv	Argent	2,561	*****
Max	--	2,547	*****
Prox.part	FN	2,370	*****
Futur.enf	NC	2,289	*****
SertaRien	+	2,287	*****
Inst.ChauF	NSP	2,239	*****
DNTE	Non	2,217	*****
PubSobr	Non	2,121	****
Consosubj	Moyen	2,018	****

Classe: Classe 5 / 5 (Effectif: 64 - Pourcentage: 5.30) : les désalignés

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Histogramme
PertConf	NSP	10,393	*****
Prop.ElecPollu	0	9,741	*****
Inst.EnR	NSP	8,431	*****
EeResponsab	NSP	8,040	*****
ConfliFam	NSP	7,671	*****
Eepresid	NSP	7,500	*****
Inst.ChauF	NSP	7,190	*****
PubCC	Non	6,934	*****
CoutArg	NSP	6,828	*****
Pos.nucl	NSP	6,524	*****
Prof	Retr	6,473	*****
PubAE	Non	6,282	*****
Prop.ElecLoin	0	5,988	*****
Ag(5cl)	[75-+	5,883	*****
Equ.ord	Non	5,839	*****
OpDNTE	NSP	5,734	*****

Max	++	5,494	*****
Inst.ElectMen	NSP	5,349	*****
ActConcrt	--	5,304	*****
Ech.soc	NSP	5,004	*****
Tranch.fact	NSP	4,694	*****
InvisibFact	NSP	4,338	*****
Futur.enf	NSP	3,865	*****
Int.pol	Pdt	3,753	*****
Tranch.rev	NSP	3,674	*****
Eediscu	Jamais	3,664	*****
OpBrottes	0	3,652	*****
Eemedia	Jamais	3,444	*****
Prox.part	Aucun	3,181	*****
MesFiscGouv	Non	3,166	*****
Sit.fam	Celib	3,159	*****
Tranch.rev	<1300e	2,913	*****
Prop.ElecPartt	0	2,911	*****
Inst.ElectMen	--	2,799	*****
Souh.Elec	BussAsUs	2,667	*****
Sexe	F	2,616	*****
Diplo	Ssbac	2,397	*****
Brottes	Non	2,296	*****
EeMotiv	GaspiEvit	2,163	*****
Inst.EnR	--	2,024	****

Annexe 10 : Caractérisation par les modalités des classes de la partition (clusters) (PACA 2009)

Coupure 'b' de l'arbre en 5 classes

Classe: Classe 1 / 5 (Effectif: 533 - Pourcentage: 26.54) : les adhérents

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Histogramme
PasPrior	-	16,574	*****
ActConcrt	+	16,119	*****
GoutO	-	14,034	*****
TropEffe	-	13,484	*****
PertConf	-	12,432	*****
Max	-	12,253	*****
InvisibFact	-	11,702	*****
CoutArg	-	10,846	*****
Prop.ElecPartt	+	10,449	*****
Prop.ElecPollu	+	10,274	*****
LumieR	Svt	9,243	*****
MesFiscGouv	Oui	8,802	*****
ConfliFam	-	8,591	*****
Prop.ElecLoin	-	8,498	*****
LumieR	Parfs	7,068	*****
Equ.ord	Oui	6,882	*****
CoutArg	+	6,695	*****
TelecTV	Parfs	6,692	*****
Prop.ElecPartt	-	6,560	*****
Inst.ElecMen	+	6,524	*****
Diplo	>bac+3	6,419	*****
Max	+	6,321	*****
Diplo	bac+3	6,191	*****
Eediscu	Svt	5,580	*****
Tranch.rev	2100-3300e	5,570	*****
Tranch.rev	>3300e	5,463	*****
Ech.soc	6	5,319	*****
EeResponsab	Gens	5,067	*****
Eemedia	Svt	4,975	*****
TropEffe	+	4,901	*****
EeMotiv	Collectif	4,789	*****
Prox.part	Centr	4,593	*****
Inst.EnR	+	4,325	*****
Inst.Chauf	+	4,264	*****
Inst.IsoL	+	4,124	*****
Int.pol	Assez	4,115	*****
Inst.Chauf	-	4,075	*****

Dur.hab.reg	<5a	4,004	*****
Sit.fam	Coupl	3,995	*****
Consosubj	Moyen	3,606	*****
Prof	Interm	3,582	*****
PubSobr	Oui	3,522	*****
Prox.part	UMP	3,510	*****
Prop.ElecLoin	+	3,374	*****
EeMotiv	EnvirProt	3,248	*****
PubCC	Oui	3,238	*****
Dur.hab.log	<5a	3,210	*****
Pos.nucl	Fonct	3,155	*****
SertaRien	-	3,129	*****
Inst.BasConso	+	3,096	*****
Inst.EnR	-	3,070	*****
Tranch.fact	>600e	3,005	*****
Ag(5cl)	[18-29[2,954	*****
Eediscu	Raremt	2,934	*****
SertaRien	--	2,913	*****
Futur.enf	Egal	2,838	*****
Prof	Cadr	2,745	*****
Equ.clim	Oui	2,720	*****
Dur.hab.reg	10-20a	2,686	*****
Futur.enf	NSP	2,671	*****
InvisibFact	+	2,668	*****
Inst.BasConso	Inst	2,520	*****
ReducConso	Timport	2,306	*****
Inst.ElecMen	-	2,206	*****

Classe: Classe 2 / 5 (Effectif: 444 - Pourcentage: 22.11) : les réticents

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Histogramme
ReducConso	Import	11,125	*****
ActConcert	-	9,621	*****
Inst.EnR	+	9,550	*****
MesFiscGouv	Non	9,546	*****
GoutO	+	8,611	*****
PertConf	-	7,708	*****
Inst.IsoL	+	7,364	*****
EeResponsab	Entrep	6,731	*****
Eediscu	Jamais	6,674	*****
Prop.ElecPollu	-	6,277	*****
ConfliFam	+	5,922	*****
Eemedia	Raremt	5,310	*****
InvisibFact	+	5,262	*****
TropEffo	-	4,730	*****

EeMotiv	GaspiEvit	4,588	*****
Ech.soc	4	4,537	*****
SertaRien	-	4,494	*****
Diplo	Ssbac	4,378	*****
Inst.Chauf	+	4,280	*****
PertConf	+	4,217	*****
PubEff	Non	4,099	*****
PubCC	Non	3,962	*****
Occupation	Prop	3,932	*****
ConfliFam	-	3,706	*****
Tranch.fact	<250e	3,697	*****
EeResponsab	VilleReg	3,684	*****
Inst.BasConso	+	3,676	*****
PubAE	Non	3,670	*****
Inst.EnR	NSP	3,636	*****
PasPrior	+	3,604	*****
Equ.clim	Non	3,551	*****
Pos.nucl	Fonct	3,404	*****
Sexe	F	3,302	*****
Prox.part	CPNT	3,302	*****
Inst.EnR	-	3,229	*****
Inst.Chauf	NSP	3,169	*****
Prof	Ssact	3,045	*****
LumieR	Tjrs	2,736	*****
PubSobr	Non	2,670	*****
TelecTV	Jms	2,608	*****
Eediscu	Raremt	2,581	*****
Futur.enf	Moins	2,501	*****
Inst.ElecMen	+	2,470	*****
Ag(5cl)	[29-45[2,464	*****
Prop.ElecPartt	+	2,429	*****
Prop.ElecPollu	--	2,399	*****
Tranch.rev	1300-2100e	2,376	*****
Int.pol	Pdt	2,361	*****
Consosubj	Moyen	2,346	*****
Tranch.rev	<1300e	2,341	*****
Int.pol	Peu	2,241	*****
Prox.part	NSP	2,163	*****
EeMotiv	EnvirProt	2,066	*****
Prof	Emplo	2,004	*****
Max	++	1,984	*****
TelecTV	Svt	1,980	*****
Pos.nucl	Arret	1,977	*****

Classe: Classe 3 / 5 (Effectif: 162 - Pourcentage: 8.09) : les désalignés

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Histogramme
Inst.EnR	--	15,103	*****
SertaRien	+	14,443	*****
Inst.IsoL	--	10,882	*****
Inst.Chauf	--	9,853	*****
PasPrior	+	9,058	*****
ConfliFam	NSP	8,671	*****
ReducConso	PeImport	8,429	*****
TropEffe	+	8,428	*****
Inst.BasConso	--	8,062	*****
ActConcrt	--	7,693	*****
MesFiscGouv	Non	7,613	*****
Inst.ElecMen	--	6,920	*****
Eediscu	Jamais	6,905	*****
Equ.ord	Non	6,526	*****
EeMotiv	Argent	6,070	*****
PertConf	+	5,759	*****
Dur.hab.log	>20a	5,638	*****
PasPrior	++	5,315	*****
ReducConso	Import	5,218	*****
PubAE	Non	4,965	*****
Eemedia	Jamais	4,656	*****
Ag(5cl)	[75+	4,599	*****
Prof	Retr	4,465	*****
PubEff	Non	4,216	*****
Equ.jvid	Non	4,205	*****
Prop.ElecPollu	0	4,167	*****
GoutO	++	4,070	*****
Futur.enf	NSP	4,052	*****
PubSobr	Non	3,997	*****
PubCC	Non	3,987	*****
Int.pol	Pdt	3,915	*****
Diplo	Aucun	3,878	*****
Sit.fam	Celib	3,833	*****
Max	--	3,810	*****
Tranch.fact	NSP	3,805	*****
Prox.part	Aucun	3,529	*****
EeMotiv	GaspiEvit	3,474	*****
InvisibFact	NSP	3,271	*****
EeResponsab	NSP	3,212	*****
Futur.enf	NC	3,126	*****
Inst.BasConso	+	3,011	*****
EeResponsab	Gouvmt	2,987	*****
Prop.ElecPartt	--	2,951	*****

Tranch.rev	<1300e	2,884	*****
Eemedia	Raremt	2,844	*****
Ech.soc	5	2,842	*****
Equ.radAp	Oui	2,712	*****
Diplo	Ssbac	2,469	*****
Tranch.rev	NSP	2,467	*****
Inst.Chauf	NSP	2,449	*****
TelecTV	Tjrs	2,447	*****
Int.pol	Peu	2,398	*****
Tranch.rev	Refus	2,317	*****
Tranch.fact	250-399e	2,282	*****
Prop.ElecLoin	++	2,264	*****
Equ.ballon	Non	2,235	*****
TelecTV	Jms	2,023	*****
Sexe	H	2,005	*****
Max	+	1,994	*****

Classe: Classe 4 / 5 (Effectif: 239 - Pourcentage: 11.89) : les opposés

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Histogramme
SertaRien	++	17,158	*****
ConfliFam	++	15,196	*****
TropEffo	++	14,419	*****
PasPrior	++	14,403	*****
PertConf	++	13,870	*****
InvisibFact	++	13,313	*****
CoutArg	++	13,153	*****
Max	++	11,316	*****
GoutO	++	8,720	*****
Equ.ord	Non	7,404	*****
Prop.ElecLoin	++	7,305	*****
Diplo	Ssbac	6,915	*****
Int.pol	Pdt	6,272	*****
Diplo	Aucun	5,671	*****
Eediscu	Jamais	5,475	*****
Tranch.rev	<1300e	5,408	*****
Prop.ElecPartt	--	5,398	*****
ActConcrt	--	5,259	*****
LumieR	Jms	4,956	*****
EeMotiv	Argent	4,953	*****
TelecTV	Tjrs	4,899	*****
Eemedia	Raremt	4,572	*****
Dur.hab.log	>20a	4,514	*****
Inst.EnR	++	4,505	*****
Prop.ElecPollu	--	4,393	*****

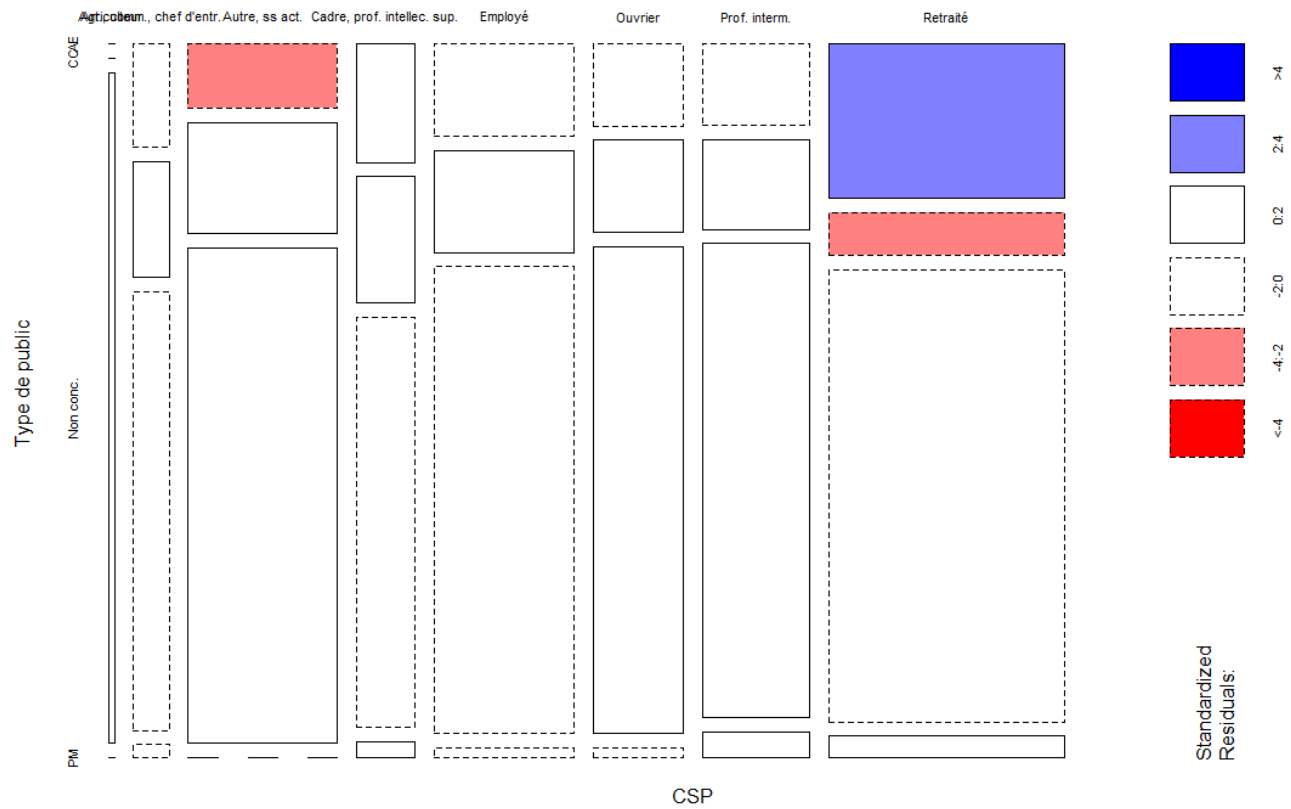
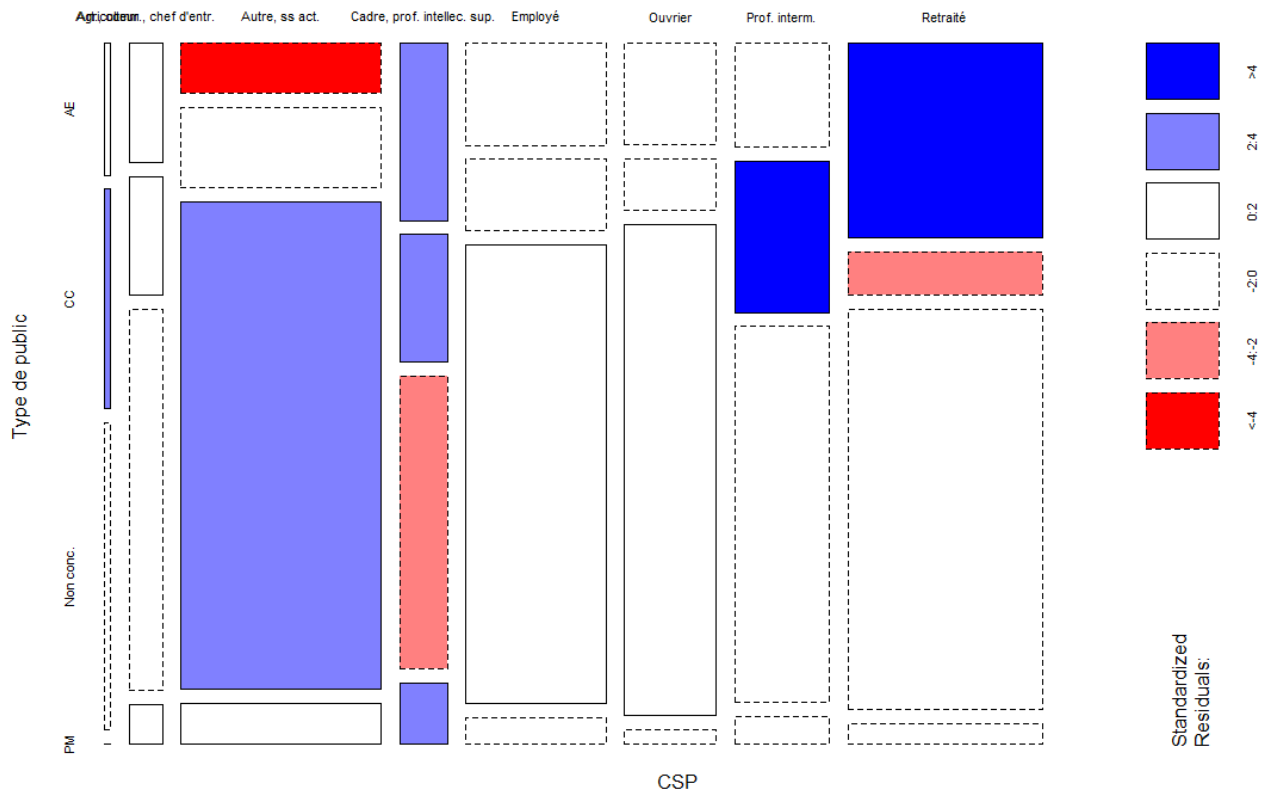
EeResponsab	NSP	4,319	*****
MesFiscGouv	Non	4,288	*****
Inst.IsoL	++	4,090	*****
Inst.ElecMen	--	3,971	*****
Consosubj	Gros	3,942	*****
ActConcrt	++	3,925	*****
Inst.BasConso	++	3,917	*****
Ag(5cl)	[75-+	3,688	*****
Inst.Chauf	--	3,260	*****
Ech.soc	NSP	3,227	*****
Inst.Chauf	++	3,207	*****
Tranch.rev	Refus	2,873	*****
EeMotiv	GaspiEvit	2,851	*****
Inst.ElecMen	++	2,819	*****
Prof	Retr	2,813	*****
Prox.part	Aucun	2,782	*****
PubCC	Non	2,757	*****
Dur.hab.reg	>20a	2,720	*****
Max	--	2,523	*****
Eemedia	Jamais	2,436	*****
Ag(5cl)	[45-60[2,209	*****
Prop.ElecPartt	++	2,174	*****
Prop.ElecPollu	++	2,166	*****
Ech.soc	8	2,159	*****
Prof	Ouvr	2,148	*****
Futur.enf	Mieux	2,127	*****
Pos.nucl	Arret	2,070	*****
TropEffe	+	2,019	*****

Classe: Classe 5 / 5 (Effectif: 630 - Pourcentage: 31.37) : les engagés

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Histogramme
PasPrior	--	19,913	*****
TropEffe	--	19,622	*****
PertConf	--	18,660	*****
InvisibFact	--	16,009	*****
ReducConso	Timport	13,682	*****
SertaRien	--	13,084	*****
GoutO	--	13,078	*****
ActConcrt	++	12,678	*****
ConfliFam	--	11,781	*****
CoutArg	--	11,021	*****
Inst.EnR	++	9,382	*****
Prop.ElecPartt	++	9,033	*****
Prop.ElecLoin	--	8,670	*****

Eemedia	Svt	7,763	*****
MesFiscGouv	Oui	7,691	*****
LumieR	Tjrs	7,403	*****
Eediscu	Svt	6,647	*****
PubCC	Oui	6,628	*****
PubAE	Oui	6,424	*****
PubEff	Oui	6,319	*****
Prop.ElecPollu	++	5,958	*****
Inst.Chauf	Inst	5,915	*****
Eediscu	Tsvt	5,740	*****
TelecTV	Jms	5,308	*****
Max	++	5,263	*****
Inst.IsoL	Inst	5,154	*****
Consosubj	Petit	5,151	*****
Inst.ElecMen	Inst	5,150	*****
PubSobr	Oui	5,095	*****
EeMotiv	Collectif	4,877	*****
Inst.EnR	Inst	4,296	*****
Prox.part	Vert	4,256	*****
Inst.ElecMen	++	4,251	*****
Ech.soc	7	3,937	*****
Int.pol	Bcp	3,935	*****
Pos.nucl	Constr	3,727	*****
Inst.Chauf	++	3,547	*****
EeResponsab	Gens	3,519	*****
Inst.IsoL	++	3,405	*****
Tranch.rev	>3300e	3,234	*****
EeMotiv	SocConso	3,196	*****
Equ.ord	Oui	3,170	*****
Equ.ballon	Oui	3,121	*****
Pos.nucl	Arret	3,118	*****
Prof	Cadr	3,084	*****
EeMotiv	Educ	3,019	*****
Inst.BasConso	Inst	2,980	*****
Int.pol	Assez	2,883	*****
Futur.enf	Moins	2,798	*****
Inst.BasConso	++	2,410	****
Prof	Art,comm	2,381	****
Diplo	>bac+3	2,257	****
Prop.ElecPollu	--	2,098	****
Ag(5cl)	[45-60[2,089	****

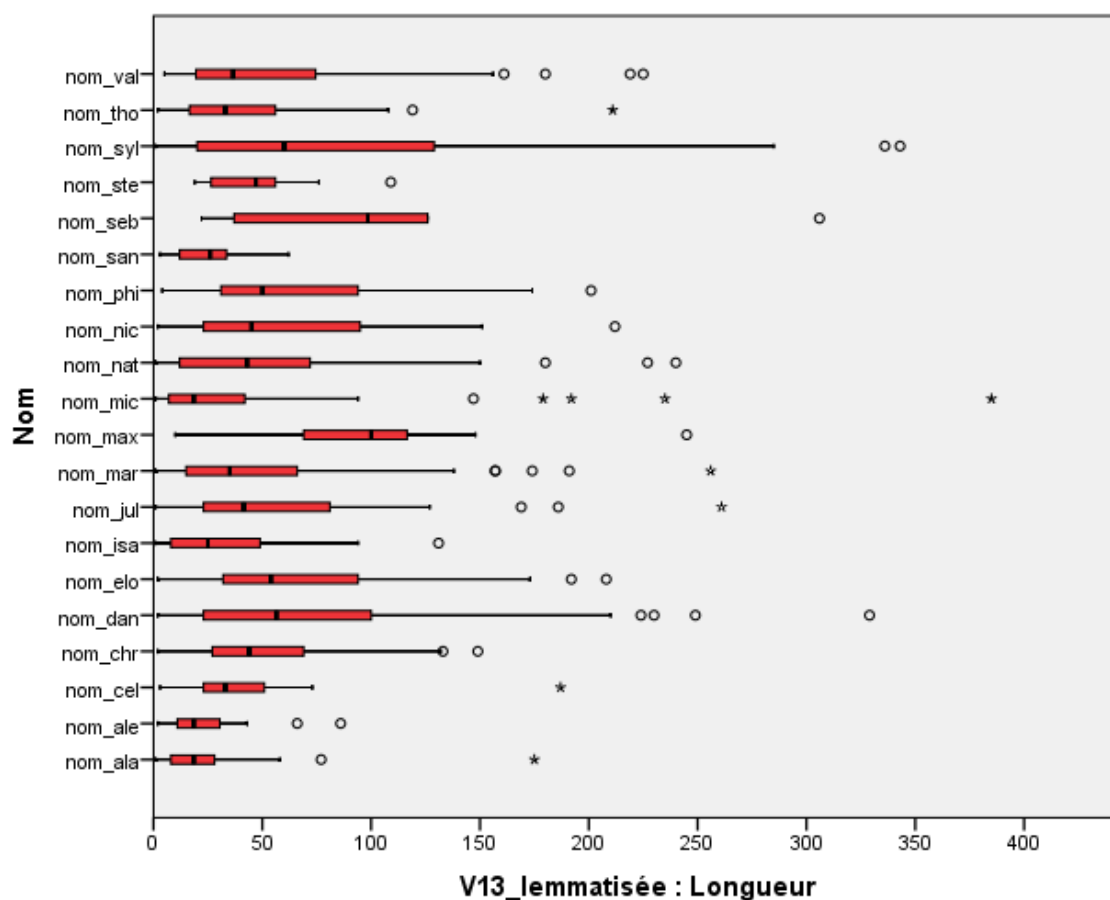
Annexe 11 : Représentation visuelle des tris croisés publics CC, AE et mixte AE-CC & variable de CSP avec résidus de Pearson standardisés - en % pondérés (enquêtes PACA 2009 et 2013)



Annexe 12 : Répartition des prises de paroles (*posts*) par enquêtés et par sujets, avec thématique générale du sujet discuté – BBOL Présidentielles, session 2 & 3

Étiquettes de	BBOL 2												BBOL 3												Total général	BBOL 2&3										
	Sans tiers						Avec tiers						Sans tiers						Avec tiers																	
	B50	B51	B52	B53	B54	B60	B61	B62	B63	B64	B65	B66	B67	C50	C51	C52	C53	C54	C55	C56	C57	C58	C60	C61	C62	C63	C64	C65	C66	C67	C68	C69				
Alain	1	3	3	1	2	1	3	4	2	1	6	3	3	3	2	2	1	1	2	2	1	1	1	2	9	2	9	3	2	2	10	2	126	90		
Alexandre				1		1	1	1			1	1	1	1	1	2	1						1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	45	24		
Auréli																																	22	0		
Cédric		2	2	1	1		1	1	1	1	1	1	1		2	2	1	1	2	3	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	52	33		
Céline	1	1	2	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1	2	4	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	71	41	Légende :	
Christophe	1	3	5	1	1	1	2	2	1	3	2	3	2	1	2	4	1	1	2	2	4	1	1	1	3	3	1	1	4	3	1	1	91	64	Int	Introduction
Daniel	2	6	4	2	1	1	1	2	1	1	2	4	2	2	3	3	1	1	2	2	1	1	1	1	11	16	1	2	3	6	4	1	123	91	Ccl	Conclusion
Elodie	1	1	2	1	1	1	1	2	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	58	36	VP	Vie politique
Isabelle	1	3	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	3	1	1	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	2	1	70	42	CC	Citoyen-consommateur
Julien	2	1	1	1	2																												9	7	PP	Politiques publiques
Laura																																	5	0	PQ	Pratiques au quotidien
Marion	1	7	4	2	2	1	2	1	2	2	2	2	2	1	2	6	1	1	2	2	1	1	1	1	2	2	1	1	1	2	1	2	83	61	CE	Cadrage économique
Maxime		2	2	1	2		1	1	1	1	1	1			2	2			2	2	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	43	30		
Michel	2	3	3	1	2	1	3	2	1	2		1	2	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	65	45		
Pascal						1	2	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	2	2	2		1	1	1	1	1	1	1				41	26		
Sandrine			1			1	2	1	1	1	1	1	1																				16	10		
Sébastien																																	2	0		
Sophie	1	2	3	1	1	1	1	3	3	2	2	2	3	1	1	3		1	2	3	1	1	1	3	3	3	3	1	1	1	4	1	91	59		
Stéphanie														1	2	2	1	1	1	1		1	1	1	1		2	1		1	3	1	28	21		
Sylvie	1	3	3	1	1	1	12	10	13	10	7	9	4	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	7	7	2	1	4	4	2	1	141	117		
Thomas	1	2	3	4	2		1	1	1	1	1	1	2	1	2	3	1	1	2	2	2	1	1	1	1	1	10	1	1	1	1	1	77	54		
Valérie	1	3	4	1	2	1	4	3	1	3	2	1	2	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1	2	5	9	6	2	2	3	4	1	109	75		
Total général	16	42	45	20	23	14	39	37	34	32	32	34	30	19	29	44	15	15	29	30	20	13	15	21	50	52	43	21	27	30	38	17	1368	926		
Total par esp.						160							238									214									314					
Thème sujet	Int	CC	VP	PP	PQ	Co	CE	CC	PQ	CE	VP	PQ	Col	Int	VP	CC	CE	VP	PQ	PP	CC	Col	PQ	VP	VP	CC	CC	CE	PP	PQ	PP	Col				

Annexe 13 : Longueur des interventions des enquêtés – BBOL Présidentielles, session 2



Nom	Intervention : Longueur de la réponse					
	Moyenne	Ecart-type	25 centile	Médiane	75 centile	Nombre de réponses
nom_ala	22	24	8	17	28	77
nom_ale	23	19	11	19	31	28
nom_cel	37	29	21	32	51	48
nom_chr	48	36	19	43	71	66
nom_dan	75	68	25	58	101	82
nom_elo	67	53	29	55	96	47
nom_isa	32	29	9	25	50	57
nom_jul	71	93	18	39	82	31
nom_mar	50	52	14	34	68	66
nom_max	96	50	69	100	119	23
nom_mic	58	120	7	18	44	59
nom_nat	54	53	12	43	73	69
nom_nic	60	48	23	46	97	42
nom_phi	66	51	33	50	94	29
nom_san	26	16	12	27	34	24
nom_seb	117	104	38	100	129	6
nom_ste	48	23	27	48	57	15
nom_syl	84	77	21	63	130	112
nom_tho	42	38	17	34	57	52
nom_val	56	49	20	37	75	92

Annexe 14 : Quelques développements récents pour comprendre la notion de problème dans l'analyse des politiques publiques

Les approches cognitives et normatives des politiques publiques, développées depuis les années 1990, apportent un éclairage complémentaire à la notion de problème public en soulignant l'intérêt commun pour « *le poids des éléments de connaissance, des idées, des représentations et des croyances sociales dans l'élaboration des politiques publiques* »⁹⁴² - bien que le courant ne soit pas homogène. Les travaux de Pierre Muller et de Bruno Jobert autour de la notion de référentiel ont notamment permis de mieux saisir la dimension normative et socialisatrice qui se produit dans le sillage du traitement d'un problème⁹⁴³ : un ensemble de prescriptions est élaboré et utilisé par les acteurs d'un problème, leur permettant d'objectiver des critères de diagnostics et de choix dans la décision. Ainsi, plutôt que de ne mettre l'accent que sur la seule compétition des intérêts entre acteurs comme le fait traditionnellement la sociologie des organisations, Jobert et Muller ont pu souligner le rôle de médiation et d'intercession des acteurs publics. En parallèle se sont développées des approches s'intéressant aux jeux d'acteurs dans des réseaux, différenciant référentiels globaux et sectoriels, observant le rôle des coalitions de cause dans chaque sous-système de politique publique⁹⁴⁴. Quoique ne faisant pas usage du terme de référentiel mais plutôt de la notion kuhnienne de paradigme, les recherches de Peter Hall⁹⁴⁵ ont notamment montré que certains conflits provenaient de logiques normatives qui influençaient eux-mêmes la nature des intérêts défendus, relativisant ainsi le déterminisme du paradigme du choix rationnel. Le modèle des « trois I »⁹⁴⁶ souligne à ce propos l'intérêt d'une approche combinant compréhension des intérêts des acteurs, des idées qui circulent dans les champs sectoriels et des institutions comme structures élémentaires de prise en charge des problèmes publics. Bien que, dans les faits, la volonté de tenir compte simultanément de ces trois dimensions soit tempérée par l'accent mis sur l'une ou l'autre d'entre elles dans l'analyse des cas pratiques, cette approche combinatoire a le mérite de réhabiliter les discours tenus, non pas seulement comme des constructions postérieures visant à justifier l'action des acteurs ayant pris part au problème public, mais comme des éléments tangibles sur lesquels s'appuient les coalitions de cause, où s'agrègent les intérêts ou les conflits et qui structurent les croyances qui se peuvent ensuite se répandre dans d'autres champs sociaux que les seuls forums et arènes des politiques publiques⁹⁴⁷.

Au final, des tentatives d'analyses combinatoires se sont développées pour expliquer l'émergence, le traitement et le maintien de problèmes publics dans l'espace des politiques publiques. Les néo-institutionnalismes ont beaucoup fait pour améliorer la compréhension des comportements, des configurations et des arrangements des acteurs face à un problème⁹⁴⁸. On distingue classiquement trois types de néo-institutionnalisme⁹⁴⁹. Sans entrer dans les détails, le néo-institutionnalisme des choix

⁹⁴² SUREL Yves, « Approches cognitives », dans BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVINET Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, op. cit., p. 90

⁹⁴³ JOBERT Bruno, MULLER Pierre, *L'État en action, politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses universitaires de France, 1987

⁹⁴⁴ SABATIER Paul, JENKINS-SMITH Hank (dir.), *Policy Change and Learning. An Advocacy Coalition Approach*, Boulder, Westview Press, 1993

⁹⁴⁵ HALL Peter A., 'Policy Paradigms, Social Learning, and the State: The Case of Economic Policy-Making in Britain', *Comparative Politics*, op. cit.

⁹⁴⁶ PALIER Bruno, SUREL Yves, « Les "trois I" et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique*, op. cit., p. 7-32

⁹⁴⁷ HAMELIN Fabrice, SPENLEHAUER, « L'action publique de sécurité routière en France. Entre rêve et réalisme », *Réseaux*, op. cit.

⁹⁴⁸ MARSH James, OLSEN Johan, *Rediscovering Institutions : The Organisational Basis of Politics*, New York, Free Press, 1989

⁹⁴⁹ ASPINWALL Mark, SCHNEIDER Volker, « Un menu commun pour des tables séparées. Le tournant institutionnaliste dans la science politique et les études sur l'intégration européenne », dans DELORI Mathias,

rationnels met l'accent sur les intérêts que défendent les acteurs en prise avec le problème et la nature de leurs relations, autant stratégiques que rationnelles. Dans ce cadre, les acteurs cherchent à favoriser la coopération, celle-ci permettant de maximiser les gains qu'ils sont susceptibles de tirer⁹⁵⁰. Le néo-institutionnalisme sociologique insiste quant à lui sur la dimension réglementaire et procédurale des institutions : celles-ci ne sont pas infiniment plastiques, elles portent notamment sur des systèmes de valeurs et symboliques, des cadres normatifs qui constituent à la fois des contraintes et des ressources, et qui orientent les comportements des acteurs. Dans le cadre de cette approche, le changement est considéré comme long car le traitement des problèmes procède par sédimentation ; les ruptures sont rares. Enfin, le néo-institutionnalisme historique souligne l'importance des choix passés, de l'accumulation des règles et des pratiques – d'où les notions d'héritage⁹⁵¹ ou de dépendance au sentier⁹⁵². Cette dernière notion rappelle que les choix des politiques publiques ne sont pas sans conséquence pour le futur : « *les choix initiaux en matière de design institutionnel ont des implications de long terme en matière de performance économique* »⁹⁵³. Des mécanismes d'auto-renforcement se produisent donc des choix passés vers les choix présents. D'une part, la multiplicité des acteurs impliqués rend complexe le déplacement du consensus sur la nature du changement à tenir ; d'autre part, la densité des institutions assure une forme de continuité du cadre en contraignant à agir en relative conformité avec les décisions passées car les coûts d'investissement à sortir du sentier de la dépendance sont élevés. La tension est donc permanente entre volonté de stabiliser le problème et les instruments de sa solution et volonté de remise en cause définitionnelle du problème par des acteurs extérieurs - voire parfois intérieurs. En effet, la remise en cause définitionnelle permet, entre autres, de rouvrir le chaînage du problème, la nature et la qualité des victimes, des responsables ou des coupables pour reprendre la tripartition de Gusfield, et donc, pour les acteurs impliqués, de venir renégocier leurs intérêts dans ce problème.

DESCHAUX-BEAUME Delphine et SAURUGGER Sabine (dir.), *Le choix rationnel en science politique. Débats critiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 103-140

⁹⁵⁰ MORAVCSIK Andrew, *The Choice for Europe. Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, Ithaca, Cornell University Press, 1998

⁹⁵¹ ROSE Richard, DAVIS Phillip L., *Inheritance in Public Policy. Change without Choice in Britain*, New Haven, Yale University Press, 1994

⁹⁵² PIERSON Paul, *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994

⁹⁵³ *Ibid.*, p. 608

Annexe 15 : Les approches critiques comme tentatives de réintroduire du politique ?

Un autre pan de la sociologie, qualifié de « critique », s'est très vite emparé d'un questionnement sur l'impératif de croissance et de consommation, héritée en grande partie des Trente Glorieuses, éléments qui ont fait l'objet de nombreuses mises en cause⁹⁵⁴. Les travaux qui en sont issus réintroduisent, à l'inverse des approches discutées précédemment, une dimension politique dans l'analyse du problème de l'énergie. D'une part, à un niveau macrosociologique, l'énergie se pose en termes d'enjeux de géopolitique avec, pour reprendre le titre d'un dossier récent d'*Écologie et politique*, des « *servitudes de la puissance* »⁹⁵⁵. Le capitalisme comme mode de production, d'échange et de consommation est fortement associé à la structure énergétique qui permet de le porter⁹⁵⁶. Le charbon puis le pétrole ont ainsi assuré l'essor d'un régime économique aujourd'hui mondial, garantissant le primat des énergies fossiles et creusant parallèlement la dépendance de ces économies à ces ressources⁹⁵⁷. Or, ce rapport entre structure et ressources tient également aux rôles joués par les autorités politiques publiques et les acteurs économiques privés⁹⁵⁸, notamment dans la captation, l'accès préférentiel, voire la privatisation d'une ou de plusieurs ressources énergétiques : « *il convient de décrypter le rôle des acteurs majeurs de l'énergie et leurs intérêts croisés dans le marché énergétique mondialisé. Pour l'essentiel, tout se joue dans l'entre-deux souvent opaque qui lie les appareils d'État et leurs bureaucraties aux représentants des intérêts privés des grandes firmes de l'énergie et leurs alliés industriels et financiers.* »⁹⁵⁹ Jean-Paul Déléage prend ainsi pour illustration les mensonges de l'État américain pour justifier l'invasion de l'Irak en 2003 et obtenir l'accès à ses ressources pétrolières, il fait aussi référence aux menaces de coupure de gaz de l'État russe à l'encontre de son homologue ukrainien lors de la crise de 2013. Suivant cette approche, Erik Conway et Naomi Oreskes ont récemment publié un ouvrage de fiction dans lequel les sociétés démocratiques occidentales s'effondrent face aux problèmes posés par le changement climatique du fait d'un complexe politico-financier réactionnaire et inactif⁹⁶⁰ – les climato-sceptiques étant un groupe particulièrement bien structuré, et avec des relais politiques importants aux États-Unis⁹⁶¹.

De manière générale, il est possible de relire l'histoire coloniale des États européens à l'aune des ressources stratégiques contrôlées⁹⁶² permettant à la France et à l'Angleterre notamment, de financer à bon compte un déficit commercial structurel⁹⁶³ et de s'assurer, par des formes de prédation énergétique, une place économique de choix. Cette lecture permet également de comprendre la situation d'État-failli

⁹⁵⁴ Pour un exemple récent des conséquences des choix technologiques et économiques ou de la valorisation de certains modes de vie autour du mythe modernisateur de cette époque, voir : PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »*, Paris, La découverte, 2013

⁹⁵⁵ « Les servitudes de la puissance : conflits énergétiques », *Écologie et politique*, n°49, vol. 2, 2014, dossier qui renvoie lui-même à DEBEIR Jean-Claude, DÉLÉAGE Jean-Paul, HÉMERY Daniel, *Les servitudes de la puissance. Une histoire de l'énergie*, op. cit.

⁹⁵⁶ Et de manière générale, l'organisation de l'économie et ses reconfigurations sont étroitement liées aux modes de production d'énergie, à leurs quantités ainsi qu'à leurs innovations. ARNOUX Mathieu, *Le temps des travailleurs. Travail, ordre social et croissance en Europe (XIe-XIVe siècle)*, Paris, Albin Michel, 2012

⁹⁵⁷ MITCHELL Timothy, *Carbon democracy. Le pouvoir politique à l'ère du pétrole*, Paris, La découverte, 2013

⁹⁵⁸ Et plus récemment les autorités internationales à travers leur rôle de régulation et de surveillance ; pensons à l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, etc.

⁹⁵⁹ DÉLÉAGE Jean-Paul, « Les servitudes de la puissance : conflits de classe autour de l'énergie », *Écologie et politique*, op. cit., p. 12

⁹⁶⁰ CONWAY Erik M., ORESKES Naomi, *L'effondrement des sociétés occidentales*, Des liens qui libèrent, Paris, 2014

⁹⁶¹ ORESKES Naomi, CONWAY Erik M., *Les marchands de doute*, Paris, Le Pommier, 2012

⁹⁶² BOTTE Roger, « Vers un État illégal-légal », *Politique africaine*, vol. 1, n° 93, p. 7-20

⁹⁶³ PIKETTY Thomas, *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2013, p. 193-196

ou de pseudo-État⁹⁶⁴ dans laquelle se trouvent aujourd’hui certains pays, des systèmes patrimoniaux et clientélistes se cristallisant au cœur des structures étatiques comme des États profonds dont le caractère éphémère est largement questionnable⁹⁶⁵. Tout se passe comme si la mainmise de certains États sur d’autres par le biais des empires coloniaux étant devenue trop coûteuse, les relations de dépendance s’étaient réorganisées autour d’un colonialisme économique⁹⁶⁶ dont profitent régimes autoritaires et entreprises occidentales privées : on parle ainsi parfois de « malédiction des ressources naturelles »⁹⁶⁷. La critique de la consommation d’énergie peut ainsi se poser en termes de gouvernementalité. Le rapport progressivement développé entre problématiques énergétique et environnementale, particulièrement dans le cadre des instruments de politiques publiques⁹⁶⁸ pose ici question. En effet, l’instrumentation publique comme « *dispositif à la fois technique et social* »⁹⁶⁹ stabilise certes les controverses autour d’un problème politique mais il oriente aussi les représentations communes. Les indicateurs quantitatifs utilisés comme guides aux politiques publiques (moyennes, pourcentages...) constituent ainsi une manière, présentée comme objective, de représenter la complexité du monde. Or, cette production d’indicateurs – dont nous faisons un usage certain dans ce travail même – dépasse le seul objectif de connaissance scientifique ou de visualisation de phénomènes tels que le « développement durable » ou les « économies d’énergie » pour valoriser les possibilités d’actions⁹⁷⁰. Autrement dit, les indicateurs ne font pas que synthétiser une réalité sociale, objectif pourtant nécessaire à l’orientation de politiques publiques tournées vers des impératifs de résultats, mais ils produisent des représentations non neutres des objets qu’ils sont censés mesurer. Ils servent donc autant à collecter des informations sur le monde social qu’à participer aux représentations de ce monde. Et les indicateurs quantitatifs du développement durable utilisés par des plateformes ou institutions internationales comme Eurostat, la Banque Mondiale ou l’OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) servent à rendre saisissables des conceptions particulières et souvent choisies du développement durable (mesurées par exemple en émission de GES) et à comparer les « bons » des « mauvais » élèves⁹⁷¹ sur la base de ces définitions.

À un niveau plus méso-sociologique, et au même titre que d’autres types de consommation, le problème de l’énergie a fait l’objet d’un questionnement sur sa dimension utilitaire et la nature de la dépense⁹⁷². Les styles de vie ou modes de vie identifiés précédemment ne sont pas que les reflets axiologiquement neutres d’apprentissages et socialisations primaires. Ils se traduisent en actes de consommation dont le caractère parfois superflu répond davantage à une logique de distinction que d’accomplissement d’un besoin⁹⁷³. L’éclairage peut ainsi être traité comme un « *instrument de mise en scène de l’espace*

⁹⁶⁴ Pour une synthèse sur ces notions voir, ROSIÈRE Stéphane, « La fragmentation de l’espace étatique mondial », *L’espace politique*, vol. 11, n°2, 2010, page consultée le 10/12/2014, <http://espacepolitique.revues.org/1608>

⁹⁶⁵ BAYART Jean-François, « Retour sur les printemps arabes », *Politique africaine*, vol. 1, n°133, 2014, p. 153-175

⁹⁶⁶ BOTTE Roger, « Vers un État illégal-légal », *Politique africaine*, *op. cit.*

⁹⁶⁷ SACHS Jeffrey D., WARNER Andrew M., ‘The Big Push, Natural Resource Booms and Growth’, *Journal of development economics*, vol. 59, n°1, 1999, p. 43-76

⁹⁶⁸ Nous renvoyons à la sous-partie 1.1.1.3.

⁹⁶⁹ LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick (dir.), *Gouverner par les instruments*, *op. cit.*, p. 13

⁹⁷⁰ RUMPALA Yannick, *Développement durable. Ou le gouvernement du changement total*, Lormont, Le bord de l’eau, 2010

⁹⁷¹ Cela n’implique pas qu’il existe une vision univoque de ce qu’est le développement durable vers laquelle tendraient tous les instruments de politiques publiques mais ceux-ci s’ordonnent tout de même sur la base d’une visée normative commune et cherchent à masquer les tensions qui peuvent surgir en pratique entre dimensions économiques, sociales et environnementales notamment.

⁹⁷² BATAILLE Georges, *La part maudite*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1967 (1949)

⁹⁷³ Bien qu’il ne traite pas d’actes de consommation relatifs à l’énergie, on peut renvoyer à BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979

domestique »⁹⁷⁴ qui permet, au-delà de la seule dimension fonctionner, autant de se donner à voir aux autres que de représenter son intimité. Les notions de confort, de design, etc. sont autant d'éléments qui peuvent séduire certains consommateurs dans le choix de leurs équipements, aux dépens parfois de l'impératif d'économie d'énergie. La privatisation des modes de vie⁹⁷⁵, y compris sur des dispositifs autrefois collectifs comme le chauffage⁹⁷⁶, accentue cette logique de distinction sociale.

Les indicateurs chiffrés ne sont pas les seuls instruments porteurs de représentations. Des efforts discursifs considérables sont menés par des acteurs de l'espace public⁹⁷⁷ sur l'impératif à être économe en matière d'énergie, laissant penser qu'une transition est déjà engagée. L'idée d'une transition tient autant dans la nature des énoncés qu'à leur assemblage, leur répétition ou leur capacité d'anticipation des critiques dans des sphères de plus en plus larges. Cet ensemble constitue un tissu « *discursif et cognitif commun sur lequel une pluralité d'acteurs a pu se retrouver.* »⁹⁷⁸ Il dessine en parallèle ce que devrait être le « bon » consommateur. Par le biais de cette mise en forme discursive, adopter de nouvelles pratiques consiste souvent à faire basculer le « mal » vers le « bien »⁹⁷⁹ et permettre aux individus de se doter des bonnes justifications, c'est-à-dire des justifications présentées comme désirables par les politiques publiques.

Les approches valorisées dans bon nombre de travaux de sociologie critique dans leur rapport à l'énergie permettent de réintroduire une dimension souvent laissée de côté par des approches plus classiques centrées sur l'analyse du rapport quotidien, voire domestique. En cherchant à comprendre les dimensions idéelles ou les rapports de force qui irriguent les structures, ils déplacent la focale sur une dimension davantage politique du problème de l'énergie. Cette focale nous paraît toutefois limitée par le fait qu'adosée à des théories normatives aux implications fortes, la logique des acteurs est rabattue sur la défense d'intérêts supposés bien connus et constitués, ou au contraire subis et mal connus, en fonction de leur place dans un rapport de force dominant/dominé. Non seulement le chercheur est placé dans une position surplombante de dévoilement qui peut parfois paraître arbitraire, mais la logique compréhensive héritée de la sociologie wébérienne semble malmenée⁹⁸⁰.

⁹⁷⁴ ZÉLEM Marie-Christine, « Les lampes basse-consommation en panne de diffusion » dans MENOZZI Marie-Jo, FLIPO Fabrice, PÉCAUD Dominique (dir.), *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, Aix-en-Provence, Édisud, 2008, p. 172

⁹⁷⁵ KAUFMANN Jean-Claude, *La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988

⁹⁷⁶ BESLAY Christophe, « Individualisation des frais de chauffage et maîtrise de la demande en énergie » dans MENOZZI Marie-Jo, FLIPO Fabrice, PÉCAUD Dominique (dir.), *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, op. cit., p. 183-191

⁹⁷⁷ Rumpala parle ainsi de « *promoteurs institutionnels du "développement durable"* ». Ibid., p. 199

⁹⁷⁸ Ibid., p. 110

⁹⁷⁹ PHARO Patrick, *Morale et sociologie*, Paris, Gallimard, 2004

⁹⁸⁰ Sur cette logique de la « compréhension » sociologique, voir GONTHIER Frédéric, « Weber et la notion de "compréhension" », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n°116, 2004, p. 35-54. Pour une discussion sur la spécificité de la sociologie critique, DE MUNCK Jean, « Les trois dimensions de la sociologie critique », *SociologieS*, page consultée le 14/04/2016, <http://sociologies.revues.org/3576>

RESUME DE LA THESE

Private debate, public issue? How ordinary citizens construct their opinions on the energy public problem

Energy appears to be a major public problem, in which the public authorities regularly commit. But at the other end of this chain, how do ordinary individuals appropriate the public problem of energy? In the classical measures of public opinion, energy and environmental issues are often far from the top of the hierarchy of priorities. However, to reduce the pressure generated by our consumption patterns on ecosystems, the change in consumer behavior and attitudes is presented as a major lever. Is the energy issue then a political issue for all but a problem for no one? In order to answer this question, we question the fabric of ordinary opinions and propose to consider them as discursive statements tested in more or less complex, conflicting and public social situations.

Upstream, many actors with access to public space help to guide and promote certain normative injunctions to define "good" practice. But these injunctions are neither stable nor homogeneous: they are the subject of controversies and give rise to discursive reformulations, sometimes dissonant. Between technological, economic, ecological, societal, etc. energy as a public problem is then subjected to a framing by dynamic normative orders defining certain deviations and is offered solutions recognized as legitimate under the influence of, inter alia, public action.

But this level of description does not take "ordinary" citizens into account, and covers a common instrumental presupposition that citizens with "good" information act "correctly". This presupposition is questionable. Admittedly, an overwhelming majority of respondents stressed their agreement in principle to energy savings, thus demonstrating their knowledge - even partial - of the existence of a "public energy problem" and a commitment - even limited - to injunctions to moderate their energy consumption. But this tacit agreement comes up against other injunctions, competition between problems, social practices and the practical implementation of solutions.

Neither overcompetent nor incompetent, ordinary citizens construct meaning through competitive normative norms and seek to make it compatible with their lifestyles. To do this, the confrontation of their opinions and the collective adjustment of their representations are necessary. By taking up some of the notions of pragmatism, we examine how the perceptions of the energy problem vary according to the social scenes in which it is discussed, their publicity or the degree of conflict that they generate, and we show that local communities with a common interpretation of a problem - and possibly solutions - can emerge and help fuel the legitimacy of the problem in public space. In this way, we emphasize that there are more or less public spaces but which do not always meet the criteria of conflictualization and rise in generality. These spaces illustrate the importance of taking into account the ambivalence and the lability of opinions in the appropriation of a public problem and the standardization of its solutions.

Keywords: Public opinion; Ordinary citizens; Politicisation of opinions; Negotiation in social exchanges; Appropriation of a public problem; energy issue

Débat privé, enjeu public ? Comment les citoyens ordinaires construisent des opinions sur le problème de l'énergie

L'énergie apparaît comme un problème public majeur, dans la résolution duquel les pouvoirs publics s'engagent régulièrement. Mais, à l'autre bout de cette chaîne, comment les individus ordinaires s'approprient-ils le problème public de l'énergie ? Dans les mesures classiques de l'opinion publique, les questions énergétiques et environnementales sont souvent loin d'occuper les premières places dans la hiérarchie des priorités. Or, pour réduire la pression engendrée par nos modes de consommation sur les écosystèmes, le changement des comportements et des attitudes de consommation est présenté comme un levier majeur. La question énergétique est-elle alors un enjeu politique pour tous mais un problème pour personne ? Pour répondre à cette question nous nous interrogeons sur la fabrique des opinions ordinaires et nous proposons de considérer ces dernières comme des énoncés discursifs testés dans des situations sociales plus ou moins complexes, conflictuelles et publiques.

En amont, bon nombre d'acteurs ayant accès à l'espace public contribue à orienter et promouvoir certaines injonctions normatives pour définir la « bonne » pratique. Mais ces injonctions ne sont ni stables, ni homogènes : elles font l'objet de controverses et donnent lieu à des reformulations discursives parfois dissonantes. Entre enjeux technologiques, économiques, écologiques, sociétaux, etc. l'énergie comme problème public est alors soumise à un cadrage par des ordres normatifs dynamiques définissant certaines déviations et se voit proposer des solutions reconnues comme légitimes sous l'effet, entre autres, de l'action publique.

Mais, ce niveau de description fait l'économie de la parole des citoyens « ordinaires », couvrant ainsi un présupposé instrumental commun qui estime que les citoyens dotés de la « bonne » information agissent « correctement ». Ce présupposé est contestable. Certes, une majorité écrasante d'enquêtés souligne son accord de principe aux économies d'énergie, témoignant ainsi de sa connaissance – même partielle – de l'existence d'un « problème public de l'énergie » et d'un engagement – même limité – aux injonctions à la modération en termes de consommation énergétique. Mais cet accord tacite se heurte à d'autres injonctions, à la compétition des problèmes, des pratiques sociales et à la mise en œuvre pratique des solutions.

Ni surcompétents, ni incompetents, les citoyens ordinaires construisent donc du sens à travers des ordres normatifs concurrentiels et cherchent à le rendre compatible avec leurs modes de vie. Pour ce faire, la confrontation de leurs opinions et l'ajustement collectif de leurs représentations sont nécessaires. En reprenant certaines notions du pragmatisme, nous interrogeons la manière dont les perceptions du problème de l'énergie varient selon les scènes sociales où il est discuté, leur publicité ou encore le degré de conflictualité qu'il génère, et nous montrons que des communautés locales interprétatives d'un problème – et éventuellement de solutions – peuvent émerger et contribuer à alimenter la légitimité du problème dans l'espace public. Par ce biais, nous soulignons qu'il existe des espaces adossés au politique mais qui ne répondent pas toujours aux critères de conflictualisation et montée en généralité. Ces espaces illustrent l'intérêt de prendre en compte l'ambivalence et la labilité des opinions dans l'appropriation d'un problème public et la normalisation de ses solutions.

Mots-clés : opinion publique ; citoyen ordinaire ; politisation des opinions ; négociation dans l'échange ; appropriation d'un problème public ; problème public de l'énergie